



**HAL**  
open science

# Les musées de sites archéologiques appréhendés en tant que vecteurs de développement local à travers trois études de cas préfigurant la mise en valeur opérationnelle du site de Chellah

Marc Terrisse

► **To cite this version:**

Marc Terrisse. Les musées de sites archéologiques appréhendés en tant que vecteurs de développement local à travers trois études de cas préfigurant la mise en valeur opérationnelle du site de Chellah. Archéologie et Préhistoire. Le Mans Université, 2011. Français. NNT: 2011LEMA3006. tel-00654271

**HAL Id: tel-00654271**

**<https://theses.hal.science/tel-00654271>**

Submitted on 21 Dec 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE DU MAINE, LE MANS**

FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

**THESE :**

Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université

Présentée et soutenue publiquement par :

**MARC TERRISSE**

**Les musées de sites archéologiques appréhendés  
en tant que vecteurs de développement local à  
travers trois études de cas préfigurant la mise  
en valeur opérationnelle du site de Chellah**

**Sous la direction de Madame NADINE VIVIER**

**Professeur d'Histoire, Université du Maine**

Membres du jury :

Madame Florence BOURILLON, Professeur d'Histoire, Université de Créteil

Monsieur Jean-Marie CONSTANT, Professeur Emérite d'Histoire, Université du Maine

Monsieur Pierre VEMEREN, Maître de Conférences en Histoire, Université Paris I

## **REMERCIEMENTS ET DEDICACE**

Je voudrais en premier lieu remercier Nadine Vivier pour l'aide de tous les instants qu'elle m'a accordée, les conseils prodigués et la bienveillance dont elle a fait preuve tout au long de ce travail de thèse.

Je remercie aussi tous les membres du jury et particulièrement Madame Bourillon et Monsieur Vermeren qui me font l'honneur d'être les rapporteurs de cette thèse. J'adresse en outre mes sincères remerciements à Monsieur Constant pour son implication et ses conseils judicieux.

J'adresse également mes remerciements à l'équipe en charge de la conservation de Chellah, en particulier à Mohamed Kbir Alaoui, conservateur du site, et à son adjoint Hicham Rguig mais aussi à toutes celles et ceux qui m'ont permis d'obtenir toutes les informations nécessaires à la rédaction de mon travail.

Parmi ces personnes, je tiens à signaler la disponibilité dont ont fait preuve Madame Sylvie Dufresne du Musée de Pointe à Callière à Montréal, Monsieur Lloris Beltran des musées de la route de Caesaraugusta à Saragosse ainsi que Monsieur Mohammed Behel du Musée de Saint-Romain en Gal.

Je souhaitais enfin dédier cette thèse à mes grands-parents Robert et Suzette, à mes parents ainsi qu'à ma femme Safae et à sa maman Khadija sans qui ce travail n'aurait pas été possible.

## Table des matières

<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE - L'EVOLUTION DES CONCEPTS D'ARCHEOLOGIE, DE MUSEE ET DE TOURISME .....</b>	<b>10</b>
<b>I- L'archéologie et les musées fruits du mouvement intellectuel de la Renaissance .....</b>	<b>11</b>
1- Les premières collections de l'Antiquité et du Moyen-Âge .....	11
2- La naissance de l'archéologie .....	13
3- Les premiers musées .....	14
<b>II- Romantisme, conquête européenne du monde et ses conséquences sur l'archéologie et les musées .....</b>	<b>16</b>
1- La conquête européenne du monde .....	16
2- Le mouvement romantique.....	18
3- L'évolution des institutions muséales .....	24
<b>III- Les premiers pas du tourisme culturel à connotation archéologique.....</b>	<b>26</b>
1- Le « Grand Tour ».....	26
2- L'émergence du tourisme moderne.....	27
<b>IV- Le XX<sup>ème</sup> siècle et ses mutations socio-économiques .....</b>	<b>28</b>
1- Les congés payés et l'émergence du tourisme de masse.....	29
2- Le patrimoine et les musée de la seconde moitié du XX <sup>ème</sup> .....	32
3- La situation au Maroc.....	39
<b>V- L'évolution du tourisme .....</b>	<b>42</b>
1- Un phénomène devenu incontournable .....	42
2- Les nouvelles formes de tourisme .....	44
3- Sociologie du tourisme et des pratiques culturelles .....	46
<b>VI- L'évolution de la notion de patrimoine : vers une démarche holistique .....</b>	<b>52</b>
1- Révolution Française, Turath et patrimoine mondial.....	52
2- Evolution contemporaine du concept de patrimoine au Maroc.....	61
3- Le patrimoine mondial au Maroc .....	66
4- Patrimoine, tourisme et développement local .....	68
5- Patrimoine et économie .....	72
<b>VII- L'évolution contemporaine des musées .....</b>	<b>74</b>
1- Les différents types de musées.....	76
2- les derniers développements contemporains au Maroc en terme de musées .....	81
<b>VIII- Musées et patrimoine : une approche holistique .....</b>	<b>92</b>
1- La connaissance des attentes du public et le marketing touristique .....	94
2- De la nécessaire association des différents acteurs .....	98
3- Les différentes stratégies muséographiques .....	105
4- Produits annexes et insertion dans l'offre touristique .....	114

<b>IX- Conclusion .....</b>	<b>117</b>
<b>DEUXIEME PARTIE - ETUDES DE CAS.....</b>	<b>119</b>
<b>I- Les différents champs d'investigation retenus .....</b>	<b>120</b>
1- Historique du site .....	121
2- L'histoire du projet : jeu d'acteurs et approche technique .....	121
3- Les choix muséographiques .....	122
4- Equipements et activités connexes .....	122
5- Gestion, intégration touristique et politique de communication .....	123
6- Impact en terme de développement local .....	123
7- Méthodologie .....	124
<b>II- Les expériences sélectionnées.....</b>	<b>125</b>
1- Les critères de sélection .....	125
2- Les expériences présélectionnées et les trois études de cas retenues .....	127
<b>III- Pointe à Callière, musée d'Histoire et d'Archéologie de Montréal .....</b>	<b>137</b>
1- L'histoire du site.....	137
2- L'histoire du projet.....	140
3- L'architecture et les choix muséographiques .....	144
4- Les choix muséographiques .....	148
5- La gestion .....	152
6- Les manifestations et équipements annexes.....	155
7- L'insertion dans l'offre touristique et culturelle et l'impact du musée .....	157
<b>IV- Le musée gallo-romain du site de Saint-Romain en Gal.....</b>	<b>159</b>
1- L'histoire du site.....	159
2- L'historique du projet : architecture et choix muséographiques .....	162
3- Jeu d'acteurs .....	173
4- Les processus de gestion et d'organisation .....	176
5- L'impact en terme de fréquentation et les liens avec la population locale .....	178
6- Les événements et équipements annexes .....	179
7- Intégration dans l'offre touristique et culturelle.....	185
<b>V- Les musées archéologiques de Saragosse : la Route de Caesaraugusta .....</b>	<b>188</b>
1- La nature des vestiges archéologiques .....	188
2- L'histoire du projet et du processus décisionnel .....	191
3- Architecture et intégration urbaine.....	193
4- Choix muséographiques .....	196
5- Manifestions et Equipements annexes .....	200
6- Insertion dans l'offre touristique et culturelle .....	201
7- L'impact touristique .....	203
<b>VI- Conclusion .....</b>	<b>206</b>
<b>TROISIEME PARTIE - TENTATIVE D'INTERPRETATION DU SITE DE CHELLAH .....</b>	<b>210</b>
<b>PREMIER CHAPITRE - HISTOIRE DU SITE DE CHELLAH .....</b>	<b>211</b>

<b>I- Préalables à l'étude du site de Chellah.....</b>	<b>211</b>
1- Etat des lieux au niveau du patrimoine et des musées à Rabat .....	211
2- Le tourisme à Rabat : état des lieux et perspectives de développement .....	214
3- Le projet d'aménagement du Bouregreg.....	217
4- Une trop faible intégration des thématiques culturelles et patrimoniales ?.....	223
5- Rôle du site de Chellah.....	226
<b>II- Histoire du site de Chellah .....</b>	<b>228</b>
1- Données historiographiques sur Chellah.....	228
2- Situation et site de Chellah.....	232
<b>III- De la préhistoire à la période punico-phénicienne .....</b>	<b>236</b>
1- Une période protohistorique peu connue .....	236
2- La période phénicienne : une fondation tyrienne ou carthaginoise ?.....	237
<b>IV- L'écllosion de la cité maurétanienne.....</b>	<b>242</b>
1- Les transformations d'une place commerciale locale en une cité maurétanienne .....	243
2- Une cité maritime prospère ouverte au commerce international.....	248
3- La Sala maurétanienne : symbole d'une civilisation originale et brillante .....	250
<b>V- La période romaine.....</b>	<b>254</b>
1- De l'époque maurétanienne à l'occupation romaine : rupture ou continuité ? .....	255
2- Description de Sala à travers les sources écrites latines : une ville d'importance .....	256
3- Histoire de la découverte archéologique de Chellah.....	258
4- Poids et vie politiques de la Sala romaine.....	263
5- continuité et changements de la Romanité.....	267
6- Une place commerciale d'importance tournée vers la péninsule ibérique.....	276
<b>VI- De Rome à L'Islam.....</b>	<b>279</b>
1- Maintien ou déclin de la Romanité ?.....	279
2- la question de la durée de la persistance de la vie urbaine .....	281
3- la période Almohade .....	283
<b>VII- La nécropole Mérinide .....</b>	<b>286</b>
1- Les Mérinides : une dynastie en quête de légitimité .....	286
2- Abou el Hassan, bâtisseur de Chellah .....	288
3- Les différents éléments du site mérinide.....	290
4- Un vaste projet urbanistique visant à légitimer le pouvoir mérinide .....	299
5- Les éléments architecturaux et artistiques du sanctuaire .....	300
6- Le patrimoine immatériel.....	312
<b>DEUXIEME CHAPITRE- L'INTERPRETATION DU SITE .....</b>	<b>324</b>
<b>I- Les enseignements à tirer de l'enquête.....</b>	<b>324</b>
1- Méthodologie de l'enquête.....	324
2- Les premiers résultats de l'enquête .....	325
<b>II- Etat des lieux scientifiques et culturels .....</b>	<b>326</b>
1- La dimension scientifique entourant le site.....	326
2- La dimension culturelle.....	328

<b>III- Les données touristiques</b> .....	<b>335</b>
1- L'accessibilité et l'accueil.....	336
2- Marketing, communication et connaissance des publics .....	338
3- Mise en réseau du site et commercialisation, Tarifs, billetterie .....	340
4- Evénements et activités connexes .....	341
5- Equipements connexes à la visite pure.....	342
<b>IV- Principaux axes d'interprétation du site</b> .....	<b>343</b>
1- Chellah antique, creuset de contacts culturels dont le Maroc actuel est l'héritier .....	345
2- Chellah, nécropole mérinide, projet urbanistique d'une dynastie, les Mérinides. ....	359
3- Le patrimoine immatériel : Chellah terre de légendes et inspiratrice des écrivains.....	364
4- Les projets urbains de l'agglomération de Rabat-Salé aujourd'hui. ....	366
<b>V- Les éléments pratiques du musée de site</b> .....	<b>373</b>
1- Equipements annexes et communication .....	373
2- Le financement du projet.....	376
3- Association de la population, volet social et gouvernance.....	379
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>383</b>
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>389</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>414</b>

## INTRODUCTION GENERALE

« Au-delà de la tour solitaire, en remontant le cours du Bouregreg, on arrive à la mystérieuse Chellah. [...] C'était une petite ville qui a tout précédé dans ce grand site : phénicienne peut-être, puis poste avancé des Romains. Divers conquérants berbères se la sont disputés.[...] 200 années d'abandon et de silence, puis, que faire de cette Chellah délaissée aux confins du bled ? Une nécropole pour les Mérinides. [...] Ils ont là quelques uns de leurs tombaux et puis, tout reste livré aux caprices du temps, et Chellah devient un poème de mélancolie.<sup>1</sup> »

Ce témoignage datant des années 1930 émane d'un voyageur français fasciné par l'atmosphère des ruines de Chellah situées à Rabat au Maroc. Ce site archéologique situé à 2 kilomètres du centre de la capitale marocaine abrite les vestiges d'une ville antique remontant au VII<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ et dont la majeure partie des ruines provient de l'époque romaine. Cette ville antique fait partie d'un ensemble plus vaste qui consiste en une nécropole du XIV<sup>ème</sup> siècle abritant les dépouilles des Sultans Mérinides. Les impressions que nous livre l'auteur de cette description poétique n'ont pas pris une ride tant le patrimoine archéologique fascine toujours autant les touristes du monde entier en quête d'émotions devant les vestiges du passé. Mais comme cela est suggéré à la fin de ce témoignage, Chellah est quelque peu entré en léthargie. Cette mise en sommeil se traduit par un état de semi abandon à tel point que le site est malheureusement aujourd'hui menacé si rien n'est réalisé pour le mettre en valeur, le protéger et favoriser sa compréhension et sa découverte.

Cette situation actuelle de Chellah occupe le cœur de cette recherche. Devant ce bref état des lieux du site à ce jour, il convient de s'interroger sur la pertinence de la création d'un musée de site à Chellah ainsi que sur les moyens et les objectifs d'une telle entreprise. Pour mesurer la pertinence de cette question, il apparaît nécessaire de la replacer dans le contexte global de la question du patrimoine culturel appréhendé sous l'angle des musées de site archéologique considérés comme des leviers de développement local, principalement grâce au tourisme.

---

<sup>1</sup> LAVAUD, Alain, 2006, Rabat-Salé, années 20, Editions La Croisée des Chemins, Casablanca, p.58

L'intégration par les musées de site des mutations liées au patrimoine, aux sites archéologiques et à la muséologie rend possible cette transformation en vecteur de développement. Cela passe en premier lieu par le changement du rôle traditionnel élitiste de la science archéologique et de l'Histoire, qui ne s'intéressaient jadis qu'aux puissants, vers une implication moderne qui inclut le temps long et les individus à travers les problématiques économiques, sociales ou encore culturelles. Ces représentations liées à la Nouvelle Histoire et à la Micro Histoire confèrent un rôle nouveau à la muséographie qui s'émancipe d'une approche uniquement esthétique pour devenir plus pédagogique, moins élitiste en se basant sur l'émotion et en utilisant les nouvelles technologies. Par ailleurs, l'impact de la montée en puissance du tourisme qui induit de nouveaux modes de consommation touristique-culturelle favorisant la diversité des publics des musées, l'internationalisation du concept de patrimoine due à la montée en puissance de l'Unesco et à l'élaboration de chartes internationales, apparaissent comme l'expression de nouveaux paradigmes.

Si le patrimoine jusqu'à aujourd'hui était et est encore parfois tiraillé entre deux positions avec d'une part, une volonté d'étudier, de conserver et de préserver, généralement propre au secteur culturel et scientifique, et par ailleurs, une mission d'animation de plus en plus légitimée par les territoires et liée à la sphère économique et touristique, notre travail a pour but de montrer dans quelle mesure la réconciliation de ces deux approches peut permettre de répondre aux objectifs de développement durable pour tout projet à connotation patrimoniale, à condition qu'approches scientifique et touristique soient associées le plus en amont possible afin d'élaborer un processus de mise en valeur faisant la part belle à la pluridisciplinarité.

Cette opportunité de développement basée sur la culture, les musées et l'archéologie ne saurait se limiter aux pays riches et offre des perspectives de croissance non négligeables pour les pays émergents, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de leurs indicateurs socio-économiques.

Or, le Maroc, pays aux origines fort anciennes, présente de fortes potentialités en ce qui concerne la mise en valeur du patrimoine. Il semble par conséquent légitime de s'interroger sur les possibilités offertes au Maroc pour se réconcilier avec son passé à ce jour en partie occulté ou mal connu afin de le transformer en vecteur de développement identitaire, culturel et économique, gage de durabilité.

Afin de répondre à cette problématique, le but de ce travail est dans un premier temps d'analyser les facteurs qui permettent de transformer les sites archéologiques en musées vecteur de développement local, entendu ici dans sa dimension politique, participative, territoriale, cognitive et économique afin de proposer dans une deuxième étape un pré projet de mise en valeur opérationnelle du site de Chellah. Ce dernier présente en effet un patrimoine tout à fait unique façonné par les différentes civilisations ayant influencé le Maroc contemporain.

La valorisation du patrimoine culturel marocain est observée ici comme un levier de développement pluriel. Outre les effets de développement global indéniables qu'elle induit, elle s'inscrit également dans une optique éducative et d'ouverture faisant office de remède quant à la tentative de réappropriation obscurantiste engendrant repli et crispation identitaires. Cette valorisation au niveau marocain demeure par ailleurs pour le moins minorée et nombre d'éléments patrimoniaux sont laissés à l'abandon. Le site de Chellah illustre cette tendance et il a par conséquent rapidement retenu notre attention, notamment en raison de son caractère exceptionnel du point de vue historique et patrimonial mais également du fait de sa localisation à Rabat, capitale du royaume. Ce site rassemble des témoignages allant de l'époque phénico-punique jusqu'à la période des sultans mérinides. Peu de sites marocains abritent un éventail aussi large de l'histoire nationale. Il nous est donc apparu opportun de proposer un schéma de développement global basé sur la mise en valeur de Chellah en étudiant au préalable le contexte marocain.

Afin d'apporter des réponses à notre problématique, notre travail de recherche consiste à utiliser une approche globale et pluridisciplinaire centrée sur les Sciences Humaines et Sociales. Ce travail se décline autour de trois grandes parties.

La première s'appuie sur le temps long et les grandes transformations historiques de façon à asseoir la conceptualisation des notions relatives à notre étude. Cette partie nous permettra de dresser l'historique des modifications qu'ont connu l'archéologie, les musées et le patrimoine pour que l'on soit en mesure de mettre en exergue les tendances lourdes du passé abordées dans leur évolution depuis l'Antiquité principalement dans les pays occidentaux mais aussi au Maroc. Elle démontre en particulier l'impact de la conquête européenne sur l'apparition de l'archéologie et de la protection du patrimoine dans les pays colonisés et les

rôles qu'ont joués les voyages culturels et ethnologiques dans l'introduction des notions gravitant autour de l'archéologie, du patrimoine et du tourisme. Le « Grand Tour », voyage initiatique sur les rives de la Méditerranée en est le bon exemple.

Après avoir analysé les permanences et les ruptures qui ont émaillé ces processus, un éclairage sur les thématiques actuelles entourant l'archéologie, les musées et le patrimoine s'impose avec un focus réalisé sur la situation marocaine en la matière. Cette mise au point consiste par conséquent à analyser les concepts et les notions contemporaines de ces thématiques. Que signifient ces notions actuellement ? Quelles disciplines sont les mieux à même de les expliquer ? Comment notre travail se positionne-t-il en fonction des différentes perceptions qui entourent ces différentes thématiques ?

Cette mise en relief des conceptions actuelles, analyse également les pratiques du grand public par rapport aux produits culturels dont le patrimoine fait partie.

Cet axe nous permet d'obtenir des critères sur lesquels il devient possible de se baser pour comprendre les facteurs de réussite quant à une mise en valeur réussie d'un musée de site dans une perspective de développement local.

La deuxième partie est consacrée aux études de cas de musées de sites archéologiques déjà existants. Cette étude nous permet de dégager des critères d'exemplarité débouchant sur une proposition de mise en valeur du site de Chellah à Rabat.

Elle se penche sur les musées de site archéologique suivants : Pointe à Callière, musée d'histoire et d'archéologie de Montréal, le musée gallo-romain du site de Saint-Romain en Gal et les musées de site de la Route de Caesaraugusta de Saragosse. L'objectif consiste à s'arrêter sur les caractéristiques de chaque cas, sur le plan historique, politique, au niveau des procédés de mise en valeur, de la gestion ainsi qu'en ce qui concerne le degré d'implication de la population et par voie de conséquence, la contribution de ces musées de site au développement local, à l'éducation. La méthodologie utilisée pour les études de cas a pour but d'analyser les musées de site grâce à des méthodes spécifiques de recueil d'informations. Ils impliquent cependant un vaste travail d'entretien, d'enquêtes et de compilation de données. Ainsi, le premier aspect concernant le recueil d'informations et de données sur le site se fera grâce à l'étude des sources historiographiques. Le deuxième point s'attellera à étudier l'historique du projet de mise en valeur du site. Cette étape de notre démonstration est appréhendée grâce à une série d'entretiens avec les acteurs gravitant autour de la sphère du

musée et des problématiques de la conservation et de la valorisation. L'objectif de cette démarche repose sur la collecte de tout un ensemble de données concernant les autres axes de notre travail de recherche : des informations portant sur les choix muséographiques, les activités annexes, la gestion, la politique touristique, la politique de communication, la connaissance des publics ou encore l'impact en terme de développement local. La finalité est de se baser sur les points positifs et négatifs des études de cas afin de dégager des indicateurs permissifs et théoriques quant à la réussite d'un musée de site archéologique.

Dans une troisième partie, une analyse plus précise et élaborée de la nécropole de Chellah succède à ces études de cas. Notre approche relative à ce site ne se limite pas à ce dernier et elle le dépasse en analysant son contexte historique, politique et socioculturel, en l'occurrence les données relatives à la ville de Rabat. Sur le plan méthodologique, une approche scientifique et archéologique poussée à connotation historiographique mais aussi les séries d'entretiens avec les personnes impliquées dans la gestion du site sont abordées de façon similaire à la démarche utilisée pour les études de cas. Néanmoins, cette démarche sera plus élaborée et inclura une vaste enquête de terrain destinée au public afin de mettre en avant des thématiques favorisant une mise en valeur réussie du site. Enfin, des propositions opérationnelles de mise en valeur de Chellah seront élaborées à partir de l'ensemble des données rassemblées et des analyses effectuées. Ces propositions pour muséaliser le site de Chellah présentent une finalité opérationnelle destinées aux décideurs politiques locaux, nationaux mais aussi aux organismes internationaux en charge de protéger et de mettre en valeur le patrimoine.

**PREMIERE PARTIE - L'EVOLUTION DES  
CONCEPTS D'ARCHEOLOGIE, DE MUSEE ET  
DE TOURISME**

Le survol historique des mutations de l'archéologie, des musées et du patrimoine, donne la possibilité de comprendre les permanences et les ruptures qui ont émaillé ces concepts à la fois dans les pays occidentaux et au Maroc. Cette analyse est complétée par une mise en lumière des notions telles qu'elles sont appréhendées actuellement afin de dégager des premiers indicateurs sur les tendances liées aux musées de sites appréhendés en tant que levier de développement local.

## **I- L'archéologie et les musées fruits du mouvement intellectuel de la Renaissance**

### ***1- Les premières collections de l'Antiquité et du Moyen-Âge***

L'Antiquité et le Moyen-Âge ne font pas figure de page vierge concernant l'histoire du patrimoine, de l'archéologie et des musées. Ces époques ont permis des évolutions notables au niveau du développement de ces différentes notions.

Dès la Préhistoire, les hommes ont rassemblé des objets. Ils constituaient ainsi des formes de butin. Cette tendance est également attestée dans les civilisations antiques d'Égypte ou de Mésopotamie, en particulier autour des tombes des personnages importants<sup>2</sup>. La civilisation gréco-latine va introduire les œuvres d'Art à cette notion de collections. Ainsi, Verrés, homme politique romain et propréteur de Sicile vers -70 avant Jésus-Christ, n'hésite pas à faire main basse sur les œuvres d'art de l'île. Les Verrines<sup>3</sup>, discours rédigés par Cicéron pour dénoncer cette exploitation et cette appropriation des œuvres d'art, attestent ainsi de l'existence de collectionneurs d'œuvre d'art pendant l'Antiquité romaine.

---

<sup>2</sup> Sur cette thématique des premiers collectionneurs, on se référera à : Cabanne, Pierre, 2003, *Les Grands Collectionneurs*, Ed. de l'Amateur, Paris

<sup>3</sup> Cicéron, *Accusationis in C. Verrem liber VII*. Oratio decima, Imprimerie Libert, Paris, p.80

Pendant cette période de l'Antiquité romaine, certains objets étaient considérés comme *patrimonium*<sup>4</sup>. Dans le droit romain, le *patrimonium* correspond à l'ensemble des biens des familles envisagés en tant qu'héritage, transmission. Les objets formant des butins de guerre obtenaient une acceptation plus large. En effet, ils étaient considérés comme *res publica* et appartenaient à tout le monde. Ces objets étaient portés en triomphe dans la ville et admirés pour leur symbolique. Ils étaient ensuite placés dans des temples où on leur vouait un culte en tant qu'objets symbolisant la grandeur de Rome. Cette notion illustre le culte d'objets sacrés.

Au Moyen-Âge, les églises prennent la relève des temples antiques dans la conservation des objets qui deviennent des reliques bienfaitrices ayant des vertus miraculeuses. Au niveau de la possession individuelle, les collections des rois et de certains ecclésiastiques se développent. Ces objets ont une valeur symbolique et sont présentés comme des trésors. Des meubles, des tapisseries font aussi partie de ces collections et sont transportés dans les palais des princes en fonction des mouvements de cours.

A ce Moyen-Âge européen correspond l'âge d'or de la civilisation arabo andalouse et c'est ici principalement le livre qui fait l'objet de collections. Les sultans se constituent ainsi des collections de livres impressionnantes. C'est ce que relate notamment Oleg Grabar dans son ouvrage consacré à l'art islamique<sup>5</sup>. L'écrit et l'art de la calligraphie occupent en effet une place prépondérante dans la culture arabo islamique et les manuscrits, à l'image des contes des Mille et Une Nuits, sont à l'origine de vastes collections que l'on retrouve chez les élites politiques, économiques et culturelles. Les premiers objets islamiques sont aussi découverts chez les Européens à cette période par le biais des contacts commerciaux, économiques ou des Croisades. Ces objets sont le plus souvent arrivés en Europe via les trésors d'église. Ainsi, ivoires, cristaux et tissus islamiques ont servi de reliquaires. Mais c'est surtout L'Égypte fatimide qui a beaucoup fourni l'Occident en objet de luxe, comme en témoigne l'aiguière aux oiseaux en cristal du X<sup>e</sup> siècle, actuellement au musée du Louvre et qui appartenait au trésor de l'abbaye de Saint-Denis.

---

<sup>4</sup> Sur cette notion de *patrimonium*, voir Babelon, Jean-Pierre et Chastel, André, 1994, *La notion de patrimoine*, Liana Lévi, Paris

<sup>5</sup> Grabar, Oleg, 1996, *L'ornement, formes et fonctions dans l'art islamique*, Paris, Editions Flammarion, pp.60-61

## **2- La naissance de l'archéologie**

La prise de Constantinople par les Turcs se traduisant par l'exil d'intellectuels imprégnés de culture gréco-latine, la redécouverte des auteurs de l'Antiquité et leur diffusion rendue possible grâce à l'invention de l'imprimerie, les grands voyages de découverte vers des terres jusque-là inconnues, les travaux de Nicolas Copernic et de Galilée sur la place de la terre dans l'univers favorisent l'essor d'un mouvement intellectuel dans lequel l'archéologie puise ses racines : la Renaissance.

Tout comme les auteurs anciens, les vestiges de l'Antiquité sont redécouverts. Ainsi, on porte à l'égard des ruines existantes un regain d'intérêt. Mais des fouilles sont également pratiquées dans la mesure où la physionomie des villes évolue profondément, en Italie en particulier. Rome, capitale du monde chrétien, connaît ainsi sous l'égide des papes une série de travaux visant à remodeler son visage. Ces grands travaux se traduisent par des percées et des éventrations du sous-sol qui permettent d'exhumer les vestiges de la Rome antique. Nombre de sources écrites montrent que les papes éclairés et l'aristocratie romaine, cette dernière étant pétrie de culture gréco-latine, interdisent d'emblée la destruction de ces découvertes. Ces mêmes sources prouvent que des artistes comme Michel-Ange<sup>6</sup> et Raphaël<sup>7</sup> sont mandatés par l'autorité papale pour inventorier l'ensemble des monuments antiques mis au jour durant cette période.

La redécouverte de ces œuvres d'Art associe pouvoirs publics, intellectuels et artistes. Elle prend naissance dans une optique de sauvetage grâce à la réalisation de travaux d'aménagement. Cette archéologie de sauvegarde s'intéresse uniquement aux œuvres monumentales et met de côté les témoignages plus modestes déconsidérés en raison de leur faible valeur esthétique.

---

<sup>6</sup> La biographie de Michel-Ange réalisée du vivant de l'artiste par son élève Condivi atteste de cette participation à l'inventaire des monuments antiques dans la Rome papale. Ascanio Condivi, 2006, *Vie de Michel-Ange*, Flammarion, Paris.

<sup>7</sup> Dans sa biographie dédiée à Raphaël Sanzio, Giorgio Vasari, contemporain de l'artiste, évoque le rôle de Raphaël à la cour papale de Léon X en tant que coordinateur des fouilles archéologiques dans la ville éternelle. Giorgio Vasari, 1983, *Les Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes*, volume 5, Raphaël, Léonard et Giorgione, Edition Berger-Levrault, Paris.

### **3- Les premiers musées**

Le mot musée, dans son acception moderne, apparaît en Italie dans la seconde moitié du XV<sup>ème</sup> siècle. Les carnets de route des voyageurs ou des artistes mettent en lumière les collections de tableaux et de sculptures, qui leur sont offerts au regard par les princes italiens à l'intérieur des cours et des jardins ou dans les galeries. A Florence, la galerie des Offices voulue par les Médicis se prolongeant jusqu'au Palais Pitti via le Ponte Vecchio en est l'illustration parfaite. Ces « premiers musées » associent les notions d'œuvre d'art, de collection et de public, posant ainsi les éléments constitutifs du futur musée des arts.

En outre et parallèlement à cette redécouverte du passé antique qui marque la Renaissance, les correspondances d'intellectuels à travers toute l'Europe des temps modernes<sup>8</sup> nous permettent d'appréhender le phénomène des cabinets de curiosité. Les souverains européens, les nobles et les bourgeois fortunés rassemblent autour de leurs collections d'objets contemporains toutes sortes d'objets insolites (monnaies, inscriptions, statuettes, poteries, outils préhistoriques) ramenés des sous-sols de contrées parfois lointaines. Ces cabinets de curiosité sont les ancêtres des futurs musées et jettent les fondements de diverses sciences dont l'Archéologie. Les gestionnaires de ces collections sont appelés « antiquaires ». Ces derniers se constituent en véritable réseau paneuropéen tout au long du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Le musée et la collection publique, tels que nous les connaissons aujourd'hui, sont une invention relativement récente, puisqu'elle date du XVIII<sup>ème</sup> siècle, et peut être considérée comme le fruit de la Philosophie des Lumières. En France, c'est la Révolution qui met en place les premiers musées, pour, d'après les actes juridiques entérinant la transformation du Palais du Louvre en musée, mettre à la disposition des citoyens les œuvres d'art des collections royales ou celles qui ont été confisquées aux nobles. Le musée, lieu officiel de l'exposition de l'art, occupe dès lors une place centrale dans la vie de la cité.

Le but du musée, institution publique au départ, est de rendre accessible à tous le patrimoine collectif de la Nation, l'idée du beau et du savoir à travers une sélection d'objets. Le concept de Nation va particulièrement bouleverser la vision du patrimoine qui prévalait jusqu'alors. Le musée montre l'art, mais aussi la science, la technique, l'histoire, toutes les nouvelles disciplines porteuses de progrès et de modernité.

---

<sup>8</sup> On notera à ce sujet la thèse de Jean Guillemain soutenue en 2002 à l'Ecole des Chartes et portant sur l'antiquaire lyonnais Guillaume de Choul.

Les cabinets de curiosités vont peu à peu se transformer en véritables lieux de conservation des trouvailles archéologiques et vont faire de plus en plus figure de sociétés savantes par l'activité scientifique qu'ils exercent désormais en dehors de leurs murs. Cette évolution traduit ainsi une certaine ouverture vers l'extérieur.

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'Archéologie a par ailleurs pour vocation de sauvegarder des œuvres avec le développement de l'inventaire archéologique systématique. Ces œuvres sont entreposées dans les premiers musées archéologiques, à la fois lieux de conservation et de promotion d'activités scientifiques par le biais de fouilles. Le Musée de Naples fait ainsi figure de premier musée archéologique créé en Europe pour abriter le fruit des fouilles de Pompéi et d'Herculanum. C'est Charles de Bourbon, imprégné par l'esprit des Lumières, qui impulse sa création. Toujours dans la péninsule italienne, le peintre vénitien Piranèse, installé à Rome, devient au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle le spécialiste des paysages avec ruines et croque dans ses eaux fortes des monuments antiques, en particulier ceux situés dans la ville éternelle. Son style fait des émules auprès des Français et des Britanniques venus étudiés à Rome. A l'image des architectes Robert Adam et Robert Wood, ces artistes réalisent des recueils consacrés aux sites archéologiques de Grèce et du Proche-Orient. Ce mouvement piranésien de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle illustre le goût pour l'archéologie.

A l'époque, la mission première de l'Archéologie et du musée se concentre sur la conservation et l'étude du passé antique. Les choix de conservation et de mise en valeur des sites, ainsi que les décisions concernant la protection des objets découverts, sont guidés par des principes basés sur l'esthétisme et la monumentalité. La finalité des premiers musées archéologiques est donc de conserver les trésors issus des fouilles. L'Archéologie ne concerne par ailleurs qu'une minorité de notables et apparaît bien souvent comme le fait des princes. La compréhension de ce passé et l'accès aux premières collections d'art antique n'intéresse qu'une petite élite d'initiés.

En parallèle à cet intérêt pour l'Archéologie et les sciences en général dans le courant du XVIII<sup>ème</sup> siècle, se développe pendant cette même période le « Grand Tour », voyage initiatique sur les rives de la Méditerranée, Grèce et Italie puis Orient plus tard, qui consacre l'ouverture d'une aristocratie européenne vers les sciences et la culture. Le phénomène du « Grand Tour » se présente ainsi comme le premier exemple de tourisme culturel.

## II- Romantisme, conquête européenne du monde et ses conséquences sur l'archéologie et les musées

### 1- La conquête européenne du monde

Durant le XIX<sup>ème</sup> siècle, l'expansion européenne en Méditerranée se fait au détriment de l'Empire Ottoman et les archéologues suivent le mouvement. Des témoignages de ces missions archéologiques nous indiquent l'état d'esprit dans lequel les scientifiques partaient dans les contrées orientales<sup>9</sup>. L'idée est de s'appropriier scientifiquement et matériellement les richesses archéologiques des pays visités grâce à des missions scientifiques nationales. Ces missions sont constituées d'archéologues désormais professionnels et qui relèvent de grandes écoles nationales, comme l'Ecole française d'Athènes, ou de grands musées européens, comme le British Museum de Londres. L'objectif de ces missions est d'asseoir le regard scientifique sur le reste du monde et d'enrichir les musées européens pour en faire des sanctuaires des arts des grandes civilisations antiques. Si l'objet d'étude de l'archéologie était essentiellement la Grèce et la Rome antique, la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle voit se développer un goût pour l'Egypte, avec en particulier les campagnes de Bonaparte dans la région, ou la Mésopotamie avec une présence accrue des Occidentaux au Proche-Orient et dans le golfe arabo-persique.

Les Européens considèrent comme légitime leur main mise sur les sites archéologiques de ces pays au détriment des intellectuels et de la société autochtones. Ils pensent que leur mission civilisatrice doit primer sur l'intérêt des cultures locales à connaître leur passé. Les puissances européennes s'approprient ainsi ce passé antique prestigieux. En revanche, l'archéologie nationale est laissée de côté jusqu'à la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Un autre élément susceptible d'expliquer cette course scientifique se traduisant par des velléités en matière de découvertes archéologiques repose sur la naissance des Etats-nations.

---

<sup>9</sup> Agatha Christie Mallowan, « Chroniques de fouilles en Syrie » in « *Come, tell me how you live* », 1946, la romancière et l'archéologue. *Mes aventures au Moyen Orient*, traduction de Jean-Noël Liaut, Payot, Paris, 2005 ou encore Heinrich Schliemann, *Ilios, ville et pays des Troyens. Fouilles de 1871 à 1882*, avec une autobiographie de l'auteur, traduit par Egger, Paris, 1885 qui décrit l'état d'esprit de Schliemann dans sa soif de découverte archéologique.

La Révolution Française et l'occupation napoléonienne ont vu croître le sentiment d'appartenance nationale et la volonté de démontrer sa primauté pour les grands Etats du continent. Les Etats-nations en formation ont ainsi besoin de s'affirmer sur le terrain diplomatique et scientifique. L'archéologie leur offre l'opportunité de conjuguer ces deux objectifs. Ce mouvement de consolidation ou de naissance de la Nation a également des incidences majeures sur la notion de patrimoine culturel.

Les missions archéologiques européennes présentes en Orient ont pour objet la découverte de nouveaux sites ou la mise en valeur de l'existant. Il faut cependant souligner que ce qui est jugé comme devant être conservé et mis en valeur doit présenter un aspect remarquable de par ses caractéristiques esthétiques. Bien souvent, les œuvres exhumées des fouilles sont envoyées en Europe pour enrichir les musées des grandes capitales. Les sites redécouverts ou découverts sont également interprétés selon les mêmes critères. Seuls les éléments monumentaux sont préservés et étudiés. Les objets de la vie quotidienne ne présentant pas un caractère artistique sont détruits. L'archéologie, alors en lien avec les principes de la science historique de l'époque, ne s'intéresse en conséquence qu'aux témoignages des puissants.

La « redécouverte archéologique » du Maghreb antique s'inscrit dans ce mouvement européen de conquête du monde. Si c'est la colonisation française, postérieure aux missions archéologiques auxquelles nous faisons allusion, qui réalise les toutes premières investigations archéologiques sur le sol maghrébin, les motivations et l'idéologie qui entourent ces recherches sont similaires aux expéditions scientifiques menées au Proche-Orient.

Au Maghreb et par voie de conséquence au Maroc, ce sont donc les Français qui vont mener pour leur propre compte, sans associer les populations autochtones, un travail d'étude du patrimoine archéologique. Derrière cette sauvegarde d'une partie du patrimoine local, il y a une visée idéologique consistant à montrer l'importance de l'occupation romaine sur le sol maghrébin. Il s'agit ainsi de mettre en lumière une sorte de continuum avec la présence romaine afin de légitimer le processus de colonisation. Ces fouilles valorisaient principalement les vestiges des époques romaines de façon à mettre en avant la grandeur latine et sa portée civilisatrice. Les vestiges islamiques ont été en revanche très largement minorés et somme toute peu étudiés durant la colonisation française en Afrique du Nord.

Inutile de souligner que cette façon de faire entraîne des répercussions sur la manière dont les Marocains se représentent à ce jour le patrimoine préislamique.

## **2- Le mouvement romantique**

L'autre élément déclencheur ayant eu un impact important durant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle est le Romantisme. Ce dernier a une triple dimension servant dans tous les cas de ciment à la célébration de la Nation et de son passé :

- il recherche dans l'Histoire qu'il revisite les fondements et le prestige de la Nation et la justification de sa puissance actuelle
- il met en exergue le patrimoine monumental comme mémoire et symbole du génie de la Nation
- il s'enivre d'influences antiques et médiévales mais aussi orientales afin de susciter l'essence même du mouvement, à savoir l'exaltation des sentiments.

Dans la compétition qui fait rage pour asseoir leur prééminence en Europe et dans le monde, les Etats-nations, l'Angleterre, la France et l'Allemagne en formation se livrent une bataille de l'Histoire qu'elles revisitent en permanence. Si la dimension diplomatique et scientifique exposée plus haut a dominé pendant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Histoire nationale va faire l'objet d'âpres compétitions durant la seconde moitié de ce même siècle. Le Romantisme nourrit le sentiment national en formation à l'aide d'arguments puisés dans l'Histoire. Il recherche en premier lieu dans le Moyen-Âge des actes glorieux de jadis. Pour cela, il recrée un Moyen-Âge où Ivanhoé<sup>10</sup> devient par exemple le champion anglais de la bravoure.

Le Moyen-Âge tend pourtant à être supplanté par l'Antiquité à la fin de la période romantique. Ce mouvement peut être interprété comme un aboutissement. Napoléon III, passionné d'Archéologie, recentre la science archéologique sur le sol national et le Musée des Antiquités Nationales est créé. Le Château de Saint-Germain-en-Laye abrite donc à partir de 1867 les collections issues des fouilles archéologiques effectuées sur le territoire national. Le

---

<sup>10</sup> Ivanohé apparaît comme une des premières fictions historiques. Ce livre a été écrit en 1819 par le romancier Walter Scott et s'inscrit dans cet intérêt accordé au Moyen-Âge par le mouvement romantique.

Louvre ne comprenait à l'époque que des œuvres étrangères pour ses collections archéologiques. L'Empereur veut justifier de la présence sur le sol français d'ancêtres bien plus anciens que ceux célébrés par la puissance montante de l'époque : la Prusse. Les Gaulois sont désormais considérés comme ceux ayant engendré la civilisation française. Les relations bilatérales entre Prusse et France sont particulièrement tendues tout au long du siècle, chacune revendique en effet une domination continentale. L'usage de l'Histoire peut être perçu comme un moyen utilisé pour légitimer la supériorité d'un Etat à l'égard de l'autre.

L'Archéologie européenne jusque-là exclusivement tournée vers les mondes méditerranéens et orientaux devient ainsi nationale. C'est grâce à une montée des nationalismes en Europe et à l'apparition des sentiments d'appartenance nationale que l'Archéologie occupe le devant de la scène. Elle doit offrir aux citoyens en devenir des éléments d'appropriation de leur identité par le biais d'une Histoire commune et partagée.

Le patrimoine monumental obtient en outre durant cette période une reconnaissance jamais consentie auparavant. La Révolution Française a joué un rôle déterminant dans l'évolution de la notion de patrimoine. On passe ainsi du principe de patrimoine individuel, familial, se transmettant de père en fils à celui d'un patrimoine commun, hérité de l'Histoire de la Nation. Ce patrimoine, ce sont des hommes, des faits historiques et bien entendu des monuments par rapport auxquels toute une Nation peut s'identifier et se glorifier. Le patrimoine fait donc figure de point d'appui à l'élaboration du sentiment d'appartenance à la Nation. La Révolution Française a lancé les bases d'un renouveau du patrimoine architectural et archéologique appréhendé en tant qu'outil d'identification à caractère national. Les premiers pas de la République et le premier Empire prolongent cet intérêt pour le patrimoine. En outre, certains bâtiments liés à l'Ancien Régime ont été livrés à la vindicte populaire, d'autres ont servi de carrières de matériaux de construction et ont disparu (abbaye de Cluny, abbatial de Vézelay, plusieurs châteaux, etc.) ; ce contexte de destruction fait naître des réactions dans les instances gouvernantes. L'Abbé Grégoire s'insurge ainsi contre ces destructions et invente la notion de vandalisme<sup>11</sup>. En 1790, une intervention de Charles de Talleyrand à l'Assemblée constituante prône la conservation des « chefs d'oeuvre des arts ». L'Assemblée crée la « Commission des Monuments », chargée d'étudier le sort des « monuments des arts et des

---

<sup>11</sup> Le 31 août 1794 (14 fructidor an II), l'Abbé Grégoire prononce devant la Convention nationale, son "Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer" et plaide pour la conservation de la "propriété du peuple". Adoption le même jour du décret concernant le vandalisme.

sciences ». L'idée de conserver les témoignages de l'Ancien Régime circule et en 1795, Alexandre Lenoir est nommé pour créer le premier musée des monuments français<sup>12</sup>, où il rassemble les fragments d'architecture qu'il parvient à sauvegarder.

Durant la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, les travaux d'Hausmann, l'émergence d'une classe bourgeoise désormais fortement impliquée dans les Arts et les Sciences entraînent une prise de conscience de la nécessité de protéger le patrimoine architectural<sup>13</sup>. En 1830, le ministre de l'intérieur François Guizot crée le poste d'inspecteur des monuments historiques qu'il attribue à Ludovic Vitet, puis en 1834 à Prosper Mérimée. La mission de l'inspecteur des monuments historiques est de classer les édifices et de répartir les crédits d'entretien et de restauration. En 1837, la commission des monuments historiques est créée, elle est composée de sept bénévoles, elle fait un travail d'inventaire, de classement et d'attribution des crédits. Elle se charge également de former les architectes qui interviennent sur les monuments (à commencer par Eugène Viollet-le-Duc). En 1840, la commission publie sa première liste qui compte 1034 monuments historiques. Le XIX<sup>ème</sup> siècle invente encore les architectes des monuments historiques, en 1893 a lieu le premier concours d'architecte en chef des monuments historiques (ACMH), enfin en 1907 un décret fixe le statut des ACMH. Cette évolution en faveur du patrimoine se prolonge jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle avec les lois de Décembre 1913<sup>14</sup> sur la notion de périmètre et celle de Mai 1930<sup>15</sup> qui étend la notion de monument historique à celle de zone.

Dans les autres pays européens, on assiste à un mouvement à l'égard du patrimoine avec des différences quant à l'approche préconisée dans les processus de sauvegarde et de réhabilitation.

En Angleterre, John Ruskin<sup>16</sup> et William Morris<sup>17</sup> militent pour une préservation des monuments en intégrant une approche diachronique permettant d'appréhender leur évolution.

---

<sup>12</sup> Ce premier Musées des monuments français se situait dans l'actuelle Ecole des Beaux Arts située rue Bonaparte dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

<sup>13</sup> On citera également sur ce sujet les écrits de Victor Hugo sur la question de la sauvegarde du patrimoine et notamment l'article « *Guerre aux démolisseurs* » paru dans la Revue des deux mondes en 1832.

<sup>14</sup> La loi de Décembre 1913 institue la notion de périmètre dans le classement des monuments historiques. Un périmètre de protection de 500 mètres est étendu autour des monuments pour mieux en assurer la sauvegarde.

<sup>15</sup> La loi de Mai 1930 est l'aboutissement des mutations ayant vu le jour depuis la Révolution Française autour de la notion de sauvegarde du patrimoine. Cette loi entérine la notion de zone de protection avec un intérêt particulier accordé aux sites naturels.

<sup>16</sup> John Ruskin (8 février 1819 - 20 janvier 1900) est un écrivain, poète, peintre et critique d'art britannique. Dans les *Sept Lampes de l'Architecture*, Ruskin définit l'architecture comme un être humain qu'il faut soutenir (en le

Ils font par ailleurs office de précurseurs en intégrant le temps long dans leur pensée. Ils considèrent que les témoins architecturaux du passé présentent une évolution comparable à celle des êtres humains sur le plan biologique et il convient de ne pas aller totalement à l'encontre de ces évolutions. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, Hardwicke Rawnsley<sup>18</sup>, proche de Ruskin et grand promoteur de la sauvegarde de l'environnement naturel, est à l'origine de la création en 1895 du « National Trust », fondation chargée de la protection du patrimoine architectural et naturel en Angleterre. Le National Trust fonctionne dès l'origine grâce aux contributions financières de ses membres. L'argent collecté est utilisé pour racheter des terrains ou des bâtiments à protéger. A noter que cet organisme existe toujours de nos jours et fonctionne sur le même mode. Cette place offerte aux associations et autres fondations privées dans la protection et la mise en valeur du patrimoine influence considérablement l'ensemble des pays anglo-saxons comme les Etats-Unis ou le Canada.

A l'inverse de la tendance intronisée par Ruskin, le sauvetage des monuments les plus menacés par l'usure du temps se traduit en France à la même époque par une surenchère architecturale ayant pour objet de monumentaliser châteaux, églises et même monuments antiques en réinterprétant le passé qui doit servir à glorifier la Nation en marche. Notons que cette démarche émane de la puissance publique et non d'une initiative privée comme en Angleterre. Viollet Leduc est l'architecte par qui le pouvoir impérial exprime sa volonté de redonner aux monuments français l'éclat perdu sous le poids des siècles. Son point de vue sur la restauration des monuments s'oppose à la simple conservation : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer, ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. »<sup>19</sup> En application de ces principes, Viollet-le-Duc modifia irrémédiablement plusieurs monuments, ce qui explique que son œuvre soit controversée, mais ceci permit souvent de les sauver. Viollet Leduc symbolise ainsi les excès du Romantisme. Toutefois, les principes de Viollet Leduc ont encore certaines permanences

---

restaurant le moins possible) mais qu'il faut aussi laisser mourir. Ainsi apparaissent deux visions de la restauration du patrimoine bâti. Ruskin sera soutenu par William Morris prônant la « non-restauration » avec la « Société pour la protection des bâtiments anciens ».

<sup>17</sup> William Morris (24 mars 1834 à Walthamstow, Essex - 3 octobre 1896 à Hammersmith, Londres) est un écrivain, poète, peintre, dessinateur et architecte britannique. Il participe avec Ruskin à la diffusion des principes mentionnés dans l'ouvrage les *Sept Lampes de l'Architecture*.

<sup>18</sup> Hardwicke Rawnsley (1851-1920) était un ecclésiastique, poète, écrivain. Ami de Ruskin, il est l'un des fondateurs du National Trust, fondation chargée de faire l'acquisition des monuments et espaces naturels devant faire l'objet d'une protection.

<sup>19</sup> Eugène de Viollet Leduc, 1880, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du 11<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle*, Bibliothèque d'Éducation et de Récréation, Paris

aujourd'hui en ce qui concerne les approches synchroniques<sup>20</sup> faisant appel à des reconstitutions par exemple.

De son côté, la Prusse, avec des architectes comme Karl Friedrich Schinkel<sup>21</sup>, se lance dans une entreprise de restauration similaire aux efforts mis en place par la France pour restaurer ses monuments historiques. Ainsi, Schinkel, l'architecte officiel du pouvoir usant des théories néo-classiques, achève l'édification de la cathédrale de Cologne d'après des plans du XIV<sup>ème</sup> siècle. Cela donne à la cathédrale gothique l'aspect qu'on lui connaît actuellement. Cette entreprise n'est pas sans rappeler les œuvres de Viollet Leduc.

L'architecte viennois Camillo Sitte<sup>22</sup> offre à la pensée germanique de la fin du siècle un positionnement original. Ce dernier, dans son œuvre consacrée à l'art de bâtir les villes<sup>23</sup>, rompt avec les théories urbanistiques d'Hausmann en France ou de Cerda en Espagne. En se basant sur l'observation de villes italiennes, il pense que la théorie urbanistique doit s'inspirer des canons du passé et intégrer non plus uniquement les monuments d'importance mais également les formes urbaines anciennes et préserver une partie de son patrimoine. Il récuse les lignes droites pour faire la part belle aux courbes et aux places des villes traditionnelles. Au regard de son positionnement, il s'inscrit dans une démarche romantique. C'est surtout sa prise en compte du patrimoine non monumental qui fait office d'innovation.

Ce mouvement européen de sauvegarde et de restauration des monuments est la première manifestation de la notion de patrimoine culturel au sens moderne du terme. En effet, ce processus d'appropriation de l'Histoire passe par les monuments, témoignage des hauts faits de la Nation. C'est donc l'ensemble des citoyens qui sont invités à s'approprier cet héritage commun fruit de leur Histoire et de leur culture. Ce mouvement contient donc certaines composantes du concept de patrimoine, notamment en ce qui concerne son appropriation par une population sur un territoire donné.

Cet élan de préservation du patrimoine paneuropéen qui marque le XIX<sup>ème</sup> siècle, introduit au Maghreb la notion de protection du patrimoine en exportant de la métropole la notion de

---

<sup>20</sup> L'approche synchronique consiste à ne mettre en valeur qu'une partie du monument à une époque donnée. Cette notion s'oppose à l'approche diachronique qui met en avant l'évolution du monument durant les différentes périodes de sa vie.

<sup>21</sup> Karl Heinrich Schinkel (1781-1841) était un architecte prussien à qui l'on doit deux des plus célèbres monuments de Berlin : la Schauspielhaus du Gendarmenmarkt et le Altes Museum.

<sup>22</sup> Camillo Sitte (1843-1903) était un théoricien de l'architecture et de l'urbanisme viennois.

<sup>23</sup> Sitte, Camillo, 1889, *L'art de bâtir les villes - l'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Vienne, traduction française : Daniel Wieczorec, éditions de l'équerre, 1980, format poche, point seuil, 1996

monuments historiques. En ce qui concerne le cas marocain qui nous intéresse ici, c'est le Maréchal Lyautey qui impulse dès 1912 la création d'un service des Antiquités, des Beaux-Arts et des Monuments Historiques<sup>24</sup>. Cet organe, s'il a aujourd'hui changé de dénomination puisqu'il est désormais appelé « Direction du Patrimoine », n'a somme toute guère évolué depuis son institutionnalisation.

La création du service des Antiquités, des Beaux-Arts et des Monuments Historiques est accompagnée par la mise au point d'un arsenal juridique qui consiste à classer les monuments historiques. Ce classement interdit toute modification et s'impose dans les plans d'urbanisme. 350 monuments historiques ont été ainsi classés pendant la période du Protectorat<sup>25</sup>.

Parallèlement à cette redécouverte du patrimoine réalisé par et pour les Européens, le Romantisme glorifie les sites archéologiques orientaux et méditerranéens mais également nationaux. La notion de patrimoine dans sa dimension culturelle du passé fait son chemin en tant qu'héritage commun fruit de l'Histoire. Le patrimoine archéologique apparaît comme un objet scientifique et historique qui fait partie intégrante de cette impulsion donnée en faveur de l'appropriation du passé par les citoyens naissants. Le XIX<sup>ème</sup> siècle est donc un premier pas vers la reconnaissance de ce patrimoine par le plus grand nombre bien que l'inventaire, la sauvegarde ou la restauration de ce dernier ait touché plus les classes supérieures, notamment la bourgeoisie alors en pleine ascension.

Tout le mouvement artistique des Romantiques va relayer et impulser la mode vers la Méditerranée et l'Orient. Pour l'artiste romantique, la mode est au voyage vers l'Italie puis des contrées jusque-là peu explorées. Les rives de la Méditerranée et de l'Orient, parallèlement au développement de l'influence diplomatique européenne dans ces pays, sont parcourues par les artistes romantiques. Ces derniers se font d'ailleurs connaître grâce à leurs représentations des sites archéologiques jusque-là inconnus. Ils s'enveloppent d'un passé disparu en goûtant à la contemplation de paysages pleins de chaleur. Ces artistes participent au goût pour les ruines antiques et à la mise à l'honneur de l'Orientalisme. On citera les voyages de Lamartine, Delacroix vers le Proche Orient pour le premier et le Maroc pour le second.

---

<sup>24</sup> Bulletin Officiel n°5 du 29 novembre 1912

<sup>25</sup> Source : Touzani, Amina, 2003, *La Culture et la politique culturelle au Maroc*, La Croisée des Chemins, Casablanca, p. 226

Les sites archéologiques nationaux n'ont pas été oubliés par cette période s'étalant sur toute la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'Empereur Napoléon III était, comme nous l'avons déjà dit, tout simplement passionné par cette discipline. Le site de Gergovie est ainsi fouillé tout comme celui que l'on suppose être Alésia. Des monuments à la gloire de Vercingétorix y sont érigés pour célébrer la dimension historique nationale du lieu. Plutôt que de mettre en valeur, on essaie de théâtraliser le lieu pour frapper l'imaginaire et inscrire l'événement historique qui s'y est déroulé dans l'imaginaire national. Si mise en valeur il y a, cette dernière reste dans la continuité de ce qui se faisait jusque-là. On ne conserve que ce qui présente un aspect esthétique ou monumental. Ce parti pris demeure le leitmotiv des autres puissances européennes de l'époque aussi bien sur leur sol qu'à l'étranger pour ce qui est de la sauvegarde et de la mise en valeur des sites archéologiques. Les missions étrangères se poursuivent de façon concomitante avec un processus de colonisation sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

### ***3- L'évolution des institutions muséales***

Nous avons fait précédemment allusion à l'émergence d'institutions muséales en lien avec les expéditions archéologiques en Orient et en Méditerranée. Le British Museum de Londres en est l'archétype. Le Louvre offre le même type de fonctionnement pour ce qui est des collections archéologiques. Dans les deux institutions, c'est l'envoi systématique des belles pièces provenant des sites où se sont épanouies les grandes civilisations du bassin méditerranéen qui nourrit les collections d'Antiquités. Le parti pris muséal ne s'intéresse qu'aux chefs d'œuvre découverts lors des fouilles archéologiques ou aux éléments possédant des caractéristiques esthétiques intéressantes. Il ne s'agit pas de faire comprendre aux visiteurs le fonctionnement des sociétés antiques aujourd'hui complètement disparues mais plutôt de toucher leur sensibilité artistique par une sélection d'œuvres exhumées des sites antiques. Les musées ne proposent aux visiteurs qu'une approche artistique où l'Histoire, dans toutes ses dimensions que nous connaissons actuellement, celles mises en exergue en particulier par l'Ecole des Annales, est quasiment inexistante. Les objets présentés sont dissociés de leur contexte, en l'occurrence le site archéologique d'où ils proviennent. Pour le visiteur des expositions présentées, il est donc difficile de comprendre l'objet à travers sa fonction, son Histoire, son apport et son rôle dans les sociétés d'antan puisque l'exposition ne

vaut que pour son caractère artistique. Le musée du XIX<sup>ème</sup> siècle a donc un caractère élitiste et esthétique se souciant peu de pédagogie. Sa mission est avant tout scientifique pour ce qui est des expéditions archéologiques et l'ouverture au grand public via un projet éducatif n'est pas sa priorité. Les musées créés à l'initiative des puissances européennes dans leurs colonies héritent de cette vision qui pèse actuellement bien souvent sur la façon dont les collections sont exposées aux visiteurs. Car au-delà du mouvement d'exportation des œuvres découvertes vers les capitales occidentales qui perdure jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle, des musées archéologiques voient le jour dans les pays colonisés. Le musée du Bardo à Tunis, premier du genre en Afrique du Nord dominée par l'occupation française, se constitue ainsi à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. De son côté, le musée du Caire ouvre ses portes en 1902. Ces institutions, calquées sur celles ayant vu le jour en Europe, exposent les trouvailles réalisées à l'occasion des fouilles locales et reprennent également parfois des collections éparses constituées par des élites autochtones. La première ébauche de musée en Tunisie est à porter au crédit de Mohammed Khaznadar, fils du ministre Mustapha Khaznadar, qui rassemble vers la fin des années 1860 des éléments lapidaires, stèles et statues aux abords de son palais de La Manouba<sup>26</sup>. L'ensemble des musées archéologiques maghrébins ont donc été créés pendant la période coloniale. Au Maroc, seul le musée archéologique de Larache est une création post coloniale puisqu'il a été inauguré dans les années 70 mais le Musée d'Archéologie de Rabat, principal établissement lié à cette thématique, date de 1930. D'autres musées marocains déconnectés de l'archéologie sont également créés pendant cette période avec l'ouverture de deux musées d'Art indigène à Fès et Rabat. Les objets qu'ils abritent présentent essentiellement un caractère artisanal. Au total, 8 musées verront le jour sous le Protectorat.

Le public qui se presse dans ces musées en Europe fait partie des classes aristocratiques ou de la haute bourgeoisie, la culture restant l'apanage des classes aisées. Ce public a le goût de l'exotisme qui est à la mode. L'Orient rencontre ainsi un succès incontestable dans les grandes capitales et les collections antiques présentées font à l'époque la part belle à des œuvres de contrées lointaines. L'élite qui avait accès à ces musées, appréhendait les collections présentées sous le prisme de l'Histoire de l'Art plus qu'au travers de celui de l'Archéologie que nous connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire la compréhension des sociétés du passé. Dans les territoires conquis, les questions relatives à l'ouverture des collections au public demeurent marginales et les musées restent l'apanage d'une élite encore plus restreinte,

---

<sup>26</sup> René du Coudray de La Blanchère et Paul Gauckler, *Catalogue du musée Alaoui*, éd. Ernest Leroux, Paris, 1897, p. 1

celle des érudits, archéologues et scientifiques issus de la puissance coloniale chargés d'étudier et de conserver le patrimoine exposé. Dès l'origine, les populations autochtones ont été largement désolidarisées de ces entreprises de création de musées tant que le plan scientifique qu'au niveau des visiteurs.

### **III- Les premiers pas du tourisme culturel à connotation archéologique**

#### **1- Le « Grand Tour »**

Outre l'évolution de l'Archéologie ou des Musées, en lien avec la perception qu'une certaine frange de la population pouvait développer à l'égard des sites archéologiques, on note l'existence depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle et le développement au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle d'un phénomène culturel marquant pour la noblesse et l'aristocratie européenne<sup>27</sup>. Il s'agit du « Grand Tour » dont nous avons déjà évoqué l'existence dans un paragraphe précédent. L'exposition réalisée en 2001 par le Getty Center de Los Angeles sur la question rassemble toutes les sources écrites et iconographiques susceptibles d'expliquer ce phénomène<sup>28</sup>.

Le « Grand Tour » est l'expression donnée aux voyages d'études réalisés par les jeunes issus de la noblesse et l'aristocratie européenne à travers l'Europe. Les itinéraires étaient très variables en fonction de l'origine géographique du voyageur. Malgré tout, les destinations telles que la France et l'Italie étaient particulièrement prisées. Le voyage avait pour but de s'imprégner de la culture d'un pays étranger à travers la vie de cour et la rencontre avec les grandes familles de ce même pays. Des programmes dans des écoles de nobles où l'on pratiquait l'escrime, l'équitation ou d'autres formes d'activités propres à la noblesse permettaient de se familiariser avec les spécificités locales en la matière. La visite des sites

---

<sup>27</sup> Voir Bertrand, Gilles, *Le grand tour revisité : pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe siècle-début XIXe siècle*, Rome : École française de Rome, 2008

<sup>28</sup> L'exposition avait pour thème « Italy on the Grand Tour » et traitait du phénomène en rassemblant des carnets de voyages mais également des documents iconographiques et des œuvres d'Art en lien avec la problématique. Le catalogue de l'exposition est disponible sur le [http://www.getty.edu/art/exhibitions/grand\\_tour/index.html](http://www.getty.edu/art/exhibitions/grand_tour/index.html)

culturels remarquables du pays hôte pouvait aussi faire partie du programme de ce type de pérégrination.

Ainsi, au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'aristocratie anglaise était connue pour envoyer une partie de ses plus jeunes représentants se délecter de culture italienne en accomplissant une visite de l'ensemble des villes d'art et des sites archéologiques remarquables de la péninsule. Le caractère archéologique du périple se concentrait sur Rome et Naples avec la visite de Pompéi qui faisait figure de « terminus » pour les voyageurs. Peu à peu, le centre de gravité de ces voyages se déplace. La Grèce, puis l'Orient deviennent à la mode. Les voyageurs aimaient à se ressourcer dans des contemplations romantiques devant ces témoignages de la chute des Empires. Les monuments étaient appréciés pour leurs caractéristiques symboliques et esthétiques.

De par ses caractéristiques culturelles, le « Grand Tour » peut être considéré comme une des premières manifestations du tourisme culturel. En effet, il reprend certains aspects de ce dernier dans la mesure où la culture et la découverte du patrimoine motivent le voyage.

## **2- L'émergence du tourisme moderne**

Le XIX<sup>ème</sup> siècle voit l'émergence de la notion de tourisme au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Les circuits d'artistes et d'intellectuels issus du mouvement romantique aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles à travers l'Europe et l'Orient suscitent l'envie de voyages. Ainsi, Victor Hugo, Lamartine ou encore Stendhal avec la publication en 1838 des « Mémoires d'un touriste »<sup>29</sup>, font le tour de l'Europe et de contrées plus lointaines où ils louent notamment le patrimoine architectural et archéologique des contrées visitées. Certains sites archéologiques situés en Orient sont même découverts grâce aux récits de ces voyageurs-artistes. Mais la plupart des poètes ou des peintres souhaitent avant tout puiser de nouvelles sources d'inspiration dans des contrées méconnues. Les œuvres réalisées grâce à ces pérégrinations marquent pour longtemps l'imaginaire européen. Il en va ainsi du voyage d'Eugène Delacroix au Maroc accompagnant une délégation dépêchée en 1832 par Louis-Philippe auprès du sultan Moulay Abd-er Rahman afin de prendre en compte l'avis de ce dernier sur la question

---

<sup>29</sup> STENDHAL, 1981, *Mémoires d'un touriste*, Maspero, Paris

des frontières avec l'Algérie. Ce voyage dure cinq ans<sup>30</sup>. Delacroix accumule comme autant d'aide-mémoire une somme considérable de notes et de croquis répertoriés dans ses carnets de voyage. De ces carnets naîtront bien des années plus tard quelques unes de ses œuvres maîtresses. Delacroix se contente surtout de représenter les hommes et les femmes du pays, les scènes exotiques qui marquent son imaginaire. Le patrimoine architectural ne le laisse également pas indifférent et notamment Meknès. En revanche, il n'y a point de croquis ou d'allusions faites à des sites archéologiques. Les dessins rapportés par Delacroix de son voyage marocain nous renseignent sur sa vision du pays et se révèlent d'excellents vecteurs pour faire connaître le Maroc aux Occidentaux. La vocation touristique du Maroc existait donc déjà avant le Protectorat même s'il semble difficile de parler de tourisme à proprement parler pour cette période tant le nombre de visiteurs reste encore embryonnaire.

La révolution des transports, le chemin de fer en particulier, les revenus générés par la révolution industrielle permettent à une certaine classe sociale de pratiquer pour la première fois le tourisme d'agrément. Les agences de voyages se créent. Thomas Cook est la première institution de ce type à voir le jour en Angleterre en 1841. Le tourisme se présente sous les formes suivantes : le tourisme thérapeutique où les villes d'eau ont le vent en poupe, la découverte de la montagne, les bains de mer avec les littoraux qui deviennent à la mode, le tourisme sportif. Le tourisme culturel n'est pas la motivation principale du voyageur. Malgré tout, des séquences culturelles agrémentent la villégiature des touristes. Des visites de monuments, de sites archéologiques même, font partie du séjour. Les intellectuels de l'époque suscitent d'ailleurs l'envie de découvrir le patrimoine historique.

Toutefois, ce tourisme ne concerne qu'une mince franche de la population constituée de l'élite fortunée européenne. La première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle verra le fait touristique prendre de l'ampleur avec les premiers congés payés gages de temps libre et de loisirs pour une classe sociale jusque-là exclue de ces voyages d'agrément.

#### **IV- Le XX<sup>ème</sup> siècle et ses mutations socio-économiques**

---

<sup>30</sup> On lira au sujet de ce voyage : Collectif, 1999, *Delacroix : le voyage au Maroc*, Flammarion, Paris

Si le XIX<sup>ème</sup> siècle jette les jalons des notions qui entourent la mise en valeur et la protection du patrimoine, celles-ci évoluent considérablement au cours du XX<sup>ème</sup> siècle en raison des mutations socio-économiques que connaît la société. Un acteur de notre problématique, le tourisme, fait ainsi son apparition et monte en puissance.

## **1- Les congés payés et l'émergence du tourisme de masse**

La première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle est marquée par l'émergence de mesures sociales en faveur du plus grand nombre partout en Europe. Les conditions des travailleurs et des employés s'améliorent peu à peu au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. L'essentiel des revenus étaient jadis dédiés aux besoins fondamentaux et la majorité du temps consacré au travail. Les mesures sociales qui voient le jour en Allemagne, en Angleterre et en France permettent à une plus large frange de la population de partir en congés et de consacrer une part de leur temps et de leurs revenus aux loisirs. Apparus en France le 20 juin 1936 sous le gouvernement de Léon Blum et en Belgique dès le 8 juillet suivant, les congés payés sont une innovation sociale majeure dont certaines prémices étaient apparues dans des conventions collectives en Allemagne dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Destinés à améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière et à permettre l'accès des masses populaires à la culture, au tourisme, aux sports et de manière générale aux loisirs, les congés payés ont entraîné le développement soudain de tout un secteur économique : le tourisme. Les congés payés font figure de facteur déclencheur de l'émergence du tourisme. L'amélioration des moyens de transport, l'amélioration générale du niveau de vie dans les pays occidentaux (Europe et Amérique du Nord) permettent aux classes moyennes de pratiquer le tourisme en masse. A l'origine, ce tourisme est essentiellement balnéaire. En effet, après les premières lois de congés payés, en France en particulier, les littoraux connaissent une hausse de leur fréquentation voire un renouveau. Films issus des actualités filmées et photographies en noir et blanc abondent pour illustrer cette ruée vers la mer<sup>31</sup>. Ce mouvement vers le littoral s'accroît au fil du XX<sup>ème</sup> siècle avec le développement du tourisme de masse. Au lendemain de la guerre, ce dernier se calque sur le modèle fordiste et

---

<sup>31</sup> L'exposition itinérante « vive les congés payés ! » présente de nombreux témoignages sur les premières vacances des classes populaires en 1936. Cette exposition a eu en particulier pour théâtre l'Hôtel de Région de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille lors de l'été 2006.

devient une véritable industrie basée sur le soleil et la mer. Les stations balnéaires érigées sur la côte espagnole en sont l'illustration parfaite. A côté de ce tourisme de masse, un tourisme culturel, c'est-à-dire ayant pour motivation principale une séquence culturelle du type visite de monuments, de musées ou encore participation à un spectacle ou un festival se maintient. Mais la limite entre ce tourisme balnéaire de masse et le tourisme culturel au sens strict apparaît de plus en plus floue dans la mesure où ces deux formes de tourisme sont de plus en plus imbriquées au cours du XX<sup>ème</sup> siècle.

Peu de données chiffrées, quantifiées ou qualitatives permettent de mesurer l'impact des congés payés sur les pratiques culturelles. Malgré tout, on peut émettre l'hypothèse que les musées et le patrimoine restent l'apanage d'une élite sociale et culturelle. Les sites ainsi que les musées n'ont pas encore développé de politique vis-à-vis des publics et les jours d'ouverture au public sont parfois de l'ordre de deux ou trois jours par semaine. Il est donc bien difficile de mesurer à l'époque l'évolution de la fréquentation. Une seule trace du débat ayant trait à la démocratisation de la culture demeure : il s'agit de discussions parlementaires suscitées par l'instauration d'un droit d'entrée payant dans les musées nationaux à laquelle s'opposent Léon Blum et Edouard Herriot revendiquant le maintien de la gratuité le dimanche en évoquant les grands principes républicains d'accès du plus grand nombre à la culture et au savoir<sup>32</sup>.

Sur le plan culturel, on assiste à la naissance d'une culture de masse similaire aux phénomènes observés en matière de tourisme : c'est à dire une culture de masse véhiculée par les mass media. Cette culture coexiste avec une culture élitiste mais tout comme la différenciation entre tourisme culturel et tourisme de masse, la frontière entre ces deux types de culture est de plus en plus communément franchie et les publics concernés ne pourront plus être catégorisés. La hausse du niveau de vie dans les pays occidentaux conjuguée à un niveau d'instruction toujours plus élevé rend possible ce passage d'une culture à l'autre, comme celui d'une typologie de tourisme à une autre.

---

<sup>32</sup> Le 31 décembre 1921, après d'ardents débats à l'Assemblée nationale relatés par Claude Fourteau dans son article, *Politiques tarifaires-musées et monuments*, Association inter-Musés, 1997, la gratuité est supprimée par une loi de finances instaurant le principe de la perception d'un droit d'entrée de 1 franc dans tous les musées nationaux. Tous les députés conviennent toutefois que les musées doivent rester gratuits les dimanches et jours fériés pour en permettre l'accès aux « classes laborieuses ».

Ce développement du tourisme et des loisirs reste limité pendant cette période aux pays occidentaux. Pour ce qui est des autres zones géographiques dans le monde, celles-ci demeurent sous influence occidentale et ne font figure que de zones émettrices marginales. Elles commencent en revanche à devenir des zones réceptrices du fait de cette montée en puissance du tourisme en Europe et dans les pays occidentaux. Mohamed Berriane<sup>33</sup> note ainsi que la demande culturelle au Maroc prend racine durant le Protectorat. Ce tourisme à l'époque du Protectorat était le fait d'une clientèle aisée et peu nombreuse. Pierre Vermeren confirme cette tendance en soulignant que ce sont les croisières Paquet qui ont introduit le tourisme au Maroc pendant l'entre-deux-guerres en mettant au goût du jour des destinations comme Tanger, Casablanca ou Essaouira<sup>34</sup>. Ces voyages étaient soit organisés par des agences de voyages, soit réalisés en individuel. Les visites concernaient les anciennes capitales : Fès, Meknès et Marrakech mais également le sud du pays et les montagnes comme en témoignent un certain nombre d'affiches touristiques<sup>35</sup>. Le tourisme balnéaire n'était à l'époque que développé autour des littoraux entourant Rabat ou Mohamedia. L'essentiel de cette activité touristique était surtout itinérant.

Berriane situe l'arrivée du tourisme balnéaire au Maroc dans les années 60. L'idée était de développer le tourisme de séjours devant l'émergence du tourisme de masse. La reconstruction d'Agadir dans les années 70 est à l'image de cette politique. En outre, l'ouverture vers le marché des touristes allemands ou scandinaves se basant sur le potentiel balnéaire du pays a guidé les projets de cette période. Parallèlement à ces évolutions, Mohamed Berriane note une concentration du tourisme de séjours sur certains pôles comme Marrakech ou Agadir. Toutefois, le tourisme itinérant à connotation culturelle se maintient à travers le fameux circuit des villes impériales : Marrakech, Rabat, Fès, Meknès.

---

<sup>33</sup> Berriane, Mohamed, 2002, « *Les nouvelles tendances du développement du tourisme au Maroc* », actes du 13<sup>ième</sup> festival international de Géographie de Saint-Dié

<http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes-2002/berriane:article.htm>

<sup>34</sup> Vermeren, Pierre, 2010, *Maroc, idées reçues*, Editions Le Cavalier Bleu, Paris, pp. 9-10

<sup>35</sup> Pascal Blanchard, « Le Maroc dans l'affiche française (1906-1956) », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 37-1 | 2007, mis en ligne le 16 novembre 2010, URL : <http://mcv.revues.org/3175>

## **2- Le patrimoine et les musées de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle**

La loi du 27 septembre 1941<sup>36</sup> permet à la France de se doter d'une base juridique clarifiant les conditions de protection du patrimoine archéologique et les autorisations de fouilles. Cette loi met en avant le rôle de surveillance dont bénéficie l'Etat sur les fouilles archéologiques et le cadre scientifique dans lequel ces fouilles doivent être exécutées. C'est désormais sous couvert scientifique et par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles que la décision de procéder à des fouilles archéologiques peut être prise. Elles sont alors réalisées par les Services régionaux d'Archéologie, les Services Municipaux d'Archéologie et associent le CNRS et les Universités dans les recherches menées sur le terrain.

Au lendemain de la guerre, la protection des éléments du passé est basée sur la conservation des témoignages les plus remarquables ne s'attachant à conserver que les monuments y présentant un intérêt monumental. La ville est en outre frappée par le modernisme au niveau de ses structures et un désir de rénovation se traduisant par des destructions voit le jour. La Charte d'Athènes<sup>37</sup> et le courant moderniste guident la façon de penser la ville. Cela se traduit par une volonté de mettre en avant le caractère esthétique remarquable des œuvres architecturales du passé en faisant table rase des éléments les moins prestigieux. La ville s'adapte par ailleurs à l'automobile. Elle est le fruit des sciences et des techniques. L'ingénieur occupe une place prépondérante dans cette façon de penser l'espace.

Cette tendance s'inverse progressivement dans le courant des années 60 et 70. En s'appuyant sur la loi de 1941, l'archéologie préventive obtient en premier lieu peu à peu ses lettres de noblesse pour étudier et sauver des traces du passé considérées jadis comme mineures. Il s'agit désormais d'une quête scientifique à proprement parler où l'étude du passé et des traces matérielles qu'il a laissées est le maître mot. On cherche non pas à préserver mais à étudier

---

<sup>36</sup> Il s'agit de la loi du 27 septembre 1941 (validée par l'ordonnance 45-2092 du 13 septembre 1945) portant réglementation des fouilles archéologiques (abrogée et codifiée au code du patrimoine : articles L.521-1 et suivants). Elle s'inspire de l'Italie qui a adopté une loi similaire sur l'encadrement des fouilles archéologiques en 1939.

<sup>37</sup> La charte d'Athènes est la quatrième session des congrès internationaux d'architecture moderne ou Ciam qui comme son nom l'indique, a eu pour cadre la ville d'Athènes. Ces congrès, centrés autour de la personne du Corbusier, sont nés du besoin de promouvoir une architecture et un urbanisme fonctionnels. La première rencontre eut lieu en 1928, à La Sarraz, en Suisse. Le Corbusier publia la Charte d'Athènes en 1942 (reprise des conclusions du CIAM IV de 1933), texte fondateur de l'architecture et de l'urbanisme moderne dits du style international. Ce texte énonce les moyens d'améliorer les conditions d'existence dans la ville moderne, qui doit permettre l'épanouissement harmonieux de quatre grandes fonctions humaines : habiter, travailler, se divertir et circuler.

pour mieux comprendre. Se font alors jour les problématiques de la conservation ou de la destruction de ces vestiges et de ce qui doit être conservé ou non. Dans tous les cas, la recherche de la monumentalité et de l'œuvre d'Art est dépassée. Cet intérêt pour des vestiges jadis qualifiés de second ordre s'inscrit dans un processus d'élargissement de la notion de patrimoine. Alors qu'on se limitait autrefois à tout ce qui était ancien et monumental, les années 60 annexent et évaluent toutes les formes d'art de bâtir à la notion de patrimoine. Le patrimoine mineur ou vernaculaire, jadis considéré comme ne présentant pas des éléments nécessitant une conservation préalable, est mis au goût du jour.

La loi sur les secteurs sauvegardés du 4 août 1962, dite loi Malraux<sup>38</sup>, fut élaborée dans cet esprit. Des quartiers entiers dont certains éléments remontaient au Moyen-Âge sont sauvés de la destruction. Le Vieux-Lyon est un bon exemple de cette réhabilitation du patrimoine vernaculaire. Ce quartier présentant tout un ensemble d'hôtels particuliers et de maisons datant de la Renaissance devait faire l'objet d'une destruction dans un projet « moderniste » ayant pour objectif d'adapter la cité rhodanienne à la modernité. Un formidable élan citoyen a permis à la ville de conserver et de mettre en valeur ce patrimoine remarquable ayant eu le défaut de ne présenter qu'un caractère monumental moindre par rapport aux conceptions établies entre les deux guerres et mises à l'honneur au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. La loi « paysages » de janvier 1993 couronne cette évolution de la notion de patrimoine avec la création des ZPPAUP<sup>39</sup>.

Depuis les années 70 et dans l'ensemble des pays occidentaux, une place de plus en plus importante est accordée aux nouvelles formes de citoyenneté et au développement endogène. Les cultures locales sont ainsi célébrées. Le décret n°80-277 du 15 avril 1980 institue un Conseil du patrimoine ethnologique et s'inscrit donc dans ce mouvement d'élargissement de la notion de patrimoine et d'intérêt pour les terroirs. Le développement local fait de son côté ses premiers pas en rupture avec le centralisme initié jusqu'ici. Mais ce dernier, en France tout au moins, en reste surtout au stade de la réflexion.

---

<sup>38</sup> La loi Malraux du 4 août 1962 permet de protéger un secteur urbain caractéristique « lorsqu'il présente un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration ou la mise en valeur de tout ou une partie d'un ensemble d'immeubles bâtis. » Il peut être instauré à l'initiative d'une commune ou de l'État, par l'intermédiaire de la commission nationale des secteurs sauvegardés. Il comprend un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) qui permet de fixer les conditions de conservation des immeubles et du cadre urbain.

<sup>39</sup> La ZPPAUP, Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager offre la possibilité aux collectivités locales de mettre en valeur leur patrimoine sous des règles moins strictes que celles instaurées par le Secteur Sauvegardé. La finalité est d'éviter la muséification des centres anciens et de rendre possible une évolution socio-économique tout en respectant les objectifs de durabilité.

La massification de l'enseignement supérieur, l'apparition de nouveaux outils de communication portent de surcroît en eux les germes du changement. Ils font entrevoir une nouvelle ère en matière de médiation et de consommation culturelle. Créé pendant cette période, le Centre George Pompidou peut être considéré comme l'expression de ces transformations.

Sur le plan des musées et de l'interprétation proposée au public, les changements sociaux observés ne sont donc pas sans conséquence. Pour les appréhender, le musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, inauguré en 1975, est un cas d'école dans la mesure où il est révélateur des mutations opérées en matière de muséologie. Celui-ci présente non plus des collections dans une optique purement esthétique comme cela était la règle depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle mais dans un esprit pédagogique et vivant, moins élitiste et permettant au public de mieux s'approprier un passé pas toujours facile à interpréter.

Le musée de la civilisation gallo-romaine est ainsi un des premiers musées de site à voir le jour en France. Cette dimension rompt avec le musée archéologique traditionnel présentant des objets et des œuvres dissociés du lieu où ils ont été mis à jour. Bien que toutes les collections du musée ne soient pas issues des fouilles du site archéologique attenant, il n'en demeure pas moins que la plupart des œuvres et des objets peuvent être replacés dans leur contexte original offrant ainsi une nouvelle vision au visiteur.

Le musée propose une présentation thématique calquée sur le modèle d'analyse historique instauré par l'Ecole des Annales. Il ne s'agit plus de montrer uniquement l'Histoire des puissants et le tout monumental ou le tout esthétique mais de faire revivre au visiteur la vie des Gallo-romains en lien avec l'Histoire du site de Fourvière. Le site présente un théâtre antique et son odéon ainsi que des restes d'habitation gallo-romaine. Le musée est en relation étroite avec le site puisque la visite du premier s'ouvre sur le dernier et que des interactions existent entre les deux par le biais de nouveaux médiateurs comme des maquettes. Outre l'Histoire du site et l'utilisation de ce dernier comme support explicatif grâce à des éléments didactiques et explicatifs, le parti pris muséographique met en avant l'Histoire sociale, religieuse, économique et culturelle au temps des Gallo-romains à travers des objets présentant une grande qualité esthétique comme les célèbres mosaïques évoquant les jeux du cirque. Les collections sont présentées dans 17 « salles » ou espaces correspondant aux 17

thèmes consacrés aux divers aspects de la vie gallo-romaine à Lugdunum (Lyon), capitale des Gaules. Une première salle est réservée à la préhistoire et à la protohistoire dans la région lyonnaise. Chacun de ces thèmes est organisé autour d'un document principal qui peut être une maquette, une statue ou une mosaïque et auquel renvoient dans l'espace environnant d'autres objets qui complètent le même thème. La pédagogie autour d'une œuvre maîtresse a donc guidé la scénographie. Le musée, même s'il se borne aux périodes préhistoriques et gallo-romaines en lien avec le site de Fourvière et la ville de Lyon, fait figure de véritable lieu d'interprétation du passé antique de la ville.

On peut ajouter que l'architecture du bâtiment a fait l'objet d'une attention toute particulière pour ce qui est de son intégration au site de Fourvière. Il est à ce titre une des premières expériences de musée de site en France. Cette dimension architectonique préfigure également le rôle croissant du musée en tant que signal dans la ville ou institution de prestige et de compétition culturelle entre les métropoles.

Toutefois, l'approche qui a prévalu à la création du musée, si elle a rapproché muséographes et conservateurs, n'a pas été appréhendée dans une démarche globale incluant les acteurs du tourisme et des loisirs ou encore ceux du développement local.

Au Maroc, le musée de Larache est contemporain du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon puisqu'il ouvre ses portes en 1979. C'est à ce jour le premier et le seul musée archéologique qui date de la période post coloniale. Le musée ne se limite pas à l'archéologie contrairement à ce que son nom laisse croire. Toutefois, la très grande majorité des collections qu'il abrite sont effectivement de nature archéologique. Le bâtiment qui abrite cette institution n'est autre qu'un fortin atenant aux remparts du port de Larache construit par le sultan mérinide Youssouf Ben Abdelhaq vers 1279. Ce fortin servit ensuite de prison pendant la période d'occupation espagnole jusqu'à l'indépendance.

Les collections présentées proviennent principalement du site de Lixus tout proche. Mais Larache n'est pas un musée de site archéologique car il reste désolidarisé du site par plusieurs kilomètres. Il s'agit d'un musée plus traditionnel même si les collections font essentiellement référence au passé antique de la région et donc à Lixus.

Les collections archéologiques couvrent une longue période de l'histoire de la région de Larache allant des Phéniciens jusqu'à l'ère islamique en passant par les époques carthaginoise,

maurétanienne et romaine. Lixus est en effet un site d'importance pour la région pendant l'Antiquité. Malgré la qualité indéniable des collections sur le plan esthétique avec la présence de nombreuses pièces de monnaie, de belles mosaïques mais aussi de statues de marbres exhumées du site de Lexus, le musée de Larache ne produit aucun discours construit et se contente d'exposer des œuvres qui ne parlent aux visiteurs que par l'intermédiaire de leurs qualités plastiques. La seule tentative de structuration du discours muséographique sur le plan didactique et au niveau de la communication repose sur un regroupement des objets et des œuvres par période historique. On ne rencontre donc pas d'approche thématique et les collections sont exposées pêle mêle sans explications ou presque. Quelques étiquettes offrent au visiteur le nom de l'œuvre en l'associant parfois à une date. Les moyens de médiation peuvent donc légitimement être qualifiés d'insuffisants. Cette absence de prise en considération des transformations contemporaines au musée nous laisse dire que plus de 20 ans après l'indépendance du pays, la muséographie marocaine restait encore prisonnière des paradigmes véhiculés par le colonisateur lors de sa présence. Le musée de Larache, bien que contemporain du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, reprend les recettes des créations antérieures sans développer un processus original.

Dans le courant des années 80 et 90, l'Archéologie et les musées de site sont mis en lumière durant toute cette période à travers diverses réalisations au niveau des pays occidentaux. La problématique franchit ainsi une nouvelle étape en matière d'évolution.

Ce mouvement avait déjà été ébauché par George Pompidou et la création du Centre Beaubourg qui offrait pour la première fois une nouvelle forme de médiation vers l'Art contemporain et un type de musée rompant avec le musée élitiste et austère du XIX<sup>ème</sup> siècle. Celui-ci présente en effet toute une palette de services (restaurant, librairie, service culturel, service dédié aux visiteurs) jusqu'alors inexistants. Il ne s'agit en effet plus d'une institution repliée sur elle-même et ses collections mais d'un lieu en lien avec la société, ouvert sur l'extérieur et susceptible de conquérir de nouveaux publics. Ce dernier apparaît en outre comme un signal culturel au cœur du quartier historique du Marais. Il veut en quelque sorte imprégner la ville de sa marque culturelle. Il s'inscrit par ailleurs dans un processus de réhabilitation du quartier du Marais du point de vue de la mise en valeur patrimoniale. Cette dimension est tout à fait intéressante pour plusieurs raisons. Elle illustre tout d'abord le fait que des projets culturels soient appréhendés en tant qu'outil de développement comme cela fut le cas voici quelques années à Bilbao avec le Musée Guggenheim ou à Groningue aux

Pays-Bas. Le dernier établissement de la fondation Getty situé sur les collines de Los Angeles témoigne aussi de cette tendance. D'autre part, l'expérience du Centre Pompidou inaugure ce que nous pourrions appeler la « commercialisation des musées » en tant qu'objet de consommation culturelle et touristique. Cette expression utilisée par Claus K  pplinger<sup>40</sup> induit que « le mus  e est devenu un produit commercialisable, le centre commercial est symbole du mus  e de l'avenir car l'architecture contemporaine du mus  e a contribu  e    changer radicalement la perception que le public a de ce lieu ». Le mus  e minore ainsi son r  le classique de sanctuaire des Arts plastiques pour vibrer au rythme des changements sociaux en essayant de s  duire un public vari   demandeur de loisirs    vocation   ducative et culturelle.

En France, la politique culturelle men  e dans les ann  es 80 impulse une vague de cr  ation de mus  es sans pr  c  dent et une mise en valeur du patrimoine syst  matique sur tout le territoire. Le Grand Louvre, l'Institut du Monde Arabe, la Biblioth  que qui porte le nom de son b  tisseur prennent la suite du mouvement lanc  e par le Centre Pompidou. La volont   est de mettre la culture en avant. Le patrimoine et toutes les formes d'expression artistique sont c  l  br  es par le biais de manifestations cr  e  es    cet effet (journ  es du patrimoine, f  te de la musique).

Des centaines de mus  es sont cr  e  s ou restaur  s dans toute la France et ce mouvement n'aurait pas pu voir le jour sans la volont   politique forte du ministre de la culture de l'  poque. Le grand public est largement associ  e    ce mouvement. Parmi les cr  ations, on note de nombreux mus  es de site comme Nemours, le premier    int  grer les nouvelles technologies en 1981 puis Saint-Romain en Gal, Bibracte ou encore le mus  e de L'Arles Antique dans les ann  es 90. Les autres pays d'Europe ne sont pas en reste puisque l'Espagne post franquiste se lance   galement dans de vastes programmes de mus  es ou de manifestations internationales servant    valoriser culturellement des villes et des territoires (Exposition Universelle de S  ville ou Jeux Olympiques de Barcelone en 1992).

Ces nouveaux mus  es vont encore un peu plus loin que le mus  e de la civilisation gallo-romaine de Lyon en ce qui concerne les techniques mus  ographiques. Ils utilisent des supports de m  diation tr  s   labor  s parfois centr  s autour de l'image. Ces nouveaux mus  es

---

<sup>40</sup> Claus K  pplinger est un architecte berlinois. Il livre ses r  actions sur l'  volution des mus  es dans l'aticle suivant : K  pplinger, Claus, 1997, « L'architecture et la commercialisation du mus  e », *Museum International* n  196, Editions de l'Unesco, Paris

présentent des moyens d'interprétation sophistiqués et des tentatives de mise en situation. Le public est transporté dans la vie quotidienne du passé grâce à une approche désormais incontournable du type «Ecole des Annales». Celle-ci met en exergue la dimension éducative. Ces nouvelles formes de muséographie se veulent plus conviviales et moins austères que par le passé. Les commentaires présentés par l'intermédiaire de panneaux écrits ont bien souvent laissé la place à l'audioguidage. Ces nouvelles techniques cherchent à faire de la visite du musée un moment de détente à vocation éducative s'inscrivant dans une démarche d'ouverture du musée sur un public plus large.

On retrouve également un souci de créer des institutions à l'architecture audacieuse qui marque le paysage. Les plus grands noms de l'architecture sont appelés pour concevoir de véritables palais dédiés à la culture, au savoir avec une dimension urbaine nouvelle pour nombre d'entre eux. En effet, tout comme le centre Pompidou, ils s'inscrivent bien souvent dans un projet urbanistique visant à requalifier un quartier.

En ce qui concerne les restaurations qui touchent essentiellement les musées des Beaux-Arts institués au XIX<sup>ème</sup> siècle, de nouveaux moyens de médiation sont créés pour que le visiteur puisse mieux comprendre les œuvres. L'audioguidage prévaut dans ces choix de médiations.

Ces constructions nouvelles ou ces réhabilitations montrent en outre une évolution notable comparée à l'image traditionnelle du musée replié sur lui-même. Les nouvelles institutions offrent une palette de services aux visiteurs comme ceux qui furent inaugurés par Beaubourg. La boutique, le restaurant, la bibliothèque, le centre de recherche ancrent le musée dans une démarche pluridisciplinaire. Il n'est désormais plus l'apanage d'une élite mais cherche au contraire à toucher tous les publics en fonction de leur intérêt ou de leur âge. Des projets éducatifs en direction de publics jadis ignorés se font donc jour tout comme la reconnaissance de ces nouveaux musées comme éléments du développement touristique.

Malgré tout, cette dernière dimension a été appréhendée assez récemment et le lien entre tourisme, culture et développement local ne fut pas pris en compte lors de la vague muséale française que nous avons évoquée.

### **3- La situation au Maroc**

Le Maroc ne connaît pas pendant cette période une frénésie en matière de création culturelle. Se pose malgré tout la question à la fin du règne d'Hassan II, soit de la fin des années 80 au début des années 90 de la création d'un musée national d'archéologie ou d'un musée des civilisations localisé à Rabat et en capacité de donner un aperçu de la richesse historique du pays depuis la plus haute Antiquité jusqu'à la période islamique. Le projet de Bibliothèque Nationale pour Rabat est aussi évoqué pendant cette même période. Après de multiples tergiversations et des effets d'annonces, aucun projet ne sort de terre.

De façon générale et depuis l'indépendance, les efforts gouvernementaux se sont essentiellement concentrés sur le développement économique, en particulier le tourisme, au détriment de la culture alors que le fondement du développement est avant tout culturel. Amina Touzani souligne cette mauvaise habitude de penser le devenir du Maroc uniquement au niveau de la croissance économique où un développement économique entraînerait inéluctablement un développement culturel. Or, pour elle, le développement est global et multidimensionnel et va au-delà de la simple croissance économique. Ainsi, si « le sous-développement reste certes économique, politique, social, il est avant tout culturel et c'est souvent ce qu'on évoque le moins ».<sup>41</sup>

En effet, comment une société qui n'a pas réalisé un travail culturel et identitaire sur elle-même peut-elle se projeter dans le défi de la compétition économique et culturelle désormais mondiale ? Or, le développement culturel et plus largement la mise en avant de la culture ou des Arts n'a malheureusement pas été la priorité politique depuis l'Indépendance. « Parler de philosophie ou d'histoire provoque sourires et scepticisme. Quant à l'image de l'intellectuel dans la société, elle fait l'objet de dénigrement. »<sup>42</sup> (Amina Touzani, 2003)

Depuis l'indépendance, seuls 18 bâtiments ont été classés contre 350 pendant le Protectorat. 7 musées ont été créés et le Maroc en compte actuellement 16. Si l'on se penche plus en détails sur l'inventaire en matière du nombre d'infrastructures culturelles par habitants, on note l'existence d'un musée pour 1 750 000 habitants. On dénombre un livre pour 7 habitants et une bibliothèque pour 25 000 habitants. Ces statistiques dégingolent à un livre pour 30

---

<sup>41</sup> Touzani, pp.272-273

<sup>42</sup> Touzani, p. 271

habitants si l'on ne considère que les bibliothèques publiques. Pourtant, la norme Unesco pour les pays en développement est de deux ouvrages par habitant. On compte par ailleurs 20 centres culturels et 14 centres et instituts de recherche <sup>43</sup>, pour la plupart étrangers car faisant partie des missions étrangères rattachées aux ambassades.

Les productions culturelles sur les plans de la littérature, des publications scientifiques mais également en matière de cinéma ou de théâtre ne bénéficient pas de relais suffisants et d'un encouragement nécessaire à leur élaboration, à leur diffusion et à leur rayonnement.

Devant les analyses développées par Amina Touzani, il semble légitime d'avancer le postulat de l'inexistence de stratégie marocaine pour ce qui est des politiques culturelles depuis l'indépendance et jusqu'à la fin des années 90. Le développement culturel n'a en effet pas fait l'objet de moyens nécessaires pour créer un renouveau suite à la période coloniale et s'est contenté de maintenir les actions impulsées sous le Protectorat. En raison de cette inexistence de la politique culturelle marocaine, le pays a accumulé un retard important sur cette thématique, relayé par un système scolaire ne laissant guère de places à l'éveil des consciences et à l'inventivité.

Sur le plan des acteurs gravitant autour de la sphère culturelle, du patrimoine et des musées, on dénote une place prépondérante accordée au Ministère de la Culture depuis les années 70. Ce dernier gère via la Direction du Patrimoine l'ensemble des musées marocains et est impliqué en tant que chef de file dans la totalité des actions de protection et de classement des monuments historiques. La Direction du Patrimoine s'est dotée depuis 1986 d'une structure ayant trait à la fois au patrimoine et à l'archéologie : l'INSAP (Institut National des Sciences d'Archéologie et du Patrimoine). Cette institution se consacre à la conservation et à l'étude du patrimoine mais également à la conduite des principaux chantiers archéologiques du pays. En outre, l'INSAP forme les futurs cadres du ministère de la Culture en prodiguant un cursus axé essentiellement autour de l'archéologie. Les membres de l'INSAP, corps-enseignants et diplômés, se retrouvent à la tête des principaux sites archéologiques ou historiques du pays en tant que conservateurs.

---

<sup>43</sup> Source : Unesco [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

L'INSAP souffre d'une orientation essentiellement archéologique et d'un manque de finalité opérationnelle. La majorité des enseignants de l'INSAP est composée d'archéologues et ces derniers détiennent dans leur ensemble une vision surtout basée sur la conservation du patrimoine. La question de la mise en valeur pour le public, du management, de la promotion, de l'insertion des institutions culturelles dans le contexte local, des interconnexions avec le tourisme restent peu abordées au sein du cursus de l'INSAP et par voie de conséquence peu pratiquées au quotidien par les cadres du Ministère. En outre, la recherche, qui fait pourtant partie des missions attribuées à l'INSAP, demeure très peu développée faute de moyens et aucune réflexion d'envergure n'est par exemple menée sur les questions patrimoniales et leur articulation avec la société, l'école en particulier.

A cette problématique d'un investissement massif sur le plan du développement culturel observé en Europe dans les années 80 et 90, le Maroc semble se limiter à une sorte de rattrapage économique qui l'enferme dans un manque d'ambition sur des questions considérés comme subsidiaires. D'autres pays voisins n'ont pas fait ces choix et ont lancé des politiques d'éducation ambitieuses, à l'image de la Tunisie qui a œuvré pour la culture de manière volontariste, en créant en particulier des musées de site dans les années 90. Les mises en valeur de Carthage, Dougga, Sbeitla, Thuburbo Majus datent de cette période. Il est vrai que la Tunisie, du fait de la présence de Carthage, a tendance à focaliser de façon plus accrue l'attention des décideurs occidentaux et internationaux au niveau de la mise en valeur du patrimoine archéologique. Cependant, Volubilis classé par l'Unesco et reconnu internationalement comme un site archéologique majeur ne fait pas l'objet de l'attention que connaissent ses homologues tunisiens pendant cette période.

Sur le plan de la conservation ou des fouilles archéologiques, le Maroc reste de surcroît placé sous tutelle étrangère de façon à mener à bien ici ou là quelques projets de mise en valeur. La réhabilitation des médinas ou encore la conduite de fouilles archéologiques ne se font pas de façon systématique et sont soumis à l'octroi d'aides étrangères tant les budgets nationaux dédiés à ces tâches sont faibles. Beaucoup de sites archéologiques ou de bâtiments aux caractéristiques architecturales remarquables sont menacés par l'usure du temps ou l'exposition au tourisme de masse. La prise de conscience internationale et la mise en place de plans de sauvegarde se heurtent bien souvent à une certaine forme d'immobilisme lié à une sorte d'inertie administrative provenant du Ministère. Les nombreux témoignages que nous avons pu relever auprès de hauts fonctionnaires du Ministère marocain de la Culture ou

encore dans le cadre d'entretiens avec les conservateurs de certains monuments nationaux, sont unanimes pour dénoncer un manque de moyens financiers et matériels qui ferait de ce ministère le parent pauvre de l'ensemble des actions impulsées par l'Etat<sup>44</sup>. Les plaintes régulières sur le manque de moyens masquent parfois un manque d'initiatives. Ces dernières sont en effet peu valorisées et les systèmes administratifs et sociaux marocains restent encore très hiérarchisés laissant peu d'espace à la créativité. Devant cette forme d'immobilisme, le pouvoir central semble désormais reprendre la main pour impulser le changement et mener à bien les projets nécessaires à la modernisation du pays sur tous les plans, y compris dans le domaine culturel.

## **V- L'évolution du tourisme**

### **1- Un phénomène devenu incontournable**

En 1995, 11% des investissements effectués dans le monde, 10,9% du produit mondial brut, 10,7% des emplois et 20% du commerce mondial des services ont été réalisés dans le secteur du tourisme international, lequel a satisfait la demande de 565 millions de touristes. Ces chiffres montrent que le tourisme est devenu un élément essentiel de notre société. Si l'on ajoute le chiffre de 25% de croissance au cours des cinquante dernières années et des projections actuelles qui prévoient une bonne vingtaine de millions de touristes de plus chaque année<sup>45</sup>, on peut se dire que le temps du tourisme élitiste du XIX<sup>ème</sup> siècle est définitivement révolu.

Le tourisme au Maroc s'est développé de façon continue et sa croissance est conforme à l'augmentation de la demande mondiale. En raison des investissements consentis dans les années 60-70 par le gouvernement marocain, le nombre de touristes commence à décoller avec 914 000 touristes en 1971<sup>46</sup>. Le plan de développement économique et social de 1980-1985 annonçait que le Maroc pourrait espérer accueillir jusqu'à 20 millions de touristes aux

---

<sup>44</sup> L'ensemble de ces témoignages ont été collectés dans le cadre de nos enquêtes de terrain ayant trait au site de Chellah à Rabat.

<sup>45</sup> L'ensemble de ces données est issu de la brochure « Culture, Tourisme, Développement. Les enjeux du 21ème siècle », compte rendu d'une table ronde d'experts organisée à Paris les 26 et 27 juin 1996 (Unesco, 1997)

<sup>46</sup> Source : Miège, Jean-Louis, 2001, *Le Maroc*, PUF, Paris, p.114

environs de l'an 2000<sup>47</sup>. Ce chiffre très ambitieux ne sera pas atteint. En 1999, le Maroc accueillait 2 204 000<sup>48</sup>, ce chiffre apparaissait déjà comme le franchissement d'une première étape. En 2009, le Maroc a accueilli 8,34 millions de touristes confirmant ainsi une forte hausse continue et initiée au début des années 2000. Les chiffres de 2010 font quant à eux état de 9 millions de touristes et l'objectif fixé par le « plan 2010 » de 10 millions de touristes à cette date est donc presque atteint. Parmi ces touristes, 80% viennent d'Europe de l'ouest dont plus de la moitié de France<sup>49</sup>. Le tourisme représentait en 2001 2,8 milliards d'Euros de recettes qui ont contribué à hauteur d'environ 7% à la formation du PIB<sup>50</sup>. En 2008 et 2009, ce chiffre des recettes serait passé à environ 8 milliards d'Euros et occuperait par conséquent environ 8 à 9% du PIB<sup>51</sup>. Les révolutions arabes, la crise économique, le contexte international d'instabilité qui a prévalu à la suite des attentats du 11 septembre mais également les diverses menaces d'attentats qui ont eu pour théâtre le Maghreb et le Maroc n'ont pas trop pesé sur les bons résultats marocains marqués par une croissance continue. La monarchie actuelle affiche sa volonté de faire du tourisme un des principaux vecteurs de développement du pays. Le plan « vision 2010 » ainsi que le plan « azur » reposent à la fois sur l'ouverture des lignes aériennes vers le Maroc aux compagnies à bas prix afin de drainer des touristes essentiellement européens et sur la création de nouvelles stations balnéaires, en particulier dans le nord du pays. Les aéroports du pays accueillent désormais les principales compagnies « low cost » européennes (Easyjet, Ryanair, Transavia, etc) tandis que la compagnie nationale marocaine, la Royal Air Maroc, a développé ses propres sociétés sur ce modèle en particulier depuis le rachat de Jet4you. Les prix des vols pour se rendre au Maroc ont par voie de conséquence baissé fortement. Le projet emblématique du deuxième volet relatif à l'aménagement touristique du nord du pays repose sur la ville de Saïdia. Enfin, l'émergence d'un tourisme national fait figure d'axe stratégique bien que celui-ci soit presque uniquement balnéaire.

Le modèle traditionnel du tourisme de masse basé sur le soleil et la mer est également désormais dépassé. Bien que ce tourisme de masse demeure une motivation importante pour des départs en vacances, il est agrémenté d'autres types de séquences touristiques donnant

---

<sup>47</sup> Ministère de l'Aménagement du Territoire, 2004, *Contribution au débat national sur l'Aménagement, le territoire marocain : état des lieux*, Direction de l'Aménagement du Territoire, Rabat, p.105

<sup>48</sup> Source : Miège, p.114

<sup>49</sup> Source : Mission économique de Casablanca, 2002, *Le tourisme au Maroc : enjeux, acteurs, projets, vision 2010*, Editions du CFCE, Casablanca

<sup>50</sup> Source : Mission économique de Casablanca, p. 12

<sup>51</sup> Sources : Observatoire du tourisme et Office des changes

lieu à des pratiques bien différentes que celles qui caractérisent le tourisme balnéaire. Ainsi, une ou plusieurs pratiques culturelles agrémentent un séjour balnéaire. Le tourisme n'est plus seulement « le déplacement et le séjour des personnes vers un lieu autre que leur domicile pour une durée minimale de trois jours » (définition de l'Organisation Mondiale du Tourisme) ; c'est un ensemble beaucoup plus vaste d'activités, de pratiques extrêmement variées. Pour Frans Schouten, le tourisme « c'est favoriser le besoin d'évasion, apporter une réponse commerciale au grand désir qu'a l'humanité d'une autre réalité au-delà de la monotonie grise de l'expérience journalière. »<sup>52</sup> Si jusqu'en 1936, il était l'apanage des classes sociales favorisées, il connaît avec l'instauration des congés payés un essor d'une toute autre ampleur. La masse des travailleurs et de leurs familles peuvent en effet enfin se déplacer pour leur agrément. Des sociologues comme Joffre Dumazedier<sup>53</sup> parlaient dans les années 60 de « l'avènement d'une civilisation des loisirs ».

## **2- Les nouvelles formes de tourisme**

Si le tourisme de masse a atteint son pic au court des 30 glorieuses se calquant ainsi sur le modèle fordiste avec la disparition de ce modèle économique, le secteur de l'industrie touristique a connu des mutations importantes et profondes. Ainsi, quelques tendances lourdes émergent ces dernières années.

Tout d'abord, on observe dans les pays riches un émiettement de la durée des vacances, avec pour corollaire un étalement de la « saison ». Cette tendance à l'émiettement contribue aussi à développer un tourisme de proximité. On observe également un goût plus prononcé pour l'itinérance : la mobilité s'accroît en fonction de la météo, des besoins familiaux, des envies du moment, des fêtes ou événements divers. Cette diversité des goûts et des pratiques contribue également au développement des séjours à thèmes. Ces facteurs impliquent une bonne connaissance des flux touristiques.

---

<sup>52</sup> Frans Schouten « *Tourisme et mutation culturelle* », 1998. Frans Schouten est Professeur en gestion du patrimoine culturel à l'Institut Néerlandais des études sur le tourisme et le transport (NHTV) de Breda. Il est également un associé de Synthesis International, cabinet d'experts-conseils en matière de gestion de musées et du patrimoine établi à La Haye.

<sup>53</sup> Dumazedier, Joffre, 1972, *Vers une civilisation du loisir*, Seuil, Paris

Ces dernières années, en raison d'une diminution du temps de travail offrant à chacun plus de temps de loisirs mais aussi en fonction du coût de la vie qui, en augmentation constante limite les dépenses, s'est créé le "tourisme d'un jour" qui prend de plus en plus d'extension.

Le tourisme se branche aussi directement sur le travail par le biais du tourisme d'affaires et par « l'incentive ». Le premier concerne toute l'offre touristique (divertissement, découverte) qui entoure les voyages d'affaires, les congrès, les séminaires, les salons. La France devrait à ce sujet rester encore pour quelques années la première destination mondiale des salons et congrès. « L'incentive » est le voyage organisé pour le personnel d'une entreprise, en français : voyage de stimulation. Il peut comprendre des épreuves sportives ou ludiques, mais aussi des activités culturelles, en complément de séminaires ou de réunions.

Enfin, le tourisme durable et équitable fait office de tendance actuelle. Les touristes à la recherche de ce label ayant à la fois une connotation écologique et sociale, veulent vivre des expériences authentiques loin des complexes industriels et uniformisés qui défigurent les littoraux de l'ensemble des zones de villégiature de par le monde. Ils désirent avoir un contact direct avec les populations autochtones et leurs traditions en expérimentant des modes de vie différents. Ils souhaitent en outre que les retombées économiques de leur séjour puissent bénéficier à ces mêmes populations et leur permettre ainsi une amélioration de leur condition de vie. Le culturel occupe souvent une place importante dans les motivations de ces touristes. La découverte du patrimoine local, surtout le patrimoine immatériel et vernaculaire situé à l'écart des hordes de touristes, est plébiscitée<sup>54</sup>.

Plus généralement, on observe que les pratiques se diversifient, s'entrecroisent, créant autant de niches pour les producteurs du tourisme :

- Une clientèle ne se définit plus par une pratique unique,
- Une pratique ne définit plus un seul profil de clientèle.

En outre, les courts séjours se développent et complexifient un peu plus le secteur du tourisme devenu au cours du XX<sup>ème</sup> siècle une véritable industrie touristique. Le tourisme gastronomique, le tourisme sportif, l'écotourisme se sont développés dans le cadre de cette complexification du secteur.

---

<sup>54</sup>On lira au sujet du tourisme équitable l'ouvrage suivant : Soulage, François, 2004, *tourisme, économie sociale et solidaire : d'un tourisme initial à de nouvelles valeurs*, Conseil National du Tourisme, Paris

Il est devenu quasi impossible de catégoriser les tourisms tant les différentes formes qui le constituent sont désormais étroitement imbriquées. On assiste en effet à une multiplicité des comportements du touriste. Ce dernier veut en effet accroître le nombre d'expériences au cours de son séjour en pratiquant diverses formes d'activité qui passent par le sport, la gastronomie, la détente, la culture, etc.

Aujourd'hui, la tendance observée ayant trait à la diversification et au développement des types de tourisme déjà existants demeure perceptible au Maroc. Ce phénomène est illustré par l'étalement de la saison touristique, le développement du tourisme vers le désert ou la montagne mais aussi le renforcement du tourisme balnéaire avec la création de nouvelles stations sur la côte méditerranéenne.

### **3- Sociologie du tourisme et des pratiques culturelles**

Bien qu'il n'existe pas de tourisme culturel à proprement parler, les activités à connotation culturelle sont un élément du tourisme. On peut ainsi noter que 50% de l'ensemble des touristes s'intéressent à la culture et au patrimoine lorsqu'ils séjournent dans un pays étranger<sup>55</sup>. D'après le rapport précédent la mise en œuvre du « Plan 2010 » le tourisme culturel représenterait 50% du motif des entrées au Maroc<sup>56</sup>, comme le suggère la moyenne internationale en lien avec ce type de tourisme. S'il demeure illusoire de catégoriser le tourisme en typologie indépendante, il est clair que le Royaume suscite un attrait, eu égard à son patrimoine multiséculaire. Mais cette façon de mesurer le tourisme ne prend pas en compte les motifs de visites des touristes nationaux. Il n'y a donc pas de statistiques et assez peu d'enquêtes disponibles permettant d'appréhender le tourisme culturel chez les touristes marocains.

Les incidences de cette part du tourisme culturel sur les musées et sur le patrimoine en général sont profondes, multiples et réciproques : la culture attire le touriste et le touriste influe sur la culture. « L'allongement de la durée des loisirs des personnes âgées, une élévation générale du niveau d'instruction qui se traduit par une augmentation de la demande de visites

---

<sup>55</sup> Ce chiffre provient des données compilées et issues des observations du British Tourist Authority, de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ainsi que du World Travel and Tourism Council (WTTC)

<sup>56</sup> Source : Mission économique de Casablanca-Ambassade de France, *Le tourisme au Maroc : enjeux, acteurs, projets*, p. 26

culturelles, le marché en développement des vacances plus courtes et plus fréquentes, une mobilité toujours plus grande » sont les critères avancés par Frans Schouten<sup>57</sup> pour expliquer l'évolution de la demande et de son impact sur le tourisme culturel. Ainsi, la visite d'un musée ou d'un site archéologique participe à la consommation touristique. Les éléments du patrimoine ne peuvent donc nier ce phénomène et les conséquences que le tourisme engendre sur leur développement.

L'élargissement de la notion de tourisme culturel prend également désormais en compte les pratiques culturelles des résidents à travers le développement de ce que l'on nomme « le tourisme urbain ». Le tourisme culturel renvoie au patrimoine puisque ce dernier est généralement l'objet du premier. Le concept de patrimoine a ainsi considérablement évolué en lien avec le tourisme. « A partir d'un tourisme plutôt socialement élitiste et concentré sur les sites dédiés à la culture, le tourisme culturel a évolué et il se diversifie constamment vers des publics et des « objets de découverte » nouveaux, où se marient la géographie et l'histoire, l'ancien et le contemporain, les arts et les savoir-faire »<sup>58</sup>.

Les analyses sociologiques, celles de Bourdieu<sup>59</sup> en particulier, mettent en exergue le rôle déterminant du « capital culturel » (niveau d'éducation et héritage familial), comme élément déterminant dans la pratique du tourisme culturel. La pratique assidue est ainsi évidente chez les plus instruits comme le démontre une enquête réalisée en 1990 sur les pratiques culturelles des Français et commandée par le Ministère de la Culture<sup>60</sup>. La pratique culturelle la plus académique (visite de musées et de monuments) est surtout le fait des catégories socio-professionnelles les plus élevées et les plus instruites (Cf. tableau ci-après).

Frans Shouten met de son côté en lumière le caractère social de la visite de musées ou de sites à connotation culturelle. « On omet souvent de prendre en compte le fait que l'une des principales raisons de se rendre dans un musée est d'ordre social : les recherches de Paulette MacManus, au Natural History Museum et au Science Museum de Londres<sup>61</sup>, montrent clairement que la visite d'une exposition constitue une forme d'activité sociale. Les visiteurs

---

<sup>57</sup> Schouten, Frans, 1998, « Professionnels et visiteurs : l'indispensable rapprochement », *Museum International* n° 200, Editions de l'Unesco, Paris, p. 27

<sup>58</sup> Origet du Cluzeau, Claude, 1998, *Le tourisme culturel*, PUF, Paris, p.57

<sup>59</sup> Bourdieu, Pierre, 1969, *L'Amour de l'art. Les musées et leur public*, Editions de Minuit, Paris

<sup>60</sup> Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989, Ministère de la Culture, Documentation française, 1990.

<sup>61</sup> Paulette MacManus, 1987, "*Communication with and between visitors to a science museum*", Thèse de Doctorat, Université de Londres

s'y rendent rarement seuls, ils se présentent au musée en petits groupes, en famille, avec des amis, etc. La visite des salles est une occasion d'avoir des relations avec autrui.<sup>62</sup> »

FREQUENTATION MUSEE<sup>63</sup>

FREQUETATION MONUMENT<sup>64</sup>

En %	0 fois	1, 2 fois	3, 4 fois	5 fois et +	0 fois	1, 2 fois	3, 4 fois	5 fois et +
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>								
Agriculteur	80	16	3	1	74	19	4	3
Artisan, commerçant, Chef d'entreprise	72	22	3	3	73	16	6	5
Cadre, Profession intellectuelle supérieure	35	29	12	23	41	24	12	23
Professions intermédiaire	52	27	9	12	55	22	9	14
Employé	74	18	3	5	74	15	4	7
Ouvrier qualifié	77	17	3	3	77	16	5	2
Ouvrier non qualifié	76	19	4	1	81	13	3	3
Etudiant, élève	59	26	8	7	66	18	6	10
Femme au foyer	77	15	4	4	78	12	5	5
Retraité	78	15	3	4	78	13	4	5
Autre inactif	83	10	5	2	84	8	5	3

<sup>62</sup> Schouten, *op. cit.*, p. 29

<sup>63</sup> Musées du réseau de la Réunion des Musées Nationaux (RMN)

<sup>64</sup> Monuments inscrits à Caisse Nationale des Monuments Historiques

Niveau d'instruction								
Sans diplôme	82	14	2	2	91	6	1	2
BEPC	65	25	5	5	81	10	4	5
CAP	72	20	4	4	82	11	3	4
Bac	56	26	8	10	58	22	8	12
Etudes supérieures	36	28	13	23	42	23	12	23

Source : Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989, 1990, Ministère de la Culture, Documentation française, Paris

Si on note incontestablement un accroissement du nombre de visiteurs pour les institutions culturelles, les musées en particulier (Cf. tableau situé en dessous), une analyse plus précise montre que l'élargissement en terme de catégories sociales au niveau de la nature des visiteurs n'a pas énormément changé (Cf. tableau sur les CSP étant allé au musée depuis un an). La transformation des conditions de visite a certes fait augmenter le nombre de visiteurs de manière globale mais cette augmentation fait apparaître une hausse du nombre de CSP les plus favorisées dans les spécificités des visiteurs.

« Certains professionnels soulignent l'explosion, au cours des dernières décennies, de la fréquentation des musées [...]. Or, un examen plus attentif des chiffres fait en effet apparaître une progression du nombre de visites, mais pas nécessairement du nombre de visiteurs. Autrement dit, les habitués vont plus souvent au musée, mais les publics se renouvellent très peu. »<sup>65</sup>

Evolution des entrées payantes dans les musées<sup>66</sup> (en millions)

1960	1970	1980	1990	2000
3,3	4	5,7	10,1	14,7

Source : Sallois, Jacques, 2005, *Les musées de France*, PUF, Paris

<sup>65</sup> Schouten, *op. cit.*, p. 28

<sup>66</sup> Musées du réseau de la Réunion des Musées Nationaux (RMN)

**Sont allés au moins une fois dans un musée depuis un an (sur 100 personnes de chaque catégorie, enquête réalisée en France au sein des musées nationaux)**

	1973	1988	1997
Cadres	56	61	65
Professions intermédiaires	48	43	43
Employés	34	31	34
Ouvriers	26	23	23

Source : Sallois, Jacques, 2005, *Les musées de France*, PUF, Paris

Parmi ces « consommateurs » de « produits » à connotation culturelle, on rencontre des adeptes occasionnels du tourisme culturel qui sont le symbole des mutations ayant frappé l'industrie touristique. Ces adeptes occasionnels décident en fonction de l'offre qui leur est proposée sur leur lieu de séjour. La pratique culturelle peut ainsi voir le jour en raison de déclencheurs divers. Ces derniers recherchent plus le loisir, la sensation que l'accumulation de connaissances. Ils sont plus soucieux de divertissement, d'émotion que de culture au sens élitiste et littéraire du terme.

A ce titre, Frans Schouten déclare qu' « il est courant, dans les musées et dans les sites patrimoniaux, de présumer que les visiteurs sont venus pour apprendre. En fait, telle n'est pas la principale motivation de ces derniers, même s'ils continuent à le dire en répondant aux enquêtes, et plusieurs études récentes montrent que le public n'apprend pas grand chose dans les musées<sup>67</sup> : il vient y chercher une certaine forme de divertissement agrémentée d'un peu d'éducation. »<sup>68</sup>

Ce public de plus en plus large a des incidences sur la gestion du patrimoine et la présentation-conservation des sites archéologiques. L'archéologie demeure par ailleurs difficile à percevoir pour le profane en raison des caractères intrinsèques de ses supports, à savoir des ruines, des objets plus ou moins bien conservés. Ces éléments demandent donc un effort pédagogique important pour que le grand public puisse s'appropriier ces éléments et comprendre.

<sup>67</sup> Miles, Roger, 1986, *Museum audiences*, Museum management and curatorship, London

<sup>68</sup> Schouten, « Professionnels et visiteurs : l'indispensable rapprochement », *Museum international*, p. 29

Les études qualitatives<sup>69</sup> menées sur la question de la fréquentation des sites archéologiques et des musées de sites montrent un vif intérêt à leur égard sur le plan des pratiques culturelles lors des journées estivales. Le goût pour le plein air mais également l'intérêt porté à l'Archéologie sont deux réponses apportées par le public sondé. De surcroît, pour ce qui concerne les musées, il apparaît que « les touristes sont demandeurs d'authenticité et d'intégrité, qualités inhérentes à l'activité des musées. Simultanément, ils attendent de ces derniers un style nouveau, une présentation et des explications inventives des collections qu'ils détiennent. »<sup>70</sup>

Aux dires des analyses réalisées sur la question de la fréquentation des musées et de la pratique du tourisme culturel, l'éducation ou plutôt la soif d'apprendre semble jouer un rôle important. Le niveau socio-culturel présente aussi un impact sur la décision ou non de visiter un site. L'ensemble de ces données corrélées aux sociétés des pays industrialisés avancés méritent d'être tempérées au regard des données socio-économiques liées au Maroc. L'Indice de Développement Humain (IDH) fait office de baromètre quant au niveau de développement des Etats. L'IDH est un indice statistique créé et établi régulièrement par l'ONU en 1990, permettant de classer les pays du monde au regard de leur développement qualitatif (et non uniquement économiquement quantitatif comme le PIB). Selon ce classement, le Royaume du Maroc se situe au 123<sup>ème</sup> rang mondial<sup>71</sup> sur 177 pays avec un indice de développement de 0,640. Le Maroc est ainsi considéré par les statistiques onusiennes comme un Etat à développement humain moyen.

Si l'on isole l'éducation qui apparaît comme un élément moteur des pratiques culturelles, le Maroc enregistre ces dernières années une baisse significative et encourageante du taux d'analphabétisme qui est passé de 55%<sup>72</sup> en 1994 à 43% en 2004. Ce taux atteint malgré tout des taux encore élevés dans certaines régions à connotation rurale où il dépassait les 80% en

---

<sup>69</sup> Observatoire National du Tourisme, 2002, *Les sites touristiques en France métropolitaine*, Ed de l'ONT, Paris

<sup>70</sup> Stevens, Terry, 1998, « Le voyageur chargé d'un lourd fardeau a besoin d'un ami », *Museum International* n°199, Editions de l'Unesco, p. 27

<sup>71</sup> Source provenant du palmarès de l'indice IDH [http://www.populationdata.net/palmares\\_idh.php](http://www.populationdata.net/palmares_idh.php)

<sup>72</sup> Source : PNUD [http://www.pnud.org.ma/OMD\\_perspectives.asp](http://www.pnud.org.ma/OMD_perspectives.asp) Les rapports présentés par le PNUD font état de progrès puisque, outre les améliorations faisant état d'un passage de 55% à 43% sur la période 1994-2004, les dernières statistiques disponibles Par tranches d'âge, entre 1994 et 2004, le taux d'analphabétisme est passé de 42% à 29,5% pour les 15 à 25 ans et de 36% à 13,4% pour les 10 à 15 ans.

1994. Ce recul de l'analphabétisme doit se poursuivre afin d'atteindre des niveaux acceptables et de rejoindre des bons élèves comme la Tunisie<sup>73</sup> par exemple.

Il s'avère en outre que sur le plan qualitatif, le système scolaire marocain ne fait guère de place aux activités culturelles comme la musique ou l'art, ni à l'ouverture d'esprit via la connaissance des cultures. « La vie culturelle d'une communauté est liée à la façon dont la jeunesse est éduquée. Les jeunes qui bénéficient d'une éducation artistique deviennent non seulement des créateurs, mais également des consommateurs d'art et de ce fait entretiennent leur créativité [...] l'école marocaine est restée jusqu'à présent étrangère à la culture et nos enfants n'ont aucun accès à l'art » (Amina Touzani, 2003<sup>74</sup>). Ce jugement sévère s'appuie sur l'absence de matériel nécessaire à l'enseignement des disciplines artistiques (musique, arts plastiques) ainsi que sur le manque d'enseignants formés à cet effet. Bien que les disciplines artistiques aient été officiellement intégrées au cursus des écoles primaires et des collèges suite aux recommandations de l'Unesco<sup>75</sup>, celles-ci sont souvent reléguées au dernier plan et ne sont tout simplement pas enseignées dans la majorité des cas. Ce manque de sensibilisation à l'Art en milieu scolaire est mentionné à maintes occasions par Francesca de Micheli pour expliquer le peu d'intérêt des marocains pour le tourisme culturel et la visite de musées<sup>76</sup>. Les caractéristiques de ce système éducatif ont un impact sur la perception du patrimoine et plus largement sur le rapport que les Marocains entretiennent avec leur passé et leur histoire. Il va de soi que ce système engendre des conséquences sur les pratiques culturelles des marocains au niveau du tourisme et des loisirs.

## **VI- L'évolution de la notion de patrimoine : vers une démarche holistique**

### ***1- Révolution Française, Turath et patrimoine mondial***

La notion de patrimoine a été très marquée par la Révolution Française puisque celle-ci passe pendant cette période du stade privé, circonscrit au cadre familial, à une échelle nationale où

---

<sup>73</sup> En 2008, la Tunisie présentait un taux d'alphabétisation de 78%, source : Unicef [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

<sup>74</sup> Touzani, *op. cit.*, pp.83-84

<sup>75</sup> Unesco, 1995, Notre diversité créatrice, rapport de la commission mondiale de la culture et du développement, Unesco, Paris. Ce rapport a déclaré la décennie 1988-1997 « décennie mondiale du développement culturel ».

<sup>76</sup> Francesca de Micheli, 2005, *Diversités culturelles et patrimoniales : une étude des musées au Maroc*, Thèse de Doctorat de Sociologie, EHESS, Paris

chaque citoyen se reconnaît dans un patrimoine d'hommes, de lieux et de dates censés exalter la fierté et la puissance du pays. Ce principe a été réutilisé dans la construction des identités nationales européennes au XIX<sup>ème</sup> siècle et le patrimoine est également aujourd'hui utilisé dans certains cas à des fins nationalistes voire racistes.

Compte tenu de notre travail de recherche, il convient d'appréhender l'origine du concept dans le monde arabe et au Maghreb en particulier. Le mot « turath » signifie patrimoine en Arabe classique. Ce turath s'appuie sur l'écrit et se limite à la production théologique, scientifique, littéraire, etc. A l'opposé de ce turath à connotation littéraire et qui fait office de culture des élites, on oppose le « turath chaâbi », le patrimoine populaire, longtemps mis de côté et déconsidéré par l'élite. Ce patrimoine rassemble les us et les coutumes et est actuellement incarné par la notion de patrimoine immatériel. L'écriture occupe ainsi une place extrêmement importante dans le turath. Cela explique en partie l'importance accordée par les sultans aux collections de livres comme nous l'avons souligné précédemment. La tradition semble donc moins valoriser le patrimoine matériel. Comme en Europe, le beau, l'esthétisme, la délectation jouent un rôle majeur puisque c'est sous l'angle de l'art que la notion est appréhendée à travers la poésie en particulier.

Cependant, la notion de patrimoine a aujourd'hui fortement évolué. Le concept s'est élargi considérablement dans la mesure où le patrimoine est désormais matériel et immatériel et ne saurait se limiter à un territoire précis. En outre, l'économie et le tourisme sont aussi en lien avec le patrimoine. Enfin, le patrimoine a développé une dimension mondiale caractérisée par les classements effectués par l'Unesco.

On peut ainsi se demander quels sont les moteurs de la mise en valeur patrimoniale aujourd'hui ? Quels sont les déclencheurs de ce mouvement ? Quels acteurs sont partie prenante dans ce mouvement ? Et surtout quels enjeux gravitent autour du patrimoine ?

Nous définissons le patrimoine ainsi : pour qu'il y ait patrimoine, il faut qu'il y ait appropriation de la part d'un certain nombre d'individus d'un objet façonné par l'Histoire et/ou faisant référence à des fondements de représentation communs à une civilisation. Ce patrimoine est ainsi principalement identitaire et met en avant des éléments relationnels et émotionnels d'un groupe social ou ethnique, d'une Nation à un élément issu du passé. Ces éléments sont transmis de génération en génération comme autant de symboles. Ce lien

« patrimonial » peut être décrit comme le plaisir de la découverte du passé, l'émotion de prendre part à une aventure issue de l'Histoire. Cette dimension a longtemps été favorisée par le caractère esthétique du patrimoine valorisé. C'est ce que l'on a observé tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle tant au niveau des musées que de l'archéologie. Le patrimoine célébré est le fait du beau, de l'art et engendre des phénomènes de plaisir liés à la contemplation et au message artistique. Aujourd'hui, l'effet induit par l'esthétisme est encore très présent dans le patrimoine mais son élargissement à d'autres supports entraîne un sentiment plus en lien avec la redécouverte du passé.

L'évolution de la notion se traduit par un vif intérêt porté au patrimoine dit « secondaire » pour reprendre les mots de François Rouet<sup>77</sup>. Si la couche supérieure du patrimoine a fait l'objet de protection dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, les évolutions contemporaines montrent que la protection touche désormais une « couche secondaire ». C'est celle de l'archéologie préventive, du petit patrimoine présentant des caractères esthétiques de moindre qualité et posant la question de la conservation ou de la destruction. Enfin, la notion s'est développée ces dernières années en direction du patrimoine immatériel. La dimension orale, les savoir-faire artisanaux font désormais partie de ce patrimoine immatériel que l'UNESCO<sup>78</sup> a défini en ces termes :

« La Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel définit le patrimoine culturel immatériel en termes plus abstraits comme étant les pratiques, représentations, expressions, ainsi que les connaissances et savoir-faire que des communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Il est intéressant de noter que la Convention inclut également dans sa définition du patrimoine culturel immatériel les instruments, objets, artefacts et espaces culturels associés aux manifestations du patrimoine culturel immatériel, créant ainsi des possibilités de coopération avec d'autres instruments juridiques internationaux.

La définition élaborée pour la Convention de 2003 indique également que le patrimoine culturel immatériel devant être protégé par la Convention :

---

<sup>77</sup> François Rouet est directeur du Département des études et de la prospective au ministère de la Culture. Il est l'auteur de « *la valorisation du patrimoine : articuler qualification et ingénierie* » in « *Réinventer le patrimoine* », L'Harmattan, 2002

<sup>78</sup> Définition énoncée par l'Unesco lors sa convention en 2003

- est transmis de génération en génération ;
- est recréé en permanence par les communautés et les groupes, en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire ;
- procure aux communautés et aux groupes un sentiment d'identité et de continuité ;
- contribue à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ;
- est conforme aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ;
- est conforme aux exigences de respect mutuel entre les communautés et de développement durable. » (source : Convention Unesco 2003)

A cette dimension affective et émotionnelle du patrimoine, s'ajoute une portée se référant aux principes de représentation. Pour se situer et s'épanouir, tout être humain a nécessairement besoin d'un passé pour construire son présent. Or, le patrimoine est un des éléments qui va rendre possible ce processus de construction de l'identité présente en offrant des facteurs d'identification aussi bien individuels que collectifs. La recherche et la connaissance des ancêtres et des aïeux est un fil conducteur du développement personnel. Cet aspect fait référence aux « lieux de mémoire » mis en évidence par l'ouvrage du même nom par l'historien Pierre Nora<sup>79</sup>. Le lieu de mémoire est un élément du patrimoine national dans lequel la Nation célèbre son identité et où chaque citoyen se retrouve en tant qu'individu appartenant à cette Nation. Un danger est inhérent à ce type de représentation, il s'agit du nationalisme.

Avec les mutations des systèmes de relations internationales intervenues dernièrement, de nouveaux phénomènes voient le jour. La mondialisation suscite ainsi des processus identitaires de plus en plus complexes. L'usage des nouvelles technologies et notamment d'Internet, la mise en place d'espaces dématérialisés et le développement de réseaux transnationaux, déterritorialisés, globalisés qui dépassent les frontières traditionnelles des Etats-nations engendrent des nouvelles relations entre individus et groupes sociaux et ont un impact sur la perception du patrimoine et sur la façon dont les identités, les appartenances, se façonnent. La logique de l'Etat-nation qui prévalait jusque-là dans les analyses des relations internationales est mise à mal ou perturbée par le réveil d'entités territoriales, culturelles, religieuses, transnationales, infranationales, régionales qui rebattent les cartes de la géopolitique des aires culturelles, sociales et économiques. Ce phénomène complexe et

---

<sup>79</sup>Nora, Pierre, 1997, *Les Lieux de Mémoire*, Gallimard, Paris est une œuvre en trois tomes se donnant pour but de faire un inventaire des lieux et des objets dans lesquels s'est incarnée la mémoire nationale des Français.

extrêmement rapide, à l'image des flux continuels d'informations drainés par les nouvelles technologies, a entraîné l'émergence d'identités ou de revendications culturelles, religieuses, jusque-là minoritaires ou ne faisant pas l'objet d'une telle protestation.

Devant cette constatation et ce contexte des relations internationales, nous nous proposons de discerner deux tendances patrimoniales en lien avec l'identité ayant des traits distinctifs opposés.

On identifiera tout d'abord une attitude se caractérisant par un repli identitaire souvent exalté par des communautés circonscrites à un micro territoire d'échelle régionale (cas de la Bretagne, de la Corse, du Pays Basque). Avec le développement d'Internet et des nouvelles technologies, la notion de territoire serait parfois moins prégnante qu'il n'y paraît au sein de ce mouvement communautariste. C'est ce qu'Amin Maalouf explique en parlant des « tribus mondiales »<sup>80</sup>, en faisant en particulier référence au phénomène islamiste, ou du communautarisme religieux structuré à l'échelle planétaire et en dehors de toute appartenance territoriale nationale ou régionale par l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies. Malgré tout, il nous semble que la condition politique, sociale, économique et culturelle liée à une appartenance territoriale et à un contexte local, à des conditions de vie dans un Etat ou une région, conditionnent en partie ce rapprochement avec d'autres individus ou groupes localisés ailleurs dans le monde. Ainsi, « étudier le global implique [...] de se concentrer aussi sur des pratiques et des conditions à l'échelle locale. » (Saskia Sassen, 2009)<sup>81</sup>. Nous partons donc du postulat que la condition territoriale dans toutes ses dimensions est le déclencheur principal de ce que l'on peut nommer le repli identitaire.

Ce repli peut être marqué par un refus d'appropriation de la culture célébrée pour les individus extérieurs au territoire ou transgressant la norme identitaire fixée. Ce mouvement peut dériver sur le régionalisme, le nationalisme, l'extrémisme voire le racisme. La mondialisation est présentée comme un danger devant lequel il faut se prémunir en s'enfermant dans des valeurs refuges. Les métissages sont difficilement acceptés et la culture normée doit rester le fait d'un groupe restreint. Ce mouvement exalte des valeurs conservatrices et réactionnaires niant la liberté individuelle et les droits fondamentaux, s'opposant ainsi à l'Occident et à son discours. Les apports culturels extérieurs sont

---

<sup>80</sup> Maalouf, Amin, 2009, *Le dérèglement du monde*, Grasset, Paris

<sup>81</sup> Sassen, Saskia, 2009, *La globalisation. Une sociologie*, Gallimard, Paris, p.24

également bannis et on encense des valeurs traditionalistes du passé. Le patrimoine est ainsi mis sous cloche et réinterprété dans une vision conservatrice.

La finlandaise Raili Huopainen qualifie ce phénomène de la façon suivante : « c'est le retour au passé [qui est encensé], dans un avenir où le mythe du bon vieux temps devient réalité ». <sup>82</sup>

Ce mouvement favorise des valeurs de reproduction sociale, d'enfermement d'un groupe, de freins à la liberté individuelle, aux revendications étrangères à la norme du groupe. Par son archaïsme, il pose la question de la difficulté du vivre ensemble avec les autres groupes qui composent la société. Cette approche met en lumière un patrimoine marqué par les crispations, la peur et qui s'oppose, tout du moins dans son discours, à toute forme de changement.

Léla Bencharif, en s'appuyant sur son étude réalisée à Saint-Etienne<sup>83</sup>, remet en cause le rôle prétendument vertueux de la mémoire et du passé. Pour elle, le patrimoine peut constituer une menace dans l'évolution sociale des individus et de la société. Elle parle même « d'acharnement patrimonial » qui participe à « un processus de diffusion/transmission d'une norme culturelle référencée vers les populations les plus défavorisées ». La patrimonialisation peut donc avoir des effets pervers. Elle peut devenir un frein à la liberté de choix quant à la construction de l'identité et engendre des déterminismes socio-culturels ou une certaine forme de relativisme émanant de l'extérieur. Le regard extérieur ou du groupe dominant peut aussi être un déclencheur du repli vis-à-vis d'une appartenance jugée comme inéluctable et faisant fi des trajectoires individuelles.

Ce cloisonnement identitaire et par extension patrimonial a été et demeure une tendance forte actuelle, accélérée par les frustrations et les postures protectionnistes dues aux processus de globalisation. Il témoigne des crispations actuelles face à une sorte d'uniformisation essentiellement connectée à la généralisation d'un système économique engendrant des modes de vie plus ou moins standardisés, tout du moins pour les espaces qui sont connectés à la globalisation.

---

<sup>82</sup> Huopainen, Raili, 1998, « Les musées : une porte ouverte vers le futur », *Museum International* n°199, Editions de l'Unesco, Paris, p. 52

<sup>83</sup> Bencharif, Léla, 2002, *Pour une géohistoire de l'immigration maghrébine à Saint-Étienne : entre espace encadré et espace approprié*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Saint-Étienne

L'autre tendance repose sur une vision de l'identité et du patrimoine célébrés comme un outil de dialogue interculturel et d'ouverture vers l'autre. Cette tendance part du principe que le patrimoine, les identités se sont constituées grâce à l'échange, aux contacts, aux métissages, aux apports extérieurs, non sans résistance certes mais avec des évolutions vers un progrès universel qui n'aurait pas été possible sans ces contacts. D'autre part, ces patrimoines et ces identités sont appropriables et accessibles à tous ceux qui s'y intéressent quelles que soient leurs origines. Ils ne demeurent pas l'apanage d'un groupe mais s'enrichissent au contact des individus qui sont d'ailleurs libres de cautionner ou de quitter ces pratiques patrimoniales ou identitaires au nom de leur liberté individuelle. Le patrimoine, sans nier son ancrage territorial et ses spécificités, est ainsi utilisé pour s'ouvrir vers l'extérieur et s'exporter en acceptant les mélanges, les métissages et les enrichissements extérieurs. Il perçoit la mondialisation comme un effet d'aubaine et d'enrichissement en utilisant les processus commerciaux culturels, les nouveaux moyens de communication lui permettant de se faire connaître et apprécier. Au lieu de redouter l'uniformisation en marche en se repliant sur un archaïsme aux accents de radicalisme, cette vision du patrimoine se veut originale et revendique ses particularismes en respectant les principes universels de la modernité, du progrès socio-économique. Elle inclut ainsi une approche volontairement multidisciplinaire tournée vers l'extérieur.

Le tourisme a ainsi également son rôle à jouer dans l'appropriation par des populations extérieures des caractéristiques culturelles et patrimoniales. La reconnaissance d'un lieu ou d'un site en tant que patrimoine mondial se situe dans cette démarche. Cette approche ne nie pas « la culture universelle et universalisante »<sup>84</sup> et son interrelation étroite entre les différentes cultures. Elle célèbre ce mouvement sans pour autant récuser le besoin de s'identifier et de se situer grâce à un patrimoine perçu comme représentation d'une identité. C'est donc une mise en avant de l'ouverture vers autrui et de la valeur sentimentale, par là-même culturelle, qui est alors attribuée au patrimoine. Le patrimoine et les musées ne doivent pas servir de « simples espaces d'accueil pour touristes ; ils doivent aussi être, entre les touristes et la culture du pays visité, les médiateurs actifs d'un échange mutuellement enrichissant. » (Terry Stevens, *Museum International*, 1998)<sup>85</sup>. Cette citation résume la vision du patrimoine, en tant qu'objet de dialogue et de rapprochement entre les cultures, vision à laquelle nous adhérons.

---

<sup>84</sup> Herreman, Yani, 1998, « Les musées et le tourisme : culture et consommation », *Museum International* n°199, Editions de l'Unesco, Paris, p. 7

<sup>85</sup> Stevens, Terry, *op. cit.*, p. 24

Le patrimoine mondial inclut quant à lui les deux portées du patrimoine précédemment exposées à la fois émotionnelle et identitaire. Ce dernier est né de la volonté de préserver un certain nombre de sites considérés comme faisant partie intégrante de la mémoire des hommes. Le patrimoine n'est pas limité à un pays et à une culture mais à l'ensemble de l'humanité. Chacun peut ainsi se retrouver dans les sites classés tant leur portée met en valeur le génie humain et la richesse du monde. On assiste ainsi à une appropriation internationale et à une dimension de représentation dépassant un cadre local ou national.

L'Unesco et ICOMOS<sup>86</sup> ont adopté dès 1972<sup>87</sup> une convention du patrimoine mondial (consultable en Annexes) qui définit les critères d'appartenance et d'inscription au patrimoine mondial de la façon suivante :

« L'unique critère pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial défini dans la Convention, celui de "valeur universelle exceptionnelle", est trop peu précis pour une application pratique. En conséquence, le Comité du patrimoine mondial a défini six critères spécifiques par rapport auxquels les biens proposés sont étudiés ; pour être inscrit, un bien devra répondre à l'un au moins des six critères et au critère d'authenticité. Tout bien doit :

- soit représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain,
- soit témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages,
- soit apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue,

---

<sup>86</sup> The International Council On Monuments and Sites (le Conseil International des Monuments et des Sites) créé en 1972 suite à la convention organisée par l'UNESCO sur le patrimoine mondial, est l'un des trois organes consultatifs au sein du Comité du patrimoine mondial. L'ICOMOS est le conseiller scientifique et professionnel auprès du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO sur tous les aspects du patrimoine culturel. Il est plus particulièrement chargé de l'évaluation des biens culturels et mixtes en fonction du critère principal de "valeur universelle exceptionnelle" et des critères établis par la Convention du Patrimoine Mondial.

<sup>87</sup> Cette convention du patrimoine mondial intègre les recommandations préconisées dans la Charte de Venise adoptée en 1964 et portant sur la conservation et la restauration des monuments et des sites.

- soit offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significatives de l'histoire humaine,
- soit constituer un exemple éminent d'établissement humain ou d'occupation du territoire traditionnels et représentatifs d'une culture (ou de cultures), surtout quand il devient vulnérable sous l'effet de mutations irréversibles,
- soit être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (le Comité considère que ce critère ne devrait justifier une inscription sur la Liste que dans des circonstances exceptionnelles, et lorsqu'il est appliqué concurremment avec d'autres critères culturels ou naturels). »

Depuis 1972, l'inscription de certains sites culturels ou naturels à la liste « patrimoine mondial en péril » s'est ajoutée à cette classification. Il s'agit de protéger des sites sur lesquels pèsent de graves menaces mettant en danger leur existence (dégradation accélérée, projets de grands travaux publics ou privés rapide développement urbain et touristique, destruction due à des changements d'utilisation ou de propriété de la terre, altérations profondes dues à une cause inconnue, abandon pour des raisons quelconques, conflit armé venant ou menaçant d'éclater, calamités et cataclysmes, grands incendies, séismes, glissements de terrain, éruptions volcaniques, modification du niveau des eaux, inondations, raz de marée).

Ce mouvement international en faveur de la sauvegarde du patrimoine revêt différentes motivations de la part des demandeurs. Si dans certains cas, l'intention est d'éviter la disparition du patrimoine ou sa détérioration, les villes européennes qui postulent en vue d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial, cherchent une certaine reconnaissance à l'échelle internationale laissant entrevoir des retombées économiques non négligeables. En France, les cas de Lyon et plus récemment de Bordeaux, classées au patrimoine mondial, s'inscrivent dans un projet urbain et dans une volonté de visibilité et de communication à l'échelle internationale avec des retombées touristiques potentielles fortes. Ces classements, tout du moins en ce qui concerne les pays occidentaux, illustrent l'utilisation du patrimoine à des fins de développement et mettent en relief les nouvelles formes d'utilisation de la problématique patrimoniale.

## **2- Evolution contemporaine du concept de patrimoine au Maroc**

Il n'y a à ce jour pas de théorie opérationnelle sur le patrimoine contemporain au Maroc. On trouve en revanche un ouvrage d'inventaire<sup>88</sup> sur le patrimoine culturel qui répertorie les sites archéologiques, les médinas, les monuments historiques classés, l'architecture, les savoir-faire et les musées. Il existe aussi des ouvrages issus d'expositions<sup>89</sup> sur le patrimoine, essentiellement matériel, du Maroc. La question du patrimoine a été également abordée par nombre d'intellectuels qui ont apporté de vastes contributions à cette thématique en la mettant en perspective avec l'éducation, le rôle de la recherche dans la société et la mise en avant de la modernité. L'université Cadi Ayyad de Marrakech a en outre développé un cursus se focalisant sur la problématique du patrimoine et du tourisme et réalise régulièrement des productions scientifiques de qualité<sup>90</sup>.

Comme nous l'avons souligné, la notion, appréhendée à travers le prisme de la tradition islamique, provient du terme « tourath » et présente une forte connotation littéraire. Mais la période du Protectorat et l'émergence du concept de patrimoine mondial, ont fortement modifié la donne. En outre, cette tradition du « tourath » ainsi que la définition moderne du patrimoine tel qu'entendue par l'UNESCO ont fait l'objet d'études d'intellectuels maghrébins et marocains.

Un certain nombre de penseurs maghrébins ont en effet élaboré des théories sur l'Histoire et par voie de conséquence indirecte, ont permis la mise au point d'une vision nouvelle sur le passé et le patrimoine. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, Ibn Khaldun a entrepris de rédiger dans sa *Muqqadima*<sup>91</sup> une histoire cyclique s'intéressant à d'autres civilisations que celles de l'Islam<sup>92</sup>. Il a médité sur l'Histoire dans son ensemble en mettant en avant une conception cyclique n'obéissant à aucune loi préétablie. Ibn Khaldun faisait figure de visionnaire grâce à l'introduction de méthodes scientifiques rigoureuses dans sa conception de l'Histoire. On peut

---

<sup>88</sup> Amahan, Ali et Camabazard-Amahan, Catherine, 1999, *Arrêt sur sites, le patrimoine culturel marocain*, Le Fennec, Casablanca

<sup>89</sup> Petit Palais, 1999, *Maroc : les trésors du Royaume*, Catalogue de l'exposition, Ville de Paris

<sup>90</sup> On peut citer à ce sujet le recueil de communications réalisées par Saïgh Bousta, Rachida, 2004, *communications interculturelles, politique et tourisme*, Université de Marrakech, Marrakech

<sup>91</sup> Ibn Khaldun, 1968, *Discours sur l'Histoire universelle et Muqqadima*, Sindbad, Paris

<sup>92</sup> Cheddadi, Abdesselman, 2006, *Ibn Khadûn, l'homme et le théoricien de la civilisation*, Gallimard, Paris

même le considérer comme un précurseur d'une sorte de libéralisme intellectuel préfigurant les Lumières<sup>93</sup>. Ses travaux ont donc influencé la pensée occidentale.

Loin de prendre à son compte cet héritage moderne, le colonisateur a au contraire tenté d'enfermer les autochtones dans la tradition du « turath chaabi ». Il a également essayé d'opposer la culture du colonisé avec celle du colonisateur en mettant en avant le caractère supérieur du second sur le premier. Ce relativisme culturel, encore en vigueur parmi nombre de scientifiques qui s'approprient ce sujet, a conduit à folkloriser une partie du patrimoine marocain. La prétendue incompatibilité de la modernité avec les cultures locales a consisté à fossiliser celles-ci. Le patrimoine, au lieu d'être étudié en tant que mémoire et de connaître des évolutions, est mis sous cloche.

Si le Maroc indépendant reprend les cadres idéologiques laissés par le conquérant français, c'est-à-dire ceux de la tradition, il n'en reste pas moins vrai qu'une partie de sa population, constituée de quelques intellectuels, s'approprie la notion moderne du patrimoine en souhaitant l'interpréter de façon scientifique.

« C'est qu'au départ, au point O de la da'wa (prédication), toute l'histoire devient d'un coup une préhistoire. J'ai exprimé cette idée dans l'introduction en disant que l'histoire de l'islam ne commence pas avec lui, affirmation qui peut choquer certains mais qui me semble aller de soi. » (Laroui, 1999)<sup>94</sup>

Cette vision moderne incarnée par Laroui met en particulier en avant l'archéologie comme élément scientifiquement rigoureux susceptible d'expliquer les évolutions antérieures et postérieures à la tradition islamique. Elle élargit ainsi la notion de patrimoine en s'appuyant sur tous les témoignages matériels et immatériels susceptibles de faire office de source pour mieux appréhender la mémoire et l'identité à travers l'Histoire.

Un autre enjeu patrimonial a trait au rôle de la civilisation berbère et à la reconnaissance de l'identité culturelle marocaine dont le fondement est la double appartenance arabo-berbère. Après les tentatives françaises avortées de division à l'égard des composantes berbères et arabes, la question identitaire sur le métissage de ces deux cultures et sur la place qu'occupent

---

<sup>93</sup> Horrut, Claude, 2006, *Ibn Khaldun, un Islam des Lumières ?*, Editions Complexe, Bruxelles

<sup>94</sup> Abdallah Laroui, 1999, *Islam et Histoire*, Albin Michel, Paris, p. 119

les berbères n'a pas encore été réglée malgré l'introduction de la langue Amazigh dans le cursus scolaire.

« Après l'indépendance du Maroc [...], il fallait reposer sérieusement la question de [...] la double reconquête culturelle : celle du patrimoine propre, berbère et arabo-musulman, et celle du patrimoine moderne qui s'était accumulé au cours des quatre ou cinq siècles derniers. [...] Quant à la double reconquête culturelle, je ne suis même pas sûr que la question n'ait jamais été posée clairement. »<sup>95</sup>

On note donc les difficultés idéologiques auxquelles le patrimoine marocain doit faire face. La question du patrimoine telle qu'elle est vécue aujourd'hui au Maroc ne consiste pas à réaliser un travail de mémoire mais à mettre en scène des éléments principalement à des fins touristiques. Le recul scientifique et tout le travail rigoureux qui devrait entourer l'objet patrimonial est bien souvent malheureusement minimisé. Compte tenu de ce contexte et du développement du tourisme dit culturel appréhendé à travers un regard occidental, les risques d'une folklorisation<sup>96</sup> ou encore d'un exhibitionnisme des traditions existent. La mise en tourisme du Maroc ne se ferait alors qu'à l'aide d'un regard occidental limitant toute dynamique de développement pour les populations locales. L'introduction de la notion « moderne » du patrimoine par le Protectorat a laissé des traces. Le dahir berbère de 1930<sup>97</sup> ou encore la mise en avant des vestiges d'époque romaine sans association des parties autochtones pèsent sur la perception que les Marocains ont de leur patrimoine. « L'entêtement des scientifiques et historiens coloniaux à exhumer les passés berbère et pré-musulman au Maroc, a suscité une méfiance durable envers une histoire et une terre souvent peu connues »<sup>98</sup>. La grande masse de la population n'est que peu associée ou sensibilisée aux enjeux gravitant autour du patrimoine qui a pourtant une vocation sociale, économique et touristique.

---

<sup>95</sup> Cheddadi, Abdesselam, 2003, *Education et Culture au Maroc : le difficile passage à la modernité*, Ed. Le Fennec, Casablanca pp. 190-191

<sup>96</sup> On pourra se référer à ce sujet à : Schouten, Frans, 2002, « *Héritage culturel et retour aux origines : la notion d'identité culturelle doit-elle être redéfinie à mesure que le monde se rétrécit ?* », Actes du quatrième sommet du tourisme 11-13 décembre 2002, Genève

<http://www.sommets-tourisme.org/f/sommetsG/quatrieme-sommet/actes/schouten/schouten.html>

<sup>97</sup> Le dahir berbère de 1930 a été mis en place par le Protectorat afin de différencier les éléments d'origine berbère en leur offrant un système particulier en matière de justice et en les extrayant du droit commun relatif à l'ensemble des Marocains. Le but de cette manœuvre fut bien évidemment de diviser la population marocaine.

<sup>98</sup> Vermeren, Pierre, *Maroc, idées reçues*, p. 45

Le but poursuivi ne réside donc pas dans la création de produits culturels à forte valeur éducative mais plutôt dans l'exposition de traditions ancestrales dans lesquelles est enfermée quotidiennement une partie de la population Marocaine. Il nous semble que cette attitude consiste à satisfaire une vision très protectrice au détriment de l'acceptation de progrès et de modernité pour les populations locales. La tradition est encensée par le prisme d'un déterminisme culturel et d'une pseudo défense de la diversité. Or, si dans certains cas, ce combat pour la diversité peut s'avérer légitime, il consiste ici à nier tout métissage et toute possibilité d'évolution. Au lieu de favoriser la diversité, elle prive la société ainsi protégée d'ouverture en favorisant le repli sur soi.

Le contexte idéologique se heurte par ailleurs à la frilosité qu'accordent les pouvoirs publics à l'égard du patrimoine et de la culture en générale. Le traditionalisme, la faiblesse des politiques éducatives en matière de sensibilisation à l'Art et l'Histoire sont des éléments à méditer dans la prise en compte de toute stratégie patrimoniale au Maroc. Il nous apparaît en conséquence qu'une mise en perspective scientifique à la fois pédagogique et accessible mais systématique doit faire office de préalable à tout projet patrimonial afin d'investir de façon rationnelle certaines vérités préétablies.

Si l'on revient sur le système éducatif, outre la faiblesse en matière d'enseignement artistique et l'inexistence d'enseignements en Histoire de l'Art faute de moyens, on remarque que l'enseignement de l'Histoire se base sur des méthodes mettant en avant l'événementiel au détriment de la réflexion historique et de la mise en perspective des faits sociaux, économiques ou culturels à travers le temps long. Ces enseignements se concentrent enfin essentiellement sur la période islamique tandis que l'histoire des autres civilisations ou des périodes préislamiques est largement sous étudiée.

L'étude et la mise en valeur du patrimoine, à condition qu'il soit investi et analysé de façon objective et avec toute la rigueur scientifique nécessaire, peut par conséquent participer à une ouverture vers l'extérieur et à une mise en avant d'un passé où la civilisation arabo-musulmane a su assimiler avec brio des éléments de culture extérieure, en particulier ceux de l'Antiquité gréco-romaine, pour réaliser des créations culturelles innovantes. Le contexte de démocratie incomplète, de système éducatif perfectible et de méfiance à l'égard de certains enjeux mémoriaux n'est certes guère facile mais le patrimoine peut et doit devenir un vecteur du développement national à l'avenir. La culture arabo-musulmane doit donc se réapproprier

certains de ses fondements intellectuels qui ont contribué à la mise sur pied d'une vision moderne des Sciences Humaines et Sociales et de l'Histoire. Des esprits universels comme Ibn Khaldoun ou Averroès ne se sont-ils pas épanouis dans l'espace formé par le Maghreb et l'Andalousie ?

Dans ce contexte, se réapproprier le thème du patrimoine marocain, c'est d'abord le revisiter. Ahmed Skounti tente de donner une définition de ce patrimoine marocain en s'inspirant des principes universels et internationaux en la matière « : le patrimoine culturel marocain est donc constitué par l'ensemble des biens des valeurs matériels et immatériels, modestes ou élaborés, comprenant des constructions, des édifices, des sites, des objets, des techniques, des savoir-faire, des arts, des connaissances, des croyances, des traditions, etc. qui nous ont été légués par nos ancêtres et que nous accumulons aujourd'hui et que nous préservons pour les transmettre aux générations futures. Tous partagent la particularité d'être une ressource non renouvelable, chaque partie ou aspect qui disparaît étant à jamais perdu.<sup>99</sup> » Ces ressources auxquelles il est fait allusion, il faut les métisser et les confronter à la modernité pour mieux les faire vivre au lieu de tenter de les reproduire à l'identique sans tenter de les ouvrir vers l'extérieur. C'est bien là tout le défi auquel le patrimoine marocain est confronté. C'est grâce à un regard nouveau porté sur ce patrimoine qui implique une certaine prise de recul que le Maroc arrivera à le faire valoir et à le comprendre pour mieux se l'approprier. Au lieu de devenir un moyen d'enfermement par le biais de la tradition, de conservatisme ou d'immobilisme, le patrimoine doit se muer en un moyen de développement à condition qu'il soit revisité de façon méthodologique afin d'en assurer la pérennité dans un contexte mondialisé. C'est la question de l'identité, du rapport à la modernité et de l'ouverture sur le monde qui est alors en jeu à travers cette analyse scientifique du patrimoine. Le rapport d'une société à son passé guide ses prises de position actuelles et c'est un travail continu et de longue haleine auquel est confronté l'ensemble des sociétés. Au lieu de devenir un simple objet exotique pour touristes en mal de dépaysement, ce patrimoine doit avant tout servir les Marocains afin de mieux se définir dans un univers globalisé et parfois uniforme sans tomber dans le reniement des valeurs universelles qui appartiennent à l'humanité toute entière.

L'introduction de la modernité passe par un rôle accru des intellectuels dans la société. Il y a là une question culturelle et de rapport au passé qui doit être réglée pour permettre à la société

---

<sup>99</sup> Ahmed Skounti, 2004, *La notion de patrimoine au Maroc*, in Saigh Bousta, Rachida, 2004, *Le tourisme durable : réalités et perspectives marocaines et internationales*, UCAM, Marrakech, pp. 81-86

de se libéraliser. « [...] (Voici) les deux problèmes les plus difficiles que notre culture présente : celui de la nécessaire relecture de notre patrimoine passé, en particulier dans les domaines du droit et de la religion, et celui de l'urgence d'une assimilation rigoureuse et conséquentes des ingrédients essentiels de la Modernité ».<sup>100</sup>

Ces observations corroborent le statut de société en transition qui est volontiers affublé au cas marocain et montrent à quel point la question du rapport à l'identité, au passé et au patrimoine jouent un rôle important au sein de la société marocaine. Outre les travaux de Cheddadi, on peut noter l'abondance de littérature<sup>101</sup> sur la question de la coexistence d'éléments traditionalistes et de facteurs de modernité. Cette problématique se focalise plus largement sur les choix culturels et identitaires que le Maroc, mais également le Maghreb dans son ensemble, devront régler. Les travaux de Malek Chebel mettant en relief le concept « d'Islam des Lumières »<sup>102</sup> ou encore ceux de Mohamed Arkoun<sup>103</sup> participent à cette réflexion sur l'introduction de la modernité dans les sociétés maghrébines de tradition musulmane.

### **3- Le patrimoine mondial au Maroc**

Si le Maroc indépendant reprend les cadres législatifs et institutionnels établis pendant le Protectorat au niveau du patrimoine et la recherche archéologique, il est aussi marqué par le concept de patrimoine de l'humanité et les actions mises en place par l'UNESCO. Un certain nombre de sites est classé depuis les années 1980 au patrimoine mondial. Il s'agit en particulier des médinas de Fès, Marrakech, Meknès, Tétouan et Essaouira<sup>104</sup>. Au niveau du patrimoine archéologique, le site de Volubilis fait partie du patrimoine mondial depuis 1987. Par ailleurs, le Maroc présente 13 sites soumis à la liste indicative. « Une liste indicative est un inventaire des biens que chaque Etat a l'intention de proposer pour inscription au cours des années à venir »<sup>105</sup>. Parmi ceux-ci, on note la présence du site de Chellah, de la Tour Hassan ou encore de la Qasba des Oudaïas, tous situés à Rabat. D'après les témoignages que nous

---

<sup>100</sup> Cheddadi, *op.cit*, pp. 12-13

<sup>101</sup> Nous citerons à ce sujet l'ouvrage de Brahim Aarab, 2007, *la question de la réforme et de l'identité : du contexte salafiste au projet de modernité*, Editions Afrique Orient, Casablanca

<sup>102</sup> Chebel, Malek, 2004 : *Manifeste pour un islam des lumières. 27 propositions pour réformer l'islam*, Éditions Hachette Littératures, Paris

<sup>103</sup> Arkoun, Mohammed, 2005, *Humanisme et Islam : Combats et propositions*, Librairie Philosophique Vrin, Paris

<sup>104</sup> Source : Unesco 2007 [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

<sup>105</sup> Source : Unesco 2007 <http://whc.unesco.org/fr/listeindicative/>

avons recueillis auprès des conservateurs de certains de ces sites, il semblerait que leurs gestionnaires et les autorités souhaitent attirer l'attention sur ce patrimoine en passant par une classification à caractère mondial leur permettant d'obtenir une reconnaissance et une visibilité plus fortes. On peut également émettre l'hypothèse d'une volonté de dépasser la faiblesse du système de classement patrimonial actuel et des politiques qui l'entourent.

Pour les sites qui en ont bénéficié, le classement au patrimoine mondial a été globalement positif sur les plans de la conservation et de la protection mais aussi au niveau de l'intérêt historique et esthétique ou encore en matière de mise en valeur touristique depuis la fin des années 90. Ce processus présente des similitudes avec les objectifs poursuivis par des villes ou des sites en Europe comme Ubeda, Lyon, Bordeaux. En effet, une large campagne de sensibilisation au niveau international a mis en lumière l'existence de trésors multiséculaires devant être préservés et valorisés. On peut citer également l'impact positif pour le site de Vollubilis qui est en train de se doter d'un musée de site après de nombreuses années d'attente. Les médinas de Fès et de Meknès ont aussi bénéficié d'un élan certain à l'occasion de leur classement. « Lorsque l'UNESCO a classé la médina de Fès au patrimoine mondial en 1981, la ville est dans un état de décrépitude avancé. Mais des fonds peuvent maintenant être débloqués pour préserver ses monuments. Certaines entreprises, dirigées par d'éminents fassis, s'essayaient même au mécénat. »<sup>106</sup> Cet élan qui s'est aussi manifesté à Marrakech a consisté à promouvoir touristiquement ces destinations et à restaurer une partie du patrimoine architectural. Ce constat est particulièrement perceptible pour Marrakech dont le tourisme est devenu le principal vecteur de développement. « Entre 2001 et 2005, [le palais] a transformé la ville touristique de Marrakech [...] en une ville agréable et « festive » drainant des millions de touristes. Le ravalement de la ville à l'occasion du mariage du roi, la rénovation-promotion de Jamaa El Fna, le festival international du cinéma, la spéculation sur les riads et la sécurisation de la ville »<sup>107</sup> apparaissent comme les actions phares ayant trait à la promotion touristique de Marrakech. Cette dynamique fait également peser un certain nombre de risques pour la protection du patrimoine en raison de la réalisation de programmes immobiliers dénaturant les riads traditionnels, à l'image du projet de palace « Fouquet's » mené par le groupe Lucien Barrière<sup>108</sup>. En outre, ces abus architecturaux s'accompagnent d'une spéculation immobilière sans précédent et d'un développement tout azimut d'un tourisme de

---

<sup>106</sup> Vermeren, Pierre, *Maroc, idées reçues*, p. 54

<sup>107</sup> Vermeren, Pierre, 2009, *Le Maroc de Mohamed VI, la transition inachevée*, La Découverte, Paris, p. 298

<sup>108</sup> On lira au sujet des affres de la spéculation immobilière et de ses conséquences sur le patrimoine de Marrakech l'ouvrage suivant :

El Faïz, Mohamed, 2002, *Marrakech : patrimoine en péril*, Actes Sud, Paris

luxe aux excès souvent mis en lumière dans les colonnes des brèves locales<sup>109</sup>. « On semble prendre conscience du fait que l'acquisition immobilière par des étrangers a parfois dégradé Marrakech et provoqué des drames humains, [les autorités] plaident désormais pour un tourisme responsable et durable, ne pouvant que constater la faiblesse persistante du taux de retour. »<sup>110</sup> L'aspect culturel et les bénéfices que pourrait en tirer la population locale sont en outre largement minimisés en raison de l'émergence d'un modèle touristique suscitant bien des tensions. Au regard de ce tourisme de luxe de masse à Marrakech mais également d'une rapide analyse des actions entreprises suite à l'inscription de certaines villes ou sites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, il convient d'émettre des réserves devant le bilan social des processus de valorisation. Si le classement a permis de réhabiliter les vieilles médinas en leur redonnant un aspect esthétique digne de leur splendeur passée, de concevoir des systèmes de signalétique à caractère didactique pour les sites les plus remarquables, c'est toujours l'appropriation et la compréhension par les populations de l'ensemble de ces ressources patrimoniales, extrêmement diverses et variées dans le cas du Maroc, qui demeurent le principal écueil à un développement local partagé basé sur ces ressources. La pleine association des populations et la prise de conscience de la richesse de cet héritage par ces dernières nous apparaissent comme les clefs de réussite d'une politique soutenable en faveur du patrimoine, et plus largement en faveur du développement culturel. Le système éducatif nous semble à cet égard devoir jouer un rôle crucial pour espérer un certain nombre de changements.

#### **4- Patrimoine, tourisme et développement local**

La dernière dimension du patrimoine est économique et touristique. On remarque que cette dimension touristique fait figure dans certains cas de déclencheur dans les politiques patrimoniales menées par les décideurs politiques, au détriment de la culture et de l'acquisition de savoirs.

Les déclencheurs de la politique patrimoniale sont-ils la population ? Les puissants ? L'Histoire des siècles passés montre que ce sont les puissants qui ont surtout été les

---

<sup>109</sup> Izddine, Mouna, *Les étrangers à Marrakech, entre amour et rejet*, Maroc Hebdo, janvier 2007 [http://www.maroc-hebdo.press.ma/MHinternet/Archives\\_737/html\\_737/etrangers.html](http://www.maroc-hebdo.press.ma/MHinternet/Archives_737/html_737/etrangers.html)

<sup>110</sup> Vermeren, Pierre, *Le Maroc de Mohamed VI*, p. 298

déclencheurs de la mise en valeur patrimoniale ou de la patrimonialisation. La protection et la mise en valeur du patrimoine ainsi que les choix d'interprétation mis en exergue autour de ce patrimoine ne provenaient pas de la population locale. L'appropriation de l'objet patrimonial par cette dernière se faisait par le biais d'une volonté venant du haut.

Cependant, les nouvelles formes de citoyenneté et la montée en puissance de la démocratie participative depuis la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle incitent à associer davantage les populations dans les choix de mise en valeur. Ces dernières peuvent même être à l'origine de programmes de préservation et de valorisation.

S'il y avait une volonté politique et identitaire dans les processus patrimoniaux observés par le passé, le présent montre que cet élément guide encore bon nombre de projets en la matière. Qu'ils proviennent d'élus ou soient l'émanation d'associations ou de toute autre forme de structures issues de la société civile, les projets patrimoniaux ayant pour objet immédiat la mise en exergue du passé et relevant du domaine culturel existent encore.

Malgré tout, avec la montée en puissance du tourisme, certains projets ont une dimension purement économique. Christos Doumas<sup>111</sup> montre comment les fouilles archéologiques en Grèce sont l'enjeu de spéculations touristiques de la part des décideurs locaux où l'aspect scientifique est totalement minoré.

Les économistes, en particulier ceux de l'Université de Grenoble centrés autour de Bernard Pecqueur<sup>112</sup> se sont intéressés à la problématique de l'économie du patrimoine. Ils appréhendent le patrimoine comme une « ressource spécifique », c'est-à-dire une ressource propre à un territoire qui demande à être mise en valeur ou « révélée » pour devenir un outil de développement économique. Ils entrevoient donc un facteur économique dans la mise en valeur du patrimoine bien que ces derniers admettent un élément affectif et identitaire de la part des populations locales difficilement quantifiable. Ils insistent en outre sur les mécanismes liés à ce qu'ils nomment « la patrimonialisation » en matière de développement

---

<sup>111</sup> Doumas, Christos, 1998, « Fouilles et opérations de sauvegarde : que doit-on préserver et pourquoi ? », *Museum International* n°198, Editions de l'Unesco, Paris, pp. 6-8

<sup>112</sup> L'article « *La ressource territoriale : pour une définition économique de la notion de patrimoine* » publié par Hugues François, Maud Hirczak, Nicolas Senil, tous trois de l'UMR PACTE Territoires de l'Université de Grenoble I, à l'occasion du XLI<sup>ème</sup> Colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française, qui s'est tenu à Dijon en septembre 2005, résume admirablement la prise de positions des économistes centrés autour de Bernard Pecqueur sur la question des aspects économiques du patrimoine.

territorial et donc d'attractivité des territoires. Pour eux, le développement territorial ou développement local résulte de la valorisation des ressources propres à un territoire donné que les populations s'approprient. Le patrimoine est une des ressources potentielles du territoire. La valorisation de ce patrimoine peut donc devenir un facteur de développement endogène. Si nous approuvons les mécanismes liés à l'appropriation du patrimoine par la population locale comme élément déterminant dans une valorisation réussie, les bénéfices ne se limitent selon nous pas uniquement au développement économique.

Ainsi, notre définition du développement local s'enrichit d'un aspect cognitif et éducatif fort, indispensable aux processus d'appropriation du patrimoine d'une part, mais aussi à la connaissance du passé permettant l'élévation intellectuelle de la population locale. Nous pourrions résumer notre vision du développement local en ces termes : il s'agit d'un processus participatif endogène émanant d'un certain nombre d'acteurs locaux, pouvant également inclure des acteurs extérieurs au territoire mais qui manifestent un certain attachement au territoire donné, visant à élaborer un projet commun pour valoriser leur espace de vie dans une approche partagée via la mise en œuvre d'actions à connotation collective. Notre problématique patrimoniale est donc en lien direct avec le développement local dans sa dimension participative, territoriale, cognitive et économique grâce au tourisme. Elle s'enrichit d'une approche cognitive, à dimension éducative qui permet au territoire d'apprendre et à sa population de s'ouvrir sur l'extérieur grâce à un patrimoine appréhendé comme outil de dialogue interculturel.

Elle répond de facto aux objectifs de développement durable exposés par le rapport Bruntland publié en 1987 par les Nations Unies<sup>113</sup>. Ce dernier expose les trois piliers de la notion de développement durable : l'environnement, le social et l'économique. Des travaux complémentaires mis en avant lors des conférences de Rio en 1992 et de Johannesburg en 2003 ajoutent la dimension culturelle et éducative aux piliers pré-existants. Cette approche patrimoniale à la fois durable et intégrée, faisant office d'outil de développement local, est illustrée par de nombreuses chartes<sup>114</sup> qui intègrent les aspects de démocratie participative gage de durabilité sociale, économique et environnementale dans la mise en place d'un projet

---

<sup>113</sup> Voir à ce titre le site Internet de l'Office Fédéral du Développement Territorial helvète qui consacre une rubrique au rapport Bruntland : [http://www.are.admin.ch/are/fr/nachhaltig/international\\_uno/unterseite02330/](http://www.are.admin.ch/are/fr/nachhaltig/international_uno/unterseite02330/)

<sup>114</sup> la Charte du réseau « AVEC » Alliance de Villes Européennes de Culture associée au programme QUALICITIES font figure d'exemples intéressants en matière d'intégration des problématiques du développement durable en lien avec la connaissance du patrimoine : <http://www.qualicities.org/docs/FAQ%20Qualicities%20fr.pdf>

de valorisation. « La sensibilisation au patrimoine -culturel et naturel- prend une valeur et une force nouvelles : alors que la participation de la population à la définition et à la mise en œuvre des politiques locales est l'un des aspects les plus importants du développement durable, c'est aussi un défi que la plupart des villes ont du mal à relever. Construire une démocratie participative pour renforcer et nourrir la démocratie représentative est un chantier essentiel, mais difficile. Dans ce contexte, l'expérience que nos villes historiques ont acquise dans la médiation du patrimoine peut, si nous savons l'étendre à toutes les facettes du patrimoine (culturel et naturel, matériel et immatériel) et aux autres dimensions de compréhension du monde [...], [faire] naître une nouvelle pédagogie alliant les dimensions du temps, de l'espace et du fonctionnement de nos sociétés humaines ; cette condition qui vise une meilleure compréhension par la population des enjeux d'aujourd'hui, est la condition nécessaire d'une véritable participation des citoyens. » (Raphaël Souchier, 2006, <http://www.avecnet.net/actualitesuivies.html>).

Les aspects éducatifs, pédagogiques liés à la connaissance du patrimoine seraient à la base du processus de développement local et du principe de durabilité par le biais d'une meilleure compréhension des enjeux d'un territoire. Ils favoriseraient en outre l'émergence d'un processus participatif de qualité.

On pourra s'interroger à ce titre sur les effets du patrimoine en matière de mouvement participatif. Raphaël Souchier souligne l'incidence de la mise en valeur du patrimoine et des outils dédiés à sa compréhension en matière de création de ce mouvement. On peut se demander à quel stade du processus de valorisation et donc de la mise en valeur, la démocratie participative émerge. La mise en valeur du patrimoine est-elle le fruit de l'association en amont ? Ou bien la valorisation est elle la conséquence de procédés didactiques établis scientifiquement qui favorisent l'appropriation de ce patrimoine ? Quelles sont les conséquences de cette association en amont ou de cette moindre association remplacée par une stratégie scientifique et pédagogique volontariste ayant pour objectif de déboucher sur une appropriation, moteur du développement local ?

Nous reviendrons par la suite sur les témoignages fournis par les travaux se focalisant sur les questions de développement durable et de patrimoine, essentiellement sur les thématiques ayant trait à l'association des populations locales. On se questionnera sur les implications qu'engendre une démarche durable dans un processus de valorisation d'un site patrimonial et

archéologique. L'analyse de nos études de cas nous fournira des éléments de réponse en la matière.

## **5- Patrimoine et économie**

Pour ce qui est de la théorie du patrimoine perçu comme vecteur de développement économique, elle a fait florès auprès des décideurs en matière de politique de développement local en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et plus récemment en France. Le patrimoine avait ainsi pour vocation unique de créer de l'activité économique via le tourisme. Bon nombre d'attractions se présentant comme des musées en lien avec le savoir faire local ont ainsi vu le jour dans les zones sinistrées de l'Angleterre. Pour Patricia Sterry, ces expériences « ni tout à fait musées, ni tout à fait parc à thèmes [...] bousculent un certain nombre d'idées reçues attachées au terme même de patrimoine » [...]. L'explosion spectaculaire du tourisme culturel, depuis quelques années, a suscité une telle demande de création de nouveaux sites qu'aujourd'hui les musées ne représentent que la pointe de l'iceberg en matière de reconstitution historique »<sup>115</sup>. Elle expose ainsi le cas des centres du patrimoine en prenant pour exemple celui de la ville de Wigan dans le nord de l'Angleterre. Ce centre du patrimoine est d'abord le fruit d'un investissement public ayant pour but de dynamiser l'économie locale. Des entrepôts de style victorien ont en effet été réhabilités pour présenter le passé industriel de la ville. Le projet a vu le jour au milieu des années 80. En réalité, le centre s'articule autour d'un thème plus que d'une collection. Les objets exposés, bien que présents, servent à enrichir le spectacle proposé et l'exposition ou plutôt le divertissement ne sont pas axés autour d'eux. S'il ne s'agit pas d'un musée, le centre se propose d'interpréter le patrimoine et offre la possibilité de s'instruire. On n'y vient donc pas simplement pour s'amuser. Il s'agit d'« un projet de développement qui obéit à des considérations d'ordre à la fois économique, politique et commercial. » Si « tous les centres du patrimoine ne sont pas conçus comme une entreprise commerciale [...], il existe maintenant des centres du patrimoine (à l'image des centres commerciaux) où chacun vient acheter la mémoire du passé, devenue ainsi une marchandise commercialisable, à l'égale de n'importe quel autre produit. »<sup>116</sup>

---

<sup>115</sup> Sterry, Patricia, 1998, « Reculer les frontières de l'interprétation : espaces traditionnels et visions nouvelles ? », *Museum International* n° 199, Editions de l'Unesco, Paris, p. 19

<sup>116</sup> Sterry, *op. cit.*, p. 21

Ces expériences sont très appréciées du grand public car ils rappellent ce qui se fait dans les parcs d'attraction. C'est bien pour cette raison que les pouvoirs publics, les financeurs du secteur privé utilisent ces recettes, gages de développement économique et de rentabilité. En outre, Patricia Sterry met en avant le vieillissement prématuré de ces installations et la nécessité de renouveler sans cesse les thématiques proposées. Ainsi, les centres du patrimoine des années 80 et 90 sont démodés et ils font place désormais aux « expériences » utilisant les images laser, l'animation électronique, la réalité virtuelle.

Le cas de la « Whitecliff's Experience » de Douvres en est l'archétype. Le « merchandising », l'exploitation commerciale et purement économique du patrimoine, sont les effets pervers de ces pratiques de mise en valeur du patrimoine qui répondent à une volonté d'exploiter le tourisme en minorant le message culturel et éducatif que doivent transmettre les lieux dédiés à l'interprétation du patrimoine. « A mesure que les frontières s'estompent entre les musées, les centres du patrimoine et les « expériences » sur des thèmes identiques, le risque est grand que, au lieu de faire revivre le patrimoine culturel et historique dans toute sa richesse et sa diversité, on ne se contente de l'exploiter. L'interprétation du passé en tant que patrimoine tend à devenir un filon commercial qui se prête à tous les abus. <sup>117</sup>»

Si cette vision ne récusé pas toutes les nouvelles formes d'exposition et de médiation mises en place par les centres du patrimoine, elle dénonce l'approche touristique à sens unique de ces derniers qui tend à nier la spécificité culturelle et complexe du patrimoine. Ainsi, l'aspect éducatif et scientifique de l'interprétation du patrimoine est nié au profit d'une mise en scène relevant du spectacle et du divertissement. La médiation est donc minorée dans la mesure où celle-ci met en avant la distraction que l'on retrouve dans les parcs d'attraction. L'authenticité et la rigueur scientifique sont écartées au profit d'une vision mercantile hasardeuse.

En outre, l'approche non globale de ce type d'institutions, car surtout touristique et économique, sans véritable association des populations locales, se heurte à la durabilité du projet et met en perspective le vieillissement prématuré des installations et le renouvellement constant du contenu. Tout comme nous l'avons laissé entendre dans notre bref exposé sur l'archéodrome de Bourgogne, on retrouve ce phénomène dans les parcs d'attraction comme Disneyland ou le Futuroscope de Poitiers. Le développement économique spectaculaire que

---

<sup>117</sup> Sterry, *op. cit.*, p. 23

connaît actuellement l'Espagne se traduit aussi par une frénésie de muséification de sites archéologiques. C'est en particulier le cas de la Galice<sup>118</sup>, où, profitant de la manne financière mise à sa disposition par l'Europe, la Communauté Autonome a décidé de mailler son territoire de sites archéologiques valorisés à l'aide de centres d'interprétations ou de musées de sites. Bien souvent, on peut s'interroger sur la durabilité de ces nouveaux équipements présentés comme des locomotives touristiques au détriment d'une démarche scientifique, d'une association des populations locales ou d'une intégration raisonnée dans l'environnement socio-économique rural des micro-territoires ruraux qui composent la région.

## VII- L'évolution contemporaine des musées

Notre travail de recherche a trait aux musées de sites archéologiques. Nous partons du principe que les sites archéologiques demeurent difficiles à comprendre pour le profane. L'archéologie a pour objet d'étude l'ensemble des traces matérielles laissées par les hommes (objets, bâtiments, infrastructures, paysages...) afin de connaître la façon dont ces mêmes hommes s'épanouissaient dans des sociétés du passé. Les traces matérielles permettant de reconstituer ce passé sont souvent difficilement interprétables pour le public non averti du fait de leur état de conservation plus ou moins bon, mais aussi du fait de leur usage passé qui n'est pas perceptible de nos jours. De ce fait, le musée nous semble le meilleur outil susceptible d'expliquer ce passé et de le faire revivre. Les moyens interprétatifs et de médiation doivent de surcroît occuper une place de choix dans le musée de site archéologique afin de pouvoir prétendre au défi du développement local recherché par les territoires.

Par musée de site archéologique, nous entendons ainsi un établissement qui explique la fonction des ruines qui lui sont attenantes. Il peut à ce titre présenter ou non des objets trouvés lors des fouilles sur le site.

On distinguera par ailleurs deux grands types de musée de site :

- celui qui est en lien direct avec les ruines et où les vestiges servent de support direct à l'exposition (Pointe à Callière à Montréal, le musée de la ville romaine d'El Djem en

---

<sup>118</sup> Actes du 4<sup>ème</sup> congrès international sur « *la muséification des sites archéologiques en milieu rural* », 2006, Editions Xunta de Galicia, Saint-Jacques de Compostelle

Tunisie, El Brujo et Lambayeque au Pérou, le Musée d'Histoire de Barcelone ou encore l'ensemble de musées archéologiques de Saragosse en sont l'exemple type),

- celui qui tente d'expliquer le site mais n'est pas physiquement en lien direct avec ce dernier. Le site et le musée sont ainsi plus ou moins proches et on peut dissocier dans ce cas deux types de parcours muséographiques : celui du musée et celui du site qui sont alors reliés avec plus ou moins de réussite (cas du Musée de Chemtou en Tunisie, du futur musée de site de Volubilis, du Pont du Gard ou du musée d'Ename en Belgique).

Si les musées doivent s'adresser à tous les publics et offrir des espaces d'exposition attrayants mêlant distraction et rigueur scientifique, le danger est de tomber dans un spectacle qui relève de celui proposé par les parcs d'attractions. Il s'agit donc d'un défi pour les muséologues contemporains.

« La banalisation du musée, l'appauvrissement de son contenu culturel [en feront-ils] un lieu vaguement « ludique », tourné vers le loisir de masse et destiné à satisfaire l'appétit de la machine touristique ou à répondre à un enjeu économique ? » (Le Monde, 9 janvier 1992)<sup>119</sup>.

Pour Yani Herreman<sup>120</sup>, les mutations socio-économiques qui ont marqué la culture et ont vu naître le tourisme ont entraîné une interrelation entre les deux notions qui ont bouleversé le patrimoine et les musées. Sans créer de classification, elle livre à travers une citation de Patrick O'Byrne et Claude Pecquet, concepteurs de programmes muséologiques, son sentiment sur ces nouvelles institutions : « entité marchande, laboratoire, centre d'activités, instrument de loisirs, lieu de réunion, promoteur de sa propre culture, mais aussi du prestige de son fondateur et de son mécène, outil de recherche, telles sont désormais les multiples facettes d'une institution qui prend, et prendra de plus en plus, la place des musées de notre jeunesse. »

---

<sup>119</sup> Roux, Emmanuel de, 1992, *La chute de la maison Rivière*, Le Monde, 9 janvier

<sup>120</sup> Herreman, Yani, 1998, « Les musées et le tourisme : culture et consommation », *Museum International* n°199, Editions de l'Unesco, Paris, pp. 4-12

## **1- Les différents types de musées**

Compte tenu des différents éléments déjà exposés et relatifs aux évolutions muséales contemporaines, notre analyse distingue trois approches par rapport aux phénomènes du tourisme et du patrimoine :

- celle du musée du XIX<sup>ème</sup> siècle en terme de présentation avec une exposition de tradition littéraire et élitiste peu accessible pour le profane. Le musée est avant tout le sanctuaire de l'Art dédié à un public déjà conquis d'avance. Les gardiens de ce type d'institutions sont essentiellement issus du secteur culturel. Cette approche est héritière de celle impulsée et imposée par le haut relayée par une élite sociale et intellectuelle. Elle est encore utilisée pour certains projets et influence une certaine vision du musée en vigueur dans des réalisations récentes. Elle implique en particulier des formes de muséographie traditionnelle. Cette approche a été mise en lumière par notre historique de l'Archéologie, du tourisme et de la muséologie.
- Celle du musée-centre du patrimoine « parc d'attraction », comme nous l'ont montré les travaux de Patricia Sterry sur la question, véritable locomotive touristique mais dont les concurrents directs sont plus Eurodisney ou Port Aventura, dans la mesure où le discours éducatif et didactique est minoré par le spectacle et le divertissement à l'état brut. Les tenants de cette approche sont souvent les décideurs politiques qui veulent revitaliser leur territoire par l'économie ou encore des gestionnaires privés dont le souci est plus de rentabiliser leurs investissements que d'inscrire l'accès au patrimoine dans une perspective de développement culturel et intellectuel. Si les formes de muséographie moderne comme l'image virtuelle, la reconstitution et autres sont mis en avant, c'est avant tout pour assouvir le besoin en divertissement mais en occultant l'aspect scientifique.
- Enfin, une approche mêlant culture et tourisme. Fortement marquée par l'association des populations locales, elle veut concilier valorisation du patrimoine, éducation et tourisme. Elle pense que le patrimoine est avant tout un objet identitaire et esthétique mais qui doit vivre avec son temps et entrevoit le tourisme comme une chance pour

faire passer un message éducatif et scientifique. Cette approche donne au patrimoine une dimension holistique à mi chemin entre la culture et le tourisme incluant les nouvelles formes de citoyenneté comme l'association des populations locales dans l'élaboration de projets de mise en valeur et de protection. La muséologie se base sur un travail d'équipe fondé sur l'interdisciplinarité et un pouvoir de décision partagé. On prône ainsi une approche socio-économique via le marketing touristique et la connaissance des publics. « C'est désormais la culture du visiteur qui doit être mesurée, appréciée, jugée, évaluée, et non plus celle qui lui est présentée. » (Yani Herreman, 1998)<sup>121</sup>. Cette citation montre une rupture avec le musée du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le patrimoine devient un élément d'enrichissement pour tous les publics et chacun, en fonction de son niveau social et culturel, de son degré d'intérêt par rapport aux thématiques qui lui sont présentées, peut sortir de sa visite en ayant acquis un certain nombre de connaissances. « Le musée n'est pas une île. Le musée fait partie d'un système culturel ». (Roland Arpin, 1992)<sup>122</sup>. Cette acquisition de connaissance passe par l'utilisation de techniques muséologiques rompant avec l'approche littéraire et élitiste du XIX<sup>ème</sup> siècle sans pour autant céder aux sirènes du tourisme de masse basé sur un divertissement vide de tout message éducatif. On peut donc qualifier cette approche de durable incluant culture et tourisme. Elle est magnifiquement illustrée par un certain nombre de réalisations canadiennes dont Pointe à Callière à Montréal ou le Centre d'Interprétation de la Place Royale du Musée des Civilisations de Québec. La notion d'interprétation fut définie en 1976 au Canada comme « un processus de communication qui vise à transmettre au visiteur la signification et la valeur d'aspects privilégiés du patrimoine culturel et naturel au moyen d'expériences sensibles avec des objets, des artefacts, des paysages ou des sites. Le centre d'interprétation s'appuie donc sur la médiation [...] pour mettre le visiteur en situation. L'objet y tient une place et un rôle autres de ceux qu'il a dans un musée « traditionnel » où il est conservé et exposé pour sa valeur intrinsèque et esthétique. » (Sylvie Marie Scipion, lettre de l'OCIM n°61, 1999). Plusieurs expériences étrangères en la matière comme le musée du site archéologique de la crypte de la cathédrale Saint-Pierre de Genève, le Museo de Historia de la Ciudad de Barcelone, l'ensemble des musées archéologiques de Saragosse, Ename en Belgique, Qasrin en Israël offrent une vision encore plus novatrice du musée de site dans la mesure où elles ont fait l'objet d'une approche

---

<sup>121</sup> Herreman, *op. cit.*, p. 8

<sup>122</sup> Arpin, Roland, 1992, *Le musée de la civilisation*, Ed. Multimondes, Québec, p. 12

holistique incluant l'ensemble des thématiques gravitant autour de la valorisation du patrimoine<sup>123</sup>. A ces expériences occidentales ayant fait l'objet de nombre de publications et d'une certaine promotion si l'on se place du point de vue européen, il existe aussi des musées de sites archéologiques faisant preuve d'originalité et d'innovation moins médiatisés. On peut à ce titre citer le musée de site de Chemtou et celui de la villa romaine d'El Djem en Tunisie. Dépassant de nombreuses années ayant vu le triomphe du balnéaire et de ses nuisances tant sur le plan environnemental que social, le gouvernement tunisien s'est lancé dans une vaste entreprise de mise en valeur de ses sites archéologiques. En réhabilitant ces trésors, la Tunisie a poursuivi à la fois un objectif culturel et touristique endogène en tenant de faire redécouvrir ce passé antique à la population. C'est notamment le parti pris de la villa romaine d'El Djem, entièrement reconstituée afin de donner un aperçu, certes pas totalement scientifiquement fidèle à la réalité historique, du passé antique et de la façon dont les ancêtres des Tunisiens vivaient sous l'Antiquité. Il y a là un parti pris pédagogique tout à fait innovant. Le musée de site d'El Brujo qui abrite une ville de l'époque mochica et celui, dans un autre registre, de la tombe du Seigneur Mochica de Sipan à Lambayeque, tous deux situés au nord du Pérou, ou encore le site de Joya de Ceren au Salvador font office d'expériences novatrices situées en dehors des pays industrialisés avancés. Les deux cas péruviens combinent en particulier avec brio impératifs culturels et touristiques. La tombe du seigneur de Sipan est aussi un bon exemple d'approche « nouvelle histoire » et « micro-histoire ». Ces expériences extra occidentales ont su utiliser avec brio et parfois avec des moyens plus modestes les mêmes principes que leurs homologues européens ou nord-américains.

Les parcs archéologiques sont également une tendance observable dans les pays occidentaux et récente en ce qui concerne les musées de site. Il est à noter qu'ils ne sont pas toujours réalisés sur la base de vestiges archéologiques. Le musée Viking de Jorkvik près de York en Grande-Bretagne a voulu montrer au public via l'utilisation de reconstitutions la vie dans un village au temps des Vikings tout en se basant sur des vestiges archéologiques encore visibles. A Lejre au Danemark, tout un village de l'âge de fer a été reconstitué. Outre la reconstitution, le moyen de médiation utilisé pour permettre aux visiteurs d'interpréter le site consiste à

---

<sup>123</sup> Ces musées de sites archéologiques ont associé en amont de leur conception : rigueur scientifique grâce à la participation d'archéologues au projet de mise en valeur et à leur implication dans la gestion actuelle de l'institution, intégration socio-économique du musée dans son environnement et approche culturelle et touristique afin d'avoir une stratégie durable et efficace dans leur développement.

habiller en costume d'époque des figurants ou des bénévoles pratiquants les techniques protohistoriques. D'autres réalisations notables en matière de parcs archéologiques ont vu le jour au Japon. Il s'agit des parcs de Sannai Maruyama dans le nord du pays ou de celui de Yoshinogari situé au sud. Ils associent présentation de fouilles, reconstitutions grandeur nature de maisons préhistoriques, ateliers de pratique des techniques anciennes et médiations muséographiques utilisant l'audiovisuel interactif et les animations tridimensionnelles. En France, le parc de Samara dans la Somme, celui de Quinson dans les Alpes Maritimes ou encore le complexe de Tarascon sur Ariège, tous les trois consacrés à la Préhistoire, sont des exemples de ce qui se fait sur l'hexagone en la matière. L'Archéodrome de Bourgogne dont les portes ont fermé au printemps 2005 en raison d'un coût d'exploitation trop lourd et d'un désengagement des acteurs impliqués pour renouveler la muséographie, fut un cas intéressant en ce qui concerne les parcs archéologiques. Sa fermeture traduit la fragilité de ce type de structures. L'obsolescence rapide de la muséographie ou la nécessité de renouveler souvent le contenu du parc sont des éléments qui marquent ce type d'équipements. Cela se traduit par des coûts très importants tant au niveau de l'entretien que du renouvellement pratiquement toujours indispensable. En outre, ce vieillissement prématuré en lien avec la volonté de ces parcs d'être à la pointe des dernières techniques de médiation se traduit par une large désaffection du public à partir d'une certaine durée de vie. Ils sont ainsi victimes des mêmes symptômes que les parcs d'attraction (Futuroscope par exemple). Ils sont de surcroît souvent nés d'une volonté de développer l'économie locale et le tourisme, parfois au détriment d'une volonté de favoriser le développement culturel et éducatif à partir d'une base scientifique. Leur survie et leur développement sont donc d'autant plus tributaires de la conjoncture en ce qui concerne l'activité touristique.

L'approche basée sur une interconnexion du tourisme et de la culture incluant une démarche globale de la gestion du patrimoine se devant de trouver un équilibre entre protection, tourisme et interprétation, nous apparaît comme le chemin à suivre pour permettre aux musées de site de devenir des vecteurs de développement local. Cette façon de concevoir le patrimoine et par conséquent les processus de sa mise en valeur est très anglo-saxonne. Ceux qui défendent cette position sont souvent issus des pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Pour ce qui est de la France et des pays méditerranéens, ces derniers ont en général une approche plus littéraire où les responsables des secteurs culturels ne travaillent pas en relation étroite avec leurs homologues du secteur du tourisme. Cette approche « latine » que l'on opposera à une approche anglo-saxonne récuse souvent certaines nouvelles formes de

muséologie et se reposent sur une approche plus traditionaliste parfois héritière des systèmes mis en place au XIX<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, les comportements changent dans la mesure où, en France en particulier, les institutions muséales se libèrent d'une tutelle jusque-là exclusivement étatique pour s'ouvrir sur le monde extérieur et ses mutations socio-économiques. En d'autres termes, les musées, ceux des sites archéologiques comme les autres, doivent faire preuve d'attractivité et d'innovation pour pouvoir survivre. Ainsi, la tendance actuelle, bien qu'il existe certaines différences entre les diverses visions nationales sur la question, est d'essayer d'avoir une approche plus globale sur la question du patrimoine et sur les thématiques ayant trait aux publics et au développement touristique.

Ces musées de nouvelle génération incluant rigueur scientifique, culture et loisirs et utilisant les dernières techniques d'interprétation en mettant en avant des objets du quotidien via une approche type « Ecole des Annales » côtoient toujours des musées héritiers de la tradition esthétique. Ainsi, les expositions archéologiques temporaires et dans une moindre mesure permanentes, présentées dans les musées les plus prestigieux des grandes capitales sont marquées par un souci trop souvent esthétique dans la droite lignée de ce qui se faisait au XIX<sup>ème</sup> siècle où on exaltait plus la culture du beau, l'Histoire de l'Art que la pédagogie. Elles s'inscrivent dans cette dernière approche qui prend racine dans les origines de l'archéologie qui n'était que collecte et contemplation des chefs d'œuvre de l'Antiquité. Elle avait à cette époque pour champ d'investigation la culture des élites, le monumental et mettait en avant les objets de luxe et les chefs d'œuvre. Cette approche réductrice est en totale contradiction avec les évolutions de la science historique et archéologique. Les fouilles préventives réalisées dans le sous-sol du Louvre à l'occasion de la construction de la Pyramide révélèrent des éléments remarquables sur la vie quotidienne à Paris aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. On peut regretter la non prise en compte de ces éléments dans la présentation au public de ces vestiges archéologiques. Ce sont surtout les éléments monumentaux des restes du palais médiéval de Philippe Auguste qui occupent le devant de la scène tandis que les éléments du quotidien des autres périodes mis à jour sur le site sont inexistant.

Dans ces conditions et par rapport aux approches muséologiques traditionnelles en grande partie héritée du XIX<sup>ème</sup> siècle mais également aux nouvelles formes de musées comme les parcs archéologiques, comment réussir à satisfaire une ouverture vers un public plus large demandeur de loisirs et de culture en proposant une offre qui s'épanouissait dans des sociétés profondément élitistes ? Par ailleurs, comment satisfaire ce public sans tomber dans le tout

loisir et touristique en ignorant la portée scientifique, éducative et patrimoniale du site ? Les élites culturelles françaises, plus enclines à une approche littéraire et traditionnelle, montrent du doigt certaines réalisations récentes en matière de musée de site ou de parcs archéologiques en mettant en avant un phénomène de « disneysation » qui transformerait en parc d'attraction et de loisirs un certain nombre de sites. Henri-Pierre Jeudy parle à ce sujet de « société du spectacle, d'exhibitionnisme contemporain » en réaction aux créations muséographiques récentes. Il qualifie en outre le Musée du Quai Branly de « Disneyland purifié »<sup>124</sup>. Nous ne partageons pas les citations de Henri-Pierre Jeudy sur le musée du Quai Branly dans la mesure où nous les considérons comme élitistes et infondées. En effet, le musée du Quai Branly est un musée scientifiquement très élaboré, fort de collections riches et variées et il ne peut en aucun cas être comparé à un « Disneyland ». En revanche, les critiques mises en avant par cet auteur nous apparaissent comme appropriées pour qualifier des expériences purement touristiques comme les centres du patrimoine au Royaume-Uni.

Le musée de site archéologique apparaît à nos yeux comme un challenge motivant à relever pour le musée du XXI<sup>ème</sup> siècle en tentant de faire revivre le passé de façon captivante et ludique pour un large public local, national et international. Le musée devient alors un facteur d'identification à vocation éducative avec une dimension liée au dialogue interculturel centré sur le patrimoine comme fenêtre ouverte sur l'avenir et outil de développement local.

## ***2- les derniers développements contemporains au Maroc en terme de musées***

Le Maroc compte actuellement 16 musées publics pour 35 millions d'habitants. Parmi ces 16 établissements publics, on compte trois musées archéologiques : le musée archéologique de Rabat, baptisé le « MAR » et créé en 1920 par le Protectorat, celui de Tétouan qui a ouvert ses portes en 1939 et qui fait actuellement l'objet d'une restauration en collaboration avec la Junta de Andalucia et enfin le musée archéologique de Larache, dernier né des musées archéologiques marocains puisqu'il date de 1979 et auquel nous avons fait allusion

---

<sup>124</sup> Henri-Pierre Jeudy est sociologue rattaché au CNRS et enseignant à l'école d'architecture de Paris-Villemin. Il est l'auteur de nombreux ouvrages qui ont renouvelé la réflexion sur la gestion patrimoniale et l'esthétisation de la culture et de la société. Son ouvrage « *La culture en trompe l'œil* », La Lettre volée, Bruxelles, 2006, confronte l'auteur à un certain nombre de dispositifs de vision et de mémoire, du musée des Arts premiers au «trou» des Halles de Paris, des chantiers de Berlin au Ground Zero de New York.

précédemment. Il n'existe aucun musée de site archéologique au Maroc bien que les bâtiments du futur musée de site de Volubilis soient déjà sortis de terre, ceux-ci n'abritent à ce jour aucune exposition, ni collections. Mais il est certain qu'il faut observer de près la création de ce musée de site qui fait office de première pour le pays.

Les musées marocains d'archéologie actuellement en fonctionnement n'intègrent que de façon partielle les derniers développements liés au développement culturel ou touristique. Le MAR possède la collection archéologique la plus prestigieuse et la plus riche du Maroc. De nombreuses pièces proviennent du site de Chellah, l'ancienne Sala romaine, mais aussi de Volubilis, Thamusida ou Benassa. Il s'agit très souvent de superbes sculptures d'époque maurétanienne ou romaine. L'époque islamique est en revanche très peu représentée et les périodes antérieures à l'occupation romaine à peine évoquées. Le MAR a connu peu de changements spectaculaires depuis son inauguration sous le Protectorat. Il n'a en effet subi que quelques aménagements consistant à changer les vitrines et la décoration intérieure. Le principe initial de ce musée se basait sur un bâtiment reproduisant une villa romaine et composé de patios, d'atriums entourés de péristyles pour entreposer les œuvres. Cette architecture non dénuée de charme a mal vieilli faute d'un entretien régulier et les murs présentent quasi systématiquement des couleurs décaties et des lézardes avancées. Par ailleurs, le parti pris du musée de mettre en avant la civilisation romaine sous couvert d'idéologie colonisatrice n'a pas été modifié puisque les collections exposées sont très majoritairement issues de cette période. Le musée se caractérise également aujourd'hui par une absence de moyens de médiations adaptés à tous les publics : quelques rares explications et de surcroît souvent lacunaires sur les objets exposés, pas de panneaux explicatifs, encore moins de vidéos à dimension pédagogique ou d'audioguides. Dans ces conditions, le plaisir du visiteur s'en trouve fortement anémié tant la présentation des œuvres et les explications qui les entourent semblent tout droit sorties d'une autre époque. Quant aux choix de communication et au rassemblement des œuvres en fonction d'une thématique basée sur les principes nés avec la « Nouvelle Histoire », ils sont inexistantes. Le MAR est l'héritier du musée du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il présente des objets et des œuvres, certes classés par période historique, mais qui ne valent que pour leur fonction intrinsèque, celle du beau. Ils ne sont jamais replacés dans un contexte ethnologique et les explications fournies autour d'eux sont pour le moins laconiques. Dans ces conditions, difficile d'attirer les foules dans ce type de musées. Les services et les manifestations connexes à l'exposition permanente sont inexistantes : pas d'expositions temporaires, pas de services dédiés aux publics, pas de

restaurants ou de cafés, de boutiques et encore moins de centres de recherches. Le MAR ne vaut que pour la fonction de conservation et fait figure de sanctuaire dénué de contacts avec la ville et la société. Ce musée ne laisse pas la place au débat, à la prise de conscience du métissage culturel qui a engendré le Maroc actuel. Elitiste dans sa conception, il oublie la pédagogie ou la didactique et l'éducation dans son ensemble alors qu'il détient un certain nombre d'ingrédients à mettre en musique pour illustrer l'ouverture sur le monde qui a forgé l'identité et la culture nationales. Il nous semble ainsi bien dommage que la richesse des collections ne soit pas mieux utilisée pour porter un regard sur l'histoire du pays tout entier dans une approche faisant la part belle aux permanences entre ce passé antique peu étudié à l'école et un présent où l'ouverture internationale est la clef de réussite des politiques nationales en matière d'éducation. En outre, il apparaît bien délicat de sensibiliser tous les publics à l'Histoire et l'archéologie dans cette situation puisque les collections ne sont aucunement rendues intelligibles pour le plus grand nombre.

Déjà en partie analysé dans notre travail, le musée archéologique de Larache, tout comme le MAR, n'exploite pas ses collections de façon à développer un discours pédagogique efficace et développe un discours malheureusement assez similaire. A la date à laquelle nous écrivons ces lignes, le projet de modernisation du musée archéologique de Tétouan n'est pas terminé. Par conséquent, nous ne pouvons porter un jugement sur la nature du travail réalisé conjointement avec la Junta de Andalucia.

En revanche, parmi les autres musées publics mais non dédiés à l'archéologie, d'autres ont bénéficié de restaurations. Outre ces trois musées archéologiques, le Maroc présente 13 autres musées à caractère ethnographique et historique. Parmi ceux-ci, deux établissements méritent une analyse plus poussée dans la mesure où ils intègrent des évolutions contemporaines liées à la muséographie. Il s'agit du Musée des Oudaïas de Rabat et du Musée de la Casbah de Tanger.

Le musée des Oudaïas de Rabat a été créé en 1915 par le Protectorat mais a fait depuis 2002 l'objet d'une réhabilitation avec une nouvelle fois le soutien de la Junta de Andalucia. En raison de sa localisation au cœur de Rabat et de sa rénovation récente, ce musée mérite une analyse plus fine. Il est en effet situé dans la Casbah des Oudaïas, haut lieu historique et touristique de la ville. Cette Casbah a été restaurée récemment grâce à l'impulsion de l'actuel ministre de la Culture marocain. Le musée des Oudaïas se trouve dans un palais arabo-

andalou du XVII<sup>ème</sup> siècle qui servait de résidence au fils du sultan. C'est dans ce superbe écrin architectural que fut créé par le Protectorat le Musée National de la bijouterie. La restauration effectuée récemment a permis de réaliser une muséographie classée par thèmes mais également de créer un certain nombre de médiateurs plus pédagogiques. La visite se décompose désormais en plusieurs sections thématiques abritées chacune dans une salle :

- Le premier espace est réservé à la présentation de bijoux issus de sites préhistoriques, antiques et islamiques.
- Un second espace est consacré à la présentation d'une belle collection de bijoux en or d'une grande valeur historique et esthétique qui témoigne de la richesse du savoir-faire des jointives citadines.
- La troisième section expose la diversité des parures féminines par un choix représentatif des régions les plus riches en production.
- Les outils servant à façonner ou à décorer les bijoux sont ensuite présentés.
- Enfin, la quatrième section met l'accent sur la typologie des bijoux à travers leurs spécificités de fabrication et de décor selon les régions. Cette section est complétée par les bijoux masculins, en l'occurrence les armes. Dans cette même et dernière salle, est aussi abordé le thème des parures et costumes citadins et ruraux qui présente la diversité des parures citadines (Fès, Meknès, Tanger, Tétouan, Rabat-Salé) et rurales (Haut Atlas, Anti-Atlas, Moyen Atlas, Sahara).

Des panneaux explicatifs de conception moderne sont les principaux médiateurs utilisés pour relater l'histoire de ces traditions mais ces panneaux sont également accompagnés de mannequins vêtus des costumes traditionnels marocains et parés des bijoux dont la fabrication est exposée à l'aide d'outils et de photos mettant en situation des artisans. Un écran vidéo est en outre disponible dans la troisième salle mais semble rarement diffuser des films qui pourraient pourtant apporter plus d'éclairage au visiteur à travers la diffusion de cérémonies mettant en scène les bijoux selon les régions.

L'intérêt de cette exposition permanente réside dans la mise en perspective des permanences et des transformations des bijoux marocains au regard des nombreuses influences extérieures et des métissages. Toutefois, les médiateurs utilisés faisant principalement l'usage de l'écrit, il est parfois difficile pour le profane de décoder ce message qui n'est pas toujours clairement exprimé et exposé. Par ailleurs, on peut regretter que l'utilisation de la vidéo, pourtant

techniquement présente, ne soit pas systématisée. Elle permettrait d'immerger le visiteur dans une cérémonie ou une reconstitution où les objets, en l'occurrence les bijoux, seraient replacés dans leur contexte cérémoniel ou usuel. Enfin, un dernier point qui pourrait être développé consiste à mettre en avant les créations contemporaines en matière de bijoux riches de cette tradition multimillénaire. Ce dernier élément pourrait de surcroît présenter une continuité avec la création d'une boutique permettant d'acquérir les bijoux admirés pendant l'exposition. Des artisans et des créateurs auraient ainsi l'opportunité de commercialiser leurs œuvres. L'absence de boutiques est à mettre en parallèle avec la pauvreté des services annexes au musée, trait dominant des principaux musées marocains.

Le musée des Oudaïas a le mérite de jeter les bases d'une nouvelle forme de muséographies inexistante dans les autres musées à caractère ethnographique nés sous le protectorat. La plupart des autres musées marocains n'ont pas eu la chance de bénéficier de ces transformations les rendant plus accessibles et conviviaux. Mais ces derniers ont l'avantage d'être principalement localisés dans de superbes palais qui méritent à eux seuls une visite et font office d'œuvre d'art.

L'autre établissement novateur au Maroc car ayant connu des transformations notables est Le musée de la Casbah de Tanger. Celui-ci a ouvert ses portes en 1922. Tout comme le musée des Oudaïas, il vient de bénéficier d'un effort de restauration d'envergure réalisée dans le cadre d'un programme partenarial euro-méditerranéen incluant la France, l'Espagne, l'Égypte, le Liban, l'Algérie et la Tunisie. Ce palais des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles abrite une collection d'objets et d'œuvres d'art illustrant l'histoire de Tanger et sa région de la Préhistoire à l'ère musulmane. Il s'agit donc d'un musée d'Histoire et d'Archéologie de la région de Tanger. Pour la première fois dans l'histoire des musées au Maroc, un établissement dépasse de façon franche et lisible l'époque romaine pour proposer une interprétation vaste et complète des époques préhistoriques, phéniciennes, maurétaniennes mais aussi de la période islamique. Même si l'archéologie n'est pas la thématique unique et centrale de ce musée, elle y occupe une place importante. Les temps modernes sont aussi fortement représentés.

Le travail de réhabilitation a permis au musée de développer un certain nombre d'éléments de médiation à caractère didactique, essentiellement des panneaux explicatifs. En outre, les objets sont classés par ordre chronologique et sont utilisés pour illustrer les aspects socio-économiques qu'a connus la région de Tanger à travers les siècles (le commerce, la religion, etc). La finalité de l'exposition est de montrer toute la richesse des échanges qui a façonné la

ville et sa région par le passé. Les objets dépassent ainsi leur valeur exclusivement esthétique qui prévalait dans l'ancienne exposition grâce à l'apport d'artefacts, de reconstitutions, de cartes et d'autres médiateurs explicatifs. Ceux-ci éclaircissent le parcours muséographique et favorisent l'acquisition de connaissance grâce à un caractère didactique certain. Les panneaux explicatifs multilingues sont succincts et clairs à la fois. Ils délivrent des informations essentielles qui permettent de bien comprendre le contexte historique et artistique relatif à chaque salle. Les mises en perspective avec la période actuelle sont peu développées mais l'exposition a tout de même le mérite de s'étendre sur plusieurs siècles d'Histoire. Une fenêtre ouverte sur la Tanger du troisième millénaire, la vie de ses habitants au sein d'une ville en pleine mutation économique qui souhaite retrouver son rôle de carrefour entre l'Europe et l'Afrique, serait un plus dans le but d'intégrer une approche du type « temps long » incluant l'époque contemporaine. L'exposition semble en effet s'arrêter à la période post coloniale sans prendre en compte les développements historiques de l'époque contemporaine. Un autre point plus mitigé a trait aux services annexes à l'exposition permanente qui sont malheureusement inexistantes. Malgré tout, ce musée reste actuellement un exemple intéressant et réussi de dépassement d'une approche désuète qui prévalait dans les musées marocains grâce une présentation autour de thèmes structurés et à l'utilisation de médiateurs efficaces. La muséographie utilisée ne requiert en outre pas un coût très élevé car elle ne fait pas appel au déploiement de systèmes technologiques coûteux et nécessitant un renouvellement régulier. Simple mais efficace, elle transmet de façon claire un message pédagogique centré autour du rôle de carrefour de Tanger. Ce musée est à l'image du musée de Chemtou en Tunisie. Tous deux ont pour point commun l'utilisation d'artefacts ayant déjà fait leur preuve (cartes, reconstitutions sous formes de tableaux, etc) ainsi qu'un parcours modelé à partir de thématiques du type « Nouvelle Histoire » ayant un fil conducteur général. Dans le cas de Chemtou, cela correspond à l'exploitation du marbre comme vecteur de développement économique à travers les âges puisque le site archéologique situé à proximité est une ancienne carrière. Cependant, Chemtou est plus fortement lié à l'archéologie puisqu'il expose des reconstituions grandeur nature d'éléments de la ville antique un peu à l'image de ce qui est réalisé dans certains musées nord-américains ou allemands. Il s'agit enfin d'un véritable musée de site contrairement au musée de la casbah désolidarisé d'un quelconque site archéologique.

Hormis ces deux exemples, la tradition muséale marocaine s'est longtemps distinguée par son absence de mise en perspective du présent et la splendeur de palais abritant des collections

pour la plupart à caractère ethnographiques. C'est en particulier le cas du musée Dar Jemaï de Meknès ou du Musée Bathna de Fès. Le regard sur le passé reste figé et ces musées reposent sur une agrégation d'objets supposés broser un portrait de la société locale et de ses us et coutumes. Pour la plupart d'entre elles, ces institutions prolongent la mission qui leur avait été affectée par le Protectorat. Mais cette époque est désormais en passe d'être révolue. En effet, une nouvelle génération, incarnée par le Musée de la casbah de Tanger mais aussi par le Musée des Oudaïas, présente plusieurs évolutions notables au niveau de la muséographie. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que la majorité des musées marocains demeurent encore des musées à caractère colonial sans connotation évolutionniste, les changements déjà réalisés sont encourageants et laissent entrevoir des transformations allant vers plus de pédagogie et plus d'attractivité. La plupart des musées marocains ont été construits à l'origine par les Occidentaux et à l'aide de leur vision, s'adressent aux touristes européens ou à l'ethnologue mais n'incluent pas un regard national et local sur l'Histoire ou sur ce patrimoine. On peut ainsi penser que l'émergence d'un regard neuf sur l'Histoire et la culture du pays serait susceptible de susciter un élan de création synthétisant le passé et le présent tout en mettant en avant l'avenir. C'est le regard que portent Laroui et Cheddadi sur la mise en débat d'un passéisme traditionaliste qui permettra au Maroc de revisiter son patrimoine. En conséquence, le pays pourra se doter d'institutions muséales susceptibles d'intégrer le temps long. Il nous apparaît que cette prise de recul peut servir de base à une meilleure relation avec le présent et l'avenir dont les musées pourraient devenir le miroir.

Les musées marocains, en se basant sur un rigoureux travail scientifique issu de multiples sources, en particulier l'archéologie mise à l'honneur par Laroui, peuvent fournir les éléments au débat patrimonial et identitaire national et à la société qui en découle. « Les chercheurs sont responsables de l'organisation, du savoir et de l'interprétation scientifique des biens culturels de l'institution » (Americo Castilla, 2007)<sup>125</sup>. « Les musées conservent malgré tout une certaine influence, car les visiteurs cherchent en eux une vision faisant autorité au sujet des événements et des problèmes nationaux. Cela confère bien sûr une énorme responsabilité aux musées. » (Darryl Mac Intyre, 2007)<sup>126</sup> C'est uniquement en fournissant les données scientifiques pour nourrir les débats de la société que le musée tentera de fournir des pistes à ses visiteurs pour comprendre, se questionner ou construire leur réponse.

---

<sup>125</sup> Castilla, Americo, 2007, « Une politique pour les musées du 21<sup>ème</sup> siècle en Argentine », *Museum International* n°232, Unesco, Paris, p. 47

<sup>126</sup> MacIntyre, Darryl, 2007, « Le Musée National d'Australie et le discours public : le rôle des politiques publiques dans les débats culturels de la nation », *Museum International* n°232, Unesco, Paris, p. 18

Le musée de site archéologique et historique se devrait donc d'occuper une place de choix. Il est ici appréhendé comme un lieu d'ouverture vers l'autre, un forum de discussion mais également un puissant vecteur d'éducation à l'Histoire et à la démocratie. Pour reprendre les idées défendues par Mac Intyre, le musée est un vecteur capable d'engendrer de la citoyenneté, une institution susceptible de contribuer au façonnement de la société civile, une tribune, un lieu pour la conversation, la rencontre et l'échange, un lieu favorisant la socialisation et les pourparlers, une porte ouverte vers la recherche et une source d'inspiration vers de nouvelles idées.<sup>127</sup>

Dans ces conditions, le musée et la mise en avant du patrimoine nous apparaissent comme des enjeux vitaux pour le Maroc contemporain. En effet, ils font figure d'éléments centraux du passage à la modernité et du glissement de la transition démocratique vers un système plus abouti. D'autre part, les notions d'identité, d'éducation, de culture, d'apprentissage à la citoyenneté et d'ouverture sur le monde composent la raison d'être des musées des temps modernes. Or, ce sont ces valeurs que le Maroc doit revisiter pour favoriser son chemin vers le développement.

En dépit du retard accumulé lors des décennies précédentes, l'arrivée au pouvoir du roi Mohamed VI en 1999 a permis de concrétiser un certain nombre de projets culturels très attendus et en gestation depuis plusieurs dizaines d'années. Réalisé à l'aide d'un concours d'architecture international, le musée du site de Volubilis est le premier du genre à voir le jour au Maroc. C'est l'agence Kilo Architectures qui a réalisé le bâtiment parfaitement intégré aux collines entourant le site. Celui-ci est d'ailleurs déjà sorti de terre. Néanmoins, rien ne filtre du projet muséographique et des collections qui y seront exposées mais on peut espérer que ce musée utilisera les recettes des réussites déjà accomplies de par le monde. C'est en tout cas un bouleversement pour le monde des musées de site archéologique au Maroc.

Au-delà de cet événement symbolique pour le patrimoine au Maroc, il convient de prendre en compte une certaine dynamique prometteuse. En effet, le mouvement actuel repose sur la mise en service de la nouvelle Bibliothèque Nationale de Rabat. Celle-ci a été inaugurée à l'automne 2007 et le bâtiment et son contenu n'ont rien à envier aux établissements des

---

<sup>127</sup> McIntyre, Darryl, pp. 13-20

grandes capitales européennes. L'institution a en outre été majoritairement financée par le Maroc avec une aide principalement technique de l'Espagne, de la France et de la Wallonie. Cette inauguration illustre la volonté actuelle de doter le pays d'institutions culturelles de dimension internationale.

Pour compléter ce tableau culturel, il semble nécessaire de mettre en perspective des réalisations très récentes encore inenvisageables voici quelques années : la Villa des Arts, institution dévolue à l'Art contemporain et financée directement par une fondation royale a ouvert ses portes à Rabat à la fin de l'année 2007. Ce centre culturel présente une exposition permanente et des expositions temporaires. Il a aussi pour vocation de permettre aux jeunes talents d'émerger sur la scène artistique. Cet équipement est amené à jouer un rôle central dans la vie culturelle locale et nationale. Toujours à Rabat et à côté de cette Villa des Arts, les travaux du Musée d'Art Contemporain, projet resté dans les cartons depuis plusieurs dizaines d'années, ont bien commencé et les structures du futur musée se dressent désormais dans le centre de la capitale marocaine. Son inauguration est prévue pour 2011 (Cf. photo). Rabat et le Maroc sont ainsi en train de se doter enfin de musées d'envergure et cette tendance ne semble pas prête de s'arrêter puisqu'on reparle du devenir du Musée Royal des Civilisations qui remplacerait le MAR. Ces bonnes nouvelles ne sauraient malgré tout faire oublier le retard accumulé et la situation précaire dans laquelle se trouvent nombre d'établissement et de sites archéologiques gérés par le Ministère de la Culture mais elle laisse tout de même entrevoir une lueur d'espoir pour les années à venir.



Les travaux du futur Musée d'Art Contemporain de Rabat, Marc Terrisse 2008 ©



Le patio central de la toute nouvelle Villa des Arts de Rabat, Marc Terrisse 2008 ©

Par ailleurs, des changements en matière de gouvernance locale s'opèrent actuellement sur certains territoires. S'il est bien une réussite à mettre au crédit de Mohamed VI, c'est le développement spectaculaire des associations dans tout le Royaume et le rôle accru donné à la société civile pour ce qui est des projets de développement local. Les travaux de Maria-Angels Roque<sup>128</sup> démontrent à quel point la société civile et ses actions exprimées dans un cadre associatif font figure de vecteur de développement, en particulier dans les zones rurales et dans le domaine des droits de l'homme, de la valorisation du patrimoine immatériel ou matériel. Il faut cependant constater que ces associations manquent souvent cruellement de moyens et de professionnalisme. La mise en avant de la société civile peut être dans certains cas décodée comme un moyen pour l'Etat de se défaire de ses obligations. En outre, malgré des actions courageuses et volontaristes, les associations et la population ont besoin d'interlocuteurs politiques locaux, en l'occurrence les collectivités locales.

Il existe ainsi dans quelques grandes villes des collectivités pilotes qui, au nom de l'intérêt général, mettent en place des projets à connotation culturelle. La ville de Rabat fait à ce titre figure de bon élève. Divers projets à vocation culturelle sont impulsés par la ville et rencontrent des succès encourageants. Des pièces de théâtre, des séances de cinéma en plein air, des festivals de musique voient régulièrement le jour dans la ville. Les arts plastiques ne sont toutefois pas encore très représentés hormis quelques rares expositions temporaires. Quant à la valorisation des sites archéologiques, c'est quasi uniquement l'Etat qui en a la charge.

C'est donc dans ce cadre et ce contexte plus favorables que par le passé mais ne remettant pas fondamentalement des éléments structurels prégnants, qu'il est possible d'appréhender la problématique du développement local à travers les musées de site archéologique à Rabat au Maroc.

---

<sup>128</sup> Roque, Maria-Angels (dir.), 2004, *La société civile au Maroc, l'émergence de nouveaux acteurs de développement*, Publisud, Paris

## VIII- Musées et patrimoine : une approche holistique

Dans les lignes qui vont suivre, nous citerons des témoignages de chercheurs et des exemples de réalisation venant enrichir notre prise de position. Les auteurs que nous citons sont issus de champs disciplinaires variés et ont essayé au cours de leurs recherches ou de leurs expériences d'appréhender le patrimoine comme une problématique holistique et complexe. Nombre de ces témoignages permettent de mettre en exergue un certain nombre d'éléments qui vont nous servir à bâtir notre argumentation pour ce qui est des éléments à mettre en avant dans un musée de site archéologique à la fois vecteur de développement touristique et élément à dimension éducative pour son territoire et l'extérieur.

Si jusqu'à aujourd'hui, le patrimoine était et est encore parfois tiraillé entre deux positions avec d'une part, une volonté de conserver et de préserver, propre au secteur culturel, et par ailleurs, une mission d'animation plus en lien avec la sphère touristique, notre travail a pour but de montrer dans quelle mesure la réconciliation de ses deux approches peut permettre de répondre aux objectifs de développement durable pour tout projet à connotation patrimoniale, à condition que culture et tourisme soient associés le plus en amont possible. La valorisation du patrimoine, si elle veut cesser d'être morcelée doit donc s'ouvrir à de multiples disciplines.

Catherine Périer-D'Ieteren<sup>129</sup> a tenté dans ses travaux de poser un équilibre entre le tourisme et la mise en valeur du patrimoine. Ses propos illustrent cette articulation entre ouverture vers tous les types de public et tourisme, processus d'association de la population locale et d'acteurs de champs disciplinaires variés, médiation et interprétation de qualité et prise en compte de la portée économique du projet. Cette prise de position conforte et légitime l'aspect pluridisciplinaire de notre problématique. Cette multidisciplinarité se traduit par une tentative de favoriser le développement local dans ses dimensions éducatives, économiques et touristiques.

« Il faudrait réfléchir [...] aux relations entre la culture et le tourisme, et pour cela avoir une meilleure connaissance du public afin de communiquer avec lui. Une mission éducative de sensibilisation doit être remplie, qui, toutefois, ne doit pas aller à l'encontre de ses désirs de

---

<sup>129</sup> Périer d'Ieteren, Catherine, 1998, « Tourisme et conservation : trouver un équilibre », *Museum International* n° 200, Editions de l'Unesco, Paris, pp. 5-14

loisirs. J'aimerais [...] assurer un juste équilibre entre les besoins du tourisme, le légitime souci national de mise en valeur du patrimoine, qui a des retombées économiques essentielles pour le pays bénéficiaire, ainsi que les prérogatives de l'industrie touristique et, enfin, la nécessité de prendre des mesures de sauvegarde pour assurer la pérennité du patrimoine au sens large, c'est-à-dire conserver toute trace matérielle ou immatérielle, dépositaire de la mémoire du passé. La mise en œuvre d'un « tourisme durable » -autre expression à la mode- ne peut être envisagée que si des programmes adéquats de conservation du patrimoine, qui est indispensable au développement régional, social, économique, et culturel d'un pays, sont élaborés. » La dimension éducative du patrimoine est soulignée par l'auteur : « la conservation devrait être pensée en termes de problème culturel, c'est-à-dire tendre à sensibiliser le public aux œuvres d'Art, aux monuments, aux sites, à les lui faire respecter, à lui faire comprendre les messages qu'ils délivrent, à le mettre en garde contre les dangers qu'ils courent et qui, à terme, menacent leur existence même. » Le patrimoine est en outre appréhendé comme outil de dialogue interculturel et d'ouverture pour les touristes et la population locale : « il faut éduquer les responsables du tourisme et leurs clients à rechercher dans les voyages non pas uniquement une valeur marchande, mais aussi un moyen exceptionnel de dialoguer avec les autochtones et d'apprécier leurs valeurs culturelles tout en les respectant. » Enfin, l'aspect développement local du patrimoine est explicité en ces termes : « Il est nécessaire aussi d'associer davantage les autochtones aux programmes touristiques par une participation active à la gestion des infrastructures d'accueil et à la protection des sites, par leur collaboration aux visites guidées et aux recherches de formules de logement chez l'habitant, ou encore par leur participation aux bénéfiques produits par les activités touristiques. Le tourisme, en générant des ressources et des emplois, contribuerait à un développement durable, gage de son acceptation pour la population locale. »

Le Centre d'Interprétation de la Place Royale du Musée des Civilisations de Québec illustre cette approche holistique qui mêle différentes problématiques dans un même projet. Celui-ci s'inscrivait dans une intention plus large de redynamisation du centre historique de Québec dans les années 70. Alors en pleine « redécouverte » de la culture québécoise et de l'Amérique française, la ville de Québec, le gouvernement provincial et fédéral décidèrent de réhabiliter le vieux Québec en déclin. Le parti pris fut de reconstruire l'ensemble architectural constitué par la Place Royale et la vieille ville de Québec d'après les aspects qu'ils présentaient au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le projet comportait trois piliers : une vocation sociale passant par la réhabilitation de l'habitat, une dimension économique avec la volonté de

redonner au quartier son aspect commercial et une connotation touristique en lien avec le tourisme culturel. Les trois fonctions mises ainsi en exergue (habitat, commerce et tourisme) avaient pour clef de voûte la mise en valeur du patrimoine. Cette vaste opération de rénovation urbaine avait donc pour cadre originel une approche interdisciplinaire avec une perspective patrimoniale.

Le centre d'interprétation devait quant à lui permettre de mieux appréhender l'histoire de la ville de Québec depuis son origine jusqu'à nos jours. Ce dernier a été imaginé au tout début du projet et faisait figure d'élément éducatif majeur dans la compréhension de l'évolution de la ville. L'aspect touristique et économique du lieu a bien entendu également été intégré et le musée se devait d'être un élément de revitalisation pour le quartier. Il structurait ainsi l'ensemble des fonctions précitées pour faire de la mise en valeur patrimoniale du quartier un vecteur de développement local.

Fort de ces deux premières réflexions, il convenait désormais de mettre en avant les thématiques rendant lisible une évaluation de l'optimisation d'un processus de muséalisation d'un site. Ce sont ces mêmes thématiques qui définissent le musée du XXI<sup>ème</sup> siècle.

## ***1- La connaissance des attentes du public et le marketing touristique***

La récente loi des musées<sup>130</sup>, votée en France en janvier 2002, a entériné le renouveau des institutions muséales en tant qu'établissements à vocation pédagogique ouverts sur l'extérieur et le grand public. Cette loi prévoit que « tout musée de France » doit être organisé « en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » et qu'il a pour mission de « rendre ses collections accessibles au public le plus large » ; à ce titre, il « dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelle ». Le droit consacre ainsi les efforts didactiques mis en œuvre pour rendre accessible au plus grand nombre les œuvres et les collections des musées. Malgré tout, la loi se devait de réaffirmer ce principe dans la mesure où l'effort à réaliser demeure encore immense au niveau de la connaissance des publics tant certains choix hérités du passé

---

<sup>130</sup> Pour tout ce qui a trait à cette loi, l'ouvrage de référence est le suivant : Sallois, Jacques, 2008, *Les musées de France*, PUF, Paris

dominant encore dans nombre d'établissements. Car la règle veut que la connaissance des attentes du public soit encore trop parcellaire. Les résultats en terme de muséologie, de message éducatif et donc de fréquentation en sont ainsi affectés.

Raili Huopainen s'est vue confier par le Conseil national des Antiquités de Finlande et le Centre finlandais d'études prospectives de l'Ecole des Sciences économiques et des hautes études commerciales de Turku, une étude portant sur le recensement des choix que les musées de demain devront faire dans un projet baptisé « le musée du futur »<sup>131</sup>. L'objectif était « non pas de concevoir le « musée de demain » mais d'esquisser un certain nombre de profils d'évaluation possible [...], de faire adopter des méthodes qui aident les musées à préparer leur avenir.»

Elle met en avant le rôle du public pour s'opposer au musée traditionnel du XIX<sup>ème</sup> siècle : « le musée du futur est ouvert et facilement accessible au public ; ce n'est plus un bastion du passé. Ainsi, ce ne sont plus les collections et la recherche qui priment, c'est le public : les collections sont à sa disposition, et leur accès est facilité par les nouvelles technologies. »

Elle pose par ailleurs les jalons d'une institution à cheval sur plusieurs disciplines : le marketing touristique, les sciences de l'éducation, la culture, l'économie avec la question de l'ouverture sur l'extérieur et le public. « L'auto-évaluation n'est pas occasionnelle, elle est continue, et les études d'efficacité se fondent sur des méthodes d'évaluation axées sur le futur. Pour obtenir de meilleurs résultats, le travail individuel a fait place au travail d'équipe. Les musées développent et diversifient leurs activités éducatives, mais proposent également au public des expériences récréatives aussi nombreuses que variées ; ils font l'objet d'une promotion commerciale d'autant plus active que, faute de pouvoir compter sur un financement public pour pouvoir couvrir leurs coûts de fonctionnement, ils doivent pourvoir eux-mêmes à leurs besoins en vendant toutes sortes de produits : commerces et muséologie vont désormais de pair. »

Le musée du XXI<sup>ème</sup> siècle doit permettre à chacun de se retrouver et de comprendre, il s'oppose en cela au musée traditionnel du passé. « Il a affaire à des groupes sociaux différents et ne veut pas exister pour une petite élite. [...] C'est un lieu où chacun peut trouver les

---

<sup>131</sup> Huopainen, Raili, 1998, « Les musées : une porte ouverte vers le futur », *Museum International* n°199, Editions de l'Unesco, Paris, pp. 51-54

valeurs qui donnent un sens à la vie, une réelle sécurité d'esprit, une continuité qui transcende le temps et de quoi construire sa propre identité ».

La Déclaration de Caracas<sup>132</sup>, acte final de la réunion qui s'est tenue dans la capitale du Venezuela en 1992, sur le thème « Musées : les nouveaux défis », précise que « le musée se doit d'être un acteur de son temps, il doit relever le défi d'être non seulement l'institution qui met en valeur le patrimoine, mais aussi un instrument utile pour accéder à un développement humain équilibré, à un meilleur bien être collectif, dans lequel s'inscrit forcément le tourisme. » Le tourisme serait donc une chance pour le musée. Pour cela, il faut que le conservateur perçoive le touriste comme un allié car ce dernier est un élément clef dans la conservation des biens culturels. Le tourisme peut ainsi engendrer une formidable dynamique dans des processus de mise en valeur à condition de lui offrir les clefs de la compréhension du patrimoine.

Il peut bien entendu aussi avoir des effets négatifs que l'on ne saurait ignorer. Ces conséquences sont en particulier soulignées par les recherches de Racheli Merhav et Ann Killebrew<sup>133</sup>. En analysant la fréquentation touristique subie par Mesada, site archéologique le plus visité d'Israël, elles mettent en avant divers processus négatifs comme l'usure prématurée provoquée par un afflux de visiteurs mal maîtrisé, les actes de vandalisme, l'exploitation mercantile outrancière inadaptée à l'esprit du lieu ou encore des désagréments divers en raison d'aménagements touristiques et d'équipements connexes au site inappropriés voire inexistants. Ces éléments peuvent engendrer des prédatations et mettent en péril la survie du site sur le moyen terme.

Mais ce tourisme peut également devenir un élément de dialogue interculturel avec les cultures locales tandis que le patrimoine peut servir de base à une ouverture vers l'autre, une meilleure compréhension des enjeux passés et actuels de l'évolution culturelle pour les autochtones. Le rôle de médiateur du musée prend ainsi tout son sens puisque ce dernier doit être un lieu de dialogue permanent, d'éducation et de développement personnel et local du point de vue économique et touristique. Pour que le visiteur respecte le lieu et se l'approprie, pour minimiser les actes de vandalisme, il faut lui offrir les moyens d'une visite réussie qui le

---

<sup>132</sup> Declaración de Caracas 1992, *El Museo en América Latina Hoy*, ICOM Venezuela, Caracas

<sup>133</sup> Merhav, Racheli et Killebrew, Ann, 1998, « Ouverture au public : pour le meilleur et pour le pire », *Museum International* n° 200, Editions de l'Unesco, Paris, pp. 15-20

sensibilise au message de l'Histoire tout en respectant le niveau de connaissance de chacun. La conférence vénézuélienne insiste ainsi sur la relation public-musée et la nécessité de connaître ses attentes ou ses inquiétudes, les études comportementales du public demeurent rarissimes dans l'évaluation d'une institution mais également avant la création d'un nouvel équipement.

Milagros Gomez de Blavia<sup>134</sup> tire les conclusions de la déclaration finale de Caracas en mettant en avant différents points permettant de créer des synergies entre les thématiques des musées et du tourisme dans la perspective d'une gestion patrimoniale optimisée et durable nourrissant des deux thématiques. Pour elle, il est indispensable d'intégrer le musée dans l'offre touristique. Pour ce faire, elle plaide pour un recours à l'enquête sur les attentes du public à travers différents paramètres « l'information, le degré d'attention, les services, les guides, l'atmosphère, la muséographie, la librairie, le café, la boutique, les publications, les textes et l'information dans les salles, la signalisation et les manifestations annexes ». Elle préconise de surcroît un certain nombre de recommandations pour optimiser la relation musée-tourisme :

- « connaître son public, afin d'être en mesure de concevoir des activités qui correspondent au profil des visiteurs, non seulement dans le cadre des expositions et des publications, mais aussi sous la forme d'activités particulières, telles que des manifestations diverses, des visites de sites intéressants, et l'organisation de circuits.
- Considérer les touristes comme faisant partie de son public : les reconnaître, les différencier, les respecter et leur vendre les productions du musée s'ils le souhaitent.
- Gérer correctement les programmes destinés aux touristes : déterminer qui l'on souhaite attirer, quels espaces et quels services on veut offrir, quels horaires et quel calendrier il y a lieu de programmer pour les touristes et quels liens il convient d'établir ».

Ces réflexions plaident donc dans leur ensemble pour une meilleure prise en compte des attentes du public avec des stratégies de mise en valeur qui doivent remettre au cœur de leurs choix des procédés tels que l'enquête à l'égard des visiteurs. L'objectif poursuivi s'appuie sur

---

<sup>134</sup> Gomez de Blavia, Milgros, 1998, « Le musée, un médiateur », *Museum International* n° 200, Paris, Editions de l'Unesco, pp. 21-26

une meilleure intégration du visiteur qu'il soit touriste local ou étranger dans le déploiement des différents services qu'un site peut offrir.

## **2- De la nécessaire association des différents acteurs**

Susan Calafate Boyle<sup>135</sup> fait valoir une position sur l'importance des processus d'association en ce qui concerne l'élaboration des choix d'interprétation. « Un programme d'interprétation de bonne qualité est indispensable, car l'intérêt inhérent à un site exceptionnel –qu'il soit naturel ou culturel- va bien au-delà de son aspect esthétique. Très souvent on ne peut prendre pleinement conscience de sa valeur ou le replacer dans son contexte que si l'on est bien informé. Le programme doit donc rechercher en permanence les liens qui existent entre les caractéristiques matérielles et immatérielles du site et offrir au visiteur, par de nouveaux moyens, la possibilité de tisser lui-même sa propre relation intime, intellectuelle ou émotionnelle avec le site. On entend par interprétation la démarche qui aide le public à établir une corrélation entre l'aspect extérieur d'une ressource donnée et sa signification profonde [...] L'interprétation est aussi un processus dynamique, souple et ciblé, qui permet de mieux comprendre l'importance d'un site, d'en apprécier la valeur et, en définitive, de maîtriser les connaissances à son sujet. En offrant la possibilité de percevoir le sens profond de telle ou telle ressource, elle appelle l'attention du visiteur sur l'importance de ce qu'il voit et l'incite à rechercher des analogies avec les autres ressources qu'il a pu observer. L'interprétation aide l'individu à définir sa propre relation avec ces ressources et l'impact qu'il peut produire sur elles et, surtout, elle l'aide à se sentir concerné. »

Elle anticipe également les effets en terme de développement local d'une mise en valeur adéquate passant par la participation. Elle appréhende la notion dans une perspective large à la fois éducative, identitaire mais aussi économique. « Dans le cadre d'une interprétation appropriée, ces aires [elle parle ici de sites archéologiques] peuvent devenir des outils majeurs pour insuffler à la population un nouveau dynamisme, la conforter dans ses croyances et susciter une réflexion et un débat sur le passé, le présent et l'avenir de la nation. [...] Il conviendrait sans doute de prendre en considération les retombées économiques, sociales et culturelles qui pourraient entraîner, à long terme, les zones protégées d'Amérique latine et de

---

<sup>135</sup> Calafate Boyle, Susan, 2004, « Ouverture d'esprit : concept-clé de l'interprétation et de la conservation », *Museum International* n° 223, Editions de l'Unesco, Paris, pp. 85-93

mettre en évidence les avantages dont pourrait bénéficier la population locale en participant aux programmes de protection et d'interprétation. »

Outre l'exposé des conséquences bénéfiques d'un processus d'interprétation réussi sur le public et la population locale, Susan Calafate Boyle décrit les étapes qu'elle juge nécessaires à la mise en œuvre d'un programme interprétatif accompli. Elle insiste sur la contribution et la participation du plus grand nombre à l'élaboration du programme de mise en valeur et à son évolution. Elle valorise par ce biais le principe de gouvernance qui doit ici associer tous les acteurs susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée au projet.

« La contribution et la participation du public sont d'importants facteurs de succès dans la préservation et l'interprétation des zones protégées [...], la population du pays [...] doit impérativement être consultée lorsqu'on envisage la mise en œuvre d'un programme de gestion et d'interprétation. [...] Il importe encore plus d'encourager les communautés locales à participer aux différentes étapes de planification des structures de gestion et d'interprétation. [...] Parmi les contributions que la population peut apporter aux programmes d'interprétation, on peut citer celle des guides locaux, [...] les membres des collectivités locales peuvent aussi contribuer à enrichir l'expérience des visiteurs en les initiant à leur folklore et à leurs coutumes, qui constituent la trame de leur culture, et en servant de trait d'union avec le passé. (Définir une vision à long terme du programme) exige la participation des responsables du programme, du grand public et des communautés locales, ainsi que d'institutions et de chercheurs travaillant en partenariat. »

Elle élabore une trame ayant pour finalité de baliser les étapes d'élaboration d'un programme d'interprétation. L'auteur insiste toujours autant sur l'association en amont, pendant et après le programme, des différents protagonistes touchés de près et de loin par le programme de mise en valeur. Elle met en avant le rôle du marketing touristique et des études qualitatives de fréquentation pour ce qui est de la connaissance des attentes et des besoins des différents publics. Les programmes doivent ainsi prendre en compte les spécificités de tout public potentiel et ne pas hésiter à évoluer en fonction des réactions des visiteurs. On identifiera donc l'utilisation du marketing touristique et des études qualitatives concernant les visiteurs à la fois dans la phase antérieure au stade opérationnel mais également en aval du projet afin de l'évaluer et d'être en mesure de le faire évoluer. Il faut enfin que le programme soit assez varié pour s'adapter à tous types de public. Ces propos corroborent ceux affirmés

précédemment et constituent une base incontournable à tout mouvement de mise en valeur. Mais cette étape ne saurait être complète sans l'ajout d'autres éléments particulièrement cruciaux. L'interdisciplinarité ou le rapprochement de professionnels issus de disciplines complémentaires apparaissent comme des conditions à la réussite du programme d'interprétation.

« Le choix des thèmes qui seront abordés dans le programme d'interprétation constitue le fondement même du programme, car c'est lui qui facilitera la compréhension et l'appréciation des ressources par les visiteurs. Ces thèmes suggèrent, sans l'imposer, quelle est la signification qui se dégage de tel ou tel lieu. Ils doivent être le résultat d'une décision concertée prise avec les représentants du corps enseignant, ainsi qu'avec le personnel technique et la direction, mais aussi en consultation avec les personnes dont toute l'existence -passée, présente et future- est intimement liée aux ressources à protéger. »

Raili Huopainen, dans son rapport sur le musée du futur, prêche également en faveur des nouvelles formes de citoyenneté « ce seront de plus en plus le consensus, la discussion et la participation [...] qui prévaudront dans la gestion des musées. <sup>136</sup>»

Association des différents acteurs gravitant autour du thème du patrimoine, marketing touristique, connaissances des publics sont autant de thématiques à investiguer et que le projet de mise en valeur doit s'approprier pour réussir.

Certains exemples illustrent ces bonnes pratiques. Il faut ainsi noter que le Centre d'Interprétation de la Place Royale à Québec a fait l'objet d'une association de la population locale dès la genèse du projet. Les réunions participatives et informatives portaient sur les choix du lieu et sa fonction. Cette participation a suscité un sentiment de fierté et d'appartenance à l'égard de ce patrimoine car il apparaissait comme le fruit des ancêtres des habitants actuels de Québec. Cela est apparu comme un gage de réussite dans les processus de protection du lieu.

L'association des populations locales en amont du projet et dans la mise en place du programme interprétatif permet d'optimiser le sentiment d'appartenance de l'objet

---

<sup>136</sup> Huopainen, *op. cit.*, p. 54

patrimonial à valoriser. L'association apparaît ainsi comme le meilleur moyen de sensibiliser et d'impliquer les communautés locales dans un processus de mise en valeur qui passe par l'explication quant à l'intérêt de sauvegarder la mémoire collective mais également par la prise en compte des intérêts de chacun dans le cadre d'un vrai projet de développement. Susciter les motivations à la fois sentimentales vis à vis du patrimoine mais aussi touristiques et économiques peuvent servir de base à un programme d'interprétation incluant diverses approches.

Le site de Joya de Cerén<sup>137</sup> se situe dans le même esprit que l'expérience du musée des Civilisations de Québec. Situé au Salvador en Amérique centrale, il prouve que les processus participatifs en matière de patrimoine ne sont pas l'apanage des pays développés et peuvent être appliqués à des pays émergents. Ce site démontre par ailleurs tout l'intérêt d'un plan d'aménagement consensuel dans la réalisation d'un programme d'interprétation. Le site de Joya de Céren est inscrit à l'inventaire du patrimoine mondial. Le site présente des vestiges archéologiques du V<sup>ème</sup> au VI<sup>ème</sup> siècle après J-C. Ce site était une implantation précolombienne vivant de l'élevage qui, comme Pompéi et Herculaneum, fut ensevelie par un volcan. L'état exceptionnel des vestiges donne un aperçu de la vie quotidienne des populations méso-américaines qui vivaient de la terre à cette époque. Le site s'inscrit dans un paysage physique et humain et dans un contexte particulier. Il se caractérise par une problématique environnementale marquée. Celle-ci se focalise sur la question de la préservation des nappes phréatiques menacées par la présence d'industries chimiques engendrant une forte pollution. L'abandon des terres agricoles a également un impact sur la façon dont le lieu est perçu et approprié.

Une des spécificités du site est de présenter des vestiges qui révèlent une relation tangible entre passé et présent. Des techniques de culture et de traitement des récoltes aux matériaux de construction et aux techniques de poterie, tout rapproche les habitants précolombiens des habitants modernes. Par conséquent, Joya de Céren joue un rôle capital dans le renforcement de l'identité culturelle : elle est motif de fierté et point de référence pour un territoire et une histoire donnée.

---

<sup>137</sup> Descamps, Françoise et Carolina Castellanos, *Préparation d'un plan de gestion et de sa mise en œuvre: le cas de Joya de Cerén, El Salvador*, 10<sup>ème</sup> conférence Internationale sur l'étude et la conservation, Bamako, Mali, édité par Getty Conservation Institute, Los Angeles, avril 2007

En raison des attentes de chaque groupe et du caractère culturel fort du lieu, gage de potentiel de développement, dans la mesure où le degré d'appropriation du site est élevé, la formulation du projet de Joya de Céren ne pouvait qu'être consensuelle. L'objectif était également que les bénéfices directs et indirects tirés de la mise en valeur du site contribuent à l'amélioration du niveau de vie et au développement humain en conciliant les attentes de chaque acteur pour donner au projet une dimension durable et pérenne. Tout en empêchant que le débat se disperse dans des considérations individualistes ou « communautaristes », le débat et les prises de décisions qui s'en suivirent consistèrent à mettre en place des collaborations efficaces en prenant en compte le contexte multidisciplinaire et multisectoriel propre au lieu. Les habitants ont donc été intégrés dans le projet d'interprétation. Le contexte social et naturel a été ainsi pris en compte dans les propositions d'aménagement et le rôle que joue le site dans la vie des habitants et dans celle des générations futures a été un point central dans la constitution des thématiques de visite. Ainsi, l'environnement socio-économique et naturel du site a été associé en amont de la phase de mise en valeur et ce dernier est un point d'ancrage de l'interprétation pour nouer des liens entre le passé et le présent. Cette approche a ainsi permis une forte appropriation du patrimoine archéologique et une participation du plus grand nombre à sa préservation appréhendée comme vecteur de développement pour la population locale.

A l'opposé de ces pratiques pouvant être présentées comme exemplaires, d'autres projets se caractérisent par de graves manquements au niveau de leur démarche participative. Le musée de site du Pont du Gard témoigne de cette démarche. Ce dernier a vu le jour à la fin des années 90 dans le cadre d'un vaste projet de mise en valeur du site et dans le but de créer un centre d'interprétation susceptible de donner au visiteur les moyens de mieux comprendre l'Histoire du lieu et sa portée symbolique. Compte tenu de l'affluence record dont bénéficie l'aqueduc gallo-romain, environ 2 millions de visiteurs annuels, il y avait aussi une volonté de bénéficier économiquement de ces flux touristiques en les canalisant sur le musée. Ce musée de site est un exemple de non association de toutes les parties prenantes dans le conflit. Les articles émanant de la presse locale<sup>138</sup> étayaient notre propos dans la mesure où celle-ci a fait ses choux gras des conflits entre les différents usagers du territoire. Ecologistes, associations de riverains et pouvoirs publics s'y affrontent. Le projet s'étend sur plusieurs centaines d'hectares car outre le musée, il comprend un certain nombre d'attractions comme le

---

<sup>138</sup> Les coupures de presse que nous avons pu consulter au sujet de l'historique de ce projet proviennent du quotidien régional Midi-Libre. Les éditos de l'année 1996 relatent les conflits d'usage de ce territoire.

« parcours garrigue » qui ont nécessité des aménagements d'envergure assez importante ayant un impact sur l'environnement du site. On note ainsi une volonté d'exploiter touristiquement et économiquement les restes épars de l'aqueduc situés dans les environs. Ce faisant, les scientifiques n'ont été guère associés dans le projet muséographique.

Au cœur du conflit d'usage entourant le projet, on trouve les écologistes qui défendent leur vision d'une nature vierge en oubliant au passage la nécessité pour la population locale de trouver un moyen de subsistance économique susceptible de permettre au plus grand nombre de pouvoir vivre des ressources territoriales. En outre, s'ajoutent des travaux hydrauliques qui visent à détourner certains cours d'eau pour pouvoir aménager l'ensemble muséo-ludique du Pont du Gard. Cela a bien entendu contribué à déchaîner les passions dans un territoire connu pour ses crues violentes qui continuent à engendrer de lourds dégâts chaque année. Pour les riverains, centrés autour des chasseurs, le souci est de voir leur espace de vie utilisé par les touristes et de devoir renoncer à une partie de leur activité au bénéfice de populations « étrangères » s'appropriant leur territoire.

Le projet a en fait complètement occulté la phase participative amont nécessaire à la durabilité du projet et à l'appropriation du projet par le plus grand nombre dans le cadre d'une démarche consensuelle. La démarche mise en œuvre par l'Unesco, le Département du Gard, les services déconcentrés de l'Etat témoigne d'une tradition d'ingénierie du projet purement technique et minorant le débat public et les intérêts locaux. En conséquence, la population n'a pu offrir sa vision du projet, l'enrichir en se l'appropriant comme moyen de développement local. Le patrimoine aurait pu être un motif de fierté, un outil éducatif permettant de se situer dans une perspective historique passée et présente et un moyen de développement économique via le tourisme. Mais l'absence de processus de gouvernance locale a laissé la place à un autoritarisme niant les perceptions de chacun. Elles auraient pourtant pu être intégrées dans le cadre du programme d'interprétation du projet. On notera de surcroît la faible rigueur scientifique de l'exposition qui fait plus la part belle au divertissement qu'aux processus d'acquisition de connaissance. Ce projet illustre une approche purement touristique sans prise en compte du contexte socio-économique local.

Les conclusions du rapport du Getty Conservation Institute rédigé par Françoise Descamps et Carolina Castellanos et qui s'est penché sur la question de la gouvernance à Joya de Ceren furent les suivantes « : afin de concrétiser cette conception du futur, la méthode consensuelle

nous a donné les moyens de présenter et de concilier les divers intérêts, ce qui devrait également favoriser la responsabilité sociétale et un engagement majeur envers la conservation du patrimoine. »

Le projet muséal peut devenir le fruit d'une gouvernance locale et d'un véritable processus d'association. A ce titre, la création de la Cité de l'Espace de Toulouse mais également du musée d'Ename localisé dans la partie flamande de la Belgique sont absolument remarquables. Si nous allons revenir plus en détails sur le deuxième, nous pouvons d'ores et déjà mettre en avant quelques éléments qui ont marqué la création du premier. Même si la Cité de l'Espace n'est pas à proprement parler en lien avec les problématiques touchant les musées de site, l'intérêt que suscite l'expérience toulousaine réside dans la consultation et l'association d'une quarantaine de partenaires. Ainsi, la moitié du projet a été portée financièrement par ses partenaires, soit 11,5 millions d'Euros, le reste étant assumé par la puissance publique<sup>139</sup>. Ces partenaires, des entreprises du secteur aéronautique mais également des centres de recherche spatiale, ont fourni en outre une aide en matériels et en prestations diverses. Tous ont été associés à la réalisation du projet au sein d'un groupe des partenaires qui se réunissait tous les deux mois. Cette association amont se perpétue au sein de l'établissement gestionnaire du site de la Cité de l'espace. Une Société d'Economie Mixte, SEM, dans laquelle la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse disposant de 51% du capital, exploite le site. Les partenaires ayant participé à l'émergence du projet sont partie prenante au sein de cette structure. Ils sont impliqués dans les trois missions de la Cité :

- lieu de culture scientifique et technique,
- établissement de loisir culturel en lien avec le tourisme,
- lieu de présentation des activités spatiales, en particulier celles qui sont situées dans la région toulousaine.

L'association constante des partenaires pour respecter ces missions au fil du temps est un gage de durabilité de l'institution en terme de contenu scientifique et d'ouverture sur l'extérieure.

---

<sup>139</sup> Lesgards, Roger, 1998, « Une aventure qui ne finit pas : la Cité de l'espace de Toulouse », *Museum International* n° 199, pp. 39-43

### **3- Les différentes stratégies muséographiques**

Les notions de stratégies de médiation et d'interprétation diffèrent en fonction du message que l'on veut transmettre au visiteur. A ce sujet, Les travaux réalisés par Emilie Flon<sup>140</sup> sur la patrimonialisation de l'archéologie permettent de relever des stratégies diverses en matière de muséologie.

Pour ce qui est des moyens de médiations, nous différencions plusieurs dispositifs :

- les dispositifs traditionnels déjà présents dans le musée du XIX<sup>ème</sup> siècle : le panneau explicatif,
- le parcours guidé traditionnel avec un médiateur formé à cet effet,
- le parcours audioguidé à l'aide d'un dispositif audio,
- la reconstitution grandeur nature ou virtuelle agrémentée d'éléments interactifs ou non. Elle concerne un élément du site (scènes de la vie reconstituée avec des mannequins, artefacts sur la base d'objets d'époque, villes, villages, bâtiments reconstruits, etc).
- la maquette,
- le diorama,
- le documentaire audiovisuel projeté sur un écran,
- les techniques d'interprétation vivante utilisant comme médiateur des comédiens ou figurants en costume d'époque qui rejouent des scènes du passé,
- la création audiovisuelle interactive où le visiteur est mis en situation dans la mesure où le médiateur s'adresse à lui par le biais d'une imprécation directe.

On notera que ces différents moyens peuvent être mélangés dans le cadre de l'exposition. On trouve dans cette liste de moyens de médiations des techniques classiques et d'autres moins conventionnelles qui utilisent les nouvelles technologies.

Pour Emilie Flon, les documentaires ou encore les explications type panneau présentés dans le cadre de l'exposition peuvent rendre le public passif et ne pas créer les effets souhaités d'acquisition de connaissances pour un certain type de public qui va s'en désintéresser. La

---

<sup>140</sup> Emilie Flon est Docteur en communication de l'Université d'Avignon, elle a publié nombre de recherches sur les nouvelles formes de médiation. Elle est aujourd'hui chercheuse à l'Université du Québec à Montréal.

mise en situation via l'utilisation de processus interactifs par le biais d'un médiateur classique type guide, comédien en costume dans le cadre de l'interprétation vivante ou bien d'un personnage virtuel (hologramme en image de synthèse par exemple) serait plus à même de mettre en situation le visiteur, de le rendre actif tout en lui transmettant les informations à caractère didactique et scientifique nécessaires à la compréhension, contrairement aux processus déjà figés type documentaires audiovisuels ou explications sur panneaux qui n'offrent pas cette mise en interaction et ne font pas appel à l'émotion révélée lors de la redécouverte du passé. En outre, le médiateur en costume d'époque virtuel ou non confèrerait un aspect ludique et divertissant à la compréhension. Ce procédé allierait ainsi plaisir et découverte et serait susceptible de convenir à un public plus large.

Cependant, l'auteur pense que la forme de médiation importe moins que la stratégie de communication pour ce qui est de la perception du message auprès du public. Elle distingue à ce titre trois grands types de stratégie :

- « une stratégie didactique, qui vise d'abord la transmission et la compréhension d'un savoir,
- une stratégie esthétique, qui vise à faire de l'objet exposé « un objet qui apparaît » au public,
- une stratégie ludique qui vise un « transport du public », c'est-à-dire une sollicitation physique des visiteurs, comme le déplacement ou le dépaysement. »

On peut supposer que la dernière stratégie est la plus appréciée par le public et le touriste. Elle demeure également nécessaire quant à l'attractivité du musée de site. Le danger, que nous avons déjà mis en exergue, est de tomber dans le tout ludique sans mettre en avant un discours éducatif et scientifique. On peut aussi s'interroger sur le respect du lieu et de ses spécificités si on le traite comme un vulgaire espace de loisir. Les dimensions sacrées, romantiques ou encore symboliques de certains sites pourraient être réduites voire commercialisées par une profusion d'attractions utilisant les nouvelles technologies auxquelles le public apporterait plus d'attention qu'à l'éventuelle portée historique du lieu dans un souci de divertissement.

Par ailleurs, la première stratégie doit malgré tout rester présente pour permettre le développement cognitif et éducatif qui est une mission du musée. La dimension esthétique est quant à elle plutôt présente dans le musée d'Art mais également dans certains sites

archéologiques prestigieuses ayant conservé leur aspect qui a tant charmé les Romantiques au XIX<sup>ème</sup> siècle. On peut toutefois penser qu'elle rentre dans une optique de développement local uniquement dans le cas où elle est complétée par les autres approches.

Il nous semble que seule une stratégie globale incluant les différentes approches mentionnées ci-dessus peut offrir au musée la possibilité d'inclure les problématiques en lien avec les attentes du public, le message scientifique qu'il doit transmettre et la dimension économique, touristique du développement territorial dans laquelle il doit s'inscrire. Les études de cas des expériences de musées de sites sélectionnés nous donneront des éléments de réponse quant aux hypothèses émises ici.

La question de la stratégie choisie pour retranscrire l'exposition est une thématique reprise par de nombreux chercheurs qui se sont penchés sur la question. Ainsi, on se demande ce qu'il faut dire, transmettre aux visiteurs. Plus que le comment, à savoir la stratégie de la médiation, c'est le contenu de la communication sur lequel il convient de s'interroger. Si « chaque musée ne peut devenir une sorte de musée global, encyclopédique, bouillie intellectuelle difficilement maîtrisable [...], quand prendra-t-on conscience que le public, dans sa diversité, ne doit pas être seulement guidé, mais que les musées peuvent être des lieux au point de vue contradictoire ? » (Laurent Gervereau, lettre de l'ICOM n°42, 1995).

La nature du discours et les éléments à fournir pour donner au visiteur de quoi s'interroger, se questionner et se sentir impliqué sont illustrés par l'Armémuseum de Stockholm. Ce dernier implique les visiteurs autour de thèmes de discussion allant de la question de la neutralité de la Suède pendant la Deuxième Guerre Mondiale à l'implication de l'armée suédoise au sein des forces internationales de l'OTAN ou de l'ONU. Le public prend ainsi parti et se positionne sur une des deux questions. Le modérateur, qui n'est autre qu'un guide, conduit la discussion. Le thème central du musée étant la présentation d'armes de guerre élargit ainsi le contenu de la discussion pour aller au-delà de ce qui est physiquement présenté. Les thématiques incluent tous les thèmes associés à la problématique du rôle de l'armée en Suède dans une perspective de temps long en mettant en avant les conséquences d'hier sur les événements d'aujourd'hui. Le musée fait office de forum où l'exposition fournit certaines données, parfois contradictoires, dans la mesure où il faut laisser libre cours à l'ensemble des points de vue. Le tout est en fait de laisser le choix au visiteur de se positionner et d'aller plus loin dans la réflexion sans formater une prise de position a priori.

Les travaux de Sophie Deshayes ayant trait aux audioguides et aux musées, montrent combien la question du contenu du discours prononcé à l'intention des visiteurs est importante en ce qui concerne l'exploitation du potentiel de ce dispositif. Elle prouve grâce à une étude qualitative réalisée dans deux institutions muséales que l'audioguidage (pour ce qui est des audioguides n'utilisant pas l'infrarouge) procure une liberté de visite et un confort perçu comme largement supérieur par rapport aux panneaux explicatifs et à la visite guidée traditionnelle. Il permet en particulier d'associer simultanément commentaires et observation des œuvres. Le point faible du système souligné par les visiteurs sondés réside dans l'absence d'interaction qui fait figure de point fort pour la visite guidée de type traditionnel. Sophie Deshayes met en outre en lumière les attentes du public à l'égard de la nature des commentaires de l'audioguide. Ces derniers veulent un commentaire leur permettant de comprendre en se basant sur des « détails », des « anecdotes » à connotation historique auxquels ils peuvent se référer. Ils souhaitent un discours scientifique vulgarisé, différent de celui des notices scientifiques trop exhaustives, donnant l'essentiel des informations susceptibles de les aider à mieux se forger une opinion. Ils récusent en revanche tout commentaire qualitatif. « Les visiteurs ne veulent en aucun cas s'entendre dire ce qu'ils doivent aimer, apprécier ou non, ce qui doit les émouvoir... » (Sophie Deshayes, lettre de l'OCIM n°79, 2002)<sup>141</sup>.

On notera ainsi que le public désire se forger sa propre opinion à l'aide d'éléments de médiation objectifs basés sur des techniques favorisant l'implication et l'émotion, offrant une approche globale d'un sujet qui ne doit pas être cadenassé par un discours scientifique univoque, et mettant en avant des thématiques entourant l'objet de la visite que le visiteur se fera un plaisir de creuser grâce aux questionnements qui seront soulevés au cours de son parcours et aux réponses qu'il souhaitera apporter.

A ces stratégies de communication et ces moyens de médiation précités, nous ajouterons un autre élément qu'il nous semble nécessaire de prendre en compte dans tout projet muséographique. Il s'agit du contexte du lieu en fonction de sa symbolique. Le musée de site se doit de respecter et d'expliquer le lieu en fonction de ses spécificités, son Histoire, ses

---

<sup>141</sup> Deshayes, Sophie, 2002, *Audioguides et musée*, Lettre de l'OCIM n°79, Dijon, p.28

significations pour la mémoire collective. Pour ce faire, nous identifions différentes approches en lien avec un certain choix de processus de médiation :

- une approche classique qui se base sur les procédés de l'Histoire événementielle. On présente l'Histoire des puissants ou les événements qui se sont produits sur le site. Cette approche est aujourd'hui quasi révolue et est héritière du XIX<sup>ème</sup> siècle. Malgré tout, elle persiste dans certains projets assez récents comme la mise en valeur des fouilles archéologiques du Grand Louvre.
- Une approche que l'on qualifiera de « Nouvelle Histoire » ou « Ecole des Annales » en lien avec les évolutions apportées par les Historiens de ce mouvement. Elle est plus communément appelée approche « anthropologique » puisqu'elle replace l'objet ou le site dans son contexte en dépassant le caractère esthétique. On prend en compte les dimensions sociales, culturelles, artistiques, économiques de l'Histoire. Pour ce qui est de la mise en valeur d'un site archéologique, cela a pour conséquence de ne plus s'intéresser uniquement à l'Histoire des puissants, à l'événementiel et à l'esthétique mais à d'autres dimensions du lieu comme la vie religieuse, culturelle, économique et sociale. La muséographie sera segmentée en plusieurs thématiques souvent indépendantes les unes des autres. Les moyens de médiations sont assez divers. On trouve ce type d'approche à Saint-Romain en Gal mais aussi Bibracte ou encore au Musée de l'Arles Antique mais également au Musée de site de Chemtou en Tunisie.
- Une approche se basant sur les éléments mis en lumière par la « Micro-Histoire »<sup>142</sup>. Elle permet de partir d'un événement ayant touché un individu pour mettre en avant des spécificités sociales, économiques, culturelles, religieuses plus larges ayant touché un pan plus important de la société. Sur le plan muséologique, on choisira un médiateur qui prendra pour base un fait touchant un individu particulier pour faire revivre au public la vie quotidienne du lieu visité à une époque donnée. Les moyens utilisés pour ce type d'interprétation concernent donc l'utilisation de médiateurs en costumes d'époque dans le cadre du théâtre vivant ou encore des personnages virtuels

---

<sup>142</sup> La Micro-Histoire (ou *Microstoria* en italien) est un courant de recherche historiographique italien, spécialisé dans l'histoire moderne, regroupé autour de la revue *Quaderni Storici* et développé au début des années 1970. Influencée par E. P. Thompson, la Micro-Histoire propose aux historiens de délaisser l'étude des masses ou des caractéristiques du monde qui l'entoure. Les Microhistoriens italiens prônent une réduction d'échelle, afin d'examiner les phénomènes à la loupe.

en lien avec une source écrite décrivant le site comme cela est le cas à Pointe à Callière ou le musée de site de Lambayeque au Pérou. Cette approche a pour but de faire revivre au mieux au visiteur l'histoire quotidienne du lieu et par la même de lui faire comprendre ce lieu. Si elle se base sur un travail historique scientifique de qualité grâce à une documentation écrite authentique et des sources rigoureuses, elle nous paraît bien adaptée à la sensibilisation au passé, au patrimoine et à l'interprétation du site.

A ces approches analysées ci-dessus, s'ajoute une autre dimension ayant trait aux choix de présentation et qui est propre au musée de site archéologique. Faut-il montrer le site archéologique tel qu'il était à une époque précise et utiliser une approche synchronique ? Ou bien doit-on au contraire présenter les vestiges dans le cadre d'une approche diachronique s'inscrivant dans le « temps long » ?

Nous nous positionnons en faveur d'une approche de type « temps long » car nous pensons qu'elle permet d'offrir une vision du site et de son Histoire dans sa globalité. Elle permet ainsi au public de mieux appréhender les phénomènes d'interaction entre les hommes et leur environnement et de percevoir l'importance des apports culturels extérieurs dans la constitution de ce patrimoine grâce à une vision qui s'ouvre sur des problématiques actuelles et met en avant les influences du passé sur notre présent et notre avenir.

Le réseau Septentrion<sup>143</sup> plaide en faveur du « temps long » de la façon suivante : « seule une lecture attentive du temps long (celui de l'Histoire des relations entre les humains et leur monde) nous permet de comprendre les défis environnementaux (et culturels) auxquels l'évolution historique nous confronte. » Cette citation a trait à l'évolution historique des villes et à la façon de la présenter au public dans des centres d'interprétation. Elle s'applique de façon tout à fait adaptée au contexte des musées de site archéologique.

En prenant en compte l'une des deux approches précédentes, quelle place offrir à la reconstruction, à la restauration, quel lien entre le musée et le site ?

---

<sup>143</sup> Le réseau Septentrion regroupe les villes de Lille, Bruxelles, Maastricht ainsi que d'autres villes de la vallée de l'Escaut. Ce réseau propose, dans le cadre d'un projet européen Interreg, une lecture de la relation entre patrimoine et développement durable [www.septentrion-nwe.org](http://www.septentrion-nwe.org)

Restaurer ou reconstituer implique de faire un choix dans la conservation et la présentation des vestiges du site. Si nous ne nous prononcerons pas dans ce travail sur cette question, nous émettons en revanche l'hypothèse qu'une restauration est plus adaptée qu'une reconstitution. La première respecte le lieu et son atmosphère qui charmait jadis les Romantiques ayant redécouvert le site. En outre, les nouvelles technologies donnent l'occasion de reconstituer virtuellement le site en s'appuyant sur le support en ruine reconstitué. Mais une fois de plus, il nous apparaît judicieux de procéder à la restauration ou à la reconstitution virtuelle en se basant sur une approche scientifique sérieuse afin de garantir un degré d'authenticité maximal. Reconstruire comme cela est le cas à Jorvik ou dans certains sites scandinaves offrent certes quelques satisfactions pédagogiques et surtout un attrait touristique certain, mais ces procédés dissimulent un aspect de la dimension évolutionniste du temps long et de l'Histoire même du site, puisqu'en choisissant de reconstituer tout ou partie du site sur le principe de la synchronie, ils occultent un pan de son passé. La reconstitution complète est également le parti pris par le site d'El Djem en Tunisie avec cette fois-ci des aspects mercantiles et touristiques moins marqués qu'à Jorvik. Le but poursuivi par cette expérience tunisienne est avant tout didactique et repose sur un choix de vulgarisation. Une reconstitution virtuelle se basant sur les ruines restaurées peut de son côté permettre d'éviter l'écueil du choix d'une période donnée, à condition qu'elle fasse preuve de toute la réalité scientifique nécessaire. Il s'avère que les projets à connotation majoritairement touristique sont friands de ce genre de reconstitutions car ils considèrent qu'elles sont susceptibles d'attirer la manne financière rêvée par les décideurs locaux. Pourtant, ce type de projet a parfois tendance à minorer la dimension archéologique et donc scientifique d'un musée de site en niant l'esprit du lieu à travers ses spécificités et son Histoire sacrifiées sur l'autel de la commercialisation touristico-culturelle.

Un dernier point consiste à savoir jusqu'où aller dans les explications fournies aux visiteurs sachant que chaque public, le profane comme l'érudit, doit pouvoir se retrouver dans le cadre de l'exposition. Doivent-elles être exhaustives ou simplement susciter l'intérêt et inciter le visiteur à aller plus loin en étant susceptible de trouver toute l'information nécessaire à ses interrogations sur le site archéologique dans le musée ?

L'exemple du Centre d'Interprétation de la Place Royale de Québec apparaît une nouvelle fois novateur pour ce qui est des choix de médiation et des stratégies de communication. La finalité du centre était de permettre aux habitants et aux touristes de pouvoir interpréter ce lieu

unique de l'Amérique française. Pour ce faire, il fallait un endroit capable d'offrir une vision globale des mutations subies par la ville pour comprendre son histoire. La maison Hazeur, en raison de sa situation qui offrait des panoramas incomparables sur le vieux Québec mais aussi grâce à la mise à jour de vestiges archéologiques de l'époque amérindienne au niveau du sous-sol, présentait les caractéristiques idéales pour en faire un lieu stratégique susceptible d'embrasser l'Histoire de la cité et de l'interpréter dans les meilleures conditions. Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation tout à fait remarquable donnant un caractère architectural avant-gardiste à la maison. Les dernières techniques de médiation et d'interprétation ont été utilisées avec des moyens de médiation basés sur les dernières techniques de l'image. Les médiateurs sont bien souvent des personnages virtuels issus du passé et c'est sous l'angle de leur vision que le visiteur peut interpréter le passé. Ces personnages créent l'interaction et rendent le visiteur actif en suscitant chez lui l'émotion du retour vers le passé à partir d'un gros travail de documentation, en particulier en ce qui concerne les sources écrites historiques. C'est par le biais de cette approche du type « micro-histoire » que la visite est présentée. Les témoignages du passé sont en effet ceux du quotidien des habitants d'autrefois qui font revivre Québec de la Préhistoire jusqu'à nos jours. En outre, les expositions sont en lien permanent avec la ville qui constitue la source de ce véritable musée de site. Les dimensions ludiques, historiques et scientifiques sont mises en avant tout en présentant une muséographie et un parcours très respectueux du lieu et de sa dimension symbolique pour les Québécois et l'Amérique francophone.

En raison de la démarche participative qui a accompagné la création du musée, de son insertion dans un projet plus global ayant pour optique la redynamisation du vieux Québec mais aussi grâce à son architecture novatrice et à ses choix d'interprétation et de médiation tout à fait novateurs, le centre d'interprétation de la place royale fait figure de véritable outil de développement local dans ses dimensions éducatives, touristiques et économiques. Il s'agit ainsi d'un exemple tout à fait notable de musée de site, ici en partie archéologique, appréhendé comme vecteur de développement territorial. Ce dernier illustre bien la vision du musée du futur qui est la nôtre.

Mais le musée de site de Lambayeque apparaît également comme un exemple révélateur en matière d'utilisation de la micro histoire. Ce musée repose sur le site de la tombe du seigneur de Sipan, chef de la brillante civilisation mochica. C'est la fondation Wiese qui a financé des fouilles dans la région du Nord du Pérou. Pendant tout le parcours muséographique, la

personnalité de cet individu mais aussi des hommes qui l'ont accompagné pendant son règne est mise en avant à travers les différents objets découverts sur le site. La muséographie fait appel à tous les moyens modernes comme la vidéo qui reconstitue des scènes de la vie du seigneur de Sipan mais aussi l'écrit, l'audioguide. Ces médiateurs sont centrés autour des superbes objets découverts sur le site et de la tombe proprement dite. On a donc là une approche plurielle et globale réussie.

Frans Schouten pose les conditions d'une stratégie muséographique réussie qui passe par la prise en compte des nouvelles technologies mais surtout par une connaissance des attentes des publics. Pour lui, « les professionnels des musées ont tendance à oublier que ce qui est évident pour eux ne l'est pas nécessairement pour autrui : les conservateurs, qui passent leur temps à lire, considèrent l'écrit comme le seul support susceptible de véhiculer une idée, mais l'ère de la télévision et des ordinateurs, des CD Rom et de l'Internet a donné naissance à une génération pour laquelle la lecture n'est qu'un mode d'information annexe. Cette génération apprend surtout au contact du visuel et elle est habituée à recevoir des images parfaitement orchestrées. Pour les familiers de la télévision et du cinéma, la présentation des musées n'est pas seulement pauvre, elle est souvent incompréhensible. » Les supports traditionnels ne correspondent donc pas aux attentes des publics selon lui. « Mais ce qui est plus important encore que la technologie, c'est l'approche du thème et des objets, qui doivent être présentés dans l'optique du profane et non du point de vue du professionnel.<sup>144</sup> »

Pour ce qui est des stratégies de communication et de médiation, il ajoute : « l'Histoire ne surgit pas spontanément des vestiges historiques du passé, elle doit être recrée. Dans la plupart des musées de site, la démarche est cognitive, cérébrale, chronologique au lieu d'être thématique et de faire appel à la narration et à l'émotion, tout en tenant compte des cadres auxquels le visiteur se réfère. Ce qui fait surtout obstacle à la participation, c'est le manque de sentiment de l'espace et du temps, c'est l'absence de l'histoire qui se cache derrière les vestiges physiques du passé. » Il insiste en outre sur l'importance de recréer l'esprit du lieu, son atmosphère pour faciliter la compréhension et l'émotion du visiteur qui se sent transporté dans un passé palpable et visible. « Canadian Heritage démarre toute opération de mise en valeur d'un site en se posant les questions suivantes : « quel est l'esprit du lieu ? » et dans un deuxième temps, « comment le communiquer aux visiteurs ? ». Une telle démarche peut

---

<sup>144</sup> Schouten, Frans, 1993, *The future of museums, Museum Management and Curatorship*, Londres, p. 53

paraître plutôt vague mais elle résume malgré tout la mission essentielle d'une attraction touristique. Dans son article « Story Technology<sup>145</sup> », Bob Rogers indique que l'idée de « faire vivre une histoire » est l'élément central de la mise en valeur d'un site et le principal directeur de l'élaboration du concept. »<sup>146</sup>

Faire revivre le lieu par une approche permettant d'expliquer le quotidien des gens qui y vivaient jadis, susciter l'émotion du visiteur, le plaisir de la redécouverte du passé, offrir du plaisir et rendre le visiteur actif, lui donner l'envie d'aller plus loin dans sa quête de connaissances et de savoir sur la question, prendre en compte tous les publics selon leur niveau de connaissance du sujet ou encore leur âge, voici ce que la muséographie et le programme d'interprétation doivent réussir à mettre en œuvre pour concilier les aspirations d'ouverture et de développement local du musée du XXI<sup>ème</sup> siècle.

#### **4- Produits annexes et insertion dans l'offre touristique**

La loi de 2002 relative aux musées de France met en avant le rôle des équipements connexes : lieux de repos le long de la visite, cafétéria, restaurant, café, boutiques, sanitaires, bibliothèques, espaces multimédias etc. Ces espaces constituent un élément important pour le visiteur en matière de confort de visite et offrent un attrait non négligeable à l'institution. En outre, ces équipements auxquels il faudrait y ajouter l'organisation d'expositions temporaires donnent au musée l'occasion de s'ouvrir vers l'extérieur et d'inciter le public (touristes et visiteurs de proximité) à y faire des visites régulières.

William Tramposch<sup>147</sup> prêche de son côté pour un musée généreux dans son offre de services annexes : boutiques « à thèmes », restaurants, espaces de rencontre ou le cas échéant, hébergement. Il fait référence ici au Te Papa, le musée national de Nouvelle-Zélande. Ce dernier, par ses choix muséographiques, ses services connexes à la visite pure, se veut l'incarnation des nouveaux types de musée. Il reprend l'héritage de Beaubourg qui fut la première institution muséale à offrir des services connexes à ses visiteurs.

---

<sup>145</sup> Rogers, Bob, 1996, *Story Technology*, TILE'96 Conference proceedings, Maastricht

<sup>146</sup> Schouten, *Museum International*, op. cit., p. 30

<sup>147</sup> Tramposch, William, 1998, « Te Papa : une invitation à la redéfinition », *Museum International* n°199, Editions de l'Unesco, Paris, p. 31

On peut à ce titre s'interroger sur les services les plus à même de satisfaire les besoins des visiteurs et rebondir ainsi sur la thématique de la connaissance des publics que nous avons abordée précédemment.

Frans Schouten montre ainsi comment les équipements annexes sont souvent oubliés par les gestionnaires d'institutions muséales. « Un fossé subsiste dans la façon dont la plupart des professionnels du patrimoine envisagent leur « produit de base » et leurs visiteurs, et la façon dont leurs clients perçoivent les services rendus. [...] Dans bien des cas, l'évaluation de l'attrait du site patrimonial est fondée non pas sur l'exactitude scientifique du produit, mais sur la mesure dans laquelle le lieu ou l'exposition réussit à susciter la curiosité, à frapper l'imagination, à « interpeller », sans parler d'éléments tels que la propreté des toilettes, les facilités de stationnement, le choix des articles en vente à la boutique et la qualité des nourritures proposées »<sup>148</sup>.

Les produits connexes n'ont d'autres finalités que de permettre au musée d'être attrayant pour le visiteur. Ils peuvent avoir une connotation pratique et divertissante ou bien encore commerciale mais peuvent également présenter une finalité culturelle en lien avec la thématique spécifique au musée comme les bibliothèques ou encore le centre de recherche. Ces derniers s'inscrivent aussi dans la dimension scientifique inhérente à tout établissement muséal et susceptible d'en enrichir le contenu et la connaissance.

On peut supposer qu'ils ont un impact en matière de fréquentation et d'insertion dans les circuits touristiques. Parmi ces équipements ou éléments annexes, nous distinguerons ceux qui sont propres au musée et ceux qui sont connectés à des facteurs extérieurs et lui permettent de communiquer ou d'être en lien avec son environnement proche ou éloigné.

Parmi les premiers, on peut mentionner :

- le centre de recherche,
- la bibliothèque,
- l'auditorium,
- la librairie,
- les boutiques,

---

<sup>148</sup> Schouten, *op.cit.*, p. 42

- le restaurant, le café
- le parking.

Pour les seconds, on citera :

- les supports de communication (sites Internet, plaquettes),
- la signalisation,
- l'accessibilité en voiture,
- l'accessibilité en transports en commun.

En outre, les manifestations organisées en dehors de l'exposition permanente comme les expositions temporaires mais également les concerts ou autres formes d'expression artistique à caractère événementiel (théâtre, danse) doivent être analysées pour mesurer l'attractivité du site et son degré d'ouverture vers l'extérieur et le territoire.

La question est de connaître l'impact de ces équipements et de ces manifestations en termes d'attractivité et de développement territorial pour un site archéologique et un musée de site. Nos études de cas nous permettront ainsi de mettre en avant l'importance de tel ou tel équipement dans le développement du site.

Une autre interrogation concerne l'importance de l'insertion du musée dans l'offre touristique via les structures impliquées en la matière (office de tourisme, voyagistes, tour operators).

Dans ses préconisations, la déclaration de Caracas aborde également l'insertion dans l'offre touristique comme moyen de dynamiser le musée : « [il faut] nouer des rapports avec le secteur du tourisme. Le musée ne pourra jamais se vendre seul et doit donc faire en sorte que les entreprises touristiques et les agences de voyages s'intéressent à ce qu'il produit. [Le musée se doit aussi de] bien assurer la promotion de l'établissement, notamment en mettant en place une signalisation attrayante en offrant une bonne image dans les lieux de passage obligé des touristes ». L'importance de cet élément est également à mesurer en ce qui concerne l'impact sur le développement local.

Le musée de site d'El Brujo est à ce titre une bonne illustration. Celui-ci s'insère dans le réseau des sites archéologiques du nord du Pérou moins fréquentés que la zone andine et

Machu Pichu. Pourtant, cette région située autour de la ville de Trujillo comprend le site de Chan Chan, celui de Lambayeque et celui d'El Brujo à équidistance de ces deux derniers. El Brujo a su s'inscrire en réseau avec ces deux autres sites pour valoriser la culture mochica et ses vestiges. Les musées de sites archéologiques de la route de Caesaraugusta à Saragosse vont encore plus loin en se mettant en réseau de façon à reconstituer différents éléments de la Saragosse romaine.

## **IX- Conclusion**

Au regard de notre analyse basée sur un survol historique, archéologie, patrimoine, tourisme et musées ont connu des évolutions croisées et se sont nourries mutuellement depuis leur naissance. Ces thématiques sont actuellement imbriquées aussi bien dans les pays occidentaux que dans les autres zones du monde dont le Maroc. Ce dernier a été directement influencé par la France quant à l'émergence de ces concepts. Après une période se focalisant essentiellement sur le rattrapage économique et le tourisme de masse, époque qui n'est pas encore révolue, les politiques culturelles, en particulier pour ce qui est de la création de musées, semblent connaître une nouvelle ère. L'introduction de nouvelles tendances muséographiques, jusque là inutilisées et mises au goût du jour avec la restauration du musée des Oudaïas et surtout du musée de la casbah de Tanger, jette les bases de nouvelles opportunités. Malgré tout, la sphère culturelle marocaine reste fragile sur le plan de l'éducation, de la protection du patrimoine, archéologique notamment. Si les pratiques marocaines en matière culturelle connaissent un léger renouveau depuis l'arrivée au pouvoir de Mohamed VI, il est encore trop tôt pour savoir si le concept de patrimoine pluriel centré autour des musées de site défendu dans ce travail peut s'y épanouir. La mise en place opérationnelle du musée de site de Volubilis devrait fournir des éléments de réponses à ces doutes.

Le concept de patrimoine est appréhendé à travers ses évolutions contemporaines à la fois comme un élément culturel, éducatif mais aussi un outil touristique. Par outil éducatif et touristique, le patrimoine peut être considéré comme un élément de développement local. Ce terme comprend non seulement une signification économique et touristique mais également une dimension éducative répondant aux besoins culturels et intellectuels d'un territoire et de

ses individus. Pour insister sur cette dernière dimension, il nous semble pertinent de reprendre les mots de Georges-Henri Rivière « Le succès d'un musée ne se mesure pas au nombre de visiteurs qu'il reçoit, mais au nombre de visiteurs auquel il a enseigné quelque chose. <sup>149</sup>» C'est dans cet esprit qu'il nous apparaît opportun d'appréhender les musées de site archéologique et leur capacité à devenir des vecteurs de développement local. Cela a pour conséquence de replacer le musée de site dans une perspective centrale au niveau territorial. C'est un lien entre l'archéologie, l'Histoire ayant des implications sociales, éducatives, économiques et touristiques. Le musée de site archéologique rend intelligible à la fois pour la population locale et extérieure un site, une ville ou un espace plus vaste dans une perspective de temps long. C'est à ce titre un outil de développement pluriel. De façon à mettre en exergue les éléments permissifs permettant de maximiser la muséification d'un site archéologique, il convient d'analyser des expériences réussies. Les études de cas sélectionnées et susceptibles de dégager des critères d'exemplarité doivent permettre de répondre à cet objectif de développement local afin de donner des pistes de lecture quant au projet de mise en valeur du site de Chellah.

---

<sup>149</sup> Rivière, Georges Henri, 2007, *La muséologie selon Georges Henri Rivière*, Editions Dunod, Paris, p.7

## **DEUXIEME PARTIE - ETUDES DE CAS**

Afin de mettre en exergue les éléments susceptibles d'expliquer l'insertion d'un musée de site dans un mouvement de développement local, nous avons décidé de sélectionner un certain nombre d'expériences en matière de musée de sites archéologiques à travers le monde. Par ailleurs, nous avons arrêté également un certain nombre de thématiques à explorer suite aux théories rassemblées et analysées dans les précédents chapitres. Chaque problématique ainsi étudiée sur les études de cas retenues a pour finalité d'élaborer une grille de lecture.

## I- Les différents champs d'investigation retenus

Eu égard aux problématiques soulevées en ce qui concerne le patrimoine, le tourisme, les musées ou encore le développement local et en considérant notre positionnement sur la question, divers domaines d'étude ayant pour but de mettre en lumière des cadres d'investigation ont été sélectionnés. Ces derniers font office d'indicateurs en ce qui concerne l'impact en terme de développement local de nos études de cas. En dehors d'une compilation et d'un classement de différentes sources exposées plus en avant dans notre travail, nos choix ont été en partie guidés par les travaux de Juan Ignacio Vidarte sur le Musée Guggenheim<sup>150</sup>.

Avant d'entrer plus profondément dans le vif du sujet, nous souhaitons rappeler une nouvelle fois notre positionnement sur le développement local qui a pour nous deux aspects :

- une dimension économique dont l'expression la plus commune est le tourisme
- mais également un aspect didactique. On parlera ici du patrimoine appréhendé en tant qu'outil de connaissance et éducatif.

Notre travail consiste à utiliser une approche globale centrée sur les Sciences Humaines afin d'apporter des réponses à notre problématique de recherche.

---

<sup>150</sup> Juan Ignacio Vidarte, Directeur Général du Musée Guggenheim de Bilbao, *Le musée Guggenheim de Bilbao, la culture en tant que variable de développement*, Actes du Quatrième Sommet du Tourisme, 11-13 Décembre 2002, Genève

## **1- Historique du site**

Tout en exposant brièvement les caractéristiques historiques et archéologiques du site avant son abandon, nous nous focaliserons sur la façon dont il a été perçu depuis sa découverte ou sa redécouverte par les populations locales et les puissants. Ce degré d'appropriation nous apparaît comme une donnée significative aboutissant à certaines situations actuelles. C'est donc dans un esprit du type « temps long » que l'analyse de l'historique de chaque expérience sera menée. L'idée sous-jacente de ce travail est de mieux appréhender la complexité des processus de mise en valeur patrimoniale.

## **2- L'histoire du projet : jeu d'acteurs et approche technique**

Le deuxième élément à étudier a trait aux acteurs qui ont décidé de protéger et de mettre en valeur le site. Quels sont ceux qui ont joué un rôle de leader au début du processus de valorisation ? S'agissait-il de structures politiques, de scientifiques, d'associations, d'institutions internationales du type Unesco ? Quelle était la finalité première du projet de mise en valeur (volonté touristique, économique, urbanistique, culturelle) ? A-t-on observé un phénomène de gouvernance territoriale ? Y a-t-il eu association de la population dès la genèse du projet ?

Suite à l'analyse des éléments déclencheurs, on s'interrogera sur sa mise en œuvre technique. Quels domaines de compétences ont été rassemblés pour mener à bien le projet (culture, tourisme, aménageurs..) ? Quels types d'acteurs ont participé au projet (ingénieurs, scientifiques, spécialistes du tourisme...) ? Comment se sont déroulées les différentes phases de l'ingénierie de projet (association, présence d'études amont, d'études d'impact...) ? Le but de ces questionnements est de savoir dans quelle mesure le projet a intégré la thématique du patrimoine dans sa globalité telle que nous l'avons définie plus en amont.

En bref, il s'agira de relater l'historique de chaque étude de cas en soulevant les interrogations mises en avant ci-dessus. Ces dernières concernent :

- la nature des acteurs ayant impulsé le projet et leur volonté première,
- le degré d'association des différents acteurs et le niveau de gouvernance territoriale,

- le caractère global de l'approche technique amont et de la phase opérationnelle.

Le but est d'appréhender l'intégration ou non du projet muséo-patrimonial dans le tissu local et donc dans le développement territorial en obtenant un certain nombre de variables suite aux réponses fournies par les interrogations mentionnées ici.

### **3- Les choix muséographiques**

Nous faisons l'hypothèse que les partis pris muséographiques ont un impact fort en ce qui concerne notre vision du développement local pour les musées de sites archéologiques.

Ainsi, les décisions relatives à la muséographie feront l'objet d'investigations en lien avec la nature des acteurs techniques impliqués tant au niveau des décideurs que de celui des techniciens. On pourra se demander quelles conséquences l'ensemble des éléments ayant trait à l'historique du site et à la phase amont du projet ont bien pu avoir sur les choix muséographiques et muséologiques. Les différentes options proposées au visiteur quant aux parcours muséographiques et à la présentation de l'exposition permanente, le niveau d'intégration des attentes du public, l'association de la population locale ou encore l'existence ou non d'une approche interdisciplinaire guideront nos réflexions.

### **4- Equipements et activités connexes**

Les questions relatives à l'importance des équipements connexes à l'exposition permanente du musée dont nous avons dressé la liste dans notre paragraphe consacré à cette thématique feront l'objet de recherches approfondies. Les interrogations soulevées concerneront l'importance de chacun de ces équipements dans une perspective de développement local.

Il en va de même pour les activités connexes à la présentation de la collection permanente. Nous entendons par là les expositions temporaires mais aussi toute autre forme de manifestations à connotation culturelle ou artistique (concerts, spectacles de danse, défilés de

mode, manifestations diverses...). Cela vaut également pour les programmes éducatifs spécifiques destinés à certains publics (scolaires, personnes handicapés, etc...).

## ***5- Gestion, intégration touristique et politique de communication***

Les processus de gestion mis en place pour ce qui est du management du musée de site et de sa stratégie de développement doivent nous éclairer sur l'impact du musée envers ses publics et son territoire mais également sur son attractivité. Il sera ainsi intéressant de mesurer la nature des acteurs impliqués et intégrés dans la gestion de l'établissement tant au niveau financier que technique.

L'intégration touristique du musée et du site archéologique au sein de l'offre touristique locale, régionale, nationale voire internationale sera en outre un élément à prendre en compte. Il en va de même pour l'intégration du produit touristique-culturel au niveau de sa commercialisation auprès des tours opérateurs et des institutions touristiques locales, régionales, nationales et internationales. On pourra donc en parallèle tenter d'intégrer les politiques de communication en matière touristique et culturelle en se demandant en particulier vers quelles institutions et pour quels publics cibles, les établissements communiquent.

## ***6- Impact en terme de développement local***

Tout un ensemble de données quantitatives et qualitatives doit offrir des paramètres liés à la situation du musée quant à son impact sur son territoire. Pour ce faire, nous proposons d'intégrer les données suivantes, susceptibles selon nous, de nous donner les moyens de mesurer l'impact du site et du musée en terme de développement local :

- le nombre de visiteurs et son évolution sur un certain nombre d'années en distinguant leur origine géographique, leur âge, leur catégorie socio-professionnelle, la fréquence de leur visite. La façon dont la visite s'est effectuée (groupes, couple, solitaire) et enfin les raisons qui les ont poussés à venir voir ce site en particulier et le cadre dans lequel s'inscrit la visite (tourisme dans la région, passage, résidents).

- Le ressenti de ces mêmes visiteurs sur la visite. Qu'ont-ils appris et qu'auraient-ils souhaité apprendre au cours de la visite ? Quel est leur degré de satisfaction pour ce qui est de paramètres tels que l'accueil, les explications, l'accessibilité, les services offerts par le site et le musée ? Se sont-ils divertis lors de leur visite ? Leur a-t-elle procuré de l'émotion ?
- Les propositions qu'ils feraient pour améliorer la visite et le contenu de l'exposition.
- Le nombre d'emplois générés par l'activité du musée, le budget qui est consacré au fonctionnement de l'institution et les recettes réalisées par l'établissement.

## **7- Méthodologie**

Les divers points à analyser font l'objet de méthodes spécifiques de recueil d'informations. Ils impliquent cependant dans tous les cas un vaste travail d'entretien et de compilation de données.

Ainsi, le premier point concernant le recueil d'informations historiques sur le site se base sur la consultation de documents historiques. Les sources écrites et iconographiques sont ainsi mobilisées pour donner un aperçu de l'Histoire du site avant sa redécouverte ou sa mise en valeur.

Le deuxième point a trait à l'historique du projet de mise en valeur du site. Cette étape de notre démonstration est appréhendée grâce à une série d'entretiens avec les acteurs gravitant autour de la sphère du musée et des problématiques de la conservation et de la valorisation. Au premier rang de ceux-ci, on trouve les conservateurs actuels et les différents services de l'institution muséale. Les départements de l'établissement que nous avons privilégiés de sonder sont ceux de la connaissance du public, de la promotion touristique ainsi que les responsables de la muséologie et de l'action culturelle. Il est en outre intéressant de noter l'existence ou l'absence de ce type de services dans les expériences sélectionnées. L'ensemble des acteurs en lien avec les problématiques culturelles et touristiques sur le territoire (Ministères, Office de Tourisme, DRAC et équivalents étrangers, conservateurs du patrimoine, élus, associations, etc) bénéficient aussi d'entretiens de façon à récolter une information aussi large et complète que possible.

Ces entretiens permettent de surcroît de collecter tout un ensemble de données concernant les autres axes de notre travail de recherche : des informations portant sur les choix muséographiques, les activités annexes, la gestion, la politique touristique, la politique de communication, la connaissance des publics ou encore l'impact en terme de développement local.

Un guide d'entretien destiné aux conservateurs ainsi qu'une autre version du même type dédiée aux autres acteurs du tourisme et de la culture ont été réalisés afin de répondre à toutes les thématiques soulevées ici. Il faut noter que les guides ne sont qu'une trame constituée de questions ouvertes et qu'en fonction du déroulement des interviews, certains thèmes peuvent être abordés ou à contrario passés sous silence (les exemplaires des deux grilles d'entretien sont consultables en Annexes).

Des études préexistantes, mais également les travaux des services dédiés au public au sein des musées ou encore des organismes touristiques, nous offrent par ailleurs la possibilité de mieux appréhender quantitativement et qualitativement l'impact des expériences que nous souhaitons étudier. Les données ainsi obtenues par le biais des diverses sources et des entretiens avec les acteurs gravitant autour du projet sont croisées et confrontées. Elles rendent possible la mise en avant des points positifs et négatifs des études de cas et le dégagement d'indicateurs permissifs et théoriques quant à la réussite d'un musée de site archéologique.

## **II- Les expériences sélectionnées**

### ***1- Les critères de sélection***

Nous avons précédemment fait allusion à un certain nombre de sites archéologiques et de musées de sites présentant un intérêt à priori. Nous avons décidé de n'en retenir que trois en fonction de leur localisation ou d'une caractéristique propre marquante en lien avec nos axes de travail. L'objectif était de mettre trois expériences en lumière possédant chacune des spécificités différentes et susceptibles de brosser l'ensemble des problématiques que nous souhaitons investiguer. La complémentarité des choix quant au traitement des thématiques retenues a été un des fils conducteurs de notre choix difficile.

Un autre point a été décisif dans la sélection de nos études de cas. Il s'agit de l'information disponible sur les sites à investiguer. Dans le même registre, la possibilité de rencontrer un intervenant disponible prêt à collaborer sur le projet et à nous livrer les informations recherchées a été un élément important. Bien des expériences pouvaient ainsi s'avérer passionnantes et performantes si l'on s'en tenait au corpus de documents disponibles sur ces derniers, mais il a été parfois trop difficile voire parfois impossible de nouer des liens de confiance avec un des responsables du musée et donc d'obtenir toute une série de données et d'éléments indispensables à la construction de notre démonstration.

La localisation a aussi pesé dans la balance de nos critères. En effet, compte tenu de la finalité opérationnelle de notre travail qui passe par la mise en valeur du site de Chellah, nous souhaitons étudier un certain nombre de cas similaires à celui-ci. Au chapitre des similitudes, la localisation en milieu urbain ou en périphérie d'un pôle urbain générateur de visiteurs potentiels a été prise en considération.

Par ailleurs, nous avons souhaité nous pencher sur des sites valorisés de façon innovante. L'innovation recouvre ici plusieurs significations. Une expérience peut être ainsi innovante à plusieurs titres. L'expérience peut être novatrice en terme organisationnelle. C'est le cas d'une valorisation qui bénéficie d'un consensus territorial et d'une association de la population locale à même de préfigurer une situation de gouvernance. Le principe de gouvernance peut aussi voir le jour au niveau de la gestion de l'établissement et de son développement et cet élément nous a aussi conduits à opérer un certain type de sélection.

Une autre dimension à laquelle nous avons été sensibles dans notre processus de sélection est la muséographie qui sous-tend une démarche éducative forte. Nous avons délibérément voulu travailler sur des cas utilisant des nouvelles formes de médiation et d'interprétation, en particulier celles issues des nouvelles technologies de l'image et du son mais également des stratégies de communication intégrant les approches de la « Nouvelle Histoire » et de la « Micro-Histoire ». Outre le recours aux nouvelles technologies d'information et de communication, d'autres approches originales ont pu retenir notre attention dans la mesure où elles présentent une certaine originalité dans la façon de présenter et d'exposer les vestiges (visites guidées originales, interprétation vivante, reconstitution, activités pédagogiques de qualité).

Enfin, certaines expériences jouissent d'une réputation qui s'étend au-delà des frontières. Leur renommée et leur exemplarité ne font plus débat dans la communauté scientifique. Dans la mesure où il était possible d'entrer en relation avec des personnes ressources dans ces établissements, notre recherche devait présenter un certain nombre d'exemples de ce type.

## ***2- Les expériences présélectionnées et les trois études de cas retenues***

Avant de sélectionner nos trois expériences, nous avons procédé à une présélection. Les critères de présélection ont consisté à étudier de plus près certaines expériences offrant des éléments remarquables et bénéficiant d'une certaine notoriété au niveau national ou international. L'âge des expériences a volontairement pesé dans ces premiers choix car nous souhaitons retenir des musées de sites archéologiques présentant une muséographie récente voire novatrice. Une première donnée d'importance réside dans le fait qu'il n'y a à ce jour aucun musée de site archéologique en fonctionnement au Maroc. Comme nous l'avons déjà souligné à multiples reprises, l'édifice abritant le musée de site de Volubilis est terminé mais l'exposition permanente du musée n'a pas encore ouvert ses portes au public. Il est donc encore trop tôt pour pouvoir procéder à une analyse fine et complète de cette institution. Autre élément d'importance, on ne trouve à ce jour que des musées de sites archéologiques en Tunisie pour ce qui est du Maghreb. Ils y sont d'ailleurs nombreux compte tenu des efforts continus réalisés au niveau de l'éducation et de la culture que nous avons évoqués dans des paragraphes précédents.

Ainsi, voici les musées de sites archéologiques que nous avons décidé d'analyser lors d'une première étape visant à faire ressortir trois expériences significatives pour mener à bien une recherche constructive débouchant sur des indicateurs pertinents.

L'ensemble des expériences présélectionnées est le suivant :

- le site et le musée d'Archéologie et d'Histoire de Pointe à Callière à Montréal, Canada,

- le centre d'interprétation de la Place Royale du complexe du Musée des Civilisations de Québec au Canada,
- Le musée du site de Lambayeque Au Pérou
- Le musée du site d'El Brujo au Pérou
- le site et le musée de Saint-Romain-en-Gal situés dans le département du Rhône en France,
- le musée de site d'Ename en Belgique,
- le musée de site de la crypte Balbi du Museo Nazionale Romano à Rome en Italie,
- l'ensemble des musées archéologiques de la ville de Saragosse en Espagne, baptisé route de « Caesaraugusta » et comprenant les musée du forum, du théâtre, du port fluvial et des thermes,
- la casa de Hyppolitus à Alcalá de Henares en Espagne,
- le musée national d'Art Romain de Mérida en Espagne,
- le site et le musée de Qasrin en Israël,
- le site et le musée de la villa romaine d'El Djem en Tunisie,
- le musée de site de Chemtou, également en Tunisie.

Des contacts ont été pris avec l'ensemble des responsables des sites ci-dessus. Ces premières investigations ont été par ailleurs l'occasion d'identifier les thématiques sur lesquelles certains sites faisaient preuve d'innovation et étaient à ce titre remarquable.

On note en premier lieu notre désir de travailler sur un musée de site canadien. Bien que nous ayons laissé entendre notre volonté de favoriser un certain degré de transposabilité à l'égard de Chellah, en favorisant des expériences ayant cours autour de la Méditerranée, il est incontestable que l'Amérique du Nord et le Québec en particulier, font office de référence en matière de prise en compte des problématiques ayant trait à la muséologie et à la valorisation du patrimoine intégrée à une réflexion touristique. Les expériences de cette région sont en outre en parfait accord avec notre positionnement sur le musée du XXI<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, deux expériences canadiennes ont retenu notre attention. Il s'agit de Pointe à Callière et du centre d'Interprétation de la Place Royale du musée des Civilisations de Québec. Ces deux musées de site sont salués pour leur caractère innovant à tous les niveaux. Du jeu d'acteurs aux choix muséographiques en passant par les activités et les équipements annexes ou l'impact en

matière de développement local et touristique, ces sites présentent des résultats tout à fait intéressants et permettent donc de dégager des critères d'exemplarité.

Le Centre d'Interprétation de la Place Royale propose de mieux comprendre l'Histoire de la ville de Québec. Il s'agit également d'un musée de site archéologique puisque des vestiges amérindiens constituent une partie de l'exposition. Le reste du musée est en relation étroite avec le site de la Place Royale et le rôle de la ville de Québec au temps de l'Amérique française.

Nos ardeurs et notre motivation vis à vis de ce musée de site ont été ralenties par la difficulté d'obtenir un interlocuteur susceptible de répondre à notre demande et de nous fournir les données indispensables à notre analyse. Nous nous sommes heurtés, malgré de nombreuses tentatives, à la difficulté d'avoir un contact fiable et réceptif. Cet écueil constitue le fondement de notre décision de ne pas réaliser des investigations supplémentaires auprès du Centre d'Interprétation.

Le musée du site de Lambayeque au Pérou qui abrite la tombe du seigneur mochica de Sipan est une expérience pilote pour toute l'Amérique latine tant les procédés utilisés en matière de muséographie sont novateurs. Ce musée possède de plus une approche équilibrée entre culture et tourisme puisqu'outre des préoccupations pédagogiques et éducatives, le développement touristique a été également intégré dès la phase amont du projet. Malgré tous ces points positifs, il nous a été bien difficile de nouer des liens avec les responsables et les gestionnaires du musée. La distance, le décalage horaire n'ont guère joué en notre faveur. Le musée de site est enfin enclavé et loin de toutes villes.

Le musée du site d'El Brujo au Pérou est également un établissement très intéressant en raison de sa mise en réseau avec les autres sites de la région (Chan Chan et Lambayeque) et de son approche muséographique et culturelle tout aussi développée qu'à Lambayeque. La qualité archéologique et historique du site est en premier lieu remarquable. Mais les aménagements architecturaux consentis pour préserver le site sont également pertinents. En effet, le site est constitué de trois établissements dont deux pyramides de l'époque mochica et d'un établissement rassemblant des traces de maisons et d'entrepôts. Le musée de site archéologique se trouve entre ces trois vestiges archéologiques et présente l'historique du lieu et le résultat des fouilles. Le musée est très bien intégré dans le paysage désertique de la

région. Le parcours muséographique se prolonge in situ et afin de protéger les bas reliefs colorés des pyramides une structure en toile a été apposée. Cette structure protège en outre le parcours du visiteur. Des rayons du soleil particulièrement forts dans cette région. La population locale semble avoir été associée dans la mesure où l'interprétation vivante avec des habitants de la région est utilisée en tant que médiateur culturel pour ce musée. Il a été malheureusement difficile d'établir des contacts avec les personnes responsables de cet ensemble réussi tant au niveau du ministère péruvien du tourisme ou de la culture qu'à l'échelle locale. D'autre part, ce site se situe très loin d'une ville d'importance puisqu'il est localisé au milieu du désert.

Le musée du site belge d'Ename situé à Oudenaarde en Flandres Occidentale est une expérience novatrice tant sur le plan de l'association de la population locale que sur celui des techniques d'interprétation associées à l'image et plus précisément à la vidéo. La population locale a été ainsi associée dans la réalisation de films en lien avec l'histoire de la ville. Les habitants d'Ename sont les acteurs de ces diffusions audiovisuelles présentées au public. Celles-ci considèrent Ename comme une entité modelée par l'histoire. Les films mettent l'accent sur le temps long et les permanences nées du processus historique. Ils établissent une fenêtre sur l'avenir à partir du passé. Cependant, ces films traitent plus de la ville d'Oudenaarde que du site archéologique de l'abbaye d'Ename situé à proximité du musée. On note d'ailleurs une grande dissociation voire une absence de liens entre le parcours du musée et le site archéologique sur le plan muséographique. Le site ne comporte ainsi que des panneaux présentant des reconstitutions 3D sur son évolution et est désolidarisé du système d'audioguidage du musée. Ces reconstitutions sont imprécises et on peut en outre s'interroger sur leur authenticité car elles ne se basent sur aucune source iconographique d'époque. Toutefois, elles font plus figure de modélisation. C'est cette dissociation du site qui nous a convaincus de ne pas travailler plus en détails sur cette expérience. Ename n'est donc pas un vrai musée de site mais plutôt un centre d'interprétation sur la ville et son évolution à travers toutes les strates de son histoire. Il faut d'ailleurs noter que le traitement muséographique dont bénéficient les objets du musée découverts sur le site est tout à fait novateur. Il utilise des médiateurs virtuels. Une vidéo montre ainsi des comédiens filmés en costume d'époque qui parlent de l'usage qu'ils ont fait de l'objet. Cette vidéo apparaît à chaque fois que l'on clique sur des boutons situés à côté des objets disposés sur un présentoir en verre. Chaque objet est incarné par une vidéo et un personnage différents. Il faut souligner que les répliques des comédiens ne se basent pas toujours sur des sources historiques écrites en lien avec l'objet.

Les pourfendeurs de ce genre de muséographie diront ainsi que les commentaires manquent d'authenticité ainsi que les costumes des personnages. Ils ajouteront que l'attention est plus focalisée sur le spectacle provoqué par l'image que sur l'objet lui-même. D'autres, moins puristes, mettront en avant la qualité pédagogique du processus qui permet d'apprendre à quoi servait l'objet de manière interactive et ludique. Ils argumentent leurs propos en montrant que le discours du médiateur reste scientifiquement cohérent. Nous trancherons en disant que l'image est désormais un médiateur incontournable et que cette dernière peut permettre de placer l'objet dans un contexte anthropologique contrairement aux formes d'exposition plus traditionnelles. Les médiateurs de type image, à condition que la reconstitution qu'ils présentent au public se base sur des sources offrant une caution scientifique certaine, nous semblent indispensables à intégrer dans un projet de muséographie actuel. Enfin, le musée d'Ename n'a aucune dimension esthétique puisqu'il n'expose que des objets usuels sans valeur artistique. Cela explique pourquoi l'approche anthropologique est mise en avant afin de susciter l'émotion de revivre l'histoire à travers les objets du passé.

Le musée de la Crypta Balbi est un des sièges du Museo Nazionale Romano. Il a été ouvert durant l'année 2000. Ce musée inclut un site archéologique offrant un aperçu de l'évolution de la ville de l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine. En effet, le site comprend les vestiges du théâtre Balbo d'époque romaine, ceux du monastère de Santa Maria Domine Rose du 7<sup>ème</sup> siècle après J-C, des maisons et un quartier commerçant datant de l'an 1000 ainsi que des éléments du Conservatorio di Santa Caterina dei Funari datés du XIV<sup>ème</sup> siècle après J-C. L'équipement muséographique inclut la visite de vestiges archéologiques ainsi que deux aires d'exposition. La première (au rez-de-chaussée) présente l'évolution du paysage urbain dans ce quartier central de Rome, le Campo Marzio, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, le mettant en rapport direct avec les résultats des fouilles archéologiques. La deuxième raconte en détail l'histoire de Rome à l'époque médiévale, incluant les données et les matériaux archéologiques découverts dans la ville. Dans le sous-sol, le public peut visiter les vestiges des différentes époques qui lui ont été expliquées. De tradition toute latine, la muséographie fait la part belle à l'écrit. Elle privilégie par ailleurs la qualité esthétique de l'architecture intérieure et la mise en avant des objets pour susciter le beau. En revanche, on n'y trouve point de processus d'interprétation innovants, ni d'explications à proximité des vestiges. Le musée se distingue d'autre part par l'intégration des ruines dans un bâtiment contemporain et par sa bonne insertion dans l'offre culturelle et touristique, pourtant pléthorique, de la ville éternelle en matière de musées. Cette approche nous est toutefois apparue comme étant trop esthétique et

trop académique au niveau des dispositifs de médiation muséographique. Le parcours proposé, du fait de la présence de vestiges allant de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne, propose en revanche une mise en perspective de l'évolution de la ville dans le cadre d'une approche de type « temps long ».

La casa de Hyppolitus d'Alcala de Henares située dans la région de Castilla y Leon est aujourd'hui en transformation pour prendre en compte les améliorations muséographiques et touristiques préconisées depuis son ouverture au public. La problématique de l'insertion socio-économique du projet dans le tissu local caractérise cette expérience. La mise en valeur du site s'est faite grâce à la participation d'ateliers de réinsertion de chômeurs. Ces ateliers ont permis à des personnes sans emploi de se former et d'apprendre les métiers de l'archéologie en travaillant sur le site. En raison de la requalification des espaces muséographiques actuellement en cours mais aussi des caractéristiques innovantes des musées de Saragosse, autre expérience ibérique d'envergure et plus récente, nous n'avons pas retenu cette expérience. En outre, le site se situe en zone semi-rurale et n'est donc pas tout à fait en adéquation avec notre problématique de transposabilité sur le site de Chellah.

Le musée national d'Art Romain de Mérida est avant tout un musée d'Art et d'Histoire présentant une exposition n'étant pas en lien avec un site précis. Toutefois, ce musée renferme en sous-sol les restes d'une maison romaine et de réseaux hydrauliques datant de la Mérida antique. Ces vestiges ont été intégrés dans le projet muséographique datant de 1986. Cette crypte archéologique fait donc figure de véritable musée de site. Elle utilise en outre certaines des dernières techniques muséographiques en matière d'interprétation avec l'utilisation de l'audioguidage. Toutefois, des technologies plus récentes comme les procédés multimédias utilisant les images virtuelles ne sont pas utilisées. Malgré tous ces éléments, la principale entrave au bon déroulement de nos recherches réside dans le fait que le musée est en complète réorganisation au niveau de ses collections. En effet, une bonne partie des œuvres consacrées aux débuts de l'ère chrétienne ou à la période wisigothe doivent être redéployées vers de nouveaux musées consacrés à ces thématiques. Cette réorganisation a eu donc pour incidence une difficulté accrue quant à une prise de contacts efficace avec les responsables de l'institution. En outre, les spécificités premières du Musée National d'Art Romain ne sont pas celles d'un musée de site. Comme nous l'avons déjà mis en avant, il s'agit d'abord d'un musée renfermant une collection d'objets et d'œuvres d'Art dédiés à la civilisation romaine dans l'ancienne province de Lusitanie dont la capitale était Mérida. Nous avons pu constater

la prépondérance du musée d'Art et de civilisations sur le musée de site dans notre tentative de prise de contacts, dans la mesure où aucun membre du personnel n'est affecté à plein temps à la préservation et à la gestion des restes archéologiques conservés dans la crypte du bâtiment.

Bien que Qasrin soit reconnu comme une expérience muséologique novatrice en particulier grâce aux travaux de Rachel Halili<sup>151</sup>, le contexte géopolitique de ce site situé sur le plateau du Golan rend la tâche assez ardue pour ce qui est de la collecte de données à partir d'enquêtes de terrain. En outre, les conservateurs israéliens n'ont pas fait preuve de beaucoup d'enthousiasme vis-à-vis de nos sollicitations. Bien qu'un certain nombre d'études aient été déjà réalisés sur le site, l'information disponible ne permettait pas de bien appréhender le jeu d'acteur ayant précédé le projet ainsi que les stratégies en cours autour du site.

En ce qui concerne les deux cas tunisiens d'El Djem et de Chemtou, le principal obstacle rencontré a également trait à la collecte d'informations sur le terrain et aux interviews peu objectives réalisées auprès des conservateurs. Bien que la valorisation du site de la villa romaine d'El Djem, incluse dans l'ensemble du musée archéologique de la ville, fasse toujours l'objet d'un programme de coopération décentralisé avec la ville de Romans sur Isère, la complexité des relations tissées entre les deux entités territoriales, caractérisée par la présence d'une multitude de partenaires aussi bien en France qu'en Tunisie, nous a convaincu de ne pas retenir ce site. En effet, le projet repose sur un enchevêtrement de structures où il est bien difficile de mesurer le rôle de chacun. Cela se traduit de surcroît par un émiettement de l'information. Enfin, la qualité pédagogique et muséographique attendue n'atteignait pas le niveau des autres sites présélectionnés. La villa d'El Djem fait ainsi plus figure de reconstitution, avec un parti pris certes pédagogique, que de musée de site accompli au même titre que les autres expériences. Plusieurs témoignages<sup>152</sup> tendent enfin à prouver que la rigueur scientifique utilisée lors de la reconstitution a été plus qu'approximative. L'ensemble de ces éléments ne nous a donc pas encouragés à travailler de façon plus approfondie sur cet exemple bien qu'il nous ait été souvent présenté comme novateur en Afrique du Nord.

---

<sup>151</sup> Rachel Hachlili, 1998, « Une question d'interprétation », *Museum International* n°198, Vol.2, Editions de l'Unesco, pp. 4-5

<sup>152</sup> Hedi Slim, ex conservateur des musées d'El Djem, reconnaît que le projet de reconstitution est délibérément scientifiquement imparfait dans la mesure où la philosophie de la reconstitution était de faire de la Villa Africa un outil de sensibilisation au patrimoine pour le plus grand nombre. Les témoignages de Messieurs Sartori et Deshayes, respectivement archéologues pour les villes de Vienne et Romans confirment aussi ces propos.

Chemtou est un site présentant une carrière de marbre jaune d'époque punique ainsi que les vestiges d'une ville romaine. Le musée de site a la particularité d'avoir été élaboré dans le cadre d'une coopération germano-tunisienne. Le musée de Chemtou compte notamment un département punique avec une salle moderne équipée en audiovisuel ainsi que des reconstitutions grandeur nature comme celles que l'on peut observer dans les musées de Cologne ou Berlin. Si le musée de site est une réussite, sa localisation nous laisse perplexe quant à son impact socio-économique. Très éloigné des centres urbains et difficile d'accès, Chemtou se situe en dehors des sentiers touristiques classiques. C'est cette contextualisation non urbaine qui nous a poussés à ne pas aller plus en avant dans notre volonté d'étudier ce site. Mustapha Khanoussi, ancien directeur de l'Institut National du Patrimoine de Tunisie, a été en outre écarté de cette institution alors qu'il était l'artisan du projet de Chemtou. Le départ de M. Khanoussi a engendré une complexification de nos investigations.

Le tableau ci-dessous se propose de récapituler les éléments exposés ci-dessus de façon à les synthétiser et à mettre en avant les expériences sélectionnées.

Expériences sélectionnées	Facilité dans la prise de contacts	Qualité des informations transmises	Adéquation avec les problématiques du musée de site	Qualité de la Muséographie	Degré de gouvernance locale	Prise en compte de l'ensemble des problématiques
Pointe à Callière	***	***	***	***	***	***
Québec	*	*	***	***	***	***
Lambayeque	*	*	***	***	***	***
El Brujo	*	*	***	***	**	***
St Romain en Gal	***	***	***	**	*	**
Ename	***	***	**	***	***	***
Rome	*	**	**	**	*	**
Alcala de Henares	*	*	***	***	***	**
Saragosse	***	***	***	***	***	***
Merida	**	*	**	**	*	**
El Djem	*	*	**	***	*	**
Chemtou	**	*	***	***	*	***
Qasrin	*	*	***	***	*	**

Légende :

- \*\*\* Bon
- \*\* Moyen
- \* Insuffisant

Trois expériences ont retenu notre attention, il s'agit du musée d'Histoire et d'Archéologie de Pointe à Callière à Montréal, du musée de site de Saint-Romain en Gal et des musées archéologiques de Saragosse réunis dans la route de « Caesaraugusta ».

Pointe à Callière est sans conteste une expérience reconnue par la communauté scientifique internationale pour ses qualités pédagogiques et muséographiques. C'est en outre un exemple réussi de développement touristique et d'association de la population locale.

Saint-Romain en Gal est une expérience novatrice sur le plan de la muséographie en France. C'est un musée de site de grande envergure en raison de la taille du site et du projet architectural. Cette expérience rencontre toutefois actuellement des difficultés qui seront intéressantes à analyser.

Enfin et compte tenu de notre volonté de sélectionner une expérience méditerranéenne, la logique nous incite à choisir Saragosse. Mais ce choix demeure également dicté par la qualité des musées de la route de Caesaraugusta, tant au niveau de la muséographie et de la pédagogie, que de leur intégration dans l'offre culturelle et touristique de la capitale aragonaise qui a accueilli en 2008 une exposition internationale. Il est donc légitime et enthousiasmant de travailler sur cette expérience d'autant plus que le degré de transposabilité entre la péninsule ibérique et le Maroc semble plus adapté du fait d'un environnement méditerranéen pouvant présenter quelques similitudes.

### **III- Pointe à Callière, musée d'Histoire et d'Archéologie de Montréal**

Pointe à Callière, musée d'Histoire et d'Archéologie de la ville de Montréal a ouvert ses portes en 1992 à l'occasion du 350<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de Montréal par les Français. Ayant obtenu nombre de distinctions tant sur le plan muséographique que touristique, Pointe à Callière fait office de référence mondiale en matière de valorisation de sites archéologiques à travers la création d'un musée de site. Ce musée fait en effet figure de trait d'union entre le passé, le présent et le futur et intègre des stratégies de médiation et d'interprétation novatrices lui permettant de concilier approche éducative et touristique.

#### **1- L'histoire du site**

Jusqu'à l'inauguration du musée, seuls les géographes connaissaient l'existence de la Pointe à Callière, ainsi nommée parce que le chevalier Louis Hector de Callière, troisième gouverneur de Montréal, y fit ériger sa résidence en 1688. Aujourd'hui, cette pointe est intégrée à la rive de l'île de Montréal. Le site et son musée sont situés dans le quartier du « Vieux Montréal », cœur historique de la métropole du même nom. Avec 1,8 millions d'habitants et près de 4 millions d'âmes<sup>153</sup> dans son agglomération, Montréal est la deuxième ville francophone du monde après Paris et la deuxième aire urbaine du Canada par sa taille et son importance après Toronto. Montréal est donc une ville de dimension internationale susceptible de générer et de capter des flux tant au niveau culturel que touristique.

En fouillant le sous-sol de la Pointe à Callière, les archéologues ont mis au jour un site historique possédant une valeur mémorielle importante dans l'esprit des Montréalais. Grâce à leurs recherches, ils ont pu identifier les grandes périodes d'occupation du lieu situé entre la petite rivière Saint-Pierre et le fleuve Saint-Laurent, soit le cœur du lieu de fondation de Montréal. Le site présente donc différentes strates se référant chacune à une période donnée.

---

<sup>153</sup> Sources issues du recensement de la population organisé par le gouvernement du Québec en 2001. [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001\\_06/06\\_index.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_06/06_index.htm)

**L'époque amérindienne :** vers le XIV<sup>ème</sup> siècle, le site a été occupé par des Amérindiens aux abords de la petite rivière Saint-Pierre. Lieu de débarquement et d'accostage, on y pratiquait principalement la pêche. Des restes d'embarcations destinées à la pratique de la pêche ainsi que des hameçons datant de l'époque amérindienne ont été découverts sur le site. A l'époque, la population iroquoise se concentre sur le village d'Hochelaga situé dans la cuvette de l'actuel parc du Mont-Royal à proximité du lac des castors. D'ailleurs, le mot Hochelaga, d'origine iroquoise, signifie « lac des castors ». Ce village est déjà présent sur l'île quand Jacques Cartier arrive le 2 octobre 1535. Dans le récit de son voyage de 1535-36, il écrit : « [nous] trouvâmes sur le chemin l'un des principaux seigneurs de ladite ville de Hochelaga, accompagné de plusieurs personnes. [...] Après que nous fumes sortiz de ladite ville fumes conduictz par plusieurs hommes et femmes sus la montaigne devant dicte qui est par nous nommée Mont Royal distant dudit lieu d'un cart de lieue. »<sup>154</sup> Il est bien accueilli par les Iroquois et il nomme la montagne qu'il voit au centre de l'île, Mont Royal.

**La période française :** cette période débute avec l'arrivée des fondateurs de Montréal en 1642, à savoir Paul Chomedey de Maisonneuve<sup>155</sup> et Jeanne Mance<sup>156</sup> et la construction du fort Ville-Marie. Dans le sous-sol de l'édifice principal du musée, on découvre les traces du premier cimetière catholique, dont l'aménagement, en 1643, est lié à celui du fort Ville-Marie. Son emplacement exact vient d'être précisé en 2006 grâce à une campagne de fouilles qui a permis de mettre à jour des pans de mur identifiés comme étant ceux du fort Ville-Marie. Les vestiges de ce dernier, contrairement à ceux du cimetière, ne sont pas intégrés au musée et à la visite puisqu'ils ont été mis au jour très récemment. Pour ce qui est du cimetière, sa période

---

<sup>154</sup> Voyage de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542 par Jacques Cartier [sic], le sieur de Roverbal, [...]. Sous la direction de la société littéraire et historique de Québec, Québec, William Cowan et fils, 1843 et Jacques Cartier, 1863, Voyage de Jacques Cartier au Canada, Imprimerie Louis Perrin, Lyon

<sup>155</sup> Paul de Chomedey est né à en 1612 à Neuville sur Vanne, petit village aubois. Fils aîné du seigneur du lieu, il devient sieur de Maisonneuve dès 1614. Il est choisi pour aller fonder une colonie sur l'île du Mont-Royal, dans le but d'évangéliser les Amérindiens. Le 18 mai 1642, Maisonneuve fonde Montréal avec une cinquantaine de premiers " Montréalais " dont Jeanne Mance. Il sera le premier gouverneur de l'actuelle métropole canadienne. La biographie complète de Maisonneuve est disponible sur le dictionnaire biographique du Canada en ligne à l'adresse suivante <http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=34251>

<sup>156</sup> Jeanne Mance est née le 12 novembre 1606 à Langres (Haute-Marne, en France) et est décédée le 18 juin 1673 à Montréal. Elle a participé à la fondation et à la survie de Montréal et a fondé puis dirigé l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elle découvre en effet sa vocation missionnaire et veut rejoindre la Nouvelle-France dont l'expansion est en alors pleine actualité. Avec le soutien d'Anne d'Autriche et des jésuites, elle accepte la donation de Mme de Bouillon et de la Société Notre-Dame de Montréal qui veulent aider à la fondation d'un poste à Mont-Réal, et plus précisément celle d'un hôpital, un Hôtel Dieu, sur le modèle de celui de Québec. Pour ce qui est de la vie de Jeanne Mance et de sa participation à la fondation de Montréal, nous consulterons les sources suivantes :

- Daigle, Sylvie, 2000, « Jeanne », *Les femmes fondatrices de Montréal*, Presses de l'UQAM, Montréal -  
- Dictionnaire biographique du Canada en ligne <http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=34514>

d'utilisation s'étend probablement jusqu'en 1654. Ni Maisonneuve, ni Jeanne Mance y sont enterrés, mais des Français et des Amérindiens du tout début de la colonie française y gisent.

**La période d'occupation britannique** : le sous-sol révèle aussi des vestiges du Régime anglais qui débute à partir de la conquête britannique de 1760. Des bâtiments construits par le tonnelier André Papineau en 1796, ainsi qu'un entrepôt édifié par Pierre Berthelet<sup>157</sup>, en 1816 sont toujours visibles et témoignent de l'importance économique de Montréal en tant que carrefour d'échange en Amérique du Nord. Les fondations de l'imposant édifice de la Royal Insurance Company<sup>158</sup>, dont la construction date de 1861, sont également encore visibles. Ce bâtiment de style victorien a été démoli en 1951. Une aire de stationnement automobile, puis un parking aérien ont ensuite été aménagés sur ce terrain vacant avant de laisser la place au principal bâtiment de l'actuel complexe muséographique de Pointe à Callière : l'Eperon.

**Autres vestiges visibles** : entre 1832 et 1838, la petite rivière Saint-Pierre est canalisée en sous-sol dans un égout imposant. Cette construction, en pierre de taille, constitue le plus ancien collecteur d'eaux usées de Montréal. Il est demeuré en usage jusqu'en 1989. Il s'agissait pour l'époque d'un important ouvrage de génie civil. Le musée projette de le rendre accessible au public depuis la section mise en valeur dans le musée jusqu'à la rue McGill, quelques 800 mètres plus loin.

Dans la crypte archéologique se trouvant dans le sous-sol situé entre l'Eperon et le bâtiment de l'ancienne douane, se dressent des vestiges de divers ouvrages témoignant de l'évolution de la ville. La superposition de ces vestiges en un seul lieu fait en quelque sorte office de condensé de l'histoire de la ville. On peut ainsi y voir :

- les traces des pieux de la palissade (1684) et celles du premier corps de garde (1698),
- les pierres des fortifications de la ville (XVIII<sup>ème</sup> siècle) et du bâtiment d'Étienne Rochbert,
- une rue pavée de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle,
- les murs de la maison Baby-Bagg (1767) et ceux de l'auberge Würtele (1802),
- la base d'une fontaine et tout autour, les fondations du muret qui clôturait le square de la

---

<sup>157</sup> André Papineau et Pierre Berthelet font partie de riches familles de marchands montréalais de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. On consultera à ce titre le site « Vieux Montréal » <http://www.vieux.montreal.qc.ca/> qui, à partir d'une riche documentation historique, se propose de donner les clefs de compréhension historique sur l'évolution du Vieux-Montréal.

<sup>158</sup> La Royal Canadian Insurance Company est une compagnie d'assurance créée durant la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et qui devint un véritable succès national.

Douane vers 1860,

- un socle en ciment sur lequel, dans les années 1940, prenait place un monument à la mémoire des premiers Montréalais.

Bien entendu, l'ensemble de ces vestiges peut apparaître comme peu spectaculaire comparé aux découvertes réalisées en Europe ou dans le bassin méditerranéen. Toutefois, la portée identitaire du lieu est hautement symbolique puisqu'il s'agit du lieu de fondation de Montréal.

## **2- L'histoire du projet**

Tout a débuté en 1970 lorsque des sondages archéologiques ont été effectués dans le quartier du « Vieux-Montréal ». Ces sondages ont permis d'identifier la présence de vestiges d'importance. A l'époque, deux phénomènes qui vont avoir une importance dans la décision de mise en valeur se conjuguent :

- il s'agit en premier lieu des succès rencontrés par le mouvement souverainiste québécois tant sur le plan politique que culturel<sup>159</sup>,
- d'autre part, le quartier du « Vieux-Montréal » est à l'époque très dégradé et les différents acteurs locaux, le Gouvernement Québécois et la ville de Montréal en tête, souhaitent le revitaliser.

La percée de l'idéologie souverainiste québécoise trouve dans la revitalisation du « Vieux-Montréal » un moyen de faire valoir l'identité culturelle québécoise au cœur de la première ville de la Province. On sait en outre que les vestiges présents dans le quartier sont ceux des premières traces de l'occupation française, ce qui encourage les autorités à poursuivre les fouilles.

---

<sup>159</sup> Le Parti Québécois n'a cessé de monter en puissance depuis la fin des années 60 et obtient la majorité des sièges à l'Assemblée Nationale du Québec lors des élections de 1976. Avec 41.37% des voix, le parti envoie 71 députés au Parlement du Québec. Faisant perdre de nombreuses plumes à la fois au Parti libéral et à l'Union nationale, qui n'obtiennent respectivement que 33.78% et 18.20% des voix. En 1977, le PQ passe trois lois d'importance dont la loi 101, dite Charte de la langue française, qui fait office de première véritable politique d'aménagement linguistique du Québec.

Au début des années 80, un protocole d'accord entre le Gouvernement québécois et la ville de Montréal et visant à revaloriser le quartier du « Vieux Montréal », est signé. Une enveloppe budgétaire, répartie entre les deux acteurs à hauteur d'une contribution financière de 50% chacun, est votée. Le projet prévoit ainsi de poursuivre les fouilles pour les intégrer dans le processus de requalification du « Vieux-Montréal » en créant un musée susceptible d'être à la fois un outil scientifique, culturel et éducatif mais aussi un vecteur de développement économique et touristique pour le quartier. La création du musée de Pointe à Callière se présente dès le début comme un élément indissociable d'un projet de développement plus vaste se traduisant par une réhabilitation du bâti et la création d'infrastructures urbaines.

Compte tenu de l'importance des découvertes réalisées, un troisième acteur, en l'occurrence le gouvernement fédéral, s'associe aux deux autres pour, dans un premier temps, participer aux fouilles archéologiques. Le gouvernement fédéral du Canada souhaite explorer plus en détails Pointe à Callière. Sa participation donne au projet une impulsion décisive dans l'optique de réaliser par la suite un équipement culturel et touristique de grande ampleur.

Un consensus politique entre le gouvernement canadien, celui du Québec et la ville de Montréal s'installe pour mener à bien l'entreprise de valorisation des vestiges archéologiques mis au jour. Les habitants sont largement associés au projet. En outre, les habitants du quartier et les Montréalais s'approprient ce passé qui les lie au temps présent dans leur recherche identitaire vis-à-vis de leur caractère francophone. Des débats publics sur la nature du projet ainsi que des consultations sont organisés pour inclure les propositions de la population.

Le projet intègre dès le départ une dimension pluridisciplinaire. En effet, une étude de faisabilité est réalisée en amont du projet. Cette dernière intègre des archéologues, des urbanistes, des muséographes ainsi que des spécialistes de la sphère touristique et économique. Les dimensions scientifiques, socio-économiques et touristiques du projet sont de surcroît prises en compte en amont de la réalisation du musée. Ainsi, une étude d'impact socio-économique en lien avec la requalification du quartier et le rôle du futur musée comme élément structurant est opérée par les financeurs. Des études visant à mieux connaître les attentes du public et les cibles touristiques de la future institution ont également vu le jour au cours de la phase pré-opérationnelle. Le patrimoine est ainsi appréhendé dans une perspective scientifique et touristique ayant pour finalité de créer une qualité environnementale pour le quartier. Le patrimoine archéologique est en outre inclus dans une démarche patrimoniale plus large car les habitations du quartier présentent aussi des caractéristiques architecturales du

XIX<sup>ème</sup> siècle pour l'essentiel. Ces dernières font l'objet, comme nous l'avons déjà indiqué, de réhabilitations. Cela tend à mettre en avant la dimension globale du projet et sa bonne insertion dans le tissu urbain et socio-économique local où le patrimoine dans son ensemble est intégré comme une ressource du développement.

L'approche pluridisciplinaire qui a prévalu avant la phase de réalisation du projet entraîne des conséquences dans les choix muséologiques et muséographiques. Des incidences sont également palpables pour ce qui est des processus de gestion. On peut donc s'interroger sur l'impact d'une approche holistique amont s'inscrivant dans un projet global partagé ayant pour moteur de développement la mise en valeur du patrimoine. Notre hypothèse est que ce type d'approche est indispensable avant tout processus de mise en valeur. Elle permet de justifier les décisions politiques de mise en valeur en les inscrivant dans une démarche durable incluant l'ensemble des problématiques inhérentes au patrimoine puisque appréhendé scientifiquement, culturellement et touristiquement. En outre, l'insertion dans un projet urbanistique de requalification est un point d'appui favorisant une approche large et partagée du patrimoine. On peut enfin ajouter à l'ensemble des éléments permissifs mis ici en avant, l'importance de la gouvernance territoriale tant au niveau des autorités politiques que de la population locale.

Le tableau récapitulatif suivant propose d'identifier les différents partenaires du projet et la nature de leur participation.

Partenaires	Communications Canada Bureau fédéral de développement régional (Québec) Ministère des Affaires culturelles du Québec Ville de Montréal
Gestion du projet	<i>Directrice:</i> Francine Lelièvre, Processus inc. <i>Chargé de projet, architecture:</i> Yves Roy <i>Chargée de projet, recherche/muséologie:</i> Sylvie Dufresne
Architecte principal	Dan S. Hanganu/Provencher Roy
Architecte-conseil	Lemoyne Lapointe Magne Architectes et Urbanistes (Ancienne-Douane)
Ingénieurs en structure et génie civil	Nicolet Chartrand Knoll ltée
Ingénieurs en mécanique et électricité	Liboiron Roy Caron & Associés inc.
Entrepreneurs	Construction Fitzpatrick Canada ltée Construction Canvar Les entreprises Véral inc. Les fondations Géodex inc.
Muséographie	Édifice de l'Éperon, multimédia: GSM Design Vestiges archéologiques: Le groupe d.e.s. inc. Ancienne-Douane: Design + Communications Exposition temporaire: GID Design
Recherche historique	Raymond Montpetit, coordonnateur Paul-André Linteau, historien Jean-Claude Marsan, architecte et urbaniste Jacques Mathieu, historien; et leurs équipes
Recherche archéologique et chantiers de fouilles	Ville de Montréal Société du Vieux-Port de Montréal Arkéos Arkhis Ethnoscop Groupe de recherche en histoire du Québec Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (S.A.N.M.)

Source : site Internet du Musée de Pointe à Callière <http://www.pacmusee.qc.ca>

Le coût total du projet de Pointe à Callière s'éleva en 1992 à 27 500 000 Dollars canadiens. La répartition des contributions de chaque partie prenante fut la suivante :

Source : site Internet Pointe à Callière, <http://www.pacmusee.qc.ca>

### ***3- L'architecture et les choix muséographiques***

Deux bâtiments composent le musée. Le premier, baptisé l'Eperon en raison de sa forme, se présente comme un symbole du renouveau du quartier désormais réhabilité et requalifié. L'Eperon est l'œuvre des architectes Dan S. Hanganu, Montréalais d'origine roumaine, associé au cabinet québécois Provencher Roy, spécialiste de la conception de musées et auteur du musée canadien de la nature et des nouveaux espaces du musée des Beaux-Arts de Montréal. Après 10 ans d'exercice au Canada, Pointe à Callière apparaît comme la première réalisation d'envergure d'Hanganu. Cette œuvre lui donne l'occasion de s'illustrer et il s'en suivra pour lui toute une série de réalisations dans la métropole québécoise (Pavillon de design de l'Université du Québec et complexe de l'École des Hautes Études Commerciales).

Marquant l'entrée du Musée, l'Eperon est le point central du projet architectural. Il s'élève sur les fondations de son prédécesseur, l'édifice de la Royal Insurance Company. Comme celui-ci, il possède une forme triangulaire en bout d'îlot et une tour, qui domine le paysage. La forme de l'Eperon s'inspire de celle de l'immeuble du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle de la Royal Insurance Company, tout du moins dans ses structures. Il y a donc une volonté de permanence et une envie de nous rappeler le passé.



La Royal Insurance Company au XIX<sup>ème</sup> siècle (source : [www.vieux.montreal.qc.ca](http://www.vieux.montreal.qc.ca))

Cependant, tout en reprenant les éléments qui en faisaient un élément lisible pour le quartier, l'architecte utilise des formes épurées et des matériaux contemporains plein de sobriété qui permettent une intégration très réussie. La tour fait toujours office de véritable signal dans le paysage urbain et s'intègre parfaitement dans le contexte architectural environnant. Le bâtiment répond ainsi à une nécessaire visibilité, puisque le musée doit faire figure d'élément dynamique pour le quartier à la fois sur le plan de l'urbanisme et des fonctions urbaines, mais il n'écrase pas les autres bâtiments en réussissant à s'intégrer de façon harmonieuse avec les immeubles du XIX<sup>ème</sup> siècle environnants. L'aspect extérieur résume à lui tout seul l'esprit du musée : trait d'union entre passé et avenir. L'intérieur du complexe reprend ce leitmotiv. Le bâtiment repose par ailleurs sur un système complexe de pieux qui pénètrent jusqu'au roc. L'Éperon est pour ainsi dire « posé » sur le terrain de manière à préserver les vestiges archéologiques mais aussi de manière à permettre de futures fouilles et des extensions futures. A divers endroits, des percées dans les murs permettent aux visiteurs d'observer les vestiges sur lesquels le nouveau bâtiment a été construit. Le parti pris architectural voulait de surcroît laisser augurer de la conception muséographique. Le bâtiment se présente comme une strate finale marquant l'histoire présente et englobant les vestiges du passé pour symboliser une fois de plus la continuité et le temps long qui a marqué Montréal.

Le but recherché est que la dimension architecturale se fonde dans le contexte archéologique et fasse du musée un tout. « Le musée, dans sa dimension architecturale, est une des formes de discours émanant de l'objet. A ce titre, l'enveloppe architecturale devient un support muséographique porteur de messages, qui sont ici : je contiens et je protège des vestiges archéologiques. Ainsi conçu, le musée se présente lui-même comme l'occupation la plus récente du site, avec ses choix très contemporains, tant au niveau du programme architectural que des matériaux. »<sup>160</sup>



Le bâtiment de l'Éperon (source : [www.vieux.montreal.qc.ca](http://www.vieux.montreal.qc.ca))

L'Éperon abrite les services d'accueil, une salle de spectacles multimédia, une salle d'expositions temporaires, un restaurant et, en sous-sol, une partie de l'exposition permanente « Ici naquit Montréal ».

La crypte archéologique relie en sous-sol l'Éperon à l'Ancienne Douane, l'autre bâtiment intégré au musée et visible de l'extérieur. Les deux bâtiments sont en revanche reliés à l'extérieur par la Place Royale qui surplombe la crypte. Cette dernière renferme les vestiges des fortifications et d'édifices érigés aux XVII<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Les vestiges

---

<sup>160</sup> Cette citation provient des actes du colloque sur Les muséographies multimédias : métamorphose du musée. 62<sup>ème</sup> Congrès de l'ACFAS. Sylvie Dufresne, *Une muséographie multimédia : la relation objet-support-espace-animation*, Pointe à Callière, 1995

archéologiques et artefacts abrités dans la crypte rassemblent la majeure partie de l'exposition permanente « Ici naquit Montréal » qui est donc prolongée depuis l'Éperon. C'est dans cette partie que des principes novateurs en matière de muséographie ont été élaborés.

L'Ancienne Douanne est un édifice érigé entre 1836 et 1837 dans le style néo-classique pour loger la douane de Montréal. Agrandie en 1981, l'Ancienne Douane accueille aujourd'hui la Boutique du Musée, au rez-de-chaussée et l'exposition permanente « Les amours de Montréal, au carrefour des cultures », au deuxième étage. Les architectes Le Moyne, Lapointe et Magne ont réhabilité le bâtiment. Pour ce faire, ils ont conservé intactes l'enveloppe et les ouvertures, pour se concentrer sur l'aménagement de l'intérieur. L'Ancienne Douane côtoie les assises des bâtiments disparus et les vestiges des premières fortifications de Montréal. L'ensemble architectural du musée s'est vu décerner nombre de récompenses dont le Grand Prix de l'Ordre des architectes du Québec 1993 pour la réalisation de l'Éperon et de la crypte de Pointe à Callière ainsi que le Prix Orange de 1992, remis par l'organisme « Sauvons Montréal », pour l'architecture de l'Éperon et son insertion réussie dans le milieu urbain. Le projet muséographique et architectural traduit les tendances du phénomène dénommé « la commercialisation » des musées. En outre, il se présente, tout comme les collections qu'il abrite, comme une véritable œuvre d'art. On retrouve l'importance de la visibilité dans les gestes architecturaux qui transforment le musée en véritable signal pour le quartier, la ville, les habitants et les visiteurs.



Plan du Musée de Pointe à Callière : l'Éperon et l'Ancienne Douane autour de Place Royale (source : [www.vieux.montreal.qc.ca](http://www.vieux.montreal.qc.ca))

#### **4- Les choix muséographiques**

Notre analyse se focalise sur les expositions permanentes présentées dans le sous-sol de l'Eperon et dans la crypte archéologique. Ces expositions ont été nommées « Si Montréal m'était comté » et « Ici naquit Montréal ». Ces deux expositions sont physiquement en rapport avec les vestiges archéologiques. Elles présentent un ensemble d'objets en lien avec les découvertes réalisées in situ.

Les choix muséographiques sont guidés par le concept «d'expérience»<sup>161</sup> qui fait figure de condensé entre loisirs et éducation. L'approche pluridisciplinaire et les attentes du public sont de surcroît un moteur de la mise en place du projet muséographique. Toutefois, une ligne directrice qui consiste à dépasser les qualités formelles des objets et donc l'approche esthétique, est affirmée dès la genèse du projet. Cette approche consiste à mettre l'objet dans un contexte plus large en lien avec des intentions de communication. Les tenants du projet ont ainsi opté pour un certain nombre de choix en particulier pour ce qui est du discours :

- l'exposition se focalise sur un thème précis qui appréhende Montréal en tant que carrefour d'échanges culturels et commerciaux,
- ce discours s'inscrit dans une perspective de temps long et a pour finalité la prise de conscience des liens et des permanences entre le passé et la période contemporaine. Le discours essaie ainsi d'impliquer le visiteur en lui montrant qu'il fait office d'acteur de l'Histoire susceptible de laisser des traces qui constituent la couche archéologique du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Cette sélection de thématiques a pour conséquence une mise en évidence de certaines composantes de la collection et une mise en retrait d'autres. Suite à ces décisions en matière de communication, de contenu thématique et d'intentions clairement affichées, les collections sont entrées dans une mise en scène globale, où l'enveloppe architecturale, les vitrines, les textes, les unités interactives, les maquettes, l'animation et les principes de conservation

---

<sup>161</sup> Ce concept est né en Amérique du Nord et a pour principe de mettre en situation le visiteur grâce à des procédés interactifs suscitant l'émotion. L'expérience inclut par ailleurs toute la gamme de prestations annexes (restaurants, boutiques etc) pour répondre au mieux à la notion d'«entertainment». Cette notion a pour finalité de lier les approches ludiques et cognitives pour répondre au mieux aux objectifs du tourisme culturel.

participent d'un même discours, à savoir le présent en lien avec le passé et les activités humaines en perpétuel mouvement d'échanges.

Dans le cadre de l'exposition, l'objet ne peut être dissocié des supports qui le présentent, ces derniers faisant corps avec lui pour véhiculer un message. La muséographie se présente donc comme en rupture avec les principes d'exposition purement esthétiques. Les objets présentés ne sont pas non plus appréhendés individuellement dans leurs fonctions anthropologiques. Ils parlent pour alimenter la thématique centrale du musée ayant trait aux qualités de carrefour de Montréal, à la fois lieu d'échanges culturels et commerciaux.

La disposition de ces mêmes objets en vitrines est également porteuse d'une partie de l'interprétation du site. En effet, les vitrines présentent les objets sous forme de plusieurs strates synchroniques mettant en avant le caractère diachronique du site et l'approche « temps long » souhaitée. Cette présentation des objets offre des éléments de compréhension sur l'évolution du site et la manière dont fonctionnent des fouilles archéologiques. Les objets sont agencés par population et réseaux d'échanges. Un texte court et sobre mais visant à compléter le message est placé sur chacune des strates des vitrines. Il souhaite donner les éléments essentiels pour comprendre. Le visiteur voulant en savoir plus pourra susciter d'autres médiateurs comme les guides mis à disposition gratuitement.

La muséographie n'a pas fait appel à l'audioguidage car elle souhaitait avoir une exposition ouverte. En revanche, elle a intégré au milieu des années 90 les nouvelles techniques audiovisuelles, interactives et informatisées. Un spectacle multimédia dénommé « si Montréal m'était comté » a vu le jour dans une salle localisée au-dessus des vestiges archéologiques. D'une durée de 16 minutes, ce spectacle sert d'introduction à la visite générale. Il retrace l'Histoire de Montréal de l'époque des Amérindiens à nos jours, en mettant l'accent sur les différentes populations qui ont façonné le cœur et le visage de cette ville. Le spectacle s'appuie sur les vestiges pour en présenter les différentes composantes. Ce dispositif a été mis en place en 2000. La finalité de ce spectacle n'est pas d'amuser le public mais a bien une vocation didactique. En outre, la direction de l'établissement avance que seul un spectacle de ce type peut attirer vers le musée un certain type de public qui n'est a priori pas intéressé par les musées. Des enquêtes sur les attentes de ce public ont prévalu à l'installation de ce procédé et ont confirmé la nécessité d'intégrer un tel système à condition de le réaliser avec toute la rigueur scientifique nécessaire, en particulier pour ce qui est de la documentation. En

outre, la Direction du musée ne cache pas que ce dispositif était nécessaire pour pouvoir survivre puisque les musées canadiens se doivent de vivre en partie grâce à leur recette propre et non uniquement grâce à des subventions publiques. Pour autant, Pointe à Callière a-t-elle sacrifié une partie de son exposition sur l'autel du divertissement ? Nous pensons que la réponse est clairement négative. En effet, le spectacle multimédia se nourrit en premier lieu d'un vaste travail d'historien qui a visé à trouver la documentation nécessaire à projeter au-dessus des vestiges. Ces sources écrites, iconographiques et archéologiques sont soigneusement associées pour bâtir le discours qui est donc très bien argumenté et documenté. Le procédé multimédia associe par ailleurs de façon intelligente les ruines en utilisant les procédés du son et lumière qui permet de faire ressortir les vestiges sans dénaturer leur aspect actuel et tout en les expliquant. Le support de communication est donc composé principalement des fouilles, les autres images explicatives comme les projections de sources écrites ou iconographiques complètent la scénographie. Ce procédé marie la narration et l'ambiance musicale de l'audioguide à l'apport de l'image. Des études sur l'apport en matière d'apprentissage et de connaissance du public ont été réalisées pour mesurer l'impact de ce processus. Il s'avère que les visiteurs prennent du plaisir à assister à ce spectacle et y gagnent en terme de connaissance. Les enquêtes menées suite à la visite, qui se basent sur un questionnaire visant à mesurer le degré d'apprentissage des visiteurs, montrent que le public, le plus jeune en particulier, répond à plus de 70% aux questions posées de façon juste. En outre, les témoignages relevés mettent en avant une volonté d'en apprendre plus sur l'Histoire de Montréal à la suite à la visite du musée. Le dispositif répond aux exigences didactiques mais également aux finalités de l'expérience. Toutefois, on note que l'approche esthétique est très peu présente dans l'exposition, si ce n'est pour la mise en valeur de certains objets. La dimension intrinsèque du site n'a également pas de spécificités esthétiques propres. Il ne possède pas de caractère romantique et ne présente pas d'éléments architecturaux de grande qualité. Cet aspect a d'ailleurs encouragé les muséographes à jouer sur d'autres cordes pour mettre en valeur le site et le rendre attractif. Nous émettons à ce sujet l'hypothèse que c'est cette dimension esthétique peu présente qui permet d'avoir recours à des procédés du type multimédia pour créer un attrait. Ce sont donc les aspects sociaux, économiques et culturels qui dominent dans une perspective didactique qui s'inscrit dans la tradition de la « Nouvelle Histoire ».

Dans la crypte archéologique du musée qui abrite l'exposition permanente « Ici naquit Montréal », on trouve cinq unités interactives installées à la même époque que le spectacle

multimédia. La crypte correspond à la partie sud de l'ancienne place du Marché. Le support audiovisuel et informatique n'a d'autre motif que de redonner vie, même de façon virtuelle, aux personnages qui fréquentaient le lieu aux XVII<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Une plaque de verre réfléchit l'image d'une bande vidéo fournie par un moniteur. Ces images sont diffusées au-dessus des vestiges. Un écran tactile placé en face des vestiges permet d'activer la séquence audiovisuelle. Celle-ci est structurée par des questions qui permettent au visiteur d'entrer directement en conversation avec le personnage virtuel qui lui parle de Montréal et de son époque, de la vie sur la place du Marché et du lieu qu'il habitait devenu désormais un vestige archéologique. Les médiateurs utilisés sont des personnages ayant réellement existés et dont des sources écrites permettent de reconstituer le discours. Contrairement à Ename où ils sont associés à des objets, ces derniers sont en prise directe avec les vestiges à Montréal. Ils font revivre le site en se basant sur les principes initiés par la « Micro-Histoire ». Ce dispositif permet de mettre en situation le visiteur grâce à l'interactivité. Il sait en outre mêler le discours pédagogique basé sur des récits historiquement authentiques à une dimension divertissante de l'exposition.

Les guides peuvent intervenir à tout moment pour donner des précisions ou des détails sur l'exposition et les vestiges. Etant donné que ces médiateurs sont mis à disposition gratuitement, leur intervention est souvent sollicitée par le public qui veut aller plus loin dans la visite ou pour ceux qui ont une question précise.

Eu égard aux moyens de médiation et d'interprétation proposés par le musée de Pointe à Callière, on peut remarquer qu'ils intègrent tous les types de publics. En effet, de par le contenu de l'exposition et les explications fournies par les moyens écrits, audio ou encore par le biais des guides, le musée est susceptible de répondre aux attentes du profane comme à ceux du spécialiste quelque soit son âge. En outre, la visite prend en compte les personnes handicapées motrices comme les non voyants en offrant à ces derniers des visites dédiées.

Pointe à Callière apparaît comme une expérience réussie sur le plan muséographique car ce musée de site réussit à intégrer les nouvelles technologies en répondant à la fois aux défis de l'éducation et du divertissement. Le musée met aussi en avant l'importance d'une stratégie de communication basée sur les vestiges archéologiques, les objets et toute autre forme de documentations pouvant servir de sources scientifiques sur l'histoire du site. Cet ensemble d'éléments sert à alimenter une thématique centrale, ici celle de Montréal appréhendée en tant

que carrefour des échanges commerciaux et culturels dans une perspective de temps long. Les études ayant trait à la perception du public démontrent que celui-ci est plus apte à se représenter l'histoire du site dans une stratégie se basant sur des thématiques issues de « la Nouvelle Histoire ». Il peut ainsi appréhender les vestiges et les objets dans un contexte plus large évoquant des problématiques plus familières, car en rapport avec son quotidien. En revanche, une présentation se focalisant sur chaque élément archéologique ou chaque objet en individuel, non centrée sur la mise en avant d'un thème commun, ne peut avoir les mêmes effets structurants sur la lisibilité du discours et le message distillé par l'exposition sur le plan éducatif en particulier.

## **5- La gestion**

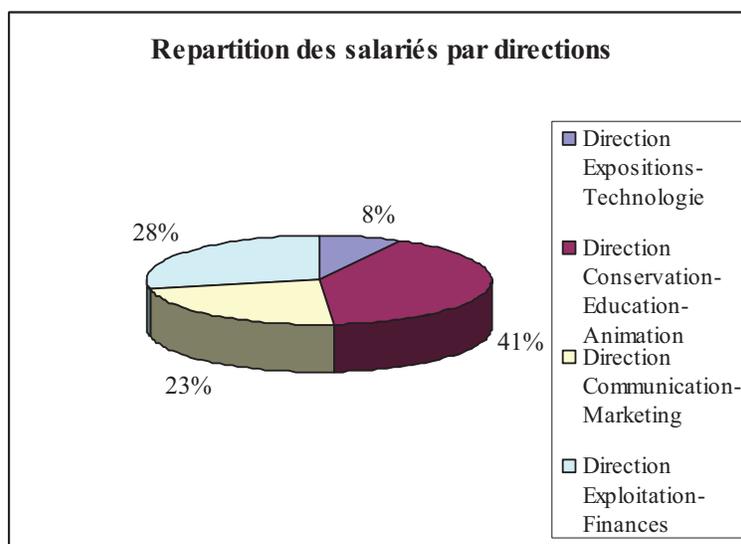
Le musée dispose d'un Conseil d'Administration de 15 membres qui s'occupe des grandes orientations à donner à la structure. Ce CA est composé de représentants de la ville de Montréal mais également de mécènes qui participent à la survie financière de l'institution. Les membres du CA sont renouvelés annuellement. Ces 15 personnes forment également le bureau de direction. A la tête de ce bureau, on trouve un président assisté de deux vice-présidents et d'un secrétaire trésorier. Le directeur général est nommé par le bureau pour piloter l'ensemble de la structure et est responsable de ses actes devant le CA. Différents comités viennent appuyer le bureau dans son rôle de pilotage. Ils sont au nombre de sept et ont trait à différentes thématiques en lien avec les services du musée. Ils sont forces de propositions et sont consultés par le CA. Ces comités sont composés de membres de la société civile québécoise désirant s'investir sur une des thématiques du musée. Ils font donc office d'éléments de démocratie participative d'autant plus que bon nombre des membres de ces comités sont des habitants du « Vieux-Montréal ». Ces comités traduisent un lien fort entre le musée et la population locale sur le plan de l'association et des décisions. Ce système organisationnel fait par ailleurs penser à celui d'une association. En tant que premier financeur, la puissance publique y garde un pouvoir important tandis que les donateurs privés ne sont pas négligés. Ce système implique une forte lisibilité dans la gestion de l'institution dans la mesure où un rapport est rédigé annuellement afin de rendre compte des activités de la

structure aux administrateurs du CA<sup>162</sup>. Ce rapport annuel est diffusé au grand public et est consultable par tout un chacun.

Les services du musée sont composés de quatre grandes directions :

- la direction expositions-Technologies,
- la direction Conservation-Education-Animation,
- la direction Communication-Marketing,
- la direction Exploitation-Finances.

Le musée emploie 75 salariés répartis comme suit :



Source : Rapport annuel Pointe à Callière 2000

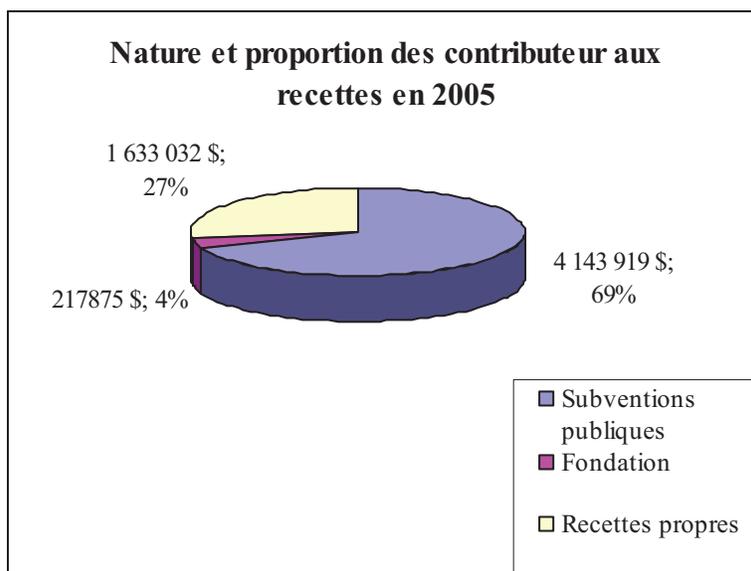
Nota Bene : 75% des salariés de la Direction Education-Conservation sont des guides animateurs.

Ce schéma montre l'importance accordée à l'animation-éducation. Ce souci de pédagogie et d'accueil du public est illustré par le nombre important de guides employés tandis que la conservation offre une assise scientifique durable pour l'exposition. Le service Communication et Marketing est pour sa part à quasi égalité avec celui des finances pour les effectifs. Ce service œuvre en faveur de la promotion du musée et de la connaissance du public. En plus du traditionnel rôle scientifique dévolu au service de la conservation,

<sup>162</sup> Les rapports annuels s'étalant sur la période 2000-2005 sont consultables sur le site Internet du musée de Pointe à Callière [www.pacmusee.qc.ca](http://www.pacmusee.qc.ca). Ils ont servi de source à une partie de nos propos.

beaucoup de moyens sont déployés pour mieux connaître le public et répondre à ses attentes avant, pendant et après la visite. On peut donc penser que ce rôle important accordé à la connaissance des publics est une des clefs du succès de Pointe à Callière qui lui permet de concilier science, culture et tourisme.

Les principales sources de financement du musée proviennent de la ville de Montréal, du Ministère de la Culture du Québec et du Gouvernement fédéral. Cependant, les subventions publiques ne recouvrent pas l'ensemble des frais engendrés par le musée pour ce qui est des dépenses. En outre, celles-ci ont connu une baisse d'environ 1 million de Dollars canadiens entre 2004 et 2005 avec un engagement moindre du gouvernement québécois. Pointe à Callière se doit donc de recourir à d'autres financeurs pour pouvoir assurer son développement et équilibrer ses comptes. Pour ce faire, le musée fait appel au mécénat de donateurs comme des entreprises ou encore des personnes privées. Enfin, le budget est équilibré grâce aux recettes propres réalisées par le musée. Ces recettes propres émanent des droits d'entrée, de la boutique et des loyers obtenus lors de la location du musée pour des soirées. Le montant des recettes propres n'a cessé de croître depuis l'ouverture en 1992 et la proportion du budget sur fonds propres a également constamment augmenté en 14 ans.



Source : Rapport annuel 2005 Pointe à Callière

Bien que Pointe à Callière soit confronté à un certain tassement de la participation financière des contributeurs publics, le musée arrive à trouver la parade pour équilibrer son budget grâce à ses propres ressources et à la générosité de donateurs privés. La gestion du musée fait aussi office d'exemple en matière de transparence et d'association de la communauté locale sur le plan de l'information et des processus de décision. Enfin, la répartition des ressources humaines atteste d'une attention toute particulière accordée au public dans les services offerts mais également dans une perspective d'évaluation constante du musée. Cette particularité est malheureusement bien souvent minorée dans bien des institutions du même type.

## **6- Les manifestations et équipements annexes**

Les manifestations organisées en marge de l'exposition permanente et qui illustrent le mieux l'activité de Pointe à Callière sont les expositions temporaires. Elles contribuent en effet à donner au musée une notoriété importante dans la vie culturelle montréalaise, québécoise et même canadienne. Il existe deux types d'expositions temporaires réalisées par le musée :

- les expositions à dimension internationale qui s'inscrivent dans l'offre culturelle montréalaise et permettent à cette dernière d'honorer son rang de capitale culturelle de dimension internationale au même titre que New York ou Paris. Pointe à Callière devient ainsi un pivot de la politique culturelle de la métropole québécoise.
- Les expositions à portée plus modeste mais qui se focalisent plus sur l'archéologie et l'histoire de Montréal et du Québec dans une perspective de rapprochement des problématiques du passé avec celles du présent.

Les premières ont eu pour objet « Chypre » en 1996, les « Trésors d'Italie du Sud » en 2000, « Les Mochicas du Pérou » en 2002, « l'Océanie » en 2004, « Jules Verne, le roman de la mer » en 2005 ou encore « Japon » en 2006. Elles ont le plus souvent trait à l'archéologie et font office de vitrine pour le musée et Montréal afin d'affirmer le rôle de métropole touristique et culturelle de la ville.

Le deuxième type d'exposition mettant en perspective l'histoire de Montréal avec la période contemporaine, cible plus les Montréalais en leur permettant de mieux comprendre l'histoire de leur ville et les permanences qu'elle induit dans le paysage urbain actuel. A ce titre,

l'exposition intitulée « Montréal, ville plurielle » est révélatrice de ce type d'exposition temporaire.

Les expositions temporaires font donc office d'éléments attractifs tant au niveau local qu'international en offrant la possibilité au musée de Pointe à Callière d'asseoir sa fonction de centre culturel. Ces expositions se révèlent être d'excellents moyens d'attirer des visiteurs et contribuent de façon significative à l'attrait touristique du site. La communication et la promotion réalisées dans le cadre de ces expositions incluent d'ailleurs l'Office de Tourisme de Montréal ainsi que tous les organes de promotion touristique et économique du territoire comme « Bonjour Québec ».

Des concerts viennent par ailleurs agrémenter l'offre culturelle du musée avec une manifestation musicale chaque mois. Les recettes réalisées à l'occasion de ces manifestations viennent remplir les caisses du musée. Cela est particulièrement appréciable dans un contexte malheureusement marqué par un certain désengagement de la puissance publique sur le plan des investissements financiers.

Des colloques se déroulent aussi dans les murs du musée et contribuent ainsi à donner à l'institution une connotation scientifique.

Par ailleurs, le programme scolaire de Pointe-à-Callière montre combien le musée vise ce public et intègre par ce biais une dimension éducative. Dans le cadre de son programme scolaire, le musée permet aux jeunes du préscolaire, du primaire et du secondaire, de suivre des activités et des ateliers qui créent un contact direct avec l'archéologie et l'histoire en compagnie de guides-animateurs professionnels. 30% des visiteurs de Pointe à Callière sont des scolaires grâce à des partenariats établis entre les établissements scolaires de la ville.

Au chapitre des équipements, on notera la présence d'un restaurant offrant une vue imprenable sur le « Vieux-Montréal ». Ce dernier a été inclus dans la volonté de répondre aux besoins fondamentaux du public. Il est d'ailleurs fréquenté par un certain nombre de Montréalais qui apprécient son cadre. Cet équipement permet de faire du musée un lieu important et apprécié de la ville. Une cafétéria pour les plus pressés ou pour ceux qui souhaitent juste se désaltérer ou manger sur le pouce est également présente dans le musée. Enfin, une librairie ainsi qu'une boutique de souvenirs complètent la liste des équipements à

caractère touristique. L'accessibilité est d'autre part rendue aisée en raison de la présence d'une station de métro à proximité et de multiples lignes de bus qui sillonnent le quartier.

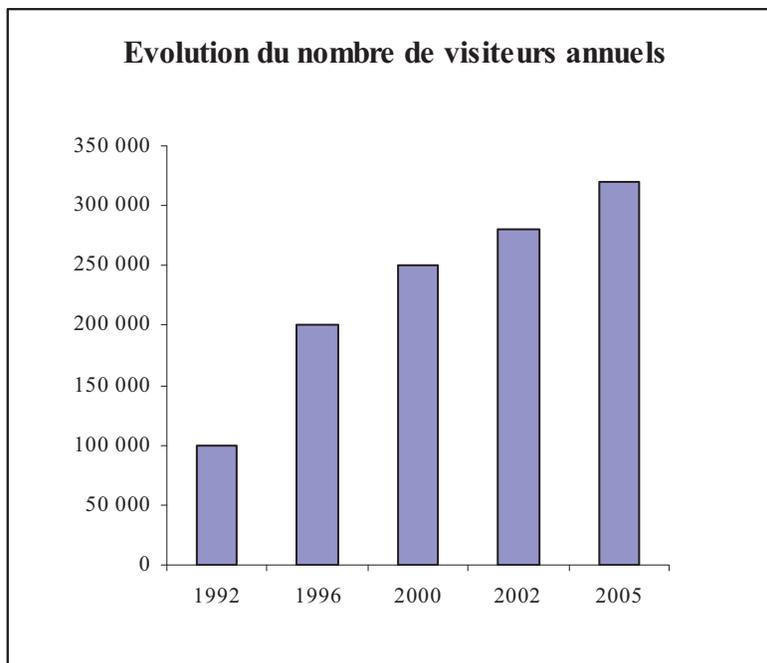
Sur le plan scientifique, on note la présence d'une salle de conférence, d'une bibliothèque et surtout d'une école de fouilles archéologiques. Cette dernière a été ouverte en 2005 et offre des perspectives de développement scientifique au musée ainsi qu'une meilleure connaissance de l'exposition. En effet, des fouilles sont toujours en cours et des projets d'extension de l'exposition doivent prochainement voir le jour. L'école de fouilles peut être perçue comme un garant scientifique dans les projets muséaux actuels et à venir car elle incarne la nécessité d'inclure cette fonction scientifique gage d'authenticité et de rigueur dans tout projet muséographique.

## ***7- L'insertion dans l'offre touristique et culturelle et l'impact du musée***

Le musée de Pointe à Callière fait l'objet d'une attention des donneurs d'ordre sur le plan culturel et touristique qui va bien au-delà de la ville de Montréal. Nombre de récompenses ont d'ailleurs mis en lumière le rôle incontournable que cet équipement joue sur le plan touristique et culturel. Il faut à ce titre souligner que les deux champs disciplinaires sont rarement dissociés au Canada et que tout projet muséographique inclut une approche touristique. Pointe à Callière a ainsi concilié ses deux thématiques dès la genèse du projet. Il en résulte à ce jour une promotion efficace par le biais de structures comme l'office de Tourisme de Montréal ou encore l'organe de promotion touristique du gouvernement québécois dénommé « Bonjour Québec ». Le musée est présenté par ces organismes comme une attraction majeure de Montréal et du Québec. Il est en outre connecté avec les autres musées de la ville comme le musée des Beaux-Arts de Montréal via une tarification unique et la mise en commun de services pour le visiteur grâce à la carte des musées de la ville. Cette appropriation du musée forte au niveau local, en particulier au niveau des Montréalais qui ressentent de la fierté par rapport à cette institution, permet de placer Pointe à Callière sur le devant de la scène touristico-culturelle de l'offre montréalaise en la matière.

Les chiffres de fréquentation montrent une hausse constante du nombre de visiteurs puisque celui-ci est passé de 100 000 lors de l'ouverture en 1992 à plus de 300 000 aujourd'hui (Cf.

diagramme ci-dessous). Ces chiffres placent le musée de Pointe à Callière parmi les premiers lieux visités de la ville et reflètent la forte attractivité qu'opère l'institution sur les visiteurs. Plus de 3 000 000 de visiteurs ont ainsi eu le loisir de fréquenter le musée depuis son ouverture en 1992. Les travaux d'extension prévus dans les années à venir et l'accroissement de l'offre culturelle, notamment en matière d'expositions temporaires, font grimper les objectifs en terme de nombre de visiteurs annuels à 500 000 d'ici 2010.



Source : Rapports annuels de Pointe à Callière

En ce qui concerne la provenance de ces visiteurs, elle fait apparaître une forte proportion de touristes étrangers et un nombre de scolaires élevé.

Origine des visiteurs	Pourcentage sur nombre total de visiteurs	Détails
Québec et Canada	60%	Dont la moitié constituée par des scolaires
Etranger	40%	Dont une majorité du Nord-Est des Etats-Unis et de la France

Source : rapport annuel Pointe à Callière, 2004

## IV- Le musée gallo-romain du site de Saint-Romain en Gal

Inauguré en 1996, le musée de site de Saint-Romain en Gal est à l'époque un des tous premiers établissements français à utiliser les nouvelles techniques muséographiques en s'inspirant pour partie de Pointe à Callière. Signalons aussi au passage que les fouilles mises au jour par les archéologues placent Saint-Romain parmi les sites gallo-romains les plus vastes découverts dans l'hexagone. En outre, la situation urbaine du site de Saint-Romain permet de faire le lien avec Chellah située non loin du cœur de Rabat.

Saint-Romain en Gal est aujourd'hui au cœur d'une agglomération ayant pour cœur Vienne et comprenant également la ville de Sainte-Colombe. Cette agglomération, à cheval sur les départements de l'Isère et du Rhône, compte environ 35 000 habitants.

### 1- L'histoire du site

Située à 30 kilomètres au sud de Lyon, dans une boucle du Rhône, la plaine alluviale de la rive droite (communes de Saint-Romain-en-Gal et de Sainte-Colombe) est depuis longtemps célèbre pour la richesse de ses antiquités. Dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, érudits et chercheurs se passionnent ainsi pour les antiquités qui apparaissent partout sur le territoire de l'ancienne cité de Vienne. Sur cette rive droite du Rhône, les vestiges des grands thermes publics restés en élévation, et connus sous le nom de « Palais du Miroir », attestent de la splendeur passée de la ville romaine. Nicolas Chorier<sup>163</sup>, avocat au Parlement de Grenoble, les décrit dans son ouvrage, *Antiquités de la ville de Vienne*, paru en 1658. Au XVII<sup>ème</sup> siècle et surtout au XVIII<sup>ème</sup> siècle, des auteurs viennois<sup>164</sup> décrivent de nombreuses découvertes et notamment

---

<sup>163</sup> Chorier, Nicolas, 1658, *Antiquités de la ville de Vienne*, éditions de 1846, Girard Librairie, Vienne

<sup>164</sup> Pierre Schneyder, esprit des Lumières, Professeur de l'Ecole Royale de dessin et archéologue passionné par les antiquités romaines de Vienne, sa ville d'adoption, décrit en 1773 la découverte d'une mosaïque comme étant "de la plus grande dimension. (...) Outre les rinceaux, les rosaces et les compartiments dont elle était ornée, on remarquait un tableau d'une composition parfaite". Hélas, dans les jours qui suivirent sa découverte "un voisin, jaloux de voir l'affluence d'étrangers que cette découverte amenait à Saint-Romain, la détruisit en une nuit" Le motif de ce pavement est heureusement connu par un dessin de Schneyder qui a eu le "bonheur de finir de la lever avant que l'intempérie de saison et surtout une main grossière, jalouse et barbare eussent achevé la destruction de ce monument". En effet, pas moins d'une soixantaine de pavements a été mise au jour. La plaine étant principalement occupée par des vergers et des jardins maraîchers, les vestiges se trouvent relativement bien conservés et les fouilles sont aisées. L'ensemble de ces témoignages nous a été livré par Le guide archéologique du site de Saint Romain en gal publié par la RMN en 1999.

des mosaïques faites sur cette même rive droite du Rhône. Des nombreux pavements découverts à cet endroit lors des derniers siècles, tous ne nous sont pas parvenus. De même, les entrepôts aujourd'hui mis en valeur sur le site de Saint Romain étaient déjà connus au XVIII<sup>ème</sup> siècle mais la fonction de ces bâtiments n'avait pas été identifiée<sup>165</sup>. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, Prosper Mérimée, alors inspecteur des Monuments Historiques, loue également la présence de vestiges à cet endroit<sup>166</sup>. Il s'intéressa en effet de près en 1834, lors de son voyage dans le Midi de la France, aux vestiges des thermes du « Palais du Miroir ». Ces sources traduisent la recherche du monumental et l'intérêt pour les vestiges archéologiques présentant un caractère artistique remarquable.

C'est dans les années 1967-1968, à l'occasion de la construction d'un lycée, que l'on met fortuitement au jour plusieurs hectares d'un quartier densément occupé comprenant des habitations pavées de mosaïques aux caractères esthétiques remarquables. Le Conseil Général du Rhône se porta acquéreur des terrains pour constituer une réserve archéologique. A partir de 1981, une équipe archéologique départementale travaille sur le site. Il est classé monument historique en 1985 et mis en valeur avec l'aide du Ministère de la Culture.

Les vestiges présentés aujourd'hui au public ne sont qu'une partie d'un quartier qui s'étend plus largement dans la plaine et sur le rebord des collines. Les vestiges désormais visibles sur le site ne sont que le dernier état des bâtiments avant leur abandon vers le milieu du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. En dessous, les restes de constructions plus anciennes ont été ponctuellement observés. Ils sont encore en place sous ce qui reste du quartier du III<sup>ème</sup> siècle. Les premières traces d'occupation datent du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. De cette époque, n'ont été retrouvées que des traces de fossés qui correspondent peut-être à la mise en place des premiers axes de circulation. Peu de sources écrites sont disponibles sur cette période, si ce n'est une description de la ville par le célèbre géographe du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., Strabon<sup>167</sup>.

---

<sup>165</sup> C'est grâce à un plan levé par Schneyder en 1772 qu'il a été possible de restituer leur emprise totale. La superposition de ce plan avec les plans actuels montre que les vestiges découverts depuis une vingtaine d'années s'inscrivent parfaitement parmi ceux dessinés par Schneyder. Faute de comparaisons avec d'autres sites, Schneyder ne sut à l'époque interpréter la fonction de ces vestiges. Devant le caractère répétitif des maçonneries et se rattachant à l'histoire légendaire qui prévalait à l'époque, il supposa qu'il s'agissait des vestiges de parcelles données par Jules César aux nouveaux occupants romains.

<sup>166</sup> Prosper Mérimée, 1835, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, Ed. de 2003, Adam Biro, Paris p. 97

<sup>167</sup> « Les Allobroges (population gauloise autochtone déjà installée sur le territoire de Vienne avant la conquête romaine) vivent en villages, sauf les plus illustres d'entre eux qui, installés à Vienne, ont fait de celle-ci - qui n'était précédemment qu'un village - quoique portant le titre de metropolis de ce peuple - une ville bien équipée ». Texte en grec de Strabon (*Géographie*, IV, 1, 11)

Au cours de ces trois siècles, s'édifie autour de ce réseau de voies tout un quartier résidentiel et commercial dont l'apogée se situe au milieu du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. C'est d'ailleurs durant cette période que la ville atteindra sa plus grande extension, avec, compte tenu du nombre d'habitations et de la surface occupée par l'urbanisation, une population estimée à 30 000 habitants par les archéologues et les historiens. Le site se caractérise par une concentration importante de maisons particulièrement vastes appartenant à de riches propriétaires, sans doute des négociants pour la plupart. Actuellement, six maisons de la fin du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. sont présentées sur le site. Ces bâtisses possèdent toutes un ou plusieurs jardins entourés de portiques qui occupent parfois plus de la moitié de la surface totale. C'est ce qui fait leur spécificité : fermées vers l'extérieur, elles sont composées de différents corps de bâtiments ouvrant sur des espaces découverts internes. Ces grandes maisons sont en effet construites sur des modèles méditerranéens. Elles n'ont subi que peu de modifications pour s'adapter aux habitudes de vie et aux contraintes climatiques de la région. Ces villas au sens moderne du terme sont une singularité du site de Saint-Romain tant elles témoignent de l'opulence de leurs habitants en raison du raffinement et de la richesse de leur décoration. Les entrepôts, dont la taille est comparable à ceux de Rome<sup>168</sup>, ou encore les bâtiments à vocation artisanale montrent quant à eux l'importance de la cité de Vienne au niveau économique puisque la ville faisait office de carrefour entre le nord de l'Europe et le bassin méditerranéen grâce à sa situation privilégiée sur le couloir rhodanien. Des boutiques illustrant la fonction commerciale du lieu, mais aussi des équipements luxueux comme les thermes publics équipés de latrines, complètent le panel des vestiges d'édifices visibles sur le site. Enfin, ces ruines attestent de l'impact de la romanisation sur une ville de province.

Les plus anciennes maisons retrouvées à ce jour datent des années 20-15 avant J.-C. Mais, c'est dans le courant du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. que les constructions sont les plus importantes. C'est à cette période que sont édifiées les grandes maisons à péristyle, aux jardins ornés de bassins. A partir du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C., l'extension est moins forte mais on reconstruit ou réaménage de nombreuses demeures en mettant l'accent sur la qualité de l'ornementation qui atteint son apogée à la fin du siècle. La maison des « Dieux Océans » ou encore celle « aux Cinq Mosaïques » attestent de cette riche ornementation. On peut noter au passage les caractéristiques esthétiques remarquables des mosaïques qui caractérisent Vienne.

---

<sup>168</sup> A Vienne, dans le quartier sud, il existait au moins quatre très grands entrepôts qui couvraient une surface comprise entre 4 et 6 hectares. Leur taille est ainsi assez proche de celle des entrepôts de Rome.

## **2- L'historique du projet : architecture et choix muséographiques**

Pour mieux apprécier ces vestiges, un musée de site contigu aux fouilles archéologiques est érigé. Ce dernier est inauguré en 1996 suite à un projet qui aura duré 8 ans et coûté la somme de 450 millions de Francs. De conception résolument moderne, l'architecture du musée actuel se veut également un lien entre les deux rives du Rhône puisque la commune de Saint-Romain en Gal, située dans le département Rhône, fait face à la ville de Vienne, située pour sa part dans le département de l'Isère. Présentant une surface de 13 900 m<sup>2</sup>, le bâtiment fait office de signal et de symbole en raison de son architecture sur pilotis et de sa structure faite de verre et d'acier. Les architectes décrivent eux même leur œuvre en ces termes : « le projet pour le complexe muséographique de Saint-Romain en Gal crée face à Vienne un lieu urbain, riche, fortement ancré. Un vaste escalier constitue un parvis qui descend en s'ouvrant vers le Rhône et s'élève en belvédère dominant le site. C'est un signe dans le paysage qui marque et indique le musée »<sup>169</sup>.



Le musée de site de Saint Romain en Gal, Marc Terrise 2001 ©

Impossible donc de ne pas remarquer l'aspect novateur du bâtiment qui marque de son empreinte le paysage urbain et donne ainsi une visibilité à l'institution muséale. « L'exposition permanente est un vaste plateau construit au-dessus des vestiges en cours de fouilles. Cette situation crée d'emblée un rapport privilégié avec le site archéologique dans sa totalité et avec les fouilles que le bâtiment surplombe et protège. A terme, abrités par une

---

<sup>169</sup> La description commentée de l'œuvre architecturale du musée de Saint-Romain est disponible sur le site du cabinet Chaix et Morel à l'adresse suivante : [www.chaixetmorel.com](http://www.chaixetmorel.com)

structure légère, ces vestiges pourront facilement devenir partie intégrante de l'exposition permanente. Plus dans l'esprit des constructions légères qui sont généralement utilisées sur les sites archéologiques que celui d'un bâtiment lourd dont l'image viendrait en concurrence avec la force des vestiges, c'est une plate-forme d'observation et de travail. » Le rapport privilégié du musée avec le site est donc signifié par l'architecture et sa transparence concourt à alimenter cette symbiose puisque de nombreux points de vue mettent en relation l'exposition avec les fouilles archéologiques. En revanche, la structure légère censée protéger et intégrer les vestiges à l'exposition comme cela est le cas au museo del teatro de Saragosse ou à la Casa de Hyppolitus d'Alcala de Henares, n'a pas été édifée à l'heure actuelle.

Lauréats du concours lancé en 1988, les architectes Philippe Chaix et Jean-Paul Morel, grands noms de l'architecture et récemment auteurs de la réhabilitation du Petit Palais, se voient décerner le Grand Prix d'Architecture du Président de la République pour leur réalisation des bords du Rhône. En ce sens, Saint-Romain ne déroge pas à la règle établie depuis Beaubourg en matière d'audace architecturale. Cette tradition du musée « œuvre d'art », perpétuée récemment par le Musée Guggenheim de Bilbao ou encore le Musée du Quai Branly à Paris, est parfaitement incarnée par l'architecture du musée de Saint-Romain en Gal. Le fait que soit décerné au bâtiment un Prix émanant de la Présidence de la République, permet en outre de souligner le rôle important joué par l'architecture de ce musée de site. L'architecture peut être ici qualifiée d'élément participant au processus de « commercialisation » tant au niveau culturel que touristique. On peut l'appréhender comme un facteur moteur de la promotion et de l'attrait du lieu.

Le musée sert également de pierre angulaire à un projet d'aménagement urbain sur la rive droite du Rhône. L'équipement impulse une dynamique nouvelle pour le quartier qui l'entoure. C'est pour cette raison que la décision de construire le musée a été perçue par la commune de Saint-Romain comme l'occasion de réaménager les bords du Rhône et de développer un quartier résidentiel. Ce nouveau quartier ayant pour figure de proue le musée de site a pour vocation de servir de trait d'union entre les deux rives et de rééquilibrer l'agglomération viennoise. Ce phénomène, déjà observé dans d'autres cas, permet d'établir l'hypothèse que l'insertion du musée dans un projet d'aménagement plus global en tant que pôle culturel peut être une condition de sa réussite puisqu'il devient ainsi un vecteur de vitalité pour le quartier et la ville, tous deux intégrés dans une dynamique plus large. En outre, si le musée nourrit la spirale positive et vertueuse d'un réaménagement local, les

réaménagements nourrissent également l'attractivité du musée. En effet, l'accessibilité, l'amélioration de l'environnement autour du musée ne peuvent que favoriser son développement et sa fréquentation.

Si l'idée première était de créer un musée dédié aux mosaïques, le projet change de dimension au cours des années 80 et sous l'impulsion du Ministère de la Culture, pour devenir beaucoup plus ambitieux et aboutir à la réalisation du musée de site archéologique que nous connaissons aujourd'hui. Le projet de musée de mosaïques s'inscrit dans l'approche esthétique également illustrée par le rapport qu'avaient les écrivains viennois ou encore Prosper Mérimée aux ruines antiques. Le musée de site ne renie pas cette approche puisqu'il intègre dans la présentation des ruines du site cette spécificité esthétique louée par les Romantiques et qui fut encore la règle dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Il continue de susciter ainsi l'émotion artistique prisée encore de nos jours. Les vestiges sont même réhabilités de façon à faire ressortir leur éclat d'antan sans pour autant être entièrement reconstitués comme cela est le cas pour la Villa Africa du musée de site d'El Djem. Toutefois, si le musée de site conserve cette réalité esthétique, il la dépasse et la complète en proposant des moyens didactiques appropriés pour offrir aux visiteurs des clefs de compréhension.

Comme nous l'avons déjà mis en exergue, le parcours muséographique évoque la vie quotidienne à l'époque gallo-romaine dans un quartier de Vienne. La scénographie se présente sous la forme d'une approche type « Nouvelle Histoire » ou ethnologique. Il faut par ailleurs souligner que la visite était jadis audioguidée en quatre langues (Français, Anglais, Espagnol et Allemand) grâce à des appareils d'ancienne génération utilisant l'infra rouge. Bien qu'offrant moins de liberté que leurs homologues de dernière génération en « imposant » un parcours, ces derniers avaient l'avantage d'offrir plus d'explications et de mise en situation qu'à l'heure actuelle.

Les collections présentées dans le musée proviennent essentiellement des découvertes faites sur place, puis au cours des campagnes de fouilles programmées conduites régulièrement depuis 1981. Par ailleurs, des dépôts de la Ville de Vienne permettent de présenter des pièces acquises au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ces dernières proviennent de découvertes fortuites sur les deux rives du Rhône, comme la mosaïque du Châtiment de Lycurgue. Enfin, certains objets sont issus de fouilles préventives effectuées sur l'agglomération viennoise à partir des années 80.

« L'exposition est rythmée par les passerelles et les cimaises qui fractionnent l'espace et créent des entités thématiques. Le niveau bas rassemble les éléments de collection. Depuis la mezzanine, le visiteur a un aperçu général des différents espaces et des pavements de mosaïque, qui retrouvent une relation avec le site. Au cœur de l'exposition, un espace clos abrite la mosaïque de Lycurgue. (Atelier d'architecture Chaix et Morel, 1996) » Cette description de la distribution des espaces intérieurs du musée, rédigée par les architectes, traduit un souci esthétique fort visant à mettre en avant les pièces remarquables du musée.

D'autre part et comme le suggère l'architecture intérieure, plusieurs thématiques ont donc été retenues dans la muséographie. L'exposition se focalise sur le II<sup>ème</sup> siècle après J-C mais des explications sur l'aspect du site aux I<sup>er</sup> et III<sup>ème</sup> siècles sont fournies. On regrettera malgré tout la non intégration d'une approche de type temps long sur l'histoire du site et son évolution jusqu'à la période actuelle, afin de faire comprendre au visiteur l'évolution de ce quartier et de la ville toute entière au-delà de la période gallo-romaine.

Le parcours de visite débute par la confrontation entre la ville d'origine telle qu'elle se présentait au II<sup>ème</sup> siècle et les ruines actuelles. Les larges baies vitrées qui entourent le bâtiment permettent d'embrasser le site dans sa globalité tandis qu'un ensemble de maquettes traduit son aspect au temps des gallo-romains. Une première maquette offre ainsi une reconstitution complète de la cité gallo-romaine à son apogée, soit au II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Une autre maquette permet quant à elle une reconstitution du site de Saint-Romain. L'exposition offre aussi aux visiteurs l'occasion de situer la Vienne gallo-romaine par rapport au reste de l'Empire grâce à des cartes qui montrent sa position de carrefour entre le Nord de l'Europe et le bassin méditerranéen. Cette partie du musée est la seule qui fait directement référence au site. Cela nous fait dire que Saint-Romain est un exemple hybride où une partie de la muséographie est quasiment physiquement liée aux vestiges, bien que les baies vitrées offrent une certaine barrière. Ainsi, plutôt que de parler de lien physique, on préférera parler de référence visuelle directe. Le reste du musée, tout en faisant constamment allusion aux vestiges, n'est quant à lui pas lié ni visuellement, ni physiquement aux ruines. En raison de la suppression de l'audioguide, les maquettes sont désormais les médiateurs les plus utilisés avec un certain nombre de reconstitutions. En outre, des panneaux écrits subsistent encore dans certaines salles. Les maquettes sont particulièrement réussies et permettent une comparaison entre les vestiges et une réalité reconstituée. Le musée de Saint-Romain a été une des premières expériences à utiliser ce type de médiateurs en France.

« Les signes de la romanité » fait suite à l'espace consacré aux maquettes. Il présente un ensemble de mosaïques dont celle de la villa des Dieux Océans retrouvée sur le site ou encore la mosaïque dite « des lutteurs » provenant également des fouilles du site. Un autre exemplaire de mosaïque baptisée « les athlètes vainqueurs » provient quant à lui de fouilles préventives réalisées dans le centre de Vienne. L'idée est de montrer l'influence de Rome sur la culture locale à travers les thèmes traités dans ces mosaïques. Malgré tout et depuis la suppression des audioguides, c'est surtout le caractère esthétique intrinsèque des objets qui ressort.

L'activité économique est ensuite abordée. La fonction commerciale du site, due à la présence de commerces et d'entrepôts est ainsi exposée. L'exposition insiste également sur le rôle de Vienne en tant que carrefour des échanges avec le bassin méditerranéen et les régions plus septentrionales de la Gaule. La reconstitution d'une grande barque, découverte au large de Toulon et chargée d'amphores illustre cette thématique. En outre, les entrepôts sont reconstitués à l'aide de maquettes. Autre volet de l'activité économique, les métiers de la ville sont considérés par l'intermédiaire des objets découverts sur le site (vases du potier, carreaux de mosaïques du mosaïste, fragments de murs peints pour le peintre, restes de canalisation pour le plombier etc). Là encore, des maquettes sont également utilisées pour donner aux visiteurs une idée de l'aspect qu'avaient ces ateliers.

La dernière thématique abordée a trait à la maison gallo-romaine. Bien entendu, ce sujet est directement en lien avec l'autre composante forte du site après les entrepôts et les commerces, à savoir les superbes villas des bords du Rhône. De nombreux objets relatifs au confort domestique ont été rassemblés pour illustrer ce thème. Hormis des mosaïques et des éléments de parois peintes, le musée se propose de présenter chaque espace de la maison grâce à la reconstitution de meubles apposés sur des mosaïques. Des maquettes sont de nouveau mises à l'œuvre pour reconstituer l'aspect extérieur et intérieur des villas.

Toujours à l'intérieur du musée, trois bornes interactives agrémentent le parcours et permettent au visiteur d'obtenir des informations supplémentaires sur les objets exposés. Deux d'entre elles ne fonctionnent plus ! La première portait sur l'artisanat et le petit commerce en reconstituant virtuellement les boutiques présentes sur le site, la deuxième concernait le décor de la maison. La troisième, qui est actuellement la seule en état de marche, porte sur la vie quotidienne. Toutefois, ces bornes sont aujourd'hui obsolètes tant les procédés

informatiques ont évolués depuis le milieu des années 90 en particulier pour ce qui est des graphismes et de l'animation. Des audiovisuels sont aussi mis à la disposition du public. Ils sont visionnés dans un espace spécial pour donner des informations supplémentaires au public sur la restauration et la conservation des objets exhumés in situ, les techniques artisanales des Gallo-romains ou encore les procédés scientifiques utilisés pour mener à bien une reconstitution. Ainsi, le premier film est consacré à la restauration des mosaïques et à la mosaïque romaine, le deuxième porte sur le potier romain, le troisième a trait aux techniques de coulage d'un tuyau de plomb et le dernier est consacré à la fabrication de la copie du bateau romain. Ces films ont été réalisés par des entreprises extérieures spécialisées dans l'audiovisuel. Les stratégies utilisées dans ces audiovisuels sont scientifiques et didactiques.

La visite s'ouvre ensuite sur le site archéologique et offre ainsi un continuum qui se traduisait à l'origine par une poursuite des commentaires de l'audioguide. Après avoir suivi le parcours à l'intérieur du bâtiment, le visiteur peut contempler in situ ce qui lui a été expliqué auparavant. Cette option muséographique permet d'enrichir la visite sans compliquer l'observation des vestiges. Ces derniers ont bénéficié de procédés de restauration et non d'une reconstitution totale. Les éléments architecturaux mis au jour ont été restitués, les mosaïques et peintures replacées dans leur cadre originel tandis que les bassins et les jardins agrémentant les villas ont été reconstitués. Cette mise en scène des vestiges recrée une ambiance particulière et fait appel à l'émotion esthétique jadis mise en avant par les Romantiques redécouvrant les ruines de la Rome antique. Mais de nouveau, l'audioguide avait l'avantage d'associer les commentaires à la visualisation des vestiges de façon simultanée d'autant plus que les explications présentes sur le site sont quasi inexistantes. On regrettera l'absence de reconstitution des vestiges sous forme de dessins accolés sur les panneaux explicatifs ou d'image de synthèse en 3D directement en prise physique avec les ruines. Cette absence de médiateur sur le parcours in situ est la principale faiblesse de la visite. Le cheminement passe à proximité des vestiges et permet de se promener au milieu du site sur un parcours balisé conjuguant protection des éléments mis au jour et lisibilité du chemin à emprunter pour le visiteur. Les distances entre le visiteur et les ruines permettent de les apprécier au mieux sans pour autant entraîner des dégradations dues au piétinement. Les vastes sentiers gazonnés localisés entre chaque espace de visite sur le site, constituent d'excellents moyens de découverte du parc archéologique. Ils servent de fil conducteur au déroulé du parcours archéologique et permettent de ne pas désorienter le visiteur. Cela permet de surcroît d'être directement en contact avec les vestiges.

La suppression de l'audioguidage a eu pour conséquence de minorer l'utilisation des techniques muséographiques ne faisant pas appel à l'écrit. Les maquettes et les reconstitutions, qui étaient à l'origine associées à l'audioguide, faisaient office de médiateurs adaptés pour comprendre et revivre la vie dans un quartier gallo-romain, en l'occurrence le site de Saint-Romain en Gal. Les objets exposés sont quant à eux aussi associés à cette réflexion dans la mesure où ils ne sont pas uniquement exposés pour leur valeur esthétique mais replacés dans un contexte plus large centré autour d'une thématique. Toutefois, force est de constater que sans audioguide, les clefs de compréhension, mais également l'aspect ludique et divertissant de l'exposition sont plus limités. En effet, les médiateurs désormais utilisés sont tous statiques alors que l'audioguide offrait un certain rythme et immergeait le visiteur dans une ambiance. Le triptyque audioguide-reconstitutions-maquettes avait pour dessein de susciter l'émotion de la redécouverte du passé, cette dernière étant complémentaire de l'émotion artistique. Le message éducatif et les connaissances étaient également essentiellement véhiculés par une source autre que l'écrit. Or, le visiteur est désormais obligé de passer obligatoirement par la lecture de panneaux pour pouvoir apprécier l'exposition. Cela est encore plus marquant sur le site où les rares explications fournies ne sont qu'écrites et assez laconiques, là où jadis des commentaires audio de qualité agrémentés d'une musique d'ambiance permettaient au visiteur de percevoir des éléments difficiles à appréhender pour le profane. Les études récentes comme celle du CREDOC <sup>170</sup>montrent à quel point les attentes du public sont fortes en matière d'explication et de compréhension. En outre, comme nous l'avons déjà dit, les recherches de Frans Schouten tendent à prouver que le vecteur idéal de médiation et d'attractivité de l'exposition ne passe plus par l'écrit, notamment auprès des plus jeunes. En effet, comme cela a été judicieusement intégré dans le cas de Pointe à Callière, les médiateurs se basant sur les techniques de l'image et du son ont pour avantage de s'adresser à un public plus large et de nécessiter moins d'efforts de compréhension. Si les stratégies esthétiques et dans une certaine mesure didactique sont encore présentes, la stratégie ludique, troisième volet des stratégies de médiation mises en avant par Emilie Flon, n'est incarnée à Saint-Romain que par peu de procédés.

---

<sup>170</sup> Dans son recueil baptisé « *Enquête sur les conditions de vie des Français* » publié en 2005, le CREDOC, Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie, a réalisé, sous la houlette de David Alibert, Régis Bigot et Georges Hatchuel et à la demande de la Direction des Musées de France une étude intitulée : « Aller au musée : un vrai plaisir mais une attente de convivialité et de pédagogie ». Les investigations menées dans le cadre de cette étude vont ressortir que 52% des personnes sondées considèrent que « dans les musées, elles sont livrées à elles-mêmes sans avoir vraiment d'explications ».

Par ailleurs, la borne multimédia encore en état de marche est actuellement le seul élément à connotation interactive proposés dans le cadre de la visite du musée de site. Toutefois, cette borne procure un degré d'interaction et un agrément comparables à un site Internet de première génération. Les images de synthèse ou les vidéos interactives de Pointe à Callière ou d'Ename n'étaient pas encore opérationnelles à l'époque de la création du musée et ces expériences font état de techniques audiovisuelles plus récentes en matière de dispositifs de médiation. Si elles ont l'avantage de tenter d'expliquer un objet ou un vestige de façon ludique, elles peuvent parfois avoir pour effet de détourner l'attention du visiteur de l'œuvre ou du site. Les images peuvent focaliser l'attention du visiteur en constituant un spectacle à elles seules. Elles font ainsi passer l'objet ou le vestige au second plan. Il convient donc d'utiliser ce type de médiateur afin de mettre en avant des éléments du site ou des objets en tant que supports premiers du discours. On ne trouve pas à Saint-Romain des animations audiovisuelles projetées sur les objets et les vestiges ou physiquement en lien avec ces derniers, ni documentaires audiovisuels du type « temps long » diffusés sur l'histoire du site dans une salle dédiée à cet effet. Si le musée fait moins appel à l'image que d'autres expériences, c'est aussi car l'exposition reprend une approche artistique en la complétant. En effet, tout un ensemble « d'objets marquants » (mosaïques en particulier) est présenté dans l'exposition et guide le parcours muséographique en illustrant différentes thématiques ciblées autour d'une problématique centrale ayant trait à la vie quotidienne sur le site à l'époque gallo-romaine. Ces œuvres sont scénographiées de façon à attirer le visiteur. Les objets à haute valeur esthétique font office de facilitateurs pour capter l'attention. Ils sont entourés d'autres objets sans caractéristiques esthétiques, de reconstitutions et de maquettes qui leur confèrent une portée anthropologique permettant de mieux comprendre le lieu. L'audioguide fournissait les commentaires supplémentaires nécessaires à la compréhension. Cependant, une salle audiovisuelle projetant un film permettrait d'aborder l'histoire sur le temps long de l'évolution du site dans son rapport à la dynamique urbaine qu'a connue l'agglomération. Ce dispositif est utilisé avec succès à Saragosse, Pointe à Callière ou Ename. Il propose une utilisation intelligente de l'audiovisuel ne tombant pas dans le divertissement et procurant un caractère éducatif pour aborder les questions d'évolution du site archéologique sur le long terme.

Les conditions de l'interactivité sont aussi recréées dans le cadre de visites guidées qui nécessitent une réservation préalable et un supplément par rapport au prix du billet d'entrée classique. La visite guidée est déclinée sous deux appellations s'adressant chacune à une cible

différente. Ainsi, « la visite découverte » a été conçue pour donner au visiteur les clefs de compréhension sur les vestiges gallo-romains, ce parcours permet d'observer quelques éléments marquants du site et du musée. Ensuite, il est possible de découvrir de façon autonome l'ensemble du site et des collections. Cette visite guidée tend à pallier la suppression de l'audioguide et s'adresse à ceux qui veulent en savoir plus et comprendre. Ce type de visite a donc pour cible un public plus exigeant à la recherche de plus d'explications. La fréquence de ces visites est quasi quotidienne. En revanche, pour ceux qui ne désirent pas entrer dans le détail, il existe « le parcours expresso » qui se présente comme un circuit express sur le site et dans le musée, pour avoir vu sur l'essentiel des collections. Cette visite a pour but de toucher le visiteur moins exigeant et qui souhaite voir l'essentiel dans le minimum de temps. On peut penser que le renouvellement des audioguides pour du matériel de nouvelle génération aurait permis d'inclure ses deux types de visite et de public dans une seule offre. En effet, l'audioguide de nouvelle génération aurait offert l'autonomie et la liberté de choix correspondant à la demande de chaque public. En outre, la possibilité d'obtenir des commentaires plus détaillés aurait satisfait les plus passionnés. La visite guidée plus conventionnelle aurait pu se maintenir en fonctionnant selon un système de réservation. Toutefois, le public de passionné peut aujourd'hui encore se satisfaire de sa visite s'il fait appel au « parcours découverte ». Ce public bénéficie de surcroît de « visites thématiques » guidées à fréquence bi-mensuelle. Ces visites abordent de façon approfondie l'une des thématiques phares de la collection permanente. Les thèmes abordés varient en fonction des mois et des saisons sans logique préétablie. Des spécialistes des thématiques traitées font office de guide. L'année écoulée a permis de réaliser des « visites thématiques » sur : « le vin dans l'Antiquité », cette dernière étant agrémentée d'une dégustation de vin préparé d'après les recettes gallo-romaines, « l'Urbanisme et l'Archéologie », « les couleurs sur le site » avec une étude approfondie des peintures et des mosaïques, « le commerce et l'artisanat ». Le public intermédiaire peut pour sa part trouver son compte dans l'exposition actuelle, bien que ce dernier puisse souffrir d'un manque d'information sur le site. Pour ce qui est des enfants, la muséographie ne semble pas toujours très adaptée à leurs attentes dans la mesure où les systèmes d'interprétations ne leur permettent pas souvent de comprendre dans une atmosphère ludique.

Depuis sa création en 1996, le musée a intégré la cible scolaire dans son offre. L'équipe de médiation du musée propose, par l'intermédiaire de guides, des parcours à thème mais aussi des activités de mise en situation du type atelier sur les thèmes variés. Ces

programmes pédagogiques dédiés aux scolaires vont de la maternelle au lycée. Les groupes scolaires de la ville et les enseignants sont directement associés à ces programmes qui rencontrent un franc succès. Dans le cadre de leur parcours scolaire, les enfants peuvent donc trouver moyens d'interprétations et médiateurs adéquats grâce à une offre spécialement étudiée pour eux. En revanche et comme nous l'avons souligné précédemment, l'enfant effectuant sa visite en famille et donc hors parcours scolaire, ne bénéficie pas des mêmes attentions et ne disposera pas des mêmes outils de compréhension dans le cadre d'une visite classique non guidée.

A noter par ailleurs que les personnes à mobilité réduite ont été également ciblées puisque le parcours prend en compte leur handicap. On peut donc remarquer que le site est positionné sur plusieurs publics.

Eu égard à l'ensemble des éléments précités, nous pouvons exprimer deux postulats. La muséographie actuelle de Saint-Romain, en raison de la suppression de l'audioguidage, équivaut à retourner à des techniques plus traditionnelles, pas toujours adaptées aux attentes d'une certaine partie du public qui cherche à apprendre en se divertissant et qui demeure moins réceptif à l'écrit. L'aspect didactique et ludique du musée de site est donc minoré. Cela est d'autant plus flagrant sur le site où ne demeure que la dimension esthétique. Toutefois, la stratégie « Nouvelle Histoire » avec une segmentation par thématiques se rapportant à une problématique centrale nous apparaît comme réussie car elle permet d'impliquer au mieux le visiteur grâce à la transmission de messages dans lesquels il peut se retrouver. Le souci principal demeure donc les médiateurs désormais utilisés pour appréhender ces discours thématiques.

Saint-Romain n'a également pas mis en place de nouveaux systèmes d'interprétation utilisant les nouvelles technologies comme la vidéo de dernière génération ou les images virtuelles pourtant très prisées par le grand public et susceptibles, si elles sont utilisées à bon escient et avec toute la rigueur scientifique nécessaire, d'offrir une dimension interactive, ludique et éducative. Si elles ne sont pas utilisées dans une optique de divertissement pur, elles peuvent devenir de bons vecteurs de compréhension. C'est en particulier notable pour mettre en avant le concept de « temps long » et d'évolution. Nous pensons que l'audioguide, grâce à ses commentaires, permet d'expliquer et de contextualiser une œuvre ou un élément du site en les respectant au mieux. Sur le plan des reconstitutions, Saint-Romain a fait appel aux maquettes

tandis que d'autres expériences font appel à la reconstitution par l'image de synthèse en 3D, comme c'est le cas à Ename. La maquette nous semble garantir un certain gage de pérennité tandis que les images 3D, en raison de l'évolution constante des procédés multimédias, doivent être renouvelées régulièrement. Malgré tout, l'usage de la vidéo et de la reconstitution 3D nous laisse penser qu'un musée doit sans cesse être à l'écoute des nouvelles technologies devenues usuelles dans la société en les intégrant dans son exposition pour renouveler son intérêt et faire preuve de dynamisme et d'attractivité. Notre société est désormais une société de l'image et les institutions muséales se doivent désormais d'être en lien avec les évolutions socio-économiques. Il faut aussi noter que l'incorporation de ces dispositifs induit un coût d'investissement important et continu car elles deviennent rapidement obsolètes du fait de l'évolution rapide des nouvelles technologies.

Avec le musée de l'Arles Antique, le Musée de la civilisation celtique de Bibracte situé sur le Mont Bevray en Bourgogne, Amphoralis<sup>171</sup> ou encore le musée de site de Jublains<sup>172</sup>, ayant tous en commun d'avoir été édifiés pendant la même période, Saint-Romain en Gal fait figure de création muséographique s'ouvrant vers de nouvelles techniques jusque-là peu usitées. Le milieu des années 90 a en effet vu se construire des musées de site d'envergure sur le sol français. Saint-Romain demeure donc la figure de proue de cette période faste et marquée par un renouvellement du concept des musées de site en France sachant conserver la dimension esthétique tout en mettant en avant la pédagogie. Hormis le musée Vesuna à Périgueux qui a ouvert ses portes en 2003, ces exemples sont désormais pour la plupart espagnols (Alcala de Henares, Saragosse) et revendiquent cet héritage en s'inspirant pour partie des principes établis à l'époque (en particulier l'approche « Nouvelle Histoire » et l'utilisation des maquettes). Des expériences étrangères utilisant des conceptions plus anglo-saxonnes comme Ename ou Pointe à Callière, apportent pour leur part une vision plus ludique et didactique qu'esthétique en renouvelant la problématique des processus de médiations par l'utilisation des nouvelles technologies.

---

<sup>171</sup> Amphoralis est un musée de site inauguré en 1997 dans le but de présenter les résultats des fouilles d'un complexe artisanal de potiers du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> siècle de notre ère, découvert sur le site de Clots de Raynaud dans le département de l'Aude

<sup>172</sup> Le musée de site de Jublains présente les vestiges de la ville gallo-romaine de Novodunum. Cette ville présente l'avantage de n'avoir pas ou peu été recouverte par des strates successives. Il en résulte des vestiges datant de l'époque gallo-romaine et du Haut Moyen-Age remarquablement bien conservés. De conception moderne, ce musée a été inauguré en 1995. En 2003, la muséographie a fait l'objet d'une rénovation en intégrant les nouvelles techniques muséographiques basées sur l'imagerie virtuelle.

### **3- Jeu d'acteurs**

L'abandon des audioguides ainsi que les dysfonctionnements des bornes interactives, nous permettent de rebondir sur la période difficile que traverse actuellement le musée. Cette crise se traduit par une stagnation de la fréquentation touristique ces dernières années mais également par un soutien politique du Conseil Général du Rhône de plus en plus faible qui pousse les responsables locaux des sphères culturelles et touristiques à parler d'abandon. En outre, certains des équipements annexes, comme la cafétéria, ont fait les frais de cette situation.

Il nous apparaît très intéressant d'étudier de plus près ce demi-échec. En effet, novateur sur le plan de la muséographie, Saint-Romain en Gal apparaît 10 ans après son inauguration comme un échec touristique et une institution culturelle sur le déclin. Pourtant, une rapide analyse du jeu d'acteurs dans l'historique du projet nous permet déjà d'anticiper sur les déboires dont est actuellement victime cet équipement et d'en tirer des leçons susceptibles d'offrir des réponses à notre problématique.

La qualité des contacts obtenus au niveau local<sup>173</sup> et la possibilité de confronter et de croiser les témoignages, servent de base à nos préconisations en matière de valorisation de sites archéologiques et de création de musées de site.

Si les vestiges d'un quartier gallo romain composé d'habitations et de commerces étaient connus depuis la fin des années 60 avec la découverte de mosaïques aux qualités esthétiques remarquables, l'ensemble des témoignages rassemblés par nos soins auprès des gestionnaires actuels du site s'accorde pour affirmer que ce projet n'aurait jamais vu le jour sans une volonté politique forte de l'Etat relayée à l'époque par ses structures déconcentrées. Notons au passage le rôle important du Directeur Régional des Antiquités de Rhône-Alpes qui fut un fervent défenseur de ce musée dans le milieu des années 80. La création du musée actuel est donc due en grande partie à la politique impulsée par le Ministère de la Culture de l'époque.

---

<sup>173</sup> Nous nous sommes entretenus avec Monsieur le directeur du Pôle archéologique départemental, avec Madame la responsable des publics des musées gallo-romains ainsi qu'avec Monsieur le responsable des collections du Musée de Saint-Romain en Gal, tous trois fonctionnaires territoriaux du département du Rhône. En outre, nous sommes entrés en contact avec Monsieur le directeur de l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération de Vienne, avec Monsieur le responsable du CDT du Rhône ainsi qu'avec le conservateur des musées de la ville de Vienne et Madame l'animatrice du Pays d'Art et d'Histoire de Vienne.

Le Conseil Général du Rhône de cette période a également largement soutenu la démarche de valorisation. Toutefois, la majorité du Conseil Général a basculé peu avant l'ouverture du musée et cette nouvelle majorité va apparaître comme peu enthousiaste vis à vis de ce nouvel équipement. Cela peut expliquer le sentiment « d'abandon » ressenti à ce jour.

Signalons par ailleurs l'absence d'étude d'impact à connotation socio-économique et d'études à caractère touristique ayant trait à l'attente des publics, à la promotion de la structure ou à son insertion en matière touristique dans l'environnement. Les porteurs du projet relevaient uniquement du champ de la culture, en l'occurrence des archéologues. Aucun acteur à dimension touristique n'a en revanche participé à l'élaboration du musée de site. Les archéologues ont ainsi conçu le parcours muséographique. Grâce à ce rôle important joué par les archéologues, la rigueur scientifique fut de mise dans l'élaboration du discours de l'exposition. Malgré tout, l'absence d'étude d'impact socio-économique et une meilleure connaissance des attentes du public dénotent un manquement en ce qui concerne la durabilité du projet. C'est ce que déplore notamment le Comité Départemental du Tourisme du Rhône qui n'a jamais été associé à ce projet.

On pensait en effet à l'époque qu'une muséographie de qualité suffisait pour permettre à un musée de se développer et de se positionner durablement dans le paysage touristique et culturel. Or, en voulant créer un site culturel et touristique d'importance, les porteurs du projet ont laissé de côté le public et ses attentes ainsi que l'insertion de l'équipement en matière de flux locaux, régionaux, nationaux ou internationaux qui sont en mesure d'assurer une fréquentation toute l'année tant au niveau de l'exposition permanente que des expositions temporaires. On peut donc mettre en avant l'importance d'une approche holistique du type étude d'impact à caractère socio-économique et touristique en amont du projet afin d'en assurer la pérennité et le développement. Le nécessaire rapprochement entre tourisme et culture au niveau des acteurs fait office de préalable à tout projet de ce type. Le cloisonnement des deux approches et parfois la rivalité que se livrent les tenants de ces thématiques rendent la situation difficile et peuvent compromettre la durabilité de ce type d'équipements.

D'autre part, du fait du morcellement administratif en départements distincts, Vienne l'Iséroise n'a pas été associée et n'a par ailleurs pas souhaité participer au financement d'un projet qui allait voir le jour sur le département du Rhône. Vienne dispose à l'époque d'un

office de tourisme municipal et d'une association œuvrant pour la protection du patrimoine appelée « les amis de Vienne ». Ces acteurs n'ont malheureusement pas été consultés puisque leur territoire d'intervention se cantonnait au territoire de la commune de Vienne. Vienne possède de surcroît à cette période déjà deux musées : le musée lapidaire situé dans l'Eglise Saint-Pierre et le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. Ces derniers renferment des témoignages en lien avec le site de Saint-Romain et ont transmis quelques pièces découvertes au XIX<sup>ème</sup> siècle lors de la création du musée. Toutefois, ils demeurent actuellement complètement dissociés du musée de Saint-Romain en matière de gestion et d'offre touristique ou culturelle. La gestion municipale des deux entités que sont le Musée lapidaire et le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie s'oppose à la gestion départementale du musée de site de Saint-Romain en Gal. En outre, on remarque la faible association des ressources locales dans la phase de pré-projet, en l'occurrence « les amis de Vienne », association faisant office de société savante qui milite pour la protection du patrimoine. Les populations locales ont été également peu consultées dans la mise en place du projet au niveau de la commune de Saint-Romain et à fortiori à l'échelle de Vienne.

L'émiettement administratif en plusieurs collectivités rivales, où les hommes politiques souhaitent imposer leur primauté locale du fait de couleurs politiques différentes, a fortement pesé sur le contexte dans lequel le musée a été édifié. Ce climat peu propice à l'émergence d'un principe de gouvernance local susceptible de pérenniser le musée perdure encore aujourd'hui. En effet, la ville de Vienne, si elle est toujours située dans l'Isère alors que Saint-Romain fait partie du département du Rhône, s'est dotée d'une communauté d'agglomération ainsi que d'un office de tourisme à caractère intercommunal dont les territoires d'interventions incluent Saint-Romain depuis 2006. Le musée étant géré par le département du Rhône, l'office de tourisme et la communauté d'agglomération de Vienne restent considérés comme *persona non grata* en son enceinte par les responsables rhodaniens. C'est pourtant Vienne et son agglomération qui pourraient tirer les meilleurs bénéfices de la présence de cet équipement.

Saint-Romain illustre parfaitement la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre d'une gouvernance locale autour d'un projet pluridisciplinaire faisant consensus.

On peut également tirer une autre conclusion qui consiste à montrer que le terrain français est peu propice à l'émergence d'un projet de gouvernance en matière culturelle et touristique tant

les compétences locales sont émietées en de multiples entités. Il existe par ailleurs un cloisonnement par thématiques entre les services de ces mêmes entités. Cela est palpable tant au niveau des administrations déconcentrées de l'Etat que dans les services des collectivités locales. Ainsi, l'approche holistique que nous prônons, alliant en particulier tourisme et culture, reste bien difficile à mener dans de telles conditions qui peuvent engendrer une situation de blocage et d'inertie. Enfin, l'exemple de Saint-Romain met en perspective l'importance de l'intercommunalité en tant qu'échelon permettant une vision globale et efficace des politiques publiques tandis que l'inadaptation des découpages des départements sur leurs marges est aussi une donnée qui ressort de nos analyses.

#### ***4- Les processus de gestion et d'organisation***

Le bâtiment et les collections du musée appartiennent au Conseil Général. La gestion est réalisée par le Conseil Général du Rhône dans le cadre du Pôle Archéologique Départemental qui gère également le musée de site de Fourvière à Lyon. La gestion est partagée entre les deux sites en ce qui concerne la direction scientifique, le secrétariat général et les services du public. Le Pôle dispose en 2003 d'une équipe de 9 salariés en postes communs et d'environ 48 affectés au site de Saint-Romain (80 personnes sur l'ensemble du Pôle). Le budget de fonctionnement en 2003 était de 1 413 000 Euros (hors masse salariale) et de 1 004 021 Euros en investissement<sup>174</sup>.

La plupart des postes de direction, ceux à cheval sur les deux structures, sont occupés par des agents issus de la sphère archéologique ou ayant un bagage à connotation culturelle. Aucun agent n'a une formation en lien avec le tourisme ou le développement local. Si le service de la conservation est bien pourvu, 8 des 9 cadres du pôle s'attèlent à cette tâche, celui de la promotion, communication et connaissance des publics ne concerne qu'une personne à temps plein avec un budget en 2003 qui s'élevait à 110 000 Euros. A titre de comparaison, le budget dédié à la recherche scientifique et archéologique est de 500 000 Euros et emploie la majorité des cadres de la structure. Cela démontre toute l'importance de la dimension scientifique attribuée à l'équipement.

---

<sup>174</sup> Source émanant du rapport d'audit de TAM'S Consultants, 2005, étude Musées du Rhône, Comité Départemental du Tourisme

L'évaluation constante du public et de ses attentes n'est pas pratiquée par le musée. Il n'existe à ce jour aucune enquête annuelle de satisfaction auprès des publics. Peu de données quantitatives sont également disponibles sur les visiteurs du musée. Si le site Internet a évolué en mettant en avant les activités annexes du site, les moyens de communication et de promotion du musée restent trop liés à ceux de Fourvière. Le Pôle souhaite créer un réseau entre les deux sites distants de 40 km et la gestion départementale nous apparaît une nouvelle fois comme inadaptée tant le musée aurait besoin d'une intégration en terme d'offre et de promotion au niveau de l'agglomération viennoise.

La problématique de la connaissance du public et de l'intégration des problématiques touristiques est régulièrement évoquée par une partie des agents du Pôle. Ces derniers mettent en avant un besoin d'outils à mettre en place pour un travail d'évaluation permanent tant au niveau des publics que de l'impact socio-économique. Ces outils font actuellement cruellement défaut à la structure. Dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile<sup>175</sup>, l'objectif est de faire venir plus de visiteurs pour maximiser les recettes propres du musée. Cela nécessite avant tout plus de moyens au niveau du service de la connaissance des publics et de la communication.

En ce qui concerne la participation de la population locale dans les processus de management du musée, elle est quasi nulle. Tout comme dans la phase pré-opérationnelle, les associations qui militent pour la sauvegarde du patrimoine, comme « les amis de Vienne », ne sont pratiquement pas associées à la vie du musée. Contrairement à Pointe à Callière, on note un manque criant de lisibilité pour ce qui est des informations communiquées aux citoyens, en particulier en ce qui concerne le montant des financements alloués à la structure et les différentes statistiques concernant son évolution. Nous nous sommes fortement heurtés à cette opacité dans notre quête d'information<sup>176</sup>. Il est certain que cette situation ne favorise pas vraiment l'émergence d'une situation de gouvernance locale et la mise en œuvre de processus de management participatifs et partagés.

---

<sup>175</sup> Cette réduction du budget de fonctionnement a été évoquée régulièrement dans nos entretiens même si aucune statistique ne nous a été communiquée à ce sujet.

<sup>176</sup> Malgré nos sollicitations répétées, la direction du musée de Saint-Romain a catégoriquement refusé de nous transmettre des éléments à caractère financier mais également les quelques statistiques touristiques qu'elle possédait. C'est le CDT du Rhône qui a eu la gentillesse de nous transmettre ces informations grâce à une étude réalisée sur les musées du Rhône en 2005.

## **5- L'impact en terme de fréquentation et les liens avec la population locale**

<b>Nombre de visiteurs</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>été</b>	37 067	36 063	31 547	38 748	37 083	37 852	NC
<b>année</b>	75 687	70 935	66 654	76 632	68 494	74 193	73 481

Source : Rapport d'audit TAM'S, Etude Musées du Rhône 2005, Comité Départemental du Tourisme du Rhône

La fréquentation touristique annuelle depuis 1999 a connu une certaine stagnation avec une moyenne de 72 300 visiteurs par an. Eu égard au coût total du projet, les objectifs de fréquentation étaient fixés à 100 000 visiteurs par an. Ces derniers n'ont jamais été atteints depuis l'ouverture du musée en 1996. Ce qui nous laisse penser une fois de plus que le volet touristique ayant trait à la promotion du musée et à la connaissance des publics a été laissé de côté, aussi bien dans la phase de gestation du projet que dans sa période de gestion actuelle.

La fréquentation est marquée par une forte saisonnalité avec environ la moitié des visiteurs qui vient pendant les mois d'été. La situation du site en extérieur, ce dernier étant inclus au parcours muséographique, incite le visiteur à venir le découvrir pendant les beaux jours. Mai est le mois le plus fréquenté. Juin et juillet présentent également des moyennes élevées. La

période de mars à octobre présente des journées moyennes en matière de fréquentation, tandis que les mois d'hiver, soit de novembre à février, sont les plus calmes.

Ce nombre élevé de visiteurs en début d'été correspond à une fréquentation importante des scolaires. En effet, les programmes de classe de sixième appréhendent la civilisation gallo-romaine durant cette période de l'année et les liens entre le musée de site et les établissements scolaires de l'agglomération sont très étroits. En outre, les classes de latin souhaitent également faire la découverte du site pendant cette période qui marque la fin de l'année scolaire et qui est plus propice aux sorties en extérieur. Le musée a ainsi développé une véritable programmation en direction de cette cible et travaille en bonne intelligence avec les structures de l'éducation nationale sur le plan éducatif. On peut même parler de véritable lien au niveau local. Si le musée n'a pas développé de programmes spécifiques en association avec la population locale, il cible le public scolaire en se rapprochant des collèges de la ville. Les scolaires représentent à ce titre un pourcentage significatif du nombre d'entrées du musée. C'est cette politique en leur faveur qui fait office de lien entre le musée et son territoire. Cette caractéristique du musée est un facteur non négligeable de sa dimension d'acteur du développement local, dans la mesure où ce dernier fédère une partie des acteurs du territoire dans une optique éducative et culturelle

## ***6- Les événements et équipements annexes***

Outre les visites en lien direct avec la découverte du musée de site dans son ensemble, comme les visites « découvertes » ou « thématiques », des manifestations à caractère plus exceptionnel se déroulent sur le site. Nous avons décidé de classer ces manifestations en fonction de leur impact géographique. Des événements ont pour vocation uniquement le local voire le régional tandis que d'autres visent ou pourraient viser un impact national et international tout en ayant des conséquences au niveau local et régional.

En premier lieu, on trouve les expositions temporaires. La fréquence de ces dernières est annuelle. Ainsi, les trois années passées ont vu l'organisation des expositions suivantes : « Images d'argile, images de papier, céramiques antiques et Andy Warhol » en 2003, « les dieux du palais du miroir » en 2004, « le vin, nectar des dieux, génie des hommes » en 2005. Les deux premières présentent une dimension esthétique certaine. « Images d'argile, Images

de papier » confronte des médaillons antiques à des sérigraphies d'Andy Warhol dans une réflexion sur l'Art, sa fonction et son authenticité de l'Antiquité à nos jours. De conception originale, cette exposition faisait sortir Saint-Romain de son époque de référence en la mettant en perspective avec le XX<sup>ème</sup> siècle. Ayant réussi à mêler esthétique et pédagogie grâce à des explications riches fournies autour des œuvres, cette exposition a été une réussite sur le plan de la médiation. On peut déplorer le manque de communication mis en place autour d'un événement de cette ampleur et l'absence de relais au niveau des médias plus intéressés à parler des expositions parisiennes. Outre cette médisance dont elle a été l'objet au niveau national, cette exposition a souffert de sa non intégration dans l'offre culturelle locale et régionale. Nous pouvons supposer que cela relève pour partie de sa gestion départementale surtout culturelle. La promotion de l'exposition s'est faite par le biais du Pôle Archéologique départemental, organisme du service culturel du Conseil Général du Rhône chargé de la gestion du musée de site qui n'a pas associé ses homologues des services touristiques départementaux. L'office de tourisme de l'agglomération viennoise ainsi que les structures culturelles de la ville de Vienne ont été également écartées. Enfin, le Pôle Archéologique a peu communiqué sur l'évènement étant plus prompt à s'épancher sur les expositions se déroulant sur le musée de site de Fourvière à Lyon.

De conception plus académique et ayant une dimension essentiellement esthétique, l'exposition « les dieux du palais du miroir » rassemblait un ensemble d'œuvres d'Art évoquant le palais du miroir, complexe thermal de la Vienne antique faisant partie du site de Saint-Romain. Les œuvres présentées étaient uniquement des statues de marbre décorant jadis les thermes et provenant des collections du musée de Fourvière et du musée Saint-Pierre de Vienne. Etant de moindre importance que « Images d'argile, images de papier », cette exposition s'inscrit dans une dynamique locale avec l'association de l'association des « amis de Vienne » dont nous avons déjà évoqué le rôle. Cette démarche a eu le mérite de rapprocher le musée du contexte local et de les réconcilier le temps d'une exposition. Celle-ci a d'ailleurs été relayée de façon optimale du fait de la collaboration de l'association qui a soutenu l'exposition dans sa démarche de promotion.

La troisième fut réalisée conjointement avec le musée gallo-romain de Fourvière à Lyon. Le musée de Fourvière accueillait une mise en scène composée d'objets (dont le fameux vase de Vix) retraçant l'histoire du vin de 7000 avant J-C jusqu'à l'Antiquité romaine. En ce qui concerne Saint-Romain, celui-ci ne s'attachait qu'à présenter les processus de

commercialisation, de transport et de consommation du vin, de l'essor du vignoble chez les Gaulois à l'époque romaine. L'exposition qui concernait Saint-Romain ne consistait qu'à présenter plus en détails une partie des collections déjà présente, à savoir surtout celle traitant du commerce du vin. Les grandes lignes de cette exposition ont été reprises par la visite thématique baptisée « le vin dans l'Antiquité » et proposée au public certains mois. Cette manifestation illustre parfaitement le rôle désormais dévolu au musée de Saint-Romain par ses administrateurs. Il est en effet éclipsé par le musée de Fourvière qui cristallise toutes les attentions du département et s'inscrit dans la dynamique touristique de la capitale des Gaules suite à son classement au patrimoine mondial par L'Unesco. Au lieu d'être intégré à une gestion locale et de se placer dans une dynamique de réseau avec les autres sites de l'agglomération viennoise, le site, placé sous l'égide du Département du Rhône, est condamné à subir une politique culturelle très lyonnaise désolidarisée politiquement des autres acteurs.

L'année 2006 a été marquée par la non organisation d'expositions temporaires sur le musée de Saint-Romain. En revanche, la part belle est faite à Fourvière pour l'exposition « Par Toutatis ! » qui est le seul évènement programmé en terme d'exposition par le Pôle archéologique départemental.

Les journées du patrimoine sont l'autre manifestation majeure se déroulant sur le musée. Si elles ne durent que le temps de deux journées de la mi-septembre, elles se caractérisent par un pic de fréquentation et la multiplication d'activités connexes à la visite pure. Cette année, les journées du patrimoine ont été placées sous le signe de la mode. Des ateliers de fabrication de fibules où chacun est mis à contribution, des parcours jeux, des défilés de vêtements antiques reconstitués, des discussions avec des artistes venus installés leurs œuvres sur le site ou encore des spectacles de danse ponctuent ces deux jours. Les activités mises en place à l'occasion de ces journées rencontrent un franc succès et peuvent être présentées comme innovantes sur le plan de la médiation avec les publics. En effet, ces journées font appel à l'interprétation vivante. Elles font par conséquent figure de pistes à explorer pour la présentation au public de l'exposition permanente le reste de l'année.

Le festival international du début du mois de Juillet « Jazz in Vienne » organise traditionnellement des concerts sur le site tandis que la programmation culturelle annuelle inclut aussi ce type d'évènement une à deux fois par trimestre.

Le musée de site met par ailleurs en place tout un programme éducatif et des activités destinées aux enfants. Cette offre est mise à disposition du public essentiellement pendant les vacances scolaires. Des ateliers à connotation ludique sont par exemple organisés. Le deuxième semestre 2006 a ainsi vu l'organisation des ateliers « les dés sont jetés » et « trop de la balle ». Ces deux ateliers offrent l'opportunité aux enfants de 8 à 12 ans de se familiariser au monde romain en pratiquant les jeux de dés romains et en jouant à des jeux de balles. Le message ludique reste bien sûr plus élevé que l'approche purement didactique. Mais par ce type de mise en situation, les enfants sont indirectement sensibilisés à l'époque romaine. Toujours à destination du jeune public, des stages d'archéologie sont organisés. Ils consistent à enseigner les rudiments des techniques de fouille au jeune public. Enfin, des ateliers pour la famille et les adultes sont parfois programmés et les thèmes varient d'un mois à l'autre.

L'offre éducative permet d'être en lien avec le local bien que le musée connaisse quelques divergences avec les structures municipales dans l'intégration de son offre. Le musée a aussi une orientation envers les scolaires dans le cadre de sa gestion et c'est là sa principale interaction avec l'environnement socio-économique. En revanche, pour ce qui est d'orientations plus stratégiques comme la promotion et le développement d'activités en direction d'un public plus large, comme par exemple l'organisation d'expositions temporaires, le musée se heurte à une gestion départementale culturelle plus encline à favoriser Lyon et le musée de Fourvière et à une absence de promotion touristique au niveau local, l'office de tourisme de Vienne n'est jamais associée aux manifestations du musée tandis que le CDT du Rhône ne communique peu ou pas sur le musée. Si le programme pédagogique de Saint-Romain au niveau local semble une réussite en terme d'offre, notre tentative d'expliquer sa fréquentation touristique non conforme aux prévisions par une gestion départementale non concertée et déconnectée des acteurs touristiques susceptibles de promouvoir le musée, apparaît une fois de plus confortée.

Concernant les équipements annexes au musée, nous avons opéré un distinguo entre équipements à coloration culturelle et équipements à portée plus touristique. Nous commencerons par analyser les premiers et nous nous pencherons donc ensuite sur les seconds.

Le centre de recherche et de documentation intégré au musée regroupe les bureaux des archéologues, les salles de travail aménagées pour l'analyse des données de fouilles. Le centre

de recherche est un élément important pour promouvoir la rigueur scientifique du musée de site mais aussi le renouvellement des problématiques gravitant autour de celui-ci. L'accueil de scientifiques et la présence d'un centre de recherche nous apparaît comme une condition nécessaire au développement de tout projet muséal en lien avec l'archéologie. C'est un gage de rigueur de l'exposition actuelle et future mais également un élément attractif. Le public scientifique et spécialiste des questions est ainsi inclus dans les cibles du musée. Cela donne la possibilité au site de rayonner et de se faire connaître bien au-delà de ses terres d'élection. En outre, cela lui offre l'opportunité d'une rigueur scientifique constante dans son exposition et une possibilité de renouvellement et de durabilité.

L'Atelier de restauration interdépartemental de mosaïques et d'enduits peints (ARM) créé dès le début des années 1980, a acquis par son haut niveau de technicité une réputation internationale. C'est en effet un projet interdépartemental porté par un consensus local qui permet à Saint-Romain de rayonner à l'étranger. Il emploie 7 restaurateurs et une conservatrice. Contrairement au manque de coordination en ce qui concerne le développement du musée de site, les partenaires culturels sont ici associés et collaborent ensemble dans l'utilisation de cet équipement. Ce dernier a une compétence territoriale à la fois sur l'Isère et le Rhône, avec une forte implication locale au niveau de l'agglomération. Cet atelier est un outil qui offre une reconnaissance scientifique internationale à l'agglomération viennoise. Compte tenu des partenariats noués dans le cadre de programmes de restaurations de sites à l'étranger, c'est une réussite. Partir d'un savoir faire local ancestral, l'art de la mosaïque, en l'associant à une vitrine exposant ce savoir-faire, le musée de Saint-Romain, procurent les ingrédients d'un projet de développement local réussi. Or, l'atelier de restauration est un atout indéniable pour le musée. Cela nous permet de mettre en avant l'importance de développer des centres de recherches ou des ateliers de restauration en lien avec le musée. Ces derniers permettent de créer une réflexion bénéfique autour du site et servent de base scientifique à d'autres expériences en exportant un savoir-faire à l'étranger. Ces ateliers et ces centres de recherche créent de surcroît de l'activité et des emplois non négligeables pour ce qui est du développement économique.

Toujours au chapitre des équipements annexes, on notera aussi la présence d'une bibliothèque spécialisée en civilisation et archéologie gallo-romaines avec des points forts dans les domaines des sources littéraires, de l'urbanisme, de l'économie et des techniques antiques comme les mosaïques et les peintures. Des fonds anciens d'intérêt local constituent également

une part privilégiée des collections. La bibliothèque, intégrée dans les bureaux de la conservation, permet à la fois d'acquérir un complément de culture générale, de préparer un enseignement ou de faire des recherches spécifiques de bon niveau.

Enfin, un auditorium de 166 places complète cet ensemble d'équipements. Des colloques, conférences mais également des concerts s'y déroulent. Cet auditorium parachève la fonction de centre culturel et scientifique dévolu à une institution comme le musée de site de Saint-Romain.

Les équipements à vocation culturelle participent activement au rayonnement du musée de site et favorisent sa notoriété. En outre, les équipements et manifestations annexes favorisent l'intégration de tous les publics du profane désireux de découvrir le site aux scientifiques venus y réaliser des recherches. Mais est-ce suffisant pour pérenniser un équipement tel qu'un musée de site ? Si l'on y regarde d'un peu plus près au niveau des équipements à vocation touristique, le bilan est moins flatteur.

L'accessibilité peut être jugée comme satisfaisante. Le fléchage pour accéder au musée est tout à fait correct depuis le centre comme depuis les voies de communication extérieures. Sa distance par rapport au centre-ville n'est que de quelques kilomètres et on trouve à proximité un parking et un arrêt de bus. Cependant et étant donné que la gare est assez éloignée du musée, l'accessibilité par les modes de transports autres que l'automobile n'est pas des plus aisés en raison d'une faible fréquence des bus. L'agglomération viennoise reste malgré tout de taille modeste et les distances peuvent s'effectuer sans peine à pied.

Le musée possédait à l'origine une librairie et une cafétéria. Ces équipements ont été fermés l'année dernière. Le motif invoqué qui a précédé la fermeture était l'absence de fréquentation mais les horaires d'ouverture de ces derniers étaient en inadéquation complète avec les mouvements de fréquentation. Ainsi, la cafétéria fermait chaque week-end ou lors des journées du patrimoine. Cela traduit de nouveau une faible prise en compte des attentes du public pour ce qui est des prestations annexes à la visite. Ce manquement nous incite à mettre encore en avant la nécessité de procéder à des évaluations touristiques constantes afin de bien connaître son public et de pouvoir au mieux répondre à ses souhaits.

Suite aux analyses exposées ci-dessus, nous pouvons mettre en exergue les éléments suivants que nous considérons comme facteurs d'attractivité : le musée de site doit faire figure à la fois de centre de recherche, de centre culturel et d'équipement à vocation touristique en intégrant ces trois dimensions de façon équilibrée pour s'adresser à l'ensemble des publics et rayonner de façon durable.

## ***7- Intégration dans l'offre touristique et culturelle***

Les activités culturelles proposées au niveau local par le musée de Saint-Romain sont de qualité et cela en dépit d'une absence de véritable stratégie de mise en réseau avec les autres acteurs gravitant localement autour du patrimoine. Cette offre parvient en effet, grâce à des partenariats noués avec des établissements d'enseignements scolaires, à faire figure d'outil éducatif connu et reconnu.

Mais un tel équipement a-t-il vocation à rayonner uniquement au niveau local ? Le musée de Saint-Romain apparaît plutôt comme un véritable pôle culturel au rayonnement régional et international mais il ne peut être considéré comme tel faute de mise en place d'actions d'envergure comme l'organisation d'expositions d'importance. Il devrait par ailleurs proposer plus de manifestations qui vont au-delà des thématiques liées à l'Antiquité, pour en faire un véritable lieu de dialogue, un centre culturel ouvert sur la ville où patrimoine gallo-romain et époque contemporaine se côtoient. Eu égard à un contexte administratif complexe et aux jeux de pouvoirs locaux, l'agglomération viennoise rencontre des difficultés pour s'approprier cet équipement et en faire un moteur de son image et de son développement culturel. Le musée n'est de surcroît aucunement intégré dans un réseau de sites culturels en lien avec ceux de Vienne comme cela est le cas à Saragosse avec la route de Caesaraugusta. Vienne est ville d'Art et d'Histoire et la promotion et la mise en réseau de ses sites tant au niveau touristique que culturel ne comprend que ceux situés sur le territoire communal, Saint-Romain en est donc exclu. Seules quelques activités à vocation culturelle sont malgré tout réalisées en commun grâce au bon vouloir des agents culturels locaux mais ces derniers sont dépassés par les stratégies politiques des décideurs. Le musée reste connecté en matière d'offre et de promotion à son homologue lyonnais, également géré par le département. Leur site Internet commun met principalement l'accent sur la ville de Lyon, ses attractions culturelles et touristiques sans citer Vienne et son agglomération.

Au lieu de devenir une locomotive culturelle et touristique susceptible d'offrir une image positive à la ville, le musée de Saint-Romain est entré en léthargie, à l'image d'une belle endormie qui attend un prince viennois qu'on lui refuse. Le projet d'aménagement dans lequel il s'inscrivait à l'origine, bien que cantonné à la rive droite du Rhône et peu relayé localement, n'a pas conquis la rive gauche du fleuve et l'ensemble de l'agglomération dont le cœur est en Isère. Il faut souligner que les priorités culturelles du gestionnaire du musée, à savoir le Pôle archéologique départemental du Conseil Général du Rhône, se focalisent désormais plus sur le musée de Fourvière, pourtant bien obsolète comparé aux procédés muséographiques inaugurés par Saint-Romain. Le projet lyonnais de musée des Confluences suscitent aussi plus d'attention et de temps que les équipements préexistants.

C'est toutefois au niveau touristique que les choses semblent plus poser problème. La gestion du musée de site traduit un manque de réflexion ayant trait au captage des flux touristiques et à l'optimisation d'un équipement culturel réussi sur le plan du développement touristique. L'approche quasi exclusivement culturelle a montré ses limites et le double ostracisme dont est victime le musée le condamne à une stagnation au niveau de sa fréquentation touristique. Par double ostracisme, nous entendons d'une part le refus du département du Rhône de coopérer avec l'office de tourisme intercommunal pour mieux intégrer le musée dans l'offre touristique viennoise (l'office a paradoxalement mis en place un parcours audioguidé sur la ville au moment où le Conseil Général décidait de supprimer ceux du musée). L'autre volet de cette mise à l'écart repose sur la politique du Conseil Général du Rhône qui, par l'intermédiaire de son CDT faisant pourtant figure de relais touristique en terme de promotion, ne met que rarement en avant le musée en lui préférant celui de Fourvière. Pourtant, Vienne avec son festival international de Jazz, la présence d'un patrimoine archéologique et historique reconnu et l'existence d'établissements gastronomiques de renom international connaît des saisons touristiques florissantes. Nous pensons que l'intégration du musée de site dans un réseau culturel et touristique intercommunal pourrait offrir une solution intéressante à la crise actuelle qu'il rencontre. Certains signaux positifs nous laissent croire que les choses évoluent lentement. Le SCOT<sup>177</sup> de l'agglomération actuellement en cours de réalisation ambitionne d'intégrer le musée de site en tant que pôle de développement. Autre

---

<sup>177</sup> Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est, en France, un document de planification urbaine institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000. Il intervient à l'échelle intercommunale et assure la cohérence des différents plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes d'une même agglomération. Il remplace l'ancien schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU). Ce document permet de mettre en cohérence l'organisation du territoire communautaire en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, touristiques et culturels.

signe d'évolution positive, la ville d'Art et d'Histoire a pour dessein de devenir un Pays d'Art et d'Histoire et d'intégrer la rive droite du Rhône dans ses plans de mise en valeur et de promotion du patrimoine.

L'émiettement territorial, l'absence de gouvernance locale et une approche non partagée, la non association des acteurs locaux, la non appropriation par l'agglomération viennoise de cet équipement, une vision culturelle exclusive dans la gestion et la conception prolongée aujourd'hui par un cloisonnement entre services culturels et services touristiques ignorant une approche holistique, apparaissent comme les causes principales de l'échec touristique de Saint-Romain. Son intégration dans le réseau touristique et culturel local et une promotion optimisée ne passeront que par une recherche de solutions des problèmes évoqués dans les paragraphes précédents. Pourtant, Saint-Romain en Gal fait partie de l'aire urbaine lyonnaise et se situe à moins de 20 minutes de la capitale Rhône-alpine et se trouve par conséquent au cœur d'un système urbain en capacité de générer des flux culturels et touristiques majeurs.

## V- Les musées archéologiques de Saragosse : la Route de Caesaraugusta

Les musées archéologiques de la ville de Saragosse sont réunis sous l'appellation Route de Caesaraugusta, en référence au nom latin de Saragosse. Ces musées sont au nombre de quatre et ont chacun pour base un site archéologique, il s'agit donc de musées de sites archéologiques. Les quatre musées de sites archéologiques rassemblés dans l'itinéraire de la Route de Caesaraugusta sont les suivants : le musée du forum, le musée du port fluvial, le musée des thermes et le musée du théâtre romain.

Située à équidistance de Madrid et de Barcelone, Saragosse est une métropole régionale d'environ 650 000 âmes. Elle compte par ailleurs 800 000 habitants avec son agglomération. Ce chiffre la place au cinquième rang des villes espagnoles après Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence. Saragosse est en outre la capitale de la Communauté Autonome d'Aragon disposant de larges prérogatives en matière d'autonomie comme cela est le cas pour l'ensemble des régions espagnoles. Notons enfin que la capitale de l'Aragon a été choisie en 2004 pour organiser l'exposition internationale de 2008 qui porte sur le thème de l'eau.

### 1- La nature des vestiges archéologiques

A la suite de son occupation par des légions de soldats romains, la cité ibérique de Salduie prend le nom de Caesaraugusta vers l'an 15 avant J-C. L'appellation Caesaraugusta fait référence à l'Empereur Auguste et la ville est dénommée ainsi pour l'honorer. C'est aux I<sup>er</sup> et II<sup>ème</sup> siècles de notre ère que la ville connaît une période d'expansion notable<sup>178</sup>. Les sites archéologiques qui composent la Route de Caesaraugusta datent de cette période et font figure de témoignages de l'âge d'or que connaissait la Saragosse romaine. La ville joue à l'époque un rôle majeur dans la distribution des marchandises pour la vallée de l'Ebre et dispose alors d'un système d'égouts performants. A partir du III<sup>ème</sup> siècle après J-C, la cité connaît une

---

<sup>178</sup> L'ensemble des dates historiques et des références faites à l'évolution de Saragosse présentées dans cet exposé proviennent des ouvrages suivant :

- Joaquin Lostal Pros, Arturo Anson Navarro, 2001, *Historia de cuatro ciudades : Salduie, Caesaraugusta, Saragusta, Zaragoza*, Servicio de Cultura : Caja Immaculada, Zaragoza
- Beltran Lloris M., Fatas S., 1998, *Caesar Augusta, Ciudad romana*, Zaragoza

phase de déclin et érige une muraille plus solide pour se protéger. Les bâtiments publics sont peu à peu détruits pour en édifier d'autres à usage privé.

Le forum de l'Antique Caesaraugusta date de la période faste de la cité romaine. Le sous-sol de l'actuelle place de la Seo de San Salvador recèle les fondations de ce forum. En outre, un système d'adduction d'eau potable, un grand égout, différentes canalisations et les murs de quelques boutiques ont été découverts à cet emplacement. Avant de devenir un forum, ce lieu était dans un premier temps occupé par un marché sous l'époque d'Auguste. Il s'agissait alors d'une place rectangulaire, dont un temple occupait le côté sud, entourée par quelques tabernae (boutiques) d'environ 20 m<sup>2</sup> chacune. Cependant, ce marché était victime d'inondations récurrentes en raison des vicissitudes de l'Ebre tout proche. Sous Tibère, les habitants décident de faire disparaître le marché sous plusieurs mètres de terre afin de relever le niveau du sol par rapport à celui de l'eau. En outre, on décide d'élargir la surface qui occupe ainsi 4000 m<sup>2</sup>. C'est sur ce nouveau terrain surélevé que le forum voit le jour<sup>179</sup>. Cet espace constitue le centre névralgique de la vie politique dans la cité. L'espace donne en outre accès à une série d'institutions à caractère commercial, administratif ou encore religieux. Ce site est identifié dès 1981 et les fouilles sont conduites pendant 6 mois pendant l'année 1988.

L'ancien port fluvial constitue un autre témoin de cette période faste de « Caesaraugusta ». Il se situe en prolongement de la limite nord-est du forum et on y accède par la place San Bruno de la Saragosse que l'on connaît aujourd'hui. Le port fluvial comprenait un vaste bâtiment percé d'arcades donnant sur l'Ebre. Il s'agissait probablement d'un vaste entrepôt. Les restes de ce bâtiment qui donnait accès depuis la berge à l'ensemble du forum constituent le site muséifié du port fluvial. On trouve ainsi les vestiges des arcades d'un portique d'un grand bâtiment jadis parallèle au fleuve, en l'occurrence l'entrepôt auquel nous faisons allusion. A l'époque romaine, il existait un intense et riche commerce qui se développait tout au long de la vallée de l'Ebre. Les principaux ports se situant sur la vallée étaient Vareia, aujourd'hui Logroño, Dertosa, actuellement Tortosa et Caesaraugusta qui faisait office de centre de redistribution des marchandises car située au centre de la vallée. Céramiques, marbres, amphores de vin, salaisons, bijoux, verres étaient importés via le delta de l'Ebre et Dertosa, tandis que la laine, les fourrures, le fer, le lin, le sel, le blé et le bois descendaient la vallée en

---

<sup>179</sup> Les données archéologiques fournies par les travaux de Carmen Aguarod nous permettent de mieux connaître l'évolution du site. Aguarod Carmen, 2000, « Zaragoza y la recuperación de la antigua Caesaraugusta : el foro, el puerto fluvial, las termas públicas, el teatro y las murallas », I Congreso Internacional. « Ciudad, arqueología y desarrollo », *la musealización de los yacimientos arqueológicos*, Alcalá de Henares.

sens inverse. Les pièces frappées par la cité de Dertosa offrent des images des bateaux qui sillonnaient le fleuve. Elles attestent de l'importance du commerce dans cette partie de la péninsule ibérique à l'époque romaine.

Comme toute cité romaine d'envergure, Caesaraugusta possédait des thermes situés à égale distance du forum et du théâtre. Ils ont été édifiés au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et sont restés en activité jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Les vestiges qui ont été mis au jour concernent une piscine à portique à ciel ouvert datant de la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et construite sur des latrines. La piscine a un plan rectangulaire et seuls 9,7 mètres sur les 15,8 mètres de longueur estimés, sont conservés. La seule largeur conservée, qui a permis de déterminer les proportions exactes, se termine en forme d'abside lobée. Trois colonnes du portique nous sont aussi parvenues ainsi que des gradins entourant le pourtour de la piscine. Le fond de la piscine était pavé de dalles de marbre qui ont également été récupérées. En outre, divers objets ayant trait aux soins du corps ont été exhumés sur place (serviette de toilette, pince à épiler, peigne, etc...).

Enfin, le dernier élément mis en valeur est le fruit des fouilles archéologiques effectuées dès 1972 suite à des travaux réalisés autour d'un pâté de maisons. Il s'agit de la mise en évidence d'un théâtre romain datant du règne de l'Empereur Tibère au I<sup>er</sup> siècle après notre ère. Ce type de construction, calqué sur le modèle du théâtre de Marcellus<sup>180</sup> à Rome, est très répandu en Italie durant cette même période mais il constitue une curiosité unique en Hispanie. Il s'agit en effet du troisième théâtre romain en matière de taille découvert en Espagne après ceux de Mérida et de Tarragone. L'orchestra était fermée par une façade de 25 mètres de hauteur et la *imea cavea* comptait quant à elle onze gradins qui sont toujours en bon état de conservation. La *cavea* était semble-t-il formée par une structure à deux ou trois étages, dont la façade avait 29 arcades.

Le forum, le port fluvial, les thermes et le théâtre forment les signes architecturaux de la romanité qui a fortement marqué l'histoire de Saragosse à l'époque où elle s'appelait Caesaraugusta.

---

<sup>180</sup> Le Théâtre de Marcellus a été érigé sur la partie sud du Champ de Mars à Rome. Le théâtre est dédié au gendre et neveu d'Auguste, Marcellus, qui est mort 23 av. J.-C., alors que l'édifice est achevé en 13 av. J.-C. Le théâtre de Marcellus est le deuxième théâtre en pierre à Rome, après celui de Pompée. Il pouvait contenir jusqu'à 15 000 spectateurs et était composé de trois étages. C'est le premier exemple d'un théâtre en pierre à Rome, construit sur des voûtes et qui a subsisté.

## ***2- L'histoire du projet et du processus décisionnel***

Saragosse fut une ville pionnière en matière d'archéologie en milieu urbain. Dès 1981, une pratique systématique des fouilles préventives voit le jour sous l'impulsion de la municipalité.

C'est le forum qui va être le premier site archéologique à faire l'objet d'une muséalisation. Le forum peut être considéré comme une sorte de prototype qui va inspirer les autres projets de mise en valeur de sites archéologiques au sein de la capitale aragonaise. Les fouilles se déroulent jusqu'en 1989 sous la conduite des services de la mairie mais celles-ci sont effectuées par des firmes privées. La décision de mettre en valeur le forum ne provient pas des archéologues. En effet, ces derniers considéraient que les vestiges du forum ne présentaient pas une valeur exceptionnelle au même titre que ceux de Mérida ou Tarragone. Si les archéologues ont été très largement associés dans la mise en valeur du site, la décision de le muséifier provient de la sphère politique et plus précisément du gouvernement municipal. Cette impulsion politique municipale est relayée à l'époque par la puissante Communauté Autonome d'Aragon. Ce consensus autour de ce projet de mise en valeur s'explique en outre par le passage récent à la démocratie et la volonté de la ville de porter un message qui rattache Saragosse au passé, au présent et à l'avenir. Le patrimoine est ici appréhendé comme un lien entre passé et modernité, une recherche d'identité permettant de se projeter dans l'avenir. La municipalité et la Région voulaient par ailleurs marquer leur temps en tant que premiers gouvernements démocratiques ayant retrouvé le droit d'exister après une longue période de sommeil marquée par le Franquisme. Enfin, la mise en valeur a été accueillie par une adhésion franche au sein de la population locale.

Le choix de l'architecte pour la réalisation du bâtiment de la place de la Seo de San Salvador a quant à lui été décidé en comité restreint par la municipalité sans concours préalable. Les archéologues n'ont pas été associés à cette décision et il n'y a pas eu de concertation entre ces derniers et l'architecte pour ce qui est de la réalisation du bâtiment. Dans ce contexte, le bâtiment n'a pas été conçu dans une perspective de musée de site. Il est d'ailleurs le fruit du travail du service d'architecture et d'urbanisme de la ville. Aucun élément didactique et aucunes explications ne sont à l'origine consacrés aux vestiges. Ils sont simplement conservés in situ sans faire l'objet d'une muséification plus poussée.

On peut souligner la controverse dont ce bâtiment a fait l'objet. En effet, une partie de la population critique encore actuellement ses formes trop géométriques qui entreraient en conflit avec le reste de la place Seo de San Salvador. La presse a attisé cette polémique en parlant de « controverse architecturale »<sup>181</sup>.

En 1991, le bâtiment est inauguré par la ville. Pendant 3 ans, entre 1991 et 1994, le site ne connaît pas de mise en valeur plus aboutie. Seules deux expositions sans véritable lien avec l'archéologie et le site sont organisées dans le bâtiment. Il faut attendre 1995 pour que le site fasse l'objet d'une muséalisation proprement dite pour en expliquer l'histoire et la fonction. Une équipe pluridisciplinaire comprenant des archéologues, des architectes, des urbanistes, des professionnels du développement local et du tourisme est mise sur pied pour mener à bien ce travail de mise en valeur. Un embryon d'équipe avait déjà été constitué pour prendre en charge de façon concertée les problèmes de conservation, d'architecture et de discours didactique à la suite de l'inauguration du bâtiment.

En 1993, la ville se dote d'un Centre d'Histoire qui fait office de point de référence sur le patrimoine de la ville. Ce centre d'interprétation présente de façon diachronique l'évolution de la ville et fait office de colonne vertébrale du futur projet de mise en réseau des différentes découvertes archéologiques de la Saragosse romaine : la Route de Caesaraugusta. La ville bénéficie d'un programme européen « Urban » et avec l'aide de la Région Aragon qui dispose à cette époque de compétences renforcées en matière de gestion du patrimoine, Saragosse se dote d'un plan de mise en valeur de ses quartiers historiques. Dès la transition démocratique, la culture a toujours été appréhendée à Saragosse et en Espagne comme un levier de développement et d'attractivité pour les métropoles que compte la péninsule. Avec une croissance économique continue depuis la transition démocratique et une conjoncture favorable au niveau social marquée par des avancées spectaculaires, la culture devient un pilier des politiques de développement du pays. Ce dernier se base sur une large autonomie offerte aux régions qui composent le territoire. L'appropriation de cette thématique culturelle est donc favorisée par l'existence des Communautés Autonomes qui disposent de nombreux pouvoirs tant en matière législative qu'économique ou culturelle. Les autres cités espagnoles présentant une taille comparable à celle de Saragosse ont également joué la carte de la culture en tant que vecteur de développement territorial. Bilbao a ainsi son Musée

---

<sup>181</sup> Manuel Perez, *los yacimientos arqueologicos de la Seo San Salvador*, 24 mai 1991, El Periodico

Guggenheim, Valence se positionne sur les sciences avec sa cité des Arts et des Sciences. On peut mentionner aussi les multiples créations muséographiques de Barcelone. Dans ce contexte d'émulation entre les principales entités urbaines espagnoles et même européennes, Saragosse, troisième ville de congrès après Barcelone et Madrid, a toujours mis en avant une volonté de préserver son patrimoine. Les différentes majorités municipales n'ont à aucun moment remis en cause ce principe qui n'a jamais rencontré d'opposition de la part de la population. Ces efforts déployés en faveur du patrimoine n'ont-ils pas pour but de donner une image dynamique et attractive de la ville et de ses habitants ? La création de la Route de Caesaraugusta intervient donc dans cette situation favorable d'une Espagne en pleine confiance.

L'inauguration du forum est la première étape de cette gouvernance locale qui s'est faite jour après jour autour du patrimoine depuis les années 80 et qui s'exprime par la suite dans la muséalisation des autres sites de la ville. Cette gouvernance associe la ville, la population locale, la région et l'Europe, comme cela est le cas pour les autres projets culturels d'envergure espagnols comme le Musée Guggenheim<sup>182</sup> par exemple. Après l'ouverture du musée du forum, le processus de mise en réseau des autres sites débute et se concrétise par les inaugurations successives du Musée des thermes publics en 1999, celui du port fluvial en 2000 et enfin par l'ouverture au public du dernier élément de la Route de Caesaraugusta, à savoir le musée du théâtre en 2003.

### ***3- Architecture et intégration urbaine***

Comme nous l'avons déjà exprimé, la création du musée du forum s'est accompagnée d'un vaste projet de réhabilitation et de mise en valeur du centre ancien de Saragosse. La place sous laquelle se situe l'édifice archéologique du forum s'inscrit donc dans l'hyper-centre de Saragosse abritant les fonctions commerciales et touristiques de la ville. Le bâtiment d'accueil du musée, contesté par une partie de la population, comporte une façade entièrement vitrée avec des plaques d'onyx (pierre semi-précieuse) soutenue par des colonnes en béton. L'aspect extérieur contraste volontairement avec le reste de la place. Cette architecture contemporaine

---

<sup>182</sup> Le musée Guggenheim, outre la participation du même nom est né d'un projet global se basant sur un système de gouvernance locale rassemblant la ville de Bilbao, la communauté autonome du Pays Basque, l'Union Européenne et un certain nombre de partenaires privés faisant office de mécènes dont la fameuse fondation Guggenheim.

n'a donc pas été du goût de tous. Toutefois, l'avantage de ce contraste est qu'il procure une visibilité maximale au bâtiment du musée. Celui-ci reprend ainsi les ingrédients déjà exposés sur l'importance du musée appréhendé en tant que symbole dans l'espace urbain. En outre, l'inscription dans un projet plus vaste permet là aussi de conforter l'équipement culturel dans son statut de vecteur de développement et de pôle d'attractivité au sein du tissu urbain.



Le musée du Forum (source : Museos de la Ruta de Caesar Augusta)

A l'inverse du musée du forum, les bâtiments des musées des thermes et du port fluvial sont beaucoup plus ordinaires et ne marquent pas le paysage urbain. Situés en sous-sol à l'intérieur d'un îlot, leur existence peut passer inaperçue puisqu'elle n'est matérialisée par aucun geste architectural remarquable contemporain ou ancien. Cela facilite certes leur intégration à la ville puisque aucun bâtiment ne vient jurer avec le tissu urbain préexistant. Mais le manque de visibilité de ces deux musées nuie fortement à leur identification et à leur rôle de développement en tant qu'éléments structurants du paysage urbain. On peut ainsi noter que la présence du musée des thermes n'est matérialisée que par un grand panneau et une verrière rasante quasi invisible. L'accès se fait en outre par un escalier dérobé.

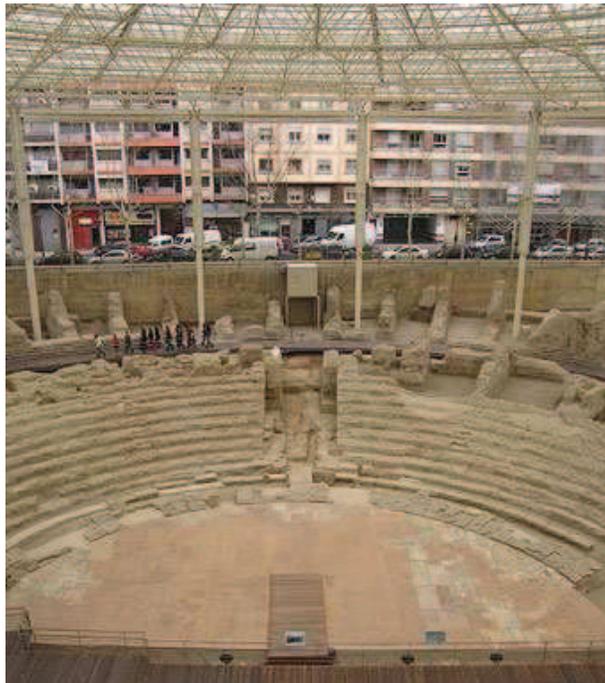


Le musée du port Fluvial, Marc Terrisse 2007 ©



Le musée des Thermes, Marc Terrisse 2007 ©

Enfin, le musée du théâtre présente des spécificités intermédiaires. Il a en effet fait l'objet d'une intervention architecturale qui enveloppe les vestiges du théâtre antique mais celle-ci se caractérise par une bonne intégration dans le tissu urbain en raison d'une certaine discrétion. Une verrière de polycarbonate suspendue à 25 mètres de hauteur couvre le théâtre et confère à l'ensemble une visibilité depuis l'espace public. Jouant sur la transparence, la verrière protège les vestiges sans les cacher et les offre ainsi au regard de tous.



Le musée du Théâtre (source : Museos de la Ruta de Caesaraugusta, 2007)

Le centre historique de Saragosse est le deuxième d'Espagne par la superficie après celui de Séville. Le quartier a bénéficié de la création de ces nouveaux musées puisqu'elle s'est accompagnée d'une réhabilitation de l'ensemble des constructions de la vieille ville. On peut donc affirmer que la Route de Caesaraugusta s'inscrit dans un projet plus large de requalification et de mise en valeur patrimoniale et touristique du centre historique de Saragosse. Tout comme pour Montréal, on notera l'importance accordée au musée dans ce contexte de redynamisation d'un quartier ancien grâce à l'implantation de fonctions touristico-culturelles structurées par un musée appréhendé comme pôle d'attractivité.

#### **4- Choix muséographiques**

Si chaque musée est à ce jour responsable de l'accueil des visiteurs, de la gestion des installations muséographiques ou de la conservation des vestiges, une certaine unité réside encore dans le management des quatre sites dans la mesure où ils sont appréhendés comme un tout, à savoir un seul et même site archéologique, celui de Caesaraugusta. Dès le début du projet, une certaine unité a prévalu dans les conceptions muséographiques. Cette unité se traduit par des objectifs communs en matière de techniques d'interprétation des sites. Toutefois, bien qu'une certaine homogénéité ait été recherchée, la spécificité de chaque site a également été prise en compte de façon à conserver l'esprit de chaque lieu et ses singularités. Il n'y a en outre pas d'ordre préétabli pour la visite des différents sites de Caesaraugusta.

Le discours muséographique du musée du forum se base essentiellement sur l'époque de Tibère. Quelques allusions sont cependant faites au sujet de l'époque d'Auguste. Quant à la thématique, elle est constituée de deux parties. En premier lieu, le musée traite de l'architecture du forum. Par la suite, les activités quotidiennes (alimentation, commerce, vie politique...) couramment pratiquées à l'époque romaine sur le forum, sont abordées. Les problématiques retenues pour interpréter le site s'inscrivent dans une approche type « Nouvelle Histoire » mettant en avant l'histoire économique, sociale, politique ainsi que l'histoire de l'Art. Des objets, des artefacts alimentent ainsi un discours centré autour des thématiques retenues pour expliquer le site archéologique et faire revivre aux visiteurs la vie quotidienne de ce même site à l'époque romaine.

Le musée est constitué de deux niveaux. Le premier niveau est en prise directe avec les vestiges du forum tandis que le deuxième rassemble des éléments muséographiques physiquement dissociés des vestiges. L'étage comprend ainsi une salle d'exposition permanente offrant des éléments didactiques pour comprendre les vestiges ainsi qu'une autre salle dédiée à la projection d'un film. Dans cet audiovisuel, le fleuve Ebre devient un narrateur et raconte les faits historiques survenus en ce lieu et dont il a été le spectateur et le témoin. Il parle ainsi des premières chaumières de Salduie puis de l'arrivée des Romains à Saragosse. Un des habitants de Caesaraugusta reprend également vie et relate son enfance et sa jeunesse dans le forum de la ville. Le musée utilise ici la Micro-Histoire bien que les témoignages apportés par le citoyen ne soient pas issus de sources uniques, ils permettent de compiler divers documents et de rendre le discours scientifique plus vivant et accessible. En outre, le fait de parler de la période de sa jeunesse offre au jeune public la possibilité de s'identifier directement à ce dernier et de mieux se représenter la réalité. Ce procédé nous apparaît ainsi comme réussi car il concilie approche didactique et ludique.

Une maquette reconstituant le marché du temps d'Auguste est présentée à la suite de la projection audiovisuelle. Cette maquette est associée à des commentaires et à une ambiance sonore reconstituant l'atmosphère d'un marché. Il est possible pour les visiteurs de toucher ces maquettes. Ce dispositif associe des explications et restitution d'ambiance comme cela était le cas avec les audioguides de Saint-Romain en Gal. Le visiteur est ainsi mis en situation, immergé dans un contexte précis, tout en obtenant des éléments informatifs. Ce procédé nous semble efficace puisqu'il associe les explications à un support visuel et qu'il plonge le visiteur dans une ambiance d'époque. Toujours sur le même niveau, on trouve dans des vitrines les objets découverts à l'occasion des fouilles du forum mis dans une perspective anthropologique puisque des dessins apposés sur des panneaux explicatifs exposent l'usage qui était fait des objets par les Romains. En outre, ces objets sont rassemblés par thématiques qui illustrent la vie quotidienne. L'exposition du premier étage se termine par le cloaque de l'époque de Tibère.

Le niveau inférieur propose de visionner les vestiges in situ grâce à une passerelle qui chemine autour de ceux-ci. Des panneaux explicatifs sobres comportant un message très explicite sont répartis sur la passerelle et en face de chaque élément présentant un intérêt. Une maquette reconstituant l'ensemble des bâtiments du forum fait également office de médiateur. Enfin, le musée présente une scénographie originale réalisée grâce à des images de synthèse.

Il s'agit d'un vendeur de céramique dans sa boutique au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Les images de synthèse sont directement projetées sur les vestiges et mettent en exergue le travail de l'artisan. Cette scène reconstituée se base sur un gros travail de documentation à caractère historique grâce à l'utilisation de sources écrites et épigraphiques. Elle induit donc tout un aspect scientifique gage d'authenticité et de rigueur.

Les musées du port fluvial et des thermes reprennent les mêmes recettes que celles initiées par le musée du forum. Comme pour ce dernier, l'exposition débute dans les deux musées par un audiovisuel mettant en situation le visiteur en utilisant la Micro-Histoire. Ensuite, des maquettes manipulables par tous et accompagnées de dispositifs audio sont présentées. Pour ce qui est du musée du port fluvial, on trouve une maquette reconstituant un bateau circulant sur l'Ebre réalisée grâce aux sources numismatiques de l'époque<sup>183</sup>. Une autre présente une hypothétique reconstitution du bâtiment qui bordait le port. Il faut souligner que toutes les précautions sont prises pour signaler au visiteur que la reconstitution présentée n'est pas d'une exactitude scientifique parfaite. Des panneaux explicatifs mais aussi des objets trouvés in situ comme des amphores complètent le parcours dédié aux vestiges archéologiques du port fluvial. Dans le cas du musée des thermes, le texte des panneaux est associé à des reconstitutions en image de synthèse. Cependant, il n'existe dans les deux cas pas de procédés audiovisuels en lien direct avec les ruines comme cela est le cas pour le musée du forum. Cela a pour conséquence de minorer l'importance des vestiges dans le processus muséographique et didactique. Les explications associées aux vestiges sont ainsi mises au second plan au profit de l'audiovisuel séparé physiquement de ces derniers. Ce commentaire est à nuancer dans le cas du musée des thermes où le caractère intrinsèque des vestiges mis au jour, en l'occurrence la piscine à portique avec ses décorations en marbre, lui confère une place plus centrale que les vestiges présentés dans l'exposition du musée du port fluvial. Une autre observation concernant le musée des thermes a trait à l'attente suscitée par les commentaires dans l'audiovisuel sur les latrines qui ne sont pas visibles au niveau des vestiges présentés in situ<sup>184</sup>. Une nouvelle fois, on note un léger décalage entre les deux procédés didactiques qui doivent plus être interconnectés au niveau du discours. Le positionnement muséographique est de livrer le discours didactique un peu à l'écart des vestiges puis de contempler ensuite in situ ce qui a été expliqué auparavant. Ce type de parcours s'apparente à celui de Saint-Romain

---

<sup>183</sup> Des monnaies frappées par la cité de Dertosa et datant du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. ont été retrouvées avec une de leurs faces représentant des bateaux circulant sur l'Ebre à cette époque.

<sup>184</sup> Ces remarques sont tirées d'analyses effectuées par le service des publics des musées de Saragosse dans le cadre d'enquêtes.

bien que quelques exceptions subsistent dans le cas du site rhodanien puisque celui-ci possède certaines salles en lien direct avec le site. En revanche, Pointe à Callière propose un système d'interprétation dont la majorité des outils didactiques est en prise directe avec le site. Dans les deux entités aragonaises, une problématique centrale guide l'exposition illustrée par les vestiges et les objets. Il s'agit du commerce pour le port et de la vie quotidienne dans les thermes. Le fait d'avoir une thématique centrale qui guide l'exposition confère une lisibilité importante en matière de réception du discours et de pédagogie pour le visiteur.

Le musée du théâtre, quatrième et dernier élément de la Route de Caesaraugusta présente quelques différences par rapport à ses homologues du forum, du port fluvial et des thermes. En effet, de par ses caractéristiques intrinsèques très visibles et monumentales, les vestiges du théâtre suscitent directement l'émotion esthétique. Le discours muséographique a pour finalité de rendre lisible la monumentalité du théâtre et de mieux comprendre son évolution en expliquant son architecture. Le musée du théâtre illustre bien comment chaque musée conserve ses spécificités tout en se basant sur des techniques communes qui font ressortir une certaine homogénéité. La muséographie, bien que s'appuyant sur le duo projections audiovisuelles-maquettes, est moins compartimentée que dans les autres expériences et chaque élément didactique peut être permuté et consulté sans ordre préétabli tout en ne nuisant pas à la réception du discours. L'image est une nouvelle fois plébiscitée par rapport au texte.

L'équipe scientifique composée d'archéologues et d'architectes a réalisé un travail d'interprétation réussi afin de faciliter la compréhension du plus grand nombre. Des études sur les attentes du public avaient d'ailleurs été réalisées en amont et ont en partie guidé les choix muséographiques. La communication plus orientée sur les images et le visuel que sur le texte encourage un type de visites ludiques qui exigent moins d'efforts sans pour autant diminuer l'aspect éducatif de l'exposition. La recherche de solutions de compréhension auprès de vestiges peu lisibles comme le port fluvial ou le forum nécessitait le recours à des techniques utilisant les nouvelles technologies. Enfin, les personnes à mobilité réduite ainsi que les non voyants ont été également intégrés dans les cibles du musée. Cela nous fait dire que l'ensemble des musées archéologiques de Saragosse fait office d'exemple en la matière et plus largement dans l'intégration de l'ensemble des publics de non spécialistes. En revanche, certains spécialistes seront peut être critiques à l'égard du recours systématique aux images parfois en décalage avec les vestiges présentés. Les audiovisuels des musées présentent en

effet parfois des reconstitutions illisibles et non mentionnées dans la zone des vestiges. Les nombreuses études réalisées auprès du public afin d'évaluer la portée éducative du projet montrent malgré tout l'efficacité des procédés muséographiques du complexe de la Route de Caesaraugusta dans l'acquisition de connaissances auprès des plus jeunes.

L'ensemble des musées est en outre bien articulé autour de la problématique des aspects sociaux, culturels et économiques de la ville romaine et les processus utilisés ainsi que les objets présentés nourrissent efficacement ces thèmes. La perspective de temps long n'est de son côté pas très présente dans la Route de Caesaraugusta dans la mesure où cette problématique guide le centre d'Histoire de la ville. Il interprète l'évolution de Saragosse depuis la Salduie des tribus qui précèdent l'installation romaine jusqu'à la ville actuelle, capitale de l'Aragon, hôte de l'exposition internationale de 2008 et métropole européenne.

## ***5- Manifestions et Equipements annexes***

Au chapitre des événements culturels organisés sur les musées de sites archéologiques de Saragosse, on trouve un certain nombre d'expositions temporaires. Ces dernières se déroulent le plus souvent dans le musée du forum qui dispose d'un espace suffisant dédié à l'accueil de ce genre de manifestations. On citera l'exposition ayant eu lieu en 2002 sur la flotte musulmane qui s'inscrivait sans conteste dans une perspective internationale au niveau de l'offre culturelle de Saragosse. Cependant, on note qu'assez peu d'expositions de cette envergure ont été organisées jusqu'à maintenant.

Les manifestations les plus fréquentes concernent les projections audiovisuelles ainsi que les concerts. Ces manifestations se déroulent dans le théâtre ou dans le musée du forum. En effet, les vendredis et samedis soirs sont l'occasion de projeter des spectacles audiovisuels dans l'enceinte du théâtre antique. Ces spectacles consistent en des projections de mosaïques ou de peintures romaines illustrant des textes tirés des poèmes des grands auteurs gréco-latins. Des concerts de musique classique ou arabo-andalouse, ayant pour cadre le musée du forum, complètent ce programme culturel à la belle saison. Le théâtre et le musée du forum sont donc utilisés en tant qu'équipements culturels à vocation événementielle et s'inscrivent dans l'offre culturelle locale.

Par ailleurs, les scolaires demeurent une cible privilégiée du musée. Nombre d'activités sont ainsi organisées en partenariat avec les établissements scolaires de la ville : visites guidées, ateliers pédagogiques et même concours pour les scolaires de 6 à 18 ans visant à récompenser la réalisation de reportages sur le musée. En outre, des activités spécifiques sont proposées aux familles par le biais de visites guidées dédiées concernant l'ensemble des musées de la ville.

Au chapitre des équipements, on note la présence d'un auditorium et d'une cafétéria dans le musée du forum. Un restaurant-café existe également dans l'enceinte du musée du théâtre. Les musées du port fluvial et des thermes ne disposent pas de tels équipements. Il faut noter de surcroît que contrairement à Saint-Romain en Gal ou Pointe à Callière, la dimension scientifique, incarnée par un centre de recherche ou une école de fouilles, est physiquement absente dans les musées de la Route de Caesaraugusta. En revanche, elle est présente au sein des services municipaux qui gèrent l'ensemble des musées de la ville. Ainsi, l'unité d'archéologie de la ville de Saragosse est en lien direct avec les musées même si ces liens étroits ne sont pas exprimés par l'intermédiaire d'une structure scientifique propre aux musées. Concernant l'existence de structures à vocation scientifique, on trouve en revanche un centre de documentations et une bibliothèque au musée du forum. Le centre d'Histoire de la ville, bien que ne faisant pas directement partie de la route de Caesaraugusta, présente pour sa part tout un ensemble de documents et de sources sur la ville romaine au sein de son centre de ressources.

Les musées archéologiques de la ville combinent donc une approche culturelle événementielle forte au niveau local, mais également une dimension scientifique, toutefois moins spectaculaire qu'à Montréal ou Saint-Romain.

## ***6- Insertion dans l'offre touristique et culturelle***

L'originalité des musées archéologiques de Saragosse réside dans leur mise en réseau. Sur ce point, La Route de Caesaraugusta s'oppose radicalement au musée gallo-romain des bords du Rhône. Elle est en effet fortement intégrée à l'offre culturelle et touristique locale. La mise sur pied d'une équipe pluridisciplinaire dans le cadre de l'élaboration des différents musées de site a permis de prendre en compte l'ensemble des problématiques gravitant autour du

patrimoine. Les acteurs de la sphère touristique ont été associés dès la décision de mettre en valeur les sites archéologiques. L'ensemble des problématiques culturelles et touristiques est géré par la même entité, à savoir le gouvernement municipal. Cela a favorisé un travail en bonne intelligence de la part des protagonistes des champs touristiques et culturels. Cette situation a de surcroît permis d'éviter un émiettement entre de multiples organismes redondants et rivaux. Les attentes des publics ont été ainsi étudiées ainsi que les processus de promotion et de communication des musées. A ce titre, il a été décidé de mettre en réseau l'ensemble des sites de la ville dans le but de les rendre chacun plus lisibles en les regroupant dans une même entité. Le visiteur est incité à découvrir l'ensemble des sites de la ville dans la mesure où ces derniers sont complémentaires. Des économies d'échelle sont par ailleurs rendues possibles sur de nombreuses actions réalisées en commun. Au niveau scientifique et muséographique, la mise en réseau avait pour finalité de ne pas séparer les divers témoignages archéologiques et historiques de la Saragosse romaine. Chaque élément forme ainsi un tout qui n'est autre que la Caesaraugusta au temps de sa splendeur. La visite de ces différents éléments qui composent la route donne une idée globale de l'aspect que présentait la ville à l'époque romaine. La Route de Caesaraugusta apparaît donc comme un véritable projet culturel et touristique pour la métropole aragonaise.

L'intégration de la Route de Caesaraugusta dans l'offre culturelle et touristique locale repose sur les éléments suivants :

- une signalétique facilement identifiable et identique entre les différents sites permettant de faire le lien entre eux et incitant le visiteur à visiter la route dans son ensemble. La signalétique est complète, efficace, lisible et confère une accessibilité optimisée à tous les sites.
- Des outils de communication et de promotion communs ont été réalisés (site Internet, plaquettes, logo, charte graphique)
- Un billet d'entrée commun achetable dans chaque musée et permettant la visite de la route dans son ensemble. Un programme informatique gère par ailleurs de façon intégrée l'ensemble des flux des visiteurs.
- Des processus de gestion mutualisés comme la connaissance des publics ou l'organisation d'événements culturels permettent de partager des moyens financiers et de la connaissance tout en préservant la singularité de chaque site.

La mise en réseau est sans conteste une solution intéressante en ce qui concerne l'intégration touristique et culturelle. L'originalité et les bons résultats touristiques des musées de la route reposent en grande partie dans cette mise en réseau réussie. Plutôt que de créer une locomotive touristique unique, la ville a préféré rassembler un ensemble de structures de petites et moyennes tailles ayant une problématique commune, ici la Saragosse romaine, pour en faire un tout présentant les mêmes caractéristiques qu'une structure de grande taille. Dans le cas de Saragosse, cette intégration est très élaborée avec des systèmes de gestion mutualisés, des processus de commercialisation des prestations intégrés ou des outils de communication et de promotion communs. On peut ajouter aussi que l'ensemble des musées de sites archéologiques de la Route de Caesaraugusta reste étroitement connecté avec les autres musées municipaux de la ville de Saragosse qui sont de grande qualité. Le musée Pablo Gargallo en cours d'extension mais surtout le centre d'Histoire de la ville participent également à l'offre culturelle locale et concourent au succès de « la route de Caesaraugusta ».

## ***7- L'impact touristique***

Le projet de mise en valeur des sites de la Route de Caesaraugusta se base sur une approche pluridisciplinaire. Cette approche a été appréhendée sur son volet touristique et économique par une équipe de l'Université Autonome de Madrid, tandis que le volet scientifique et muséographique était abordé par les archéologues et les architectes de la ville. Mais les deux groupes ont travaillé en bonne intelligence en croisant leurs informations afin de nourrir leurs travaux respectifs. L'équipe de l'Université Autonome de Madrid a ainsi réalisé une étude sur les attentes des publics dans l'optique de mettre en avant les facteurs susceptibles de maximiser la satisfaction des visiteurs en fonction de leur âge et de leur degré de connaissance de l'archéologie et de l'histoire du monde romain. L'accessibilité des différents sites, leur intégration dans le tissu urbain mais aussi l'impact économique du projet ont fait l'objet d'investigations de la part de l'Université Autonome de Madrid. Ces études ont été réalisées en amont du projet mais sont régulièrement menées pour évaluer de façon constante l'impact du musée et les opportunités d'amélioration des services offerts au public.

Si l'on se réfère à l'étude sur le public conduite par l'UAM en 2005, on note que son degré de satisfaction demeure élevé en ce qui concerne la qualité de la visite. Au niveau des éléments

loués par le public, on remarque que la qualité de l'exposition est jugée bonne par 95% d'entre eux ainsi que les vidéos. Ces résultats ne diffèrent guère d'un site à l'autre. Idem pour les textes qui sont dans l'ensemble moins bien côtés que les vidéos mais se maintiennent à un degré de satisfaction honorable. L'accessibilité est quant à elle jugée insuffisamment bonne pour le port fluvial et les thermes tandis qu'elle est saluée pour le théâtre et le forum. Enfin, l'absence de boutiques est pointée du doigt pour les thermes et le port fluvial alors qu'elle est mise en avant comme un élément positif par les visiteurs du théâtre et du forum. Les facteurs qui ressortent montrent l'importance de la visibilité d'un musée de site et la nécessité de développer des équipements annexes.

Plus le musée de site est petit, plus les visiteurs interrogés affirment être venus visiter la Route de Caesaraugusta. A l'inverse, pour des sites plus conséquents comme le théâtre ou le forum, les visiteurs ont plus tendance à dire qu'ils viennent visiter le site lui-même. La réponse est donc inversement proportionnelle à la taille du site. Cet élément permet de mettre en avant l'intérêt de la mise en réseau pour des sites de moindre importance qui auraient certainement moins de fréquentation sans une interconnexion avec d'autres sites de taille plus importante.

Au niveau de l'offre culturelle locale, le théâtre apparaît en troisième position des monuments et sites les plus remarquables de Saragosse quand on interroge les touristes sur leurs préférences. Le théâtre occupe la troisième place ex aequo avec la Basilica del Pilar, juste derrière la Seo de San Salvador et le palais de style mudéjar de la Ajaferia qui se situe à la première place. La Route de Caesaraugusta a été en outre évaluée à l'échelle européenne dans le cadre du projet financé par l'Union Européenne baptisé « Appear »<sup>185</sup>. Ce programme consistait à étudier les nouvelles formes de muséographie en cours dans les musées de l'Union et leur impact sur les publics. Les musées de la Route de Caesaraugusta ont été sélectionnés ainsi qu'une trentaine d'expériences provenant des 25 pays membres. Il s'avère que le théâtre est cité au deuxième rang européen après le musée Vesunna de Périgueux, pour ce qui est de son impact éducatif. Celui-ci a été mesuré grâce à un questionnaire conçu pour appréhender le degré d'apprentissage des visiteurs après la visite. Le musée des thermes se situe à la quatrième place et ceux du forum et du port fluvial respectivement à la sixième et septième place de ce classement. Cela démontre que les systèmes muséographiques mis en place au niveau des différentes entités de la Route de Caesaraugusta offrent un certain nombre

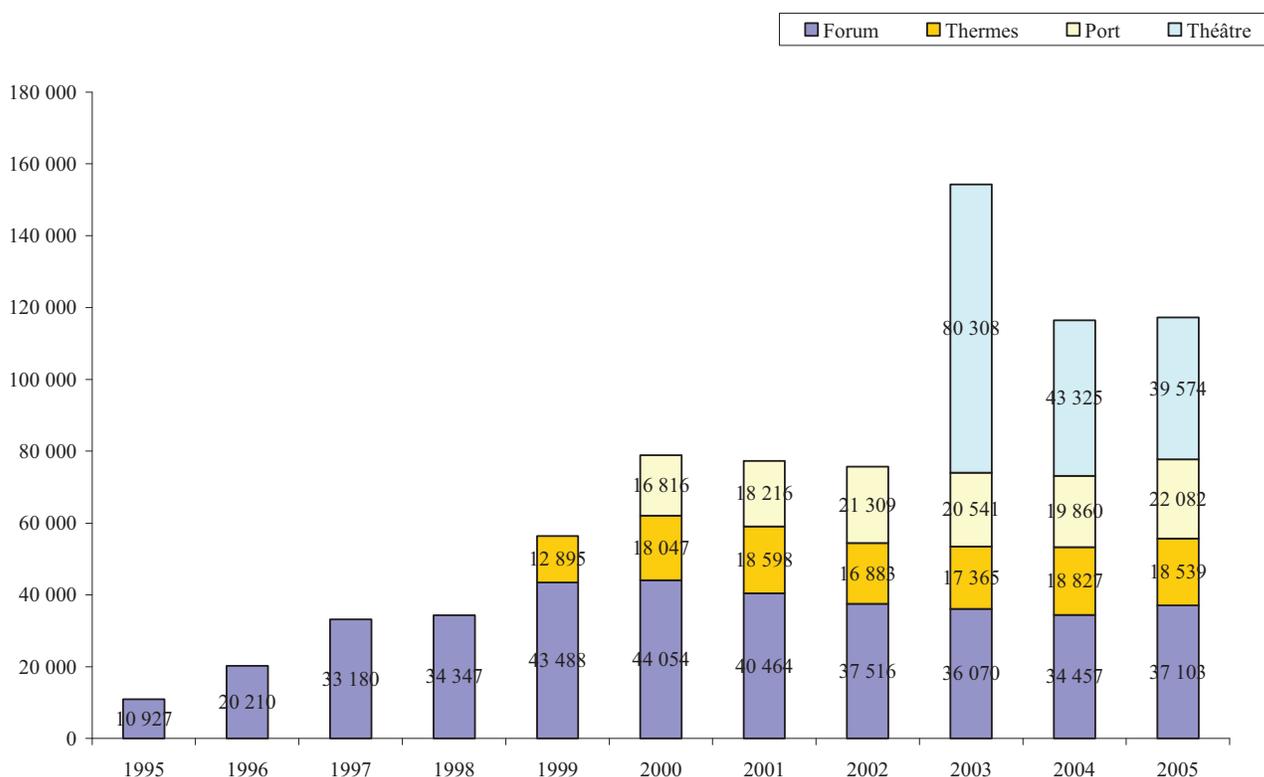
---

<sup>185</sup>Les résultats du projet Appear sont disponibles sur le site suivant : [http://www.in-situ.be/A\\_pres\\_overview.html](http://www.in-situ.be/A_pres_overview.html)

de caractéristiques attractives et efficaces qui engendrent une approbation de la part des visiteurs.

Cette attractivité est démontrée par les chiffres du nombre de visiteurs. 2003 a permis d’atteindre un pic jamais égalé avec plus de 150 000 visiteurs enregistrés en raison de l’ouverture du musée du théâtre. Le nombre de visiteurs s’est toutefois stabilisé au cours des exercices 2004 et 2005 autour de 115 000 par an conformément aux objectifs de fréquentation fixés entre 100 000 et 120 000 visiteurs l’an. L’exposition internationale de 2008 mais aussi l’organisation plus fréquente de manifestations annexes de qualité, comme des expositions temporaires d’envergure dans les salles conçues à cet effet pour le musée du théâtre ou pour celui du forum, devraient permettre de pérenniser voire d’augmenter ces chiffres.

Nombre de visiteurs de 1995 à 2005



Source : Direction des musées de la ville de Saragosse

80% des visiteurs proviennent de Saragosse et d’Aragon avec une part significative de scolaires qui atteint environ 30% de la fréquentation totale. Un événement d’ampleur

internationale comme l'exposition internationale 2008 doit permettre d'augmenter la part de touristes étrangers. De surcroît, la connexion de Saragosse au réseau à grande vitesse européen avec l'ouverture de la ligne Barcelone-Madrid et la mise en service du TGV Lyon-Barcelone offriront à la métropole aragonaise la possibilité de capter des flux touristiques plus significatifs en provenance de l'étranger. Dans ces conditions, la Route de Caesaraugusta pourrait devenir un élément encore plus central de l'attractivité culturelle de la ville, en étant placée sous le feu des projecteurs, à l'occasion de ces événements qui offrent l'occasion à Saragosse de se faire mieux connaître au niveau international.

## **VI- Conclusion**

Les trois études de cas réalisées font ressortir un certain nombre d'éléments quant à l'attractivité des musées de site archéologique. Une partie de ces éléments a pu être mesurée grâce aux succès qu'ils ont permis de susciter. Ces réussites sont d'ailleurs visibles par le biais de l'étude d'autres cas. En revanche, plusieurs facteurs ont été relevés sur la base d'un constat d'échec comme cela est observable pour le musée gallo-romain de Saint-Romain en Gal par exemple. Toutefois, nous tenions à affirmer que ces éléments sont le fruit d'une construction intellectuelle qui en aucun cas n'a valeur universelle. En effet, ces indicateurs ne sont pertinents que dans le cadre d'une étude préliminaire du contexte socio-économique local inhérent à chaque territoire. En fonction des spécificités de chaque lieu, ils peuvent alors s'appliquer et devenir pertinents.

Deux lignes conductrices, liées l'une à l'autre, sont mises en exergue par nos analyses de cas :

- Il s'agit en premier lieu de l'importance de la gouvernance territoriale en amont du projet et dans les processus de gestion. Cette gouvernance apparaît comme un gage de durabilité dans tout projet de création de musée de site archéologique. Elle se traduit par une convergence des acteurs politiques et économiques mais également par une association de la population locale autour d'un projet faisant consensus. Chaque acteur du territoire peut ainsi s'appropriier le musée en tant qu'outil de développement local. Cette participation de tous les acteurs doit se poursuivre dans la gestion de l'équipement pour que le plus grand nombre puisse devenir force de proposition et inclure sa vision du musée pour y trouver son intérêt.

- D'autre part, l'autre idée forte qui est ressortie de nos études de cas est la nécessité de poursuivre une approche pluridisciplinaire dans l'optique de faire du musée un centre de recherche scientifique et un équipement culturel et touristique. Les professionnels de l'Archéologie, de la muséographie, de l'ingénierie culturelle et du tourisme se doivent ainsi de travailler en bonne intelligence et de façon équilibrée pour créer un musée incluant l'ensemble des problématiques gravitant autour du patrimoine. Ce travail multidisciplinaire doit être établi dès la phase amont du projet mais également se poursuivre dans les modalités de gestion et de développement de l'institution.

Ces deux constantes établies se conjuguent pour influencer les autres thématiques inhérentes au musée et entraînent la prise en compte d'un certain nombre d'éléments gages de réussite :

- l'intégration du musée dans un projet de développement local plus vaste. Les cas montréalais et aragonais montrent comment un musée de site s'inscrivant dans un projet urbain de revitalisation d'un quartier, via la réhabilitation du patrimoine, permet d'appréhender le musée comme un catalyseur de l'attractivité culturelle et économique. Ce contexte offre des leviers permissifs pour intégrer au mieux le musée de site au paysage du nouveau quartier.
- l'architecture qui s'inscrit dans un projet d'aménagement et de développement plus large où le musée fait office de pôle structurant capable de générer des flux. L'architecture doit être visible de façon à donner au musée une accessibilité optimisée. Elle fait ainsi office de signal et redonne au quartier et à la ville de l'attractivité. Le musée de par son architecture et son intégration à l'image de la ville devient un élément d'identification. L'architecture devient alors un élément d'attractivité du musée à elle seule.
- La muséographie de type « Nouvelle Histoire » et « Micro-Histoire » à dimension ethnographique dépassant l'approche esthétique et permettant d'appréhender le site archéologique dans sa globalité. Cette approche transporte le visiteur dans un état de mise en situation et d'identification à travers le traitement de thèmes auxquels il peut s'identifier (histoire sociale, histoire culturelle ou économique). Il est ainsi susceptible d'apprendre tout en ressentant du plaisir et en se divertissant. Les objets et l'ensemble des éléments didactiques mis en place nourrissent et illustrent les thèmes identifiés. Ils ne

sont pas dissociés les uns des autres pour leurs valeurs intrinsèques mais constituent un tout qui raconte une histoire et transmet un message. Cette muséographie doit nécessairement être attractive en offrant une rigueur et une objectivité scientifiques et une prise en compte de l'ensemble des publics grâce à l'utilisation des nouvelles méthodes didactiques en lien avec les évolutions de la société (images de synthèse, principe de l'interactivité, maquettes, audioguides).

- L'évaluation constante grâce à l'impact socio-économique des débuts du projet au stade du développement. Cet impact se mesure grâce à la conduite régulière d'études auprès du public pour mesurer ses attentes, l'impact éducatif ou d'autres paramètres comme le degré de fréquentation. Des évaluations basées sur le marketing touristique mais également des estimations de l'impact économique et culturel à différentes échelles territoriales sont indispensables pour engager le musée dans un processus de durabilité incluant une évolution inévitable.
- Les manifestations et équipements annexes qui doivent faire l'objet de toutes les attentions. Ainsi, chaque équipement annexe peut conforter le musée dans ses missions de centre de recherche, culturel et touristique. La présence d'un centre de recherche permet d'améliorer le contenu de l'exposition et de renouveler les problématiques exposées. La présence d'expositions temporaires ou de manifestations scientifiques et culturelles d'importance confèrent à l'institution un pouvoir d'attraction certain et une implantation culturelle et touristique visible à l'échelle locale, nationale voire internationale.
- La promotion et la communication qui participent à un processus de commercialisation du musée en matière touristique-culturelle. Elles se font par le biais d'une utilisation des médias traditionnels et de nouvelle génération. Cette thématique est à inclure dans une problématique plus large de compétition des territoires via des systèmes de communication élaborés dans lesquels la culture est un élément susceptible de créer de l'attractivité. Les musées font ainsi partie de logiques en lien avec le marketing territorial.
- L'insertion dans l'offre touristique et culturelle grâce à une mise en réseau des compétences et des sites. Cette mise en réseau est une base solide pour appréhender la culture comme outil de développement territorial. Elle implique une collaboration et une intégration tant au niveau culturel que touristique des institutions locales concernées

autour d'un même projet géré par une structure pilote comme cela est le cas pour Saragosse par exemple.

Ces indicateurs vont servir de fil conducteur à notre travail à finalité opérationnelle portant sur la mise en valeur du site de Chellah. Cependant, avant de procéder à une application opérationnelle de ces indicateurs, il convient de mieux cerner le contexte socio-économique très particulier du Maroc dans les domaines du patrimoine, de l'Archéologie et du tourisme à l'aide d'un diagnostic socio-économique centré sur la ville de Rabat où est localisé le site de Chellah.

**TROISIEME PARTIE - TENTATIVE D'INTERPRETATION DU  
SITE DE CHELLAH**

# PREMIER CHAPITRE - HISTOIRE DU SITE DE CHELLAH

## I- Préalables à l'étude du site de Chellah

Chellah ne peut se comprendre sans prendre en compte un contexte plus large qui inclut l'agglomération de Rabat-Salé. Rabat est devenue avec le Protectorat le capitale politique du Maroc et abrite l'ensemble des instances gouvernementales ainsi que la résidence permanente du Roi du Maroc. La population de l'agglomération compte environ 1,5 million en 2008<sup>186</sup>, ce qui en fait la deuxième ville du pays derrière Casablanca, cette dernière étant distante de seulement 90 km.

La ville de Rabat se situe au centre du « corridor urbain du littoral moyen atlantique ». Cet espace se caractérise par une quasi continuité du bâti. On peut parler de conurbation en devenir comme l'indique Jean-François Troin<sup>187</sup> dans son ouvrage consacré au Maroc. Cette région délimitée au nord par Kenitra et au sud par El Jadida représente le cœur économique du Maroc contemporain. En effet, ce territoire, en raison de son poids démographique, économique, politique, culturel et de la qualité de ses infrastructures (Aéroport Mohamed V de Casablanca, port de Casablanca, réseau routier et autoroutier, voies de chemin de fer) est susceptible de capter des flux et d'en générer pour compter dans le concert international de la mondialisation. C'est dans cette zone qu'est produite la majeure partie de la richesse de la Nation et c'est également à Casablanca et Rabat que sont prises les décisions politiques qui vont forger l'avenir politique du pays et plus largement du Maghreb et de l'Afrique du Nord.

### **1- Etat des lieux au niveau du patrimoine et des musées à Rabat**

Au-delà de cette position centrale du point de vue économique et politique, il apparaît que l'offre patrimoniale demeure importante à Rabat. La ville a été en effet modelée par l'ensemble des civilisations qui ont marqué de leur empreinte l'histoire du pays. Peu de cités marocaines peuvent s'enorgueillir de posséder des traces du passé aussi variées et complètes.

---

<sup>186</sup> Source provenant du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques  
<http://www.habous.gov.ma/fr/detail.aspx?id=856&z=249&s=245>

<sup>187</sup> Troin, Jean-François, 2002, *Maroc : Régions, pays, territoires*, Maisonneuve et Larosse, Paris, p. 52

C'est d'ailleurs l'unique grande ville marocaine qui abrite à la fois des vestiges antiques, des monuments attestant de la grandeur et du raffinement des sultans almohades ou mérinides et des édifices d'envergure érigés par le Protectorat français. La métropole conserve une pléiade de témoignages se rapportant à toute l'histoire du Maroc et aux civilisations qui ont façonné son histoire et sa culture au fil des siècles.

Pourtant, ce patrimoine donne le sentiment de ne pas toujours être exploité à sa juste valeur. Beaucoup de monuments et d'édifices historiques ne sont pas réhabilités voire laissés à l'abandon. Bien que certains efforts aient déjà été accomplis, par exemple dans le cas de la restauration de la casbah des Oudaïas, il reste encore beaucoup à faire pour redonner au patrimoine de la ville sa splendeur passée. Cet indispensable effort de dynamisation patrimoniale visant à offrir de meilleures conditions de vie aux habitants et à favoriser un développement économique et touristique, peut s'appuyer sur quatre espaces à vocation patrimoniale :

- la Casbah et la médina où se trouve le souk de la ville qui datent des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles à l'époque de la république des deux rives<sup>188</sup> où l'activité de Rabat et Salé se focalisaient sur la piraterie,
- la ville coloniale incarnée par l'Avenue Mohamed V qui symbolise le choix de Rabat comme capitale du Maroc,
- le mausolée des monarques alaouites Mohamed V et Hassan II qui sont des constructions de style traditionnel mais datant des années 1960 avec la Tour Hassan située à proximité qui est un vestige de la grande mosquée de Rabat voulue par Yacoub el Mansour au XII<sup>ème</sup> siècle
- et enfin la nécropole de Chellah, cœur historique de la ville abritant des vestiges de l'Antiquité ainsi que la métropole des sultans mérinides du XIV<sup>ème</sup> siècle, située à 2 km du centre-ville.

---

<sup>188</sup> La République des Deux-Rives correspond à l'arrivée des populations juives et musulmanes espagnoles et la transformation de Rabat-Salé en bastion de la piraterie internationale. Ces nouvelles populations sont à l'origine de cette pratique qui consiste à écumer les mers en s'emparant des richesses des navires européens traversant l'Atlantique. Ces corsaires fondent la « République des Deux Rives » (par Deux rives, on entend les deux rives de Bouregreg, soit Rabat et Salé) qui perdure de 1627 à 1641. Ils organisent leur propre structure politique indépendante du pouvoir des sultans saadiens au pouvoir à l'époque. Les activités de ces pirates barbaresques allant de Rabat à Tripoli en passant par Alger et dont Rabat était un des centres névralgiques, ne cessent qu'avec l'installation des Français en Algérie dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

Sur le plan des musées, deux institutions ont dominé pendant près de 50 ans la scène culturelle de la capitale : le MAR (Musée Archéologique de Rabat) qui n'a guère changé depuis les années 30 et le musée des Oudaïas sur lequel nous nous sommes épanchés en louant son réaménagement réalisé en partenariat avec la Junta de Andalucia. Celui-ci est un succès en matière de muséologie même si certains aspects comme l'introduction du multimédia ou encore la mise en perspective des collections avec le temps long restent à développer. Le paysage culturel et muséal de la capitale marocaine a récemment vu l'ajout de la Villa des Arts tandis que le Musée d'Art Contemporain, sempiternellement reporté, sort de terre et sera inauguré prochainement. On reparle par ailleurs du Musée Royal des Civilisations destiné à remplacer le MAR. Cependant, la création du Musée Royal des Civilisations n'a pas fait l'objet de la mise au point d'un calendrier ou de la publication d'une date en vue de son ouverture. N'oublions pas non plus que ce grand musée devait déjà voir le jour au début du règne de Mohamed VI comme le souligne un article de l'époque intitulé « Les Grands Travaux de Mohamed VI, Musées et Bibliothèques ».<sup>189</sup> Le nom de cette institution n'est d'ailleurs pas encore totalement arrêté puisque l'on parle de nouveau Musée National d'Archéologie, de Musée des Civilisations...il s'agirait en quelque sorte de créer un Musée National sur le Maroc mais les collections qu'il abriterait, qui semblerait-il viendront surtout du MAR et de ses réserves, ses objectifs pédagogiques et surtout son lieu d'emplacement ne sont pas encore officialisés. Les différentes sources officielles<sup>190</sup> ayant trait à ce musée et émanant du Ministère de la Culture ou de la presse sont parfois contradictoires et restent le plus souvent imprécises. A ce jour, la finalité et les objectifs du Musée Royal du Patrimoine et des Civilisations demeurent flous. La presse parle d'un concours d'architecture remporté en 2004 par le bureau marocain Yassir Khalil Studio mais ce premier concours a été déclaré caduc et un deuxième concours semble lancé en écartant les lauréats de la première compétition<sup>191</sup>. Nous avons pris contact avec Yassir Khalil Studio et ceux-ci nous ont laissé entendre que malgré l'ouverture d'un deuxième concours, le projet n'était pas encore sur les rails en terme de calendrier. Au cours de la première compétition, le site choisi était celui du ministère de

---

<sup>189</sup> Les grands travaux de Mohamed VI, Musée et Bibliothèque, Afrika.com, 28 juin 2001, <http://www.afrik.com/article2948.html>

<sup>190</sup> Les interviews accordées par le Ministre de la Culture au sujet de ce musée font état d'une profonde imprécision quant à sa finalité. On lira à ce sujet l'interview de Geneviève Nouhoud réalisée avec le Ministre Mohamed Achâari et consultable sur les pages du site du Ministère : <http://www.minculture.gov.ma/fr/entretien%20la%20vie%20eco.htm>

<sup>191</sup> Source : <http://www.archimedia.ma/a-la-une/actualites-btp/2130-lettre-ouverte-a-bensalem-himmich-ministre-de-la-culture>

l'intérieur. Le changement de ministre de la culture a probablement pesé dans la balance quant à ce report du choix du projet mais à ce jour, on ne sait pas quand le projet sera finalisé.

En ce qui concerne l'organisation d'expositions au contenu artistique, historique ou archéologique, il apparaît que, faute de communication sur les quelques événements annuels qui ont trait à ces thématiques, mais également en raison du nombre peu élevé de manifestations se positionnant sur ce créneau culturel, l'activité en terme d'expositions sur Rabat ne demeure pas suffisamment développée. L'enracinement progressif de la Villa des Arts et l'ouverture prochaine du Musée d'Art Contemporain devraient permettre d'enrichir cette offre culturelle et de rendre par là même la ville plus attractive sur le terrain des expositions.

## **2- Le tourisme à Rabat : état des lieux et perspectives de développement**

« Le tourisme à Rabat n'a jamais pu se confirmer comme activité principale. L'analyse comparative de l'évolution de l'infrastructure d'accueil et celle de la clientèle étrangère nous ont permis de constater la primauté d'Agadir, Marrakech et Casablanca qui font de Rabat un centre touristique moins important. Or, si Rabat arrive à maintenir sa position de sixième centre touristique du Maroc, c'est grâce à sa fonction de capitale politique et administrative qui, non seulement, lui confère une réputation auprès des touristes étrangers itinérants, mais également lui permet de développer un tourisme d'affaires »<sup>192</sup> (El Aydi Es Saïd, 1996)

Dans sa thèse de doctorat consacrée au tourisme à Rabat, El Aydi Es Saïd nous livre une analyse sur ce secteur et ses potentialités de développement. Il prend en considération trois volets dans l'offre touristique de Rabat :

- le tourisme culturel incarné par un patrimoine architectural et archéologique riche et varié
- le tourisme balnéaire illustré par la présence de plages dans et à proximité de la métropole

---

<sup>192</sup> El Aydi, Es Saïd, 1996, *Rabat, ville touristique*, Thèse de Doctorat de géographie, Université d'Aix-Marseille, p. 15

- le tourisme d'affaires et de congrès, du à la position de capitale de Rabat.

A ces trois piliers du tourisme, s'ajoute une situation bien explicitée par l'auteur qui se caractérise par une forte représentativité de classes moyennes supérieures sur Rabat. Le fort taux d'emplois administratifs et de hauts fonctionnaires est en effet une conséquence de la présence du pouvoir politique et de l'ensemble de ses représentations (ministères, ambassades, etc) caractéristiques des implantations rencontrées dans une capitale. Cette importance des classes moyennes supérieures pèse dans le revenu moyen par habitants qui est parmi les plus élevés du pays. « Alors que le revenu par habitant au Maroc est faible, le PIB par habitant et par km<sup>2</sup> des régions du Grand Casablanca et de Rabat-Salé est supérieur de trois fois à la moyenne nationale<sup>193</sup> ». Ce bon niveau de revenu par tête permet à la ville d'être le premier centre émetteur de flux touristiques du Maroc. Il en résulte une forte capacité en terme de tourisme urbain et auprès de tout ce qui touche de loin ou de près aux loisirs. Les Rabati auraient ainsi une aptitude plus prononcée que les autres marocains à consommer des produits de nature touristique et culturelle en raison de revenus plus élevés. Une présence importante d'étudiants et une forte représentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures contribuent à favoriser cette aptitude des Rabati à s'orienter vers des loisirs à coloration culturelle.

Si l'on considère les trois piliers constituant l'offre touristique de la ville et mis en avant par les travaux de Saïd El Aydi Es Saïd, nous établissons le postulat qu'aucun des trois n'est actuellement exploité à la hauteur de son potentiel réel. Le tourisme à connotation patrimoniale, comme nous l'avons déjà exprimé, mérite une mise en valeur plus poussée des principaux sites dignes d'intérêt, en particulier dans le cas du patrimoine vernaculaire incarné principalement par la vieille médina.

Sur le plan des infrastructures, Rabat compte environ 80 agences de voyages, 5000 lits classés et 80 restaurants. La région de Rabat représente 6% du total des entrées au Maroc et 4% des nuitées<sup>194</sup>. Comme nous l'avons déjà mis en relief, ces chiffres apparaissent comme assez faibles compte tenu du potentiel de la ville en matière touristique. Pour cette raison, les

---

<sup>193</sup> El Khezzari, Morad, *Compétitivité territoriale – le Nord commence à émerger*, L'économiste, 17 janvier 2005 <http://www.lstpaca.com/actualites-paca/actualite.php?debut=288&idactu=655>

<sup>194</sup> Ces chiffres proviennent du Conseil Régional du Tourisme : [http://www.visitrabat.com/web/articles.asp?id\\_rub=56&id\\_srub=74&id\\_espace=9](http://www.visitrabat.com/web/articles.asp?id_rub=56&id_srub=74&id_espace=9)

décideurs ont souhaité se donner les moyens de faire de Rabat une destination touristique incontournable du Maroc.

Afin de tirer toutes les potentialités du secteur, l'offre touristique sur Rabat est officiellement structurée par le Conseil Régional du Tourisme créé en 2004. Celui-ci a pour finalité de promouvoir Rabat et sa région en tant que destination touristique nationale et internationale. Il est relayé à l'international par l'office national du tourisme marocain qui possède des représentations dans les principales capitales internationales. Ce Conseil régional du Tourisme est constitué des différents acteurs locaux : collectivités locales, chambres consulaires et associations de professionnels exerçant dans le tourisme. Il possède un site Internet<sup>195</sup> qui expose l'ensemble des potentialités en matière de tourisme culturel et balnéaire mais également sur le plan des hébergements dans la région de Rabat. On peut qualifier ce Conseil Régional du Tourisme de super office de tourisme puisque son périmètre d'intervention se situe au niveau intercommunal en incluant l'ensemble des villes qui forment la grande agglomération de Rabat. Pour parvenir à ses fins, le CRT impulse des choix décisionnels et stratégiques en particulier sur l'augmentation de la capacité hôtelière de l'agglomération dont l'objectif quantitatif est d'atteindre 2000 lits d'ici 2010. Par ailleurs, le CRT veut participer au positionnement de Rabat sur le tourisme haut de gamme à haute valeur ajoutée. Les CRT sont issus d'une décision gouvernementale et s'inscrivent dans le plan « vision 2010 » dont la finalité est de faire du Maroc la première destination de la rive sud de Méditerranée.

Si le tourisme culturel occupe une bonne place dans les potentialités de développement mises en avant par le CRT, aucun organisme ou institution en lien avec la préservation et la gestion du patrimoine et des musées n'est associé dans ses démarches. Ainsi, les recommandations sur les questions ayant trait à l'optimisation des infrastructures culturelles ne seraient pas suivies d'opérationnalité. Le CRT nous apparaît comme une initiative louable dans la mesure où il permet aux acteurs du tourisme de réfléchir ensemble à une stratégie globale de développement pour Rabat. Toutefois, il nous semblerait judicieux de rapprocher les décideurs de la sphère culturelle de cet organisme. Ainsi, l'INSAP et le ministère de la culture se doivent d'être inclus dans le CRT afin d'appréhender de façon optimale l'ensemble de la problématique patrimoniale et culturelle qui demeure une thématique prédominante quant au potentiel touristique de la ville. Par ailleurs, on dénote un manque de coordination dans l'offre

---

<sup>195</sup> <http://www.visitrabat.com>

proposée aux visiteurs en matière de visites culturelles. Le CRT n'organise pas de visites guidées sur les principaux sites de la ville en collaboration avec les gestionnaires des mêmes sites. Sur ce point également, il conviendrait de rapprocher tourisme et culture de façon à générer un impact positif sur ces deux secteurs. Les touristes ont donc recours aux agences de voyages de la ville dont le professionnalisme des guides ne fait l'objet d'aucun contrôle ou certification des organismes censés structurer et contrôler le tourisme. A la gare ou à l'aéroport, il n'y a à ce jour aucun bureau d'accueil touristique capable de donner des informations de base à l'image d'un plan comprenant les principaux sites de la ville et de conseiller les visiteurs sur les itinéraires à emprunter. Cela traduit le peu de déclinaison opérationnelle et concrète d'un tel organisme à ce jour incapable de structurer touristiquement la visite de la ville. Le CRT se focalise principalement sur l'aspect « projets » et « infrastructures ». Bien que celui-ci, voulu par les hautes sphères du pouvoir, ait été créé pour accompagner le développement touristique de Rabat, la pierre angulaire de cette stratégie destinée à impulser une nouvelle donne dans le domaine du tourisme au niveau de la ville de Rabat s'incarne dans le projet d'aménagement des rives du Bouregreg.

### **3- Le projet d'aménagement du Bouregreg**

La politique royale tend à favoriser actuellement le développement des villes marocaines, c'est notamment le cas de Tanger<sup>196</sup> ou de Marrakech mais Rabat n'est pas non plus laissée de côté. La perspective de l'accord de libre échange à l'horizon 2012 se traduisant par une ouverture totale du marché marocain aux produits de l'Union Européenne a pesé dans cette décision de permettre aux grandes villes marocaines, et notamment à la conurbation Casablanca-Rabat, d'améliorer leur capacité d'attractivité pour devenir des éléments clefs du développement économique national. « La question centrale qui est posée aujourd'hui est celle de la mise à niveau internationale : ces villes sont-elles en mesure de porter un développement économique compétitif, répondant aux exigences de la concurrence mondiale ? »<sup>197</sup>. Cette prise de conscience du Ministère nous permet de mettre en avant l'hypothèse que c'est la perspective économique qui guide actuellement la politique consacrée aux principales villes du pays.

---

<sup>196</sup> On lira à ce sujet l'article suivant :

Beaugé, Florence, *Tanger prend sa revanche*, Le Monde 01/08/2007

<sup>197</sup> Ministère de l'Aménagement du Territoire, *Contribution au débat national sur l'Aménagement, le territoire marocain : état des lieux*, p.89

Fort du constat que la mondialisation est un ensemble de flux connectés entre eux par un maillage que constitue la ville, le pouvoir royal cherche à créer de l'activité au niveau de différents pôles susceptibles de générer de la richesse et par conséquent une activité quantifiable en terme de flux. C'est cette théorie inspirée de celle des pôles de croissance de François Perroux<sup>198</sup> qui est reprise régulièrement dans les publications officielles du Ministère de l'aménagement du territoire<sup>199</sup>.

L'application sur le terrain de cette théorie se traduit par la mise en place de la zone franche urbaine de Tanger ou encore les équipements touristiques structurants mis en place sur Marrakech. Il faut noter que cette stratégie fait très largement appel à des capitaux étrangers provenant principalement de la France, l'Espagne et des pays du golfe arabo-persique.

Toutefois, cette stratégie de développement urbain se caractérise par un poids prédominant de la monarchie qui reconcentre son autorité, en particulier grâce à la création d'agences incluant une partie des protagonistes privés. Ces agences ont tendance à écraser les pouvoirs locaux, en particulier ceux des municipalités. Le but affiché est de mener au plus vite et dans des conditions optimales les projets pour lesquels ces agences ont été créées. Sans une impulsion et une volonté politiques émanant du palais, il faut avouer que ces projets n'entreraient malheureusement probablement pas dans une phase opérationnelle. Dans ce cadre, Rabat est actuellement l'objet de projets importants dont un certain nombre ont déjà débuté sous l'impulsion de Mohamed VI.

En effet, notre analyse ne saurait être complète sans évoquer le projet pharaonique d'aménagement de la vallée du Bouregreg. Débuté en 2005, le chantier ayant pour finalité de remodeler la vallée de Bouregreg s'inscrit dans une stratégie plus large consistant à rendre plus attractive Rabat en tant que capitale internationale et directement en tant que ville touristique. La finalité est donc de capter les flux touristiques et économiques extérieurs mais également de répondre à la demande des Rabati et des Marocains.

L'objectif poursuivi par l'aménagement de la vallée de Bouregreg repose sur la création de centralité. Cela fait plusieurs décennies que ce réaménagement de la vallée du Bouregreg était

---

<sup>198</sup> Perroux, François, 1962, *Le IV<sup>ème</sup> Plan français*, PUF, Paris

<sup>199</sup> Ministère de l'Aménagement du Territoire, idem

dans les cartons. Hassan II l'avait déjà évoqué mais c'est Mohamed VI qui l'a de façon volontariste repris en main pour lui permettre de voir le jour. La presse a relayé cette entreprise, le magazine Jeune Afrique a ainsi consacré un dossier spécial dédié au projet de Bouregreg pour Rabat. « Il s'agit de redonner son unité à la capitale du royaume, restituer aux citoyens des deux rives un espace d'usage commun aménagé comme un lieu de convivialité et créer les richesses nécessaires au développement économique de l'agglomération. »<sup>200</sup>

Le chantier s'étend sur une superficie de 5000 hectares et inclut différentes composantes en se basant sur la mise en place d'infrastructures structurantes. Outre la dépollution du site et son assainissement visant à résoudre les problèmes environnementaux présents sur l'estuaire, il est prévu de :

- recalibrer l'oued pour favoriser la circulation par voie d'eau,
- faciliter la circulation entre Rabat et Salé marquée aujourd'hui par des encombrements chroniques grâce au creusement d'un tunnel et à la création d'une ligne de tramway,
- construire une marina sur la rive de Salé,
- réaliser des espaces publics, des logements, des centres commerciaux, des équipements hôteliers et balnéaires et des infrastructures à vocation ludique le long des deux rives,
- réhabiliter le patrimoine architectural situé sur l'ensemble du site.

Pour mener à bien ce projet, différentes phases ont été planifiées. La première étape du réaménagement, dénommée « Bab el bahr » (porte de la mer en Français), se focalise sur les problèmes d'infrastructures, de dépollution et de récupération de terrains en vue de leur aménagement. La création d'un port de plaisance devant devenir à l'avenir un port atlantique est prévue. La plage de Salé doit pour sa part être remodelée afin d'offrir un aspect plus convivial. L'ensemble de ces travaux concerne essentiellement l'embouchure du fleuve (cf. carte vue d'ensemble du projet).

La deuxième phase est appelée « Amouaj » et constitue le cœur du projet. Sur 100 hectares, il est prévu d'édifier un port de plaisance pour les yachts, une cité des arts et des métiers dont la vocation est de présenter les activités artisanales et artistiques du Maroc, des hôtels et des

---

<sup>200</sup> Berton, Jacques, Mégaprojet pour (ou contre ?) Rabat-Salé, Jeune Afrique, 7 août 2005, [http://www.jeuneafrique.com/jeune\\_afrique/article\\_jeune\\_afrique.asp?art\\_cle=LIN07085mgaprlastab0](http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN07085mgaprlastab0)

équipements balnéaires de grand luxe, des logements, un centre de conférence internationale, des bureaux de luxe, des centaines de boutiques et de magasins, des centres commerciaux et des amphithéâtres en plein air.

Outre ces aménagements, un nouveau pont, un tunnel et un tramway doivent relier Rabat et Salé dans les meilleures conditions possibles et modifier les rapports des deux villes en créant un nouveau centre à équidistance de chacune d'entre elles. La date butoir mise en avant par les autorités en charge de l'avancement des travaux et de la réalisation des principaux éléments constitutifs du projet est fixée en 2012. Les travaux ayant débuté en 2005, le projet est actuellement bien avancé pour ce qui est de première phase tandis que les aménagements dédiés à la phase 2 se consacrant au port de plaisance et à ses environs suivent leurs cours. C'est dans un premier temps l'aspect balnéaire qui est visé par l'opération, à l'instar des opérations prévues au programme du Plan 2010 en faveur du développement touristique. Ce projet de réhabilitation des berges de l'oued s'accompagne d'un vaste programme immobilier ayant suscité l'intérêt des investisseurs privés. Mais il est également sans conteste consacré plus largement à l'amélioration de la qualité de vie avec un volet en lien avec la problématique des transports. La création d'une ligne de tramway entre Salé et Rabat est planifiée de façon à améliorer la mobilité du plus grand nombre en promouvant un moyen de locomotion rapide, confortable, sûr, écologique et modique au niveau des tarifs. En outre, l'aspect international est également très présent car au-delà de la réalisation d'un centre des congrès dont l'absence faisait cruellement défaut à Rabat, c'est l'ensemble du projet qui apparaît comme une vitrine du Maroc à l'international par l'intermédiaire de sa capitale Rabat. L'idée forte est de doter Rabat d'équipements dignes d'une capitale capables de lui conférer une stature de métropole internationale facteur d'attractivité et de développement.

## Vue d'ensemble du projet de Bouregreg



Source : Agence d'aménagement de la vallée du Bouregreg

## Vue des aménagements prévus dans le cadre du projet « Amouaj »



Source : Agence d'aménagement de la vallée du Bouregreg

Pour autant, les critiques à l'égard de ces aménagements sont nombreuses. Elles pointent du doigt la dimension pharaonique des aménagements prévus dans le cadre de la phase « Amouaj ». Ce sont d'ailleurs des Dubaïotes qui financent majoritairement ce programme via une holding qui a déjà mené à bien un certain nombre d'aménagements à caractère touristique dans le golfe arabo-persique. Cette part accordée à Dubaï a suscité un certain nombre de réactions négatives de la part des observateurs dans la mesure où les deniers apportés par les Emirati ne sont pas sans arrière-pensées économiques et incluent un retour sur investissement qui exclut nécessairement du projet les plus modestes et les classes moyennes qui forment la très grande majorité des habitants de Rabat et Salé. Cela explique une part prépondérante

accordée aux hôtels de luxe et aux logements de très haut standing bien éloignés des préoccupations du Marocain moyen.

Un point souvent mis en exergue et que nous avons déjà relevé au sujet du développement des Agences gouvernementales, se focalise également autour de la non association des élus de Rabat et Salé pourtant portés au pouvoir par les voies du suffrage universel. La création de l'agence de Bouregreg a ainsi permis d'écraser toute tentative d'association des élus locaux et à fortiori de la population concernée. « L'agence de la vallée du Bouregreg fera abstraction des élus de Rabat et Salé. [...] le roi le veut ainsi. Amen. »<sup>201</sup>

Une autre crainte réside dans la préservation du patrimoine biophysique et matériel situé à proximité du projet. Tant sur le plan de la sauvegarde d'espaces naturels que sur la réhabilitation des maisons de la vieille médina. La médina mérite d'autant plus d'être protégée qu'elle doit être flanquée de quelques innovations spectaculaires sous forme de grands travaux, telle la construction d'un nouveau pont, le creusement d'un port atlantique et d'une marina fluviale, la réalisation de jardins suspendus et jusqu'à une île artificielle permettant d'accueillir une zone résidentielle, un parc culturel ainsi qu'un pôle de tourisme et de congrès.

#### ***4- Une trop faible intégration des thématiques culturelles et patrimoniales ?***

Tout en considérant ces critiques comme légitimes, nous pensons que ce projet répond à la redynamisation urbaine et aux problèmes de transport pointés dans nos analyses sur Rabat. Toutefois, le projet reste très vague sur son volet culturel. Les Emirati seraient selon nous bien inspirés de reproduire leur projet en cours à Abu Dhabi faisant la part belle aux arts sous toutes ses formes grâce à la mise en place d'institutions de dimension internationale incluant à la fois des musées, des théâtres et des opéras. Etant en faveur d'une mixité du projet urbain, il nous semble assez regrettable qu'il n'y ait ni musées, ni opéras ou autres institutions de ce type dans le réaménagement de la vallée du Bouregreg. Comme nous l'avons observé dans nos études de cas, un musée est un levier de développement pour un quartier naissant ou en

---

<sup>201</sup> Ksikes, Driss, 2004, *Projet vallée du Bouregreg. Le palais grille les communes*, Telquel Online n°146, [http://www.telquel-online.com/146/eco\\_sujet\\_146.shtml](http://www.telquel-online.com/146/eco_sujet_146.shtml)

voie de réhabilitation. C'est par ailleurs un élément de centralité fort en mesure de générer des flux au niveau local mais aussi de faire rayonner la ville à des échelles plus larges. Il aurait été donc tout naturel que le réaménagement de la vallée du Bouregreg concentre ses efforts de création architecturale sur un tel équipement. Les contours pédagogiques et les finalités de la cité des arts et métiers restent par ailleurs extrêmement flous et peu lisibles pour parler d'un projet d'envergure en matière culturelle. D'autres infrastructures comme le musée royal des civilisations auraient forcément trouvé leur place dans ce projet. Cela aurait été une façon intelligente de les intégrer après des années de tergiversations non abouties au sujet de leur réalisation. Outre la faible dimension consacrée aux institutions culturelles, on peut s'interroger sur la place qu'occupe l'aspect patrimonial dans le futur visage de la vallée du Bouregreg.

En parallèle à ses aspects récréatifs et concernant les transports, le projet se fait fort d'intégrer une préoccupation patrimoniale puisque la médina et la nécropole de Chellah sont concernées par le périmètre d'intervention dressé par l'Agence d'Aménagement de Bouregreg mandatée par l'Etat pour mener à bien cette vaste opération. Cependant, les travaux visant en particulier à réhabiliter la médina et à lui redonner son lustre passé n'ont pas encore débuté et n'ont fait l'objet d'aucune annonce officielle pour ce qui est des délais de mise en œuvre ou de calendrier à respecter.

Si une nouvelle fois, l'aspect récréatif et balnéaire semble plus prioritaire que les retombées hypothétiques liées au patrimoine et à la culture, il n'en demeure pas moins vrai que l'Agence comprend en son sein une équipe entièrement dévouée aux questions culturelles et patrimoniales. Ainsi, bien que les travaux concernant cet aspect du projet accusent un retard certain comparé aux aménagements déjà consentis pour créer le port de plaisance et le cortège d'attractions qui l'entourent, il faut noter une volonté affichée de mettre en valeur la médina de Rabat dans un souci de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine architectural. C'est ainsi que les propos de Mohamed Es-Semar, responsable des questions patrimoniales et archéologiques au sein de l'agence de Bouregreg se veulent optimistes. Dans ses diverses interviews consacrées aux questions patrimoniales sur Rabat, celui-ci loue les efforts déjà entrepris pour réhabiliter les remparts qui entourent la ville et met en perspective l'enveloppe financière consacrée à la restauration de Chellah et de la médina. « Il y a un mouvement sérieux et important, qui n'existait pas avant, motivé par des instructions royales, insistant sur la mise en valeur de tous les monuments et sites des rives du Bouregreg. [...] Il faut signaler

que le premier souci de toute l'équipe qui a travaillé sur le projet de cette vallée était de sauvegarder le patrimoine naturel et écologique, ainsi que celui architectural ancien. C'est l'une des principales conditions qui nous a toujours obsédés au cours de la préparation de ce projet. [...] c'est un grand projet dont le patrimoine bénéficiera entièrement. »<sup>202</sup> Ces propos, tenus en 2005, mettent l'accent sur un regain d'intérêt à l'égard de la problématique patrimoniale de la part des pouvoirs publics. Quelques travaux consacrés à la réhabilitation de la médina sont en cours comme la restauration des remparts. Ceux-ci restent malgré tout moins spectaculaires et moins rapides que les efforts consentis à l'égard des projets à connotation plus lucrative comme la marina et ses cafés. Les travaux du tramway ont quant à eux débuté comme en témoigne la pose des rails sur certains tronçons de son futur parcours.

Les moyens financiers considérables mis à disposition par les Emirats du golfe arabo-persique nous laissent par ailleurs croire que l'aspect patrimonial verra le jour. Les travaux de mise en valeur du musée des Oudaïas ainsi que la réhabilitation complète du quartier du même nom ont prouvé que des projets culturels d'envergure étaient susceptibles d'être menés à leur terme et avec succès. Cette réussite s'est suivie d'un frémissement des politiques culturelles avec l'inauguration de la Bibliothèque Nationale ou la mise en chantier du Musée d'Art Contemporain.

Le projet de mise en valeur du Bouregreg fait sans conteste figure de projet urbain pluridisciplinaire où l'ensemble des thématiques inhérentes à la ville et au développement urbain sont associées. Mohamed Es-Semar parle à ce sujet « d'une étude bien détaillée de tous les spécialistes, dont des architectes, des ingénieurs, des archéologues et autres. »<sup>203</sup> Ainsi, les aspects socio-économiques, environnementaux, touristiques et patrimoniaux sont abordés de façon précise dans les schémas d'urbanisme censés guider la destinée de la vallée.

Ce projet permet en outre de communiquer sur le patrimoine architectural de Rabat. Les décideurs désirent obtenir sur le long terme le classement à l'Unesco de sites tels que les Oudaïas ou Chellah dans le cadre du réaménagement des rives du Bouregreg. En ce sens, le réaménagement de la vallée peut être considéré comme un projet de ville complet s'inscrivant dans une logique de compétition des territoires, à l'image de ce qui est réalisé dans les

---

<sup>202</sup> Bennami, Ouafaâ, « *Les travaux de sauvegarde commenceront bientôt, propos recueillis auprès de Mohamed Es-Semar* », Le Matin, 20 Août 2005, [http://terremaroc.canalblog.com/archives/rabat\\_sale/index.html](http://terremaroc.canalblog.com/archives/rabat_sale/index.html)

<sup>203</sup> Bennami, Ouafaâ, idem

métropoles européennes. Mais cette initiative visant à solliciter l'Unesco atteste aussi de l'intégration du patrimoine en tant que levier de développement au sein du projet.

Toutefois, dans le cas d'un nouveau report de la mise en œuvre opérationnelle du projet sur son orientation patrimoniale, et pour reprendre les termes de Françoise Choay<sup>204</sup>, le risque encouru est l'affirmation d'un projet « fonctionnaliste » qui ne se soucierait pas de tout ce qui a trait aux aspects « culturalistes », donc touchant à la préservation du patrimoine culturel, à l'archéologie ou aux études muséales. En faisant valoir une pseudo-modernisation calquée sur le développement qu'ont connu les pays européens durant les 30 glorieuses, Rabat risque de perdre une partie de son identité. A l'inverse, si le projet intègre l'aspect culturaliste, c'est une formidable opportunité offerte à Rabat pour remodeler une partie de son patrimoine et faire valoir ses atouts culturels. C'est aussi l'occasion d'élaborer un projet de modernisation urbaine s'appuyant sur l'existant en ne faisant pas table rase du passé et en respectant l'environnement dans ses aspects sociaux et culturels. C'est dans ce cadre que l'agglomération sera susceptible de répondre au défi du développement durable afin d'atteindre un optimum de bien être pour ses habitants tant sur les plans économiques que sociaux. Les opérations mineures menées jusqu'ici en faveur du patrimoine ne nous permettent pas de savoir quelles orientations le projet prendra concrètement sur le plan patrimonial mais beaucoup d'indices laissent augurer d'une insertion de cette problématique.

## **5- Rôle du site de Chellah**

Il nous semble pertinent d'insérer dans ce tissu culturel en train de naître, un lien entre toutes ces transformations que connaît la ville tant sur le plan social qu'économique, urbanistique ou culturel : un musée d'Histoire de la ville capable d'expliquer l'ensemble de ces évolutions à la population locale et aux visiteurs étrangers. Ce musée fait figure de colonne vertébrale muséale de Rabat, à l'image du Centre d'Histoire de Saragosse auquel nous avons fait allusion dans nos analyses de cas. Ce musée de ville serait susceptible d'être une fenêtre sur le passé, le présent et l'avenir en permettant de comprendre et de se faire sa propre opinion sur Rabat. « Les musées de ville ne concernent pas seulement le passé, [...] (il) doit traiter aussi de la vie urbaine contemporaine, tout en offrant le cadre dans lequel il est possible de

---

<sup>204</sup> Choay, Françoise, 1965, *Urbanisme, utopies et réalité*, Le Seuil, Paris

contempler et de planifier l'avenir de la ville » (Robert Mac Donald, 2007)<sup>205</sup>. Cette prise de position s'inscrit dans la nécessaire intégration du temps long dans un projet muséal à caractère historique.

C'est dans cette optique que le site de Chellah peut s'interconnecter à ce futur réseau de musées et y jouer un rôle moteur en tant qu'outil éducatif sur Rabat, son histoire, son patrimoine et toutes les évolutions socio-économiques et culturelles qui marquent la ville. A la croisée des chemins entre écomusée urbain, musée d'Histoire et d'Archéologie de la ville et centre d'interprétation, un tel équipement offre sans doute aux Rabatis la possibilité de se réconcilier avec leur patrimoine et de réfléchir sur leur devenir, leur identité par rapport à leur ville et au monde. Un tel équipement fait aussi figure d'introduction nécessaire sur la ville de Rabat et son évolution pour les touristes. Il incite les visiteurs à aller découvrir les quartiers, musées et autres sites d'intérêts de la ville de façon à mettre en réseau l'ensemble du patrimoine de Rabat. Cela est pratiqué par de nombreuses villes espagnoles comme Saragosse que nous avons déjà citée mais également Alcalá de Henares, Tolède, Tarragone, Carthagène où l'ensemble des monuments et musées sont structurés autour d'un centre d'interprétation à partir duquel sont développés des routes ou des thèmes de façon à articuler la visite de la ville en la rendant lisible. Ces centres d'interprétation ne sont pas toujours en lien avec des sites archéologiques d'où l'avantage de Chellah d'inclure de véritables vestiges archéologiques et historiques et de pouvoir rassembler des collections en lien avec ceux-ci de façon à broser un portrait complet de la ville. Le site renferme les témoignages antiques de la ville et ceux de l'époque mérinide tandis que sa position surélevée offre une vue sur d'autres sites majeurs de la ville comme la Tour Hassan.

Ajoutant à l'attractivité de la ville en matière culturelle et économique et faisant aussi figure de source de qualité de vie, une orientation muséale et plus largement patrimoniale contribue à favoriser le développement via la créativité. Les travaux de Richard Florida<sup>206</sup> ont grandement contribué à faire valoir ces incidences positives des musées sur le développement urbain avec la mise en avant d'un indice économique de la créativité stimulé par la présence d'équipements culturels comme les musées. Cet indice correspond à un ensemble de facteurs qui déterminent si une ville est susceptible d'attirer des professionnels créatifs, force

---

<sup>205</sup> Mac Donald, Robert, 2007, « Vie Urbaine et Musées », *Museum international* n°231, Editions de l'Unesco, Paris, p. 6

<sup>206</sup> Florida, Richard, 2004, *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life*, Basic Books, New York

d'entraînement décisive pour l'économie locale. Rabat a donc l'opportunité de suivre cette voie déjà empruntée par nombre de métropoles. Les idées ne manquent pas. Mais si certaines ont déjà été concrétisées, il reste à finaliser un grand nombre d'actions d'envergure pour pouvoir savoir si Rabat emprunte définitivement un chemin de développement original et inédit pour une ville marocaine.

## II- Histoire du site de Chellah

### 1- Données historiographiques sur Chellah

Au-delà de ces travaux se focalisant spécifiquement sur Chellah, il convient d'appréhender tout d'abord les ouvrages dédiés à l'histoire de Rabat depuis l'Antiquité. Toutefois, cette historiographie brossant toutes les périodes de développement de la ville reste malheureusement assez pauvre. Les travaux de Jacques Caillé<sup>207</sup> et ceux plus récents de Robert Chastel<sup>208</sup> donnent un aperçu complet de l'évolution de la ville. Il faut inclure à ce corpus relatant l'ensemble de l'évolution historique de la ville les travaux de Joudia Hassar Benslimane<sup>209</sup>, quoique essentiellement centrés sur Salé, mais ayant le mérite d'offrir des pistes de réflexion sur l'évolution générale de la ville depuis la Préhistoire.

Hormis ces ouvrages, les autres recherches disponibles traitent d'une époque particulière de l'agglomération Rabat-Salé. Il s'agit le plus souvent de la période almohade<sup>210</sup>, de l'époque de la république des Deux Rives<sup>211</sup> où Rabat-Salé était un des centres névralgiques de la piraterie aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles ou de la période à partir de laquelle Rabat devient capitale du Maroc, soit essentiellement la période du Protectorat<sup>212</sup>.

---

<sup>207</sup> Caillé, Jacques, 1959, *Histoire de Rabat*, Vanoest, Paris

<sup>208</sup> Chastel, Robert, 1997, *Rabat-Salé : 20 siècles de l'oued Bouregreg*, La Porte, Paris

<sup>209</sup> Hassar Benslimane, Joudia, 1992, *Le passé de la ville de Salé dans tous ses états : Histoire, Archéologie, Archives*, Maisonneuve et Larose, Paris

<sup>210</sup> Basset, Henri; Terrasse, Henri et Hainaut, Jean, 2001, *Sanctuaires et forteresses almohades*, Maisonneuve et Larose, Paris

<sup>211</sup> Durand, Loup, 1975, *Pirates et Barbaresques en Méditerranée*, Aubanel, Avignon ; Maziane, Leila, 2007, *Salé et les corsaires*, Presses Universitaires de Caen, Caen et Montlahuc, Yves, 1980, *Les Oudaïas : bastion des corsaires de Salé*, Ed. Le Fennec, Casablanca

<sup>212</sup> Munoz, Sylviane, 1986, *Monographie historique et économique d'une capitale coloniale : Rabat de 1922 à 1939*, ANRT, Lille

Le site de Chellah, également communément appelé nécropole de Chellah, en raison de sa transformation en nécropole royale par la dynastie des Sultans mérinides, a fait pour sa part l'objet de peu de recherches scientifiques et archéologiques poussées. En effet, l'interprétation du site et les vestiges qui nous sont actuellement présentés se basent sur deux travaux principaux, en l'occurrence les recherches menées conjointement dans les années 1920 par Lévi-Provençal et Basset<sup>213</sup> mais également les fouilles archéologiques réalisées de 1966 à la fin des années 80 par Jean Boube<sup>214</sup>.

Les travaux de Lévi-Provençal et Basset se focalisent essentiellement sur la nécropole mérinide en en faisant un inventaire principalement artistique et architectural. En effet, les deux scientifiques s'emploient à reconstituer l'Histoire de la nécropole dans une perspective artistique tout en y incluant une touche d'histoire sociale et des représentations en mentionnant en particulier les légendes et les croyances inhérentes au site. L'ouvrage qui compile leurs recherches se caractérise par une rigueur et un souci du détail certain qui en fait la référence concernant la partie mérinide du site. Bien que les techniques scientifiques aient évolué depuis, avec par exemple l'utilisation du carbone 14 pour procéder à des datations précises, il semblerait qu'il n'y ait pas de publication venue contredire les hypothèses mises en avant par Lévi-Provençal et Basset. Le discours scientifique actuellement tenu par les conservateurs du site se base sur ce travail. Toutefois, il convient de souligner que certaines hypothèses nécessiteraient certainement des confirmations voire des recherches supplémentaires.

Si la période mérinide a fait l'objet d'une seule et unique recherche de référence, la période antique a suscité beaucoup plus de travaux de la part de la communauté scientifique. Malgré tout, l'ensemble de la période antique n'est pas logé à la même enseigne. Ainsi, c'est la période romaine qui a connu un nombre de recherches conséquent. L'étude des périodes antérieures à l'occupation romaine du site de Chellah demeure marginale et fait l'objet de nombreuses hypothèses à mettre au conditionnel tant les éléments scientifiques tangibles permettant de soutenir un discours cohérent sont lacunaires. Les périodes préhistoriques, phéniciennes ou maurétaniennes n'ont pas bénéficié d'un engouement équivalent à celui provoqué par la période romaine. La plupart des travaux, outre ceux publiés par Jean Boube, ont été réalisés pendant la période du Protectorat de la France sur le Maroc. Certains

---

<sup>213</sup> Basset, Henri et Lévi-Provençal, Evariste, 1923, *Chella, Une nécropole mérinide*, Ed. Larase, Paris

<sup>214</sup> Boube, Jean, 1999, *Les nécropoles de Sala*, Ed. Recherches sur les Civilisations, Paris

archéologues marocains de l'INSAP n'hésitent pas à avancer l'argument colonialiste. Pour eux, l'intérêt des scientifiques français à l'égard de la période romaine s'inscrivait dans un projet politique plus vaste dont l'objectif était la légitimation de la présence française sur le sol maghrébin. Le but caché était donc de justifier le rôle de la France en tant que puissance tutélaire civilisatrice. La mission de Protectorat au Maroc devenait ainsi similaire à la romanisation pratiquée par Rome dans l'Antiquité sur l'ensemble des rives de la Méditerranée. A cet argument, nous rétorquerons que les travaux de Basset et Lévi Provençal montrent que l'ensemble des scientifiques français ne s'intéressaient pas à la période romaine. Ceux-ci ont étudié l'époque des Sultans qui marque l'apogée de la culture marocaine. S'il y a certes un projet impérialiste avéré des puissances européennes dans la recherche archéologique à la croisée des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, cette recherche a toutefois permis la redécouverte de sites jadis abandonnés. « La colonisation française a influé directement sur la redécouverte du Maghreb antique. Elle en a imprimé le rythme, en a favorisé l'exploration, mais a forgé un discours officiel dont les artistes et les savants ont dû tenir compte. Elle s'est très vite cherchée, en effet, un modèle et une légitimation dans le précédent romain. [...] L'archéologie, tant chez les Français que chez les Italiens privilégie l'époque romaine. [...] L'archéologie calquait la mise en valeur coloniale.»<sup>215</sup>

La multiplication des travaux sur la nécropole de Chellah à l'époque antique pendant la période du Protectorat est menée dans un premier temps à travers une lecture des sources latines écrites. Il faut ainsi attendre l'année 1930 pour voir les premières fouilles archéologiques permettant de dégager le centre de la ville antique identifié à Chellah grâce aux travaux effectués sur ces mêmes sources écrites. Bien que ces fouilles n'aient pas fait l'objet de publications précises, les éléments dégagés par celles-ci sont étudiés par les historiens au cours des décennies suivantes.

Des travaux de compilations des sources écrites et archéologiques deviennent alors disponibles. Toujours centrés sur la période romaine, ils permettent de mieux connaître la façon dont s'organisait la Sala antique. Néanmoins, il faut attendre les nouvelles fouilles conduites par Jean Boube à partir de 1966 pour obtenir une connaissance plus approfondie du site antique. Ses recherches appréhendent pour la première fois Chellah dans un contexte évolutif qui dépasse le cadre de la période romaine. Ces investigations qui s'étalent du milieu

---

<sup>215</sup> Géroutet, Noëlle, Méanard, Hélène, 2005, *L'Afrique Romaine de l'Atlantique à la Tripolitaine*, Belin, Paris, pp. 23-34

des années 60 à la fin des années 80 s'entendent dans un contexte qui fait la part belle à « l'Histoire décolonisée » incarnée en particulier par Marcel Bénabou<sup>216</sup>. Au-delà des positionnements des tenants de l'Histoire colonisée et de l'Histoire décolonisée, le questionnement central auquel se livrent ces scientifiques concerne l'importance de la romanisation et de la romanité en Afrique du Nord pendant l'Antiquité. La romanisation signifie ici l'adoption des traits sociaux et culturels caractéristiques de la civilisation romaine tandis que le terme romanité renvoie plus à l'usage du latin et à une « acculturation » moins approfondie des populations locales.

Les recherches les plus récentes s'accordent sur la méthodologie permettant d'évaluer les impacts de ces deux mouvements. Dans tous les cas, il convient de mieux comprendre les civilisations antiques ayant précédé l'occupation romaine afin de pouvoir mesurer les transformations et les permanences mises en œuvre par Rome. Cependant, cette orientation demeure assez nouvelle et se heurte aux insuffisances en matière de travaux scientifiques réalisés jusqu'ici et sur des sources archéologiques disponibles peu nombreuses. La connaissance des tendances sociales et culturelles anciennes, apparues au sein des civilisations ayant précédé la présence phénicienne puis romaine, reste malgré tout la condition *sine qua non* pour pouvoir répondre au questionnement concernant la place de Rome dans l'Afrique du Nord antique. Ces thématiques sont ainsi reprises dans les derniers ouvrages des spécialistes de cette période comme Yann Le Bohec<sup>217</sup>, Paul Corbier<sup>218</sup> ou encore Michel Cristol<sup>219</sup>.

S'inscrivant dans cette mouvance, Boube s'attelle ainsi à réaliser une projection de la ville et de son évolution pendant l'Antiquité bien avant l'occupation romaine. Bien que de nombreuses zones d'ombres demeurent sur la période phénicienne puis punique de Chellah, les publications des recherches de Boube procurent des connaissances précieuses et rigoureuses sur la façon dont était constitué le centre de Chellah. Les vestiges visibles à ce jour *in situ* sont interprétés selon les travaux de Boube. Il faut en outre noter que celui-ci réhabilite la période maurétanienne du site tout en exhortant les futurs archéologues à s'intéresser plus amplement à cette civilisation originale et mal connue. Les recherches de

---

<sup>216</sup> Bénabou, Marcel, 2005, *La résistance africaine à la romanisation*, Textes à l'appui/Histoire Classique, Paris

<sup>217</sup> Le Bohec, Yann, 2005, *Histoire de l'Afrique Romaine*, Editions Picard, Paris

<sup>218</sup> Corbier, Paul, 2005, *L'Afrique Romaine : 146 avant J-C-439 après J-C*, Ellipses, Paris

<sup>219</sup> Christol, Michel, 2005, *Regards sur l'Afrique Romaine*, Editions Errance, Paris

Boube font par conséquent office de source majeure indispensable pour pouvoir comprendre le site antique.

Au regard de ce constat, nous nous contenterons de reprendre les éléments mis en avant par Lévi-Provençal et Basset d'une part, puis par Boube d'autre part, en les compilant avec d'autres sources historiques non mentionnées à l'époque de la rédaction de ces ouvrages. Il s'agira ainsi de préciser les explications historiques et archéologiques mentionnées par les différents scientifiques qui s'y sont penchés tout en relisant les sources écrites mentionnant Chellah et Sala. La finalité de ce travail est de confronter l'interprétation scientifique du site à ce qui est montré et présenté au public. Cette base scientifique se conforme aux théories mises en avant dans notre travail d'identification des éléments de réussite quant à la muséification des sites archéologiques. En première position parmi ces critères de réussite, nous rappelons que nous avons mentionné la rigueur scientifique et la nécessité d'une recherche élaborée moteur de l'exposition. Or, c'est ce travail que nous souhaitons tout d'abord réaliser sur Chellah, en cernant toutefois les limites d'une telle entreprise compte tenu de connaissances archéologiques incomplètes ayant trait à certains points de l'histoire du site. La réinterprétation de ces données historiographiques est à mettre en perspective avec les derniers travaux des Historiens sur la connaissance du Maroc antique. Chellah peut ainsi apparaître comme un vecteur de compréhension, pour les scientifiques et le grand public, de la civilisation antique marocaine et de ses multiples évolutions et permanences sur le temps long.

## ***2- Situation et site de Chellah***

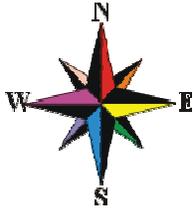
Chellah est située sur la commune de Rabat, appelée pendant la période romaine Sala. Sala se caractérise par une situation aux marges de la limite sud de l'Empire romain et de la province de la Maurétanie Tingitane qui avait pour capitale Tingis, l'antique Tanger. Sala est ainsi distante d'environ 200 Km de la capitale provinciale mais jouxte le Limes sud de l'Empire (Cf. carte du réseau des principales villes du Maroc antique).

Au sein de la ville de Rabat, le site de Chellah est positionné au sud-est de l'enceinte almohade de la ville (Cf. plan de la ville de Rabat). Le site s'établit en outre à environ 3,5 kilomètres de l'estuaire du fleuve Bouregreg qui se jette dans l'Océan Atlantique, irrigue

l'ensemble de l'agglomération Rabat-Salé et sert de limite naturelle entre les deux villes. La nécropole campe une position centrale sur la rive gauche du fleuve en dominant toute la vallée pour offrir une vue d'ensemble à la fois sur les remparts de Salé et sur la ville de Rabat. L'établissement de la nécropole sur une colline d'une hauteur de 56 mètres lui confère une situation de promontoire tandis que les abords méridionaux du lit du fleuve sont également marqués par d'autres collines à l'altitude similaire : le Djebel Zahri et le Djebel Sidi Bou Mnima culminant respectivement à 58 et 50 mètres. C'est le versant sud-est de cette colline qu'occupent les monuments antiques et les tombes de la nécropole mérinide.

Le site de Chellah comprend en effet à la fois une composante antique constituée de vestiges archéologiques dont les plus anciens témoignages remontent au VIII<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ et une composante mérinide, le site ayant été transformé par les Sultans du même nom en nécropole royale au XIV<sup>ème</sup> siècle de notre ère. L'ensemble de ces restes matériels sont enserrés dans une enceinte datant de l'époque mérinide et érigée pour abriter les tombes des Sultans. Les éléments antiques se concentrent sur la partie supérieure du site tandis que ceux édifiés par les Sultans mérinides, hormis l'enceinte, se situent essentiellement sur la partie inférieure du site.

# Réseau des principales villes du Maroc antique



**100 Km**

## Légende

Principales villes antiques du Maroc

Grandes villes du Maroc contemporain

Limite sud de la Maurétanie Tingitane

# Carte de situation de Chellah et Plan de Rabat aujourd'hui



Source : Guide Bleu Maroc, 1995, Hachette, Paris

### III- De la préhistoire à la période punico-phénicienne

#### 1- Une période protohistorique peu connue

L'historiographie ne s'attarde guère sur la période préhistorique du site. Une seule trouvaille archéologique mentionnée dans l'ouvrage de Lévi-Provençal et Basset fait référence à cette période. Il s'agit de la découverte d'outils préhistoriques mis au jour dans le cadre de fouilles réalisées par Henri Basset dans les années 20. « [La découverte] de silex néolithiques qui témoignent d'un peuplement continu pendant la période préhistorique »<sup>220</sup>. Un peuplement de la vallée du Bouregreg est donc attesté dès la période néolithique par ces découvertes et avant l'arrivée des Phéniciens sur les côtes atlantiques marocaines. Outre ces silex, aucune trace de campements ou d'habitats de la période néolithique n'a été retrouvée dans la vallée. Ainsi, on ne peut affirmer l'existence d'un peuplement sédentaire des collines de la vallée du fleuve Bouregreg et donc de la colline de Chellah dès l'époque néolithique. En revanche et comme l'expriment Basset et Lévi-Provençal, on peut mettre en avant une continuité du peuplement du site de la vallée depuis le Néolithique. On peut par conséquent émettre l'hypothèse que l'endroit était peuplé au moins de nomades puisqu'un silex a été retrouvé sur les collines entourant la vallée.

Au-delà de cette constatation, qu'en est-il des connaissances sur les civilisations ayant précédé l'arrivée des Puniqes au Maroc dans la région de Rabat et plus largement au Maroc ? Gsell<sup>221</sup> reprend le terme de Lybiens, dont la paternité revient aux Grecs, pour désigner les premiers habitants du Maghreb. Ces Lybiens sont aujourd'hui qualifiés volontiers de Lybico-Berbères par l'historiographie contemporaine. La redécouverte de cette période protohistorique et de ses civilisations se fait peu à peu jour au Maroc. Les travaux de Youssef Bokbot, Professeur à L'INSAP, sont ainsi entièrement dédiés à la période préhistorique et protohistorique. Il s'intéresse en particulier à l'art lybico-berbère. Si les gravures rupestres sont très largement représentées dans le sud du pays, en particulier dans la région du Sahara occidental, Bokbot montre que des signes tels que des mains, des peintures zoomorphes parfois et des inscriptions en Lybico-Berbère ont été localisées dans les autres régions marocaines. La vallée du Bouregreg n'échappe pas à cette tendance avec diverses inscriptions

---

<sup>220</sup> Basset et Lévi-Provençal, op. cit., p.3

<sup>221</sup> Gsell, S., 1928, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tome 8, en cours de réédition

à proximité de tumuli. Le terrain marécageux de l'embouchure de Bouregreg rend malheureusement très difficile voire impossible les prospections archéologiques et la découverte de vestiges d'habitats et de matériels divers liés à un établissement sédentaire.

De ces peuples et de ces civilisations de l'ère du néolithique, on ne connaît donc pas grand chose. Seules les sources écrites postérieures en Punique ou Latin sont en mesure de donner quelques traits sur cette culture très ancienne et sur ses héritages dans l'Antiquité tardive car les philologues des temps modernes n'ont pas été en mesure de déchiffrer le Lybico-Berbère<sup>222</sup>. D'après les spécialistes des questions linguistiques comme Galand, le Berbère actuellement parlé au Maghreb serait en partie issu du Lybique. Dans la région de l'actuelle Rabat, la variante régionale de ce Berbère est appelée Gétule et était parlé de Volubilis jusqu'au sud de Rabat. La religion de cette civilisation possède en outre des traits naturalistes attestés par les sources écrites postérieures à cette période. « Ils vénéraient les hauts-lieux, montagnes et grottes et aussi les sources, rendant un culte aux eaux. Ils pratiquaient l'astrolâtrie (soleil, lune, dieu solaire Ammon), la zoolâtrie (bélier). [...] Cette civilisation lybique a ensuite subi des influences sémitiques en raison des relations nouées avec les Puniques. »<sup>223</sup>

Chellah n'a malheureusement livré aucun vestige permettant de mieux comprendre cette période lybico-berbère. Aucune inscription en Gétule n'a été ainsi retrouvée sur le site.

## **2- La période phénicienne : une fondation tyrienne ou carthaginoise ?**

A l'instar de la période préhistorique, la présence phénicienne sur Chellah est mal connue bien que plus exploitée scientifiquement que l'âge du Néolithique et la période lybico-berbère. La question qui se pose est de savoir si la présence phénicienne est antérieure à la fondation de Carthage par les Tyriens, soit à la fin du IX<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ. Dans le cas d'une présence postérieure au VII<sup>ème</sup> siècle, date à laquelle le centre de gravité de la puissance phénicienne se transfère de Tyr vers Carthage, il s'agirait d'une occupation par la

---

<sup>222</sup> Galand, Louis, 1977, *Le Berbère et l'onomastique lybique*, dans *l'onomastyque latine*, Paris, 1977, pp. 299-304

<sup>223</sup> Laronde, André et Golvin, Jean-Claude, 2001, *L'Afrique antique : histoire et monuments*, Editions Tallandier, Paris, p.55,

civilisation punique émanant de Carthage. Bernard Lugan met en perspective dans son ouvrage consacré à l'Histoire du Maroc<sup>224</sup> cette interrogation sur une présence phénicienne ou punique. Lugan plaide pour une présence punique sur Rabat en se basant sur les traces matérielles relevées par l'archéologie. Toutefois, il faut souligner que les différentes recherches historiques et archéologiques ne tranchent pas vraiment sur l'origine de la présence phénicienne à Sala.

La plupart des Historiens citent Lixus ou Cadix, villes proches de Chellah en raison des vestiges matériels retrouvés par l'archéologie et qui seraient d'origine phénicienne. Ils s'appuient sur cette proximité pour justifier l'hypothèse d'une probable présence phénicienne sur Chellah, contemporaine de la fondation de Carthage par Tyr et de l'ensemble des comptoirs et cités où les Tyriens s'établissent à la suite de leurs expéditions menées au IX<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. « Les premiers centres phéniciens de la région de Cadix, dès le début du VIII<sup>ème</sup> s. av. J.-C., furent de véritables cités et non de simples comptoirs commerciaux. Le site de Castillo de Dona Blanca fut dans l'antiquité une installation portuaire active du début du VIII<sup>ème</sup> siècle à la fin du III<sup>ème</sup> siècle. La muraille est originale par son plan, qui est du type à caissons ou casemates, système nettement oriental, introduit par des Phéniciens originaires de Tyr ». <sup>225</sup> « Si la tradition littéraire situe la fondation de Lixus au XII<sup>ème</sup> s. av. J.-C., la réalité archéologique ne permet pas de remonter au-delà du premier tiers du VIII<sup>ème</sup> s. av. J.-C. Le matériel phénicien recueilli en plusieurs endroits de la ville indique que la ville phénicienne devait occuper une grande partie de l'acropole et ses pentes orientales. Les recherches récentes entreprises dans le sondage du Caroubier ont permis de repérer, pour la première fois, des structures d'époque phénicienne. La diversité et la richesse du matériel exhumé à Lixus dénote l'importance du rôle qu'a du jouer la ville en tant que métropole et port ouvert aux circuits commerciaux de Méditerranée » <sup>226</sup>. Malgré tout, cet argument nous paraît peu probant et ne certifie pas l'établissement des Tyriens à Cadix ou Lixus. La question d'une réelle implantation phénicienne d'origine tyrienne se pose en effet également dans ces deux villes car les traces archéologiques et les datations peuvent aussi laisser penser que les fondateurs de ces cités sont originaires de Carthage. Le style tyrien de certains bâtiments peut être carthaginois dans la mesure où la Carthage des débuts emprunte le style de la mère patrie.

---

<sup>224</sup> Lugan, Bernard, 2000, *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, Perrin, Paris, pp.20-25

<sup>225</sup> Mata Ruiz, Daniel, 1988, *Les Phéniciens dans la baie de Cadix*, Les Dossiers d'Archéologie n°132, pp. 82-83

<sup>226</sup> INSAP, 2005, *Le patrimoine archéologique marocain*, Ministère de la Culture, Rabat, p.42

Basset et Lévi Provençal<sup>227</sup> ainsi que Jacques Caillé soutiennent eux aussi cette hypothèse d'une fondation phénicienne en insistant sur le fait que les navigateurs proche-orientaux étaient présents dans les environs de Rabat : « [...] les Phéniciens [...] ont limité leur occupation du Maroc à quelques points du littoral [...]. L'influence de leur civilisation s'y est fait sentir et l'on a trouvé, à Tanger, à Lixus et à Volubilis, des tombeaux, des inscriptions et des monnaies. »<sup>228</sup>. Cette hypothèse est aussi confirmée par Jean Boube et les dernières recherches effectuées à proximité du site de Chellah. « La ville de Sala [...] a sans nul doute été précédée par la création d'un comptoir phénicien. [...] Ce premier établissement a dû [...] s'installer sur le promontoire des Oudayas. [...] Ce rocher était le seul endroit qui offrit dans ces parages aux navigateurs tyriens, à la fois une ouverture vers l'arrière-pays et des garanties de sécurité telles qu'ils avaient l'habitude de les rechercher. [...] Des trouvailles fortuites nous ont, en 1974, apporté la preuve de l'existence d'un habitat antique<sup>229</sup> ». Pourtant, les traces de cet habitat ne sont pas identifiées avec certitude comme phéniciennes et la plupart des vestiges relevés sur le site de Chellah sont postérieures au VII<sup>ème</sup> avant Jésus-Christ siècle comme le montrent les travaux de Boube. Or, comme nous l'avons déjà exprimé, le VII<sup>ème</sup> siècle est marqué par la montée en puissance de Carthage et l'affaiblissement de Tyr. « Dans la liaison entre Tyr et l'Espagne, Carthage n'a longtemps été qu'un relais. La Phénicie gardait le rôle de métropole. Mais le système se dérègle au VII<sup>ème</sup> siècle. Les Phéniciens [...] rencontrent la concurrence des Etrusques, plus celle des Grecs. En outre, la Phénicie est soumise aux violences des Assyriens [...]. Les rois des villes phéniciennes se soumettent. [...] Ces guerres, les troubles des villes, les interruptions des liaisons commerciales vont pousser Carthage à devenir majeure. Le centre de la vie phénicienne passera finalement chez elle.<sup>230</sup> » En outre et à l'instar des autres chercheurs, comme Lévi-Provençal et Basset, qui se sont penchés sur la question des origines de Chellah, on note une hésitation dans ses propos quant à l'origine des vestiges par l'emploi simultané des adjectifs « phénicien » et « punique ». La période charnière du VII<sup>ème</sup> siècle évoquée par Braudel ne permet pas non plus d'être catégorique. « Sur la colline de Chellah, ont été mis au jour quelques rares témoignages de la présence phénicienne ou punique : il s'agit d'une part d'un mur en grand appareil à poutrage encastré [...] qui a pu être daté de la seconde moitié du VII<sup>ème</sup> siècle avant J-C ; d'autre part, des fragments de coupes phéniciennes à vernis rouge, découverts à quelques mètres de ce mur et semblables à ceux trouvés à Mogador dans des niveaux du VII<sup>ème</sup> siècle et de la première

<sup>227</sup> Basset et Lévi-Provençal, op. cit., p.4

<sup>228</sup> Caillé, Jacques, 1959, *Histoire de Rabat*, Vanoest, Paris, p. 33

<sup>229</sup> Boube, Jean, 1999, *Les nécropoles de Sala*, Edition Recherche sur les Civilisations, Paris, pp.13-14

<sup>230</sup> Braudel, Fernand, 1998, *Les Mémoires de la Méditerranée*, Editions de Fallois, Paris, pp.89-90

moitié du VI<sup>ème</sup> siècle. En outre, étant donné la rareté des témoignages de la présence phénicienne à Chellah, ne peuvent être négligés les quatre scarabées à pâte tendre, sertis dans des bijoux rustiques de la région de Rabat ». <sup>231</sup> Seul leur style est phénicien mais soulignons une nouvelle fois que l'art punique de Carthage à ses débuts ne diffère guère de celui de la puissance tutélaire tyrienne.

Nous pensons par conséquent que les navigateurs tyriens avaient certes identifié la vallée du Bouregreg en tant que carrefour stratégique permettant de faire du commerce lors de leur expédition en Méditerranée occidentale ainsi que sur les côtes atlantiques andalouses et marocaines. En revanche, nous partons du postulat que ce sont les Carthaginois qui ont installé un établissement de plus grande ampleur sur le site comme le prouvent les différents éléments archéologiques découverts sur le site qui datent de l'époque où Carthage monte en puissance au détriment de Tyr. Les propos d'Euzennat corroborent d'ailleurs ce postulat : «Le site a été, sinon occupé, du moins visité par des navigateurs phéniciens.» <sup>232</sup> Notre point de vue rejoint en outre la thèse de Lugan sur une présence punique certaine.

Le périple d'Hannon <sup>233</sup>, navigateur carthaginois du V<sup>ème</sup> siècle avant J-C auteur d'un voyage visant à reconnaître des colonies et ayant eu, entre autres, pour théâtre le littoral atlantique marocain, ne mentionne pas Sala. Boube en conclut un abandon du comptoir. « [...] l'établissement phénicien du Bouregreg a dû être très tôt abandonné ce qui explique qu'il n'est pas cité dans la liste des comptoirs fondés ou régénérés par Hannon au V<sup>ème</sup> siècle. <sup>234</sup> » Il ajoute cependant «qu'une lampe grecque isolée a été abandonnée sur le sol de Chellah » <sup>235</sup>. Il semble donc que le site n'était peut être pas complètement abandonné et continuait à assurer sa fonction de carrefour commercial. Mais cet élément isolé ne permet pas d'échafauder des théories argumentées et solides quant au devenir de Chellah durant cette période.

Les objets qui ont été découverts sur le site sont principalement conservés au Musée Archéologique de Rabat. Certains d'entre eux font aussi partie de collections particulières auxquelles le grand public n'a pas accès, c'est notamment le cas des scarabées auxquels nous faisons allusion plus haut. Dans tous les cas, l'ensemble de ces objets sont retirés de leur

---

<sup>231</sup> Boube, 1999, *Les nécropoles de Sala*, p.15

<sup>232</sup> Euzennat, Maurice et Marion, Jean, 1982, *Inscriptions antiques du Maroc*, CNRS, Paris, Tome2, p. 181

<sup>233</sup> Sur le périple d'Hannon, on se rapportera à l'ouvrage de Marcy, George, 1935, *Notes linguistiques autour du périple d'Hannon*, Hespéris, pp. 21-72

<sup>234</sup> Boube, *op. cit.*, p. 15

<sup>235</sup> Boube, *Idem*

contexte originel. Ils sont ainsi éloignés physiquement de l'environnement historique qui les a vus naître et s'épanouir dans leur quotidien. Par ailleurs, les collections privées et le Musée Archéologique de Rabat n'utilisent aucun médiateur permettant de rappeler l'origine et la fonction usuelle de ces objets. En outre, le site ne présente dans son état actuel aucune trace de construction des périodes phéniciennes ou puniques et aucune évocation n'est faite de cette période sur la nécropole. « Le mur en grand appareil à poutrage encastré »<sup>236</sup> d'origine punico-phénicienne et daté du VII<sup>ème</sup> siècle avant J-C n'est pas perceptible parmi l'ensemble des vestiges archéologiques rendus visibles au public. Si ce n'est à travers les objets que nous avons cités mais qui ne sont pas conservés à proximité de Chellah, aucun témoignage de la période punico-phénicienne, comme des évocations écrites réalisées par l'intermédiaire de panneaux explicatifs, n'est présenté aux visiteurs.

L'élément central qui ressort de l'occupation phénico-punique est une présence soit originaire de Tyr, soit provenant de Carthage. Bien que nous plaidions pour cette dernière, il faut mettre en exergue une connaissance fragmentaire de cette période qui ne permet malheureusement pas d'afficher un point de vue consensuel sur l'Histoire du site durant cette époque et d'identifier la fonction exacte des vestiges d'édifices identifiés par les fouilles archéologiques. En outre, on ne possède à l'heure actuelle aucune interprétation fiable sur l'organisation de l'établissement phénicien ou punique et la place qu'occupent les vestiges de Chellah dans cet ensemble vraisemblablement plus vaste. Seuls des sondages à effectuer sous la kasbah des Oudayas permettraient certainement d'en savoir plus sur l'origine et la nature du comptoir ainsi que sur le rôle exact de Chellah dans cet ensemble mais ceux-ci sont rendus quasi impossibles par la topographie et la physionomie de la ville à cet endroit particulier. C'est d'ailleurs ce que Jean Boube met en exergue dans ses travaux : « le cimetière et les habitations, étroitement agglomérés dans l'enceinte de la *qaçba*, et aussi les affleurements de la roche, interdisent toute recherche sur le site que des travaux du Génie militaire avaient déjà bouleversé aux alentours de 1914.»

Néanmoins, la communauté scientifique s'accorde dans sa majorité pour désigner la civilisation phénicienne puis punique comme un élément qui a marqué durablement le paysage culturel du Maghreb. « Carthage a été l'éducatrice (de l'Afrique du Nord) et son

---

<sup>236</sup> Boube, *op.cit.*, p. 15

imprégnation a été profonde. Au temps de Saint Augustin, quand l'Empire romain s'effondre, les paysans d'Afrique parlent encore le Punique et se disent Cananéens »<sup>237</sup>.

Il reste à déterminer les transformations engendrées par cette rencontre entre culture autochtone libyco-berbère et civilisation punique. La recherche a montré que les mutations nées avec l'installation des Phéniciens à Carthage et dans la Tunisie actuelle sont considérables bien qu'un substrat autochtone, en particulier en ce qui concerne la religion et certaines normes sociales et culturelles se maintiennent. En revanche, la question n'a guère été abordée au Maroc du fait du manque de recherches scientifiques sur la question. Les vestiges exhumés avant l'occupation romaine sur le site de Chellah apportent pourtant des indices et offrent des opportunités d'interprétation sur la nature de cette civilisation pré-romaine qualifiée de maurétanienne, se situant dans la continuité de la synthèse des influences lybico-berbères et puniques.

#### **IV- L'éclosion de la cité maurétanienne**

Il faut se transporter à la fin du II<sup>ème</sup> siècle pour trouver des traces matérielles sur le site qui évoquent une activité humaine identifiée. En effet, outre la lampe grecque du V<sup>ème</sup> siècle, les périodes comprises entre le V<sup>ème</sup> et la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle n'ont donné aucun objet de recherche à l'archéologie et ont en conséquence tari l'interprétation et le discours scientifique historique concernant ces époques. Il s'agit d'un véritable « Dark Ages » pour Chellah qui n'offre que peu de possibilités quant à l'échafaudage de théories argumentées et solides.

Une nouvelle fois, ce sont les recherches de l'archéologue Jean Boube qui permettent de renouer avec le fil de l'Histoire du site de Chellah. Ses recherches ont mis au jour un certain nombre de traces en mesure d'expliquer et d'interpréter le site avant l'occupation romaine. Cette période a fait l'objet de quelques recherches depuis le Protectorat et a suscité l'essentiel des travaux ayant trait à Chellah. Il convient désormais de mettre en avant une réhabilitation de l'Histoire du site avant cette occupation romaine. Or, les recherches conduites par Boube portent un nouveau regard sur les époques antérieures à la présence romaine.

---

<sup>237</sup> Braudel, op. cit., p. 93

## **1- Les transformations d'une place commerciale locale en une cité maurétanienne**

La fin du II<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ coïncide avec le retour de traces matérielles témoignant d'une recrudescence du commerce. Le site de Chellah semble redevenir une plaque commerciale ou tout du moins un comptoir d'échanges. Cette affirmation se fonde sur « les nombreux fragments d'amphores, de céramiques campaniennes [à vernis noir], de gobelets à parois fines et de balsamiques fusiformes, de lampes à bec d'enclume, de fabrication locale ou importées, et la trouvaille de quelques deniers de la République, de la fin du II<sup>ème</sup> siècle. »<sup>238</sup> La découverte de cet ensemble d'éléments est à rapprocher de l'existence d'édifices à fonction commerciale. Les éléments cités ci-dessus ont été retrouvés dans de vastes couches englobées par des restes d'édifices. « Ils [ces édifices] donnent à penser qu'il existait sur la colline de Chellah [...] un marché semblable aux souks marocains de notre temps, plantés de tentes ou d'abris légers, en tout cas un lieu de rencontre et de transactions entre les commerçants établis à proximité de l'océan et les populations de l'arrière pays.

Au sujet de cette période comprise entre le II<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-christ et les débuts de l'occupation romaine, la majorité des écrits scientifiques a longuement ignoré l'existence d'une civilisation originale dont le degré de connaissance demeure encore à ce jour insuffisant, à savoir la civilisation maurétanienne. Cette mise sous silence de la civilisation maurétanienne dans les écrits scientifiques se consacrant à Chellah réalisés avant les années 50 s'explique par une primauté constante donnée à la connaissance de la période romaine. Comme nous l'avons exprimé dans nos commentaires se rapportant à l'historiographie du site, hormis Lévi-Provençal et Basset qui s'attèlent à décrire la période méridienne, seuls Boube et dans une moindre mesure Euzennat prennent en considération la période antique du site dans sa globalité en articulant l'importance de l'ère maurétanienne par rapport aux autres époques ayant marqué Sala.

En ce qui concerne l'influence de la période maurétanienne, Euzennat décrit ainsi l'historique du site en ces termes : « Les constructions les plus anciennes qu'on ait jusqu'à présent découvertes ne sont guère antérieures aux II<sup>ème</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. [...] Comme Volubilis, elle subit l'empreinte profonde des rois maures. »<sup>239</sup> C'est dans la continuité du

---

<sup>238</sup> Boube, op. cit., p.15

<sup>239</sup> Euzennat, Maurice et Marion, Jean, 1982, *Inscriptions antiques du Maroc*, p. 181

comptoir commercial identifié grâce à la mise au jour d'objets du II<sup>ème</sup> siècle que se développe une véritable cité maurétanienne au I<sup>er</sup> Siècle avant Jésus-Christ et dont le site nous livre différents éléments architecturaux et matériels jusqu'à l'occupation romaine en 40 après Jésus-Christ.

Les dernières fouilles archéologiques conduites sur Chellah et dirigées par Jean Boube ont permis d'identifier un certain nombre de bâtiments ayant été érigés durant la période maurétanienne. « Au I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, et semble-t-il, vers les années cinquante, furent édifiés des bâtiments en parpaings, taillés dans le grès dunaire de Salé et assemblés à joints vifs, en grand appareil pseudo-isodome. Sur ces murs, s'élevaient des parois en briques crues, [...] dissimulées sous un enduit. Probablement vers la même époque, furent construits [...] les entrepôts aujourd'hui ensevelis sous le dallage du forum [...] ou encore un temple [...]. L'édifice est d'ordre gréco-punique à corniche à gorge égyptienne et chapiteaux ioniques de tradition punique. »<sup>240</sup> D'autres éléments ont été retrouvés à proximité des vestiges du temple et sous le forum romain. Il s'agit de statues représentant Juba II et son fils Ptolémée, conservées actuellement au Musée d'Archéologie de Rabat. Ces deux personnages sont des figures essentielles de l'histoire des Royaumes maurétaniens. Il s'agit en effet des deux rois les plus prestigieux et les plus connus qui ont régné sur la Maurétanie. Compte tenu de la découverte des deux statues, notamment celle de Ptolémée, dans le temple, Boube en déduit l'existence d'un culte royal. « Probablement, s'agit-il d'un sanctuaire où le culte dynastique, cher aux populations maures, paraît s'être perpétué jusqu'à la fin de l'Empire.<sup>241</sup> » Cette hypothèse est confirmée par des sources écrites latines. En effet, toujours selon Boube, « le témoignage d'une inscription de Hassanaûa, dans la région de Sétif, nous révèle qu'au III<sup>ème</sup> siècle encore, Juba II était adoré comme un dieu par les habitants de l'endroit. De toute manière [...], les trouvailles de Chellah [...], ne laissent aucun doute sur la vénération, dont fut entouré, jusqu'aux derniers jours de Sala, et même aux temps chrétiens, le souvenir des rois maures.<sup>242</sup> » Ce sanctuaire présente cinq cellae et n'est pas le seul édifice qui nous soit parvenu. Le site de Chellah présente de surcroît trois autres temples qui comprennent encore des fondations tandis qu'un quatrième édifice aux fonctions non identifiées sert de fondations aux constructions érigées au temps des Sultans mérinides. Un de ces trois temples est bâti sur une terrasse et offre ainsi un aspect surélevé qui devait marquer le paysage urbain de la cité

---

<sup>240</sup> Boube, op. cit., p.16

<sup>241</sup> Boube, op. cit., p.17

<sup>242</sup> Boube, Jean, 1966, *Un nouveau portrait de Juba II découvert à Sala*, in Bulletin d'Archéologie Marocaine, Tome VI

maurétanienne. Ces constructions font figure de centre monumental de la cité. Les fondations des édifices seront largement réutilisées par les Romains qui maintiendront l'emplacement du centre monumental de Sala au même endroit. Des édifices publics, des constructions en briques crues probablement dédiées au commerce mais aussi des rues à pavement rectangulaire en grès local complètent le centre monumental de Sala et forment les éléments caractéristiques de l'urbanisme maurétanien. Sur la partie occidentale du centre monumental, Boube identifie un quartier d'habitation<sup>243</sup>.

Les descriptions des vestiges architecturaux rédigées par Jean Boube laissent entendre l'influence phénicienne et punique qui marque encore Chellah et plus généralement le Maroc avant la conquête romaine. Le style punique impulsé par Carthage tout comme celui qui s'est développé dans les cités portuaires phéniciennes du Liban actuel emprunte largement aux canons esthétiques élaborés par les puissances dominantes des rives de la Méditerranée, comme l'Égypte ou la Grèce. Ce métissage artistique témoigne d'un cosmopolitisme caractéristique des marins phéniciens du Proche-Orient puis de leurs descendants carthaginois. Or, comme le prouvent les vestiges des temples mis au jour sur la colline de Chellah et datant de l'époque des royaumes maurétaniens, l'architecture de cette période est grandement influencée par l'art phénicien et punique et hérite donc de ce métissage tant prisé par les grands navigateurs de Tyr ou Carthage. Toutefois, l'influence hellénistique est également mise en avant en raison de similitudes artistiques avec les œuvres d'Art exhumées du site de Chellah. Le portrait de Juba II et la statue de Ptolémée s'inspirent en effet tous deux de célèbres œuvres comme le Doryphore de Polyclète aujourd'hui conservé au Musée National de Naples en Italie (Cf. photo). En outre, Juba II, bien que d'origine numide, est apparenté par sa femme, Cléopâtre Séléne, aux Lagides. Le style des sculptures et ce lien de parenté a suscité des hypothèses quant à l'influence de la civilisation hellénistique sur la Sala maurétanienne. Ainsi, Maurice Euzémat ou Euzennat ?? n'hésite pas à mettre en exergue le style hellénistique qui marque la ville maurétanienne. « Plusieurs édifices de l'époque de Juba II, dans lesquels on distingue une empreinte hellénistique plus ou moins marquée, y ont été découverts. »<sup>244</sup> De son côté, Boube s'interroge sur cette influence. « Peut être doit on voir dans la disposition en terrasse [du site] un souvenir des grands centres urbains de l'Orient

---

<sup>243</sup> Boube, *les nécropoles de Sala*, p. 17

<sup>244</sup> Euzémat, *op.cit.*, p. 181

hellénistique ? »<sup>245</sup>. De notre côté, si nous ne réfutons pas complètement cette influence hellénistique, nous plaçons plutôt comme nous l'avons exprimé un peu plus tôt pour une permanence du style punique et phénicien. Il est certain que le style hellénistique présente certaines similitudes avec le style phénicien dans la mesure où il mélange les influences de toutes les rives de la Méditerranée avec un fond grec marqué. Les styles phéniciens et puniques se nourrissent de surcroît du style grec. Les vestiges d'une cité antique comme Volubilis, capitale du Royaume de Maurétanie, permettent de mettre en avant l'existence dès l'époque maurétanienne d'un urbanisme à plan régulier comparable à celui des cités hellénistiques ou de cités puniques comme Carthage. Les ruines maurétaniennes de Volubilis confirment les similitudes citées plus haut nées d'influences réciproques entre cultures hellénistiques, puniques et d'autres composantes locales. L'urbanisme maurétanien témoigne en tout cas d'un degré de développement avancé. Par ailleurs, Boube affirme que les deux statues taillées dans le marbre pentélique proviennent d'ateliers athéniens<sup>246</sup>. Cette probabilité souligne une nouvelle fois l'influence de la culture et de l'Art grecs sur la Maurétanie. Mais cela peut aussi démontrer une propension maurétanienne à incorporer dans son héritage d'autres influences tout comme les Puniques et les Phéniciens étaient susceptibles de le faire. Enfin, un autre indice pouvant nous servir d'arguments quant à une forte permanence de la culture et de l'art punique dans la civilisation maurétanienne, est la présence de monnaies battues par Sala pendant la période. Les écrits de Lévi-Provençal et Basset qui ne prenaient certes pas en compte l'existence hypothétique d'une civilisation maurétanienne faute de recherches dédiées, se servaient de ces monnaies pour appuyer la présence punique sur le site avant l'occupation romaine. « La Sala romaine succéda à une cité punique assez importante, puisqu'on a pu lui attribuer avec vraisemblance quelques monnaies. »<sup>247</sup> Cette conclusion, bien que partiellement erronée, exprime néanmoins la permanence entre civilisation punique et maurétanienne.

---

<sup>245</sup> Boube, Jean, 1992, *Sala, in Il Marocco e Roma, I grandi bronzi del museo di Rabat*, Carte Segrete, Roma, p.44

<sup>246</sup> Boube, *Les nécropoles de Sala*, p.100

<sup>247</sup> Basset et Lévi-Provençal, 1923, *Chella, Une nécropole mérinide*, p. 4



A gauche, statue de Ptolémée trouvée à Chellah (Musée archéologique de Rabat) s'inspirant du Doryphore de Polyclète situé sur la photo de droite (Musée archéologique de Naples), Marc Terrisse 2008 ©



Tête de Juba II retrouvée sur le site de Chellah (Musée archéologique, Rabat)

## **2- Une cité maritime prospère ouverte au commerce international**

Outre la dimension architecturale et plus largement artistique qui ressort des vestiges de la civilisation maurétanienne mis au jour sur le site de Chellah, un autre élément paraît susceptible de se représenter la cité à l'époque des rois de Maurétanie. Il s'agit des aspects économiques et commerciaux que revêt Sala pendant cette période. Sala, à l'instar de Tingis (Tanger), Lixus, Tamuda ou encore Shemesh est sans nulle doute une cité-Etat maritime prospère possédant le droit de battre monnaie. En effet, des monnaies à légende néo-punique ont été découvertes sur le site comme le rapportent les recherches de Jean Mazard<sup>248</sup>. Cependant et toujours d'après ce dernier, leur utilisation a semble-t-il été nulle dans les transactions commerciales à l'extérieur du territoire de la cité.

En revanche, il faut souligner la présence en nombre d'objets d'origines variées découverts à l'occasion des fouilles. « Les marchandises importées à Sala durant cette période qui va du début du règne d'Auguste à la conquête de la Maurétanie par les Romains (40-43 après Jésus-

---

<sup>248</sup> Mazard, Jean, 1960, *Création et diffusion des types monétaires maurétaniens*, in Bulletin d'Archéologie Marocain, Tome IV

Christ), sont [...] des statues provenant d'ateliers néo-attiques, les vins de l'Italie et de la Bétique, les salaisons et les sauces de poisson de la péninsule ibérique, les ustensiles en bronze, la vaisselle à vernis rouge des officines italiques, celle des ateliers gaulois de la Graufesenque, les vases à parfum de Chypre ou de la côte ionienne, les lampes, les gobelets à parois fines d'Italie, de Gaule et d'Espagne [...]. Sala [est donc marquée] par l'activité des relations commerciales avec l'Italie et les provinces voisines de l'Empire, notamment l'Espagne et la Gaule, attestées par les importations de produits manufacturés.»<sup>249</sup>

Boube mentionne dans une autre publication des découvertes massives de monnaies provenant des principales cités de l'ensemble maroco-andalou et attestant par là-même d'une vitalité commerciale et d'intenses échanges économiques particulièrement fructueux avec la péninsule ibérique toute proche. La couche située sous les vestiges d'époque romaine et qui a livré les éléments cités plus haut, a également permis d'exhumer une grande quantité d'objets. « Les séries de céramique découvertes permettent d'identifier les différents courants commerciaux qui circulaient dans le port de Sala à l'époque républicaine. On retrouve dans ces niveaux des monnaies de Sala, de Shemesh et de Lixus, de Tingis [actuelle Tanger], de Jol-Césarée de Maurétanie [actuelle Cherchell], de Carteia [ville antique d'Andalousie], de Sexi [ville antique située dans la province de Murcia], de Malaga et surtout celles, plus nombreuses, de l'ancienne colonie phénicienne de Cadix, qui laissent deviner l'orientation, en grande partie ibérique, du commerce à Sala. »<sup>250</sup>

L'époque maurétanienne permet à Sala de passer du statut de comptoir aux contours mal délimités car mal connus, à celui de ville présentant une architecture et un urbanisme d'envergure et de qualité dont la monumentalité rappelle les cités hellénistiques orientales. Par ailleurs, la fonction commerciale du lieu s'affirme pendant cette période de relative prospérité. Si cette fonction a valu à Sala sa fondation grâce à son emplacement stratégique privilégié, elle semble connaître un développement important à partir du II<sup>ème</sup> siècle avant J-C au regard du matériel découvert lors des différentes campagnes de fouilles archéologiques. C'est cette force économique qui guide la montée en puissance de Sala, qui devient un carrefour commercial dont les richesses lui permettent de se bâtir un centre monumental situé au cœur de la nécropole de Chellah. On ne connaît pas vraiment la place de Sala dans l'armature urbaine maurétanienne. Si Vollubilis faisait figure de capitale de ce royaume en

---

<sup>249</sup> Boube, *Les nécropoles de Sala*, p.17

<sup>250</sup> Boube, *Les nécropoles de Sala*, p.44

raison de la présence d'une résidence royale<sup>251</sup>, d'autres cités comme Lixus ou Tamuda ont aussi été marquées par la civilisation maurétanienne. Il est donc difficile de mesurer l'importance exacte de Sala en terme d'habitants compte tenu des lacunes en matière de fouilles au-delà de la nécropole de Chellah stricto sensus. On peut malgré tout penser que la cité de Sala comptait parmi les établissements urbains d'importance compte tenu des vestiges de son centre qui laissent penser que la ville devait occuper une place non négligeable dans le système urbain maurétanien.

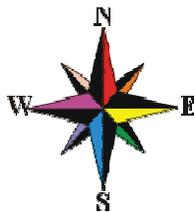
### ***3- La Sala maurétanienne : symbole d'une civilisation originale et brillante***

L'époque maurétanienne, somme toute assez mal connue, compte tenu d'une absence de recherches scientifiques englobant l'ensemble des sites et des trouvailles archéologiques et historiques menées au Maghreb, constitue une période trop négligée dans la mémoire marocaine. Cette période a été essentiellement considérée par l'intermédiaire du prisme politique à travers la satellisation de la Maurétanie par Rome. « A partir de 25 avant J-C,

---

<sup>251</sup> Panetier, Jean-Luc, 2002, *Volubilis, une cité du Maroc antique*, Maisonneuve et Larose, Paris

## Plan de la Chellah maurétanienne



- 1- Temple à 5 cellae
- 2- temples
- 3- Quartier d'habitation
- 4- emplacement du marché
- 5- Bâtiment à la fonction non identifiée et situé sous les vestiges mérinides
- 6- Entrée du site

Juba II, installé par Auguste, et, après lui, son fils, Ptolémée, règnent sur la Maurétanie, qui se trouve en fait sous le protectorat romain.<sup>252</sup> » A partir de cette considération événementielle, les Historiens vont développer une propension tenace à ignorer l'héritage culturel et l'ensemble des facteurs socio-économiques dont peut se prévaloir la civilisation maurétanienne. De par son style artistique et surtout architectural proche des Punique et des Phéniciens mais également en raison de ses emprunts à la Grèce, la civilisation maurétanienne a développé un métissage élaboré d'influences issues de toutes les rives de la Méditerranée. Trop souvent ignorée des marocains voire oubliée des programmes scolaires, elle porte pourtant en elle tout un ensemble de permanences encore visibles à ce jour. C'est en particulier le cas de sa relation étroite tant commerciale que culturelle avec la péninsule ibérique.

Sur le site de Chellah, les éléments visibles et lisibles de cette civilisation ne sont hélas pas vraiment spectaculaires pour le profane et le visiteur qui n'aura pas auparavant essayé d'appréhender la question grâce à des lectures annexes. Les fondations des temples d'époque maurétanienne sont difficilement identifiables.



Les vestiges des fondations d'un temple maurétanien, Marc Terrisse 2008 ©

---

<sup>252</sup> Caillé, Histoire de Rabat, p. 34

Quant au quartier d'habitation que mentionne Boube, il est localisé à côté de vestiges de boutiques d'époque romaine. Certains murs de ce quartier sont encore visibles au milieu de la végétation.



Le quartier d'habitation d'origine maurétanienne à gros appareil (Cf. rectangle noir) ainsi que le quartier de boutiques d'époque romaine surplombant le forum (Cf. cercle orange)

Beaucoup d'édifices d'époque romaine, cela est en particulier le cas pour le temple à cinq cellae, ont utilisé les fondations de constructions antérieures érigées pendant la période maurétanienne. L'interprétation de l'ensemble des bâtiments serait d'autant plus justifiée en raison de cette imbrication quasi permanente qui caractérise quasiment l'ensemble du site.

Outre ces éléments d'architecture maurétanienne encore observables in situ mais qui ne bénéficient d'aucune mise en lumière didactique, on trouve de nombreux objets et œuvres d'art contemporains des bâtiments qui croupissent dans des réserves archéologiques. C'est notamment le cas pour les nombreux fragments de céramiques. Ces derniers ne sont donc ni exposés au public, ni remis dans leur contexte ethnographique dans la mesure où ils ne

figurent que sur des études archéologiques ou historiques le plus souvent sous forme de reproductions voire parfois par l'intermédiaire de photographies. La dimension commerciale du site de Chellah demeure donc pratiquement invisible. Pour ce qui est de l'importante collection de pièces de monnaies, celle-ci est conservée dans sa totalité au Musée Archéologique de Rabat. Sa présentation s'insère dans un parcours numismatique sur l'évolution des monnaies dans le Maroc antique. On peut objecter qu'une partie de ces monnaies mériterait d'être présentée *in situ* de façon à rendre compte de la dimension commerciale du site et de la relative importance de ce dernier compte tenu du fait que les monnaies néo puniques découvertes étaient émises par la cité elle-même. Enfin, les deux œuvres d'art majeures exhumées des vestiges trônent désormais au Musée Archéologique de Rabat. Il s'agit du portrait de Juba II et de la statue de Ptolémée inspirée par le doryphore de Polyclète. Exposés au Musée Archéologique à la fois dans une perspective historique et esthétique, ils sont censés illustrer la période maurétannienne au sein de l'institution. Ces œuvres sont une nouvelle fois extraites de leur milieu originel, à savoir le centre monumental de la Sala maurétannienne situé au cœur de la nécropole de Chellah, sans qu'aucune contextualisation ne soit mise en avant par le biais d'une allusion se rapportant aux circonstances de leur découverte. Cependant, le fait que les œuvres soient mises en exergue dans le cadre d'un département dédié à la période maurétannienne et afin d'illustrer de manière significative cette époque est plutôt positif. On regrettera seulement le peu d'efforts réalisés afin de rendre l'exposition plus pédagogique en la plaçant dans une perspective plus ethnologique permettant aux œuvres d'exprimer autre chose que leur valeur esthétique intrinsèque.

## **V- La période romaine**

Il nous semble utile de préciser une nouvelle fois que l'époque romaine du site de Chellah a été largement étudiée grâce à un nombre conséquent de sources écrites mais également par le biais de travaux archéologiques continus dont l'objet principal était de mieux comprendre la Sala romaine. L'abondance des sources et de l'historiographie ayant trait à la période romaine du site contraste fortement avec les éléments lacunaires ne permettant pas d'éclairer certaines interrogations sur les siècles précédents l'occupation romaine. Néanmoins, cette multitude de témoignages permet actuellement de connaître de façon assez précise la façon dont le centre monumental de l'antique Sala situé sur le site de Chellah s'organisait. En outre, c'est au

regard de cette période romaine relativement bien connue que l'interprétation actuelle du site a été grandement influencée. En raison de cette volonté scientifique tenace de favoriser l'antiquité romaine mais aussi grâce à des sources abondantes facilitant la compréhension de cette période, la mise en valeur du site a considérablement minoré la portée des civilisations qui ont précédé l'occupation romaine à Chellah.

A la suite de l'assassinat de Ptolémée par l'Empereur Calligula en 40 après Jésus-Christ, le successeur de ce dernier, l'Empereur Claude, décide d'organiser et de redécouper administrativement l'ancien royaume de Maurétanie. Celui-ci, après une période de satellisation et de Protectorat, devient donc partie intégrante de l'Empire romain en 42 après Jésus-Christ. Le royaume maurétanien est alors divisé en deux entités provinciales :

- la Maurétanie Tingitane incluse sur le territoire du Royaume marocain actuel et qui correspond à une large bande s'étendant de Tanger en passant par Vollubilis jusqu'à Sala,
- la Maurétanie césarienne située à l'est du Maroc actuel et s'étendant approximativement sur une vaste bande longeant le littoral algérien actuel.

## **1- De l'époque maurétanienne à l'occupation romaine : rupture ou continuité ?**

L'assassinat de Ptolémée a provoqué des troubles dans la région relatés par les sources littéraires. Les passages de textes de Pline et Suétone s'attardent en particulier sur ces révoltes<sup>253</sup>. Et la portée de celles-ci a sans doute été amplifiée par les auteurs. « Un affranchi de Ptolémée, Aedemon, suscita [...] une révolte contre Rome, mouvement dont l'ampleur et la durée ont été diversement estimées. <sup>254</sup>»

Toutefois, plusieurs indices laissent penser que Sala n'a pas eu à souffrir de troubles aussi importants que ceux relevés dans d'autres villes de la région. Les recherches antérieures à celles de Boube, comme les travaux archéologiques et historiques sur les sources épigraphiques et littéraires dirigés par Maurice Euzennat se gardent d'émettre un jugement sur la question, faute de preuves : « on ignore si la ville eut à souffrir, comme Tamuda et Lixus,

---

<sup>253</sup> Gsell, Stéphane, 1913-1929, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, Hachette, Paris, Tome VIII, p. 284-287

<sup>254</sup> Le Bohec, Yann, 2002, *La Maurétanie Tingitane : Le Maroc des Romains*, article de la revue en ligne Clio, [http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la\\_mauretanie\\_tingitane\\_\\_le\\_maroc\\_des\\_romains.asp](http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la_mauretanie_tingitane__le_maroc_des_romains.asp), p.1

des troubles qui suivirent l'annexion de la province et l'assassinat de Ptolémée. Elle fut en tout cas presque entièrement rebâtie entre les années 40 et la fin du siècle.<sup>255</sup>» Il faut attendre les travaux complets de Boube pour contrebalancer cette hypothèse par un argument opposé. « Après l'annexion de la Maurétanie en 40 après Jésus-Christ, et durant tout le I<sup>er</sup> siècle, l'urbanisme à Sala ne paraît pas avoir été modifié et l'architecture de la ville doit fort peu à l'influence romaine. [...] Sala, dont le célèbre décret des décurions du 28 octobre 144 mentionne le statut de municipes, a été semble-t-il, dotée du droit municipal sous le règne de Claude, sans doute pour n'avoir pas pris part aux troubles qui ont agité la Maurétanie après la mort de Ptolémée. En effet, plusieurs inscriptions, pour la plupart inédites, révèlent les noms d'une dizaine de citoyens, tous inscrits dans la tribu Claudia.<sup>256</sup>» Fort de ces preuves écrites et de la démonstration de Boube confortée par des investigations archéologiques qui démontrent une vraie continuité en matière d'urbanisme là où ses prédécesseurs induisaient une rupture, nous prenons position en faveur de son point de vue mettant en avant la permanence. Adoptez une écriture plus prudente, ex : la démonstration de Boube confortée... apparaît comme très convaincante

Le Maroc devenu province impériale dont le gouverneur siège à Tanger (Tingis), cette dernière faisant office de ville principale et également de capitale, on peut s'interroger sur le rôle de Sala et sur son importance au sein de cet ensemble ? En outre, quels témoignages nous rendent lisible la vie de la cité et ces transformations sur les plans urbanistiques et socio-économiques ?

## ***2- Description de Sala à travers les sources écrites latines : une ville d'importance***

Parmi les sources littéraires disponibles et se focalisant sur le site de Chellah, on en trouve quatre principales. Il s'agit tout d'abord de la *Geographia* de Pomponius Mela, de la *Naturalis Historia* de Pline l'Ancien, de la *Geographia* de Ptolémée mais aussi de l'*Itinerarium Antonini Augusti* ou Itinéraire de l'Empereur Antonin. L'ensemble de ces sources littéraires est compilé dans les travaux de Raymond Roget<sup>257</sup>.

---

<sup>255</sup> Euzennat, *Inscriptions antiques du Maroc*, p. 181

<sup>256</sup> Boube, *Les nécropoles de Sala*, p. 17

<sup>257</sup> Roget, Raymond, 1924, *Le Maroc chez les auteurs anciens*, Paris, Belles Lettres

L'ensemble de ces écrits décrivent Sala comme une ville notable pour la région. Pomponius Mela fait mention dans ses écrits de Sala. Il l'inclut dans l'ensemble formé par les villes du littoral atlantique marocain. Sa description nous offre ainsi un aperçu de l'importance de Sala au sein de la province de Maurétanie Tingitane. Il décrit Sala aux côtés de Lixus comme une ville d'importance située sur le littoral mais il laisse également entendre que le littoral marocain n'est pas constitué de grandes villes et que la taille de ces cités demeure relative à l'échelle provinciale « Les plus importantes, autant que peuvent l'être de petites villes, sont, loin de la mer : Gilda, Volubilis, Priscina ; sur la mer, Sala et Lixos, arrosée par le Lixus <sup>258</sup> »

Plin l'Ancien procède aussi à un descriptif de Sala en ces termes : « la ville forte de Sala sur le fleuve du même nom, déjà voisine des déserts et infestée par des troupeaux d'éléphants et beaucoup plus encore par le peuple des Autololes, qu'il faut traverser pour aller au Mont Atlas, le plus fabuleux de l'Afrique. <sup>259</sup> » Cependant, c'est Ptolémée, qui, le premier, soit vers le milieu du II<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ, procède à une localisation plus précise de Sala. Il situe la ville par le biais d'un positionnement astronomique (6° 20' – 33° 50'). Cette indication place Sala à quelques encablures de l'embouchure du Bouregreg car il assigne au fleuve les coordonnées suivantes 6° 10' – 33° 50'.<sup>260</sup> Néanmoins, ces considérations géographiques se basant sur des chiffres n'empêchent pas le célèbre savant de classer Sala dans la typologie des villes littorales dans la mesure où il la mentionne comme station du littoral océanique située juste après le golfe emporique. Enfin et toujours au chapitre de ces sources littéraires, l'Itinéraire d'Antonin cite la ville sous le terme de Salaconia (Sala Colonia)<sup>261</sup> en la localisant par rapport aux points cardinaux Sud et Nord-est, tous deux représentés respectivement par ad Mercurios et Thamusida distants de 16 et 22 miles romains de Sala. Hormis la description de Pomponius Mela, les sources littéraires se contentent de situer la ville.

Les travaux de Gilbert Charles-Picard sur les villes de l'Afrique du Nord antique proposent les chiffres de 2000 à 3000 habitants pour une ville moyenne et de 10 000 pour certaines grandes villes<sup>262</sup>. En raison d'une urbanisation moins forte en Tingitane que dans les autres

---

<sup>258</sup> Pomponius Mela in Roger, op. cit., p. 29

<sup>259</sup> Plin in Roger, op. cit. p.30

<sup>260</sup> Ptolémée in Roger, op. cit., p. 36

<sup>261</sup> Itinéraire d'Antonin in Roger, op. cit., p. 40

<sup>262</sup> Charles-Picard, Gilbert, 1990, La civilisation de l'Afrique Romaine, Etudes Augustiniennes, Paris

provinces d’Afrique du Nord, le réseau urbain était plus lâche et s’appuyait sur des centres de moindre importance. Malgré tout, Volubilis faisait sans aucun doute partie de ces grandes villes comptant plusieurs dizaines de milliers d’habitants. On peut penser que Tanger (Tingis) et Sala se situaient également dans cet ordre de grandeur, soit autour de 10 000 habitants. Peut être Sala présentait-elle toutefois une taille plus modeste compte tenu du rang de capitale provinciale qu’occupait Tanger.

Les descriptions quant à l’importance de Sala ne nous fournissent malheureusement que de bien maigres renseignements qu’il convient de confronter aux sources archéologiques. La présence d’un forum attestée à Sala démontrerait l’existence d’une cité lui assurant ainsi une population dans la moyenne supérieure. « Le forum constituait l’élément le plus important d’une cité, au point que sa seule présence permettait de définir une ville.<sup>263</sup> » Cet élément contribue à nous laisser penser que la population de Sala était comprise entre 5000 et 10 000 habitants.

### **3- Histoire de la découverte archéologique de Chellah**

Les sources archéologiques ont été l’objet de toutes les attentions dès que le Protectorat fut mis en place par la puissance tutélaire française. Toutefois, des travaux antérieurs mentionnent déjà l’existence d’une ville romaine sur le site de la nécropole de Chellah. Il s’agit essentiellement de recherches allemandes. Ainsi, dans les années 1830-1840, le Baron autrichien Von Augustin et l’infatigable géographe globe trotteur allemand Heinrich Barth<sup>264</sup> identifient à la Sala citée dans les textes antiques la Chellah mérinide, dont pratiquement seuls les restes des constructions mérinides sont visibles à l’époque. Mais ces travaux ne sont guère étayés et se basent surtout sur des suppositions.

Du côté français, le premier scientifique à s’être intéressé au passé antique de Rabat est Charles-Joseph Tissot. Ce dernier, à la fois géographe et expert en topographie, se penche sur le passé romain de l’agglomération dès 1871. Il a pour dessein de localiser la ville romaine qui a précédé les villes de Rabat et Salé. Pour ce faire, il compile l’ensemble des sources

---

<sup>263</sup> Ben Baaziz, Sadok, 1986, *Los Foros Romanos*, Universidad de Valencia, Valencia, p. 221

<sup>264</sup> Barth, Heinrich, 1849, *Wanderungen durch das Punische und Kyrenäische Küstenland, oder Mâghreb, Afrikia und Barká*, Hertz, Berlin

littéraires, en particulier les dires de Pompinius Mela quant à la situation de Sala. Il met ainsi en avant l'hypothèse que la cité antique se trouve à peu de distance de l'océan comme le suggère le géographe de l'Antiquité romaine et en conclut donc que le centre de la cité romaine doit se situer à Chellah car établi non loin de la mer et présentant des vestiges encore non identifiés mais pouvant faire office de restes de la ville<sup>265</sup>. Châtelain rapporte pourtant combien la tâche de situer la ville avec exactitude était ardue en raison de l'absence de relevés archéologiques et de fouilles scientifiques sur l'ensemble de la ville. « De Sala, Tissot connaissait seulement les voûtes éboulées qu'on aperçoit au nord du forum, quelques substructions au Nord Ouest, un pan de murs en gros blocs, le canal voûté de la source de Chellah et ses abords. »<sup>266</sup> Par ailleurs, son postulat est confirmé par des découvertes archéologiques faites aux alentours de la nécropole et qui laissent penser que le centre de la ville antique se trouvait bien au cœur de la nécropole méridionale mais également que cette même cité s'étendait au-delà des limites de l'enceinte de Chellah. La mise au jour de tombeaux antiques étudiés par Henri Basset<sup>267</sup> et exhumés à l'occasion de la construction de la résidence de Lyautey ainsi que la découverte d'une triade capitoline dans le cimetière s'étendant à l'est de Chellah démontrent l'existence d'une occupation romaine au-delà des limites de l'enceinte de Chellah mais qui permettent de mettre en exergue la situation centrale du site dans la physionomie de la ville antique. En effet, les morts étaient enterrés à l'extérieur de la ville et les trouvailles citées ci-dessus font office de découvertes funéraires.

Bien que l'ensemble des théories de Tissot soit argumenté, il faut attendre les années 1930 pour avoir une preuve matérielle et tangible de ses dires. C'est à cette date que le site est fouillé pour la première fois. Ce travail de recherche archéologique est l'œuvre de Jules Borély mandaté par le service des Beaux-Arts et Monuments Historiques pour mener à bien cette mission. Il est aidé dans ses recherches de terrain par la princesse égyptienne Riaz Bey. Cependant, peu de témoignages de ces fouilles nous sont parvenus. Les quelques ouvrages rédigés à cette occasion sont bien souvent perdus ou ne présentent que peu de données exploitables. Châtelain rapporte déjà que les travaux issus de ces fouilles sont insuffisants faute de publication scientifique rigoureuse. C'est malgré tout à travers les descriptions de Châtelain<sup>268</sup> que l'on peut relater la tâche qu'ont réalisé Borély et la princesse Riaz Bey. Les

---

<sup>265</sup> Tissot, Charles-Joseph, 1877, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, Imprimerie Nationale, Paris

<sup>266</sup> Châtelain, Louis, 1944, *Le Maroc des Romains*, De Brocard, Paris, p. 82

<sup>267</sup> Basset, Henri et Lévi-Provençal, E., 1923, *Chella, Une nécropole méridionale* pp.3-5

<sup>268</sup> Châtelain, op . cit., pp. 82-83

deux archéologues dégagent tout d'abord l'ensemble des constructions de la végétation qui avait envahi le site, à savoir la partie inférieure de la nécropole où se situent les restes de la nécropole méridienne. A la suite de ce travail de débroussaillages et d'extraction de cubes de terres, Borély et son équipe se focalisent sur le dégagement des principaux éléments de la ville romaine. Comme nous l'avons déjà souligné, aucun compte-rendu précis des résultats des fouilles et des conclusions quant aux vestiges des bâtiments dégagés ne nous est parvenu à ce jour. C'est donc l'interprétation que Châtelain fait des vestiges mis au jour qui sert de fil conducteur à ces premières fouilles. Il identifie ainsi 4 ensembles principaux :

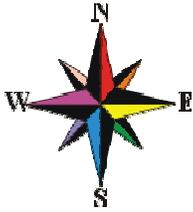
- le centre de l'area du forum, le cardo et le decumanus en tant qu'éléments structurants de l'urbanisme de la ville,
- les bases d'un arc de triomphe,
- le capitole,
- la curie.

Ces éléments s'inscrivent dans une logique qui ne prend pas en compte l'existence d'une forme urbaine élaborée antérieure à la présence romaine. En outre, la datation au carbone 14 n'existant pas à cette époque, il était difficile de dater avec exactitude les composantes architecturales et urbanistiques du site. Les fonctions attribuées aux vestiges sont par conséquent souvent imprécises. Pour cette raison, nous ne développerons pas les hypothèses mises en avant par Châtelain sur la localisation et la fonction des éléments du site. En revanche, nous pouvons à titre d'exemple mentionner l'erreur commise au sujet du capitole qui illustre les limites du travail de Châtelain malgré un travail complet et documenté au regard du contexte scientifique et technique de l'époque. En effet, Châtelain pense identifier le capitole sur ce que Boube présente comme l'emplacement du temple d'époque maurétanienne à l'architecture punique que nous avons décrit dans nos paragraphes consacrés à cette période. Châtelain augure malgré tout que le bâtiment possède des origines anciennes. La nature de l'appareil du mur d'architecture punique dégagé par les fouilles conduites sous la houlette de Borély<sup>269</sup> lui permet de soutenir cette hypothèse. Il pense pourtant que le capitole se trouve à cet endroit compte tenu de la découverte d'une dédicace dédiée à la triade capitoline dans l'entourage de l'édifice. Châtelain identifie également le forum à proximité de ce qu'il croit être le capitole. Boube le localisera à peu de choses près au même endroit. Quant à la curie, Châtelain la place là où Boube identifie le capitole.

---

<sup>269</sup> Châtelain, op. cit., p. 91

## Plan d'interprétation de la Chellah romaine d'après les travaux de Châtelain



- 1- Capitole
- 2- Forum
- 3- Arc de triomphe
- 4- Bâtiment à la vocation mal définie
- 5- Curie
- 6- Entrée du site
- 7- Élément non défini

100 mètres

Il faut attendre la fin des années 50, 1958 exactement, pour voir une reprise des fouilles archéologiques. Celles-ci sont menées par Maurice Euzennat, archéologue et historien spécialiste du monde romain. Grâce à un travail érudit sur l'épigraphie et en appréhendant pour la première fois la ville antique dans sa continuité historique bien qu'avec une prédilection pour la période romaine, Euzennat donne un nouvel éclairage sur l'histoire du site. Compte tenu de sa rigueur scientifique et d'un contenu argumenté et solide, ses travaux peuvent être confrontés à ceux de Boube. Ceux-ci diffèrent sur certains points mais permettent de reconstituer de façon assez précise l'aspect de Sala à l'époque romaine. Comme nous l'avons déjà exprimé précédemment, Euzennat part du postulat que la Sala romaine a été édifiée en empruntant peu aux périodes précédentes et diffère de ce point de vue de Boube qui insiste sur une continuité et de faibles modifications quant à la structure urbaine de la cité romaine. Pour ce qui est de l'interprétation urbanistique et architecturale du site, Euzennat localise trois éléments de la ville romaine : le forum, le capitole, l'arc de triomphe.



Le forum de la Sala romaine avec au fond les restes des bases des colonnes (Cf. cercle rouge) qui soutenaient l'arc de triomphe et sur la gauche de la photo, le château d'eau (Cf. cercle bleu) surplombant les constructions d'époque mérinide.

#### **4- Poids et vie politiques de la Sala romaine**

S'il ne s'étend pas trop sur la localisation et l'identification des vestiges antiques présents sur le site, il met en revanche en avant les erreurs d'interprétation de Châtelain concernant le capitole : « [la ville romaine se compose du] forum construit à l'emplacement de l'ancienne agora et d'un capitole édifié sur une terrasse dominant la ville, à un emplacement tout différent de celui où L. Châtelain croyait pouvoir le placer.<sup>270</sup> » L'interprétation de ces éléments est celle admise aujourd'hui bien que largement complétée par les recherches effectuées par Jean Boube sur le site.

Plutôt qu'à la description des vestiges archéologiques et à une reconstitution de ce patrimoine matériel, Euzennat se consacre à la restitution du rôle de Sala et des fonctions qui s'y exerçaient. Pour réaliser ce travail, il se base sur les sources épigraphiques découvertes sur le site. A l'image de Châtelain, il reprend en particulier le grand décret municipal de 144. Ce dernier avait fait l'objet de traductions de la part de Stéphane Gsell et Jérôme Carcopino dès les années 1930<sup>271</sup>. Ce décret sert de fil conducteur quant à la date à laquelle la ville fut dotée du droit municipal. Si le décret affuble de l'adjectif épithète « vulpia », soit en l'honneur de Trajan, la curie dans laquelle se réunissaient les décurions, ce n'est pas un indice suffisant pour dater de cette époque la transformation de Sala en municipe. C'est pourtant ce que Châtelain mettait en avant mais cette hypothèse est balayée par Euzennat. « Ce n'est pas un critère suffisant : la salle de réunion d'un Sénat municipal peut recevoir une épithète impériale sans que la ville doive sa promotion juridique à l'empereur à qui est empruntée cette épithète. [...] L'épithète « vulpia » signifie sans doute seulement que Trajan a contribué par son aide financière à la construction de la curie.<sup>272</sup>»

Comme nous l'avons exposé dans notre paragraphe ayant trait à la question de la continuité entre les périodes maurétaniennes et romaines, le point de vue de Boube sur la date à laquelle Sala se voit dotée du statut de municipe est argumenté par la présence, sur certaines inscriptions se rapportant à des décurions, de la mention de la tribu claudia. Cela indiquerait que le statut de municipe aurait pu être accordé à Sala dès le règne de l'empereur Claude.

---

<sup>270</sup> Euzennat, *Inscriptions antiques du Maroc*, p. 81

<sup>271</sup> Carcopino, Jérôme et Gsell, Stéphane, 1931, *La base de M. Sulpicius Félix et le décret des décurions de Sala*, Ecole française de Rome

<sup>272</sup> Euzennat, op. cit., p. 182

Euzennat reste plus nuancé sur ce sujet. « La date de construction du capitole serait plus utile pour établir la date de transformation du statut juridique de Sala. Malheureusement, cette date n'a pu être encore déterminée : le Capitole s'insère dans un ensemble qui fut édifié entre 40 après Jésus-Christ et le règne de Trajan. On peut donc admettre que Sala devint municipe entre Claude et Trajan, sans exclure par conséquent la possibilité d'une promotion très précoce, contemporaine de celle de Volubilis. <sup>273</sup> »

Au-delà du décret, Euzennat compile l'ensemble des inscriptions retrouvées sur le site pour brosser un portrait des institutions de la ville. Ainsi, est mentionnée dans ces inscriptions l'existence de décurions, de l'ordo, d'un questeur, vraisemblablement municipal<sup>274</sup>. Le grand décret municipal a également la forme d'un senatus-consultes semblable à ceux du sénat romain.

L'autre source épigraphique fondamentale pour comprendre l'étendue des pouvoirs du municipe de Sala réside dans la base de la statue rédigée en l'honneur de M. Sulpicius Felix. Cette base est composée d'une dédicace consacrée à ce personnage et financée par les citoyens de Sala faisant ainsi preuve d'évergétisme comme l'ensemble des praticiens des villes romaines sur qui le système s'appuyait afin d'entretenir la romanité au sein du vaste empire. A la suite de diverses missions menées dans plusieurs provinces de l'Empire, M. Sulpicius Felix a été envoyé à Sala en Maurétanie Tingitane en tant que préfet de l'aile II<sup>e</sup> Syrienne de citoyens romains. M. Sulpicius Felix obtient d'un groupe de 38 « amici » de Sala une dédicace en remerciement de son affection et de son intégrité. Au-dessus de cette dédicace, s'élevait sans doute la statue que ses « amici » ont fait dresser en son honneur. Dans le texte de la dédicace<sup>275</sup>, M. Sulpicius Felix est qualifié de « liberator » car il a écarté la menace que faisaient peser sur la ville et ses habitants des tribus nomades. Il est également appelé « patronus ». Deux interprétations se font jour par rapport à ce terme. Celle de Gsell et Carcopino<sup>276</sup> veut qu'il soit le patron des 38 amici qui ont élevé la statue en son honneur tandis qu'une autre interprétation provenant de Louis Harmand<sup>277</sup> veut qu'il soit le patron de la ville.

---

<sup>273</sup> Euzennat, *Inscriptions antiques du Maroc*, p. 83

<sup>274</sup> Euzennat, op. cit p. 82

<sup>275</sup> Euzennat, op. cit , p. 95

<sup>276</sup> Carcopino et Gsell, *La base de M. Sulpicius Félix et le décret des décurions de Sala*, p. 8

<sup>277</sup> Harmand, Louis, 1966, '*Observation sur l'inscription de Sala*', Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol, 3, Paris, pp. 1211-1220

Le décret de 144 porté par les décurions et non par les « amici » a une nouvelle fois pour objet le personnage de M. Sulpicius Felix. En effet, il s'agit d'un décret honorifique voté par les décurions en l'honneur de ce personnage au moment de son départ. Ainsi, les décurions le remercient pour les nombreux bienfaits dont les habitants de Sala lui sont redevables. Ils décident sous l'approbation du gouverneur de la Maurétanie Tingitane, Uttedius Honoratus, supérieur hiérarchique de M. Sulpicius Felix, d'élever de nouveau en l'honneur de celui-ci une nouvelle statue et d'envoyer auprès d'Antonin le Pieux une délégation pour vanter ses mérites. Cette autorisation n'a sans doute pas été accordée puisque aucune trace d'une deuxième statue n'a été retrouvée. Carcopino et Gsell concluent de cette mention que tous décrets municipaux entraînant dépenses publiques devaient sans doute être soumis à l'approbation du gouverneur<sup>278</sup>. On peut donc supposer par extension que le sénat local possédait un pouvoir relativement limité.

En dehors de ces deux sources épigraphiques d'importance et dont la conservation a permis une traduction et un décryptage de la portée satisfaisants, nombre de dédicaces dédiées à quelques empereurs romains ont également été découvertes sur le site ou dans sa proximité immédiate.

Il s'agit en premier lieu de deux bases de statue<sup>279</sup>. L'une trouvée sur le forum à proximité du temple punique à cinq cellae présente deux dédicaces. La première dédicace est dédiée à un dénommé L. Minicius Pulcher, cette dédicace a été ensuite réemployée pour en recevoir une nouvelle consacrée à l'empereur Constantin. La dédicace dédiée au personnage de L. Minicius Pulcher serait, selon Euzennat, à rapprocher de celle réalisée par les 38 « amici » en l'honneur de M. Sulpicius Felix<sup>280</sup>. Le personnage de L. Minicius Pulcher serait originaire d'une localité ligure située à proximité de Gênes et aurait accompagné M. Sulpicius Felix dans sa campagne de pacification militaire. Le réemploi de cette dédicace en l'honneur de Constantin au début du IV<sup>ème</sup> siècle dénote en outre deux choses :

- la présence de Sala dans le domaine romain au début du IV<sup>ème</sup> siècle
- un relatif appauvrissement de la cité en raison de la réutilisation d'une base plus ancienne pour rendre hommage à l'empereur. En effet, les statues réservées aux

---

<sup>278</sup> Carcopino et Gsell, p. 21

<sup>279</sup> Euzennat, op. cit., pp. 186-187, 304-305

<sup>280</sup> Euzennat, op. cit., p. 186

Empereurs revêtent une importance considérable pour la cité dans la mesure où elles incarnent le pouvoir impérial. Par conséquent, un soin tout particulier était accordé à leurs représentations.

L'autre base de statue découverte par les fouilles archéologiques menées sur le site dans les années 50 semble avoir été dédiée à l'empereur Crispus ou à Constantin II ayant tous deux régnés au début du IV<sup>ème</sup> siècle. Cette base est à rapprocher de l'autre découverte dans le même secteur. La grossièreté du socle et de l'inscription confirme une certaine perte de raffinement comparée à la base statuaire de M. Sulpicius Felix.

On peut mettre en avant l'hypothèse que ces deux bases étaient ornées de statues servant à décorer le forum. Avec celle de M. Sulpicius Felix, elles faisaient donc figure de mise en scène de l'espace public appréhendé comme le cœur de la cité romaine. Cette monumentalité est typique des villes romaines et s'inscrit dans un processus d'unification de l'Empire à travers l'architecture et l'urbanisme. Cette mise en scène de la romanité et des symboles de la civilisation latine est un élément à mettre au même plan que le capitole, la curie ou l'arc de triomphe afin de marquer le paysage urbain.

Une dédicace consacrée à la triade capitoline, une autre dédiée à l'Empereur Lucius Verus retrouvée à proximité de l'arc de triomphe, des fragments de plaques ou de dalles de marbre, tout un ensemble d'éléments épigraphiques<sup>281</sup> faisant probablement office de dédicaces rédigées en l'honneur de divinités et d'empereurs complètent cet ensemble de sources épigraphiques étudiées par Maurice Euzennat. Ces découvertes corroborent l'idée d'une romanité ancrée dans une cité importante de la Maurétanie Tingitane avec des citoyens faisant preuve d'évergétisme et des éléments consécutifs d'une occupation romaine retrouvés aux quatre coins de l'Empire.

Si les grandes familles de la Sala romaine sont plus ou moins connues, en particulier grâce au décret de 144 et aux dédicaces en l'honneur de M. Sulpicius Felix mentionnant l'identité des 38 « amici », Euzennat ne livre que peu d'éléments sur les couches sociales moins favorisées de la cité romaine. C'est essentiellement au travers de sources épigraphiques faisant la part belle aux praticiens locaux et aux grands hommes qu'il livre son interprétation de la ville.

---

<sup>281</sup> Euzennat, op. cit., pp. 190-200

Mais c'est une conséquence inévitable de la combinaison unique des sources littéraires et épigraphiques sans prise en compte d'un matériel archéologique plus vaste offrant des objets du quotidien susceptible de procurer à l'historien des données sur l'histoire sociale et économique du site. Si Euzennat brosse un tableau de la ville romaine aussi bien sur le plan politique que sur son évolution, sa restitution du site sur le plan urbanistique et architectural n'est pas très approfondie. Toutefois, Euzennat apporte sa pierre à l'édifice de la compréhension globale du site grâce à un travail minutieux ayant trait aux sources épigraphiques. La possibilité de mieux connaître les grands personnages de la cité comme les « amici » ou le rôle de M. Sulpicius Felix dans l'histoire de la ville font figure d'éléments à mettre en avant dans un processus d'interprétation dédié à un large public. Cela peut donc servir de piste à un travail de scénarisation plus creusé sur l'histoire du site mis dans un objectif de présentation auprès des visiteurs. Enfin, les travaux de Boube étant les derniers en date concernant l'ensemble de la ville antique apportent de nouvelles pistes, en particulier grâce à l'apport de nouvelles sources archéologiques pour ce qui est d'une interprétation globale et précise du site confrontant tous les points de vue émanant des multiples sources.

## ***5- continuité et changements de la Romanité***

Jean Boube procède à tout un ensemble de fouilles archéologiques qui affecte la nécropole de Chellah et donc le centre monumental de la ville maurétanienne puis romaine. Il conduit également des investigations à l'extérieur de Chellah afin d'appréhender au mieux le fonctionnement de Sala pendant l'Antiquité. Par rapport aux travaux publiés jusqu'ici, Jean Boube embrasse la ville antique dans son intégrité temporelle et physique. Ainsi, il appréhende l'évolution de la ville grâce au temps long et se plaît à faire référence aux permanences. Les fouilles archéologiques conduites par Boube s'étalent sur plus de 20 ans pour se terminer au milieu des années 80, en 1986 exactement. Ces fouilles ont ainsi recours à des techniques modernes permettant d'optimiser la datation des différents éléments consécutifs de la ville de Sala durant l'Antiquité.

L'interprétation que Boube fait du site est celle qui a été retenue pour déterminer la nature des vestiges découverts. Cette interprétation formalise ainsi la façon dont les différents ensembles de vestiges s'articulent au sein de la nécropole de Chellah et plus largement dans l'ensemble que formait la cité romaine de Sala. Cette interprétation n'a jamais été remise en cause et fait

donc autorité pour ce qui est de la connaissance du centre monumental de la ville de Sala. En revanche, la tentative de reconstitution historique réalisée par Boube sur la ville antique prise dans son ensemble se heurte à des informations fragmentaires, notamment en raison de l'absence de fouilles archéologiques conduites dans certains secteurs de la ville. S'il réussit à reconstituer avec brio l'aspect du centre monumental de la Sala antique, il n'offre en revanche qu'un aspect parcellaire de la cité appréhendée dans son intégralité. Aucune fouille n'a d'ailleurs permis de compléter les travaux de Boube sur ce dernier point puisqu'aucune campagne archéologique d'envergure n'a été menée à Rabat depuis l'indépendance du pays. Le défi des Historiens et des Archéologues se penchant sur Rabat sera de combler au plus vite cette lacune afin de mieux comprendre l'Histoire de la ville depuis sa fondation jusqu'à la période islamique. Nous n'avons pas la prétention dans ce travail de recherche de pouvoir répondre à ces questions devant l'immensité de la tâche qui nécessiterait un travail de longue haleine. Néanmoins, et dans la continuité de ce qui a été précédemment exprimé, nous tentons de reconstituer l'aspect du site de Chellah en compilant les diverses études réalisées.

Boube reprend les éléments de la ville maurétannienne et complète ce tableau en y ajoutant les édifices bâtis sous l'occupation romaine. « A la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au début du second, apparaît à Sala une nouvelle forme d'urbanisme, sans que, toutefois, l'aspect de la ville en soit radicalement transformé. La plupart des édifices maurétanniens sont conservés ainsi que le tracé de la voirie.<sup>282</sup> » Les temples auxquels nous avons fait allusion dans nos paragraphes consacrés à l'histoire de Sala pendant la période maurétannienne, ainsi que les autres édifices à vocation civile ou religieuse, subsistent pendant la période romaine.

Le règne de Trajan semble concorder avec quelques modifications au niveau de l'urbanisme et de l'architecture de la cité. Ainsi, les entrepôts localisés dans le centre disparaissent au profit de deux portes monumentales, dont l'arc de triomphe, donnant accès au forum et de 9 nouvelles boutiques. On peut mettre en avant l'hypothèse qu'il s'agit là soit d'un marché, soit d'un quartier commerçant assez important. Toujours aux abords du forum, sont érigés un nouveau château d'eau et un nymphée.

Cependant, la principale transformation que connaît la ville à cette époque est incarnée par l'édification du capitole. Boube est le premier à décrire avec précision cet édifice et à livrer

---

<sup>282</sup> Boube, *Les nécropoles de Sala*, p. 17

des éléments historiques et archéologiques argumentés. « Toujours dans les premières décennies du II<sup>ème</sup> siècle, sans doute vers la fin du règne de Trajan, est édifié à l'ouest du centre monumental, [...] un capitol de belle proportion. » Avec 48 mètres de longueur et 26 mètres de largeur, ce vaste édifice est construit sur deux niveaux. Le premier se compose de 9 vastes salles tandis que le niveau supérieur est constitué par le temple proprement dit.

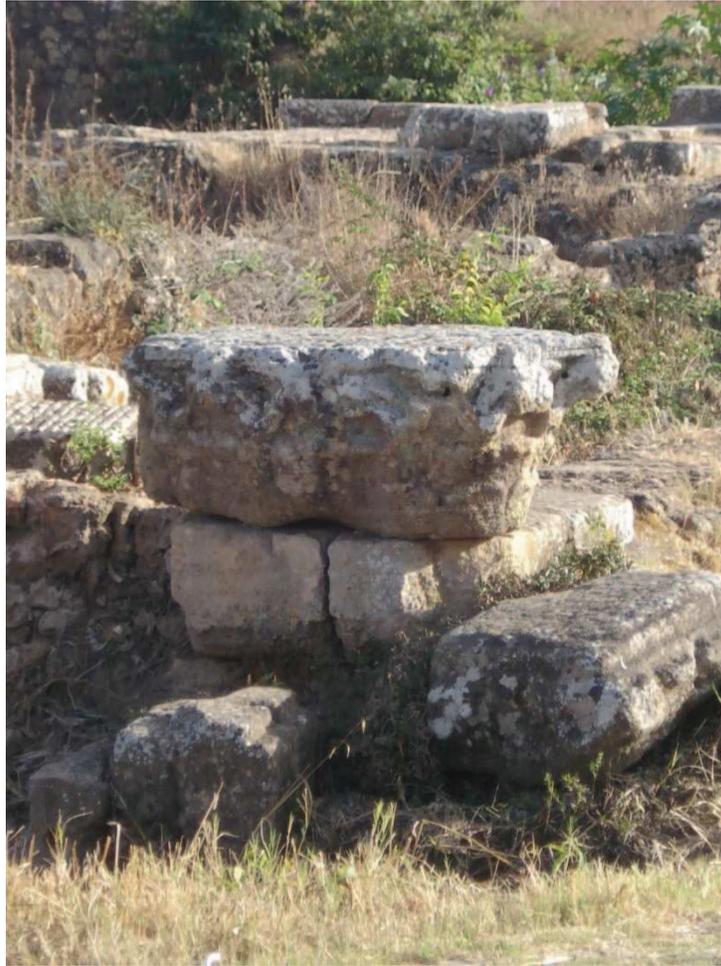


Partie inférieure du capitol avec ses 9 vastes salles



La partie supérieure du Capitole surplombant le forum et le site avec le temple à trois cellae et son péristyle d'ordre corinthien

Ce temple comprend trois cellae juxtaposées. Un péristyle d'ordre corinthien enfermait ces cellae et une cour au milieu de laquelle se dressait une statue. Dans la cour, une grande inscription en marbre grec de douze tables juxtaposées a été découverte par les fouilles de Boube. Sur cette dernière, on trouve une inscription faisant office de dédicace. Le nom de C. Hosidius Seuerus y est mentionné. Il s'agit d'un citoyen de Sala issu de l'ordre équestre qui a fait preuve d'évergétisme en contribuant à l'aide de ses propres deniers à l'édification du temple. Outre le capitole, on note la construction à cette époque de thermes situés sur le forum et d'une curie, également localisée sur le forum.



La zone des vestiges des thermes et de la curie

Ce dernier fait d'ailleurs toujours durant cette même époque l'objet d'un réaménagement lui permettant de revêtir les attributs de la monumentalité des cités romaines qui parsèment l'Empire. Ainsi, on y érige un arc de triomphe à trois baies typiques des centres urbains romains. De surcroît, les artères du forum sont élargies. Le decumanus maximus déroule ainsi son tracé large et rectiligne depuis la porte monumentale orientale jusqu'à l'arc de triomphe que nous venons d'évoquer. Le cardo vient quant à lui croiser perpendiculairement le decumanus à proximité du capitole de façon à former le cœur du forum. Des statues comme celles du Préfet M. Sulpicius Felix ainsi que des dalles en calcaire viennent compléter l'ensemble de façon à lui conférer une attractivité urbanistique et architectonique forte. Enfin, une enceinte fortifiée entourant la ville et en partie dégagée par Boube est construite au milieu du II<sup>ème</sup> siècle sur ordre du Préfet M. Sulpicius Felix comme cela est attesté par le texte du décret du sénat de Sala.

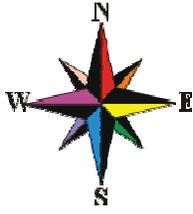


Statue servant à orner le forum et à lui conférer un caractère monumental



Reste de statue retrouvée sur le forum de Sala et conservée au Musée National d'Archéologie de Rabat

## Plan de la Chellah romaine d'après les interprétations d'Euzénat et Boube



- 1- Capitole
- 2- Quartier artisanal formé de boutiques
- 3- Arc de triomphe
- 4- Nymphée et Château d'eau
- 5- Forum
- 6- Temples maurétaniens
- 7- Thermes et Curie
- 8- Boutiques

Constructions d'époque mérovingienne

L'occupation romaine a conféré à Sala l'ensemble des signes distinctifs de la romanité et la ville, en raison de la présence de nombreuses dédicaces et inscriptions qui en attestent, a été largement latinisée. Ici comme ailleurs dans les villes situées aux quatre coins de l'Empire, on y pratique l'évergétisme, une élite y fait carrière dans l'administration de l'Empire, on trouve des édifices similaires qui incitent à vivre à la romaine : la curie, les thermes, le forum, le capitole. Car si Rome arrivait à maintenir une unité au niveau de son vaste empire, c'est bien grâce à ses villes, reflet de sa culture grâce à ses modèles urbanistiques et architecturaux porteurs de progrès et d'universalisme et lieu de pouvoir local où une élite indigène pouvait se réaliser et s'enrichir au titre de la gloire impériale. « Les villes caractérisent l'Empire. [...] Appelées à la vie par la puissance romaine qui les modèle à son image, elles sont autant de façon de transplanter au loin une série de biens culturels, toujours les mêmes. Elles marquent les étapes, au milieu de populations encore frustes, d'une civilisation qui se veut promotion, assimilation. [...] L'impression n'est pas fausse, en tout cas, que le destin des villes se confond assez exactement avec le destin de l'Empire : celui-ci a longtemps permis l'essor de celles-là. <sup>283</sup>»

La position de Sala aux marges de l'Empire a-t-elle favorisé un effet vitrine pour Rome ? En effet, le Limes de la Tingitane a été localisé au sud de Rabat. Mais ce fossé « constitue plutôt une barrière de contrôle qu'un ouvrage défensif. <sup>284</sup>» Sala aurait été ainsi un vecteur de la latinité et de la présence romaine au milieu d'un espace proche peu romanisé ?

Notons que la problématique de la romanité au Maroc a souvent été révélée par l'étude des villes. Il s'avère que celles-ci présentent les signes d'une appartenance commune grâce à des monuments, des inscriptions induisant un mode de vie arborant des similitudes. Pourtant, devant ces témoignages monumentaux évoquant la civilisation des loisirs avec les thermes, les théâtres et les amphithéâtres, la culture avec les bibliothèques ou encore l'existence d'un grand nombre d'Africains poursuivant une carrière en tant que sénateurs ou chevaliers, il demeure une diversité de cas où l'appropriation de la romanité reste plurielle, même dans les villes.

---

<sup>283</sup> Braudel, *Les Mémoires de la Méditerranée*, pp. 490-495

<sup>284</sup> Cabouret, Bernadette, 2005, *L'Afrique Romaine de l'Atlantique à la Tripolitaine*, Ed. du temps, Paris, p. 86

Si Chellah ne déroge pas à la règle des signes de la romanité sur le plan monumental et au niveau de l'évergétisme de ses notables, on peut faire l'hypothèse qu'un certain nombre de ses habitants vivaient la latinité à des degrés divers. Rome n'a pu ainsi réduire à néant l'héritage berbère, dont la langue est encore parlée actuellement et l'influence punique.

L'onomastique est un témoignage intéressant sur la romanisation des élites et l'intégration de particularismes locaux. En effet, les élites portent la trianomina romaine composée du nom, prénom et surnom. Toutefois, les surnoms sont souvent d'origine punique ou lybique. C'est ce que confirment plusieurs travaux réalisés sur la question, à partir des sources écrites de Volubilis notamment<sup>285</sup>.

La tolérance était par ailleurs très large dans le domaine religieux et les dieux ancestraux ont perduré sous des traits métissés. Les travaux de Marcel Le Glay<sup>286</sup> au sujet du dieu Saturne montrent comment le culte ancestral du bélier d'origine lybique et punique s'est incarné dans ce dieu à travers un métissage de strates successives. C'est aussi grâce à des comparaisons avec d'autres sites comme Volubilis que cette diversité peut être attestée<sup>287</sup>. Dans l'ancienne capitale maurétanienne, la fusion de cultes ancestraux avec des éléments romains est avérée. Chellah, en raison de la réutilisation des temples maurétaniens ou de leur maintien, témoigne de cette continuité de rites plus anciens. S'ajoute également à ces traditions, des éléments évolutifs comme le culte impérial qui remplace celui voué aux rois maurétaniens.

Au-delà de ces métissages qui prouvent l'existence d'une culture plurielle, le contexte de la Maurétanie Tingitane peut laisser penser que la romanisation ait moins pénétré la Province. Moins urbanisée, présentant des villes aux constructions moins sophistiquées et raffinées avec des institutions comme les théâtres, amphithéâtres ou bibliothèques plus rares que dans d'autres régions d'Afrique du Nord, la Tingitane peut laisser croire que la romanité y aurait été moins forte qu'ailleurs. « On ne connaît qu'un seul monument de spectacle en Tingitane, le théâtre-amphithéâtre de Lixus. [...] L'originalité des thermes de Tingitane tient au fait qu'ils demeurent de dimensions modestes par rapport aux établissements d'autres provinces, et que les schémas à développement symétrique des salles chaudes sont inexistants.<sup>288</sup> »

---

<sup>285</sup> Lenoir, Maurice, 1984, *Pour un corpus des inscriptions latines du Maroc*, BAM 15 : pp. 225-280

<sup>286</sup> Le Glay, Marcel, 1966, *Saturne africain, Histoire et Monuments*, De Boccard, Paris

<sup>287</sup> Panetier, Jean-Luc, 2002, *Volubilis, Une cité du Maroc Antique*, Maisonneuve et Larose, Paris

<sup>288</sup> Cabouret, Bernadette, op. cit., p. 88

Cette moindre romanisation de la Tingitane comparée aux autres provinces africaines demeure dans une certaine mesure vraie. Des villes comme Carthage ou Leptis Magna faisaient office de centres importants pour l'Empire aussi bien au niveau culturel qu'économique. Les civilisations puniques étaient aussi plus enracinées dans ces régions conférant ainsi une tradition en matière d'urbanisme, de culture plus ancienne et plus élaborée.

Il n'empêche que Sala, à l'échelle provinciale, reste un signe fort de la romanité et du développement de la culture latine.

## **6- Une place commerciale d'importance tournée vers la péninsule ibérique**

L'aspect économique et commercial de la Sala romaine a été aussi relativement bien établi par Boube grâce à des découvertes faites dans le centre monumental et à proximité de celui-ci. Il permet de confirmer la continuité de l'occupation romaine jusqu'au V<sup>ème</sup> siècle et d'aller au-delà des hypothèses déjà mises en avant par les travaux sur les sources épigraphiques réalisés par Euzennat. L'étude des relations commerciales à travers les sources archéologiques permet de soulever une constante qui sera de mise pendant toute la période romaine : l'importance du commerce avec la péninsule ibérique. Amphores de bétique, salaisons importées de la péninsule ibérique, céramique, vaisselle sigillée fabriquée par des ateliers ibériques, verreries ont été retrouvés en masse sur le site<sup>289</sup>. A côté de cette place prédominante occupée par la péninsule ibérique dans les transactions commerciales avec Sala, des éléments de statues en marbre de Carrare, des objets artisanaux d'origine italienne comme des verreries par exemple ont été également mis au jour par les fouilles archéologiques conduites sur le site. Mais comment ce rôle commercial était-il rendu possible sans infrastructures adéquates en mesure de permettre le transport et le stockage des marchandises ? En d'autres termes, la ville de Sala se devait de posséder un port. Pour Boube, ce dernier se trouvait au niveau de la colline des Oudayas là où selon lui les navigateurs phéniciens avaient établi leur comptoir<sup>290</sup>. Aucune fouille n'ayant été réalisée à cet endroit, impossible de confirmer cette hypothèse. Mais le port peut selon nous également avoir été établi sur l'oued en contre bas de la colline de Chellah

---

<sup>289</sup> Boube, *Les nécropoles de Sala*, p. 18

<sup>290</sup> Boube, op. cit. p. 16

dans un endroit plus abrité et moins soumis aux colères de l'Océan. Là encore, l'archéologie ne peut confirmer cette thèse dans la mesure où les alluvions ont recouvert l'Oued et rendent impossible toute tentative de sondage compte tenu de la nature marécageuse du sol. Il demeure cependant certain que la ville présentait un port et que les Romains ont particulièrement développé cette infrastructure vitale pour commercer avec les autres villes de la côte et celles des provinces voisines.

De la fin du III<sup>ème</sup> siècle au V<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ, la découverte de matériel atteste de la continuité des échanges commerciaux sur Sala. Pourtant, comme le démontre Jérôme Carcopino, le sud de la Tingitane est abandonné par l'Empire romain à la fin du III<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ<sup>291</sup>. Des monnaies retrouvées sur le site après cette période, des amphores d'origine ibérique prouvant la survivance du commerce avec l'Espagne, attestent de la continuité des échanges et donc du maintien de la présence romaine au-delà du III<sup>ème</sup> siècle. Cette période du Bas-Empire en Maurétanie Tingitane est d'ailleurs marquée par l'émergence d'autres relations commerciales qui, à défaut de mettre à mal les liens privilégiés établis au niveau économique avec la péninsule ibérique, complètent cette relation privilégiée caractéristique des périodes antérieures. Parmi ces nouveaux partenaires commerciaux, l'Afrique du Nord semble occuper une place plus importante que par le passé. Des amphores de Byzacène (territoire correspondant à la Tunisie actuelle), des éléments de céramique sigillée importés de Maurétanie Césarienne datés des IV<sup>ème</sup>-V<sup>ème</sup> siècles<sup>292</sup> montrent combien le commerce avec l'Afrique du Nord a pris de l'importance à partir du III<sup>ème</sup> siècle. Par ailleurs, des éléments issus de la partie orientale de l'Empire comme des tessons de céramique originaires de Phocée en Asie Mineure, des fragments d'amphores présentant des lettres grecques ou des objets de bronze provenant de l'empire romain d'Orient, tous datés de la période 450-550<sup>293</sup> démontrent des relations suivies avec la Méditerranée orientale. Par conséquent, la période du Bas-Empire, dont l'appauvrissement a pourtant souvent été mis en avant, notamment en raison de la réutilisation d'une stèle pour graver une dédicace dédiée à l'Empereur Constantin<sup>294</sup>, ne semble pas avoir affecté fortement Sala au niveau des échanges commerciaux. Cependant, l'absence de constructions d'envergure et de réalisations artisanales ou épigraphiques de qualité laisse suggérer un relatif déclin, tempéré selon nous par un commerce encore vivace.

---

<sup>291</sup> Carcopino, Jérôme, 1948, *Le Maroc Antique*, Gallimard, Paris, pp.233-240

<sup>292</sup> Boube, *les nécropoles de Sala*, p.19

<sup>293</sup> Boube, idem, p.19

<sup>294</sup> Euzennat, op. cit., p. 181 et Boube, op. cit., p. 18

Un autre point mis en lumière par Boube et jusque-là négligé voire ignoré par les scientifiques qui se sont penchés sur l'histoire de Sala, a trait au christianisme et aux éléments qui témoignent de sa présence sur le site. Parmi ceux-ci, Boube cite « deux lampes [...] timbrées du chrisme constantinien, provenant de Tunisie, des pièces de vaisselles à thème chrétien.<sup>295</sup> » Outre ces objets exhumés du centre monumental de Sala, la présence d'un édifice situé à l'ouest du capitole permet de corroborer cette présence du christianisme à Sala à la fin du Bas-Empire romain. Cet édifice se situe sur l'aire d'un ancien pressoir à olives et comprend une mosaïque datée du V<sup>ème</sup> siècle présentant une croix grecque. Il s'agissait vraisemblablement d'un édifice consacré au culte chrétien, probablement une chapelle ou une église de faible dimension.

La présentation de cet univers romain et de son évolution sur le site actuel demeure malgré tout difficilement perceptible, visible et compréhensible pour le profane ou pour n'importe quel visiteur de Chellah qui n'aurait pas effectué des recherches au préalable. En effet, bien que de nombreux vestiges constituent la partie supérieure du site, les médiateurs explicatifs sont quasi inexistantes. Qu'en est-il exactement des vestiges d'époque romaine conservés sur le site à la suite des principales campagnes de fouilles archéologiques ?

Ils sont explicités par un plan situé à l'entrée du site. Ce plan est issu des choix de conservation réalisés lors des dernières fouilles ayant affecté le site, à savoir celles conduites par Jean Boube qui se sont achevées en 1986. Ce qui a été conservé et mis en valeur, hormis quelques pans de murs d'origine maurétanienne, est globalement d'époque romaine, principalement des I<sup>er</sup> et II<sup>ème</sup> siècles après Jésus-Christ. Le site présente ainsi des éléments de monuments symboliques de la romanisation comme les bases d'un arc de triomphe, des pans de mur et quelques restes de bassins évoquent les thermes, un capitole, des colonnades de temples ou encore des bases de statues sur l'emplacement du forum que le visiteur non averti aura bien du mal à discerner. Pour ce qui est de l'ensemble des dédicaces que nous avons citées, des éléments artisanaux ou des objets issus des échanges commerciaux (amphores, verreries, bijoux etc), ils sont répartis entre les réserves de l'INSAP et le Musée d'Archéologie de Rabat. Ils sont dans tous les cas coupés de leur contexte originel et aucune mise en situation ne permet de les replacer dans leur environnement initial pour ce qui est des objets ayant échoué dans les réserves des musées. Aucun inventaire précis n'existe vraiment

---

<sup>295</sup> Boube, op. cit., p. 20

pour pouvoir savoir où l'ensemble des objets mentionnés dans les recherches archéologiques successives a atterri. Aux dires des conservateurs de l'INSAP<sup>296</sup>, un inventaire serait en cours d'élaboration afin de mieux connaître et identifier l'ensemble du patrimoine archéologique marocain. Toutefois, cette lacune doit être au plus vite comblée et les objets ainsi répertoriés présentés dans un cadre les remettant dans leur contexte historique et ethnographique de façon à optimiser l'interprétation du site.

## **VI- De Rome à L'Islam**

### ***1- Maintien ou déclin de la Romanité ?***

L'interprétation du site de Chellah se termine systématiquement par la période romaine si l'on exclut les écrits de Lévi-Provençal et Basset qui se focalisent uniquement sur la période mérinide mais n'englobent pas l'ensemble de l'histoire du site de façon précise. Si il est assuré que les Romains ont occupé le site jusqu'au V<sup>ème</sup> siècle, peu de sources archéologiques et historiques ont été récoltées afin d'éclairer la fin de cette occupation et les transformations qui s'ensuivent. A une échelle plus large, on sait qu'à la veille de l'invasion vandale en Afrique du Nord, soit à la fin du premier tiers du V<sup>ème</sup> siècle, la Maurétanie occidentale ne correspond plus qu'à la région de Septem (Ceuta). Toutefois, cette invasion concerne surtout la région de Tanger et la partie orientale du Maghreb centrée autour de Carthage. On peut donc se questionner sur les transformations qu'a engendrées l'invasion des Vandales.

Pendant longtemps, la thèse du déclin économique, culturel et démographique, incarné par un hypothétique affaiblissement des villes, était de mise. Outre la question de l'influence de la romanité en Afrique du Nord, la question du déclin à partir du IV<sup>ème</sup> siècle agite les spécialistes du Maghreb antique.

Ce n'est que très récemment que la recherche historique s'est penchée plus en détails sur la période s'étendant de la fin de l'occupation romaine aux débuts de l'islamisation marqués par la conquête arabo-musulmane. Pour sa part, l'Europe a connu et connaît encore des travaux

---

<sup>296</sup> Entretiens réalisés avec MM. Kbiri Alaoui et R'guig en Février 2007, respectivement conservateur et conservateur adjoint du site de Chellah.

novateurs et iconoclastes comme ceux de Werner-Goelz<sup>297</sup> ou de Jean Durliat<sup>298</sup> sur la question des transformations et des permanences liées aux invasions barbares et à la disparition de la puissance romaine. Ces recherches ont permis de minorer l'image de la rupture brutale et totale à la suite des invasions barbares. On peut d'ailleurs penser qu'une partie des hypothèses émises au sujet de l'Europe sont également valables pour des territoires situés de l'autre côté du détroit de Gibraltar.

Si cette période préislamique a été moins étudiée, les travaux de l'historien espagnol Noé Villaverde Vega<sup>299</sup> prennent en considération les aspects archéologiques de cette période pour tenter d'expliquer, entre autres choses, la façon dont Sala évolue à cette époque<sup>300</sup>. Les ouvrages supposés dresser un tableau complet de l'Histoire du Maroc comme ceux de Lugan ou de Miège demeurent silencieux sur le sujet.

On ne dispose en outre que de peu d'éléments scientifiques faisant mention du devenir de Sala. Les sources archéologiques font malheureusement défaut pour tenter de donner une explication argumentée du devenir de la ville. En effet, les principaux instigateurs des recherches archéologiques que ce soit Borély ou Boube ne se sont guère souciés de Chellah après le V<sup>ème</sup> siècle. Dans tous les cas, les objets ou autres vestiges relevés par l'archéologie n'ont pas été étudiés de façon à permettre suffisamment de publications sur cette période.

Les éléments mis en avant par Villaverde sur l'ensemble de la province se focalisent malgré tout sur les quelques trouvailles archéologiques attestant d'un maintien de l'activité commerciale pendant les invasions barbares. Ainsi, les nouveaux circuits commerciaux mis en évidence par les écrits de Boube à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle et au début du V<sup>ème</sup> sont repris par Villaverde qui les fait perdurer jusqu'à la veille de l'invasion arabo-musulmane, soit jusqu'au VI<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Il se base, pour étayer ses dires, sur la présence de céramiques sigillées gauloises et hispaniques ainsi que sur la découverte d'amphores provenant de la péninsule ibérique. Les liens avec la péninsule ibérique auraient donc perduré à Sala et la ville aurait conservé un certain poids commercial. Pour ce qui est du maintien de la romanisation, peu de traces attestent de son éclat pendant cette période. Quasiment aucune inscription n'a

---

<sup>297</sup> Werner Goetz, Hans, 2003, *Europa im Frühen Mittelalter*, Ulmer, Stuttgart

<sup>298</sup> Durliat, Jean, 1990, *De la ville antique à la ville byzantine, le problème des subsistances*, Ecole Française de Rome

<sup>299</sup> Villaverde Vega, Noé, 2000, *Tingitana durante la antigüedad tarda, autoctonia y romanidad en el extremo Occidente mediterráneo*, Real Academia de la Historia, Madrid

<sup>300</sup> Villaverde Vega, *Idem*, pp. 120-132

été découverte sur le site de Chellah. Si Villaverde pense également qu'elle décline, il met en avant un certain maintien des valeurs de la romanité et démontre plus largement que la Tingitane demeurait économiquement dynamique à cette époque<sup>301</sup>. La culture de l'olivier et l'exportation de son huile, les céréales, le vin, le bois ont été véhiculés dans toute la Méditerranée grâce à des amphores dont la trace a été retrouvée en Espagne en particulier.

On peut penser que la situation pendant les invasions vandales et les périodes de tentative de reconquête par l'Empire byzantin ne furent peut être pas aussi noires et décadentes qu'elles n'ont été présentées par les historiens pendant un certain temps. L'entreprise de réhabilitation de cette période en Europe, à laquelle nous faisons allusion à travers les recherches de Durliat et de Werner-Goelz, plaide pour une forte permanence. Pourtant, les phases successives de conquête vandale et de reconquête byzantine ont probablement engendré une certaine instabilité dans le Maroc actuel. Paradoxalement, des traces d'échanges nous ont été livrées pendant cette période lors de fouilles réalisées sur Chellah légitimant ainsi une permanence de l'activité économique. Les fouilles traduisent un maintien du commerce de base « blé, huile, vin » indispensable à la survie des habitants. L'absence de dédicaces et de constructions sur Chellah indique de son côté un déclin relatif mais certain de la vie urbaine contrairement à la période romaine. Si aucun indice ne nous permet de l'affirmer, on peut émettre l'hypothèse que la ville a fait les frais d'un certain nombre de destructions et que les périodes de reconquête byzantine n'ont pas permis de redonner de la stabilité à la région. Le centre monumental livre très peu de traces d'activité humaine pendant cette période. Les indices archéologiques actuellement à notre disposition ne nous permettent malheureusement pas d'échafauder un scénario particulier et mettre en avant de solides conclusions. Il demeure néanmoins certain que la civilisation urbaine jusque-là triomphante incarnée par la présence romaine et la monumentalité de ses réalisations urbanistiques et architecturales semble, à défaut d'avoir disparu, s'être fortement assoupie.

## ***2- la question de la durée de la persistance de la vie urbaine***

Sur le plan des sources littéraires, le constat est à peu de choses près identique à celui que l'on a pu dresser au niveau des sources archéologiques. On assiste par les temps actuels à une

---

<sup>301</sup> Villaverde Vega, op. cit., pp. 287-304

volonté de mieux connaître cette période. La recherche réalisée par Ahmed Siraj<sup>302</sup> utilise les sources arabes qui se sont penchées sur cette période située entre la fin de l'Empire romain et l'arrivée des conquérants arabes au Maroc. Faute d'éléments archéologiques convaincants permettant de trancher sur la pérennité du site, son déclin voire son abandon durant la phase d'invasions et de reconquête byzantine, il était intéressant de confronter ces témoignages archéologiques lacunaires à des sources littéraires. Nombre d'Historiens et Géographes arabes citent Sala en tant que ville antique et la différencient de la ville de Rabat, celle qu'ils vont fonder autour de la Kasbah des Oudayas. Entre le X<sup>ème</sup> et le XIII<sup>ème</sup> siècle, les écrits d'Ibn Hauqal<sup>303</sup>, d'Al Idrîsi<sup>304</sup> et ceux du prestigieux Léon l'Africain<sup>305</sup> mentionnent la ville de Sala en tant que cité antique ayant précédé les villes de Rabat et Salé sans pour autant donner plus de détails sur son Histoire et sur les traces, les sources ou tout autre indice qui leur permettent d'affirmer cette existence.

Peut-être le centre monumental de Sala, situé à Chellah, est-il connu des Arabes car des vestiges antiques sont encore debout bien des années après la conquête de la ville. L'édification de la Rabat de l'ère musulmane ne débute qu'avec les Almohades et l'intensification de la conquête espagnole par cette dynastie au XI<sup>ème</sup> siècle. On peut donc s'interroger sur la date à laquelle la ville antique aurait été abandonnée. Au XI<sup>ème</sup> siècle, il est tout de même fort probable que le site de Chellah soit abandonné. L'érudit Al Bakri, contemporain de cette période du XI<sup>ème</sup> siècle, fait en effet mention de Sala et désigne la colline de Chellah comme « épice de cette ville antique, aujourd'hui délaissée ». <sup>306</sup> Le centre antique semble donc bel et bien déserté à cette époque et on peut faire l'hypothèse qu'il l'est à partir de la conquête arabe où le centre de gravité de la ville ainsi que sa population sont déplacés sur la colline des Oudayas. Ainsi, la conquête islamique sonnerait le glas de l'occupation humaine sur le site de Chellah pendant un temps. Les traces archéologiques les plus tardives remontent d'ailleurs à la fin du VI<sup>ème</sup> siècle, soit quelques temps avant la conquête. La ville était de toutes les manières sur le déclin quand les conquérants orientaux sont arrivés à Sala. La mise en sommeil du site va persister jusqu'à l'arrivée au pouvoir des Sultans mérinides. Entre temps, les pierres des constructions antiques ont vraisemblablement

---

<sup>302</sup> Siraj, Ahmed, 1993, *L'Afrique du Nord Antique d'après les sources arabes du Moyen-Âge : Histoire et Géographie Historique : Exemple : Le Maroc Septentrional*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université Panthéon-Sorbonne

<sup>303</sup> Ibn Hauqal, 2001, *La configuration de la terre*, Maisonneuve et Larose, Paris p. 78

<sup>304</sup> Jaubert, Pierre Amédée, 1975, *La Géographie d'Al Idrîsi*, Amsterdam, Philo Press, p. 83

<sup>305</sup> Léon l'Africain, 1956, *Description de l'Afrique*, Adrien Maisonneuve, Paris, p. 166

<sup>306</sup> Al Bakri, 1913, *Descriptions de l'Afrique septentrionale*, Jourdan, Paris, p. 176

été réutilisées dans la construction de Rabat et Salé. L'état actuel des connaissances, notamment sur le plan archéologique, laisse toutefois peser bien des interrogations. Seuls des sondages sur la colline des Oudayas pourraient peut être nous éclairer sur les liens entre le centre antique de Sala et le Ribât élevé par les Almohades. Peut être la population s'est elle en effet maintenue de façon continue en ce point de la ville depuis la plus haute antiquité jusqu'à aujourd'hui ?

### **3- la période Almohade**

La période qui a trait à la période almohade a laissé des traces dans la ville actuelle et est mentionnée par les sources écrites. Au début de la conquête arabo-musulmane, c'est surtout Fès qui profite de l'assimilation de l'Islam et de la langue arabe pour devenir à la fin du VIII<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ la première capitale du pays à la suite de l'installation de la dynastie des Idrissides dans le pays, succédant ainsi à Vollubilis qui était autrefois le centre du pouvoir. Sala ne joue au début de la conquête qu'un rôle mineur et il faut attendre le IX<sup>ème</sup> siècle pour que le pouvoir politique s'y intéresse de nouveau. C'est en effet à cette époque, que l'extrémité de la vallée de l'oued Bouregreg est choisie pour devenir une forteresse, un *ribât*. C'est donc cette fonction qui a donné son nom actuel à Rabat. C'est peut être aussi de cette époque que date le transfert du pouvoir et de la population de Chellah, la sala antique vers la médina actuelle.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, le sultan almohade Abd el Moumen agrandit cette forteresse afin d'en faire un point névralgique dans le rassemblement de troupes en vue des expéditions menées dans la conquête de la péninsule ibérique. Abd el Moumem fait office de premier artisan du renouveau de Rabat en impulsant l'édification d'un certain nombre de monuments. « Abd el Moumem [...] jeta les premiers fondements de Rabat »<sup>307</sup>. Ce n'est donc qu'à partir de cette période que Rabat retrouve une place de choix dans la géopolitique des sultans du Maroc.

Mais c'est surtout le règne du sultan Yacoub el Mansour qui marque fortement le paysage urbain de la ville durant la fin du XII<sup>ème</sup> siècle et qui va donner à Rabat le titre de capitale. L'ensemble des édifices construits à Rabat par ce souverain almohade laisse penser que celui-ci souhaitait en faire la capitale de son vaste Empire. Il l'a en effet dotée de monuments

---

<sup>307</sup> Basset et Terrasse, *Sanctuaires et forteresses almohades*, p. 102

prestigieux et remarquables encore visibles à ce jour. La ville fait à cette époque office de centre culturel et économique important au niveau de l'Empire almohade qui s'étend sur les deux rives de la Méditerranée en incluant notamment la quasi majorité de la péninsule ibérique. Au chapitre des réalisations architecturales d'envergure, il y a en premier lieu la muraille qui entoure la médina. Longue de 5 kilomètres, elle protège la ville à l'ouest et au sud, les autres côtés étant naturellement abrités par la falaise, le fleuve et l'océan. La muraille est encore aujourd'hui visible dans sa totalité et elle a préservé à peu de choses près son aspect originel du XII<sup>ème</sup> siècle. La muraille de la casbah des oudaïas date également de cette période faste pour Rabat en matière de réalisations architecturales. Toutefois, cette dernière a été fortement remaniée aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles ainsi que par les premiers sultans de la dynastie alaouite.

Les sultans almohades font par ailleurs ériger six portes monumentales permettant l'accès à la médina. Ces portes sont insérées dans les remparts. Dénommées Bab el Alou, Bab el Hadd, Bab el Rouah, Bab el Zaer et Bab el Oudaïa, elles sont remarquablement conservées et attestent de l'extrême raffinement atteint par la civilisation almohade alors à son apogée. Bab el Oudaïa, qui marque l'entrée de la casbah du même nom, demeure la plus richement décorée et la plus élaborée.

Abd el Moumen et Yacoub el Mansour dotent également Rabat d'édifices religieux d'importance. La mosquée Jamaâ el Atîq construite au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle et située dans la casbah des Oudaïas est une de ces mosquées construites pendant cette période. Mais c'est surtout la mosquée Hassan, construite par Yacoub el Mansour à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, qui fait figure d'ensemble monumental digne d'une capitale. C'est cette construction qui permet de mettre en avant l'hypothèse que ce sultan souhaitait faire de Rabat sa capitale<sup>308</sup>. La mosquée Hassan, dont l'esplanade contemporaine recouvre un immense rectangle, devait être un des plus grands édifices religieux de l'occident musulman. L'ouvrage n'a malheureusement jamais été achevé à la suite de la mort du souverain. Le tremblement de terre de 1755 endommagea sérieusement l'édifice mis à mal auparavant par les pillages réguliers pratiqués en raison de son abandon. Seuls le minaret et les vestiges des colonnes massives qui soutenaient les nefs du bâtiment nous sont parvenus. Baptisé Tour Hassan, ce minaret est une construction jumelle de la Koutoubia de Marrakech ou encore de la Giralda de Séville. Ces

---

<sup>308</sup> Cette hypothèse est notamment mise en avant dans l'ouvrage suivant : Gaid, Mouloud, 1996, *les Berbères dans l'Histoire*, Ed. Mimouni, Alger, p. 168

trois minarets reprennent les mêmes canons architecturaux issus du style almohade se traduisant par un souci d'équilibre des volumes et bien que les modes et le temps les aient légèrement modifiées, en particulier pour ce qui est de la Giralda et de ses ajouts post islamiques, ils offrent tous les trois des similitudes frappantes sur le plan stylistique. « L'édification de ces trois minarets remplit toute la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle [...]. Celui de la Koutoubya, le plus ancien est d'Abd el Moumem et d'Abou Yacoub, celui de la Giralda est d'Abou Yacoub et d'Abou Youssouf Yacoub el Mansour enfin la Tour Hassan est de ce dernier seul.<sup>309</sup> »



La Tour Hassan encadrée des vestiges des piliers de la mosquée almohade.

A la suite de cette période faste où l'attention des sultans marocains se focalise sur Rabat, la ville tombe en désuétude. La défaite concédée en 1212 par la dynastie almohade à Las Navas de Tolosa en Espagne sonne comme un coup d'arrêt à l'expansion marocaine puisque la reconquista espagnole reprend de nombreuses citées maures, présentées jadis comme des fleurons de la civilisation arabo-andalouse. C'est en particulier le cas de Cordoue puis de Séville qui tombent respectivement en 1236 et 1248. Pendant cette période faste pour Rabat, il

---

<sup>309</sup> Basset, H et Terrasse, H, p. 107

n'est pas fait mention du sort réservé à Sala ou de Chellah et il faut attendre la dynastie mérinide pour voir le site réapparaître à travers un usage bien différent de celui qui y était fait pendant l'Antiquité.

## VII- La nécropole Mérinide

### 1- Les Mérinides : une dynastie en quête de légitimité

L'historiographie sur la période mérinide est riche, notamment pour tout ce qui touche aux aspects politiques de la dynastie. L'ouvrage de référence sur ces aspects politiques reste actuellement le livre de Maya Schatzmiller<sup>310</sup>. On peut aussi citer les travaux récents de Serge Gubert<sup>311</sup> qui s'évertuent à décrire et expliquer les méthodes utilisées par les sultans mérinides pour légitimer leur pouvoir. Les recherches plus anciennes réalisées par Ahmed Khaneboubi<sup>312</sup> ou Mohamed Kably<sup>313</sup> se focalisent sur la même problématique avec une mise en exergue des aspects socio-économiques et culturels engendrés par le règne des sultans mérinides. Concernant Khaneboubi<sup>314</sup>, celui-ci a récemment réalisé une synthèse des aspects politiques liés au règne des sultans mérinides. On trouve dans ces différents ouvrages des références à l'égard de Chellah et de sa symbolique. Mais les travaux les plus aboutis et les plus précis concernant Chellah à cette période sont ceux de Lévi Provençal et de Basset qui ont consacré une grande partie de leurs recherches à l'art islamique au Maroc et en Andalousie. Ces derniers ont trouvé en Chellah un laboratoire susceptible de mener à bien leurs investigations. A contre courant des tendances archéologiques de leurs contemporains qui font la part belle à l'antiquité romaine, Basset et Lévi Provençal ont consacré un ouvrage scientifique complet à la nécropole mérinide de Chellah. C'est d'ailleurs principalement leurs travaux qui permettent aujourd'hui de comprendre la nécropole à cette époque. Ces derniers ont procédé à la redécouverte du site au début du siècle dernier grâce à un inventaire précis des éléments épigraphiques et archéologiques de la période islamique. En outre, ils se sont

---

<sup>310</sup> Schatzmiller, Maya, 2000, *The Berbers and the Islamic State : The Marinid experience in Pre Protectorate Morocco*, Markus Wiener Publisher, Princeton

<sup>311</sup> Gubert, Serge, 2004, *Le Maître dans tous ses états*, Thèse de Doctorat d'Histoire, EHESS, Paris

<sup>312</sup> Khaneboubi, Ahmed, 1983, *Les premiers sultans mérinides : 1269-1331 : histoire politique et sociale*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université de Bordeaux III

<sup>313</sup> Mohamed, Kably, 1984, *Société, Pouvoir et Religion au Maroc : des Mérinides aux Wattasides (14<sup>ème</sup> -15<sup>ème</sup> siècle)*, Doctorat d'Histoire, Université Paris I

<sup>314</sup> Khaneboubi, Ahmed, 2008, *Les institutions gouvernementales sous les Mérinides*, L'Harmattan, Paris

appuyés sur des sources littéraires contemporaines de l'époque des Sultans mérinides pour tenter de donner une interprétation du site pendant cette période. Hormis Lévi Provençal et Basset, les témoignages en lien direct avec la nécropole mérinide de Chellah du poète Ibn el Khateb mais également ceux du géographe Léon l'Africain fournissent quelques clefs de compréhension, principalement des éléments descriptifs.

Les Mérinides sont une dynastie de Sultans qui règne sur le Maroc et l'ensemble du Maghreb pendant près de deux siècles, soit de la deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle à la première moitié du XV<sup>ème</sup> siècle. Cette période correspond à un début de déclin relatif ou plutôt de stagnation. C'est en particulier ce que ressent Ibn Khaldûn sur le plan intellectuel. Contemporain du sultanat mérinide, il témoigne de ce sentiment de stagnation<sup>315</sup>. Malgré tout, sur le plan géopolitique, cette période connaît quelques moments de gloire, notamment sous le règne d'Abou el Hassan qui réussit, de façon provisoire toutefois, à s'emparer de la région de Tlemcen et du sultanat hafside centré autour de Tunis.

Sur le plan des Arts et plus précisément de l'architecture, les Mérinides élaborent un art qui fixe pour longtemps les canons arabo-andalous. « Les Mérinides disposent, comme moyens artistiques, de l'art de leurs prédécesseurs. Cet art nourri d'apports extérieurs [...] a son évolution propre. En liaison avec l'art nasride de Grenade, il ne se renouvelle plus guère ultérieurement. »<sup>316</sup>

Outre cette portée artistique caractérisant le règne des Mérinides, c'est le mélange du politique et de l'architectural qui guide cette période. En effet, il s'avère que le Sultanat est marqué par une profusion de programmes urbanistiques et architecturaux similaires, en l'occurrence les madrassa-zaouia. La madrassa est une école coranique faisant office de collège et dotée de résidence pour étudiants tandis que la zaouia est un complexe religieux comprenant mosquée, refuges pour les indigents et autres bâtiments liés à la pratique des cultes.

Ces deux institutions vont constituer le cœur des projets d'embellissement des villes de l'époque. On peut mettre en avant l'hypothèse que l'édification de ces complexes relève

---

<sup>315</sup> Cheddadi, Abdesselam, 2006, *Ibn Khaldûn, l'homme et le théoricien de la civilisation*, p.46

<sup>316</sup> Amahan, Ali Camabazard-Amahan, Catherine, 1999, *Arrêt sur site, le patrimoine culturel marocain*, Le Fennec, Casablanca, p. 74

d'une volonté d'affirmer la prédominance politique du Sultan par l'utilisation du religieux puisque les Mérinides, comme leurs successeurs, sont les tenants du temporel et du spirituel. En outre, ces programmes similaires ont sans doute pour objet l'unification du royaume en donnant un aspect commun aux villes.

Pour Schatzmiller, « l'objectif visé est certainement la quête d'une légitimité religieuse que les Mérinides ne peuvent avoir par la voie de la dynastie, contrairement aux dynasties précédentes »<sup>317</sup>. En effet, les Sultans mérinides, contrairement aux autres dynasties marocaines précédentes, ne seraient pas des descendants directs du prophète Mahomet.

C'est le Sultan Abou el Hassan qui fait figure de grand bâtisseur de la dynastie. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, c'est le principal artisan de l'embellissement de Chellah. Outre sa transformation en nécropole pour les Sultans mérinides, la colline de Chellah est effectivement dotée d'une madrassa-zaouïa et d'une enceinte à cette époque.

## **2- Abou el Hassan, bâtisseur de Chellah**

Les sources épigraphiques permettent d'avancer des datations assez précises sur la période pendant laquelle le site a été édifié et utilisé comme nécropole mérinide avant d'être abandonné. Ce travail de datation est rendu possible par la présence de bandeaux rédigés en écriture koufique sur les portes monumentales de l'enceinte de la nécropole. Il existe également des épitaphes présentant des datations sur les plaques commémoratives des tombeaux des princes mérinides. Ces inscriptions livrent par ailleurs les noms des commanditaires des travaux. Au total, on recense 8 épitaphes et bandeaux rédigés en écriture koufique et offrant des éléments de datation. Sur la principale porte monumentale de l'enceinte, il est fait mention de la date la plus ancienne retrouvée sur l'ensemble des sources épigraphiques sur le site et le nom du premier instigateur de la transformation du site de Sala en nécropole est également cité : « [...] La construction des remparts de ce Ribât béni a été ordonnée par notre maître Sultan, prince des musulmans, Abou el Hassan [...]. Cette construction fut terminée à la fin de l'an 739 ». L'an 739 de l'hégire correspond à l'année 1339 du calendrier grégorien. C'est donc la date à laquelle est édifiée l'enceinte de la nécropole par Abou el Hassan.

---

<sup>317</sup> Schatzmiller, op. cit., p. 115

L'autre inscription présente et explicite du site n'est autre que l'épithaphe gravée au dessus de la tombe d'Abou el Hassan : « Ceci est le tombeau de notre maître le Sultan le khalife, l'imam, le prince des musulmans [...] Abou el Hassan. [...] Il mourut dans la nuit du lundi au mardi de l'an 752. Il fut enterré en face de la mosquée d'el Mansour qui se trouve à Marrakech puis il fut transporté de cet endroit à ce mausolée béni et sanctifié dans Chellah ». L'an 752 du calendrier islamique correspond à l'an 1351 du calendrier grégorien.

Ces deux sources épigraphiques témoignent de l'importance du règne d'un prince dans l'édification de Chellah, le Sultan Abou el Hassan. Les deux dates mentionnées mettent en avant le laps de temps pendant lequel la quasi majorité des bâtiments composants le Chellah mérinide ont été édifiés. Cette période s'étale ainsi de 1339 à 1351.

Cependant, il convient de mettre un léger bémol à cette affirmation car d'autres constructions, bien que ne présentant pas de dates par le biais d'épithaphes ou de bandeaux en écriture koufique, ont été élevées par les prédécesseurs d'Abou el Hassan. Cette datation est rendue possible grâce au style des édifices caractéristiques des périodes antérieures. En effet, les tombes de ses deux prédécesseurs, Abou Youssouf et Abou Saïd, n'étaient elles pas déjà présentes sur le site ? La nécropole abrite en effet les restes de deux autres princes mérinides. Aucune source écrite ne fait mention du lieu de leur mort et des funérailles qui s'en suivirent. Leurs épithaphes respectives datent de l'époque d'Abou el Hassan puisque celui-ci les a faites rédiger en mentionnant son nom.

Cela peut donc également laisser penser que les dépouilles de ses aïeux ont peut être été transférées par ses soins vers Chellah, comme cela fut le cas lors de sa propre mort. N'étant pas en mesure de trancher sur ce point faute de preuve irréfutable, c'est donc surtout la mosquée d'Abou Youssouf qui permet d'affirmer que la colline de Chellah a fait l'objet d'une réappropriation de la part des Mérinides antérieure au Sultanat d'Abou el Hassan. Par conséquent, on peut raisonnablement émettre le postulat suivant : les débuts du renouveau de Chellah datent de la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, soit pendant le règne d'Abou Youssouf. Malgré tout, la période phare du site n'en demeure pas moins la période citée plus haut, à savoir le Sultanat du grand bâtisseur Abou el Hassan.

### **3- Les différents éléments du site mérinide**

Si l'on se base sur les écrits de Lévi-Provençal et de Basset, véritables redécouvreurs du site puisque les vestiges mis à l'honneur respectent fidèlement leurs travaux réalisés voilà presque un siècle, on peut mettre en avant la classification suivante :

- l'enceinte fruit de la volonté d'Abou el Hassan. Cette dernière est constituée de la muraille et de l'ensemble des portes qui percent les remparts. Parmi celles-ci, la porte monumentale citée au sujet des dates de construction de la nécropole, fait office de figure de proue en tant que chef d'œuvre de l'art mérinide.
- Le sanctuaire composé des deux mosquées, celles d'Abou Youssouf et d'Abou el Hassan mais également des tombeaux des princes mérinides,
- Enfin, les jardins andalous.

L'ensemble de ces composantes s'entendent en tant que patrimoine matériel. Cependant, patrimoine matériel et immatériel sont selon nous indissociables. Nous considérerons donc également le second dans nos réflexions.

#### **L'enceinte**

La muraille de Chellah forme un pentagone aux côtés irréguliers. Le plus grand d'entre eux mesure environ 300 mètres de long. Cette enceinte est en béton mêlé de cailloux ou de tessons de poteries. La hauteur moyenne du mur s'élève de 6 à 7 mètres tandis que son épaisseur est de 1 mètre 60 en moyenne. Un chemin de ronde court en outre par intermittence le long de la muraille<sup>318</sup>.

---

<sup>318</sup> Sur les données ayant trait aux dimensions de l'enceinte, voir Basset et Lévi-Provençal, 1923, Chella, Une nécropole mérinide p. 46-47



Vue générale de l'enceinte mérinide de la nécropole de Chellah surplombant la vallée de Bouregreg

Celle-ci est flanquée de 22 tours. Hormis les 2 tours de l'entrée principale, les 20 autres sont disposées de façon assez régulière sur les cinq faces du pentagone. Bien que n'étant pas uniforme sur le plan des dimensions, ces tours présentent beaucoup de similitudes quant à leur aspect architectonique. Elles présentent toutes des formes quadrangulaires et sont crénelées en leur sommet. Elles diffèrent seulement par leur écartement ou leurs dimensions qui s'adaptent au contexte topographique du site.

Des constructions contemporaines de la muraille de Chellah sont encore visibles de nos jours dans d'autres villes du Sultanat mérinide. Il s'agit notamment de l'enceinte de la ville de Tlemcen, aujourd'hui située en Algérie mais jadis partie intégrante du Sultanat marocain.

## Plan de la Chellah méridienne



- 1- Grande Porte
- 2- Bâtiment de la conservation
- 3- Mosquée Abou el Hassan
- 4- Mausolée d'Abou El Hassan
- 5- Mausolée d'Abou Youssouf
- 6- Mosquée d'Abou Youssouf et medersa/zaouïa
- 7- Jardins andalous            Qoubbas dédiées aux marabouts et aux saints

Eléments de la ville antique  
Enceinte méridienne construite par Abou el Hassan

Cette ville présente nombre de constructions d'époque mérinide et son enceinte construite au début du XIII<sup>ème</sup> siècle et restaurée par Abou el Hassan, responsable de l'édification de celle de Chellah, offre des similitudes importantes bien que de dimension plus importante<sup>319</sup>.

Il demeure d'autre part surprenant de voir un système de fortification si complexe entourer une nécropole royale. Toutefois, la présence de ce vaste ouvrage à caractère défensif s'explique par plusieurs facteurs. En premier lieu, la situation du site à proximité de l'oued en fait une place forte de qualité afin d'avoir une vue d'ensemble sur la vallée. La fonction défensive du site est donc sur ce point quasi naturelle. Mais les explications ne s'arrêtent pas là. En effet, l'enceinte de la ville, aujourd'hui entourant le palais royal alaouite, est toute proche car elle longe le bas de la colline de Chellah. Le caractère défensif de Chellah peut être ainsi considéré comme un prolongement des remparts tout proches. La nécropole fait ainsi office d'avancée défensive conférant à l'ensemble des murailles de la ville un point de vue remarquable sur la vallée. Autre explication plausible mais non vérifiée, les remparts mérinides reprennent en partie des éléments défensifs de la ville antique, en particulier sur ses parties situées à proximité de l'oued. Les travaux archéologiques montrent que la ville antique de Sala n'était pas cantonnée uniquement à la colline de Chellah<sup>320</sup>. Les remparts mérinides sont donc susceptibles de reprendre en partie des éléments maurétaniens et romains sur une partie de leur tracé.

L'enceinte n'a pas fait l'objet de modifications, ni de graves destructions au cours des siècles qui ont suivi leur édification. Même le tremblement de terre intervenu en 1755 qui a endommagé bien des édifices de Rabat ne semble pas avoir entraîné des dommages irrémédiables à l'encontre de cet élément du site. Les murailles entourant la nécropole présentent un aspect de bonne conservation mais souffrent de l'usure du temps car n'ont pas fait l'objet de restauration et d'entretien régulier. En revanche, les remparts de la ville, en particulier la portion longeant le palais royal alaouite et située en contre-bas de la nécropole mérinide, ont récemment fait l'objet d'une cure de jouvence. L'érosion des remparts de Chellah suscite pourtant l'inquiétude des conservateurs du site qui tirent régulièrement la sonnette d'alarme sur leur état allant de mal en pis<sup>321</sup>. Une lueur d'espoir peut se faire jour

---

<sup>319</sup> Marçais, Georges et Marçais, William, 1903, *Les monuments arabes de Tlemcen*, Fontemoing, Paris, p. 33

<sup>320</sup> Boube, *Les nécropoles de Sala*, p. 20

<sup>321</sup> Dans le cadre d'un entretien qu'il a eu la gentillesse de nous accorder, le conservateur adjoint, M. Rguig, a mis en exergue l'urgence d'une restauration afin de pouvoir préserver dans des conditions acceptables les remparts du site. Cette restauration est d'ailleurs la priorité à court terme du site.

avec la mise en œuvre du programme de revitalisation des berges de Bouregreg. Ce programme que nous avons déjà exposé ne se bornerait pas uniquement à un vaste projet immobilier à fort potentiel lucratif tourné vers les pays du golfe arabo-persique. Un volet culturel et patrimonial serait en effet inclus dans la manne financière apportée par les Emiratis. A l'intérieur de ce volet, les murailles de Chellah ainsi que l'ensemble des vestiges du site devraient faire l'objet d'une restauration, en particulier pour ce qui est des remparts.

## Les portes de l'enceinte

L'enceinte comportait trois portes monumentales : la grande porte, la porte « Bab Aïn Ajenna » et la porte des jardins. La première marque l'entrée de la nécropole et présente un degré de monumentalité et de raffinement qui la fait considérer comme le chef d'œuvre de l'art mérinide au Maroc. Les deux autres sont situées au sud de l'enceinte dans une zone du site marquée par une forte déclivité. Il ne reste par ailleurs plus grand-chose de visible de la porte des jardins. Seuls les relevés archéologiques effectués par Lévi-Provençal et Basset permettent de se représenter cette porte aujourd'hui en ruine.



La Grande Porte de l'enceinte de Chellah

Revenons à la porte monumentale. Comme nous venons de le souligner, cette porte est louée pour ses qualités artistiques très élaborées. « La face extérieure de la porte de Chellah représente bien l'art mérinide le plus achevé [...]. Tout en elle a été sacrifié à l'élégance et à la décoration : celle-ci, face à l'extérieure, est d'une extraordinaire richesse : pierre sculptée, marbre polychrome et faïence y concourent : pas un vide dans le champ que le constructeur avait réservé à l'ornementation. Porte grandiose de mosquée ou de medersa bien plutôt que porte de ville, c'était celle qui convenait à une enceinte élevée pour enfermer la somptueuse nécropole que la piété d'Abou el Hassan avait édifié sur les tombeaux de ses ancêtres, et où lui-même, d'avance, avait marqué sa place. »<sup>322</sup>

Cette porte reprend les canons du style mérinide pour ce qui est de la décoration : motifs végétaux ayant des formes de palmes, de feuilles d'acanthé mais également des motifs prenant l'apparence de pommes de pin, de coquilles ou serpentiformes typiques de l'art mérinide. Cette dentelle de pierre est entrecoupée de carreaux de faïences appelés sur cette partie de la Méditerranée zellige tandis qu'ils sont nommés azulejos en Espagne et au Portugal. La grande porte est composée d'une face extérieure entourée de deux tours et d'une face intérieure donnant accès à une autre porte richement décorée. La face extérieure est constituée d'un arc islamique fastueusement orné sur sa partie supérieure où la décoration présente des entremêlements de branches ponctués de pommes de pins qui encadrent l'arc. Un linteau en écriture koufique est situé au-dessus de l'arc tandis que ce même linteau est dominé par des zelliges aux teintes bleutées. Sur les deux tours qui encadrent les portes, on retrouve un décor similaire à celui présent autour de l'arc. La face intérieure est marquée par des chapiteaux à coquilles qui encadrent les arcs tandis que la seconde porte reprend les motifs à coquilles disposés autour des arcs.

L'ensemble des décorations et des motifs finement ciselés ne sont pas sans rappeler la grâce des palais nasrides, en particulier ceux de l'Alhambra de Grenade. Les écrits du poète Ibn Al Khateb, figure intellectuelle majeure du monde arabe au même titre qu'Ibn el Khaldoun, mentionnent Chellah en louant la beauté du lieu et des décorations qui lui rappellent l'Andalousie et surtout Grenade qu'il fréquenta en tant qu'invité à la cour des souverains Nasrides.<sup>323</sup> Cette poésie fait figure de source littéraire sur Chellah car sa rédaction est

---

<sup>322</sup> Basset et Lévi-Provençal, op. cit. , p. 80

<sup>323</sup> Molina Lopez, Emilo, 2001, *Ibn el Jatib*, Comares, Albolote, pp.110-115

contemporaine des princes mérinides et d'Abou el Hassan. Il y est fait mention de certains éléments du site dont la grande porte et les deux mosquées.

Compte tenu de la bonne conservation de cet ensemble, les autres portes font pâle figure à côté de la porte monumentale. En effet, la porte « Bab Aïn Ajenna » ne conserve qu'un arc islamique et quelques décors sur ses côtés. Sa localisation sur une partie très accidentée du site ne lui confère pas la grandeur monumentale de la grande porte, faute de recul nécessaire pour apprécier sa décoration ; en outre, cette porte est de dimension plus restreinte. Elle avait pour fonction de fermer la partie sud de la nécropole pour s'ouvrir sur le bas de la colline.

La porte des jardins s'ouvre quant à elle sur le jardin andalou. Elle est aujourd'hui dans un état de ruines et seules ses fondations permettent de s'imaginer tant bien que mal la largeur de l'ensemble. On trouve ainsi deux bases de piliers qui encadraient certainement un arc similaire aux deux autres portes.

Les portes de Chellah intègrent la monumentalité et le caractère royal du site grâce à leur décoration prestigieuse et ostentatoire devant offrir la dignité et la magnificence nécessaires à la dernière demeure des princes du moment. Le cœur du projet de Chellah n'est pourtant pas dans ces portes car l'originalité de la nécropole réside dans son sanctuaire à la fois mosquée-madrassa-zaouia et nécropole abritant les dépouilles des Sultans.

## **Le sanctuaire**

Il s'agit de l'élément du site comptant le plus grand nombre d'édifices. Il est au cœur de la nécropole et on peut partir du postulat qu'il constitue l'ossature d'un projet urbanistique et culturel que l'on retrouve dans d'autres villes ayant connu des transformations à l'époque mérinide.

Le sanctuaire est situé sur la partie inférieure de la colline de Chellah et occupe la majeure partie du site édifié par les Mérinides. Il est constitué par trois ensembles contigus:

- la mosquée d'Abou el Hassan,
- la mosquée d'Abou Youssouf,

- les mausolées d'Abou Youssouf et d'Abou el Hassan.

En raison de l'enchevêtrement des salles aux parois certes toujours debout, il est parfois difficile d'attribuer avec certitude la paternité d'une salle ou d'une cour à une époque et un bâtisseur précis. C'est d'ailleurs le constat que font Lévi-Provençal et Basset: « les murs ne soutiennent plus la moindre couverture et s'ils permettent de retrouver la disposition générale des édifices, bien des points de détail, parfois importants, demeurent obscurs. [...] Il est difficile de déterminer l'utilisation de certains espaces ou de reconstituer l'aspect de quelques bâtiments dont il ne reste plus grand-chose.<sup>324</sup> »

Toutefois, Lévi-Provençal et Basset réussissent à identifier un certain nombre d'édifices. Parmi ceux-ci, ils reconnaissent la mosquée d'Abou el Hassan occupant la partie sud du sanctuaire et présentant un état de conservation correct. A ses côtés, on trouve la tombe du Sultan Abou el Hassan située dans une chapelle funéraire dédiée au prince.



Les vestiges de la salle de prières de la mosquée d'Abou el Hassan

---

<sup>324</sup> Basset et Lévi-Provençal, op. cit., p. 95

Dans le continuum de cette mosquée d'Abou el Hassan, on rencontre une autre mosquée située au nord du site du sanctuaire. Bien que présentant un état de conservation nettement moins bon que la mosquée d'Abou el Hassan, il s'agit de la mosquée d'Abou Youssef. Le mausolée consacré à Abou Youssef, dont il ne reste hélas plus grand-chose, est de son côté localisé entre les deux mosquées portant les noms de deux sultans. Le sahn de ces deux mosquées (la cour bordée d'arcades) est identifiée avec certitude. En revanche, l'attribution des fonctions des autres salles reste difficile à déterminer tant leur état de conservation ne laisse rien augurer. Seules les deux chapelles funéraires, celle d'Abou el Hassan et celle d'Abou Youssef, sont localisées de façon certaine. La végétation a en effet recouvert une grande partie de la partie nord du sanctuaire, en particulier les éléments de l'époque d'Abou Youssef. Forts de racines profondes et larges, les arbres qui ont pris pied à cet endroit rendent quasi impossible toutes tentatives de fouilles. En outre, le dégagement des racines risquerait de provoquer d'importants glissements de terrain en raison de la topographie en pente à cet endroit précis.



Le sahn de la mosquée Abou Youssef entouré des bases des colonnes constituant le péristyle et présentant en son centre un bassin

Les sources écrites décrivent également ces deux mosquées. C'est le cas d'Ibn el Khateb qui s'émerveille de la beauté du site lors de son séjour à Rabat et Salé. Il fait alors allusion à deux mosquées localisées sur un bâtiment unique. « De Chellah, je retiens les deux mosquées dédiées à nos princes [...] et où leurs corps reposent devant l'éternel. Ces constructions forment un tout unique et indissociable relié par une multitude de salles aux décorations raffinées.<sup>325</sup> »

Léon l'Africain a également décrit le sanctuaire lors de l'un de ses voyages à Rabat. Léon s'attarde dans ses descriptions du site<sup>326</sup> sur la beauté des espaces funéraires mais il ne nous laisse guère d'indices sur la fonction de l'entrelacs des salles non identifiées à ce jour. Il dénombre également 32 tombes à cette époque, beaucoup moins nombreuses à ce jour<sup>327</sup>.

#### **4- Un vaste projet urbanistique visant à légitimer le pouvoir mérinide**

Le sanctuaire constitué des deux mosquées, d'espaces funéraires mais également d'autres salles aux fonctions non définies à ce jour fait office de cœur du projet mérinide pour Chellah et pour Rabat. Il s'agit des fameuses medressa zaouïas que les princes mérinides développaient dans toutes les villes de leur royaume afin d'appuyer leur autorité politique et religieuse. Le site de Chellah reprend en effet tous les ingrédients de ces complexes culturels. Les deux mosquées, les nombreuses salles pouvant faire figure d'écoles coraniques, d'autres espaces dédiés à l'accueil des étudiants. Tout laisse penser que cet ensemble était d'ailleurs d'une grande importance pour les Mérinides. L'accueil des sépultures des princes vient clôturer le projet et donner une dimension symbolique supplémentaire au site. En raison de la taille du complexe, de la présence des tombes des Sultans, on peut souligner le fait qu'il s'agit d'un projet architectural digne d'une capitale.

Le but recherché est d'affirmer la splendeur et la puissance des mérinides à travers l'Islam tout en jouant sur la personnification du pouvoir. La connotation religieuse du projet demeure effectivement forte en raison de la présence des deux mosquées. Cela a pour but d'unifier la

---

<sup>325</sup> Benjamaa, Abdelbaoui, 1992, *Ibn el Khatib : homme de lettres et historien*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Paris 3, p. 165

<sup>326</sup> Leon l'Africain, 2001, *Description de l'Afrique*, Tome I : *le Maroc*, Altaïr, Neuilly sur Seine

<sup>327</sup> Rogerson, Barnaby, 2000, *Morocco*, Cardogan Guides, London, p. 203

population autour d'une valeur identitaire commune, à savoir l'Islam, et de légitimer le rôle et le pouvoir du Sultan en tant que prince des croyants. L'autre idée forte du projet est la présence de la nécropole au sein de ce complexe religieux afin de personnifier un peu plus cette dimension politique. Les dynasties antérieures aux Mérinides se faisaient bâtir leurs nécropoles à l'extérieur des villes mais dans des lieux ne présentant pas autant d'institutions connectées au symbolisme religieux de l'époque. Or, Chellah unifie de façon forte en un lieu unique le séculaire et le religieux en créant un lieu de mémoire dédié aux princes mérinides. Cela légitime ainsi leur entrée dans la postérité et dans l'histoire. Le sanctuaire, au-delà d'une relation forte avec l'Islam, s'inscrit dans un culte dédié à la personnalité des Sultans et de Abou el Hassan en particulier.

La tentative de marquer son époque, de légitimer son pouvoir et son action mais aussi d'unifier le royaume via la création d'institutions mettant en avant des valeurs communes liées à la personnalité du Sultan, tels sont les principaux objectifs du sanctuaire medressa zaouïa et de la nécropole de Chellah. Les systèmes de medressa zaouïa de Tlemcen ou Fez reprennent ces objectifs mais il convient ici de noter que la présence de la nécropole royale accentue le rôle de la personnification du pouvoir et du symbole véhiculé par le lieu.

En outre, Chellah occupe une position très particulière dans la ville. Situés sur une colline, le sanctuaire et son enceinte semblent veiller sur la vallée de Bouregreg et sur Rabat tout entière. La colline est par ailleurs visible depuis bon nombre de points de la ville et ressort comme un paysage marquant et familier. Ce lieu stratégique était donc idéal pour s'inscrire dans un projet urbain plus vaste permettant de faire valoir l'autorité et l'éclat du Sultan sur sa capitale. Le mausolée de Mohamed V et Hassan II situé sur la colline de Hassan reprennent également cette logique. En marquant le paysage urbain de constructions pharaoniques, les Sultans d'hier et d'aujourd'hui souhaitent laisser leur empreinte dans la postérité.

## ***5- Les éléments architecturaux et artistiques du sanctuaire***

Différents éléments du sanctuaire sont encore relativement bien conservés et impressionnent le visiteur. Il s'agit tout d'abord des minarets des deux mosquées puis des éléments décoratifs d'une grande richesse, en particulier ceux de la chapelle funéraire d'Abou el Hassan. Les

motifs et les matériaux utilisés pour bâtir ces merveilles sont similaires à ceux utilisés pour édifier la grande porte de l'enceinte dont nous avons déjà fait mention.

## Les minarets

On distingue ici le minaret de la mosquée d'Abou Youssouf et celui de la mosquée d'Abou el Hassan.

Le premier, mieux conservé que le second fait office de repère visible depuis n'importe quel endroit de la colline. Haut de 14 mètres, large de 3 mètres, il présente sur ses 4 côtés une décoration identique. A mi hauteur de la tour, on trouve des arcades entourées d'un entrelacs architectural. Les arcades reposent sur des colonnes octogonales engagées dont les chapiteaux sont à volutes. Le cœur de l'arc est rempli de faïences de couleur verte. Au-dessus des deux arcs, débute l'entrelacs en pierre souligné par un filet de couleur verte.



Le minaret de la mosquée Abou Youssouf

On repère dans chaque entrelacs des médaillons en faïence. Les carreaux de faïence forment le plus souvent des décors en forme de fleur de lys. A l'aide des jeux de couleurs, noir, vert ou bleu, les faces du minaret se retrouvent couvertes de zelliges. Au-dessus de la tour, une lanterne composée de rosaces géométriques noires en faïence ou blanches en marbre. Surmontée d'un nid de cigogne, la tour de la mosquée semble émerger des ruines du site enseveli en partie sous la végétation. La bonne conservation de sa décoration misant sur la juxtaposition des couleurs et des matériaux lui confère un éclat bien particulier.

Avec une hauteur de 9 mètres, le minaret de la mosquée d'Abou el Hassan est de dimension plus modeste que celui de la mosquée d'Abou Youssef. Il reste par ailleurs beaucoup moins bien conservé. Le poids des siècles a fait disparaître le lanterneau. Enfin, ce minaret présente une décoration moins exubérante, peu de jeux de couleurs produits par les carreaux de faïences sont parvenus jusqu'à nous. Un arc brisé se retrouve sur les quatre côtés du minaret tandis que ça et là, des vestiges très mal conservés d'entrelacs marquent la décoration à partir de la mi-hauteur. La base du minaret est en revanche décorée par les restes d'éléments peints à l'enduit. Ces décorations font office de véritable fresque et forment des entrelacs de figures géométriques. Des fresques similaires ornent également certains monuments de la ville de Tlemcen datant de la période mérinide. Malgré ce type de décoration assez rare, le minaret de la mosquée Abou el Hassan ne présente pas le degré de monumentalité et la qualité décorative de celui de la mosquée Abou Youssef.



Détails du minaret de la mosquée Abou el Hassan

## La chapelle funéraire d'Abou el Hassan

« Entre tant de merveilles que contient le sanctuaire de Chellah, nous sommes ici devant la plus somptueuse.<sup>328</sup> » C'est en ces termes que les recherches conduites présentent la chapelle funéraire du plus prestigieux des Sultans mérinides. Seul le toit de la chapelle a disparu et les restes de l'édifice sont dans un état de conservation relativement bon. Les décorations ont assez bien résisté à l'usure des siècles et les éléments que l'on peut découvrir permettent ainsi de se représenter l'aspect que revêtait la dernière demeure du Sultan Abou el Hassan.



La chapelle funéraire d'Abou el Hassan

---

<sup>328</sup> Basset et Lévi-Provençal, op. cit., p.121

La chapelle présente 4 côtés de longueur équivalente et forme ainsi un carré. Les murs sont en pierres de taille appareillées avec soin et jointes à l'aide de lits de plomb. Le toit disparu devait prendre la forme d'une coupole comme cela est la règle dans la plupart des chapelles funéraires. On peut mettre en avant l'hypothèse que les murs servent ainsi de piliers à cette coupole. Pour ce qui est de la décoration, seuls les restes d'un soubassement en mosaïque en faïence qui courait le long des murs ne nous est pas parvenu dans un degré de conservation satisfaisant. Ce soubassement en faïence est à peu près similaire aux éléments décoratifs de la lanterne de la mosquée d'Abou Youssef.

Outre ce soubassement, la paroi est ornée d'un ensemble de décorations en pierre rehaussé de marbre. Le centre de cette composition est constitué d'un entrelacs similaire à l'entrelacs de la façade du minaret de la mosquée d'Abou Youssef. Trois arcs précèdent cet entrelacs. Ces arcs reposent sur des colonnes engagées en marbre blanc aux chapiteaux à feuilles d'acanthé. Au-dessus d'eux, des éléments koufiques font office de décoration. L'entrelacs mélange motifs floraux et écriture koufique. Le centre de la composition fait alterner coquilles et tresses comme pour la grande porte. Ce type de mariage décoratif entre écriture koufique et motifs floraux, en particulier les coquilles et les tresses, est typique de l'époque mérinide. On retrouve ainsi des éléments décoratifs similaires à Fès, notamment dans les medersas Bou Ananiyya et d'El Attarin mais également à Tlemcen dans d'autres medersa.

A chaque angle des murs s'élèvent des colonnes sur lesquelles reposent des arcs ornés de coquilles et de décorations géométriques allongées. Les colonnes aux chapiteaux à feuille d'acanthé sont en marbre bleu. La polychromie entre la décoration en marbre blanc des colonnettes qui précèdent l'entrelacs, lui-même rehaussé de marbre blanc et les colonnes en marbre bleu tranchent singulièrement avec les pierres de taille en partie visibles. Au sein de la chapelle funéraire, se trouve un autre élément encore debout et qui fait l'originalité du lieu. Il s'agit des maqabriyya. Ce sont des stèles funéraires en forme de prisme basses et allongées. Celles-ci recouvrent les dépouilles des souverains mérinides. Ces stèles en marbre ont des origines très anciennes et des exemples ont été découverts bien avant l'Islam, dans des nécropoles d'époque punique comme à Thugga en Tunisie par exemple. On note par ailleurs la présence de deux stèles dans la chapelle funéraire : celle d'Abou el Hassan et celle de Chams el Doha, son épouse. Les deux tombeaux sont situés côté à côté dans le cœur de la chapelle funéraire et confèrent une atmosphère toute particulière au lieu. Sur chacun d'entre eux, on remarque une bande en écriture koufique dédiée à la gloire de leur règne. Faisant

également office d'ornementation, ces mots célèbrent les personnages royaux afin de les faire entrer dans la postérité.

En raison de son raffinement artistique et architectural, le sanctuaire fait figure de construction d'exception. Certains de ses éléments comme le minaret de la mosquée Abou Youssef ou la chapelle funéraire peuvent être considérés comme des chefs d'œuvres forts de significations quant aux productions artistiques mérinides. Ils illustrent en effet à merveille l'art décoratif de cette période.

Notons que les principes architecturaux et décoratifs que nous avons mentionnés, en particulier au sujet des minarets, reprennent les canons artistiques almohades observables à la Koutoubia de Marrakech ou à la Giralda de Séville. Cette légère évolution de l'art marocain atteint ici une limite. En effet, le style mérinide fixe des normes qui n'évoluent guère par la suite. Celui-ci, comme nous venons de le mettre en exergue, hérite en grande partie des originalités mises au point par les périodes fastes du temps des dynasties almohades ou almoravides. Cette incapacité à innover de façon spectaculaire fait dire à nombre de commentateurs, Archéologues, Historiens ou Historiens d'art, que cet art mérinide symbolise un lent mais inexorable déclin de la civilisation arabo andalouse<sup>329</sup>. Cette absence d'innovation artistique fait écho aux commentaires d'Ibn Khadûn sur la faible créativité de ses contemporains au niveau des sciences et de la pensée.

Cet ensemble architectural à moitié en ruines témoigne de surcroît avec force de la fin des empires et du crépuscule de la décadence. Comme devant les vestiges du forum romain dans la capitale italienne, on peut se questionner sur la vie et la mort des civilisations. En effet, devant l'étalement des restes de l'empire mérinide et plus largement de la civilisation arabo-andalouse, on se remémorera les exploits et la grandeur du royaume du Maroc qui régnait jadis en maître sur l'Afrique du Nord et sur une grande partie de la péninsule ibérique. Or, comme nous l'avons déjà souligné, la période mérinide est représentative des débuts d'une lente décadence qui se traduit par un recul politique et culturel du monde arabo andalou devant l'Occident.

---

<sup>329</sup> Certains commentaires de Basset et Lévi Provençal mais également des recherches de Amahan mettent à plusieurs reprises l'idée d'un déclin de civilisation perceptible dans les productions artistiques mérinides.

## Les éléments extérieurs au sanctuaire

En dehors des éléments architecturaux du sanctuaire, on dénombre un certain nombre d'édifices de tailles plus modestes d'époque mérinide.

Le bassin des ablutions apparaît ainsi comme une construction d'intérêt. Il s'inscrit également dans une dimension immatérielle forte, eu égard aux vertus curatives que l'on prête aux eaux jaillissant de la source qui l'alimentent. Ce bassin, en raison de sa proximité avec la mosquée d'Abou el Hassan, servait à n'en pas douter à pratiquer les ablutions pour les fidèles. Ce type de bassin d'ablution séparé de la mosquée n'est pas une exception puisque des dispositions similaires se retrouvent à Fès ou à Tlemcen avec parfois des distances plus éloignées que celles observables sur Chellah. Ce bassin et surtout la source qui l'alimente semblent en outre présenter une histoire et une fonction bien plus anciennes que celle que l'époque mérinide leur a attribuées. En effet, d'après les relevés archéologiques réalisés par les premiers archéologues qui ont fouillé le site, des éléments pré-islamiques composent le bassin<sup>330</sup>. La source était déjà présente dans la cité romaine et on peut faire l'hypothèse que cette eau jaillissait déjà à l'époque maurétanienne. Comme nous l'avons enfin souligné, l'eau de la source est liée à des légendes qui accordaient la fertilité à toutes femmes la buvant. Si nous reviendrons sur cette légende en tentant d'expliquer son origine, nous pouvons d'ores et déjà mettre en exergue que celle-ci provient de croyances et de traditions antérieures à la conquête islamique.

---

<sup>330</sup> Basset et Lévi Provençal, op. cit., pp. 147-148



Le bassin des ablutions d'où jaillit la source aux vertus curatives

Toujours à proximité du sanctuaire et dans la partie inférieure de la colline, on rencontre également deux qoubbas (dômes ou coupôles) qui sont en fait des chapelles consacrées à des princes mérinides. Ces qoubbas se situent sur la pente de la colline et dans sa partie inférieure. L'une est de petite taille et présente une conservation assez moyenne tandis que la grande qoubba est assez fortement endommagée. Toutefois, ces deux chapelles dédiées à la famille royale mérinide sont devenues au fil du temps des lieux de dévotion destinés à des saints légendaires. Ainsi la tradition orale lie ces deux qoubbas aux personnages légendaires de Lala Sanhaja et Lala Ragra. Ces deux saintes font encore de nos jours l'objet d'une ferveur toute particulière de la part de certains Rabatis. Cela explique l'entretien régulier dont les qoubbas font d'ailleurs l'objet. La ferveur et la vénération autour de ces deux saintes illustre la tradition marocaine des marabouts. Appelé aussi wallis, les marabouts sont des saints guérisseurs auxquels certains marocains vouent un culte. Ils vont ainsi se confesser dans les chapelles dédiés à ces saints afin de chasser le mauvais œil. Nous reviendrons plus en détails sur les marabouts de Chellah dans nos analyses sur le patrimoine immatériel.

Ce décor composé principalement du sanctuaire et planté à l'époque mérinide voit s'abattre le terrible tremblement de terre qui ébranle Rabat au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Nul doute que les dégâts engendrés par le séisme ont laissé des traces comme le suggèrent les écrits des travaux des archéologues français qui redécouvrent les premiers le site laissé à l'abandon à la suite de la terrible catastrophe.

Au-delà de l'historique des principaux éléments matériels et architecturaux aujourd'hui encore visibles sur la colline de Chellah, on dénombre d'autres composantes caractéristiques de la richesse du site sur le plan patrimonial. Parmi ceux-ci, les jardins occupent une place non négligeable.

## Les jardins

Au-delà des jardins andalous, nous nous focaliserons également sur un patrimoine naturel très varié entourant Chellah avec une faune et une flore particulièrement riches que présentent les environs du site.

Celui qui a vu et admiré les jardins de l'Alhambra de Grenade ou ceux de l'Alcazar de Séville en Espagne sera bien surpris de l'appellation andalouse attribuée au jardin de Chellah. Pourtant, les descriptions de Ibn el Khateb ou celles de Léon l'Africain louent la beauté du jardin et n'hésitent pas à user de superlatifs pour faire valoir les similitudes que les jardins de Chellah présentent avec ceux de ses villes cousines situées de l'autre côté du détroit de Gibraltar. « Le jardin hispano musulman est la matérialisation du respect pour la nature et l'environnement dont a fait preuve en toute période la civilisation islamique, ainsi que de l'esprit de recherche scientifique des musulmans de l'époque, haut delà des préjugés tendant à rejeter les autres cultures »<sup>331</sup>. Le jardin andalou est un patrimoine novateur et caractéristique de l'âge d'or de cette civilisation en Méditerranée. C'est également ce que met en avant l'ouvrage de Mohamed El Faïz<sup>332</sup> sur la question. « Née en Perse, puis transmise de l'Orient à l'Occident, la tradition du jardin islamique s'est implantée au Maroc, en Espagne et au Portugal, où aujourd'hui encore, comme le montre cet ouvrage, nous pouvons en voir de merveilleux exemples. Car si ces trois pays sont désormais séparés par des frontières

---

<sup>331</sup> Jah Cherif Abderrahman, 2004, « *El Islam, patrimonio de todos* », actes du colloque d'Août 2001 de San Lorenzo de El Escorial, Editions Fondation de Cultura Islamica, Madrid

<sup>332</sup> El Faïz, Mohammed, 2003, *jardins du Maroc, d'Espagne et du Portugal*, Actes Sud, Arles

politiques et culturelles, ils ont partagé une longue histoire de la ville au XVe siècle, celle d'Al-Andalus, fondement d'un patrimoine commun dont les traces sont, encore présentes dans le paysage rural et urbain contemporain. Un art des jardins occupe en effet une place privilégiée dans cette mémoire partagée puisque, de Marrakech à Grenade, de Fès à Sintra, nous retrouvons les mêmes patios secrets cernés de murailles, les mêmes élégants pavillons élevés au-dessus de parterres fleuris, les mêmes bassins paisibles où se reflète le ciel »<sup>333</sup>.

Il est vrai que l'état actuel des jardins andalous de Chellah situés en contre bas de la colline et au pied du sanctuaire mérinide ne laisse guère imaginer le faste qu'ils présentaient jadis. Pourtant, en y regardant de plus près à travers la nature touffue et désordonnée qui a envahi l'espace, on peut identifier quelques éléments qui faisaient autrefois le charme de ce jardin. On trouve ainsi les restes d'un bassin et de quelques fontaines qui ressemblent à la mise en scène aquatique du jardin de la Generalife à l'Alhambra de Grenade ou plus modestement aux jeux d'eau et de végétation que l'on rencontre aux jardins de l'Alcazar de Cordoue. Sur les côtés de ce bassin, des arbres s'étalent de façon à encadrer des allées dédiées à la promenade. Toutefois, le fait que les herbes folles, les ronces ou encore les branchages mal entretenus aient envahi ce qui par le passé était agencé de façon géométrique et précise, dénature la conception du jardin andalou. Le jardin de Chellah, malgré tout non dénué de charme, présente donc actuellement un aspect qui n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'il pouvait être au temps des princes mérinides.

L'ambiance que dégage ce jardin illustre le conflit perpétuel entre les pierres et la nature. La végétation abondante qui coiffe une partie des vestiges semble lutter avec les vestiges pour obtenir une place prépondérante sur le site. La combinaison des vestiges et de la végétation confère un charme intemporel à Chellah, source de romantisme et de réflexion sur l'œuvre des hommes et leur inscription dans la postérité, dans l'Histoire. Les jardins actuels font donc plus penser à une forêt vierge originelle qu'à une quelconque recherche paysagère réalisée par la main de l'homme. Or, cet état primitif de la nature contraste d'autant plus avec le raffinement incarné par les détails décoratifs qui jaillissent des vestiges des éléments mérinides comme le minaret ou la chapelle funéraire.

---

<sup>333</sup> El Faïz, p.16



Vue du jardin depuis l'allée centrale qui le traverse

Le point culminant de cette nature à l'état brute est l'entrelacs de végétation qui encadre le minaret de la mosquée d'Abou Youssouf, lui-même surmonté régulièrement d'un nid de cigognes. Cela renforce cette dualité entre nature et édifices à la gloire des civilisations et de l'homme. Au-delà du jardin andalou, on retrouve tout un ensemble ayant trait à la flore et à la faune sur l'ensemble du site. Les éléments de végétation forment en particulier une forêt constituée d'essences méditerranéennes et subtropicales comme des orangers, des citronniers entourés de chênes mais également de palmiers. Des fleurs ponctuent le vert dominant au printemps. En raison de cette flore peu sophistiquée et humanisée, les jardins de Chellah font penser à un jardin exotique à l'anglaise<sup>334</sup>. Plus que de jardin, on devrait parler de parc. En effet, compte tenu d'un ordonnancement inexistant mais d'un entretien des espèces botaniques bien présent, Chellah peut faire figure de parc peuplé de spécimens méditerranéens et subtropicaux. Bien qu'on ne puisse accéder au cœur de la forêt circonscrite par des allées

---

<sup>334</sup> La mode de l'exotisme dans les jardins anglais aux 19<sup>ème</sup> siècles et au début du 20<sup>ème</sup> siècle est expliquée dans l'ouvrage suivant : Taylor, Patrick, 2001, *jardins anglais*, Telleri, Paris

recouvertes de graviers, il n'en est pas moins possible d'admirer les essences d'arbres que nous avons citées depuis les sentiers qui parcourent l'ensemble du site.

Le jardin andalou situé dans la partie inférieure du site n'est à présent finalement qu'une continuité de ce parc arboré. Cependant, on notera que l'attention à son égard et l'entretien dont il bénéficie sont moindres comparé aux soins dont le reste du parc fait l'objet.

Tout comme la flore, la faune est aussi remarquable, surtout au sein du jardin andalou et des vestiges de l'époque mérinide. On rencontre en effet des cigognes nichant dans les vestiges ainsi que des ibis ou des hérons. Ces oiseaux d'eau apprécient Chellah en raison de sa proximité avec les marécages et les eaux stagnantes localisées à quelques mètres de l'oued de Bour Regreg. Cet aspect patrimonial ne serait pas complet si l'on ne l'incluait pas dans un espace plus vaste, en l'occurrence les berges de Bouregreg dans leur ensemble. Ces dernières, en raison d'un biotope menacé par l'urbanisation anarchique se développant sur cette zone, constituent une réserve naturelle aux portes des villes de Rabat et de Salé.

La problématique concernant cette préservation du patrimoine naturel se heurte à la conservation des éléments décoratifs et architecturaux du site. Bien que la végétation luxuriante du site donne une touche romantique incontestable, elle impacte également la préservation des vestiges. Les épaisses racines des arbres mal entretenus qui poussent à travers les murs ou soulèvent les fondations des éléments architecturaux menacent la conservation de certains éléments du site. Les fientes des oiseaux qui nichent ici ou là, notamment dans la chapelle funéraire endommagent régulièrement les fines décorations réalisées à l'époque des Sultans.

La question est de voir jusqu'à quel point il est souhaitable de conserver cette atmosphère « romantique » dans le mesure où trop de négligence ravira certes les amateurs de ruines mais risquerait de faire également disparaître à tout jamais des éléments du site. Entre préservation du patrimoine naturel et préservation du patrimoine architectural, un juste milieu reste donc à trouver. Il nous semble que dans ce cadre l'anarchie qui règne dans le jardin andalou doit cesser en faveur d'un minimum d'entretien garantissant une vision plus organisée du jardin permettant de se représenter à quoi il ressemblait au temps de sa splendeur. Sans pour autant monter une entreprise de restauration à l'identique, la remise en état de ce jardin s'inscrirait dans un début de protection du site sans céder à l'abandon actuel concernant cette partie de la

nécropole. Pour ce qui est de la présence des espèces d'oiseaux et de l'entretien de la végétation, ceux-ci doivent être appréhendés de façon rationnelle de façon à ne pas mettre en péril la préservation des vestiges. Ainsi, une trop forte concentration d'oiseaux nuit de toute évidence à cette préservation et il convient de construire des abris adéquats pour ceux qui souhaitent nicher et d'éviter une surconcentration en chassant le cas échéant les spécimens de façon à ce qu'ils ne mettent plus en péril les éléments architecturaux.

Plus globalement, cet interventionnisme s'entend dans une mise en valeur plus large du site qui consiste à le doter de moyens interprétatifs en garantissant la compréhension et la préservation pour le public. Ces éléments peuvent être des panneaux explicatifs, des chemins de visites, des écrans vidéo dans le meilleur des cas ou d'autres systèmes pédagogiques. Il en va de même pour la présence de barrières permettant un accès moins direct du public aux vestiges de façon à les protéger des piétinements.

Nous récusons donc une approche naturaliste et non interventionniste légitimée par certains. Celle-ci plaide pour une préservation exclusive de la portée romantique du lieu. Pour nous, cette approche, si elle fait partie de l'âme du lieu et ne doit pas être réduite à néant, se traduit dans son acceptation stricte par une mise en danger des vestiges sous couvert de théorie diachronique. Plus largement, elle a tendance à exclure la portée éducative et pédagogique du site qui nous semble pourtant une donnée incontournable à intégrer dans la mise en valeur de Chellah.

## **6- Le patrimoine immatériel**

Autre composante du site, le patrimoine immatériel occupe une place de choix à Chellah. En effet, ce dernier est indissociable des éléments matériels dans la mesure où il les complète et les enrichit<sup>335</sup>. On rencontre différents éléments qui caractérisent cet aspect immatériel. Il s'agit de l'écriture, des légendes liées au site et transmises essentiellement par la tradition orale et enfin de la tradition littéraire qui s'est inspirée du décor fourni par Chellah à des époques différentes. Cette tradition littéraire concerne d'une part les contemporains de Chellah au temps de sa splendeur, à savoir lorsque la nécropole devint le lieu de sépulture

---

<sup>335</sup> Sur cette interpénétration du patrimoine matériel et immatériel, on lira : Jadé, Mariannick, 2006, Le patrimoine immatériel : Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine, L'Harmattan, Paris

officiel des Sultans mérinides mais également les romantiques qui furent nombreux à venir puiser leur inspiration devant les ruines laissées en jachère.

## L'écriture

Dans le cas de Chellah, certains bâtiments qui composent les vestiges mérinides sont marqués par l'écriture koufique. Celle-ci est née dans la ville de Kufah, située dans l'Irak actuel, dans la deuxième décennie de l'ère islamique. Elle est caractérisée par une graphie originale fondée sur son angulosité et ses formes carrées prononcées, faites de courts traits verticaux et de lignes horizontales prolongées.

« L'écriture koufique atteint sa perfection dans la seconde moitié du VIII<sup>ème</sup> siècle et acquit de facto une prééminence qui dura plus de trois siècles: elle devint l'unique écriture employée pour la copie du Coran. L'austérité des origines fut alors dépassée avec le développement de l'écriture koufique ornementale. Son élégance simple en fit une écriture très prisée pour des usages épigraphiques. Son développement se poursuivit jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle, date à laquelle l'écriture devint essentiellement décorative <sup>336</sup>».



Exemple d'écriture koufique gravée (X<sup>ème</sup> - XI<sup>ème</sup> siècle, Musée Islamique du Caire), source : [www.ismaili.net](http://www.ismaili.net)

---

<sup>336</sup> Moussawy, Salah, 1999, *La calligraphie arabe*, Editions Bachari, Alger, p. 49

L'emploi qui en est fait à Chellah s'inscrit dans le cadre de l'ornementation puisque l'usage relevé sur le site y est uniquement décoratif. Or, peu de sites archéologiques ou de témoignages architecturaux de l'aire culturelle arabo andalouse offrent une aussi grande qualité d'inscriptions à caractères koufiques. Les principaux relevés concernant ces inscriptions ont été réalisés par les travaux rigoureux de Basset et Lévi-Provençal<sup>337</sup>.

On dénombre ainsi deux principales inscriptions utilisant ce caractère calligraphique si raffiné. L'arc de la grande porte est surplombé d'un bandeau dont l'écriture finement ciselée n'est autre que du koufique. Elle fait référence à la date de construction de la porte et rend hommage au Sultan Abou el Hassan ainsi qu'au Coran. Cette inscription est comparable à d'autres du même type et de la même période rencontrées à Tlemcen ou Fès. Une seconde grande inscription koufique est visible sur le site. Il s'agit de celle qui se déroule sur la façade extérieure de la chapelle funéraire d'Abou el Hassan. Les deux inscriptions demeurent très similaires sur la forme. Ce qui les différencie, c'est que la seconde, au lieu de se détacher sur fond nu, s'élève sur fond de rinceaux.

L'écriture andalouse est un autre mode calligraphique représenté sur le site de la nécropole de Chellah. Elle représente, aux yeux des lettrés de l'ère arabo-andalouse, la perfection sur le plan de la calligraphie. L'écriture andalouse est ainsi mieux considérée que la koufique, pourtant déjà de belle facture. « A la belle époque espagnole, les traités maghrébins sur le thème de la calligraphie font état du haut degré de raffinement atteint par l'écriture andalouse dans l'occident musulman. Ce dernier dépasse en qualité les meilleures productions orientales contemporaines. »<sup>338</sup>

Or, le seul texte en écriture andalouse qui soit conservé à Chellah est celui qui court au-dessus du bandeau en koufique de la grande porte. Les deux tours qui encadrent la grande porte possèdent aussi des inscriptions en écriture andalouse mais de dimension et de facture bien moindres. « [Ce texte] Il constitue à l'heure actuelle le plus beau spécimen de cette écriture au Maroc.<sup>339</sup> »

A la suite des analyses de Basset et Lévi-Provençal, aucun autre relevé ou écrit se focalisant sur la calligraphie à Chellah et plus généralement à Rabat n'a été réalisé de façon méthodique et scientifique. Concernant la présentation et l'étude de ce patrimoine en direction de la

---

<sup>337</sup> Basset et Lévi-Provençal, 1923, Chella, Une nécropole mérinide, pp. 140-146

<sup>338</sup> Ghani, Alani, 2001, *La calligraphie arabe*, Fleurus, Paris, p. 36

<sup>339</sup> Basset et Lévi-Provençal, op. cit., p. 144

communauté scientifique et du visiteur, on déplore l'absence d'actions notables rendant possible une meilleure analyse, une préservation optimisée et une valorisation culturelle et patrimoniale efficace. Le site est ainsi dépourvu de tout outil scientifique ou culturel en lien avec cette thématique comme il est vide d'éléments didactiques ou d'investigation sur l'ensemble des données archéologiques et historiques présentes sur la colline.

Pourtant, cet aspect de Chellah, à savoir la calligraphie, est une ressource patrimoniale qui touche à un des particularismes du Maroc et de sa culture. Il nous semblerait par conséquent opportun de procéder à sa réappropriation et à sa préservation dans le contexte du site.

## Les légendes

Les croyances populaires marquent encore le Maroc contemporain. La colline de Chellah, lieu à l'atmosphère mystérieuse est toute emplie de croyances populaires et de légendes transmises de générations en générations par la tradition orale.

Afin de relater les principales légendes qui marquent le site, un travail de compilation des sources a été nécessaire. Les principaux procédés utilisés afin de recueillir les légendes émanent de sources orales élaborées à partir d'entretiens réalisés auprès des habitants des environs de Chellah et de personnes présentes sur le site (voyantes, guides plus ou moins officiels)<sup>340</sup>. Ces témoignages ont été croisés avec ceux plus « scientifiques » répertoriés dans les travaux de Lévi-Provençal et de Basset ou encore dans des compilations de contes relatifs au folklore marocain ou à des travaux d'analyse sur les traditions du pays<sup>341</sup>. Enfin, les entretiens que le conservateur et son équipe, en particulier le conservateur adjoint, ont bien voulu nous accorder, ont également permis de nous éclairer sur les légendes de Chellah.

Parmi ces légendes, il semble opportun de procéder à une classification en deux catégories :

- les récits s'attachant aux trésors
- les contes et les légendes en lien avec les génies

---

<sup>340</sup> Des entretiens ont été réalisés avec Mme Halima Torres, voyante qui officie près du bassin des anguilles et M. Abdelwahab Benslimane, conteur professionnel qui connaît particulièrement bien les légendes marocaines. Par ailleurs, des guides de Chellah plus ou moins professionnels ont aussi apporté leurs témoignages, leurs commentaires et leurs perceptions de ces légendes.

<sup>341</sup> Parmi les analyses des croyances marocaines, les ouvrages suivants ont été en mesure d'éclairer la problématique : Goeury, David, 2010, *Des fêtes religieuses aux festivals : la mise en résonance de la spécificité culturelle comme facteur de développement dans les territoires enclavés. Les cas du Haut-Atlas marocain et du Zanskar indien* in Développement Culturel et Territoires, L'Harmattan, Paris

## Les trésors

Nombre de récits légendaires se bornent à décrire Chellah comme une ville abandonnée. Ces légendes se consacrent donc à la ville antique et à sa destinée. L'ensemble des récits ont un point commun qui tend à parler de populations antérieures à l'ère islamique vivant dans l'abondance. Fortes de cette richesse, ces populations païennes tombent régulièrement dans le vice et les excès. Dieu aurait donc puni ces hommes en détruisant leur ville du fait de leur arrogance et de leur peu de scrupule à afficher leur richesse.

Une autre légende reprend celle d'une ville engloutie par les eaux à l'image de la cité d'Ys ou de l'Atlantide. Une Sodome et Gomor aux mœurs peu conventionnelles déchaîne ainsi la colère de Dieu qui s'en va réduire la ville à néant en usant de la colère de la mer.

Outre l'aspect religieux moralisateur condamnant le luxe et ses excès, ces légendes s'accompagnent dans les deux cas de la présence d'un trésor. En effet, en raison de l'opulence présumée des populations de la ville antique, les richesses accumulées seraient encore présentes dans divers endroits sur le site. Pour cette raison, des trésors seraient enfouis sous les décombres de la cité mise en ruine par le courroux divin<sup>342</sup>.

Les archéologues français ayant entrepris les premiers les fouilles ont par conséquent été pris pour des chercheurs de trésors. On peut penser que nombre de chercheurs de trésors ont précédé les explorations françaises avec des motivations autres que scientifiques en raison des récits faisant état de richesses cachées dans les entrailles de la terre de la colline de Chellah.

Par ailleurs, d'autres récits mythologiques relatent la fortune de certains de ces chercheurs d'or qui se sont emparés de lingots, talismans ou autres pierres aux pouvoirs magiques découverts à Chellah. Parmi ces légendes, citons celle concernant l'anneau de Salomon. Dans les légendes médiévales juives, islamiques et chrétiennes<sup>343</sup>, le Sceau de Salomon était un anneau magique que le Roi Salomon (Sulaymân dans la version en langue arabe) était censé avoir possédé, et qui lui donnait simultanément le pouvoir de commander les démons et les génies ou de parler avec les animaux. Le Coran, sans citer explicitement le Sceau, fait une large part à ces légendes concernant les pouvoirs de Salomon. Dans les Contes des Mille et

---

<sup>342</sup> On retrouve nombre de récits similaires compilés dans : Fix, Philippe, 2003, *contes populaires du Maroc*, Hoëbeke, Paris

<sup>343</sup> La référence suivante traite des légendes liées au roi Salomon : Cohen, Laurent, 1997, *le roi Salomon*, Seuil, Paris

Une Nuits, il est également fait régulièrement mention des pouvoirs fantastiques de l'anneau. On ne sait comment l'anneau est parvenu jusqu'à Chellah mais le bruit court que le Sultan saadien Moulay Ismael, bâtisseur devant l'éternel et contemporain de Louis XIV, aurait possédé cet anneau magique.

Les légendes courent que d'autres objets aux pouvoirs fantastiques sont dissimulés parmi les ruines de Chellah : des sabres, des poignards, des sandales dignes des bottes de 7 lieux.

Ces récits issus des contes folkloriques marocains font intervenir bien souvent des magiciens originaires de la région du Sous située dans les montagnes entourant la ville de Marrakech. Dans ces contes, ces magiciens affrontent des génies sur les ruines de Chellah à la recherche de trésors ou d'objets magiques qu'ils s'approprient afin d'accroître leurs pouvoirs. Il en va ainsi de cette légende attribuant à un magicien du Sous une victoire sur les mauvais génies de Chellah grâce à l'appui de marabouts. A l'issue de cet affrontement, ce bon génie s'empare d'un trésor composé de sandales magiques, d'un sabre et d'une peau de mouton offrant à ceux qui les utilisent des pouvoirs supérieurs à la normale<sup>344</sup>.

## **Les génies**

Comme nous l'avons souligné précédemment, la culture populaire marocaine traditionnelle fait écho à la notion de marabouts, de saints ou de wallis. Ces personnages de haut rang, descendants du prophète, affublés par conséquent du titre de chérifien, sont inhumés dans des chapelles en forme de qoubbas et que l'on rencontre sur tout le territoire. Ces personnages sont vénérés en raison de leurs prétendus liens familiaux avec le prophète Mahomet mais également compte tenu de leur piété ou de leurs hauts faits en relation avec l'Islam tout au long de leur vie. La vénération envers ces marabouts concerne tout particulièrement les femmes dans leur quête de fécondité. L'objet de cette piété populaire consiste avant tout à obtenir la baraka, c'est-à-dire la bonne étoile, afin de conjurer le mauvais œil susceptible de frapper à l'occasion d'impiétés mineures.

---

<sup>344</sup> Ce récit est tiré d'extraits relatés dans Thay Thay, Najima, 2001, *Contes et légendes du Maroc*, Flies France, Paris, pp. 60-69



Exemple de qoubba dédiée aux marabouts sur le site de Chellah, Marc Terrisse 2008 ©

Il s'avère que le site de Chellah reprend à son compte cette tradition des marabouts. Ils prennent ici l'appellation de génies auxquels les Rabatis vouent un culte qui n'a pas désesplé dans les milieux populaires depuis des générations. Parmi ces génies, deux formes sont notables et assez inhabituelles.

Le bassin d'ablution dont nous avons déjà mis en avant la portée magique et curative fait office d'élément à caractère mystique de première importance pour l'ensemble de la colline et au-delà. La source qui jaillit du bassin d'ablution est peuplée de tortues et d'anguilles qui sont considérés comme des animaux sacrés. Des légendes rappellent à ceux qui oseraient déranger le repos de ces animaux les terribles châtements qu'ils encourent. Ces mêmes légendes mentionnent d'ailleurs le triste sort qui a été réservé à des étrangers n'ayant pas respecté la vie

de ces créatures. Ceux-ci auraient été punis par la main de Dieu et seraient morts dans des souffrances atroces.

A la tête de ces anguilles, les témoignages mentionnent une anguille énorme possédant des grands cheveux et des boucles d'or. Celle-ci serait la mère des autres anguilles. Tortues et anguilles sont en fait des génies qui prennent une apparence animale. On peut émettre le postulat que ces anguilles s'apparentent à des traditions bien plus anciennes et importées par les puniques voire issues des croyances naturalistes lybico-berbères. Le culte des serpents sacrés était par ailleurs largement répandu des millénaires avant Jésus-Christ au sein des civilisations de la Méditerranée orientale comme la civilisation crétoise. La déesse aux serpents du Musée archéologique d'Héraklion provenant du Palais de Knossos fait office de source archéologique majeure quant à la vénération qu'observaient les Crétois à l'égard de ces animaux. Beaucoup d'inconnu demeurent sur la religion de la civilisation minoenne mais la poitrine généreuse de la déesse et ses hanches larges sont probablement une ode à la féminité et à la fécondité. En outre, on a retrouvé nombre de statues offrandes similaires dans les fouilles archéologiques menées sur l'Île de Crète. Il se peut que la déesse aux serpents soit donc connectée à la notion de fécondité et fasse office d'offrandes aux dieux<sup>345</sup>.

Ce culte des serpents a été probablement repris par les civilisations du proche Orient de l'époque, en particulier dans les cités Etats de la côte palestino-syro-libanaise puis par les Phéniciens. Selon l'historien grec Philon de Byblos<sup>346</sup>, nombre de civilisations ont également emprunté aux Phéniciens le culte des serpents. On retrouve ainsi cet animal sacré en compagnie des divinités phéniciennes comme Eshmoun. Dans tous les cas, cette mise en avant du serpent comme animal sacré demeure ancrée dans la culture de la Méditerranée orientale comme le montrent également des croyances égyptiennes ou mésopotamiennes. Les navigateurs carthaginois peuvent avoir importé ces croyances au Maghreb. Autre explication plausible, ce culte dédié aux anguilles n'est qu'une réminiscence de la religion naturaliste des Lybico-Berbères. Mais nous ne connaissons presque rien des croyances des Lybico-Berbères et il semble difficile de savoir s'ils possèdent la paternité de ces cultes.

---

<sup>345</sup>Sur les questions ayant trait à la religion de la civilisation minoenne, on se reportera à l'ouvrage suivant : Michel Mastorakis et Micheline van Effenterre, 1991, *Les Minoens, l'âge d'or de la Crète*, Paris, Éditions Errance, pp. 140-170

<sup>346</sup>Müller, Heinrich, 2000, „Der Welt-und Kulturentstehungsmythos des Philon Byblios und die biblische Urgeschichte“, *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, vol. 112, De Gruyter, Berlin, p. 163

Quelque soit son origine, le culte des anguilles est en quelque sorte une permanence contemporaine de croyances ancestrales. La fertilité est la fonction recherchée par les dévots qui considèrent ces animaux comme des génies aux pouvoirs magiques. La pratique la plus répandue pour s'attirer les faveurs de ces animaux fantastiques et profiter de leurs pouvoirs fantastiques consiste à les nourrir de tripes coupées en morceaux que l'on jette dans le bassin. Si les animaux acceptent la nourriture, le mauvais sort est chassé. En revanche, s'ils n'acceptent pas de se nourrir des dons qui leur sont faits, cela signifie qu'ils ne souhaitent pas conjurer le mauvais œil. Ce culte a en outre le plus souvent pour but de favoriser la fécondité des femmes, d'où une relation forte entre les anguilles et la notion de fécondité, comme cela était le cas dans les civilisations antiques de la Méditerranée orientale.

Un autre génie marquant le site de Chellah est le personnage du « Sultan noir ». Si ce génie existe dans d'autres lieux au Maroc, il est très implanté à Chellah. En effet, la légende laisse croire que la tombe d'Abou el Hassan n'est autre que celle du Sultan noir et que sa femme Lala Chellah est également inhumée à proximité. Le peuple, ignorant l'existence d'Abou el Hassan et surtout bien souvent incapable de lire les inscriptions signalant le nom du prince mérinide, reste très attaché à cette légende. De son vivant, le Sultan noir était le seigneur du lieu et chapotait tous les génies de Chellah. A sa mort, son esprit rode à travers les ruines de ce qui est présenté par la légende comme un palais et non comme une nécropole. On fait appel encore de nos jours à ce génie pour des causes médicales diverses.

Hormis ces deux génies aux traits assez originaux, il existe une multitude de croyances liées aux saints et des qoubbas leur ont même été édifiées. On note une concurrence entre les génies précédemment cités et ces saints. En effet, les premiers apparaissent comme des réminiscences des temps immémoriaux où l'Islam n'existait pas. Ils tirent d'ailleurs leur origine dans des rites souvent introduits au Maghreb par des civilisations antiques bien plus anciennes que la conquête arabo-musulmane. Ce conflit entre tradition païenne et tradition islamique est illustré par l'introduction d'un saint devant minorer la symbolique des anguilles et des tortues au niveau du bassin des ablutions. Sidi Iahia, il s'agit là du nom du saint en question, est présenté par l'Islam comme gardien de la source et une qoubba lui a été élevée à proximité de la fontaine aux anguilles. Véritable prophète, Sidi Iahia aurait vécu d'après la tradition « cent ans avant le prophète Mahomet ». L'objectif de la canonisation de ce personnage s'apparente selon nous à une dissimulation des rites païens au profit d'une officialisation du caractère sacré de la source avec la mise en avant du personnage de Sidi

Iahia en tant que saint musulman. La précision quant à l'antériorité par rapport au prophète Mahomet légitime davantage la capacité du personnage à amoindrir la croyance populaire dans les animaux-génies. Cette volonté de l'Islam de récupérer la tradition païenne n'est pas sans rappeler certaines tentatives de la religion catholique pour assimiler la culture païenne en terre chrétienne.

L'aspect mystique et légendaire des génies et des saints est indissociable du patrimoine immatériel de la nécropole de Chellah. Il montre comment ces légendes s'inscrivent dans une continuité culturelle en lien avec des croyances antiques issues de la période préislamique. D'autre part, ces traditions païennes entrent également en conflit avec un islam qui tente de les circonscrire en les concurrençant mais en utilisant des principes similaires, en l'occurrence celui du saint, personnage légendaire et magique. Cette lutte entre deux traditions met au jour les spécificités de la culture populaire marocaine influencée à la fois par des éléments antiques et des éléments islamiques plus récents. La tradition islamique tente toutefois d'intégrer et de dissoudre les traditions antérieures. Chellah demeure dans ce contexte une nouvelle fois un excellent témoignage de cette histoire culturelle métissée et plurielle forte d'influences multiples.

## La tradition littéraire

On peut différencier deux périodes dans cette tradition littéraire : la première, que l'on qualifiera de classique, associée principalement au poète Ibn el Khateb<sup>347</sup> et à Léon l'Africain<sup>348</sup>. Ce dernier a vécu aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, donc bien après Ibn El Khateb qui participe à vie de cour des Mérinides et à l'achèvement des travaux de Chellah. Ces deux esprits brillants décrivent Chellah en louant son caractère envoûtant, tant l'équilibre accordé à la nature et à l'architecture semble harmonieux. Ibn el Khateb est un intellectuel complet à l'image des humanistes de la Renaissance. Les poésies qu'il écrit sur Chellah sont dédiées en l'honneur des Sultans mérinides qui font œuvre de mécène à son égard pendant une partie de sa vie. Les descriptions qu'ils donnent du site, alors que le sanctuaire venait d'être édifié,

---

<sup>347</sup> Assez peu de recherches complètes ont été réalisées en Europe sur Ibn el Khateb. Une biographie de ce grand intellectuel contemporain et ami d'Ibn El Khaldoun est toutefois disponible dans ce travail : Sourdrel, Dominique, 2004, *Dictionnaire historique de l'Islam*, PUF, Paris, p.370

<sup>348</sup> Pour en savoir plus sur la vie rocambolesque de Léon l'Africain et ses œuvres : Pouillon, François, 2009, *Léon l'Africain*, Karthala, Paris il convient de citer aussi cette référence offrant une biographie romancée Maalouf, Amin, 1989, *Léon l'Africain*, Le Livre de Poche, Paris

sont encore d'actualité dans la mesure où ses poésies insistent sur la nature verte et généreuse qui entoure les constructions. Ses allusions aux esprits qui occupent le lieu se réfèrent en outre aux marabouts et autres saints encore vénérés à ce jour. Ses vers laissent donc transparaître un certain mystère propre à Chellah. Ibn el Khateb réussit à transmettre cette ambiance si particulière et si caractéristique du lieu dans ses écrits<sup>349</sup>.

Léon l'Africain ne possède pas la sensibilité artistique d'Ibn el Khateb. Grand géographe et esprit universel, il s'attèle dans ses écrits consacrés à la nécropole mérinide à décrire et à expliquer. Néanmoins, les textes qui nous sont parvenus sur Chellah suggèrent une certaine approche littéraire dans la mesure où Léon laisse s'exprimer, une fois n'est pas coutume, ses sentiments et son ressenti à l'égard de la beauté du lieu. Chellah permet ainsi de révéler une partie des talents littéraires du célèbre géographe qu'il divulgue d'habitude avec parcimonie.

L'autre tradition a trait aux romantiques. Ceux-ci sont des voyageurs venus s'enivrer des parfums orientaux du Maroc. A l'image de peintres comme Eugène Delacroix, ils sont partis au Maroc pour trouver une nouvelle source d'inspiration. Chellah a ainsi fait l'objet de plusieurs écrits, de poèmes qui encensent son caractère mystérieux. Les ruines de la nécropole mérinide semblent également célébrer l'âge d'or d'une civilisation à son apogée tandis que les rites propres au lieu comme les génies, les saints ou encore la présence des Sultans confèrent à Chellah une atmosphère de mille et une nuits permettant un retour vers une époque encensée par les romantiques. Voici quelques extraits de ces poètes voyageurs du début du XX<sup>ème</sup> siècle qui goûtent au plaisir du Maroc :

« Dès qu'on a poussé la porte de cet enclos funèbre, c'est l'impression de la douceur de vivre qui saisit le cœur et l'enchanté ; c'est la fraîcheur, c'est l'ombre, c'est le parfum des orangers, la plaisante société des arbres, la grâce d'un jardin à l'abandon. Qu'est devenu ce vaste ensemble de mosquées, d'oratoires, de mausolées que les arcades réunissaient les uns aux autres pour former une sorte de grand patio mortuaire ? Et ces dômes dont les pierres étaient scellées avec du plomb si brillant qu'on le prenait pour de l'argent ? Et les marbres, les stucs, les zelliges ? Ça et là un éclair, une lueur de beauté rapide, un fragment de stuc accroché

---

<sup>349</sup> La Fundacion Ibn Tufayl de estudios arabes de Grenade conserve la majorité de l'immense œuvre d'Ibn El Khateb dont une partie est interprétée par la chanteuse libanaise Fairuz. Beaucoup de poèmes n'ont malheureusement pas été traduits en Français ou peu diffusés. Le travail de traduction de Saadane Benbabaali consiste à faire découvrir ces œuvres d'Ibn el Khateb en les traduisant en français sur son blog <http://adabarabiqadim.blogspot.com/2009/01/ibn-al-khatib-2eme-partie.html> Une fiction documentaire sur la vie d'Ibn El Khateb a également été diffusée dans les années 80 sous le règne de Hassan II. Ce film de télévision reprenait à son compte une partie des poèmes sur Chellah et le scénario incluait le passage de l'intellectuel à Rabat-Salé.

comme un nid d'hirondelle, une faïence qui fait briller les couleurs de la perse dans la terre brûlée qui s'effrite. Au milieu de ce jardin où les racines ont disloqué les tombes, je me fais l'effet (en moins vivace) de ce personnage éclatant de santé qu'Albrecht Dürer représente parmi les arbres et les fleurs, écoutant le chant du violon que la mort lui joue à l'oreille<sup>350</sup> ».

Jean Tharaud se plaît à commenter le temps qui fuit, qui a disparu et nous a légué des vestiges. C'est la fin de l'âge d'or et la mort des civilisations auxquels il fait allusion dans ce texte. Il s'agit d'un thème de prédilection de la part de ces orientalistes français, charmés par le Maroc.

« Quelle impression d'inquiétude doit vous saisir, ici, quand tombe la nuit et qu'on est superstitieux. Les indigènes font de Chellah le séjour des génies. Les Sultans mérinides sont maintenant des djinns auxquels tout musulman croit fermement ».<sup>351</sup>

« Pour le pèlerin berbère qui s'en vient à Chellah, que signifie Abou el Hassan et sa femme au nom d'aurore ? Sous leurs marbres, il a placé deux ombres, deux fantômes de son imagination : l'invincible Sultan Noir et la tendre Lala Chellah. Tout souvenir de Chellah s'est aboli dans les mémoires. Il ne reste plus que la légende d'une ville où l'or et l'argent se trouvaient en abondance [...]. Beaucoup de trésors se trouvent enfouis sous les broussailles, et souvent les gens du Sous, maîtres dans l'art de la sorcellerie, viennent les déterrer la nuit, avec des formules et des incantations magiques. »<sup>352</sup>

Ces deux passages tirés de travaux d'Henri Célarié et de Jean Thareau illustrent une autre thématique souvent usitée par les écrivains romantiques contemporains, à savoir les légendes qui entourent Chellah et son atmosphère mystérieuse.

« Une nécropole pour les Mérinides, ces sahariens successeurs des almohades [...]. Ils ont là quelques uns de leurs tombeaux, et puis tout reste livré au caprice du temps et Chellah devient un poème de mélancolie [...]. Chellah a une âme. Chellah est un délice que je ne me résigne à quitter qu'au crépuscule, et où j'éprouve quelque chose qui se relie inexplicablement à ce que j'ai éprouvé dans le val d'Assise, ou dans certains cloîtres, ou sur la voie Appienne. N'y a-t-il pas au-delà de la mort et des religions une sorte de conciliation indéfinie et suprême dont les

---

<sup>350</sup> Tharaud, Jean, La cité disparue in Lavaud Alain, 2007, *Rabat-Salé années 20*, Editions Le Fennec, Casablanca, pp. 44-48

<sup>351</sup> Célarié, Henri, De l'arcade merveilleuse vers la somptueuse nécropole in Lavaud Alain, op. cit., pp. 50-51

<sup>352</sup> Tharaud, Jean, L'invincible Sultan noir et Soleil du matin in Lavaud, op. cit., p. 53

lieux où nous nous sentons près de l'ineffable sont les promesses anticipatrices et visibles ? »<sup>353</sup>

C'est l'exaltation des sens et des sentiments que Charles Maclair tente ici de magnifier. Il s'agit une nouvelle fois d'un thème propre aux romantiques.

## **DEUXIEME CHAPITRE- L'INTERPRETATION DU SITE**

### **I- Les enseignements à tirer de l'enquête**

#### ***1- Méthodologie de l'enquête***

Dans quelle mesure Chellah présente des potentialités pour devenir un site majeur en terme culturel et touristique pour Rabat et le Maroc ? C'est à cette interrogation que nous souhaitons répondre en diagnostiquant l'existant mais également en proposant des préconisations susceptibles de répondre à cet objectif ambitieux.

Outre les données observables sur le terrain et recueillies auprès des conservateurs du site, nous avons procédé à une enquête de terrain auprès des visiteurs de façon à mieux connaître leurs attentes à l'égard du site. 250 personnes ont été ainsi sondées sur les périodes de juin, juillet et août 2007 <sup>354</sup>(Cf questionnaire situé en Annexes). Comme aucune enquête de satisfaction sur le site n'a jamais été menée et compte tenu des données peu élaborées que l'on possède sur Chellah en terme quantitatif et qualitatif, cette étude offre des éléments intéressants.

---

<sup>353</sup> Maclair, Charles, Quelque chose de très grave, de très doux... in Lavaud, op. cit, p. 55

<sup>354</sup> D'après la conservation, ces trois mois correspondent aux pics de fréquentation du site bien qu'aucune donnée fiable et officielle ne nous ait permis de confirmer ces dires

## **2- Les premiers résultats de l'enquête**

Première donnée jusque-là empiriquement fournie par les conservateurs et confirmée par l'enquête, les visiteurs sont majoritairement, sur les 250 personnes interrogées, marocains, français et espagnols, avec respectivement et environ 50%, 35% et 15%<sup>355</sup> de parts de visites sur notre échantillon. Parmi ces Marocains, une écrasante majorité est originaire de Rabat et de sa région (90%). Cela nous laisse dire que Chellah est un lieu fortement fréquenté par le tourisme urbain local.

Ces personnes sont majoritairement des cadres moyens/professions intermédiaires avec 55 % de visiteurs déclarant que le chef de famille fait partie de cette catégorie socio-professionnelle tandis que les autres personnes ont mentionné la profession de retraité à hauteur de 20 % et de profession intellectuelle supérieure pour 10 %. Les derniers 15 % sont représentés par les étudiants. Les autres typologies -ouvrier, employés artisan-commerçant, agriculteur-demeurent extrêmement minoritaires et même rassemblées, elles représentent un peu moins de 1% des réponses. En matière d'âge, la majorité des visiteurs de notre enquête compte entre 20 et 35 ans avec 50% des réponses dans ce sens. Les autres catégories d'âges se découpent de façon homogène entre 10 et 15% chacune. La forte proportion de Marocains influence certainement ce chiffre concernant la moyenne d'âge. N'oublions pas en effet que le Royaume compte une proportion de jeunes importante<sup>356</sup>. La nature de nos visiteurs en matière de genre est paritaire avec autant de femmes que d'hommes.

Par ailleurs, les visiteurs de Chellah viennent en majorité en couple avec 40 % de réponses en ce sens. Les autres réponses fournies montrent que ces même visiteurs sont ensuite des familles avec enfants pour 28 % des réponses tandis que les visiteurs seuls forment 20 % des personnes venant découvrir le site, les visites entre amis 12 %. Nous n'avons pas rencontré de groupes en voyages organisés lors de nos investigations. Cela permet de tirer une première hypothèse qui serait la non prise en compte par les tours opérateurs de Chellah dans les circuits classiques organisées au Maroc. Par ailleurs, un croisement nous a permis de mettre en avant la part très importante des familles avec enfants chez les visiteurs marocains avec 40% de réponses en ce sens. En effet, l'accès au site est gratuit le vendredi et nombre de

---

<sup>355</sup> Ces données ont été volontairement arrondies, de façon à obtenir des proportions représentatives.

<sup>356</sup> Les adolescents et les jeunes (de 10 à 24 ans) représentent plus de 31% de la population du Maroc tandis que la classe d'âge des 25-35 ans occupe 20% de la population totale. Plus de la moitié de la population marocaine a donc moins de 25 ans en 2008. Sources : Nations Unies, 2008 <http://www.un.org.ma/spip.php?article350>

familles s'y rendent après le déjeuner pour aller principalement « profiter de la nature et de la verdure ». Information non vérifiable quantitativement faute de comptage à l'entrée du site, le vendredi serait le jour le plus fréquenté de la semaine aux dires de l'équipe en charge de la conservation du site. Comme le site est gratuit ce jour-là et pour avoir observé le flux de visiteurs empiriquement, cette affirmation paraît juste.

Derniers éléments permettant de mieux connaître l'échantillon de personnes sur lequel nous allons baser en partie nos conclusions, ils déclarent à 72% être en visite pour la journée tandis que les réponses restantes font état de 28% des personnes en vacances dans la région. Ce chiffre important de 72% pour la visite pour la journée peut s'expliquer par le nombre important de Marocains qui viennent ici pendant quelques heures. Cela peut aussi révéler une forte propension de Rabat à n'être qu'une étape dans les circuits touristiques ne donnant lieu qu'à un séjour d'une journée.

## **II- Etat des lieux scientifiques et culturels**

### ***1- La dimension scientifique entourant le site***

Comme nous l'avons mis en exergue, toute démarche de muséification ne saurait être pertinente sans avoir au préalable réalisé une approche scientifique objective visant à orienter le processus de valorisation culturelle et touristique. Or, nos analyses dédiées à l'histoire du site et à ses atouts patrimoniaux, ainsi que les propositions d'axes stratégiques de communication ont pour mission de procéder à cette démarche de préfiguration de la mise en valeur opérationnelle du site. A ces premières pistes, s'ajoute un certain nombre d'éléments permettant d'asseoir une dimension scientifique au site. En effet, afin de mieux connaître les vestiges, de mieux les conserver et de les étudier en permanence, de nouvelles infrastructures doivent voir le jour.

On note en premier lieu l'absence de dépôts où le fruit des fouilles archéologiques d'hier et d'aujourd'hui serait concentré et étudié. Ces objets sont souvent répartis entre diverses

réserves, notamment dans celles du Musée archéologique de Rabat<sup>357</sup>. En raison de l'inexistence d'un tel équipement, il est difficile de travailler sur les sources matérielles déjà exhumées et par conséquent de partir sur des bases servant à mettre en place de nouvelles recherches.

Le site de Chellah ne compte pas de bibliothèque rassemblant les ouvrages et les écrits sur son histoire et les périodes en lien avec celle-ci. Ainsi, une bibliothèque d'études spécialisée sur les civilisations antiques au Maroc, en particulier sur la civilisation maurétanienne, sur les Mérinides ou encore le patrimoine immatériel illustré par les légendes de la culture populaire marocaine pourrait voir le jour sur le site. Aujourd'hui, nombre de travaux en lien avec l'archéologie et les périodes islamiques rédigés pendant la période du Protectorat ou effectués plus récemment se trouvent dans la bibliothèque de l'INSAP. Cette dernière n'est guère fonctionnelle et manque d'espace au sein des bâtiments du Ministère. Ces ouvrages trouveraient naturellement leur place au cœur de la future bibliothèque de Chellah d'autant que la nouvelle Bibliothèque Nationale n'a pas intégré l'ensemble ce fonds documentaire mal archivé au sein de l'INSAP. Au-delà de cette bibliothèque, aucun centre de recherche en lien avec l'INSAP n'est présent sur le site comme cela est le cas dans nombre de musées de sites archéologiques.

Cette absence d'organismes scientifiques rattachés au site est dommageable à plusieurs titres. Cela ne permet pas de l'étudier correctement et de procéder à de nouvelles recherches entraînant des découvertes sur l'histoire et l'archéologie à Chellah et plus généralement sur l'ensemble des éléments patrimoniaux matériels et immatériels qui composent le site. Rappelons de nouveau qu'une meilleure connaissance du site et un renouvellement régulier de ces connaissances améliorent la mise en exposition culturelle et touristique du site et offre une base scientifique objective aux visiteurs. Dans le cas de Chellah, ces conditions ne sont pas remplies à l'heure actuelle. Outre l'absence de socle scientifique permanent, l'absence de centre de recherche se consacrant à l'Histoire, à l'Archéologie et à l'étude du patrimoine du lieu l'empêche de rayonner à l'extérieur. En effet, le centre de recherche sur les mosaïques de Saint-Romain en Gal, l'école d'archéologie de Pointe à Callière forment des atouts pour un site archéologique qui lui offrent la possibilité de se faire connaître à l'extérieur et d'attirer

---

<sup>357</sup> Il nous a été bien difficile de savoir si un inventaire des réserves du musée archéologique de Rabat était disponible. Aux dires des personnes rencontrées au niveau du ministère de la culture et de l'INSAP, il semble que cet inventaire soit en cours d'élaboration.

tout un public d'étudiants et de chercheurs à même d'engendrer des retombées culturelles et économiques.

Par conséquent, la création d'une bibliothèque scientifique rassemblant des ouvrages en lien avec le site mais aussi avec l'Histoire, l'Archéologie et l'Art du Maroc antique et de la période mérinide doivent voir le jour. La bibliothèque de l'INSAP pourrait ainsi déménager dans sa totalité avec un effort de classement et de mise à disposition du public grâce à l'aménagement de la nouvelle bibliothèque. A cela, s'ajoute un lieu adéquat en capacité de procéder à la conservation et à l'étude des objets trouvés sur le site. Les bâtiments de la conservation, largement sous-utilisés pourraient faire l'objet d'un aménagement en capacité d'accueillir ces structures. La création d'un auditorium en mesure d'animer scientifiquement le site est aussi à privilégier.

## **2- La dimension culturelle**

Par dimension culturelle, nous entendons appréhender Chellah dans son aspect muséographique et pédagogique. Bien que nous ayons déjà exposé quelques remontrances à l'égard des éléments didactiques mis en place sur le site, nous voulons, dans les paragraphes qui suivent, donner plus de détails sur la réalité qui entoure le site.

Un premier écueil peu soulevé jusqu'ici concerne l'état de conservation dans lequel se trouvent bien des vestiges. En effet, faute de campagne de restauration menée à fréquence régulière, les vestiges souffrent de l'usure du temps. Leur conservation et leur pérennité est à l'heure où nous écrivons ces lignes en danger. Comme de surcroît un travail scientifique d'inventaire des objets se rattachant au site mais également le lancement d'une nouvelle campagne de fouilles ne sont pas à l'ordre du jour et n'ont pas été réalisés dans les années passées, la préservation du site devient urgente. Des problèmes de préservation liés à des manquements en matière de sécurité sur les sites se traduisent par des pillages qui sont assez fréquents<sup>358</sup>. Le site de Chellah n'est malheureusement pas épargné par ces pillages et ces problèmes d'insécurité.

---

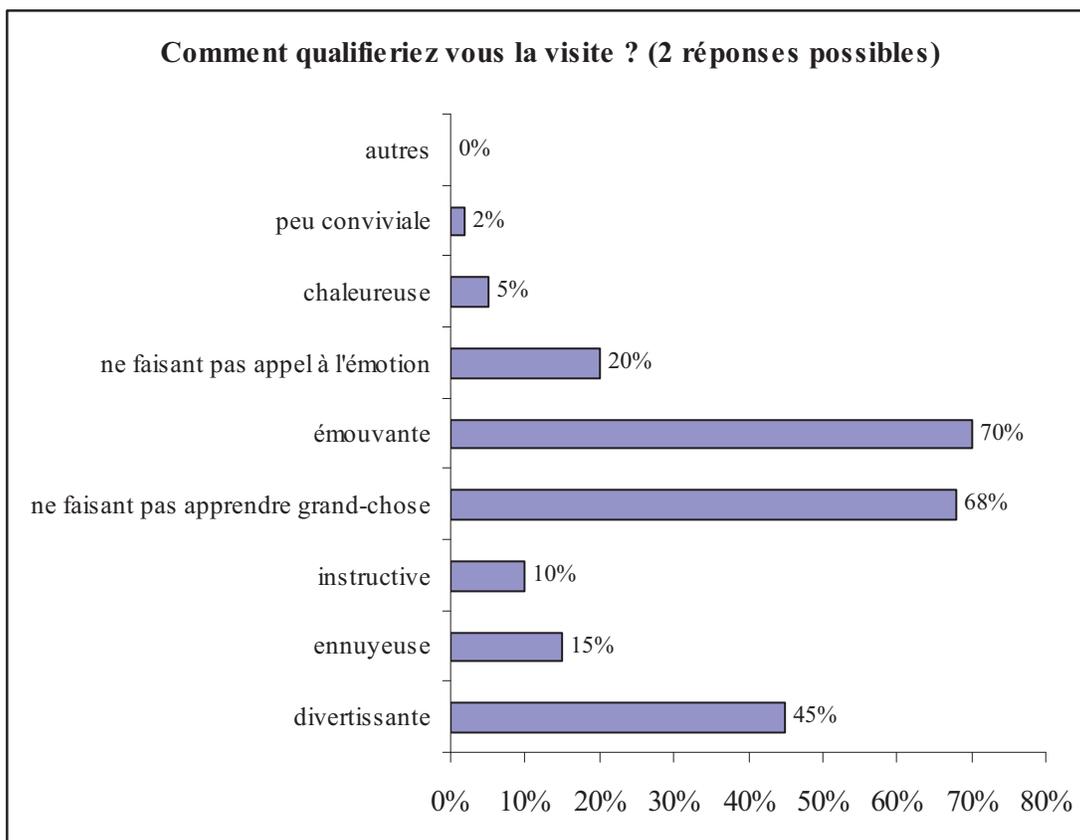
<sup>358</sup> Le site de Volubilis a été l'objet en 2011 d'une tentative de pillage heureusement avortée grâce à l'intervention des forces de l'ordre <http://www.aufaitmaroc.com/maroc/societe/2011/4/26/tentative-de-vol-avortee-au-site-archeologique-de-volubilis> ce type de vols est malheureusement fréquent comme le relatent les brèves de la presse marocaine.

Par ailleurs, le site archéologique de Chellah ne dispose ni d'un cheminement logique entre les ruines, ni de support de communication en mesure de fournir des explications de base aux visiteurs. Par conséquent, les vestiges sont menacés par les piétinements de ceux qui viennent sur la colline. D'autre part, il apparaît assez complexe de faire comprendre aux gens l'intérêt de ces ruines dans la mesure où ceux-ci ne peuvent savoir ce qu'elles représentent à moins d'avoir suivi des études approfondies en Archéologie.

Le site est laissé en jachère à l'image de ce que les romantiques pouvaient voir. Certes, il existe des guides proposant leurs services à l'entrée du site mais ceux-ci sont peu nombreux et pas toujours disponibles. En outre, il n'existe à ce jour pas de panneaux explicatifs, à l'exception d'un plan du site situé à l'entrée.

Compte tenu du travail d'enquête que nous avons mené, voici les quelques observations recueillies auprès des personnes qui ont bien voulu nous répondre.

A la question guidée, « comment qualifieriez-vous la visite ? », 68% des personnes mettent en avant le fait que celle-ci « ne leur a pas fait apprendre grand-chose ». Toutefois, 70% environ des personnes insistent sur le fait que la visite fut « émouvante ». Cela confirme la capacité de Chellah à susciter des sentiments en raison de son atmosphère mystérieuse. Les voyageurs occidentaux en quête de dépaysement n'ont-ils pas été charmés par cet endroit au début du siècle dernier ?



Source : questionnaire Chellah 2007

Lorsque l'on demande à l'aide d'une question ouverte aux mêmes personnes ce qu'ils ont apprécié dans le cadre de leur visite, ils citent la beauté du lieu suivie de l'atmosphère mêlant nature et architecture. A l'inverse, en ce qui concerne les éléments qui leur ont particulièrement déplu, les visiteurs parlent du manque d'organisation de la visite et de « l'absence de signes expliquant la nature des monuments ».

Autre observation, 95% des personnes interrogées considèrent que les explications et les informations fournies sur le site ne sont pas assez nombreuses<sup>359</sup>. Parmi ceux-ci, 80 % déclarent ne pas avoir disposé de tous les éléments pour comprendre.

Lorsqu'on leur demande les éléments qui manquent à la visite, les visiteurs mentionnent l'absence de panneaux explicatifs, de brochures ou de plans facilitant la visite ou encore l'inexistence de fléchages et de parcours historiques en lien avec le site. Cette réaction n'est

<sup>359</sup> La mise en exergue de l'absence d'explications souligne les tendances des autres études sur les attentes du public. On citera à cet égard l'étude sociologique et anthropologique qui souligne le désir du public de s'instruire tout en se divertissant : MOTTAZ BARAN, Arlette, 2005, *Publics et musées en Suisse – Représentations emblématiques et rituel social*, Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes, Berne

guère surprenante compte tenu du manque de supports didactiques ou de plans ayant pour vocation d'aider les visiteurs dans leur visite. D'autres citent également l'absence de guides officiels en capacité d'expliquer l'histoire du site ou de fournir des éléments de compréhension.

Source : questionnaire Chellah 2007

D'autres réponses aux questionnaires confirment ce manque de portée éducative et explicative du site. C'est en particulier le cas de la question « Avez-vous le sentiment d'avoir appris des choses à la suite de votre visite ? ». Avec 75% environ de Non, les réponses accentuent ce sentiment du manque d'exploitation de ce patrimoine en tant que ressource culturelle et éducative.

Malgré ce tableau plutôt négatif concernant l'aspect éducatif du site, 70% des personnes interrogées se disent prêtes à conseiller la visite du site. Quand on leur demande de dire pourquoi, elles soulignent principalement la beauté du site, de la nature ainsi que le côté romantique et reposant qui caractérise Chellah.

Compte tenu de ces résultats, on peut mettre en exergue la faiblesse voire l'inexistence de médiateurs qui ne permet pas au visiteur de se représenter Chellah. Manque de supports écrits et vidéos, personnel dédié à la visite n'existant pas, voilà les principales lacunes

dommageables pour un site historique d'une telle richesse culturelle. Comment faire profiter à tout un chacun de cet héritage, afin de passer un moment de détente culturelle ?

Les propositions et pistes d'actions que nous émettons à l'égard du site concernent la mise en place d'un parcours audioguidé multilingue suivant un chemin empêchant les incursions des visiteurs sur les ruines. Un tel parcours aurait l'avantage de valoriser les vestiges auprès des visiteurs tout en les protégeant des dégradations dues au piétinement. Ce parcours d'interprétation serait fléché avec efficacité. Un accès dédié aux personnes à mobilité réduite doit par ailleurs être mis en place sur le cheminement du parcours dans le but d'accueillir tous les publics. Il partira de la Chella antique pour se terminer en contre-bas sur les ruines mérinides s'ouvrant sur la nature environnante. L'audioguide reprendra les éléments de communication que nous avons cités dans nos écrits sur l'histoire du site avec plusieurs niveaux de présentation :

- un premier niveau consacré aux enfants et au public jeune,
- un autre dédié au grand public qui forme la majorité des visiteurs du site,
- un dernier degré d'interprétation orienté vers un public plus exigeant et utilisable avec le même support sur simple demande.

A noter que les audioguides peuvent désormais prendre la forme d'un ordinateur de poche à reconnaissance tactile, type PDA<sup>360</sup>, et peuvent intégrer l'ensemble des données intéressants tous les types de public.

Autre solution envisageable, l'embauche de plusieurs guides professionnels spécialement formés et polyglottes (Arabe, Anglais, Français, Espagnol) qui existent déjà mais sont peu nombreux. En outre, les visites guidées ne sont pas organisées et structurées selon des horaires, des fréquences ou sous forme de réservations préalables. Toutefois, les deux systèmes, audioguides et guides traditionnels, sont compatibles et donnent le choix aux visiteurs d'opter pour l'une ou l'autre solution. Par ailleurs, si les audioguides ou la visite guidée ne sont pas rendus obligatoires et constituent un supplément dans la visite, il convient de développer des panneaux explicatifs ou des écrans vidéo interactifs et tactiles en face des

---

<sup>360</sup> L'ensemble des grands musées utilisent ce système de type PDA. Il y a également désormais des applications téléchargeables à l'avance et gratuites ou moyennant finances sur des smartphones du type Iphone© d'Apple. Les commentaires audioguidés sont dispensés directement sur le téléphone pendant la visite avec les mêmes fonctionnalités que des audioguides.

vestiges ainsi mis en valeur. Nous considérons malgré tout que l'audioguidage ou la visite guidée plus traditionnelle captent mieux l'attention du visiteur sur les vestiges tandis que la présence de vidéos ou de panneaux ne permet pas d'écouter et d'observer de façon simultanée même si ces supports peuvent être utilisés en complément.

Ce système de guidage audio ou humain ne saurait être complet sans la présence d'un musée de site-centre d'interprétation dont nous avons détaillé le contenu précédemment. Proposé aux visiteurs avant de déambuler à travers les vestiges, un équipement de ce type permet de les sensibiliser en amont et de se familiariser avec les vestiges et notamment avec le patrimoine immatériel lié au site. Les visiteurs allant ensuite sur les vestiges ont déjà obtenu des éléments favorisant leur immersion et leur compréhension. En outre, le musée de site peut être utilisé à d'autres fins moins en lien avec les vestiges. Il peut ainsi accueillir des expositions temporaires, des conférences, des concerts et faire revenir des visiteurs qui auraient déjà procédé à la visite du site. Ces éléments doivent apporter de la vie au site et contribuer à en faire un lieu important du paysage touristique et culturel de Rabat.

La question est de savoir comment insérer ce musée de site dans le paysage muséal actuel mais surtout à venir. Comme nous l'avons déjà exprimé, l'offre culturelle en la matière est en train de s'enrichir. Si la création du musée d'art contemporain ou de la villa des arts n'entre pas en concurrence avec la création d'un musée de site sur Chellah, le projet encore flou de musée royal des civilisations sera en lien avec l'archéologie. L'actuel musée national d'archéologie possède également des collections qui sont issues des fouilles de Chellah, en particulier le portrait de Juba II et la statue de Ptolémée. La question est de connaître l'objet exact du futur musée royal des civilisations. Le programme scientifique ainsi que les collections qui y seront exposées ne font l'objet d'aucune communication officielle. On ne sait également toujours pas où il sera localisé. On peut tout de même supposer que compte tenu du nom de ce musée, une part importante sera dédiée aux civilisations antiques du Maroc et que les collections du musée national d'archéologie seront alors transférées vers ce nouvel établissement. Le Musée National d'Archéologie abrite des collections provenant de tous les sites archéologiques marocains. Lui ôter les collections en lien avec le site de Chellah et plus globalement avec la Sala antique ne lui ferait donc pas perdre toute consistance. Au niveau national, il convient de mentionner la création du musée de site de Vollubilis mais qui

apparaît plus comme un centre d'interprétation<sup>361</sup> ne faisant guère appel à des œuvres ou à des objets d'époque. Le projet de musée de site de Chellah ne doit pas se limiter aux techniques des centres d'interprétation. Pour cela, il convient d'intégrer un certain nombre d'objets et d'œuvre d'art en rapport avec l'agglomération antique de Sala qui sont majoritairement visibles au musée national d'archéologie actuel et qui ont été exhumées pour la plupart du site de Chellah. Quant au projet de musée royal des civilisations, celui-ci pourra incorporer l'ensemble des collections du musée national d'archéologie restantes avec une portée plus nationale que le musée de Chellah en lien avec un contexte local et un site. Rabat n'a à ce jour pas de musée de ville retraçant l'histoire de la cité depuis sa création tout en offrant une vitrine sur son développement actuel. Quelque soit le scénario, à savoir celui qui existe actuellement avec le Musée national d'archéologie ou celui qui verra à l'avenir l'ouverture du Musée Royal des civilisations, il semble qu'un musée se rapportant à l'histoire de la ville de Rabat a toute sa place dans l'offre culturelle et muséale de Rabat. Les vestiges du site offrent une source idéale pour développer une histoire complète et précise sur le développement de la ville.

Chellah apparaît comme un lieu cumulant une large part de l'histoire et de l'héritage marocain. Incluant à la fois l'ensemble des civilisations antiques ayant marqué le paysage culturel maghrébin mais également des vestiges parmi les plus élaborés de la dynastie mérinide, Chellah fait figure de lieu unique sur le sol du royaume chérifien. On peut y ajouter le rôle important joué par le patrimoine naturel et le patrimoine immatériel à travers des éléments de la culture populaire typiques du Maroc. Pour toutes ces raisons, Chellah fait figure de regard sur le passé et la culture qu'il convient d'expliquer pour en tirer un élan vers l'avenir et la créativité. Dans un contexte de mondialisation oscillant entre uniformisation et crispations identitaires, Chellah demeure un message d'espoir et de modernité à adresser aux Marocains de tous âges et de tous horizons. En effet, le site est un manifeste du métissage, de l'ouverture qui a engendré la culture marocaine. Cette culture doit être expliquée de façon rigoureuse et scientifique afin de transmettre un message de tolérance. Or, une interprétation optimisée et faisant appel aux supports éducatifs du site de Chellah doit remplir cette finalité première pour servir de tremplin à un Maroc actuel fier de sa culture fruit des rencontres et des mélanges.

---

<sup>361</sup> Bien qu'il y ait peu de littérature sur le contenu de ce futur musée de site de Vollubilis dont on ne peut admirer à ce jour que l'enveloppe, les communiqués officiels le présentent comme un centre d'interprétation plus que comme un musée. Le site Internet de Kilo Architectures, les lauréats du projet, reprennent aussi à leur compte le terme de centre d'interprétation.

### III- Les données touristiques

Si la valorisation culturelle du site de Chellah nécessite certains travaux, qu'en est-il de son optimisation touristique ?

Dans les préconisations mises en avant à la suite de nos études de cas, nous avons souligné l'importance d'une intégration touristique réussie afin d'assurer la pérennité et le rayonnement d'un musée de sites archéologiques. Pour ce faire, le musée doit en particulier appréhender de façon équilibrée tourisme et culture. Or, le site de Chellah est géré par des conservateurs qui ont une formation en Archéologie et ne font pas grand cas des nouvelles tendances visant à valoriser économiquement le patrimoine, notamment sur le plan touristique. Les déclarations recueillies auprès de ces personnes dans le cadre d'entretiens nous ont rapidement persuadés de ce manque d'intérêt à l'égard de la mise en valeur touristique du patrimoine. En outre, s'ils se cantonnent aux processus de conservation et à la sphère culturelle, ils n'entretiennent aucun rapport avec leurs collègues du Ministère du Tourisme chargés officiellement de communiquer sur Chellah. Ils considèrent en effet que toutes les questions relevant de la mise en valeur du patrimoine doivent passer par leurs services. Le contexte politique n'est donc pas très favorable quant à une meilleure prise en compte des thématiques touristiques. A ce constat, rajoutons que la plupart des organes en charge de cette valorisation relèvent de l'Etat. Les conservateurs sont des membres de l'INSAP qui relève du ministère de la Culture tandis que la ville de Rabat ne possède pas les compétences pour gérer le patrimoine. En outre, les comités régionaux du tourisme créés récemment ne se tournent pas vraiment vers le tourisme culturel et la mise en valeur des biens patrimoniaux, ceux-ci s'attèlent essentiellement à la mise en tourisme du littoral dans une optique d'optimisation du tourisme balnéaire. Une politique touristique réussie ne se fera selon nous dans la pérennité qu'en rapprochant les tenants de l'approche touristique et culturelle sur un terrain décentralisé à l'échelle intercommunale ou régionale par exemple.

Néanmoins, nous avons essayé de procéder à un état des lieux de l'existant en matière d'intégration du site Chellah à la thématique touristique. Notre enquête effectuée sur le terrain est en outre en mesure de nous apporter des éléments capables d'enrichir nos observations.

## **1- L'accessibilité et l'accueil**

L'accès à la nécropole mérinide depuis Rabat n'est guère aisé. Aucun arrêt de bus n'est localisé à proximité. Quand bien même un arrêt du réseau de bus se trouverait à proximité, il est parfois difficile de bien comprendre le fonctionnement de ce dernier pour le non initié. Les réseaux de transports en commun en milieu urbain des villes marocaines souffrent d'un manque cruel d'organisation et de lisibilité ainsi que de l'utilisation d'un matériel vétuste et peu sécurisant. En conclusion, faute de transports en commun permettant d'y accéder, le visiteur devra donc :

- soit utiliser les services d'un taxi,
- soit venir à l'aide de son propre véhicule.

Malgré quelques changements positifs intervenus récemment, le fléchage routier ne permet pas encore de trouver son chemin facilement pour celui qui ne connaît pas Rabat. Toutefois, on peut penser qu'un nombre suffisant de panneaux sera installé très prochainement sur l'ensemble des axes de circulation de la capitale marocaine. L'accès pour les piétons n'est quant à lui guère favorisé car la route à quatre voies qui sépare les remparts de Chellah du reste de la ville (quartier Hassan situé à 400 mètres environ en contre-bas) ne se prête pas vraiment au cheminement piéton. Ainsi, un visiteur désireux de se rendre sur le site depuis le quartier le plus proche, à savoir celui de Hassan, ne trouvera pas d'indications le guidant jusqu'à l'entrée de la nécropole. Celle-ci reste tout de même visible de loin et marque le paysage urbain par son ampleur.

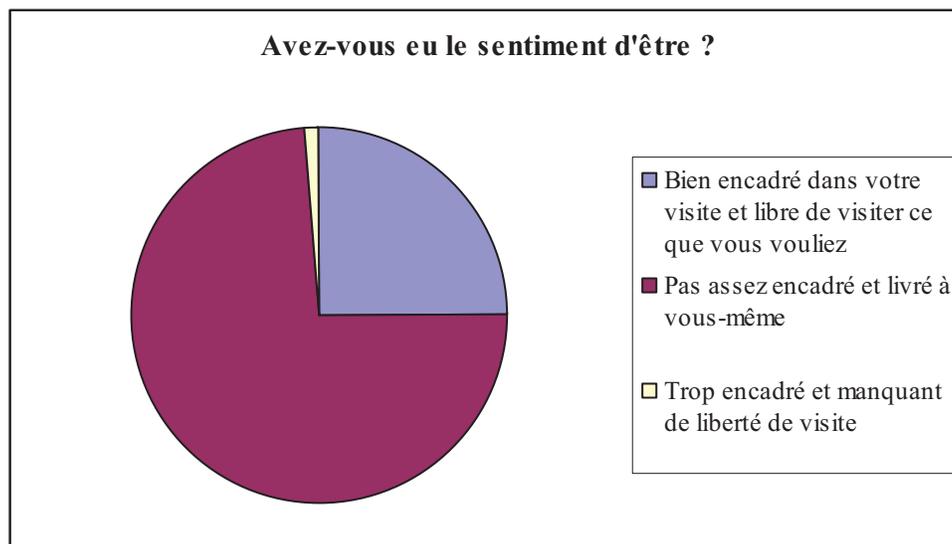
Une fois arrivé sur place, un parking gardé d'une vingtaine de places environ est disponible devant les murs de la nécropole. Aucun emplacement n'est en revanche prévu pour accueillir des cars de touristes mais ceux-ci peuvent tout de même stationner sur les mêmes emplacements que les automobiles.

Un des points faibles de Chellah réside dans cette accessibilité rendue peu aisée faute de transports en commun efficaces arrivant à proximité et de signalétique adaptée à la fois pour la circulation automobile et pour les piétons. Toutefois, le futur tramway reliant Salé à Rabat ne passera pas très loin de la citadelle. Un système de navettes fonctionnelles situé à l'arrêt de tram le plus proche pourrait permettre de rompre l'enclavement certain dont est victime le

site. Gageons aussi que la création du tramway entraînera une amélioration de l'ensemble des transports en commun de Rabat, en particulier des bus. Les réactions des visiteurs sondés sur cette thématique témoignent de ce manque de commodité en matière d'accessibilité. Ces derniers la jugent à hauteur de 65% « pas du tout satisfaisante », qu'elle soit routière ou en transports en commun. Les indications et le fléchage pour parvenir au site sont aussi pointés du doigt. En revanche, la majorité des visiteurs trouvent que la possibilité de se garer sur place offre des conditions satisfaisantes.

Une fois arrivé sur place, le premier contact se fait avec le guichetier qui délivre les tickets d'entrée. Ce dernier parle Marocain et est capable de communiquer en Français et en Espagnol. Il y a aussi parfois la possibilité de débiter la visite avec un guide polyglotte si celui-ci est disponible mais ce n'est pas toujours le cas. Comme nous l'avons également déjà dit lors de nos analyses précédentes, aucun support d'aide à la visite n'est délivré. Des gardiens ont aussi été récemment embauchés et sont présents sur tout le site mais cette embauche date de 2009 et n'était pas encore effective à la période où nous avons réalisé notre enquête.

C'est d'ailleurs peut être pour cette raison mais aussi pour l'absence de supports didactiques du type guide papier ou plan, que l'accueil sur le site est ainsi jugé majoritairement « plutôt pas satisfaisant » par les personnes enquêtées. Par ailleurs, 80% des personnes sondées déclarent n'avoir pas bénéficié d'assez d'encadrement et avoir été livrées à elles-mêmes pendant leur visite.



Source : questionnaire Chellah 2007

La présence des gardiens mais aussi l'embauche de personnel supplémentaire pour encadrer les visites pourraient changer cette perception des visiteurs quant à l'accueil et à leurs espérances en matière d'attention.

Pour ce qui est des horaires du site ou de la gestion de l'attente au guichet, ils sont jugés globalement satisfaisants par les visiteurs. La plage d'ouverture de Chellah est en effet assez large puisqu'elle s'étale de 8h au coucher du soleil tous les jours de l'année. En outre, la file d'attente menant au guichet est rarement encombrée par un flux de visiteurs importants. L'attente à l'entrée du site ne dépasse pas plus de 10 minutes.

Un autre écueil soulevé dans le cadre de nos investigations a trait au manque de sécurité sur le site et à ses abords. Nous avons pu constater lors de notre dernière visite que la situation s'était améliorée. La présence de bandes de marginaux regroupées à proximité de la grande porte n'était jadis guère rassurante pour le visiteur individuel. Nombre de vols heureusement sans violences étaient signalés à la conservation et celle-ci se plaignait régulièrement d'incursions de bandes de pillards sur le site. Il faut noter que la sécurisation du site a été considérablement renforcée grâce à la présence des gardiens patrouillant de jour comme de nuit sur le site et ses environs afin de sécuriser lieux.

## ***2- Marketing, communication et connaissance des publics***

Les décideurs du site de Chellah sont principalement des administrateurs issus de l'Archéologie. En conséquence, comment les problématiques du marketing touristique, de la communication et de la connaissance des publics sont elles actuellement intégrées ?

Nous avons souhaité mesurer la politique de promotion du site de Chellah. Les résultats mettent en avant une politique de communication méritant d'être plus développée. En effet, il n'existe pas de site Internet officiel dédié au site de Chellah. Un tel outil permettrait de donner envie aux potentiels visiteurs marocains et étrangers de venir découvrir la nécropole et de livrer un certain nombre de données pratiques (heures d'ouverture, accès, tarifs) et historiques. Aucune brochure dédiée au site et à son histoire n'est également disponible dans les offices de tourisme, les hôtels ou les restaurants. Il arrive toutefois que Chellah soit mentionnée dans des brochures touristiques plus générales sur le Maroc et la région de Rabat

mais ce type d'outils ne fournit pas toujours les éléments pratiques attendus par le touriste. Il faut de surcroît avouer que ces prospectus ne sont pas de la première jeunesse et n'offrent pas vraiment une idée fidèle et précise de l'aspect de Chellah. Au-delà de ces observations, notre enquête de terrain livre un certain nombre de données en rapport avec cette intégration des thématiques propres au tourisme. Lorsque l'on demande aux visiteurs comment ils ont eu connaissance du site, ceux-ci citent à environ 55% un guide touristique ou un magazine dont ils ont obtenu les informations...Si l'on n'intègre que les réponses des touristes non marocains à cette question, on atteint un taux de 90%. En revanche, si l'on ne regarde que les réponses des Marocains, on obtient des réponses plus équilibrées avec en particulier une part importante de « bouche à oreille » (environ 50%) dans la connaissance du site. Les réponses « vu sur Internet » ou « Mon hébergeur m'en a parlé » sont quasi nulles (moins de 5%). A l'interrogation « auprès de qui vous êtes vous renseigné avant de venir ? », on retrouve des réponses quasiment identiques avec toujours la même importance accordée aux guides touristiques et au bouche à oreille.

Ces réponses font échos aux observations que nous faisons plus haut, à savoir la faible politique de communication mise en place par le site grâce à des outils propres (Internet, brochure). Ce sont par conséquent les guides touristiques pour la plupart occidentaux qui encouragent les visiteurs étrangers à venir visiter Chellah lors de leur séjour à Rabat et au Maroc. Compte tenu des réponses de l'enquête, on peut mettre en avant que ce sont aussi ces derniers qui leur fournissent les informations pratiques et historiques inexistantes à travers des outils de communication et même in situ. Les Marocains semblent quant à eux tenir l'information d'autres sources que celles provenant des guides touristiques. En effet, le bouche à oreille signifie que la famille, des amis ou des connaissances leur ont conseillé de venir sur le site. Dans les deux cas, ce n'est pas grâce à la promotion qui en est faite directement par ses soins que Chellah attire des visiteurs.

Un autre point peu favorable à une meilleure intégration de la problématique touristique réside dans la faible connaissance des publics. Aucun état statistique sur la fréquentation ou les attentes des publics n'est officiellement rédigé et publié annuellement par le site de Chellah. La conservation n'est pas en mesure de fournir des chiffres précis sur des informations cruciales comme la saisonnalité des visites ou les jours de la semaine les plus fréquentés. Seul le nombre de billets vendus est un indice qui sert à mesurer le nombre de visiteurs. Mais comme certains jours sont marqués par la gratuité et la non délivrance de titres

de visites, les chiffres sont plus ou moins biaisés. En outre, si l'entrée de Chellah s'est équipée récemment de barrières de comptage, celles-ci n'étaient pas en état de marche lors de notre dernier passage mais elles permettront dans un proche avenir de rendre plus fiables les statistiques quantitatives sur les visiteurs. Enfin, l'enquête que nous avons réalisée est la première en l'espèce visant à mieux mesurer la façon dont le public perçoit le site. Seule une sorte de livre d'or recueillant les rares témoignages des visiteurs et auquel nous avons eu accès, peut servir de support à la perception que les visiteurs ont du site.

L'ensemble de ces observations nous laisse entrevoir un apport nécessaire des problématiques du marketing culturel et touristique au niveau de la gestion des sites archéologiques marocains. Loin de chambouler entièrement le système de nomination des conservateurs, il convient de nommer à leurs côtés des tenants d'une approche plus marketing et économique afin de valoriser culturellement et touristiquement les ressources archéologiques. La résultante de cette transformation est la prise en compte de tous les publics allant du plus jeune au plus âgé, néophyte ou expert, sur les questions historiques et patrimoniales.

### ***3- Mise en réseau du site et commercialisation, Tarifs, billetterie***

La mise en réseau du site avec les autres monuments de la ville de Rabat n'existe pas encore. Depuis les mausolées des rois Mohamed V et Hassan II, le musée national d'archéologie ou encore depuis la colline des Oudayas, on ne trouve pas de lien avec la nécropole de Chellah susceptible de créer un réseau de site intégré à la ville<sup>362</sup>. Bien que complémentaires, ces différents centres d'intérêts sont comme les pièces détachées d'un puzzle. Ils ne sont pas reliés entre eux grâce à une offre tarifaire commune ou grâce à une gestion croisée à l'image des musées de site de Saragosse. Les informations relevant d'un site en particulier ne réfèrent que trop peu souvent à un autre pourtant en lien avec celui-ci. Comme nous l'avons déjà relevé précédemment, il n'y a pas vraiment d'infrastructure centralisant les informations touristiques et culturelles sur Rabat à l'image d'un office de tourisme. Seul le site Internet du CRT de la région de Rabat-Salé propose des explications sur les sites sans pour autant

---

<sup>362</sup> Le travail sur l'ergonomie et la mise en réseau des billetteries des musées et sites historiques est une tendance forte au niveau touristique. Cette tendance est mise en avant par les rapports successifs de la caisse des monuments nationaux depuis 2004, source : [http://www.monumentsnationaux.fr/fichier/m\\_rapport/522/rapport\\_fichier\\_fr\\_download\\_fichier\\_fr\\_rapport\\_acti vite\\_2004.pdf](http://www.monumentsnationaux.fr/fichier/m_rapport/522/rapport_fichier_fr_download_fichier_fr_rapport_acti vite_2004.pdf)

décliner certains détails pratiques bien utiles comme le prix ou les horaires d'ouvertures. Il serait donc souhaitable de développer une mise en réseau des sites à l'avenir.

Pour ce qui est des tarifs, le visiteur souhaitant se rendre à Chellah devra déboursier la modique somme de 10 Dirhams (soit environ un peu moins d'1 Euro). En outre, le site est gratuit le vendredi. Si investissements concernant la mise en valeur il doit y avoir, une hausse des tarifs pourrait être envisagée mais cela dépend aussi de l'implication des pouvoirs publics et des subventions prévues ainsi que du mode de gestion du site qui serait alors peut être transformé. Compte tenu du niveau de vie marocain et d'une volonté d'accès au plus grand nombre, des tarifs à destination des locaux pourraient être moins élevés que ceux destinés aux visiteurs étrangers comme cela se pratique dans bien des pays touristiques. Dans tous les cas, le tarif d'un site optimisé culturellement avec musée de site et audioguidage ne pourra dépasser un certain seuil pour le Marocain moyen. La gratuité, née grâce à une volonté politique forte, peut quant à elle toujours être maintenue au moins une fois par semaine pour attirer un public intéressé mais n'ayant pas forcément les moyens de se payer une ou plusieurs entrées.

#### ***4- Evénements et activités connexes***

Si il est un domaine dans lequel le site de Chellah n'a pas à rougir, c'est bien celui de l'organisation de manifestations annexes sur son site. Bien que le site ne compte pas de musées de site et n'abrite par conséquent pas d'expositions temporaires au cours de l'année, des concerts et des festivals de musique sont organisés sur son sol régulièrement. Il en va ainsi du festival « Mawazin » consacré aux musiques du monde et du « Jazz in Chellah » qui restent les deux manifestations les plus populaires organisées sur le sol du site archéologique. Ces manifestations ont pour théâtre la terrasse surplombant la nécropole mérinide et située en contre bas des ruines antiques. La vue sur la vallée du Bouregreg y est particulièrement dégagée et offre un théâtre romantique à souhait. Ces festivals attirent des artistes de renommée internationale. C'est la municipalité de Rabat qui en est l'instigatrice et le principal financeur.

D'autres manifestations favorisant une appropriation de la nécropole par la population locale et lui permettant de rayonner vers l'extérieur se déroulent sur le site. Il s'agit du feu d'artifice

de la fête nationale. Celui-ci draine un bon nombre de personnes venues admirer un spectacle pyrotechnique parmi les plus renommés du Maghreb. Ce feu d'artifices s'exprime dans un décor taillé sur mesure pour de tels événements, à savoir le site de Chellah.

Des séances de cinéma en plein air ponctuent aussi la vie culturelle du site pendant l'été. Celles-ci sont l'occasion de diffuser des classiques du cinéma arabe. Elles attirent un public essentiellement local. Les détracteurs de ces événements critiquent l'aspect provisoire de ce type de manifestations. Ils souhaiteraient des mesures plus pérennes et moins coûteuses visant à valoriser le patrimoine sur la durée.

En ce qui concerne, l'organisation d'activités plus ou moins liées avec la compréhension des vestiges, on remarque un certain manque en matière d'organisation. Pas de visites pédagogiques particulièrement ciblées pour les scolaires, ni de visites approfondies à l'aide de guides conférenciers qui pourraient être des membres de l'INSAP ou des archéologues.

De surcroît, des liens avec le milieu scolaire sont sans conteste une piste à développer tant le besoin d'éducation notamment pour ce qui est des Sciences Humaines est criant au Maroc. Des visites de sensibilisation intégrées aux programmes en lien avec les enfants scolarisés dans les classes primaires, les collèges et les lycées de Rabat doivent permettre à ces derniers de mieux appréhender leur passé. Chellah pourra tisser ainsi des liens de mémoire, d'affection, de patrimonialité avec les enfants de la région. L'enquête fait ressortir cette nécessité de mieux intégrer les plus jeunes puisque l'intérêt de la visite pour les enfants est jugé à hauteur de 70% insatisfaisant par les personnes interrogées sur le terrain.

## ***5- Equipements connexes à la visite pure***

On peut s'interroger sur l'intégration par le site d'autres infrastructures à vocation touristique et culturelle.

Dans nos investigations sur les trois études de cas, nous mettons en relief l'importance de ces équipements connexes à la visite pure. Force est de constater que Chellah n'est guère fourni en la matière. En effet, le site ne possède pas de librairies-boutique de souvenirs et n'est pas non plus équipé en restaurants ou en cafés. Pourtant, des équipements de restauration

rencontreraient un succès certain de la part des visiteurs. Savourer un plat ou déguster une boisson depuis les terrasses de Chellah avec une vue splendide sur la nature environnante attirerait probablement un bon nombre de curieux. En outre, il est toujours agréable de pouvoir se rafraîchir et se restaurer au court d'une longue visite. Le restaurant pourrait également proposer des plats typiques de la cuisine marocaine afin de faire découvrir les saveurs orientales. Concernant la boutique de souvenirs-librairie, c'est un moyen de générer des revenus pour les musées et sites archéologiques de plus en plus usité actuellement. Notre enquête illustre l'insatisfaction palpable au niveau des visiteurs pour ce qui est de ces équipements. Ainsi, ceux-ci jugent logiquement à hauteur de 70% « pas du tout satisfaisante » l'absence de restaurants, de cafés ou de librairie-boutique de souvenirs.

Seuls des éléments annexes comme les toilettes ou encore le niveau de propreté peuvent faire l'objet de critiques. Pouvant être catalogués comme des éléments très subalternes, ils obtiennent malgré tout un jugement favorable de la part des personnes interrogées. Mais une nouvelle fois, le site de Chellah ne se donne pas les moyens de maximiser toutes les potentialités qu'il possède. Fort du patrimoine qu'il abrite mais aussi de sa position à proximité d'autres sites comme la Tour Hassan et les mausolées de Mohamed V et Hassan II, le site de Chellah présente tous les atouts pour devenir le cœur d'un réseau de sites culturels et touristiques sur l'agglomération de Rabat-Salé.

#### **IV- Principaux axes d'interprétation du site**

Patrimoine matériel et immatériel sont profondément liés à Chellah et s'interpénètrent constamment. Toutefois, l'interprétation qui est à ce jour faite du site tant au niveau de la présentation que de la conservation ne reflète pas fidèlement la richesse des éléments qui le composent. La mise en valeur du site sur le plan pédagogique n'est malheureusement pas à la hauteur de sa dimension historique. La première observation que l'on peut faire à l'égard de l'interprétation des vestiges est l'absence de stratégie de communication visant à faire passer des messages liés à l'histoire du site et à tout ce qui gravite autour de ce dernier. C'est d'ailleurs ce que révèle également l'enquête en pointant du doigt le manque d'explications relatives à sa compréhension.

En se basant sur l'analyse historique et sur les éléments qui composent le site, nous observons différents axes d'interprétation regroupés dans plusieurs tentatives de politique de communication comme cela a été réalisé pour Pointe à Callière, el Brujo ou Chemtou. Ces stratégies prennent en compte le temps long et puisent dans le passé des permanences valables pour l'époque contemporaine. Par ailleurs, un leitmotiv constant s'insère dans ces choix de communications, à savoir le principe de métissage et de mélanges culturels dont le Maroc est l'héritier. Ce patrimoine est donc perçu comme un objet de dialogue autour de la diversité et de l'ouverture de façon à lutter contre le repli sur soi et toute forme d'obscurantisme. La mise en place de ce processus d'exposition ne s'entend qu'avec la création d'un musée de site archéologique. A ce sujet, les bâtiments de l'administration feraient un lieu idéal d'exposition en raison de leur surface et de leur localisation à l'entrée du site. Le bâtiment actuellement occupé par la conservation possède une surface de 400 m<sup>2</sup> sur un seul niveau, de quoi diviser l'espace en 8 salles de 50 m<sup>2</sup> chacune. Une extension d'envergure, au moins 600 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, soit 1200 m<sup>2</sup> au total est naturellement indispensable. Il faut en effet créer des espaces supplémentaires réservés à l'exposition et dédiés à d'autres usages comme la conservation et l'étude. De tels aménagements doivent aussi inclure une refonte de l'architecture intérieure et la mise aux normes techniques au niveau de l'électricité, de l'éclairage ou de l'isolation. Toutefois, il ne s'agit pas de lancer un concours international d'architecture dans le réaménagement des bâtiments de l'administration du musée mais plutôt de participer à sa réhabilitation, domaine dans lequel les artisans marocains excellent.

Comme pour les musées de site les plus novateurs, il convient d'opter pour une problématique d'ensemble faisant office de fil conducteur général. Dans le cas de Chellah, il s'agit de mettre en avant les contacts, les mélanges, les permanences entre passé et présents nés des rencontres culturelles en suivant toutes les phases historiques d'occupation du site et plus largement de Rabat. Cette stratégie d'interprétation s'entend sur le temps long et débute dès les premiers établissements de l'homme dans la vallée du Bouregreg jusqu'aux projets actuels en lien avec les projets urbanistiques de Rabat. Ainsi, chaque habitant sera concerné par l'histoire et les enjeux de cette exposition et pourra en tirer les conclusions qu'il lui plaira afin de bâtir sa propre opinion. Le musée de site archéologique devient de ce fait un lieu de débat, de réflexion, un forum ouvert sur l'histoire de la ville, son patrimoine et ses développements contemporains et à venir. C'est enfin une source d'innovation et de créativité, de démocratie

<sup>363</sup> pour faire du citoyen une force de proposition ou à minima pour qu'il comprenne les enjeux de sa ville. Ce schéma reprend en partie le concept de Fabrique Urbaine<sup>364</sup> mis en place en 2009 à Toulouse ou celui plus ancien du pavillon de l'Arsenal à Paris. A cette idée s'ajoute la dimension muséale et éducative du site qui est à mettre en parallèle avec les systèmes de centre d'interprétation. En effet, au-delà du débat qui concerne finalement essentiellement les habitants de l'agglomération Rabat-Salé, il s'agit d'apporter des éléments qui peuvent nourrir l'appétit culturel des visiteurs et en particulier des touristes. C'est dans ce cas la fonction éducative qu'il est nécessaire de sublimer à travers la pédagogie, la didactique et l'utilisation de médiateurs susceptibles de décrypter le site et son caractère archéologique à ce jour illisible pour le public non averti. Comprendre l'histoire du site, son évolution et ses implications culturelles, sociologiques sert de tremplin pour mesurer l'importance des métissages, de l'interculturel et de la rencontre dans ses aspects positifs et négatifs. La problématique centrale basée sur l'échange pris dans toutes ses dimensions à la fois comme vecteur de rapprochements et de conflits, se ramifie en sous-thématiques à caractère chronologique. Ces dernières fonctionnent selon le principe de la diachronie, caractéristique intrinsèque de la science archéologique.

### ***1- Chellah antique, creuset de contacts culturels dont le Maroc actuel est l'héritier***

La finalité est de montrer comment les différentes civilisations ayant précédé la conquête arabo-islamique ont participé à façonner le paysage culturel marocain dans un contexte d'échange. L'idée forte est de reprendre le cours de l'histoire antique de la ville à travers ses différentes étapes, des ruptures, ses permanences et ses transformations. Cette partie de l'exposition a vocation à mobiliser une partie importante des m<sup>2</sup> qu'il est possible de réquisitionner pour mettre en place le musée de site. En outre, les choix de médiation retenus reposent sur l'audioguide, outil reconnu pour sa pédagogie.

---

<sup>363</sup> Ces éléments se référant à la portée démocratique d'un musée sont repris dans cet article récent : Colardelle, Michel, 2007, *la vocation démocratique d'un musée, le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée*, Revue Plurielles n°148

<sup>364</sup> La fabrique urbaine a été mise en place à la suite de l'élection de Pierre Cohen à la mairie de Toulouse en 2009. Ce concept consiste à faire participer la population locale autour de thèmes de développement liés à l'avenir de la métropole toulousaine. Les projets d'urbanisme, de mise en valeur du patrimoine sont ainsi discutés et les citoyens peuvent aussi devenir force de proposition et porteurs de projets.

## La période préhistorique

Cette section sert d'élément introductif au site en tant que première couche d'occupation. Cette période se heurte à la faible quantité de matériel archéologique dégagée in situ. Seul le silex d'époque Néolithique détenu par un collectionneur privé fait office d'élément archéologique tangible. Afin d'imaginer ce qu'était la vie dans la vallée de Bouregreg à la Préhistoire, une salle d'une cinquantaine de mètres carrés reste amplement suffisante. Les vitrines utilisées dans le musée de la casbah de Tanger avec leurs enveloppes noires semblent adéquates pour accueillir le silex et d'autres trouvailles faites dans la vallée de Bouregreg. Ce dernier introduit la visite tandis que les commentaires audioguidés insistent sur le fait qu'il s'agit de l'unique vestige découvert à proximité du site. A partir de cet objet, une narration se focalisant sur son usage fait par les chasseurs nomades du Néolithique ayant peuplé la vallée peut débuter. Des ossements d'animaux préhistoriques contemporains des premiers établissements humains prennent place dans les vitrines de façon à reconstituer le biotope dans lequel les premiers habitants évoluaient. Cela constitue la deuxième étape de la narration. Si de telles traces archéologiques ne sont pas disponibles ou n'ont pas été découvertes, des reconstitutions sous forme de diorama apparaissent comme des solutions pédagogiquement satisfaisantes. Les musées canadiens utilisent souvent cette forme de médiateur qui est appréciée du public<sup>365</sup>. Au milieu de la végétation de l'époque, des hommes du Néolithique, des chasseurs ayant utilisé le silex seraient mis en situation dans la vallée telle qu'elle peut être reconstituée selon notre niveau de connaissance actuelle. Le commentaire de l'audioguide associé au diorama est délivré par un chasseur afin de mettre en situation le visiteur à la manière du système innovant réalisé sur le site d'Ename où un homme du Néolithique explique l'usage qu'il fait de son arc.

Pour poursuivre cette étape préhistorique, des maquettes montrant le type d'habitat utilisé au Néolithique constituent la suite de l'exposition. Ces reconstitutions doivent se baser sur d'autres sites de la zone de la vallée du Bouregreg puisque la vallée n'a livré aucun vestige de ce type au niveau de Rabat-Salé. Il s'avère donc que l'on ne peut affirmer d'un point de vue archéologique l'existence d'un peuplement sédentaire sur la colline de Chellah dès l'époque Néolithique. Le terrain marécageux ne permet en effet pas de faire des fouilles permettant de

---

<sup>365</sup> Le musée du Manitoba de Winnipeg utilise des dioramas évoquant l'époque des « premières nations » de la Préhistoire au 19<sup>ème</sup> siècle. Les personnages sont représentés à travers des scènes de chasse. Ces dioramas sont visibles sur le site Internet de l'institution <http://www.manitobamuseum.ca/main>

mieux connaître cette période. Mais d'autres sites localisés dans la vallée ont livré plus de détails. A la façon du musée de Terra Amata de Nice<sup>366</sup> centré sur le Paléolithique ou du musée des tumuli de Bougon en Poitou-Charentes<sup>367</sup>, une reconstitution d'une maison néolithique de la région semble réalisable.

Enfin, les travaux de Youssef Bokbot dont nous avons déjà parlé se focalisent sur l'analyse d'inscriptions à proximité de tumuli localisés dans la vallée du Bouregreg. Ces traces proviennent de la civilisation libyco-berbère fort mal connue mais qui a pris souche au Maroc comme dans le reste du Maghreb. Un certain nombre de ces traces artistiques et matérielles, sous forme de cartes pour les localiser et de photos pour mieux les appréhender, trouvent leur place au milieu de cette première salle. Ainsi, sur cette carte de grande taille dessinant le sillon tracé par l'oued, chaque site sera matérialisé par une photo d'un signe sélectionné pour sa capacité illustrative. Les commentaires de l'audioguide délivrent un descriptif de chaque site complètent le système cartographique.

Cette première salle repose en résumé sur 4 modules : le silex, les ossements d'animaux ou le diorama, la reconstitution d'un habitat d'époque néolithique et enfin les signes découvertes à proximité des tumuli dans la vallée du Bouregreg exposés à travers une carte où chaque site est simultanément localisé et illustré à l'aide d'une photo d'un signe.

### **La période phénicienne et punique**

La période phénicienne et punique suit la Préhistoire. Là encore, on dénombre très peu d'objets découverts sur le site en lien avec cette époque. On ne trouve que les quatre scarabées du VII<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ mais appartenant à une collection privée ainsi que des fragments de coupes phéniciennes à vernis rouge. Une salle de 50 m<sup>2</sup> semble également suffisante pour abriter l'ensemble des témoignages relatifs aux Phéniciens et aux Puniens. Les périple des navigateurs tyriens sont en premier lieu présentés à l'aide d'une grande carte incluant toute la Méditerranée et les comptoirs établis depuis le Liban ainsi que les routes empruntées dès le IX<sup>ème</sup> siècle depuis les cités de Tyr, Sidon ou Byblos visant à fonder les premiers comptoirs commerciaux dont Carthage. L'expansion de Carthage au VII<sup>ème</sup> siècle

---

<sup>366</sup> Le musée de Terra Amata est un musée de site qui reconstitue un campement préhistorique du Paléolithique <http://www.musee-terra-amata.org>

<sup>367</sup> Le musée des Tumuli de Bougon dans le département des Deux-Sèvres est construit au milieu de plusieurs tumuli datant pour certains du 7<sup>ème</sup> siècle avant J-C.

avant J-C puis le périple du Carthaginois Hannon au V<sup>ème</sup> siècle indiquent grâce à d'autres couleurs le développement de la civilisation punique. Les villes marocaines comme Essaouira, Tanger ou Lixus marquées par ce passage des Phéniciens et des Punique sont bien entendu mises en évidence<sup>368</sup>. Si de nombreuses inconnues demeurent sur Chellah à cette époque, il convient d'exposer toutes les hypothèses en tant qu'éléments à apporter au débat de façon à donner au visiteur les moyens de se forger sa propre opinion. Comme cela a été mis en avant, Chellah aurait probablement été un comptoir identifié par les Phéniciens au IX<sup>ème</sup> siècle et aurait eu des contacts avec le centre de la « Nouvelle Phénicie », à savoir Carthage au VII<sup>ème</sup> siècle. Mais le périple d'Hannon du V<sup>ème</sup> siècle ne mentionne pas Chellah dans ses chroniques.

Par conséquent, seuls les quelques objets attestant d'une présence de cette civilisation sur le sol de Chellah peuvent compléter ces sources sur les expéditions des Phéniciens et des Carthaginois. Ces objets sont donc mis à l'honneur à l'aide de deux vitrines du même style que dans la première salle. Il serait souhaitable de mettre en valeur les scarabées du VII<sup>ème</sup> siècle, au moins un parmi les quatre, pour montrer l'influence égyptienne qui marque ces objets et exprimer le métissage culturel dans lequel les navigateurs phéniciens évoluaient. Peut être que le collectionneur privé consentirait à un prêt. La narration liée à ces scarabées permet d'introduire le thème de l'échange à travers le commerce mais aussi les influences culturelles en Méditerranée. Les scarabées sont de style égyptien car les Phéniciens, grands cosmopolites s'inspiraient de l'ensemble des civilisations du Proche et Moyen-Orient en prenant le meilleur de chacune. Les fragments de coupe phénicienne à vernis rouge des VII<sup>ème</sup>-VI<sup>ème</sup> siècles aujourd'hui localisées dans les réserves du site peuvent être mis en parallèle avec les nombreuses découvertes similaires faites dans d'autres cités au Maroc et dans la péninsule ibérique. L'utilisation du vernis rouge dénote par ailleurs un style typique punique qui s'est diffusé sur tout le pourtour du bassin méditerranéen à l'époque où Carthage dominait une bonne partie de la Méditerranée. Autre élément encore visible sur le site de Chellah, le mur en gros appareil d'origine punique. La mise en évidence d'une photo de celui-ci donne aux visiteurs les premières clefs de compréhension du site. Ce cliché est accompagné d'un discours sur la probable fonction de ce vestige, celle d'un temple. Une reconstitution sur

---

<sup>368</sup> L'exposition « La Méditerranée des Phéniciens : de Tyr à Carthage » organisée en 2007-2008 à l'Institut du Monde Arabe de Paris a rassemblé un matériel cartographique dont le musée de site de Chellah pourrait s'inspirer. La carte des périples des navigateurs tyriens et cathaginois est répertoriée dans l'ouvrage édité à l'occasion de l'exposition : Fontan, Elisabeth, Le Meaux, Hélène, Arodaky, Badr Eddine, 2007, *La Méditerranée des Phéniciens : de Tyr à Carthage*, Somogy Editions d'Art, Paris

un écran en 3 dimensions ou un plan en 3 dimensions sur un support du type panneau permettent de mieux appréhender cet édifice.

Afin de rendre plus lisible cette période, une reconstitution de la ville phénicienne à travers les hypothèses de peuplement à l'échelle du site et de l'ensemble de l'agglomération est mise en avant par les différentes investigations récentes en lien avec cette thématique. Il s'agit de créer une maquette de l'ensemble de Rabat en mentionnant le postulat émis par Boube, en l'occurrence la localisation du centre du comptoir phénicien sur la colline des Oudaïas à l'embouchure de l'oued. Les limites de ce travail d'interprétation sont soulignées une dernière fois à cause de l'impossibilité d'effectuer une campagne de fouilles en raison de la nature du terrain de la colline des Oudaïas.

Cette section consacrée à la période phénicienne et punique repose sur 4 éléments : une carte des voyages des Phéniciens puis des Puniques à partir de la fondation de Carthage au VII<sup>ème</sup> siècle accompagnée de commentaires audioguidés et offrant l'opportunité de discuter sur cette civilisation souvent mal connue, les objets découverts sur le site de Chellah et se rapportant à cette période qui expriment l'importance de la fonction commerciale du site et des échanges en Méditerranée à la lumière du matériel identique découvert dans d'autres sites (les vases principalement), le mur en grand appareil qui se dresse encore sur le site et qui témoigne de la présence physique punique à Chellah et enfin une maquette de la ville de Rabat montrant toute l'étendue du peuplement phénicien et les limites quant aux hypothèses réalisées sur l'histoire du site et de la ville pendant cette période.

### **La civilisation maurétanienne**

Cette section comprend plus d'objets, de documents, de sources à exposer que les deux précédentes. En outre, la civilisation maurétanienne demeure mal connue. Il convient par conséquent de lui réserver une place de choix au sein du musée de site de Chellah. Ainsi, une section de 230 m<sup>2</sup> comprenant 3 salles de 50 m<sup>2</sup> et une grande salle de 80 m<sup>2</sup> destinée à abriter les sculptures monumentales de l'époque semble nécessaire pour mener à bien un travail pédagogique efficace.

La première salle de la section maurétanienne, troisième salle du musée, peut être considérée comme un espace de transition entre la période phénico-punique et les débuts de la cité

maurétanienne. Il faut en effet se transporter à la fin du II<sup>ème</sup> siècle pour trouver des traces matérielles sur le site qui évoquent une activité humaine identifiée. Hormis la lampe grecque du V<sup>ème</sup> siècle, les périodes comprises entre le V<sup>ème</sup> et la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle n'ont donné aucun objet de recherche à l'archéologie. C'est donc cette lampe grecque actuellement dans les réserves du Musée Archéologique de Rabat qui sert de fil conducteur à cette période. Il s'agit d'un vase de style athénien qui témoigne du maintien du commerce international et laisse penser que Chellah s'inscrivait, peut être à une échelle modeste du fait du peu d'objets découverts pendant cette période, dans les circuits commerciaux méditerranéens de cette époque. Faisant suite à ce vase, les commentaires audioguidés mettent l'accent sur l'absence de traces matérielles pendant trois siècles. Puis les commentaires reprennent pour expliquer la découverte de traces matérielles à partir du II<sup>ème</sup> siècle attestant de l'occupation du site en tant que comptoir commercial. Ces commentaires sur le II<sup>ème</sup> siècle se focalisent autour d'une carte politique de la Maurétanie. Cette carte s'impose afin de présenter le Royaume dans lequel évolue le Maroc à cette époque. Cette carte mentionne en particulier les différentes villes du Royaume de Maurétanie tandis qu'un commentaire audioguidé se focalise sur l'histoire de cette entité avec une mention faite du règne de certains rois maures pendant cette période, à savoir Juba II et Ptolémée. La géopolitique de cette période est fort bien détaillée dans le travail de synthèse réalisé par Michèle Coltelloni-Trannoy<sup>369</sup>.

Succédant à cette carte, une maquette plan masse du site en relief propose d'exposer la cité maurétanienne telle qu'elle est décrite par Boube et Euzénnat du II<sup>ème</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. Dans ce descriptif est mis en avant grâce des couleurs le marché du II<sup>ème</sup> siècle, l'ancêtre du Souk auquel les deux archéologues font allusion mais aussi les entrepôts situés à l'emplacement du forum actuel et le temple de style gréco punique avec chapiteaux d'ordre ionique ainsi que les trois autres temples datant de la même époque. Sur la partie occidentale du centre monumental, un quartier d'habitation identifié par les travaux de Boube est signalé.

Cette première salle se compose par conséquent de 3 séquences : le vase grec illustrant la fin de la période punique et le début de l'absence de sources entre le V<sup>ème</sup> et II<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., la carte du Royaume de Maurétanie de façon à expliciter le cadre géographique et historique de cette période, le plan masse du site de Chellah.

---

<sup>369</sup> Coltelloni-Trannoy, Michèle, 1997, *Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée, 25 av. J.-C.-40 ap. J.-C.*, Ed. CNRS, Paris

La deuxième salle de la section, quatrième du musée, a trait à l'importance commerciale de Sala pendant la période maurétanienne en exposant les objets, très nombreux, qui y ont été trouvés. Cela donne l'occasion de discourir une nouvelle fois sur l'importance des échanges commerciaux en Méditerranée. On peut diviser les objets découverts en deux catégories : les produits manufacturés et les monnaies traduisant les courants d'échanges autour de Chellah. La salle va reprendre cette division pour proposer deux sous-espaces. Ainsi, les nombreux fragments d'amphores, les statues provenant d'ateliers néo-attiques, les vins de l'Italie et de la Bétique, les salaisons et les sauces de poisson de la péninsule ibérique, les ustensiles en bronze, la vaisselle à vernis rouge des officines italiques, celle des ateliers gaulois de la Graufesenque, les vases à parfum de Chypre ou de la côte ionienne, les lampes, les gobelets à parois fines d'Italie, de Gaule et d'Espagne montrent que Sala est marquée par l'activité des relations commerciales avec l'Italie et les provinces voisines de l'Empire, notamment l'Espagne et la Gaule pour tout ce qui a trait aux importations de produits manufacturés. Pour commenter ces objets disposés dans des vitrines à la présentation sobre, l'audioguide peut apporter une ambiance sonore identique à celle des marchés avec des échanges francs réalisés à haute voix mettant en scène les objets et leur contenu (vin, huile, etc)<sup>370</sup>. Ces discussions font allusion aux objets exposés dans la vitrine et à côté de chaque objet est écrit son nom avec sa datation. Un tableau traité par un peintre contemporain consistant à reconstituer ce marché trouve sa place derrière les objets exposés dans la vitrine, de façon à faire figure d'arrière plan et immerger le visiteur dans cette ambiance de marché. Les objets découverts se trouvent dans les réserves de Chellah ou du MAR et il convient de les restaurer pour pouvoir les exposer dans les meilleures conditions possibles<sup>371</sup>.

La deuxième section de cette quatrième salle est consacrée aux monnaies qui permettent d'illustrer une nouvelle fois les différents courants commerciaux qui circulent dans le port de Sala à l'époque maurétanienne. On retrouve dans les vitrines des monnaies de Sala, de Shemesh, de Lixus, de Tingis (Tanger), de Jol-Césarée de Maurétanie (actuelle Cherchell en Algérie), de Carteia (ville antique d'Andalousie), de Sexi (ville antique située dans la province de Murcia), de Malaga et de Cadix qui montrent l'importance des échanges avec la péninsule ibérique. Le même procédé didactique peut être utilisé avec l'audioguide avec cette

---

<sup>370</sup> Des synthèses de ces échanges, en particulier des travaux cartographiques de qualité sont disponibles dans ce travail récent Pons Pujol, Lluís, 2009, *la Economia de la Mauretania Tingitania : aceite, vino y salazones*, Publicacions i Edicions Universitat de Barcelona, Barcelone

<sup>371</sup> Comme cela a déjà été exprimé, l'inventaire des réserves des pièces de Chellah en principe situées à l'INSAP et celui du MAR restent perfectibles et difficiles à consulter.

fois-ci un accent mis sur les monnaies et l'origine des commerçants participant aux transactions commerciales. A ces monnaies étrangères, il convient d'ajouter les monnaies à légende néo-punique découvertes sur le site. Les commentaires de l'audioguide mettent en relief le fait que celles-ci sont propres à Sala et que leur utilisation était peut être limitée à la cité. Aucune monnaie similaire n'a été en effet découverte dans des échanges commerciaux extérieurs.

Enfin, une carte expose les circuits d'échanges gravitant autour de Sala et venant d'Italie, de la péninsule ibérique, de Carthage et des autres places d'importance en Méditerranée. Il ne semble pas utile d'ajouter des commentaires audioguidés. La carte a pour fonction de résumer les séquences précédentes sur les échanges.

Cette quatrième salle se compose donc de trois espaces : les produits manufacturés issus des fouilles réalisées à Chellah, les monnaies et enfin la carte des flux d'échanges.

Cette force économique guide la montée en puissance de Sala qui devient un carrefour commercial dont les richesses lui permettent de se bâtir un centre monumental situé au cœur de la nécropole de Chellah. La cinquième salle du musée est donc consacrée à l'urbanisme de la cité maurétanienne et à l'architecture de cette civilisation symbole de métissage.

Cette salle fait office de salle de projection avec une vingtaine de places assises. Une vidéo de 20 minutes en boucle et multilingues grâce à l'audioguide est diffusée. Un focus est tout d'abord réalisé sur l'emplacement du centre monumental de Sala pendant l'époque maurétanienne reconstitué grâce à la réalité virtuelle. Une image de synthèse de ce centre monumental est ainsi projetée sur un écran alimenté par un vidéo projecteur tandis que le marché, les entrepôts, les 4 temples sont ensuite traités spécifiquement grâce à des reconstitutions en 3 dimensions projetés sur ce même écran. Ce support apparaît comme un gage de dynamisme et il est accompagné des commentaires de l'audioguide qui expliquent que ces édifices publics, ces constructions en briques crues pour le marché, les rues à pavement rectangulaire en grès local forment les éléments caractéristiques de l'urbanisme maurétanien et du centre monumental, le pré forum de Chellah. Parmi les temples, l'édifice à 5 cellae d'ordre gréco-punique à corniche à gorge égyptienne et chapiteaux ioniques de tradition punique fait l'objet de commentaires spécifiques puisque des vestiges sont encore visibles in situ. Il s'agit de surcroît d'un témoignage illustratif quant au métissage stylistique

caractérisant cette période. Les commentaires insistent donc sur les similitudes avec des édifices phéniciens et puniques qui mélangent les influences grecques et égyptiennes en faisant un parallèle avec les constructions maurétaniennes découvertes à Volubilis<sup>372</sup>. Certaines photos ou reconstitutions de ces derniers sont également projetées sur l'écran. Un des trois autres temples du centre de Sala est bâti sur une terrasse et se caractérise par une monumentalité, un maniérisme marquant le paysage urbain de la cité maurétanienne. Les analogies avec la monumentalité hellénistique sont donc aussi évoquées par l'audioguide en particulier pour ce qui est de ce temple à podium caractéristique des procédés d'élévation.

A la suite de cette salle de projection qui utilise une vidéo comme principal médiateur visant à reconstituer le centre de la ville maurétanienne par la réalité virtuelle, un quatrième espace de plus grande dimension se focalise sur les souverains maurétaniens et le culte dédié à leur personne. Les deux éléments centraux de cette pièce sont les deux statues représentant Juba II et son fils Ptolémée retrouvées sous le forum romain et à proximité du temple à cinq cellae. La dimension plus importante de la salle a pour but de recréer une forme de monumentalité toute hellénistique en offrant un peu plus de recul devant la statue de Ptolémée. Ces deux œuvres sont conservées actuellement au Musée d'Archéologie de Rabat. La première est un buste tandis que la seconde, en marbre grec, est une œuvre mettant en scène Ptolémée et s'inspirant du Doriphore de Polyclète. L'esthétisme de ces deux œuvres est complété par les commentaires de l'audioguide qui s'épanchent sur le règne de ces deux personnages<sup>373</sup> et sur la portée artistique de ces deux sculptures qui nous renseignent une nouvelle fois sur les influences grecques subies par Sala. Aux dires de Boube, il se pourrait d'ailleurs que ces statues proviennent d'ateliers athéniens témoignant des liens culturels étroits entre monde hellénistique et Royaume de Maurétanie<sup>374</sup>. Par ailleurs, de façon à mettre en perspective ces deux œuvres dans leur contexte, les commentaires précisent l'existence d'un culte royal dans le temple à 5 cellae. Un troisième élément précise cette théorie. Il s'agit d'une source écrite latine provenant d'une inscription de Hassanaûa, dans la région de Sétif<sup>375</sup>. Elle nous expose

---

<sup>372</sup> Sur cette question des métissages artistiques, urbanistiques, il convient de faire référence à Euzennat, Maurice, 1965, *Héritage punique et influences gréco-romaines au Maroc à la veille de la conquête romaine*, Editions de Boccard, Paris

<sup>373</sup> Sur le personnage de Juba II, il existe peu de travaux réalisés. On peut malgré tout mettre en avant le travail suivant : Gsell, Stéphane, 1927, *Juba II, savant et écrivain*, J. Carbonel Editeurs, Alger. Les recherches dédiées exclusivement à Ptolémée sont à ce jour inexistantes. Seuls des ouvrages généraux sur le royaume de Maurétanie offrent des éléments biographiques sur ce personnage.

<sup>374</sup> Les hypothèses de Boube sont reprises par Laila Laamiri. En tout état de cause, la sculpture et la statuaire maurétanienne s'inspire fortement de la tradition classique et hellénistique. Laamiri, Laila, 1997, *la sculpture de tradition classique en Maurétanie Tingitane*, Thèse d'Histoire de l'Art, université Panthéon-Sorbonne, Paris

<sup>375</sup> Cette dédicace est aujourd'hui conservée au Musée archéologique de Sétif en Algérie

qu'au III<sup>ème</sup> siècle après J-C, Juba II était adoré comme un dieu par les habitants de l'endroit. Cet élément est repris à l'aide d'une copie de la dite inscription. Ce descriptif ne pourrait être complet sans mettre en perspective les conséquences de l'assassinat de Ptolémée et l'occupation de la Maurétanie par Rome qui s'en suivit. Cela a pour finalité d'introduire la thématique suivante, à savoir l'occupation romaine.

Cette salle, ultime étape de la section maurétanienne repose sur trois modules : les sculptures représentant Juba II et Ptolémée et la copie de la source latine de Hassanûa. La difficulté consiste à pouvoir déplacer les deux œuvres originales de la statuaire des rois maures vers un musée de site de Chellah. Ces deux sculptures constituent à ce jour l'écrin du MAR et on peut penser que le futur musée des civilisations souhaite intégrer ces deux œuvres dans ses collections. Néanmoins, il convient de souligner que ces deux statues ont été découvertes sur le site de Chellah.

### **Sala la romaine**

Cette période a suscité beaucoup de recherches pour des raisons déjà explicitées. Il semble par conséquent logique de prévoir un espace composé de 6 salles de 50 m<sup>2</sup>, soit 300 m<sup>2</sup> au total.

La première section offre les cadres géographiques et politiques de la romanité en Maurétanie Tingitane grâce à une carte sur laquelle sont placés les principales villes et leurs tailles, les découpages régionaux en Provinces, les frontières de l'Empire et les principales routes<sup>376</sup>. Cette carte replace le visiteur dans le contexte géopolitique de l'occupation romaine. En outre, une chronologie de l'Histoire romaine faisant mention des principaux empereurs est expliquée sous forme de frise virtuelle qui défile à l'aide d'un écran. A cette frise s'ajoute un commentaire audioguidé simple et précis ne tombant pas dans l'exhaustivité. Aux côtés de cette carte et cette frise et sur le même modèle qui prévaut dans le reste de l'exposition permanente, un plan en relief du site de la ville de Rabat est proposé. Ce plan ne peut se limiter uniquement à Chellah dans la mesure où la frontière de l'Empire<sup>377</sup> mais aussi des

---

<sup>376</sup> Des éléments cartographiques généraux sur la Maurétanie Tingitane sont disponibles dans la thèse de Doctorat suivante : Rhorfi, Abdellatif, 2000, *Histoire préromaine et romanisation de la Maurétanie tingitane avant son annexion à l'Empire romain*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université Paris-Sorbonne

<sup>377</sup> Plus de détails sont donnés sur cette position de finistère de l'Empire romain pour Sala dans la référence suivante : Euzennat, Maurice, 1989, *Le Limes de Tingitane, La Frontière méridionale*, Ed. CNRS, Paris

nécropoles romaines<sup>378</sup> se trouvent en dehors des enceintes et font partie de la cité. Il semble cependant nécessaire de préciser que le forum, cœur économique, politique et monumental de la cité, se situe au cœur de Chellah. Dans cette introduction à la civilisation romaine, il est opportun de citer les sources des auteurs latins se rapportant à Sala et à sa description. Il s'agit tout d'abord de la *Geographia* de Pomponius Mela, de la *Naturalis Historia* de Pline l'Ancien, de la *Geographia* de Ptolémée mais aussi de l'*Itinirarium Antonini Augusti* ou Itinéraire de l'Empereur Antonin. Ces descriptifs sont diffusés sur un écran où un personnage habillé en toge déclame les écrits de ces auteurs antiques dans un décor de ville romaine.

4 modules composent cette salle : la carte de la Maurétanie Tingitane à l'époque romaine, la frise chronologique, le plan de Rabat et l'écran vidéo relatif à la diffusion des sources.

Cette première salle introductive est suivie par une salle entièrement dédiée à l'urbanisme et l'architecture comme symbole de la romanité. De façon à rompre avec la diffusion d'un film qui a prévalu dans la section sur la période maurétanienne, les principaux monuments de la cité : le forum et ses statues, l'arc de triomphe, le capitole, la curie, les thermes, les marchés, les boutiques peuvent être présentées sous forme de maquettes, dessins et plans sur planches fixes ou images virtuelles en 3D. C'est en premier lieu le forum qui pourrait faire l'objet d'une telle reconstitution avec ses statues et ses ornements sur un écran via un vidéo projecteur puisqu'il s'agit d'un élément clef de la cité. Ce forum peut être comparé avec d'autres forums du monde romain<sup>379</sup> afin de montrer les similitudes observées dans les cités qui composent l'empire. Ces autres exemples, marocains, algériens, tunisiens, espagnols font l'objet de photos diffusées sur l'écran où est exposée la reconstitution du forum de Sala en 3D. La narration audioguidée met en relief cette uniformisation relative de ces équipements au sein de l'empire romain en n'omettant pas de signaler le maintien d'éléments autochtones dans le style. Par la suite, chaque édifice (arc de triomphe, capitole, curie, thermes, marchés, boutiques) fait l'objet d'une maquette et/ou d'une planche fixe susceptible de reconstituer son intérieur à l'aide d'une peinture avec à chaque fois un mini plan d'ensemble permettant de le situer sur le site. Une photo des éléments visibles sur le site actuel sont aussi exposés de façon à comparer la reconstitution aux vestiges actuels. Devant chaque maquette, chaque panneau ou photo, l'audioguide met en évidence par son commentaire les permanences avec la ville

---

<sup>378</sup> Les recherches de Boube éditées sous le titre « les Nécropoles de Sala » font une large place aux tombes d'époque romaine retrouvées en dehors de l'enceinte de Chellah.

<sup>379</sup> Freyberger, Klaus Stefan, 2009, *Das Forum Romanum : Spiegel der Stadtgeschichte des antiken Rom*, P. Von Zabern, Mainz compile les références en matière de forum romain à travers l'exemple du forum de Rome.

maurétanienne, les reprises de fondation ou encore les similitudes de fonctions en donnant des détails sur le rôle de certains de ces bâtiments. Enfin, les statues et les éléments de décoration du forum sont aussi mis en exergue. La statue provenant du forum exposée au Musée d'Archéologie de Rabat montrant un drappé des plus raffiné a toute sa place dans cette salle. D'autres statues encore debout in situ sont quant à elles exposées via des photographies. En outre, une reconstitution du dallage du forum sert de témoin du soin apporté à la décoration du forum.

Dans cet espace, l'écran vidéo reconstituant le forum, les maquettes pour les principaux édifices du forum mais aussi des panneaux sous forme de peinture reproduisant l'intérieur de ces bâtiments, des photos des éléments visibles sur le site ainsi qu'une statue constituent les éléments de médiation utilisés.

La troisième salle d'exposition sur la Sala romaine se consacre à l'histoire sociale. Elle est centrée autour des portraits de personnages comme les amici ou les décurions. Les sources iconographiques que sont le décret de 144, la base de la statue de M. Sulpicius Felix et la dédicace en l'honneur de L. Minicius Pulcher, conservées au MAR, servent de supports à cet espace. Il existe d'autres dédicaces dédiés à des Empereurs, des divinités mais celles-ci sont moins significatives et moins bien conservées. A défaut d'être exposées dans la salle, elles peuvent être mentionnées dans la narration de l'audioguide. Cette dernière se consacre à expliciter le rôle des décurions dans la ville, leur rôle d'évergète tandis que sur des écrans vidéo, la parole est donnée à quelques amici qui, sur le principe de la « Micro histoire » expliquent leur rôle au sein de la cité au niveau politique et économique, leurs dons à la ville mais aussi leurs loisirs. Leur fonction à la curie, leurs loisirs aux thermes, leurs discussions au forum peuvent être recréées pour transporter le visiteur dans leur univers et se familiariser avec la vie de cette élite. Une journée type d'un décurion de Sala est la trame qui guide des vidéos à travers deux portraits.

La quatrième section a pour finalité d'expliquer les métissages, les transformations et les métissages entre les éléments autochtones et l'apport de Rome. Pour ce faire, le discours s'appuie sur deux thèmes : la religion et l'onomastique.

La religion est traitée à travers une présentation utile des principaux dieux du panthéon romain, notamment ceux de la triade capitoline. Cette présentation peut se faire à travers des

statuettes, photos de ces dieux pas forcément issus des fouilles de Sala ou du Maroc mais aussi grâce à des dédicaces retrouvées in situ, en particulier celles mentionnées par Euzennat dans son recueil épigraphique<sup>380</sup>. Une fois doté de ces informations de base, une évocation du culte de l'empereur, là encore à travers des dédicaces très nombreuses, est réalisée en montrant que ce dernier est pratiqué sur le site de Chellah à l'image du culte dédié aux rois maures. Tout cela a pour but de signifier la continuité. Les dédicaces proviennent des originaux entreposés le plus souvent dans les réserves du MAR ou peuvent reposer sur des copies ou des moulages.

De son côté, l'onomastique apporte des indices sur le thème des métissages et des transformations. Les sources écrites mentionnant des *tria nomina* servent de sources scientifiques et de supports à cette sous-section. Les inscriptions latines recensées par Maurice Lenoir qui mettent surtout en avant le maintien des noms lybico berbères à Volubilis peuvent être repris. Une explication quant au système des noms romains sert d'introduction tandis que des exemples prennent la suite. Il est fait allusion au fait que seuls les citoyens avaient droit à cette *trianomina*. Des portraits de personnages inventés avec leurs noms, non pas des images de synthèse, mais des portraits de dignitaires romains réalisés par des artistes contemporains sont accompagnés de commentaires audioguidés pour illustrer l'origine des noms. Ainsi, l'objectif est de montrer que malgré l'uniformisation apparente des cités romaines, la diversité et l'identité étaient maintenues.

Cette salle repose sur l'usage de représentations de divinités, de dédicaces dédiées aux dieux mais aussi aux Empereurs, des portraits de dignitaires réalisés par des artistes contemporains illustrant l'origine des noms.

L'avant dernière salle consacrée à la période romaine du site ne peut faire l'impasse sur sa fonction commerciale. Il convient tout d'abord de montrer que les relations commerciales privilégiées avec la péninsule ibérique et dans une moindre mesure l'Italie et le reste du bassin méditerranéen se maintiennent par rapport à l'époque maurétanienne. Des Amphores de bétique, des salaisons importées de la péninsule ibérique, des céramiques, de la vaisselle sigillée fabriquée par des ateliers ibériques, des verreries retrouvés sur le site et stockés dans les réserves prennent place dans des vitrines avec cette fois-ci un fonds animé façon diorama

---

<sup>380</sup> Euzennat, Maurice et Marion, Jean, 1982, *Inscriptions antiques du Maroc*

évoquant le commerce maritime à l'aide de bateaux naviguant sur les mers. L'idée est de montrer le maintien de la place prédominante occupée par la péninsule ibérique dans les transactions commerciales avec Sala jusqu'au III<sup>ème</sup> siècle. Les commentaires de l'audioguide insistent donc sur les permanences de l'activité commerciale avec la péninsule ibérique pendant la période maurétanienne en citant des produits similaires à ceux échangés auparavant qui se rapportent aux objets présents dans la vitrine. La narration signale aussi la conservation des liens commerciaux avec l'Italie attestée par la présentation dans les vitrines d'éléments de statues en marbre de Carrare et de verreries sur lesquels s'appuie le discours. Dans les deux cas, le fonds sonore l'audioguide laisse entendre le cri des mouettes et des vagues de la mer afin de correspondre aux bateaux illustrant le commerce maritime. Les personnages utilisés pour mettre en scène les objets et les transactions se présentent comme les arrières petits enfants de ceux ayant foulé le sol de Sala sous les rois maurétaniens, ils évoquent d'ailleurs leurs aïeux et cette époque dans les conversations de façon à mettre en exergue cette importance du commerce sous l'Antiquité.

Une deuxième vitrine illustre par la suite le maintien des relations commerciales pendant le Bas-Empire de la fin du III<sup>ème</sup> siècle au V<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ avec l'émergence de nouveaux partenaires commerciaux se basant sur la présentation d'amphores de Byzacène (territoire correspondant à la Tunisie actuelle), d'éléments de céramique sigillée importés de Maurétanie Césarienne datés des IV<sup>ème</sup>-V<sup>ème</sup> siècles, des tessons de céramique originaires de Phocée en Asie Mineure, des fragments d'amphores présentant des lettres grecques ou des objets de bronze provenant de l'empire romain d'Orient du V<sup>ème</sup>-VI<sup>ème</sup> siècle. L'audioguide insiste sur ce développement des échanges avec l'Afrique du Nord et l'Empire d'Orient tout en indiquant le maintien des relations avec l'Espagne attestée par la découverte de monnaies non présentées. Un dialogue entre des commerçants de Sala et de ces nouvelles contrées utilisant les objets mis en vitrine illustre de façon ludique la montée en puissance de ces nouveaux partenaires économiques. Une allusion est faite à la présence d'un port à Sala dont l'existence n'a jamais été démontré par l'archéologie mais dont l'emplacement supposé se situe au niveau de la colline des Oudaïas tout comme le comptoir phénicien.

Enfin, une dernière salle s'intéresse à la place du christianisme dans la sala romaine du Bas-Empire. Deux éléments mettant en avant cette dimension du site sont exposés. Il s'agit des deux lampes timbrées du chrisme constantinien, provenant de Tunisie et des pièces de vaisselles à thème chrétien aujourd'hui situées dans des réserves du MAR et dans les

bâtiments de la conservation. Les commentaires de l'audioguide expliquent les thèmes présents sur ces objets. Outre ces objets, la photo des vestiges actuels de la chapelle située à l'ouest du capitole sur le site de Chellah est présentée sur un panneau. A ses côtés, on trouve la mosaïque datée du V<sup>ème</sup> siècle présentant une croix grecque qui ornait le sol de cette petite église. Une reconstitution en 3 dimensions de cet édifice sur un écran dédié à cet effet complète ce dispositif de médiation. Les commentaires de l'audioguide sont développés sur un fonds de champs d'Eglise en latin afin de mettre le visiteur dans l'ambiance. Ces mêmes commentaires décrivent le bâtiment et les éléments architectoniques qui le composent. Cet espace témoigne ainsi de la présence chrétienne au Maroc avant l'arrivée de la religion musulmane. Ces débuts de la chrétienté et la présence de cette religion au début de la conquête islamique restent mal connus et parfois ignorés d'une partie de la population marocaine<sup>381</sup>.

## ***2- Chellah, nécropole mérinide, projet urbanistique d'une dynastie, les Mérinides.***

6 salles dont 4 de 50 m<sup>2</sup> et deux plus vastes de 80 m<sup>2</sup> semblent nécessaires pour servir de base à la compréhension de la période mérinide du site. Parmi ces salles plus vastes, une est dédiée aux jardins. Une septième salle, de 50 m<sup>2</sup> et hors période est consacrée exclusivement à l'épisode du terrible tremblement de terre intervenu au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, les vestiges sur le site demeurent plus lisibles que ceux de la période antique et le musée a par conséquent moins d'efforts à réaliser pour offrir aux visiteurs les clefs de compréhension du passé.

Une première salle introduit la conquête islamique à l'aide d'une carte et d'une chronologie décrivant les règnes des différentes dynasties ayant régné sur le Maroc. Dans cette chronologie, l'identité d'un sultan remarquable est mise en exergue à travers une image représentant ce dernier. Driss pour les Idrissides, Yacoub el Mansour pour les Almohades, Abou el Hassan pour les Mérinides, Mouley Ismaël pour les Saadiens figurent parmi ces sultans illustres.

L'audioguide insiste ensuite dans sa narration sur cette période intermédiaire et mal connue pour Chellah qui se situe entre la fin de l'Antiquité et le début de l'islamisation du Maroc. Les

---

<sup>381</sup> Le livre de Teissier, Henri, 1991, *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord : Libye, Tunisie, Algérie, Maroc*, Desclée, Paris pose les jalons de cette histoire de la chrétienté au Maghreb

discours souligne le transfert de la ville de Sala vers le Ribat situé aux Oudaïas et servant de base à la conquête de l'Espagne. Le développement de ce ribat et les transformations de Rabat sont ensuite évoquées sous les Almohades et le sultan Yacoub el Mansour à l'aide d'un plan en relief de la ville et d'une photo de la Tour Hassan exposée sur un panneau ou diffusée sur un écran. Un fonds sonore avec de la musique arabo andalouse joue un rôle dans cette immersion avec des commentaires sur les mutations de la ville qui devient capitale et où la parole est donnée à Yacoub el Mansour. Les similitudes de la tour Hassan avec la Koutoubia de Marrakech et la Giralda de Séville sont exposées afin de montrer que Rabat se situe dans un véritable Empire s'étendant des deux côtés de la Méditerranée.

Carte, frise chronologique, plan en relief de la ville attestant des transformations à l'époque almohade, photo de la tour Hassan reposant sur un panneau sont les modules didactiques mis en avant dans cet espace.

La deuxième salle de cette section met en avant les Mérinides qui ne sont ni plus ni moins que les bâtisseurs de la nécropole qui marque le site. Afin d'appréhender au mieux cette période, l'audioguide s'appuie sur une carte pour donner des repères au niveau de l'évolution de l'extension géographique de l'Empire mérinide sous le règne de certains sultans et de certaines périodes. Les commentaires expliquent que ceux-ci souhaitent légitimer leur règne au niveau du pouvoir temporel et religieux afin d'unifier leur territoire du fait en particulier de l'absence de parenté directe avec le prophète Mahomet.

Cette recherche d'unification se traduit par une volonté de bâtir pour marquer le territoire de son empreinte et donner une image palpable au peuple. Le projet de nécropole de Chellah qui comprend également deux mosquées et une Medressa-Zaouïa s'inscrit dans cette optique. La medressa est une école coranique faisant office de collège et dotée de résidence pour étudiants tandis que la zaouïa est un complexe religieux comprenant mosquée, refuges pour les indigents et autres bâtiments liés à la pratique des cultes. Une maquette en relief reconstituant et présentant l'ensemble de la nécropole sur le site sert de deuxième support d'interprétation. Les édifices encore visibles sur le site se distinguent sur ce plan à l'aide de lumières qui les entourent. Le concept architectural de la Medressa-Zaouïa que l'on retrouve dans des villes abritant les nécropoles d'autres souverains mérinides est explicité par l'audioguide en étant considéré comme un élément clef de l'unification des possessions mérinides. Un écran diffuse

enfin des photos de ces différentes Medressa-Zaouïa situées dans les autres nécropoles mérinides de Fès, Cadix et Tlemcen<sup>382</sup>.

Cette salle a recours à plusieurs médiateurs : la carte, le plan relief du site à l'époque des Mérinides mettant en valeur les édifices encore visibles puis un écran vidéo qui diffuse les exemples de nécropoles et de medressa-zaouïa dans les autres villes des possessions mérinides.

La troisième salle, plus grande que les autres car dense en contenu, traite de l'art mérinide, principalement à travers les édifices du site de Chellah. L'enceinte et ses trois portes monumentales : la grande porte, la porte « Bab Aïn Ajenna » et la porte des jardins, les mosquées d'Abou el Hassan et d'Abou Youssouf et leurs minarets, les mausolées d'Abou Youssouf et d'Abou el Hassan ainsi que les qoubas du site offrent des éléments permettant d'expliquer l'art mérinide et ses évolutions depuis les sultans almoravides. Afin d'obtenir des explications sur ces témoignages de l'art mérinide, des films en 3 dimensions reconstituent l'enceinte de Chellah et surtout certaines de ses portes dégradées par le poids des siècles, les deux mosquées, les chapelles funéraires dédiées aux princes mérinides. Ces reconstitutions incluent l'intérieur comme l'extérieur des édifices. L'audioguide retrace leur fonction et en particulier le fait que la chapelle abrite les dépouilles de sultans mérinides. Sur ce même écran, des photographies des vestiges visibles sur le site correspondants aux bâtiments reconstitués sont diffusées. Les commentaires de l'audioguide décrivent ensuite les détails décoratifs, les zelliges, les jeux de marbre, les tombeaux finement ciselés, les éléments décoratifs des deux constructions remarquables que sont la mosquée Abou Youssouf avec son minaret et la chapelle d'Abou el Hassan en se basant sur des reconstitutions de certains éléments décoratifs comme le minaret de la mosquée Abou Youssouf, des zelliges mérinides trouvés in situ, des photos ou d'autres éléments reconstitués sous forme de moulage. Les commentaires expliquent l'évolution de cette décoration et la façon dont les canons esthétiques marocains sont fixés par l'époque mérinide en lien avec l'art des Nasrides de Grenade.

La quatrième salle est dédiée à Abou Youssouf, Abou el Hassan, sa femme Chams el Doha et

---

<sup>382</sup> Le catalogue de l'exposition sur les vestiges islamiques de la ville andalouse de Cadix détaillent l'influence mérinide et les témoignages relatifs à cette époque : Cavilla Sánchez-Molero, Francisco, 2008, *Cadiz Islamico*, Consejia de Cultura, Sevilla. Les photos présentées peuvent servir de base à l'exposition permanente pour un musée de site à Chellah.

à la famille royale dont les dépouilles reposent dans la nécropole de Chellah. Un portrait de ces personnages illustres est réalisé à travers des hologrammes les mettant en situation et les laissant s'exprimer. Abou Youssouf (1258-1286) est d'abord présenté comme un chef militaire habile. Il remporte de nombreux succès en Espagne pour endiguer la reconquête et signe la paix avec Don Sanche afin de préserver les positions musulmanes en Andalousie. C'est en parallèle un grand bâtisseur puisqu'il met en chantier un réseau de medressa-zaouïas dans les principales villes du pays dont Rabat. Il fonde également Fez al Jadida, Fez la nouvelle. Il apparaît comme le souverain le plus prestigieux de la dynastie mérinide aux côtés d'Abou el Hassan (1331-1351). Egalement bâtisseur, ce dernier se consacre sur le plan militaire et politique au rétablissement des positions marocaines en Espagne mises à mal au début du XIV<sup>ème</sup> siècle. Il réussit dans le même temps à unifier l'ensemble du Maghreb pendant quelques années en s'emparant de Tlemcen et en profitant de la disparition du souverain hafside qui régnait sur l'Ifriqiya. La fin de son sultanat est marqué par la trahison de son fils Abou Inan qui, s'emparant de la fausse rumeur de la mort de son père à la suite de la bataille de Kairouan contre les Arabes, décide de s'approprier le pouvoir et de pourchasser son père qui meurt malade et déchu. Cette fin tragique alimente les intrigues et les manœuvres autour de la prise de pouvoir pendant cette période. Le procédé de mise en relief de ces sultans suit la méthode inaugurée par Pointe à Callière. Ces personnages sont des comédiens marocains qui prennent les traits de leurs glorieux ancêtres et dont la prestation est enregistrée pour être diffusée. Ils parlent de leur vie sur le modèle de la micro histoire afin de familiariser le public avec ces personnages qui ont marqué le site de Chellah et l'histoire du Maroc. Trois écrans sont mis à dispositions dans la salle pour ces diffusions et le son est transmis par les audioguides.

La cinquième salle de cette section se consacre à l'écriture koufique et andalouse. Elle est illustrée par des éléments de décoration à caractères esthétiques et iconographiques mettant en scène cette écriture et issus d'éléments du site. Au total, il y a 8 épitaphes et bandeaux rédigés en écriture koufique à chellah. Il s'agit de bas-reliefs ciselés par la calligraphie. La grande porte de l'enceinte présente un bandeau se rapportant à cette écriture koufique. Un moulage de celui-ci est présenté dans la salle et analysé par l'audioguide tandis que les autres pièces de la salle sont constituées par des frises ou des éléments découverts dans la chapelle d'Abou el Hassan, en particulier des stèles formant des épitaphes dédiés aux personnages enterrés à Chellah. Ces éléments sont disposés sur les murs de la salle et l'audioguide les décrit. Certains

proviennent des réserves de l'INSAP tandis que d'autres, les stèles essentiellement, sont encore visibles sur le site et font l'objet de photos affichées sur les murs de la salle.

L'écriture andalouse est un autre mode calligraphique représenté sur le site de la nécropole de Chellah. Le seul texte en écriture andalouse visible à Chellah se situe au-dessus du bandeau koufique de la grande porte. Les deux tours qui encadrent la grande porte présentent également des inscriptions en écriture andalouse mais de moindre qualité. Des fac-similés de ces éléments sont présentés dans la salle et commentés par l'audio guide afin de les traduire et de louer cette écriture andalouse considérée comme l'art calligraphique le plus pure qui soit. Un calligraphe est présent pour exposer sur place la façon dont se réalisent les calligraphies koufiques et andalouses. Ce dernier réalise des démonstrations pour sensibiliser les visiteurs à cet art et leur apprendre à différencier ces deux types d'écriture.

Les jardins font partie intégrante du projet voulu pour Chellah par les Mérinides. Une vaste salle de 80m<sup>2</sup> leur est donc dédiée. L'exposition peut s'inspirer de l'exposition itinérante « les jardins andalous » qui a notamment fait halte dans la ville d'El Jadida au Maroc en 2007 avant d'être abritée dans la villa des Arts de Rabat puis dans la Villa des Arts de Casablanca respectivement pendant le printemps et l'été 2008<sup>383</sup>. Elle montrait comment les jardins andalous s'intégraient dans la nature et la respectaient. Conçue de façon moderne et interactive, l'exposition est constituée de panneaux explicatifs, de photos et d'illustrations, de maquettes hydrauliques, d'objets ethnographiques en rapport avec l'agriculture andalouse, de livres fac-similés traitant de médecine et de botanique anciennes et d'appareils olfactifs qui reproduisent les arômes de différents produits employés à l'époque.

En reprenant ce concept, l'espace dédié à ce thème sur le musée de Chellah se focalise sur les essences d'arbre présentes sur le site. Une reconstitution du jardin à l'aide d'une maquette mais aussi grâce à des images de synthèse projetées sur un écran servent de médiateur. Sur ces mêmes écrans, des photos des jardins de l'Alhambra de Grenade sont projetés car ceux-ci font office de référence et présentent un aspect de conservation optimum. Des originaux ou des

---

<sup>383</sup> Créée et organisée par la Fondation de Culture Islamique, l'exposition « Le Jardin Andalou » est une exposition internationale itinérante qui a touché tous les pays possédant des racines arabo-andalouses. Avant sa présentation au Maroc, « le Jardin Andalou » a fait un long parcours: Real Jardín Botánico de Madrid, Real Alcázar de Sevilla, Alhambra de Granade, Museo de las Ciencias de Logroño, Centro de Interpretación de la Ciudad de Toledo, Centro cultural islámico de Madrid, Ciudad de Ronda. Dans sa version arabe, l'exposition visita en 2007 la ville d'Alep (Syrie).

copies de gravures et autres dessins de plans de jardins andalous provenant d'autres expériences sont également exposés dans la salle. Ils font figure de sources explicatives sur la conception de ces jardins. L'audioguide expose la façon dont les jardins andalous sont composés. L'eau et l'irrigation sont aussi mises en avant dans la narration compte tenu de l'importance qu'elles jouent dans l'art des jardins andalous. Les essences d'arbres et de plantes font l'objet d'explications. Des photos d'arbres, des arbustes en pot ou des feuilles sont proposés au public de façon à ce qu'il puisse reconnaître ces espèces de nature botanique directement sur le site. Le fonds sonore de l'audioguide se base sur le bruit de l'eau qui coule depuis une fontaine afin de donner une impression de fraîcheur et d'insister sur le rôle joué par l'eau dans ces jardins.

Une salle intermédiaire située à la fin du parcours des mérinides et précédant l'interprétation du patrimoine immatériel aborde la question du tremblement de terre qui ne peut être passée sous silence. A l'image du centre d'interprétation du castel Sao Jorge de Lisbonne qui traite du tremblement de terre intervenue dans la capitale portugaise, le musée de site de Chellah peut intégrer une vidéo de 5 minutes sous forme de diaporama et d'images de synthèses relatant la tragédie des destructions intervenues au XVIII<sup>ème</sup> siècle à la fois pour Rabat et le site.

### ***3- Le patrimoine immatériel : Chellah terre de légendes et inspiratrice des écrivains***

A travers les légendes et les rites païens ou musulmans du site, la finalité est de montrer comment la culture populaire du Maroc s'est formée grâce à la rencontre de ces deux univers. Il s'agit de mettre en perspective l'ancienneté des cultes faits aux génies et de montrer comment la tradition musulmane a su les réutiliser.

Un petit auditorium d'une trentaine de places faisant office de salle de théâtre est ainsi utilisé comme espace d'interprétation pour les légendes. Afin de varier les médiateurs utilisés et de rompre avec l'utilisation de vidéos, le musée de site de Chellah fait appel à l'interprétation vivante pour mettre en relief le patrimoine immatériel du site. Avant chaque scénette, des explications simples et brèves sont fournies par un comédien sur les liens entre ces légendes, la réalité du site et d'autres éléments plus larges de la culture marocaine. Le bassin aux anguilles source de fertilité, en réalité bassin des ablutions, la Chellah « Sodome et Gomore »,

« Atlantide » dévastée par les flots en raison de ses vices, l'anneau de Salomon ayant appartenu à Moulay Ismaël, les combats entre magiciens du Sous et les mauvais génies de Chellah afin de s'emparer d'objets aux pouvoirs magiques (sabres, des poignards, des sandales dignes des bottes de 7 lieux), la légende du Sultan noir et de sa femme Lala Chellah font l'objet de représentations théâtrales mettant en scène des amateurs et des comédiens professionnels. Les représentations théâtrales ne doivent pas excéder 45 minutes. Des séquences en Arabe, Français, Espagnol, Anglais se succèdent pendant la journée.

Une autre salle se focalise ensuite sur la tradition littéraire liée au site de Chellah. Les personnages d'Ibn el Khateb et de Léon l'Africain sont mis en valeur par l'audioguide. Ces mêmes personnages sont ensuite mis en situation à l'image d'Abou Youssouf, Abou el Hassan et Chams el Doha dans une des salles de la section mérinide. Leur image apparaît sur deux écrans distincts et ils déclament une partie de leur œuvre qui loue la beauté de Chellah qui les a inspirés. Les dons d'Ibn el Khateb dépassent ceux de la poésie et de littérature. Celui-ci a aussi versé son talent dans la médecine ou l'Histoire. Cheddadi lui prête le projet de réaliser un ouvrage similaire à la *Muqqadima* de son contemporain et ami Ibn El Khadun, à savoir une sorte d'histoire universelle dépassant les frontières du monde musulman<sup>384</sup>. La mort tragique d'Ibn el Khateb ne lui laisse pas le temps de réaliser ce dessein. Son emprisonnement puis son exécution pour trahison et conspiration à l'encontre du sultan de Grenade témoignent de la violence politique et des intrigues qui règnent dans les palais arabo-andalous de l'époque. Les chansons de Faizuz sont diffusées pour agrémenter l'exposition et valoriser l'aptitude exceptionnelle du poète Ibn El Khateb dont l'art influence les troubadours et le genre de l'amour courtois. Concernant Léon l'Africain, celui-ci se présente comme un esprit universel bien que la Géographie occupe une place importante au sein de l'éventail de ses talents. C'est surtout sa vie romanesque qui apparaît fort originale. Une copie d'un portrait présumé de Léon peint en 1520 par Sebastiano del Piombo trouve sa place dans cette salle.

Cet exposé sur la tradition de l'écrit autour de Chellah se poursuit avec les voyageurs romantiques que le site a beaucoup inspirés. Ce sont les travaux d'Henri Célarié et de Jean Thareau rédigés pendant l'entre deux guerres qui font figure de références sur les poèmes en lien avec Chellah et Rabat. Nombreux sont les poèmes parmi leurs recueils qui évoquent les légendes, l'ambiance romantique ou encore la beauté du site de Chellah. Sur un écran

---

<sup>384</sup> Cheddadi, *Ibn Khadûn, l'homme et le théoricien de la civilisation*, p.156

diffusant des images du site et de Rabat à l'aide de photos anciennes datant du Protectorat, les textes de ces auteurs romantiques et orientalistes sont diffusés par l'audioguide dans le but de plonger le visiteur dans l'atmosphère au sein de laquelle les poètes trouvaient jadis leur inspiration.

#### ***4- Les projets urbains de l'agglomération de Rabat-Salé aujourd'hui.***

Cette dernière section a pour but de présenter les projets mis en place par les autorités pour modeler le visage de l'agglomération en ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Ce concept s'inspire d'autres expériences comme Pointe à Callière qui met en avant la Montréal du futur. Mais il s'agit aussi d'intégrer la problématique du développement urbain dans un élan participatif ou à minima informatif à l'image du Pavillon de l'Arsenal à Paris ou de la Fabrique Urbaine de Toulouse. Une grande salle présentant un plan en relief vaste de l'agglomération de Rabat-Salé et mettant en avant les infrastructures de transport (autoroutes, tramway, voies de chemin de fer), les principaux bâtiments ou quartiers remarquable de la ville (Tour Hassan, Chellah, médina de Rabat, kasbah des Oudaïas, quartier de l'Agdal, médina de Salé) ainsi qu'un zonage sur les quartiers faisant l'objet de projets comme la vallée de Bouregreg ou les villes littorales entourant Rabat comme Temara. Chaque projet est ensuite présenté plus en détail à l'aide de cartes et d'une vidéo qui met à l'honneur l'architecte ou l'urbaniste responsable du projet expliquant la finalité poursuivie. Certains projets à l'état embryonnaire matérialisés sur le plan de masse font l'objet de commentaires séparés à l'image de ceux plus élaborés. Pour ces développements de la ville à l'avenir, un procédé d'association de la population reposant sur des propositions écrites laissées par les visiteurs est mis en place. A l'image d'un livre d'or mais sous format numérique, il est possible de laisser des commentaires sur ses souhaits et desiderata. Cette salle demeure par ailleurs ouverte gratuitement à tous les habitants de Rabat Salé et est actualisée continuellement en fonction de l'avancée des projets, notamment les films qui peuvent être complétés ou remplacés en fonction de l'actualité concernant le devenir de la ville.

Une fois armé de ces informations, le visiteur se rend ensuite sur le site avec des clefs d'interprétation inexistantes jusque-là. Il est en capacité d'appréhender les vestiges et la

valeur patrimoniale à l'aide d'un système d'audioguidage utilisé depuis son entrée dans le musée.

Cette proposition de musée de site s'insère dans une approche globale dont le but est de permettre aux visiteurs de mieux comprendre Chellah. Toutefois, d'autres critères quant à la pérennité touristique, culturelle et scientifique de Chellah doivent s'ajouter à ces choix scénographiques et muséographiques.

## ***5- Les parcours et aménagements proposés sur le site***

En complément des pistes thématiques du musée de site déjà mises en avant, nous proposons ci-dessous les aménagements nécessaires à la mise en valeur du site de Chellah au niveau pédagogique, scientifique et touristique. L'enquête touristique a montré que l'absence d'explications était une lacune soulignée très majoritairement au sein du site. Les personnes sondées se sentent en outre pas assez encadrées et affirment ne pas avoir appris grand-chose. C'est donc en priorité cet enseignement qu'il a fallu tirer de l'enquête pour proposer un dispositif convivial et éducatif tout en conservant les qualités esthétiques de Chellah qui sont louées par le visitorat. Ce dernier loue le charme et la beauté du site et on peut penser qu'il considère légitime de préserver le cachet unique de ce lieu.

Le circuit se compose donc de temps forts constitués par les vestiges présents sur le site qui sont matérialisés par un parcours exposé sur le plan ci-après. Chaque numéro correspond concrètement à un panneau explicatif et à des éclaircissements au niveau de l'audioguide. Les panneaux sont concis et clairs et des médiateurs réalisés spécifiquement pour les enfants sont ajoutés grâce à des écrans tactiles permettant des reconstitutions en 3 dimensions des vestiges. A l'image des tablettes Ipad©, ces tablettes donnent l'occasion d'agrandir, de réduire certaines parties des vestiges reconstitués. Ces écrans sont abrités dans des sortes de mini cabines ouvertes sur les vestiges et assez larges pour accueillir plusieurs personnes. Les écrans et les visiteurs sont de cette façon protégés de la pluie et surtout du soleil. Ce système ludique a pour but de rendre la visite plus interactive et attrayante en utilisant les technologies d'information et de communication dont les enfants sont friands. Par ailleurs, un médiateur virtuel se présentant comme un des personnages historiques en lien avec le site, à savoir Ptolémée et Juba II pour la période maurétanienne, Sulpicius Felix, Minicius Pulcher pour la

période romaine ou encore Abou El Hassan, Ibn El Khateb ou Léon l'Africain pour la période méridienne, explique l'histoire du site et les vestiges à travers l'audioguide. Un tel dispositif a l'avantage d'être aussi adapté au public mal voyant. Il met en situation le visiteur afin de lui faire ressentir l'émotion de revivre le passé. Le parcours est également accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à des rampes doublant les escaliers. Ce parcours peut rester identique pour tous les publics identifiés, à savoir le grand public, les enfants et les experts. Les explications de l'audioguide ont en revanche une teneur différente en fonction de la quantité d'informations que le visiteur souhaite recevoir. En effet, si un socle commun en matière d'éclaircissements demeure disponible pour tous les publics, il reste possible pour les experts et les passionnés d'en savoir plus en sélectionnant des propositions d'explications sur l'audio-guide. Pour satisfaire les visiteurs les plus exigeants, un guide conférencier peut être mis à disposition sur réservation.

Le circuit proposé est chronologique et succède directement à la visite du musée de sites. Trois époques sont mises en avant :

- 1) La Chellah des origines, essentiellement maurétaniennes si l'on s'en tient aux vestiges observables in situ,
- 2) La Chellah romaine, cité située aux marges de l'Empire et devant incarner la grandeur de Rome tout en respectant des éléments autochtones
- 3) La nécropole de l'époque méridienne

Au sein de ces trois thématiques centrales, les axes de communication sur les légendes, les écrivains, la faune et la flore mais aussi les projets pour la Rabat d'aujourd'hui ont vocation à être abordés tout au long du parcours afin de maintenir une cohérence avec les éléments présentés dans le musée de site de Chellah. On peut reprocher à ces thématiques mais aussi à la façon de présenter les vestiges de reprendre les présentations réalisées dans le musée de site. Il y a effectivement des similitudes et des éléments déjà exposés, reconstitués dans le musée de site qui le sont de nouveau sur le site archéologique. Toutefois, la vision d'une reconstitution dans un musée à l'aide de maquette ou d'images de synthèse en 3D, n'est pas la même que celle réalisée devant des vestiges historiques à échelle réelle. Il en va de même dans la façon d'appréhender la ville dans sa globalité en étant directement sur le terrain. La

perception n'est pas la même. En outre, les explications fournies dans le musée de site, assez complètes, ont pour but de donner envie d'aller sur le site archéologique pour découvrir les vestiges dans leur réalité physique. Leur compréhension est facilitée par les données fournies en amont au visiteur dans le musée. L'objectif de rendre les sites archéologiques plus accessibles au profane fait figure de motivation principale concernant ce dispositif.

Le parcours début directement à la sortie du musée de site (3) en offrant une vue d'ensemble du site depuis la plate-forme dominant les vestiges archéologiques situés en contre bas. L'audioguide décrit pour l'occasion les deux grandes zones visibles depuis ce promontoire. Il s'agit des fouilles ayant mis au jour les éléments d'époque maurétanienne et romaine qui sont mélangés dans la même zone et des édifices de la période mérinide plus visibles car mieux conservés et provenant d'une époque moins reculée. Ces deux espaces possèdent en outre des éléments qui marquent le paysage du site. Ainsi, il est assez facile de distinguer au milieu des ruines antiques les structures en élévation d'un des temples maurétaniens, l'emplacement du forum et de l'arc de triomphe. Côté mérinide, les structures des bâtiments sont mieux conservées et les deux mosquées et leurs minarets sont aisément reconnaissables ainsi que l'emplacement de la Medressa-Zaouïa dont le cœur est largement visible.

A la suite de cette vue d'ensemble du site, le visiteur emprunte un sentier balisé qui le conduit directement au cœur du site antique en passant tout d'abord à proximité du grand temple d'époque maurétanienne à podium (5). Le cheminement permet ensuite d'observer les vestiges des deux autres temples de la même période de dimension plus modeste (5). La narration audioguidée fournit des explications sur l'architecture de ces éléments et sur leur côté monumental au cœur de la cité maurétanienne en reprenant ainsi les clefs de compréhension déjà exposées dans le musée de site. Des personnages interpellant le visiteur au niveau de l'audioguide prennent l'identité des rois maures pour présenter le temple probablement dédié au culte de ces rois et où ont été découvertes les statues de Juba II et de Ptolémée. Des allusions à la ville maurétanienne sont aussi réalisées en arrivant sur le forum romain (6), autrefois forum maurétanien où ont été dégagés la multitude d'objets exposés dans le musée de site et relatifs au développement du commerce international qui a fait de Sala une ville d'importance pendant l'Antiquité. Ce descriptif du forum d'époque maurétanienne offre la possibilité de présenter les similitudes et les ruptures que connaît la ville sous Rome.

Cette arrivée sur le forum romain coïncide avec une présentation de ces éléments consécutifs et ouvre la porte à une nouvelle période à l'aide d'un récit tout en continuité avec l'époque maurétanienne. L'audioguide insiste sur le maintien des fonctions économiques faisant du forum la plaque tournante des échanges commerciaux en mettant en avant les boutiques (8). Puis l'audioguide se focalise sur les différents édifices romains témoins de la monumentalité et de la romanité mais aussi des autres fonctions de la cité. Les restes de la curie et son rôle lié au décret de 144 et au rôle des amici (7) sont évoqués. Ils témoignent de la présence de la vie politique des notables de Sala au niveau du forum. En plus d'être l'espace par excellence des transactions économiques, le forum est donc un lieu de pouvoir.

Le château d'eau et la nymphée (9) illustrent quant à eux la monumentalité du lieu liée à un aspect utilitariste, le stockage de l'eau. L'audioguide décrit les vestiges visibles en tentant de reconstituer la réalité à travers la narration aidé en cela par les écrans mis à disposition du public. Les bases de l'arc de triomphe (11) encore visibles participent aussi à cette monumentalité. L'arc de triomphe est par ailleurs un élément que l'on retrouve dans les autres cités romaines de l'Empire et il apparaît en ce sens comme un élément caractéristique de la romanité. Les dalles du forum contribuent à accroître ce registre monumental propre au forum. Quelques une sont encore conservées et l'audioguide les fait remarquer aux visiteurs du site. Le capitole (10), bien qu'il n'en reste que peu de traces, fait également office de signe de la romanité puisque cet édifice dédié aux dieux est présent dans toutes les cités de l'Empire contemporaines de Sala. Ce capitole évoque la dimension religieuse de ce forum mise en lumière par le discours audioguidé à travers le rôle du capitole. Pôle économique, politique, monumental et religieux, le forum est surplombé par un quartier d'artisans (12) qui offre des volumes laissant apprécier la taille des échoppes et des ateliers. Sa visite et les commentaires afférents renforcent l'idée d'une Sala aux dimensions économiques et commerciales importantes.

Une fois ce circuit allant des Maurétaniens aux Romains terminé, le parcours transporte le visiteur vers la zone du site liée au passé marinide à l'époque où Chellah est devenue une nécropole royale (13). La chapelle d'Abou el Hassan, les deux mosquées, la medressa-zaouïa située au cœur du complexe offrent des espaces aux volumes bien conservés intelligibles et lisibles quant aux formes architecturales qui sont parvenues jusqu'à nous. La bande son de l'audioguide tout en donnant les éléments de base à l'interprétation des vestiges, doit jouer sur le côté mystérieux à travers une musique spirituelle similaire à celle des soufis. Les contes et

légendes qui se sont principalement déroulés dans cette partie du site sont énoncés dans une atmosphère particulière à laquelle le visiteur ne peut qu'être sensible. Les combats de magiciens, la légende de l'anneau de Salomon, du Sultan noir sont rappelés pendant cette visite de la nécropole. Cette visite de la nécropole liée à la découverte (14) du jardin est l'occasion de déclamer grâce à l'audioguide les poèmes d'Ibn el Khateb, les descriptions de Léon l'Africain mais aussi les œuvres plus contemporaines de l'entre deux guerres. Des données sur le jardin andalou en lien avec les techniques des paysagistes et les essences d'arbres présentes sont de nouveau mises à l'honneur pour compléter les renseignements déjà délivrés dans le musée de site et confirmer in situ la teneur des informations. Les quoubas (15) avec la fontaine aux anguilles située à proximité sont les derniers éléments pour évoquer les nombreux récits en lien avec les récits fantastiques ayant pour cadre le site. La fontaine fait l'objet d'une brève explication rappelant celles déjà délivrées tandis que les saints païens et musulmans sont mentionnés au niveau des quoubas afin de mettre en relief leur rôle curatif et thaumaturge.

La colline de Chellah constitue par ailleurs un point d'observation privilégié pour contempler la vallée du Bouregreg où se concentre la majorité des projets de la Rabat du XXI<sup>ème</sup> siècle. Les terrasses forment une nouvelle fois des espaces adéquats pour évoquer et comprendre l'évolution du paysage urbain. La terrasse (4) où se trouvent la cafétéria et le restaurant donne un point de vue admirable sur la vallée. C'est également le cas le long de partie finale de l'itinéraire boisé et luxuriant allant du complexe mérinide à la grande porte et passant par les quoubas. Des allusions sont faites aux projets en cours et à la vallée du Bouregreg du fait de ces points de vue remarquables. Le parcours remonte ensuite vers la grande porte de l'enceinte, la mieux conservée et la plus remarquable du point de vue de la décoration. Les bas reliefs en écriture koufique et andalouse apparaissent comme des témoignages remarquables déjà abordés dans le musée et qu'il est possible d'admirer dans leur écrin original. Des commentaires de l'audioguide élargissent la thématique en parlant des remparts de Chellah et de ceux de la ville qui lui font face et sont largement visibles depuis la grande porte. Cette dernière étape du parcours audioguidé laisse les visiteurs contempler une nouvelle fois le site et se détendre sur les vertes pelouses d'une partie du parc.



## Proposition d'aménagement pour Chellah

- 1- Bâtiment de la conservation transformé en musée de site avec boutique-librairie
  - 2- Grande Porte
  - 3- Extension du bâtiment de la conservation afin d'accueillir le musée de site, créer un espace pour les expositions, une réserve, un laboratoire, une bibliothèque, un auditorium
  - 3 bis- Terrasse d'observation de l'ensemble du site
  - 4- Restaurant, cafétéria avec terrasse et vue sur la vallée du Bouregreg
  - 5- Temples maurétaniens
  - 6- Forum
  - 7- Thermes et curie
  - 8- boutiques
  - 9- Château d'eau et nymphée
  - 10- Capitole
  - 11- L'arc de triomphe
  - 12- Quartier d'artisanat
  - 13- complexe méridien
  - 14- Jardin andalou
  - 15- Qoubbas
- Proposition de parcours

Constructions d'époque maurétanienne  
Constructions d'époque romaine  
Constructions d'époque méridien

## **V- Les éléments pratiques du musée de site**

### ***1- Equipements annexes et communication***

Comme cela a été mis en exergue par nos analyses de cas ainsi que par notre enquête de terrain, les fonctions annexes à l'exposition pure apparaissent comme un gage de succès pour les musées. Les réponses aux questionnaires menées sur le site soulignent la faiblesse des services connexes présents sur le site, en particulier pour ce qui est de l'absence de restaurant, café ou de boutique-souvenir. Dans cette proposition de parcours, la boutique-librairie et la cafétéria-restaurant ont logiquement été intégrées devant les résultats sans appel de l'enquête de terrain à ce niveau-là. Ces équipements se situent sur une plate forme située avant la dernière étape du parcours audioguidé marqué par la grande porte de l'enceinte mérinide. Ce pôle de services annexes est à la fois un lieu de détente et de consommation. Bien entendu, les visiteurs ne sont nullement obligés de commander des consommations ou une collation pour pouvoir s'arrêter quelques instants afin de compléter la vue particulièrement belle à cet endroit du site. Toutefois, ce service annexe permet au site de se constituer des recettes supplémentaires non négligeables. Il est en effet bien agréable de siroter une boisson tout en contemplant le paysage de la vallée de Bouregreg. En outre, il reste possible de venir en famille ou avec des amis pour déjeuner dans le restaurant tout en bénéficiant de cette même vue sans pour autant visiter le site. Enfin, la boutique souvenir vend des photos, des livres sur Chellah allant du guide pour bédouins jusqu'à des ouvrages spécialisés comme ceux de Boube ou Lévi-Provençal. Des DVD, jeux éducatifs et d'autres livres sur l'Histoire du Maroc et sur l'Histoire de l'Art au Maghreb sont également mis à la vente. La location de certains espaces de la nécropole pour des festivités privées, des séminaires d'entreprises ou encore des réceptions officielles doit être encouragée afin de disposer de nouvelles ressources. La privatisation de ces espaces de façon exceptionnelle concerne en premier lieu le restaurant, le café. Pour compléter cet ensemble de services annexes, des toilettes sont mises à disposition dans le musée de site, les terrasses d'observation et le jardin andalou.

Au chapitre des infrastructures scientifiques, la bibliothèque, la réserve associée à un laboratoire d'études et de conservation des œuvres ou encore l'auditorium ont été localisés dans l'extension des bâtiments de la conservation. Compte tenu de la taille nécessaire pour l'ensemble de ces services, la création de salles sous-terraines, en particulier en ce qui

concerne la réserve voire l'auditorium semble inévitable. Le musée de site et l'ensemble de ces structures complémentaires nécessitent une vaste surface difficilement mobilisable en raison de la rareté de l'espace sur l'ensemble de la nécropole de Chellah. Ces équipements à connotation scientifique sont de surcroît en capacité de rapporter en notoriété au site mais aussi de renforcer sa base économique grâce à la vente de produits et de services venant en complément des droits d'entrée. L'auditorium offre l'occasion de développer des séminaires, des spectacles et de récolter des droits d'entrée non négligeables tandis que la bibliothèque d'études entraîne la venue d'un certain public susceptible de consommer au bar et au restaurant. Quant à la réserve et au laboratoire en lien avec les processus de conservation des œuvres du musée et des éléments architecturaux et archéologiques du site, elle emploie, tout comme la bibliothèque, un certain nombre de personnes de façon permanente. Ces structures ont donc un impact positif sur l'emploi et le personnel embauché par le site est aussi un vecteur de vie et d'animation pour celui-ci.

Cette mise en valeur de Chellah ne saurait être complète sans des dispositifs de promotion et d'information efficaces que nous avons évoqués dans les résultats de l'enquête. La stratégie de communication du site fait défaut compte tenu de la façon dont les visiteurs ont eu connaissance du site et des informations pratiques en lien avec ce dernier. Pour améliorer tout ce qui a trait à ce domaine, il convient de développer des documents d'informations et de promotion pour être distribués par l'hôtellerie ou les offices de tourisme à Rabat, au Maroc et à l'étranger. Des films de promotion de Rabat et du Maroc ainsi que les publicités qui vantent la destination à travers des affiches ou d'autres supports doivent relayer Chellah de façon plus récurrente et mettre en avant le site. Une plaquette spécialement dédiée à Chellah reste à éditer en soulignant les éléments de base nécessaires à la visite. Un bref historique donnant envie aux visiteurs de venir, une carte d'accès et des informations pratiques sur le tarif d'entrée, les horaires, les services proposés sur le site font office d'éléments de base permettant d'organiser sa visite. Par ailleurs, la création d'un site Internet est en mesure de mieux participer à la promotion du site et de ses activités. Ce dernier peut informer les locaux et touristes sur les manifestations en cours et à venir sur le site et offrir des données pratiques similaires à la petite plaquette comme les horaires, les jours de fermeture et d'ouverture et les droits d'entrée. On peut aussi imaginer des systèmes sollicitant la participation des internautes à travers des forums ayant trait à des propositions pour améliorer le site, des concours photo, des jeux en ligne sur l'Histoire du Maroc et de Chellah. Des liens avec la bibliothèque, une base de données sur les ouvrages disponibles, la commande de livres ou de produits de la

boutique en ligne sont également envisageables. Enfin, une visite virtuelle, à l'image de ce qui est réalisé dans de nombreux musées d'Art par le Google Art Project<sup>385</sup>, promeut la destination en donnant aux visiteurs potentiels un aperçu de la beauté du site. Le musée du Louvre mais aussi des musées de site archéologique propose aussi des visites virtuelles sur le site Internet. C'est le cas du musée de site d'Argentomagus qui, dans un système de visite virtuel de son musée de site et des vestiges archéologiques, donne un aperçu de son intérêt historique et culturel à l'aide d'un diaporama<sup>386</sup> simple mais efficace.

Toujours concernant la communication et toujours en utilisant le site Internet comme principal support, les chiffres clés sur la fréquentation, l'origine géographique des visiteurs, l'évolution quantitative et qualitative des flux, les recettes générées par les entrées peuvent être affichés de façon à créer de la transparence. Cet affichage sous-entend la création d'un service au niveau du musée se consacrant entièrement à la collecte et au traitement des données relatives à la connaissance des publics. Malgré tout, il reste toujours possible dans un premier temps de collecter des données statistiques à l'entrée du site en interrogeant les visiteurs sur leur origine géographique et en effectuant de façon régulière des enquêtes de satisfaction sur leur visite sans embaucher pour autant de façon permanente plusieurs personnes dédiées à cette thématique. En revanche et sur le moyen terme, la mise à jour et l'actualisation du site Internet, le renouvellement et le suivi de la stratégie de communication décidée d'un commun accord avec l'ensemble des services chargés de la gestion du site semblent nécessiter l'embauche d'au moins un agent en charge des éléments relatifs au marketing et à la communication.

Il faut enfin noter que ce projet de muséification et de mise en valeur se doit de faire l'objet de plus de détails sur les contenus exacts de chaque panneau et de chaque médiateur proposé. En

---

<sup>385</sup> Le Google Art Project© <http://www.googleartproject.com> est un système mis en place début 2011 par la célèbre entreprise californienne Google. Il permet aux internautes du monde entier de visiter virtuellement 17 musées comptant parmi les plus beaux du monde en raison de la richesse de leurs collections. Grâce au système de navigation « Street View » (disponible sous Google Earth© et sous Google Maps©), les utilisateurs peuvent se déplacer de pièces en pièces dans les musées. Et parce que cette navigation peut servir à découvrir les toiles de grands peintres, ils pourront aussi voir les tableaux dans leurs moindres détails. Il est donc désormais possible de pénétrer dans l'enceinte de 17 musées : les Alte Nationalgalerie et Gemäldegalerie de Berlin, la Freer Gallery of Art à Washington, le Museum Kampa de Prague, le musée Van Gogh et le Rijksmuseum d'Amsterdam, le Metropolitan Museum, le Museum of Modern Art et la Frick Collection à New York, la National Gallery et la Tate Britain de Londres, le Centre d'Art de la Reine Sophie le musée Thyssen – Bornemisza à Madrid, le Château de Versailles, l'Ermitage de Saint-Petersburg la Galerie Tretyakov de Moscou, le Musée des Offices de Florence. Chaque musée propose une visite virtuelle au sein de laquelle un certain nombre de toiles sont mises en avant à l'aide d'une résolution extrêmement pointue pouvant atteindre 14 millions de pixels.

<sup>386</sup> Argentomagus est un site musée de site archéologique situé dans l'Indre en France et qui est principalement dédié à la période gallo-romaine [http://www.argentomagus.com/diaporama\\_exterieur.php](http://www.argentomagus.com/diaporama_exterieur.php)

bref, un projet muséographique dont nous jetons ici les bases et les principaux axes mais qui ne pourrait être exhaustif et définitif sans la conduite d'un processus d'association et de consultation des acteurs institutionnels, associatifs et de la population locale. C'est cette deuxième étape de conduite de projet qui mérite une étude opérationnelle incluant une forte dimension en termes de conduite de projet et de processus participatif. Il s'agit donc d'un travail plus technique qui diffère des objectifs d'un travail de recherche. D'autre part, il convenait de donner une possibilité de suite opérationnelle à ce travail pour l'insérer dans une optique professionnalisante se confrontant aux processus d'association.

## ***2- Le financement du projet***

Parvenir à mettre en place un plan de financement sur plusieurs années et mobiliser des bailleurs de fonds fiables et investis n'est pas une mince affaire. Pourtant, c'est une condition de base pour réaliser des travaux permettant de tirer toute la quintessence du site de Chellah.

Le gros des dépenses pour mettre en valeur Chellah se concentrerait dans un premier temps sur la création du musée de site. Dans la proposition que nous avons réalisée, la surface totale de ce musée de site est de 1250 m<sup>2</sup> environ. Celui-ci apparaît comme une dépense assez importante dans la mesure où il faudrait réhabiliter et surtout étendre le bâtiment contigu aux murailles abritant à ce jour la conservation. Les bâtiments actuels de la conservation et la partie intérieure de la grande porte méridienne sont bien trop exigus pour accueillir l'ensemble des collections et offrir un confort de visite moderne et aéré. Au-delà de la surface dédiée à l'exposition permanente, il faut être en capacité d'accueillir les équipements annexes qui requièrent de l'espace. Il est nécessaire de maximiser cet espace et de le gérer de façon intelligente. Le réaménagement complet de l'accueil peut permettre de déplacer la billetterie vers l'extérieur du site grâce à un kiosque situé en dehors des remparts. Cet aménagement offre la possibilité de gagner au moins 150 m<sup>2</sup> et c'est grâce à cette façon de maximiser les surfaces disponibles qu'il est possible de créer un musée de site ambitieux. Mais cet aménagement ne suffit pas et malgré les 1600 m<sup>2</sup> disponibles reposant sur la surface de la conservation de 400 m<sup>2</sup> et la nouvelle aile contiguë aux anciens locaux d'une surface totale de 600m<sup>2</sup> sur deux niveaux, soit 1200 m<sup>2</sup>, il restera 350 m<sup>2</sup> à distribuer. On peut penser que d'autres aménagements sont à réaliser à l'extérieur de l'enceinte pour offrir suffisamment de place aux services annexes. Cela est d'autant plus indispensable que des surfaces

d'expositions supplémentaires sont essentielles si l'on veut organiser des expositions temporaires. L'avantage pour Chellah réside dans la localisation du site qui n'est pas directement adjacent à la ville. Cela offre quelques marges de manœuvres au niveau des places de parking et dans un rayon de 1 km autour du site pour construire des bâtiments discrets voire légèrement enterrés de façon à ne pas occulter la vue sur les remparts. Par ailleurs, l'extension des bâtiments de la conservation repose sur l'édification d'une structure discrète en verre ou reprenant des matériaux similaires à l'enceinte de façon à conserver l'esprit du lieu.

Le réaménagement complet des salles dans les anciens bâtiments avec la mise aux normes techniques de ceux-ci mais également le transport d'œuvres disséminées en lien avec le site, leur réinstallation dans le nouveau musée de site, l'achat de dispositifs audio vidéo sont les principaux frais qui incombent à une telle entreprise. Pour ce qui est de tout ce qui touche au matériel en lien avec l'image et le son, les dépenses sont élevées et le mécénat apparaît comme une solution envisageable pour réduire ses frais. Des entreprises de ce secteur, capables de fournir des écrans plats ou du matériel informatique du type vidéo projecteur demeurent des cibles pour participer à cette aventure culturelle sur le plan matériel et financier. C'est notamment le cas de sociétés asiatiques, japonaises ou sud-coréennes, qui consacrent une part importante de leurs actions de communication et de marketing dans la promotion de leurs produits sur des lieux emblématiques. Des sociétés nord-américaines qui pratiquent déjà des actions dans le domaine de l'éducation comme Hewlett Packard<sup>387</sup> sont également à même de fournir gracieusement et en contre partie de largesses en matière de communication les outils techniques coûteux indispensables au musée de site. Au-delà de la création et de l'aménagement intérieur de ce musée de site, les investissements concernent le parcours pédagogique sur le site avec la pose de panneaux explicatifs mais aussi la restauration des vestiges ou encore la mise en place de systèmes de vidéo surveillance diurnes et nocturnes pour des questions de protection des œuvres et de sécurité des visiteurs. Toutefois, rien ne remplace à ce niveau-là la présence humaine et des embauches de gardiens ont déjà été effectuées lors de nos dernières visites sur place en 2009. Dans le cadre de la création de ce parcours pédagogique, un autre poste de dépense a trait à la restauration des

---

<sup>387</sup> La société Hewlett Packard, leader mondial de l'industrie informatique, s'est engagée dans des formations gratuites auprès des écoles marocaines avec mise à disposition de son matériel. Par ailleurs, la fondation de la société a fourni à de nombreuses associations du matériel gratuitement.

vestiges et à l'aménagement d'un cheminement à travers les ruines agrémenté de panneaux explicatifs mais aussi d'un système d'audio-guidage.

Enfin, un autre budget assez conséquent est consacré aux ressources humaines afin d'embaucher et de gérer des personnes en charge de la gestion des nouveaux équipements comme la librairie, la cafétéria, la boutique, l'événementiel sur le site, la mise en place d'expositions, la communication et le marketing, les gardiens. La gestion de certains de ses équipements, comme la cafétéria, peut être sous-traitée via le versement d'un loyer mensuel. Mais le développement de ces activités actuellement inédites pour Chellah nécessite des efforts financiers pour employer des personnes compétentes en capacité de répondre aux nouveaux objectifs du site.

Sur le plan des modalités de financement, l'ensemble de ces travaux semble pouvoir s'inscrire dans un projet de coopération décentralisée entre la wilaya de Rabat et une collectivité territoriale (ville, département, région) française ou européenne. L'exemple du Musée de la Kasbah de Tanger apparaît par ailleurs comme une référence à reproduire. Celui-ci a été conçu grâce à une collaboration euro-méditerranéenne. De tels dispositifs permettent de lever des fonds européens et internationaux mais aussi de mobiliser des compétences en adéquation avec des objectifs de développement culturel. Une coopération de ce type serait d'autant plus logique que le musée de site fait appel à des références situées en Espagne, en Algérie et dans d'autres pays du bassin méditerranéen.

Mais au-delà d'un tel processus long et complexe à mettre en place, les fonds alloués pour le projet du Bouregreg se doivent de dépasser la simple mise à niveau du site en matière de conservation pour le valoriser au niveau de son contenu patrimonial. Le mécénat peut aussi être utilisé comme un élément financier favorable aux projets culturels. Ce mécénat pourrait provenir de grandes entreprises marocaines mais aussi étrangères implantées au Maroc ainsi que de personnes privées. Afin de favoriser son émergence, il est indispensable de l'accompagner d'éléments incitatifs pour les mécènes. Dans tous les cas de figure envisagés, la mise en valeur du site de Chellah doit faire preuve d'innovation au niveau de son financement afin de lui assurer une assise solide et une durabilité pour pérenniser son projet culturel. Bien entendu, quelque que soit le montage financier envisagé, une volonté et un soutien politiques de tous les instants associant la ville de Rabat, la Wilaya et l'Etat voire la personne du Roi reste nécessaire. Ce portage politique partenarial basé sur un consensus

territorial a les moyens de réussir et de faire école dans un Maroc contemporain où les lignes bougent sur le plan démocratique. Mais il ne faut pas perdre de vue que le musée de site archéologique de Chellah, s'il veut perdurer, se doit de trouver des financements propres à travers les recettes qu'il peut générer. Cette tendance du secteur culturel tend à influencer fortement les décideurs. C'est ce qui est exposé de façon récurrente à travers de nombreux ouvrages récents relatifs au financement de la culture<sup>388</sup>.

### **3- Association de la population, volet social et gouvernance**

Comme cela a été analysé dans le cas de Pointe à Callière mais aussi évoqué dans d'autres expériences de musées de site comme la Casa de Hyppolitus à Alcalá de Henares ou encore le musée de site d'El Brujo au Pérou, l'association de la population a joué un rôle dans l'appropriation du patrimoine et de son impact global positif en terme de développement local. Car associer les habitants, les faire participer autour du patrimoine a des implications sociales, économiques, culturelles, démocratiques qui sont un gage pour la durabilité d'un projet de mise en valeur d'un site archéologique. Ces théories du patrimoine levier de développement pluriel sont résumées dans les travaux de Guesnier et Le Maignan<sup>389</sup>.

La question est de savoir comment associer la population locale dans le projet de Chellah ? Il nous semble que celle-ci peut être incitée à devenir acteur du projet. En effet, dans le cadre de la mise en place des moyens d'interprétations, la population peut participer aux choix des panneaux, des vidéos et cette association sert de base à une évaluation de l'efficacité de ces médiateurs. Cette participation en matière de systèmes muséographiques a la possibilité de s'exprimer dans tout ce qui a trait à l'interprétation vivante suggérée par nos propositions de musée de site. C'est en premier lieu le petit auditorium ponctué de scénettes de théâtres évoquant les légendes du site qui peut bénéficier de la participation de la population locale. Bénévoles, personnes en insertion encadrés par un comédien professionnel ont ainsi l'opportunité de s'exprimer et de collaborer à la mise en valeur de ce patrimoine de façon explicite, à travers une forme d'expression artistique. Les films diffusés sur les écrans mettant

---

<sup>388</sup> Carrier, Renaud et Allinne, Jean-Pierre, 2010, *La culture au risque du marché Le mécénat face à ses acteurs*, L'Harmattan, Paris

Orsoni, Gilbert, 2007, *Le financement de la culture*, Economica, Paris

<sup>389</sup> Guesnier, Bernard et Lemaignan, Christian, 2006, *Connaissance, solidarité, création : Le cercle d'or des territoires*, L'Harmattan, Paris

en scène des personnes et se déroulant sur le site peuvent relever du même adage où des habitants volontaires joueraient certains rôles aux côtés d'acteurs marocains. Le musée de site est donc un moyen de valoriser les ressources territoriales et de faire éclore des vocations autour d'activités artistiques. Ces vidéos présentent de surcroît l'avantage d'être renouvelables, modifiables de façon régulière en fonction des nouvelles découvertes ou d'une mise à jour des commentaires. Cela implique donc des opportunités de séquences de tournage.

Mais cette vocation collaborative de la mise en valeur peut également reprendre certaines recettes qui ont particulièrement bien fonctionné sur d'autres expériences. En effet, des ateliers d'insertion de chômeurs et de personnes en difficulté sociale avaient été mis en place pour procéder aux restaurations du site de la casa de Hyppolitus à Alcalá de Henares. Les personnes étaient ainsi formées aux métiers de l'archéologie et de la restauration avec l'acquisition de compétences valorisables dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Compte tenu de l'ampleur des transformations à réaliser sur Chellah, il nous semble opportun de suivre ce même chemin bien que les données sociales y soient différentes compte tenu d'un nombre important de personnes en grande difficulté sociale. Réaliser des chantiers d'insertion offrant la possibilité aux participants d'acquérir des compétences dans les secteurs du bâtiment, de la restauration de bâtiments historiques ou de l'archéologie constitue un volet indéniable du développement local. Les entreprises en charge de restaurer et d'aménager les bâtiments actuellement occupés par la conservation mais aussi celles mandatées pour construire les nouvelles constructions du musée de site, créer le parcours sur le site et de réhabiliter les vestiges, devront faire des efforts de formation et employer un quota de personnes en grande difficulté sociale afin de les former.

En dehors de ces actions socialement responsables, la gestion du futur musée nécessite des évolutions au regard de la situation actuelle. Comme nous l'avons déjà souligné un consensus local au niveau politique associant toutes les strates du pouvoir est indispensable. L'exemple de Saint-Romain en Gal a prouvé à quel point une bonne gouvernance locale devait se faire jour pour permettre au projet d'être accepté et soutenu sur le long terme.

Mais dans des sociétés contemporaines maghrébines devenues plus exigeantes en matière de transparence et de démocratie, cela n'est plus suffisant<sup>390</sup>. La gestion du futur musée de site

---

<sup>390</sup> Dans le sillage des révolutions arabes qui ont éclaté au printemps 2011 en Tunisie, en Egypte, en Syrie et dans d'autres pays de la région, le Maroc a connu une vague de manifestations d'envergure mais pacifiques

peut donc s'inscrire dans une démarche associative actuellement encouragée par la monarchie et très en vogue au Maroc. Cela ne signifie pas la fin des subventions et du soutien financier offerts par l'Etat mais une sorte d'autonomie de gestion et une transparence des financements à travers la publication annuelle d'un rapport validé par un Conseil d'Administration. Dans ce dernier, il semble logique d'inclure des personnes de la société civile, d'autres représentants d'associations en lien avec la préservation du patrimoine, l'archéologie ou encore des personnes responsables de ce que l'on appelle en France les comités de quartier et qui existent au Maroc sous la forme d'associations de voisinage. Ainsi, le musée et son développement font l'objet d'un pilotage plus démocratique et il devient aussi possible de solliciter des financements autres que ceux du ministère de la culture. Le mécénat, les dons provenant de collections privés sont facilités. La forme associative garantit plus de souplesse. C'est enfin ce même conseil d'administration qui élit de façon démocratique le conservateur en charge de piloter le musée de site et ses orientations. L'INSAP et toutes les instances qui gravitaient autour du musée ne sont pas pour autant mises de côté et conservent leur rôle scientifique sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration qui se garde le droit de renouveler sa mission. La gestion gagne en ouverture sur des thématiques autres que scientifiques qui bloquaient jusqu'à présent certaines initiatives faisant appel à des compétences peu développées de la part des responsables du Ministère. On peut faire l'hypothèse que cette nouvelle configuration est un facteur obligé préfigurant les transformations de Chellah. Sans ce prérequis, les différentes étapes vers un changement pédagogique et l'intégration de problématiques liées au développement local et au tourisme ne pourraient être mises en œuvre. Cette tentative de décloisonnement paraît inéluctable afin d'inscrire le musée dans son époque pour coller aux exigences contemporaines. C'est aussi une nouvelle façon de s'organiser favorisant la prise d'initiatives, le partenariat avec des acteurs issus de champs disciplinaires variés dans un système horizontal se basant sur la coopération en réseau<sup>391</sup>. Il faut toutefois être bien conscient que ces mutations nécessitent du temps et des changements de comportement dans un contexte culturel marqué par de nombreuses années d'autoritarisme centralisé. Mais l'élan démocratique actuel apparaît comme une chance, un tournant ayant des répercussions dans l'éducation, le secteur culturel, l'archéologie et les musées. Tout cela est porteur de transformations structurelles qui prennent certes du temps mais gagnent peu à peu

---

prônant l'instauration d'un régime plus libéral et la modernisation de la vie politique. Le discours du roi Mohamed VI prononcé le 9 mars 2011 semble avoir répondu à ces attentes en introduisant des réformes sans précédents et entraîne inexorablement le Maroc vers une monarchie parlementaire

<sup>391</sup> Au sujet de la coopération et des réseaux dans les systèmes d'organisation, on se référera à Philippe Bernoux, Henri Amblard, Gilles Herreros, Yves-Frédéric Livian, 2005, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil, Paris

les mentalités comme en témoigne l'implication massive des Marocains dans la société civile et leurs revendications actuelles vers plus de démocratie.

## CONCLUSION GENERALE

Le survol historique de l'évolution des concepts d'archéologie, de patrimoine, de musées et de tourisme montre une interconnexion entre ces notions. Pendant longtemps, elles sont restées cantonnées à une petite élite. L'esthétique ou le monumental guidaient les processus de conservation des vestiges et d'exposition dans les musées. Le Maroc, comme la plupart des Etats colonisés par les Occidentaux, est marqué par l'introduction de ces conceptions. Le site de Chellah est ainsi fouillé et mis en valeur pendant le Protectorat. L'aspect des vestiges présentés actuellement est l'héritier direct de cette époque.

Mais le patrimoine et les musées liés à l'archéologie se sont peu à peu ouverts au cours du XX<sup>ème</sup> siècle à d'autres champs disciplinaires. L'explosion de l'industrie touristique au cours de la deuxième moitié du siècle passé demeure le principal contributeur de cette ouverture. Par ailleurs, la politique appréhendée au niveau des questions de gouvernance, la sociologie utilisée afin de mieux connaître les publics mais aussi la gestion, la communication et le marketing sont devenus des thématiques qui ne peuvent plus être ignorées. L'évolution contemporaine des systèmes muséographiques traduit également cette multidisciplinarité centrée autour des musées. Ceux-ci ne se contentent plus d'exposer des œuvres pour leurs valeurs intrinsèques. Ce changement reste particulièrement palpable au niveau des musées de site archéologique, en raison de la complexité des vestiges peu lisibles pour le béotien. Désormais, les musées transmettent des messages, mettent le visiteur en situation grâce à des médiateurs faisant appel à des techniques utilisant les nouvelles technologies, l'image en particulier. Ces nouveaux systèmes d'interprétation reprennent des recettes provenant du cinéma, de la télévision voire des parcs d'attraction. Le musée devient ainsi un lieu de consommation et de divertissement. Les études de cas que nous avons sélectionnées montrent cette importance des stratégies de communication et des médiateurs centrés sur des thématiques en lien avec la Nouvelle Histoire et la Micro Histoire. Les études visant à mesurer la compréhension du site archéologique auprès des visiteurs confirment l'efficacité des moyens d'interprétation novateurs structurés en thématiques comme cela est le cas dans les expériences que nous avons sélectionnées. Cependant, Saint-Romain en Gal prouve qu'une approche scientifique et pédagogique désolidarisée des questions liées à la gouvernance, au tourisme, au marketing et à la communication rencontre inévitablement des difficultés sur le long terme, notamment pour tout ce qui touche à son degré d'attractivité. La

mise en place d'un consensus local associant l'ensemble des forces politiques et la population dans une démarche participative durable avant la création du musée et pendant sa phase de fonctionnement apparaît également comme une donnée en capacité de permettre la réussite d'un projet de musée de site archéologique. La constitution d'une équipe pluridisciplinaire composée d'archéologues, d'historiens, d'architectes, de spécialistes de la communication, du marketing, du tourisme, du développement territorial joue également un rôle moteur. Mais la présence de services annexes, l'organisation de manifestations événementielles et l'intégration du musée de site dans son contexte local sur les plans touristiques et culturels en lien avec les autres institutions participent aussi au rayonnement de l'institution de façon durable. Toutefois, ces transformations ne sauraient ignorer le rôle du musée centré sur l'éducation et la connaissance, levier de créativité, d'innovation pour les territoires et par voie de conséquence facteurs de développement local. La difficulté est de concilier cette mission d'apprentissage reposant sur une base scientifique avec des processus didactiques conviviaux mais ne tombant pas dans un divertissement pure dénué de finalité au niveau éducatif. Plus largement, les musées du XXI<sup>ème</sup> siècle sont confrontés au maintien d'un adage fragile mêlant d'un côté une portée scientifique et culturelle base d'une assise en matière d'éducation qui est la fonction première et historique du musée et de l'autre l'ouverture vers des disciplines longtemps ignorées principalement en lien avec l'économie et le tourisme. C'est la combinaison équilibrée de ces deux mouvements réalisée grâce à une approche globale et pluridisciplinaire avant et pendant la mise en place d'un projet de muséification de site archéologique qui semble répondre à un objectif de développement local.

Cette pluridisciplinarité à finalités multiples marque les développements contemporains des musées de site archéologique en Europe mais aussi dans des pays en voie de développement comme la Tunisie, le Pérou et d'autres pays d'Amérique Latine.

Le Maroc, même s'il ne possède pas à ce jour de musées de site archéologique, n'est pas imperméable à ces évolutions. Ainsi, les musées de la Casbah de Tanger ou encore celui des Oudaïas à Rabat, bien que n'étant pas reliés à un site archéologique, intègrent un certain nombre de mutations récentes leur permettant de répondre à une partie des objectifs en lien avec le développement local comme les aspects éducatifs liés à une muséologie plus pédagogique mettant en relief l'aspect anthropologique des collections dans une division en thématiques suivant les préceptes de la Nouvelle Histoire. Néanmoins, les musées marocains n'incluent pas d'approche globale au niveau de leur gestion et ne se consacrent que de façon

partielle aux questions liées au développement touristique. Les infrastructures connexes à l'exposition permanente comme le restaurant, la boutique, la librairie ou l'auditorium ne sont pas incorporées à la façon de gérer l'institution. Les sites archéologiques marocains n'ont pas bénéficié de valorisations et il n'existe pas à ce jour de musées de site archéologique dans le pays. Le site de Chellah n'a donc guère évolué depuis le Protectorat. Pourtant, malgré un certain retard accumulé des années 70 à la fin des années 90, on note des évolutions récentes positives. Ainsi, Rabat est marquée par un vaste projet de ville se basant sur la réhabilitation des rives de l'oued Bouregreg. Or, le site de Chellah se trouve localisé dans cette vallée et apparaît comme indirectement concerné par ce projet. La ville de Rabat, sous l'impulsion du roi Mohamed VI, accueille en outre depuis peu plusieurs institutions culturelles comme la bibliothèque nationale, le musée d'art contemporain et la villa des arts. La restauration des remparts de la ville associée à des vellétés de réhabilitation de la médina complètent ce tableau pour ce qui est de la valorisation du patrimoine architectural. Le site archéologique de Chellah évolue par conséquent dans un contexte plus favorable que par le passé en matière de mise en valeur du patrimoine et de création de musées.

L'enquête menée sur le site auprès des visiteurs actuels offre des éléments supplémentaires en matière de décision quant à la mise en valeur du site. Les résultats du questionnaire mettent en relief l'absence d'explications pour comprendre le site même si la beauté de celui-ci est louée et que les visiteurs souhaitent obtenir des éléments pour appréhender l'histoire du lieu. Une tentative de muséification nous semble donc indispensable. Chellah peut ainsi être utilisé comme la colonne vertébrale de l'ensemble des institutions culturelles et des projets de valorisation du patrimoine actuellement en projet à Rabat. Il s'agit de créer un musée de site, centre d'interprétation en capacité d'expliquer l'histoire de Rabat depuis ses origines tout en offrant une fenêtre sur l'avenir dans une optique de temps long. En raison de ses éléments historiques rassemblant des témoignages archéologiques depuis les Phéniciens jusqu'aux sultans mérinides, mais aussi grâce à son site embrassant l'ensemble de la vallée de Bouregreg et offrant des points de vue remarquables, Chellah fait figure de lieu idéal pour comprendre les enjeux de l'évolution urbaine, sensibiliser le citoyen aux questions du patrimoine et le familiariser avec l'histoire locale et nationale forte de métissages et d'échanges. La création d'une telle institution fait office d'accélérateur tant sur le plan culturel et éducatif que touristique de façon à inscrire le site muséifié et la ville dans une démarche de développement territorial se basant sur la culture.

La réussite de la valorisation du site de Chellah passe par la création d'un musée de site susceptible d'offrir les clefs de compréhension du site et de la ville. Pour réussir, une telle entreprise doit en premier lieu pendre appui sur des bases scientifiques et archéologiques solides d'où découle le discours d'interprétation. Ce travail de recherche archéologique et historique se focalise sur une compilation de l'historiographie avec les sources épigraphiques, numismatiques. Cela permet de révéler certains aspects minorés comme la période préromaine, en particulier les éléments relatifs aux époques phéniciennes et maurétaniennes, trop longtemps passée sous silence. L'histoire de la cité de Sala, nom antique de Rabat-Salé, montre le rôle prédominant du commerce international et des échanges dans le développement de la ville. C'est ce fil conducteur qui est repris en tant que stratégie de communication tout au long de l'exposition du musée. Le développement de la ville est proposé dans ses aspects internationaux faits de contacts pour expliquer les transformations locales sur le plan de l'art, de la religion, de l'urbanisme. A cet axe central en matière d'interprétation s'ajoute le recours aux techniques de muséographie éprouvées comme les approches du type Nouvelle Histoire et Micro Histoire. Le but est de répondre à la mission première du musée, à savoir celle d'outil éducatif favorisant l'ouverture d'esprit, la créativité et l'innovation tout en offrant des médiateurs mariant rigueur scientifique et explications ludiques. Pour ce faire, chaque strate d'occupation du site est appréhendée à travers ses aspects de base au niveau de l'événementiel pour ensuite s'atteler à traiter des aspects économiques, religieux, politiques, artistiques et urbanistiques du site. Les grands personnages qui ont façonné Chellah comme les rois de l'époque maurétanienne et les sultans mérinides ou qui l'ont décrite à l'image des figures littéraires d'Ibn el Khateb ou de Léon l'Africain sont utilisés comme des truchements de ce passé. Le patrimoine immatériel, en particulier les légendes, fait aussi l'objet d'immersion utilisant l'interprétation vivante via le théâtre et la musique. Le musée de site inocule les données de base pour interpréter les vestiges in situ. Le parcours sur le site qui fait immédiatement suite au musée est balisé et accueille des éléments explicatifs de façon à répondre aux attentes des visiteurs et à redonner les éléments clefs au niveau de la compréhension.

Cependant, les moyens d'interprétation aussi performants soient-ils, ne demeurent qu'un élément permissif qui ne saurait être satisfaisant sur le plan de l'inscription du musée dans une réelle démarche de développement local. La nécessité d'un soutien politique et financier ainsi que la prise en compte des volets sociaux et touristiques restent des éléments tout aussi indispensables à prendre en compte. Pour répondre à la problématique sociale, le musée de

site de Chellah doit utiliser les autres formes d'expression artistique en incluant une partie de la population locale. Le théâtre et le cinéma font office de disciplines adéquates en lien avec cette finalité. Le développement touristique est de son côté envisageable à condition que le site se dote d'outils de communication performants, d'infrastructures connexes à l'exposition permanente plébiscités par les visiteurs lors de l'enquête. Le musée doit en outre s'inscrire dans une démarche globale au niveau de sa gestion. C'est d'ailleurs ce dernier point, ayant des liens avec les questions organisationnelles, qui se présente comme déterminant. Le fait d'associer des professionnels issus de différents horizons et de travailler avec des structures autres que celles dédiées à la conservation des biens archéologiques semble envisageable dans le cadre d'une structure associative à l'image de celles qui fleurissent dans tout le Maroc. Cette nouvelle organisation offre certaines garanties quant à la recherche de solutions innovantes pour gérer le musée de site en raison d'une coopération horizontale gage de transversalité. Elle s'inscrit directement dans les schémas de gouvernance et d'interdisciplinarité, moteurs du changement et de la réussite quant à la valorisation des musées de site archéologique en capacité d'alimenter une démarche de développement local.

Cette démarche quant aux moyens mis en place pour valoriser le site de Chellah se comprend dans une optique opérationnelle. Si Chellah offre une opportunité réaliste du fait du contexte entourant les projets en lien avec le développement de la ville de Rabat, aucun projet d'envergure visant à donner au site une place de choix dans le paysage culturel en construction n'est pour le moment officialisé. La question du musée des civilisations et de ses collections entre bien sûr en ligne de compte pour mieux définir les contours de la proposition de muséification du site de Chellah. Celle-ci offre malgré tout les grandes lignes d'un projet pluriel prenant en compte le contexte local et exposant l'ensemble des pistes d'actions sur le plan pratique qu'il conviendrait de suivre. La question du financement, malgré nos propositions faites dans ce domaine, reste toujours liée à des enjeux politiques parfois difficilement maîtrisables. Quoiqu'il en soit, ce travail s'adresse en priorité aux décideurs politiques nationaux marocains mais aussi aux acteurs locaux, ONG ou encore aux organismes internationaux en charge de la protection et de la valorisation du patrimoine. La thématique du développement centrée autour des musées de sites archéologiques à Rabat et au Maroc et plus largement dans les pays méditerranéens de la rive sud offre des relais de croissance sur le plan de l'éducation, de la culture et du tourisme pour les pays présentant un patrimoine archéologique important mais peu valorisé.

Au centre de ce développement, on trouve la ville qui est déjà identifiée comme levier de transformations par les politiques publiques au Maroc. « Un musée, pour être vraiment ouvert à tous, doit être édifié au cœur de la cité.<sup>392</sup>» La cité s'entend ici dans son acception démocratique. Or, le Maroc tout comme ses voisins maghrébins et ses cousins du Machrek connaît à ce jour une vague réclamant plus de démocratie, de participation et d'égalité des chances pour tous les citoyens. Ce processus de démocratisation fait écho à la réconciliation entre passé, présent et futur que les grands intellectuels maghrébins contemporains appellent de leurs vœux. Dans ce cadre, la culture, les musées et l'archéologie ont un rôle à jouer pour former les classes moyennes du pays et renforcer le terreau de la démocratie. Gageons que ces transformations en cours permettent à ces pays d'exhumer leur passé prestigieux pour le transformer en tremplin vers la modernité ouvert au plus grand nombre. Il est donc permis de rêver à un nouveau rayonnement sur les autres continents comme ce fut le cas pendant l'âge d'or de l'Empire arabo-andalous au sein duquel Rabat et Chellah jouèrent un rôle d'importance .

---

<sup>392</sup> **Le Corbusier**, Figaro Littéraire, 28 septembre 1965

# SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Nous avons choisi de présenter ici, la bibliographie et les sources, confondues et classées par thèmes. En effet, toutes les sources utilisées sont imprimées ou bien, pour les plus récentes, issues de publications officielles ou sites internet.

## Histoire de l'Archéologie et problématiques contemporaines

BERDUCOU, Marie-Claude, 1990, *La conservation en archéologie : méthodes et pratique de la conservation-restauration des vestiges archéologiques*, Masson, Paris

DEMOULE, Jean-Paul, 2005, *L'Archéologie, entre science et passion*, Gallimard, Paris

FLON, Emilie, 2005, *La patrimonialisation de l'archéologie: la mise en scène des vestiges dans l'exposition*, Thèse de Doctorat en Sciences de la communication, Université d'Avignon

HACHLILI, Rachel, 1998, « Une question d'interprétation, Sites archéologiques et musées de site », *Museum International* n°198, Vol.2, Unesco, Paris ? pp. 4-5

INSAP, 2005, *Le patrimoine archéologique marocain*, Ministère de la Culture, Rabat

JOCKEY, Philippe, 1999, *L'Archéologie*, Belin, Paris

MALLOWAN, Agatha Christie, 1946, « Chroniques de fouilles en Syrie » in « *Come, tell me how you live* », *la romancière et l'archéologue. Mes aventures au Moyen Orient*, Payot, Paris (Ed. de 2005)

PALUMBO, Gaetano et TEUTONICO, Jeanne-Marie, 2002, *Management planning for archaeological sites*, Getty Conservation Institute, Los Angeles

PARROT, André, 1996, *L'Archéologie*, Payot, Paris

PESEZ, Jean-Marie, 1997, *L'Archéologie : mutations, missions, méthodes*, Nathan, Paris

SCHLIEMAN, Heinrich, 1885, *Ilios, ville et pays des Troyens. Fouilles de 1871 à 1882, avec une autobiographie de l'auteur*, traduit par Egger, Paris

SCHNAPP, Alain, 1993, *La conquête du passé : aux origines de l'Archéologie*, Carré, Paris

TORRE, Marta de la, 2005, *Heritage values in site management*, Getty Institute, Los Angeles

## **Histoire et problématiques actuelles du concept de Musées en Occident et au Maroc**

Actes du 4<sup>ème</sup> congrès international sur « *la muséification des sites archéologiques en milieu rural* », 2006, Editions Xunta de Galicia, Saint-Jacques de Compostelle

ALLIBERT, David, 2005, *Aller au musée : un vrai plaisir mais une attente de convivialité et de pédagogie*, CREDOC, Paris

ARPIN, Roland, 1992, *Le musée de la civilisation*, Ed. Mulitmondes, Québec

AVICOM'92, 1993, *Nouvelles technologies de l'audiovisuel au service des musées*, recueil des conférences tenues dans le cadre de la 16<sup>ième</sup> Conférence générale du Conseil international des musées à Québec, Amalthea, Florence

BENGHOZI, Pierre-Jean, 1993, *Le tournant commercial des musées : en France et à l'étranger*, La Documentation Française, Paris

BENOIST, Luc, 1971, *Musées et muséologie*, Presses Universitaires de France, Paris

BOURDIEU, Pierre, 1969, *L'Amour de l'art. Les musées et leur public*, Editions de Minuit, Paris

CABANNE, Pierre, 2003, *Les Grands Collectionneurs*, Ed. de l'Amateur, Paris

CALAFATE Boyle, Susan, 2004, « Ouverture d'esprit : concept-clé de l'interprétation et de la conservation », *Museum International* n° 223, Paris, pp. 85-93

CASTILLA, Americo, 2007, « Une politique pour les musées du 21<sup>ème</sup> siècle en Argentine », *Museum International* n°232, Unesco, Paris, pp. 44-53

CHAUMIER, Serge, 2003, *Des musées en quête d'identité*, L'Harmattan, Paris

CICERON, *Accusationis in C. Verrem liber VII. Oratio decima*, Imprimerie Libert, 1905, Paris

- COLARDELLE, Michel, 2007, *la vocation démocratique d'un musée, le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée*, Revue Plurielles n°148
- CONDIVI, Ascanio, 2006, *Vie de Michel-Ange*, Flammarion, Paris
- DAVALLON, Jean, 2000, *L'exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, l'Harmattan, Paris
- Declaración de Caracas 1992, *El Museo en América Latina Hoy*, ICOM Venezuela, Caracas
- DE MICHELI, Francesca, 2005, *Diversités culturelles et patrimoniales : une étude des musées au Maroc*, Thèse de Doctorat de Sociologie, EHESS, Paris
- DESCAMPS, Françoise et CASTELLANOS, Carolina, *Préparation d'un plan de gestion et de sa mise en œuvre: le cas de Joya de Cerén, El Salvador*, 10<sup>ème</sup> conférence Internationale sur l'étude et la conservation, Bamako, Mali, édité par Getty Conservation Institute, Los Angeles
- DESHAYES, Sophie, 2002, « Audioguides et musées », *Lettre de l'OCIM* n°79, Dijon, pp. 24-31
- DESHAYES, Sophie, 2004, « Une nouvelle génération d'audioguide », *Lettre de l'OCIM* n° 92, Dijon, pp. 17-23
- DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE, 2000, *Publics et projets culturels : un enjeu des musées en Europe* : journées d'étude 26 et 27 octobre 1998, Paris, Musée national du moyen âge, l'Harmattan, Paris
- DORE, Guy, 1997, *La société et le musée, l'une change, l'autre aussi* : actes du colloque tenu au Centre canadien d'architecture à Montréal, dans le cadre des neuvièmes Entretiens du Centre Jacques Cartier les 2, 3 et 4 octobre 1996, Publication du Musée d'Archéologie et d'Histoire de Montréal, Montréal
- DOUMAS, Chritos, 1998, *Fouilles et opérations de sauvegarde : que doit-on préserver et pourquoi ?*, Museum International n° 198, Paris, p. 6-9
- FOURTEAU, Claude, 1997, *Politiques tarifaires, musées et monuments*, Association inter-musées, Paris

- GOB, André, 2003, *La Muséologie : Histoire, développements, enjeux actuels*, Armand Colin, Paris
- GAUTIER, Pascal, 1998, *L'accueil et la visite dans les musées : les références de la qualité*, AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique), Paris
- GERVEREAU, Laurent, 1995, lettre de l'OCIM n°42, Dijon
- GOMEZ DE BLAVIA, Milgros, 1998, *Le musée, un médiateur*, Museum International n°200, Paris, pp. 21-26
- GUILLEMAIN, Jean, 2002, *l'antiquaire lyonnais Guillaume de Choul*, Thèse de l'Ecole des Chartes, Paris
- HERREMAN, Yani, 1998, *Les musées et le tourisme : culture et consommation*, Museum International n°199, Paris, pp. 4-12
- HUOPAINEN, Raili, 1998, *Les musées : une porte ouverte vers le futur*, Museum International n°199, Paris, pp. 51-54
- IFRI, Philippe, 1997, *Ecomusées et musées de société : dire l'Histoire, gérer la mémoire au présent*, L'Harmattan, Paris
- KÄPPLINGER, Claus, 1997, *L'architecture et la commercialisation des musées*, Museum International n° 196, pp. 6-9
- MAC DONALD, Robert, 2007, *Editorial, Vie Urbaine et Musées*, Museum international n°231, Unesco, Paris, pp. 4-6
- MACINTYRE, Darryl, 2007, *Le Musée National d'Australie et le discours public : le rôle des politiques publiques dans les débats culturels de la nation*, Museum International n°232, Unesco, Paris, pp. 13-20
- MAC MANUS, Paulette, 1987, *"Communication with and between visitors to a science museum"*, Thèse de Doctorat, Université de Londres, 1987
- MAIRESSE, François, 2002, *Le musée, temple spectaculaire : une histoire du projet muséal*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon

- MERHAV, Racheli et KILLEBREW, Ann, 1998, *Ouverture au public : pou le meilleur et pour le pire*, Museum International n°200, Paris, pp. 15-20
- MILES, Roger, 1986, *Museum audiences*, Museum management and curatorship, London
- MINISTERE DE LA CULTURE, *Direction des musées de France*, Bureau de l'audiovisuel, 1993, *L'audiovisuel dans les musées*, Direction des musées, Paris
- MOTTAZ BARAN, Arlette, 2005, *Publics et musées en Suisse – Représentations emblématiques et rituel social*, Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes, Berne
- NICOLAS, Alain, 1986, *Nouvelles muséologies*, Association muséologie nouvelle et expérimentation sociale, Marseille
- POULOT, Dominique, 1997, *Musée, Nation, Patrimoine*, Gallimard, Paris
- RIVIERE, Georges Henri, 2007, *La muséologie selon Georges Henri Rivière*, Editions Dunod, Paris
- ROGERS, Bob, 1996, *Story Technology*, TILE'96 Conference proceedings, Maastricht
- ROUX, Emmanuel de, 1992, *La chute de la maison rivière*, Le Monde, 9 janvier
- SALLOIS, Jacques, 2008, *Les musées de France*, PUF, Paris
- SCHAER, Roland, 1993, *L'invention des musées*, Gallimard, Paris
- SCHOUTEN, Frans, 1993, *The future of museums*, Museum Management and Curatorship, Londres
- SCHOUTEN, Frans, 1998, *Professionnels et visiteurs : l'indispensable rapprochement*, Museum International n° 200, Paris, pp. 27-30
- SCIPION, Sylvie Marie, 1999, lettre de l'OCIM n°61, Dijon, pp. 22-29
- SOME, Roger, 2003, *Le musée à l'ère de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris
- STERRY, Patricia, 1998, *Etudes du patrimoine : interprétation, présentation et conception*, Museum International n° 199, Paris, pp. 19-23

STEVENS, Terry, 1998, *Le voyageur chargé d'un lourd fardeau a besoin d'un ami*, Museum International n°199, Paris, pp. 24-27

TEBOUL, René, CHAMPARNAUD, Luc, 1999, *Analyse socio-économique de la demande muséale*, L'Harmattan, Paris

TOBELEM, Jean-Michel, 1996, *Musées. Gérer autrement*, La Documentation Française, Paris

TRAMPOSCH, William, 1998, *Te Papa : une invite à la redéfinition*, Museum International n°199, Paris, pp. 28-32

VASARI, Giorgio, 1983, *Les Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes*, volume 5, Raphaël, Léonard et Giorgione, Edition Berger-Levrault, Paris

### **Evolution de la notion de Patrimoine et thématiques actuelles autour de cette notion en Occident et au Maroc**

AMAHAN, Ali et CAMABAZARD-AMAHAN, Catherine, 1999, *Arrêt sur sites, le patrimoine culturel marocain*, Le Fennec, Casablanca

AMALVI, Christian, 2005, *Les lieux de l'Histoire*, A. Colin, Paris

AMOUGOU, Emmanuel, 2004, *La question patrimoniale, de la patrimonialisation à l'examen des situations concrètes*, l'Harmattan, Paris,

ANDRIEUX, Jean-Yves, 1997, *Patrimoine et Histoire*, Belin, Paris

ANDRIEUX, Jean-Yves, 1998, *Patrimoine et Société*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes

ANFRAY, Francis, 1994, *Preservation and Presentation of the Cultural Heritage : Eritrea*, Editions de l'Unesco, Paris

AUDRERIE, Dominique, 1997, *La Notion et la Protection du Patrimoine*, PUF, Paris

AUDRERIE, Dominique, 2003, *Questions sur le patrimoine*, Confluences, Bordeaux

AUDRERIE, Dominique, 2003, *Petit vocabulaire du patrimoine culturel et naturel*, Confluences, Bordeaux

- BABELON, Jean-Pierre, CHASTEL, André, 1994, *La Notion de Patrimoine*, Liana Lévi, Paris
- BARRERE, Christian, 2004, *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*, l'Harmattan, Paris
- BEGHAIN, Patrice, 1998, *Le Patrimoine : Culture et Lien social*, La Bibliothèque du Citoyen, Paris
- BERCE, Françoise, 2000, *Des monuments historiques au Patrimoine du XVIIIe siècle à nos jours ou "Les égarements du cœur et de l'esprit"*, Flammarion, Paris
- BOURDIN, Alain, 1984, *Le patrimoine réinventé*, PUF, Paris
- CARRIER, Renaud et ALLINE, Jean-Pierre, 2010, *La culture au risque du marché Le mécénat face à ses acteurs*, L'Harmattan, Paris
- CHOAY, Françoise, 2002, *L'Allégorie du Patrimoine*, Seuil, Paris
- CULTURE ET MUSEES, 2003, *Nouveaux regards sur le Patrimoine*, Actes Sud, Arles
- EL FAÏZ, Mohamed, 2002, *Marrakech : patrimoine en péril*, Actes Sud, Paris
- FEUREMAN, Séverine, 2004, *L'apport des TIC pour la protection du patrimoine architectural et urbain*, Mémoire de DESS Urbanisme, Université Paris 8, Saint-Denis
- GAULTIER-KURHAN, Caroline, 2003, *Patrimoine culturel marocain*, Maisonneuve et Larose, Paris
- HERITIER, Annie, 2003, *Genèse de la notion de Patrimoine Culturel et Naturel*, l'Harmattan, Paris
- HUGO, Victor, 1832, « *Guerre aux démolisseurs* », *Revue des deux mondes*, Paris
- IZDDINE, Mouna, janvier 2007, *Les étrangers à Marrakech, entre amour et rejet*, Maroc Hebdo
- JEUDY, Henry-Pierre, « *La culture en trompe l'œil* », *La Lettre volée*, Bruxelles, 2006
- LAROUI, Abdallah, 1999, *Islam et Histoire*, Albin Michel, Paris

- LENIAUD, Jean-Michel, 1992, *L'Utopie française : essai sur le Patrimoine*, Mengès, Paris
- NORA, Pierre, 1997, *Les Lieux de Mémoire*, Gallimard, Paris
- NORA, Pierre, 1997, *Science et conscience du Patrimoine*, 7<sup>ième</sup> entretien du patrimoine de novembre 1994, Théâtre National de Chaillot, Fayard, Paris
- ODDOS, Jean-Paul, 1997, *Le Patrimoine : Histoire, Pratiques et Perspectives*, Editions du Cercle de la Librairie, Paris
- ORSONI, Gilbert, 2007, *Le financement de la culture*, Economica, Paris
- PICKARD, Robert, 2001, *Management of historic centres*, Spon Press, London-New York
- POULOT, Dominique, 1998, *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, Paris
- RECHT, Roland, 1999, *Penser le patrimoine : mise en ordre et mise en scène de l'art*, Hazan, Paris
- ROUET, François, 2002, « *La valorisation du patrimoine : articuler qualification et ingénierie* » in Réinventer le patrimoine, L'Harmattan, Paris
- SIRE, Marie-Anne, 1996, *La France du Patrimoine : les choix de la Mémoire*, Gallimard, Paris
- SKOUNTI, Ahmed, 2004, *La notion de patrimoine au Maroc*, in SAIGH BOUSTA, Rachida, 2004, *Le tourisme durable : réalités et perspectives marocaines et internationales*, UCAM, Marrakech
- SOUCHIER, Raphaël, 2006, *Charte du Réseau AVEC (Alliances des Villes Européennes de la Culture)*, [www.avec.net](http://www.avec.net)
- UNESCO, site Internet de l'organisation recensant l'ensemble des dernières conventions en lien avec le patrimoine [www.unesco.org](http://www.unesco.org)
- VIOLLET LEDUC, Eugène de, 1880, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du 11<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle*, Bibliothèque d'Éducation et de Récréation, Paris

VOISENAT, Claudie, 2000, *Domestiquer l'Histoire : ethnologie des monuments historiques, séminaire « Regards anthropologiques sur les monuments historiques »*, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris

WALSH, Kewin, 1992, *The representation of the past : museums and heritage in the postmodern world*, Routledge, New York

ZUPPINGER, Renaud, 1997, *Représentations du passé : patrimoine, musées, problématiques identitaires et culturelles en Europe*, Institut d'études européennes de l'Université Paris 8, Le Fil d'Ariane, Saint-Denis

### **Histoire et évolution du Tourisme en Europe et au Maroc**

AMIROU, Rachid, 2000, *Imaginaire du Tourisme Culturel*, Presses Universitaires de France, Paris

AMIROU, Rachid, 2000, *Le Tourisme Local : Une Culture de l'Exotisme*, l'Harmattan, Paris

BANDAKLI, Moustafa, 1998, *le tourisme national et international du littoral atlantique de Safi à Rabat-Salé*, Thèse de Doctorat de Géographie, Aix-Marseille 1

BARRE, Josquin, 1995, *Vendre le Tourisme Culturel*, Institut d'Etudes Supérieures des Arts, Economica, Paris

BERRIANE, Mohamed, 2002, « *Les nouvelles tendances du développement du tourisme au Maroc* », actes du 13<sup>ième</sup> festival international de Géographie de Saint-Dié

BLANCHARD, Pascal, « *Le Maroc dans l'affiche française (1906-1956)* », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 37-1 | 2007, mis en ligne le 16 novembre 2010, URL : <http://mcv.revues.org/3175>

BOUTIER, Jean, 2004, *Le grand tour : une pratique d'éducation des noblesses européennes (16<sup>ème</sup> -18<sup>ème</sup> siècles)*, Editions du CNRS, Paris

BOYER, Marc, 1994, *La communication touristique*, PUF, Paris

BOYER, Marc, 1996, *L'invention du tourisme*, Gallimard, Paris

- BOYER, Marc, 2005, *Histoire générale du Tourisme du 16ème au 21ème siècle*, l'Harmattan, Paris
- BRITISH TOURISM AUTHORITY, 2005, *Annual study and report on the value and volume of the UK tourism sector*, London
- COLLECTIF, 1999, *Delacroix : le voyage au Maroc*, Flammarion, Paris
- DUMAZEDIER, Joffre, 1972, *Vers une civilisation du loisir ?*, Seuil, Paris
- EL AYDI, Es Saïd, 1996, *Rabat, ville touristique*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université d'Aix-Marseille
- EXPOSITION "ITALY ON THE GRAND TOUR", Paul Getty Center Los Angeles, 2001, Los Angeles [www.getty.edu/art/exhibitions/grand\\_tour/index.html](http://www.getty.edu/art/exhibitions/grand_tour/index.html)
- GREG, Richards, 1996, *Cultural tourism in Europe*, CAB International, London
- HAULOT, Arthur, 1995, *Tourisme et Société*, Ed. Labor, Bruxelles
- ICOM Workshop on Museums, 2000, *Museums, Heritage and Cultural Tourism*, ICOM, Paris
- JARDEL, Jean-Pierre, 1994, *Le tourisme international entre tradition et modernité*, actes du colloque international Nice de novembre 1992 Laboratoire d'ethnologie Université de Nice, Centre d'études Tourisme et civilisation, Nice
- KIRSHENBLATT-GIMBLETT, Barbara, 1998, *Destination culture : tourism, museum and heritage*, University of California, Los Angeles
- LANQUAR, Robert, 1993, *Le tourisme international*, Presses Universitaires de France, Paris
- LANQUAR, Robert, 1994, *L'économie du tourisme*, Presses Universitaires de France, Paris
- LANQUAR, Robert, 1995, *Sociologie du tourisme*, Presses Universitaires de France, Paris
- LANQUAR, Robert, 2002, *Le Marketing Touristique*, Presses Universitaires de France, Paris
- LAPLANTE, Marc, 1997, *L'expérience touristique contemporaine : fondements sociaux et culturels*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy

LA ROCHEFOUCAULT (de), Béatrice, 2002, *L'Economie du Tourisme*, Bréal, Rosny-sous-Bois

LOZATO-GIOTART, Jean-Pierre, 1990, *Méditerranée et Tourisme*, Masson, Paris

LOZATO-GIOTART, Jean-Pierre, 2004, *Management du Tourisme*, Pearson Education, Paris

MEIMOUN, Katia, 2006, *Exposition itinérante « Vive les congés payés ! »*, Hôtel de Région, Marseille

MOLLARD, Claude, 1994, *L'ingénierie culturelle*, Presses Universitaires de France, Paris

*Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989*, Ministère de la Culture, Documentation française, 1990

OBSERVATOIRE NATIONAL DU TOURISME, 2002, *Les sites touristiques en France métropolitaine*, Editions de l'ONT, Paris

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 2008, *Yearbook of tourism statistics 2008*, Editions de l'OMT, Madrid

ORIGET DU CLUZEAU, Claude, 1998, *Le tourisme culturel*, PUF, Paris

PASQUALINI, Jean-Pierre, 1991, *Tourismes : organisation, économie et actions touristiques*, Dunod, Paris

PATIN, Valéry, 1998, *Culture et Tourisme : vers une économie de marché*, Courrier de l'Unesco Août 1998, Paris

PATIN, Valéry, 1997, *Tourisme et Patrimoine : en France et en Europe*, La Documentation Française, Paris

PELE-BONNARD, Catherine, 2002, *Marketing et Tourisme : Première Rencontre*, Chiron, Paris

PERIER D'IETEREN, Catherine, 1998, *Tourisme et conservation : trouver un équilibre*, Le tourisme : un défi pour les musées (2), Museum International n° 200, Unesco, Paris, pp. 5-14

ROBINSON, Mike, 1998, *Plaidoyer vers un Tourisme Culturel*, Courrier de l'Unesco Août 1998, Paris

SAIGH, BOUSTA, Rachida, 2004, *communications interculturelles*, politique et tourisme, Université de Marrakech, Marrakech

SARRASIN, Bruno, STAFFORD, Jean, BELANGER, Charles-Etienne, 1996, *Développement et tourisme au Maroc*, L'Harmattan, Montréal

SOULAGE, François, 2004, *tourisme, économie sociale et solidaire : d'un tourisme initial à de nouvelles valeurs*, Conseil National du Tourisme, Paris

SPATARO, Agostino, 2000, *Le Tourisme en Méditerranée*, l'Harmattan, Paris-Montréal

STENDHAL, 1981, *Mémoires d'un touriste*, Maspero, Paris

TANGUY, John, 2002, *Le tourisme au Maroc : enjeux, acteurs, projets*, vision 2010, Mission économique de Casablanca-Ambassade de France, Editions du CFCE, Casablanca

TOCQUER, Gérard, 1987, *Marketing du Tourisme*, G. Morin, Montréal

WALL, Geoffrey, 1996, *Heritage and tourism*, Pergamon, New York

World Travel and Tourism Council, 2007, *Travel and Tourism Economic Impact*, Editions du WTTC, Londres

## **Identité et patrimoine en Occident et au Maroc**

AARAB, Brahim, 2007, *la question de la réforme et de l'identité : du contexte salafiste au projet de modernité*, Editions Afrique Orient, Casablanca

ARKOUN, Mohammed, 2005, *Humanisme et Islam : Combats et propositions*, Librairie Philosophique Vrin, Paris

BENCHARIF, Léla, 2002. *Pour une géohistoire de l'immigration maghrébine à Saint-Étienne : entre espace encadré et espace approprié*. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Saint-Étienne

CHEBEL, Malek, 2004, *Manifeste pour un islam des lumières. 27 propositions pour réformer l'islam*, Éditions Hachette Littératures, Paris

CHEDDADI, Abdesselam, 2003, *Education et culture au Maroc, le difficile passage à la modernité*, Le Fenec, Casablanca

CHEDDADI, Abdesselam, 2006, *Ibn Khadûn, l'homme et le théoricien de la civilisation*, Gallimard, Paris

HORRUT, Claude, 2006, *Ibn Khaldun, un Islam des Lumières ?*, Editions Complexe, Bruxelles

IBN KHALDOUN, 1968, *Discours sur l'Histoire universelle al Muqqadima*, Sindbad, Paris

MAALOUF, Amin, 2009, *Le dérèglement du monde*, Grasset, Paris

SASSEN, Saskia, 2009, *La globalisation. Une sociologie*, Gallimard, Paris

SCHOUTEN, Frans, 2002, « *Héritage culturel et retour aux origines : la notion d'identité culturelle doit-elle être redéfinie à mesure que le monde se rétrécit ?* », Actes du quatrième sommet du tourisme 11-13 décembre 2002, Genève

TOUZANI, Amina, 2003, *La culture et la politique culturelle au Maroc*, La Croisée des Chemins, Casablanca

### **Patrimoine, musées et développement local**

Banque Africaine de Développement, 2006, « *Royaume du Maroc, Document de stratégie par pays, 2007-2011* », Département des Opérations-Nord B (ORNB)

Banque Mondiale, 2000, *Morocco Education Reform Support*, Rapport n° PID10151

Bernoux, Philippe, 2005, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil, Paris

COLLARDELLE, Michel, 1997, *Economie touristique et patrimoine culturel*, Conseil national du tourisme, Paris « *Culture, Tourisme, Développement. Les enjeux du 21ème*

*siècle* », compte rendu d'une table ronde d'experts organisée à Paris les 26 et 27 juin 1996, Unesco, Paris

CUVELIER, Pascal, 1994, *Patrimoine, Modèles de Tourisme et Développement Local*, l'Harmattan, Paris

EMBIZE, Valérie, 2005, *Entre histoire et modernité, mémoire et développement économique, comment intégrer la protection du patrimoine à la gestion de la ville, dans un centre urbain du Vexin*, Mémoire Maîtrise Aménagement Université Paris 8, Saint-Denis

FLORIDA, Richard, 2004, *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life*, Basic Books, New York

FRANCOIS, Hugues, HIRCZAK Maud, SENIL, Nicolas, 2005, « *La ressource territoriale : pour une définition économique de la notion de patrimoine* », XLIème Colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française, Dijon

GREFFE, Xavier, 1990, *La valeur économique du Patrimoine*, Anthropos, Paris

GREFFE, Xavier, 1999, *La gestion du Patrimoine Culturel*, Anthropos, Paris

GREFFE, Xavier, 2002, *le Développement Local*, Editions de l'Aube, Paris

GUESNIER, Bernard et LEMAIGNAN, Christian, 2006, *Connaissance, solidarité, création : Le cercle d'or des territoires*, L'Harmattan, Paris

GUITOUNI, Abdelkader, « *Développement et régions périphériques* », *Table ronde la voie du développement au Maroc* », Actes du Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges de 2002

HAFDI-IDRISSI, Abdelaziz, 2000, *La problématique du développement local au Maroc : réalités et perspectives*, Thèse de Doctorat de Géographie, Paris 8

HUTTER, Michael, 1997, *Economic perspective on cultural heritage*, Saint Martin's Press, New York

LEFEBVRE, Bernard, ALLARD, Michel, 1996, *Le musée, un projet éducatif*, L'Harmattan, Paris

LONGHI Ch., SPINDLER J., 2000, *Le Développement Local*, LGDJ, Paris

MAILLAT D., MATTEACCIOLI A., ed. *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, éditions IRER-GREMI, Neuchâtel, pp. 71-90

MANSION, Benoît, 2004, *La gestion et mise en valeur du patrimoine industriel : un outil de développement local ?*, Mémoire de DESS Urbanisme et aménagement Paris 8, Saint-Denis

MANSO, Randy, 1999, *Economics and heritage conservation*, Getty Conservation institute, Los Angeles

MELLOUKI, M'hammed, CLERMONT, Gauthier, 2003, *Education et culture : les enseignants, les jeunes et les musées : regards croisés*, Presses Universitaires de Laval, Laval

NEYRET, Régis, 1992, *Le Patrimoine atout du développement*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon

PECQUEUR, Bernard, 2000, *Le Développement Local, pour une Economie des Territoires*, Syros, Paris

PECQUEUR, Bernard, 2002, *Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activités ?*, Actes des Rencontres « Patrimoines, Territoires et Créations d'Activités, le Pradel : Cermosem, 30-31 mai 2002, Montagnes Méditerranéennes n°15, pp. 123-127

PECQUEUR, Bernard, 2004, *Les Ressources Patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes*, CAMAGNI R.,

PERCQ, Pascal, 1994, *Les Habitants Aménageurs*, Editions de l'Aube, Paris

PERROUX, François, 1962, *Le IV<sup>ème</sup> Plan français*, PUF, Paris

ROQUE, Maria-Anges (dir.), 2004, *La société civile au Maroc, l'émergence de nouveaux acteurs de développement*, Publisud, Paris

POTEAU, Gérard, 2003, *Le développement culturel local*, La lettre du cadre territorial, Voiron

SADORGNE, Jean-Luc, 1996, *Quand le Patrimoine fait vivre les territoires*, CNFPT, Paris

Stateman's Yearbook 2003 [www.statesmansyearbook.com](http://www.statesmansyearbook.com)

TOURJANSKI-CACHART, 1996, *Le Développement Economique Local*, PUF, Paris

UNICEF, 2005, *études statistiques sur le Maroc* <http://www.unicef.org/morocco>

VARINE, Hugues de, 2002, *Les racines du futur : le patrimoine au service du développement local*, ASDIC, Chalon-sur-Saône

VIDARTE, Juan Ignacio, *Le musée Guggenheim de Bilbao, la culture en tant que variable de développement*, Actes du Quatrième Sommet du Tourisme, 11-13 Décembre 2002, Genève

VIRASSAMY, Catherine, 2002, *les Pôles d'Economie du Patrimoine*, la Documentation Française, Paris

WORLD BANK, 2001, *Cultural Heritage and Development : a framework for action in the Middle East and North Africa*, World Bank Report, Washington D. C.

## **ETUDES DE CAS**

### **Musée de Pointe à Callière**

COWAN, William, 1843, *Voyage de Jacques Cartier au Canada*, Imprimerie Louis Perrin, Lyon

DAIGLE, Sylvie, 2000, « Jeanne », *Les femmes fondatrices de Montréal*, Presses de l'UQAM, Montréal

DESJARDINS, Pauline, 1992, *Pointe-à-Callière : l'aventure montréalaise*, Ed. du Septentrion, Montréal

Dictionnaire biographique du Canada en ligne

<http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=34514>

DUFRESNE, Sylvie, 1995, 62<sup>ième</sup> Congrès de l'ACFAS, *Une muséographie multimédia : la relation objet-support-espace-animation*, Pointe à Callière

FAURE, Isabelle, 1995, *La conservation et la restauration du patrimoine bâti au Québec : étude des fondements culturels et idéologiques à travers l'exemple du projet de Place Royale*, Thèse de Doctorat Paris 8, Saint-Denis

LELIEVRE, Francine, 1993, *Si Pointe à Callière m'était conté*, Publication du Musée d'Archéologie et d'Histoire de Montréal, Montréal

MONTPETIT, Raymond, 1992, *Pointe à Callière, toute une expérience*, Publication du Musée d'Histoire et d'Archéologie de Montréal, Montréal

REDONNET, Jean-Claude, 1996, *Le Canada*, Presses Universitaires de France, Paris

Site Internet du Musée de Pointe à Callière [www.pacmusee.qc.ca](http://www.pacmusee.qc.ca)

### **Musée archéologique de Saint Romain en Gal**

CHORIER, Nicolas, 1658, *Antiquités de la ville de Vienne*, Editions de 1846, Girard Librairie, Vienne

Guide archéologique de Saint Romain en Gal, 1999, RMN, Paris

MERIMEE, Prosper, 1835, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, Edition de 2003, Adam Biro, Paris

Rapport d'audit de TAM'S Consultants, 2005, *étude Musées du Rhône*, Comité Départemental du Tourisme

Site Internet de l'atelier Chaix et Maurel, architectes du musée, [www.chaixetmorel.com](http://www.chaixetmorel.com)

STRABON, Edition de 1814, *Géographie*, Tome IV, Imprimerie Impériale, Paris

### **Musées archéologiques de la Route de Caesaraugusta de Saragosse**

AGUAROD, Carmen, 2000, « *Zaragoza y la recuperacion de la antigua Caesaraugusta : el foro, el puerto fluvial, las termas publicas, el teatro y las murallas* », *Actas del Primero Congreso Internacional sobre la musealización de los yacimientos arqueológicos « Ciudad, arqueología y desarrollo* », Alcalá de Henares

BELTRAN LLORIS, M., FATAS, S., 1998, *Cesar Augusta, Ciudad romana*, Zaragoza

LOSTAL PROS, Joaquin, ANSON, Arturo, 2001, *Historia de cuatro ciudades : Salduie, Caesaraugusta, Saragusta, Zaragoza, Servicio de Cultura : Caja Immaculada*, Zaragoza

Projet Appaar [http://www.in-situ.be/A\\_pres\\_overview.html](http://www.in-situ.be/A_pres_overview.html)

## **Maroc , Rabat, Chellah**

### **Histoire et Histoire de l'Art du Maroc de l'Antiquité à nos jours**

ABITBOL, Michel, 2009, *Histoire du Maroc*, Perrin, Paris

LAROUÏ, Abdallah, 1975, *L'histoire du Maghreb*, Maspero, Paris

LUGAN, Bernard, 2001, *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, Perrin, Paris

MIEGE, Jean-Louis, 2001, *Le Maroc*, PUF, Paris

Musée du Petit Palais, 1990, *De l'Empire Romain aux villes impériales, 6000 ans d'Art au Maroc*, Catalogue de l'exposition, Ville de Paris

Musée du Petit Palais, 1999, *Maroc : les trésors du Royaume*, Catalogue de l'exposition, Ville de Paris

ROGERSON, Barnaby, 2000, *Morocco*, Cardogan Guides, London

### **Histoire générale de Rabat-Salé**

BASSET, Henri; TERRASSE, Henri et HAINAUT, Jean, 2001, *Sanctuaires et forteresses almohades*, Maisonneuve et Larose, Paris

CAILLE, Jacques, 1959, *Histoire de Rabat*, Vanoest, Paris

CHASTEL, Robert, 1997, *Rabat-Salé : 20 siècles de l'oued Bouregreg*, La Porte, Paris

HASSAR-BENSLIMANE, Joudia, 1992, *Le passé de la ville de Salé dans tous ses états : Histoire, Archéologie, Archives*, Maisonneuve et Larose, Paris

### **Histoire et Géographie contemporaines du Maroc et de Rabat**

CUBERTAFOND, Bernard, 2000, *Mohamed VI : quel changement ?*, Revue de l'AFRI, volume I

DALLE, Ignace, 2004, *Les trois rois : la monarchie marocaine de l'indépendance à nos jours*, Fayard, Paris

DUPUY, René-Jean, 1997, *Le Maroc*, Géopolitique, Paris

Ministère de l'Aménagement du Territoire, 2004, *Contribution au débat national sur l'Aménagement, le territoire marocain : état des lieux*, Direction de l'Aménagement du Territoire, Rabat,

RIVET, Daniel, 1999, *Le Maroc de Lyautey à Mohamed V, le double visage du protectorat*, Denoël, Paris

SOURDEL, Dominique, 2004, *Dictionnaire historique de l'Islam*, PUF, Paris

TROIN, Jean-François, 2002, *Maroc : Régions, pays, territoires*, Maisonneuve et Larosse, Paris

VERMEREN, Pierre, 2001, *Le Maroc en transition*, La Découverte, Paris

VERMEREN, Pierre, 2006, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, La Découverte, Paris

VERMEREN, Pierre, 2010, *Maroc, idées reçues*, Editions Le Cavalier Bleu, Paris

### **Projets actuels mis en place sur Rabat**

BENNAMI, Ouafaâ, « *Les travaux de sauvegarde commenceront bientôt, propos recueillis auprès de Mohamed Es-Semar* », Le Matin, 20 Août 2005

BERTON, Jacques, *Mégaprojet pour (ou contre ?) Rabat-Salé*, Jeune Afrique, 7 août 2005, [http://www.jeuneafrique.com/jeune\\_afrique/article\\_jeune\\_afrique.asp?art\\_cle=LIN07085mga\\_prlastab0](http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN07085mga_prlastab0)

KSIKES, Driss, 2004, *Projet vallée du Bouregreg. Le palais grille les communes*, Telquel Online n°146

Les grands travaux de Mohamed VI, *Musée et bibliothèque*, Afrika.com, 28 juin 2001, <http://www.afrik.com/article2948.html>

Site du Ministère marocain de la Culture [www.minculture.gov.ma/fr](http://www.minculture.gov.ma/fr)

### **CHELLAH**

#### **Sources sur l'histoire de Chellah :**

## **Rapports de fouilles**

BASSET, Henri et LEVI-PROVENCAL, Evariste, 1923, *Chella, une nécropole mérinide*, E. Larase, Paris

BOUBE, Jean, 1999, *Les nécropoles de Sala*, Edition Recherche sur les Civilisations, Paris

BOUBE, Jean, 1966, *Un nouveau portrait de Juba II découvert à Sala*, in Bulletin d'Archéologie Marocaine, Tome VI

GSELL, Stéphanie et CARCOPINO, Jérôme, 1931, *la base de M. Sulpicius Felix et le décret des décurions de Sala*, Ed. De Boccard, Paris

MARCY, George, 1935, *Notes linguistiques autour du périple d'Hannon*, Hespéris, Paris

MATA RUIZ, Daniel, 1988, *Les Phéniciens dans la baie de Cadix*, Les Dossiers d'Archéologie n°132, pp. 82-83

TISSOT, Charles-Joseph, 1877, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, Imprimerie Nationale, Paris

## **Publications d'épigraphie, numismatique**

EUZENNAT, Maurice et MARION, Jean, 1982, *Inscriptions antiques du Maroc*, CNRS, Paris, Tomes 1 et 2

HARMAND, Louis, 1966, *observation sur l'inscription de Sala*, Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol, 3, Paris, pp. 1211-1220

LENOIR, Maurice, 1984, *Pour un corpus des inscriptions latines du Maroc*, BAM 15

MAZARD, Jean, 1960, *Création et diffusion des types monétaires maurétaniens*, in Bulletin d'Archéologie Marocain, Tome IV

## **Textes de poèmes et légendes**

BENJAMAA, Abdelbaoui, 1992, *Ibn el Khatib : homme de lettres et historien*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Paris 3, p.165

COHEN, Laurent, 1997, *le roi Salomon*, Seuil, Paris

FIX, Philippe, 2003, *contes populaires du Maroc*, Hoëbeke, Paris

LAVAUD, Alain, 2006, Rabat-Salé, années 20, Editions La Croisé des Chemins, Casablanca

MOLINA LOPEZ, Emilo, 2001, *Ibn el Jatib*, Comares, Albolote

Pouillon, François, 2009, *Léon l'Africain*, Karthala, Paris

SIRAJ, Ahmed, 1993, *L'Afrique du Nord Antique d'après les sources arabes du Moyen-Âge : Histoire et Géographie Historique : Exemple : Le Maroc Septentrional*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université Panthéon-Sorbonne

THAY, Thay, Najima, 2001, *Contes et légendes du Maroc*, Flies France, Paris

Blog de Saadane Benbabaali rassemblant une importante quantité de poèmes d'Ibn el Khateb traduits en Français : <http://adabarabiqadim.blogspot.com/2009/01/ibn-al-khatib-2eme-partie.html>

### **Eléments bibliographiques de la Préhistoire à l'Antiquité tardive à Chellah**

BARTH, Heinrich, 1849, *Wanderungen durch das Punische und Kyrenäische Küstenland, oder Maghreb, Afrikia und Barka*, Hertz, Berlin

BENABOU, Marcel, 2005, *La résistance africaine à la romanisation*, Textes à l'appui/Histoire Classique, Paris,

BEN BAAZIZ, Sadok, 1986, *Los Foros Romanos*, Universidad de Valencia, Valencia

BOUBE, Jean, 1992, *Sala*, in *Il Marocco e Roma, I grandi bronzi del museo di Rabat*, Carte Segrete, Roma

BRAUDEL, Fernand, 1998, *Les Mémoires de la Méditerranée*, Editions de Fallois, Paris

CABOURET, Bernadette, 2005, *L'Afrique Romaine de l'Atlantique à la Tripolitaine*, Ed. du temps, Paris

CARCOPINO, Jérôme, 1948, *Le Maroc Antique*, Gallimard, Paris

COLTELLONI-TRANNOY, Michèle, 1997, *Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée, 25 av. J.-C.-40 ap. J.-C.*, Ed. CNRS, Paris

CHARLES-PICARD, Gilbert, 1990, *La civilisation de l'Afrique Romaine*, Etudes Augustiniennes, Paris

CHATELAIN, Louis, 1944, *Le Maroc des Romains*, De Broccard, Paris

CHRISTOL, Michel, 2005, *Regards sur l'Afrique Romaine*, Editions Errance, Paris

CORBIER, Paul, 2005, *L'Afrique Romaine : 146 avant J-C-439 après J-C*, Ellipses, Paris

EUZENNAT, Maurice, 1965, *Héritage punique et influences gréco-romaines au Maroc à la veille de la conquête romaine*, Editions de Boccard, Paris

EUZENNAT, Maurice, 1989, *Le Limes de Tingitane, La Frontière méridionale*, Ed. CNRS, Paris

FONTAN, Elisabeth, 2007, *La Méditerranée des Phéniciens : de Tyr à Carthage*, Somogy Editions d'Art, Paris

GAID, Mouloud, 19996, *Les Berbères dans l'Histoire, Yacoub El Mansour*, Ed Mimouni, Alger, pp. 156-170

GALAND, Louis, 1977, *Le Berbère et l'onomastique lybique*, dans l'onomastique latine, Paris

GEROUDET, Noëlle, MEANARD, Hélène, 2005, *L'Afrique Romaine de l'Atlantique à la Tripolitaine*, Belin, Paris

GSELL, Stéphane, 1913-1929, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, Hachette, Paris, Tome VIII

GSELL, Stéphane, 1927, *Juba II, savant et écrivain*, J. Carbonel Editeurs, Alger

INSAP, 2005, *Le patrimoine archéologique marocain*, Ministère de la Culture, Rabat

LAAMIRI, Laila, 1997, *la sculpture de tradition classique en Maurétanie Tingitane*, Thèse d'Histoire de l'Art, université Panthéon-Sorbonne, Paris

LARONDE, André et GOLVIN, Jean-Claude, 2001, *L'Afrique antique : histoire et monuments*, Editions Tallandier, Paris

LE BOHEC, Yann, 2002, « *La Maurétanie Tingitane : Le Maroc des Romains* », article de la revue en ligne *Clio*,

[http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la\\_mauretanie\\_tingitane\\_\\_le\\_maroc\\_des\\_romains.asp](http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la_mauretanie_tingitane__le_maroc_des_romains.asp)

LE BOHEC, Yann, 2005, *Histoire de l'Afrique Romaine*, Editions Picard, Paris

LE GLAY, Marcel, 1966, *Saturne africain, Histoire et Monuments*, De Boccard, Paris

PANETIER, Jean-Luc, 2002, *Volubilis, une cité du Maroc antique*, Maisonneuve et Larose, Paris

PONS PUJOL, Lluís, 2009, *la Economia de la Mauretania Tingitania : aceite, vino y salazones*, Publicacions i Edicions Universitat de Barcelona, Barcelone

ROGET, Raymond, 1924, *Le Maroc chez les auteurs anciens*, Paris, Belles Lettres

RHORFI, Abdellatif, 2000, *Histoire préromaine et romanisation de la Maurétanie tingitane avant son annexion à l'Empire romain*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université Paris-Sorbonne

TEISSIER, Henri, 1991, *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord : Libye, Tunisie, Algérie, Maroc*, Desclée, Paris

### **Histoire du site de la chute de l'Empire Romain d'Occident à la conquête arabo-musulmane**

DURLIAT, Jean, 1990, *De la ville antique à la ville byzantine, le problème des subsistances*, Ecole Française de Rome

VILLAVERDE VEGA, Noé, 2000, *Tingitana durante la antigüedad tarda, autoctonia y romanidad en el extremo Occidente mediterraneo*, Real Academia de la Historia, Madrid

WERNER GOETZ, Hans, 2003, *Europa im Frühen Mittelalter*, Ulmer, Stuttgart

### **Histoire du site pendant le sultanat mérinide**

AL BAKRI, 1913, *Descriptions de l'Afrique septentrionale*, Jourdan, Paris

GUBERT, Serge, 2004, *Le Maître dans tous ses états*, Thèse de Doctorat d'Histoire, EHESS, Paris

IBN HAUQAL, 2001, *La configuration de la terre*, Maisonneuve et Larose, Paris

JAUBERT, Pierre Amédée, 1975, *La Géographie d'Al Idrîsi*, Amsterdam, Philo Press

GRABER, Oleg, 1996, *L'ornement, formes et fonctions dans l'art islamique*, Flammarion, Paris

KABLY, Mohamed, 1984, *Société, Pouvoir et Religion au Maroc : des Mérinides aux Wattasides (14<sup>ème</sup> -15<sup>ème</sup> siècle)*, Doctorat d'Histoire, Université Paris I

KHANBOUBI, Ahmed, 1983, *Les premiers sultans mérinides : 1269-1331 : histoire politique et sociale*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université de Bordeaux III

KHANBOUBI, Ahmed, 2008, *Les institutions gouvernementales sous les Mérinides*, L'Harmattan, Paris

MARCAIS, Georges et MARCAIS, William, 1903, *Les monuments arabes de Tlemcen*, Fontemoing, Paris

MOZZATI, Luca, 2003, *L'Art de l'Islam*, Mengès, Paris

SCHATZMILLER, Maya, 2000, *The Berbers and the Islamic State : The Marinid experience in Pre Protectorate Morocco*, Markus Wiener Publisher, Princeton

STIERLIN, Henri, 2003, *L'architecture de l'Islam*, Gallimard, Paris

### **Patrimoine immatériel de Chellah (littérature, calligraphie, légendes, jardins)**

CAVILLA SANCHEZ-MOLERO, Francisco, 2008, *Cadiz Islamico*, Conseja de Cultura, Sevilla

EL FAIZ, Mohammed, 2003, *jardins du Maroc, d'Espagne et du Portugal*, Actes Sud, Arles

GHANI, Alani, 2001, *La calligraphie arabe*, Fleurus, Paris

GOEURY, David, 2010, *Des fêtes religieuses aux festivals : la mise en résonance de la spécificité culturelle comme facteur de développement dans les territoires enclavés. Les cas du Haut-Atlas marocain et du Zanskar indien* in Développement Culturel et Territoires, L'Harmattan, Paris

JAH, Cherif Abderrahman, 2004, « *El Islam, patrimonio de todos* », actes du colloque d'Août 2001 de San Lorenzo de El Escorial, Editions Fondation de Cultura Islamica, Madrid

JADE, Mariannick, 2006, *Le patrimoine immatériel : Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, L'Harmattan, Paris

MAALOUF, Amin, 1989, *Léon l'Africain*, Le Livre de Poche, Paris

MASTORAKIS, Michel et VAN EFFENTERRE, Micheline, 1991, *Les Minoens, l'âge d'or de la Crète*, Paris, Éditions Errance

MOUSSAWY, Salah, 1999, *La calligraphie arabe*, Editions Bachari, Alger

MUELLER, Heinrich, 2000, *Der Welt-und Kulturentstehungsmythos des Philon Byblios und die biblische Urgeschichte*, *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft* vol. 112, De Gruyter, Berlin

TAYLOR, Patrick, 2001, *jardins anglais*, Telleri, Paris

# ANNEXES

## Grille d'entretien conservateur

Date :

Nom :

Prénom :

Structure :

Fonction :

Pouvez-vous me décrire le rôle de votre structure ainsi que le vôtre dans la genèse du projet ? Qui et quels éléments ont impulsé le processus de mise en valeur du site archéologique et la création du musée ? Quels acteurs ont été associés à ce processus ? Quelle était leur fonction dans le projet ? Le projet de mise en valeur s'inscrivait-il dans un projet plus vaste à connotation urbanistique ? Si oui, quel était le rôle du musée dans le projet ?

La phase opérationnelle a-t-elle été précédée d'un diagnostic socio-économique et d'une association de la population locale ? Les dimensions économiques, touristiques ou encore les éléments concernant l'accessibilité du site ont-elles été étudiées en amont de la valorisation ? Quels acteurs ont participé à la phase opérationnelle ? De quels champs disciplinaires étaient-ils issus (culture, tourisme, ingénieurs) ?

Quels choix ont été retenus en matière de muséologie/muséographie ? Pour quelles raisons ? Un modèle a-t-il prévalu dans la nature de ces choix ? A qui a été confiée la réalisation de la muséographie et de la scénographie ? Quels sont les différents types de visites proposés au public ? Quels médiateurs sont utilisés ? Des évolutions sont-elles prévues à l'avenir ?

Pouvez-vous citer l'ensemble des activités (expositions temporaires, manifestations culturelles, centre de recherche...) et des équipements (boutiques, cafétéria, restaurant, bibliothèque, parking...) du musée en dehors de la présentation de l'exposition permanente ? Quels services connexes sont offerts aux visiteurs ? Y a-t-il un département spécifique dédié à ce type de services ? Si oui, de quels moyens financiers et humains sont-ils dotés ?

Quel mode de gestion est utilisé pour manager votre structure ? Quels acteurs en font partie ? Quel est le rôle et le pouvoir de chacun ? Quel est le montant du budget de fonctionnement annuel dont est dotée votre institution ? Qu'en est-il de vos modes de financement ? Pourriez-vous me donner une répartition de leur provenance ? Quelle est l'évolution de ces financements ? Votre structure devra-t-elle évoluer à l'avenir ?

Êtes-vous en relation avec des acteurs du tourisme susceptibles de promouvoir votre établissement (offices de tourisme, agences de voyages, tours operators) ? Etes-vous en réseau avec d'autres sites touristiques de la région ? Votre musée de site est-il associé à des produits touristiques (type carte offrant une entrée à un certain type de musées et transports illimités) proposés par les organismes touristiques locaux ?

Quels sont les supports de communication utilisés pour parler de votre institution (Internet, plaquettes, reportages...) ?auprès de quels organismes votre communication est réalisée ? Quel public cible est visé à travers votre communication ? Y-a-t-il un service dédié à la communication dans votre structure ? Si oui, de quels moyens financiers et humains est-il doté ?

Connaissez-vous votre public ? D'où vient-il ? Quelle est la typologie de visiteurs qui viennent dans votre musée de site ? Quelles sont ses attentes ? Quelle est l'évolution de la fréquentation depuis l'ouverture du musée en termes quantitatifs et qualitatifs (provenance, âge, nature des activités recherchées dans le cadre de la visite, tourisme court séjour, long séjour, tourisme urbain) ? Comment ce public perçoit-il l'exposition permanente, les expositions temporaires, les manifestations et les activités ? Qu'en retire-t-il ? A-t-il appris des choses ? S'est-il divertit ? A-t-il l'intention de revenir ? Y-a-t-il un service dédié à la connaissance du public dans votre structure ? Si oui, de quels moyens financiers et humains est-il doté ?

## Grille d'entretien acteur du projet (élus, associations, responsable du secteur culturel ou touristique)

Date :

Nom :

Prénom :

Structure :

Fonction :

Pouvez-vous me décrire le rôle de votre structure ainsi que le vôtre dans la genèse du projet ? Qui et quels éléments ont impulsé le processus de mise en valeur du site archéologique et la création du musée ? Quels acteurs ont été associés à ce processus ? Quelle était leur fonction dans le projet ? Le projet de mise en valeur s'inscrivait-il dans un projet plus vaste à connotation urbanistique ? Si oui, quel était le rôle du musée dans le projet ?

La phase opérationnelle a-t-elle été précédée d'un diagnostic socio-économique et d'une association de la population locale ? Les dimensions économiques, touristiques ou encore les éléments concernant l'accessibilité du site ont-elles été étudiées en amont de la valorisation ? Quels acteurs ont participé à la phase opérationnelle ? De quels champs disciplinaires étaient-ils issus (culture, tourisme, ingénieurs) ?

Quels choix ont été retenus en matière de muséologie/muséographie ? Pour quelles raisons ? Un modèle a-t-il prévalu dans la nature de ces choix ? A qui a été confiée la réalisation de la muséographie et de la scénographie ?

Au cours des phases pré-opérationnelles et opérationnelles, quels ont été selon vous les réussites et les lacunes du projet ? Peut-on parler de gouvernance territoriale dans le cas de ce projet de mise en valeur ?

Que pensez-vous des choix muséographiques ? Du projet éducatif ? De la fréquentation touristique ? De la façon de l'optimiser ?

Dans quelle mesure votre structure est aujourd'hui associée dans la vie du musée de site ? Quels sont ses liens au quotidien avec ce dernier ? Travaillez-vous en réseau avec celui-ci ? Participez-vous aux processus de décision en terme de financement et de gestion ayant trait au musée ? Etes-vous impliqués dans l'organisation de manifestations culturelles en lien avec le musée ? Participez-vous directement ou indirectement à sa promotion ?

Seriez-vous en mesure de donner une évolution du musée de site depuis sa création en matière de fréquentation, d'évolution de l'exposition ? Comment appréhendez-vous son avenir ?

Que faudrait-il faire pour améliorer la fréquentation et l'aspect éducatif ou divertissant de l'exposition ?

**QUESTIONNAIRE PUBLIC CHELLAH**

## **1) Nature des visiteurs**

Vous avez  
15-24 ans      25-34 ans      35-49 ans      50-64 ans      65 ans et +

Sexe :  
Masculin      Féminin

Pays d'origine :  
Maroc      France      Espagne      Allemagne      Belgique      Suisse      Italie      Grande Bretagne

Autres, précisez :

Profession chef de famille :

- Agriculteur
- Artisan/commerçant/chef d'entreprise
- Cadre sup/prof. Intell. Sup.
- Cadre moyen/professions intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Etudiants
- Autres, précisez :

Vous êtes :

- Seul
- En couple
- Avec autres familles
- En groupe organisé
- Avec des enfants
- Avec des amis
- Autres, précisez :

Vous êtes :

- En vacances dans la région
- Sur la route des vacances
- En visite à la journée
- Autres, précisez :

## **2) Qualité de la médiation culturelle**

Comment qualifieriez-vous la visite du site ? (2 réponses maxi)

- Divertissante
- Ennuyeuse
- Instructive
- Ne faisant pas apprendre grand chose

- Emouvante
- Ne faisant pas appel à l'émotion
- Chaleureuse
- Peu conviviale
- Autres, précisez :

Qu'avez-vous particulièrement apprécié ?

Qu'est ce qui vous a vraiment déplu ?

Que pensez-vous des informations et des explications fournies sur l'Histoire du site ?  
(2 réponses maxi)

- Les explications sont suffisantes
- Les explications ne sont pas assez nombreuses
- Les explications sont claires
- les explications sont confuses
- Les explications sont intéressantes
- Les explications sont ennuyeuses

Avez-vous eu le sentiment d'avoir disposé de tous les éléments pour comprendre ?

- Oui
- Non

Avez-vous le sentiment d'avoir appris des choses suite à l'exposition ?

- Oui
- Non

### **3) Communication du site et services touristiques**

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence du site ?

- Par hasard, passant à proximité
- Par le bouche à oreille
- Mon hébergeur m'en a parlé
- Vu dans un guide touristique ou magazine
- Vu sur une brochure
- Vu sur Internet
- Autres, précisez :

Après de qui vous êtes vous renseigné avant de venir ?

- Auprès du site en direct
- Sur Internet
- Auprès d'un office de Tourisme
- Auprès de mon hébergeur
- Bouche à oreille
- Dans un guide touristique, magazine

- Autres, précisez

Avez-vous eu le sentiment d'être :

- Bien encadré dans votre visite et libre de visiter ce que vous vouliez
- Pas assez encadré et livré à vous-même
- Trop encadré et manquant de liberté de visite

Votre avis sur les services annexes à l'exposition :

	Très satisfaisant	satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt pas satisfaisant	Pas satisfaisant	Pas du tout satisfaisant	Pas concerné/NSP
Accessibilité routière ou en TC							
Indications/fléchage pour parvenir au site							
Possibilité de se garer sur place							
Accueil sur place							
Horaires d'ouverture du site							
Attente avant de commencer la visite							
Restaurant/café sur place							
Propreté							
Toilettes							
Produits proposés par la boutique							
Intérêt de la visite pour vous							
Intérêt de la visite pour vos enfants							

## **Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 1972**

La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris du 17 octobre au 21 novembre 1972, en sa dix septième session,

Constatant que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables,

Considérant que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde,

Considérant que la protection de ce patrimoine à l'échelon national reste souvent incomplète en raison de l'ampleur des moyens qu'elle nécessite et de l'insuffisance des ressources économiques, scientifiques et techniques du pays sur le territoire duquel se trouve le bien à sauvegarder,

Rappelant que l'Acte constitutif de l'Organisation prévoit qu'elle aidera au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir en veillant à la conservation et protection du patrimoine universel et en recommandant aux peuples intéressés des conventions internationales à cet effet,

Considérant que les conventions, recommandations et résolutions internationales existantes en faveur des biens culturels et naturels démontrent l'importance que présente, pour tous les peuples du monde, la sauvegarde de ces biens uniques et irremplaçables à quelque peuple qu'ils appartiennent,

Considérant que certains biens du patrimoine culturel et naturel présentent un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière,

Considérant que devant l'ampleur et la gravité des dangers nouveaux qui les menacent il incombe à la collectivité internationale tout entière de participer à la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle, par l'octroi d'une assistance collective qui sans se substituer à l'action de l'État intéressé la complétera efficacement,

Considérant qu'il est indispensable d'adopter à cet effet de nouvelles dispositions conventionnelles établissant un système efficace de protection collective du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle organisé d'une façon permanente et selon des méthodes scientifiques et modernes,

Après avoir décidé lors de sa seizième session que cette question ferait l'objet d'une Convention internationale,

Adopte ce seizième jour de novembre 1972 la présente Convention.

### **I. Définitions du patrimoine culturel et naturel**

## Article premier

Aux fins de la présente Convention sont considérés comme « patrimoine culturel »:

Les monuments : oeuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

Les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

Les sites : oeuvres de l'homme ou oeuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.

## Article 2

Aux fins de la présente Convention sont considérés comme « patrimoine naturel »:

Les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,

Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,

Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

## Article 3

Il appartient à chaque État partie à la présente Convention d'identifier et de délimiter les différents biens situés sur son territoire et visés aux articles 1 et 2 ci-dessus.

## **II. Protection nationale et protection internationale du patrimoine culturel et naturel**

### Article 4

Chacun des États parties à la présente Convention reconnaît que l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2 et situé sur son territoire, lui incombe au premier chef. Il s'efforce d'agir à cet effet tant par son propre effort au maximum de ses ressources disponibles que, le cas échéant, au moyen de l'assistance et de la coopération internationales dont il pourra bénéficier, notamment aux plans financier, artistique, scientifique et technique.

## Article 5

Afin d'assurer une protection et une conservation aussi efficaces et une mise en valeur aussi active que possible du patrimoine culturel et naturel situé sur leur territoire et dans les conditions appropriées à chaque pays, les États parties à la présente Convention s'efforceront dans la mesure du possible:

- a. D'adopter une politique générale visant à assigner une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie collective, et à intégrer la protection de ce patrimoine dans les programmes de planification générale;
- b. D'instituer sur leur territoire, dans la mesure où ils n'existent pas, un ou plusieurs services de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, dotés d'un personnel approprié, et disposant des moyens lui permettant d'accomplir les tâches qui lui incombent;
- c. De développer les études et les recherches scientifiques et techniques et perfectionner les méthodes d'intervention qui permettent à un État de faire face aux dangers qui menacent son patrimoine culturel ou naturel;
- d. De prendre les mesures juridiques, scientifiques, techniques, administratives et financières adéquates pour l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la réanimation de ce patrimoine; et
- e. De favoriser la création ou le développement de centres nationaux ou régionaux de formation dans le domaine de la protection, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel et d'encourager la recherche scientifique dans ce domaine.

## Article 6

1. En respectant pleinement la souveraineté des États sur le territoire desquels est situé le patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2, et sans préjudice des droits réels prévus par la législation nationale sur ledit patrimoine, les États parties à la présente Convention reconnaissent qu'il constitue un patrimoine universel pour la protection duquel la communauté internationale tout entière, a le devoir de coopérer.
2. Les États parties s'engagent en conséquence, et conformément aux dispositions de la présente Convention, à apporter leur concours à l'identification, à la protection, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel visé aux paragraphes 2 et 4 de l'article 11 si l'État sur le territoire duquel il est situé le demande.
3. Chacun des États parties à la présente convention s'engage à ne prendre délibérément aucune mesure susceptible d'endommager directement ou indirectement le patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2 qui est situé sur le territoire d'autres États parties à cette Convention.

## Article 7

Aux fins de la présente Convention, il faut entendre par protection internationale du patrimoine mondial culturel et naturel la mise en place d'un système de coopération et

d'assistance internationales visant à seconder les États parties à la Convention dans les efforts qu'ils déploient pour préserver et identifier ce patrimoine.

### **III. Comité intergouvernemental de la protection du patrimoine mondial culturel et naturel**

#### Article 8

1. Il est institué auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, un Comité intergouvernemental de la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle dénommé « le Comité du patrimoine mondial ». Il est composé de 15 États parties à la Convention, élus par les États parties à la Convention réunis en assemblée générale au cours de sessions ordinaires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Le nombre des États membres du Comité sera porté à 21 à compter de la session ordinaire de la Conférence générale qui suivra l'entrée en vigueur de la présente Convention pour au moins 40 États.

2. L'élection des membres du Comité doit assurer une représentation équitable des différentes régions et cultures du monde.

3. Assistent aux séances du Comité avec voix consultative un représentant du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (Centre de Rome), un représentant du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), et un représentant de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), auxquels peuvent s'ajouter, à la demande des États parties réunis en assemblée générale au cours des sessions ordinaires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, des représentants d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales ayant des objectifs similaires.

#### Article 9

1. Les États membres du Comité du patrimoine mondial exercent leur mandat depuis la fin de la session ordinaire de la Conférence générale au cours de laquelle ils ont été élus jusqu'à la fin de sa troisième session ordinaire subséquente.

2. Toutefois, le mandat d'un tiers des membres désignés lors de la première élection se terminera à la fin de la première session ordinaire de la Conférence générale suivant celle au cours de laquelle ils ont été élus et le mandat d'un second tiers des membres désignés en même temps, se terminera à la fin de la deuxième session ordinaire de la Conférence générale suivant celle au cours de laquelle ils ont été élus. Les noms de ces membres seront tirés au sort par le Président de la Conférence générale après la première élection.

3. Les États membres du Comité choisissent pour les représenter des personnes qualifiées dans le domaine du patrimoine culturel ou du patrimoine naturel.

#### Article 10

1. Le Comité du patrimoine mondial adopte son règlement intérieur.

2. Le Comité peut à tout moment inviter à ses réunions des organismes publics ou privés,

ainsi que des personnes privées, pour les consulter sur des questions particulières.

3. Le Comité peut créer les organes consultatifs qu'il estime nécessaires à l'exécution de sa tâche.

## Article 11

1. Chacun des États parties à la présente Convention soumet, dans toute la mesure du possible, au Comité du patrimoine mondial un inventaire des biens du patrimoine culturel et naturel situés sur son territoire et susceptibles d'être inscrits sur la liste prévue au paragraphe 2 du présent article. Cet inventaire, qui n'est pas considéré comme exhaustif, doit comporter une documentation sur le lieu des biens en question et sur l'intérêt qu'ils présentent.

2. Sur la base des inventaires sou-mis par les États en exécution du paragraphe 1 ci-dessus, le Comité établit, met à jour et diffuse, sous le nom de « liste du patrimoine mondial », une liste des biens du patrimoine culturel et du patrimoine naturel, tels qu'ils sont définis aux articles 1 et 2 de la présente Convention, qu'il considère comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en application des critères qu'il aura établis. Une mise à jour de la liste doit être diffusée au moins tous les deux ans.

3. L'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial ne peut se faire qu'avec le consentement de l'État intéressé. L'inscription d'un bien situé sur un territoire faisant l'objet de revendication de souveraineté ou de juridiction de la part de plusieurs États ne préjuge en rien les droits des parties au différend.

4. Le Comité établit, met à jour et diffuse, chaque fois que les circonstances l'exigent, sous le nom de « liste du patrimoine mondial en péril », une liste des biens figurant sur la liste du patrimoine mondial pour la sauvegarde desquels de grands travaux sont nécessaires et pour lesquels une assistance a été demandée aux termes de la présente Convention. Cette liste contient une estimation du coût des opérations. Ne peuvent figurer sur cette liste que des biens du patrimoine culturel et naturel qui sont menacés de dangers graves et précis, tels que menace de disparition due à une dégradation accélérée, projets de grands travaux publics ou privés, rapide développement urbain et touristique, destruction due à des changements d'utilisation ou de propriété de la terre, altérations profondes dues à une cause inconnue, abandon pour des raisons quelconques, conflit armé venant ou menaçant d'éclater, calamités et cataclysmes, grands incendies, séismes, glissements de terrain, éruptions volcaniques, modification du niveau des eaux, inondations, raz de marée. Le Comité peut, à tout moment, en cas d'urgence, procéder à une nouvelle inscription sur la liste du patrimoine mondial en péril et donner à cette inscription une diffusion immédiate.

5. Le Comité définit les critères sur la base desquels un bien du patrimoine culturel et naturel peut être inscrit dans l'une ou l'autre des listes visées aux paragraphes 2 et 4 du présent article.

6. Avant de refuser une demande d'inscription sur l'une des deux listes visées aux paragraphes 2 et 4 du présent article, le Comité consulte l'État partie sur le territoire duquel est situé le bien du patrimoine culturel ou naturel dont il s'agit.

7. Le Comité, avec l'accord des États intéressés, coordonne et encourage les études et les recherches nécessaires à la constitution des listes visées aux paragraphes 2 et 4 du présent article.

## Article 12

Le fait qu'un bien du patrimoine culturel et naturel n'ait pas été inscrit sur l'une ou l'autre des deux listes visées aux paragraphes 2 et 4 de l'article 11 ne saurait en aucune manière signifier qu'il n'a pas une valeur universelle exceptionnelle à des fins autres que celles résultant de l'inscription sur ces listes.

## Article 13

1. Le Comité du patrimoine mondial reçoit et étudie les demandes d'assistance internationale formulées par les États parties à la présente Convention en ce qui concerne les biens du patrimoine culturel et naturel situés sur leur territoire, qui figurent ou sont susceptibles de figurer sur les listes visées aux paragraphes 2 et 4 de l'article 11. Ces demandes peuvent avoir pour objet la protection, la conservation, la mise en valeur ou la réanimation de ces biens.
2. Les demandes d'assistance internationale en application du paragraphe 1 du présent article peuvent aussi avoir pour objet l'identification de biens du patrimoine culturel et naturel défini aux articles 1 et 2, lorsque des recherches préliminaires ont permis d'établir que ces dernières méritaient d'être poursuivies.
3. Le Comité décide de la suite à donner à ces demandes, détermine, le cas échéant, la nature et l'importance de son aide et autorise la conclusion, en son nom, des arrangements nécessaires avec le gouvernement intéressé.
4. Le Comité fixe un ordre de priorité pour ses interventions. Il le fait en tenant compte de l'importance respective des biens à sauvegarder pour le patrimoine mondial culturel et naturel, de la nécessité d'assurer l'assistance internationale aux biens les plus représentatifs de la nature ou du génie et de l'histoire des peuples du monde et de l'urgence des travaux à entreprendre, de l'importance des ressources des États sur le territoire desquels se trouvent les biens menacés et en particulier de la mesure dans laquelle ils pourraient assurer la sauvegarde de ces biens par leurs propres moyens.
5. Le Comité établit, met à jour et diffuse une liste des biens pour lesquels une assistance internationale a été fournie.
6. Le Comité décide de l'utilisation des ressources du Fonds créé aux termes de l'article 15 de la présente Convention. Il recherche les moyens d'en augmenter les ressources et prend toutes mesures utiles -à cet effet.
7. Le Comité coopère avec les organisations internationales et nationales, gouvernementales et non gouvernementales, ayant des objectifs similaires à ceux de la présente Convention. Pour la mise en oeuvre de ses programmes et l'exécution de ses projets, le Comité peut faire appel à ces organisations, en particulier au Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (Centre de Rome), au Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et à l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), ainsi qu'à d'autres organismes publics ou privés et à des personnes privées.
8. Les décisions du Comité sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents et

votants. Le quorum est constitué par la majorité des membres du Comité.

#### Article 14

1. Le Comité du patrimoine mondial est assisté par un secrétariat nommé par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

2. Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, utilisant le plus possible les services du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (Centre de Rome), du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), et de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), dans les domaines de leurs compétences et de leurs possibilités respectives, prépare la documentation du Comité, l'ordre du jour de ses réunions et assure l'exécution de ses décisions.

### **IV. Fonds pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel**

#### Article 15

1. Il est créé un fonds pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle, dénommé « le Fonds du patrimoine mondial ».

2. Le Fonds est constitué en fonds de dépôt, conformément aux dispositions du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

3. Les ressources du Fonds sont constituées par:

a. Les contributions obligatoires et les contributions volontaires des États parties à la présente Convention;

b. Les versements, dons ou legs que pourront faire:

(i) D'autres États,

(ii) L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, les autres organisations du système des Nations Unies, notamment le Programme de développement des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales,

(iii) Des organismes publics ou privés ou des personnes privées;

c. Tout intérêt dû sur les ressources du Fonds;

d. Le produit des collectes et les recettes des manifestations organisées au profit du Fonds et

e. Toutes autres ressources autorisées par le règlement qu'élaborera le Comité du patrimoine mondial.

4. Les contributions au Fonds et les autres formes d'assistance fournies au Comité ne peuvent être affectées qu'aux fins définies par lui. Le Comité peut accepter des contributions ne devant être affectées qu'à un certain programme ou à un projet particulier, à la condition que la mise

en oeuvre de ce programme ou l'exécution de ce projet ait été décidée par le Comité. Les contributions au Fonds ne peuvent être assorties d'aucune condition politique.

#### Article 16

1. Sans préjudice de toute contribution volontaire complémentaire, les États parties à la présente Convention s'engagent à verser régulièrement, tous les deux ans, au Fonds du patrimoine mondial des contributions dont le montant, calculé selon un pourcentage uniforme applicable à tous les États, sera décidé par l'assemblée générale des États parties à la Convention, réunis au cours de sessions de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Cette décision de l'assemblée générale requiert la majorité des États parties présents et votants qui n'ont pas fait la déclaration visée au paragraphe 2 du présent article. En aucun cas, la contribution obligatoire des États parties à la Convention ne pourra dépasser 1% de sa contribution au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

2. Toutefois, tout État visé à l'article 31 ou à l'article 32 de la présente Convention peut, au moment du dépôt de ses instruments de ratification, d'acceptation ou d'adhésion, déclarer qu'il ne sera pas lié par les dispositions du paragraphe 1 du présent article.

3. Un État partie à la Convention ayant fait la déclaration visée au paragraphe 2 du présent article, peut à tout moment retirer ladite déclaration moyennant notification au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Toutefois, le retrait de la déclaration n'aura d'effet sur la contribution obligatoire due par cet État qu'à partir de la date de l'assemblée générale des États parties qui suivra.

4. Afin que le Comité soit en mesure de prévoir ses opérations d'une manière efficace, les contributions des États parties à la présente Convention, ayant fait la déclaration visée au paragraphe 2 du présent article, doivent être versées sur une base régulière, au moins tous les deux ans, et ne devraient pas être inférieures aux contributions qu'ils auraient dû verser s'ils avaient été liés par les dispositions du paragraphe 1 du présent article.

5. Tout État partie à la Convention qui est en retard dans le paiement de sa contribution obligatoire ou volontaire en ce qui concerne l'année en cours et l'année civile qui l'a immédiatement précédée, n'est pas éligible au Comité du patrimoine mondial, cette disposition ne s'appliquant pas lors de la première élection. Le mandat d'un tel État qui est déjà membre du Comité prendra fin au moment de toute élection prévue à l'article 8, paragraphe 1, de la présente Convention.

#### Article 17

Les États parties à la présente Convention envisagent ou favorisent la création de fondations ou d'associations nationales publiques et privées ayant pour but d'encourager les libéralités en faveur de la protection du patrimoine culturel et naturel défini aux articles 1 et 2 de la présente Convention.

#### Article 18

Les États parties à la présente Convention prêtent leur concours aux campagnes

internationales de collecte qui sont organisées au profit du Fonds du patrimoine mondial sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ils facilitent les collectes faites à ces fins par des organismes mentionnés au paragraphe 3, article 15.

## **V. Conditions et modalités de l'assistance internationale**

### Article 19

Tout État partie à la présente Convention peut demander une assistance internationale en faveur de biens du patrimoine culturel ou naturel de valeur universelle exceptionnelle situés sur son territoire. Il doit joindre à sa demande les éléments d'information et les documents prévus à l'article 21 dont il dispose et dont le Comité a besoin pour prendre sa décision.

### Article 20

Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 13, de l'alinéa c de l'article 22, et de l'article 23, l'assistance internationale prévue par la présente Convention ne peut être accordée qu'à des biens du patrimoine culturel et naturel que le Comité du patrimoine mondial a décidé ou décide de faire figurer sur l'une des listes visées aux paragraphes 2 et 4 de l'article 11.

### Article 21

1. Le Comité du patrimoine mondial définit la procédure d'examen des demandes d'assistance internationale qu'il est appelé à fournir et précise notamment les éléments qui doivent figurer dans la demande, laquelle doit décrire l'opération envisagée, les travaux nécessaires, une estimation de leur coût, leur urgence et les raisons pour lesquelles les ressources de l'État demandeur ne lui permettent pas de faire face à la totalité de la dépense. Les demandes doivent, chaque fois que possible, s'appuyer sur l'avis d'experts.
2. En raison des travaux qu'il peut y avoir lieu d'entreprendre sans délai, les demandes fondées sur des calamités naturelles ou des catastrophes doivent être examinées d'urgence et en priorité par le Comité, qui doit disposer d'un fonds de réserve servant à de telles éventualités.
3. Avant de prendre une décision, le Comité procède aux études et aux consultations qu'il juge nécessaires.

### Article 22

L'assistance accordée par le Comité du patrimoine mondial peut prendre les formes suivantes:

- a. Études sur les problèmes artistiques, scientifiques et techniques que posent la protection, la conservation, la mise en valeur et la réanimation du patrimoine culturel et naturel, tel qu'il est défini aux paragraphes 2 et 4 de l'article 11 de la présente Convention;
- b. Mise à la disposition d'experts, de techniciens et de main-d'œuvre qualifiée pour veiller à la bonne exécution du projet approuvé;
- c. Formation de spécialistes de tous niveaux dans le domaine de l'identification, de la protection, de la conservation, de la mise en valeur et de la réanimation du patrimoine culturel

et naturel;

d. Fourniture de l'équipement que l'État intéressé ne possède pas ou n'est pas en mesure d'acquérir;

e. Prêts à faible intérêt, ou qui pourraient être remboursés à long terme;

f. Octroi, dans des cas exceptionnels et spécialement motivés, de subventions non remboursables.

#### Article 23

Le Comité du patrimoine mondial peut également fournir une assistance internationale à des centres nationaux ou régionaux de formation de spécialistes de tous niveaux dans le domaine de l'identification, de la protection, de la conservation, de la mise en valeur et de la réanimation du patrimoine culturel et naturel.

#### Article 24

Une assistance internationale très importante ne peut être accordée qu'après une étude scientifique, économique et technique détaillée. Cette étude doit faire appel aux techniques les plus avancées de protection, de conservation, de mise en valeur et de réanimation du patrimoine culturel et naturel et correspondre aux objectifs de la présente Convention. L'étude doit aussi rechercher les moyens d'employer rationnellement les ressources disponibles dans l'État intéressé.

#### Article 25

Le financement des travaux nécessaires ne doit, en principe, incomber que partiellement à la communauté internationale. La participation de l'État qui bénéficie de l'assistance internationale doit constituer une part substantielle des ressources apportées à chaque programme ou projet, sauf si ses ressources ne le lui permettent pas.

#### Article 26

Le Comité du patrimoine, mondial et l'État bénéficiaire définissent dans l'accord qu'ils concluent les conditions dans lesquelles sera exécuté un programme ou projet pour lequel est fournie une assistance internationale au titre de la présente Convention. Il incombe à l'État qui reçoit cette assistance internationale de continuer à protéger, conserver et mettre en valeur les biens ainsi sauvegardés, conformément aux conditions définies dans l'accord.

### **VI. Programmes éducatifs**

#### Article 27

1. Les États parties à la présente Convention s'efforcent par tous les moyens appropriés, notamment par des programmes d'éducation et d'information, de renforcer le respect et l'attachement de leurs peuples au patrimoine culturel et naturel défini aux articles 1 et 2 de la

Convention.

2. Ils s'engagent à informer largement le public des menaces qui pèsent sur ce patrimoine et des activités entreprises en application de la présente Convention.

Article 28

Les États parties à la présente Convention qui reçoivent une assistance internationale en application de la Convention prennent les mesures nécessaires pour faire connaître l'importance des biens qui ont fait l'objet de cette assistance et le rôle que cette dernière a joué.

## **VII. Rapports**

Article 29

1. Les États parties à la présente Convention indiquent dans les rapports qu'ils présenteront à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture aux dates et sous la forme qu'elle déterminera, les dispositions législatives et réglementaires et les autres mesures qu'ils auront adoptées pour l'application de la Convention, ainsi que l'expérience qu'ils auront acquise dans ce domaine.

2. Ces rapports seront portés à la connaissance du Comité du patrimoine mondial.

3. Le Comité présente un rapport sur ses activités à chacune des sessions ordinaires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

## **VIII. Clauses finales**

Article 30

La présente Convention est établie en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en russe, les cinq textes faisant également foi.

Article 31

1. La présente Convention sera soumise à la ratification ou à l'acceptation des États membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives.

2. Les instruments de ratification ou d'acceptation seront déposés auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Article 32

1. La présente Convention est ouverte à l'adhésion de tout État non membre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, invité à y adhérer par la Conférence générale de l'Organisation.

2. L'adhésion se fera par le dépôt d'un instrument d'adhésion auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

#### Article 33

La présente Convention entrera en vigueur trois mois après la date du dépôt du vingtième instrument de ratification, d'acceptation ou d'adhésion mais uniquement à l'égard des États qui auront déposé leurs instruments respectifs de ratification, d'acceptation ou d'adhésion à cette date ou antérieurement. Elle entrera en vigueur pour chaque autre État trois mois après le dépôt de son instrument de ratification, d'acceptation ou d'adhésion.

#### Article 34

Les dispositions ci-après s'appliquent aux États parties à la présente Convention ayant un système constitutionnel fédératif ou non unitaire:

a. En ce qui concerne les dispositions de cette Convention dont la mise en oeuvre relève de l'action législative du pouvoir législatif fédéral ou central, les obligations du gouvernement fédéral ou central seront les mêmes que celles des États parties qui ne sont pas des États fédératifs;

b. En ce qui concerne les dispositions de cette Convention dont l'application relève de l'action législative de chacun des États, pays, provinces ou cantons constituants, qui ne sont pas en vertu du système constitutionnel de la fédération tenus à prendre des mesures législatives, le gouvernement fédéral portera, avec son avis favorable, lesdites dispositions à la connaissance des autorités compétentes des États, pays, provinces ou cantons.

#### Article 35

1. Chacun des États parties à la présente Convention aura la faculté de dénoncer la Convention.

2. La dénonciation sera notifiée par un instrument écrit déposé auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

3. La dénonciation prendra effet 12 mois après réception de l'instrument de dénonciation. Elle ne modifiera en rien les obligations financières à assumer par l'État dénonciateur jusqu'à la date à laquelle le retrait prendra effet.

#### Article 36

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture informera les États membres de l'Organisation, les États non membres visés à l'article 32, ainsi que l'Organisation des Nations Unies, du dépôt de tous les instruments de ratification, d'acceptation ou d'adhésion mentionnés aux articles 31 et 32, de même que des dénonciations prévues à l'article 35.

#### Article 37

1. La présente Convention pourra être révisée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. La révision ne liera cependant que les États qui deviendront parties à la convention portant révision.

2. Au cas où la Conférence générale adopterait une nouvelle convention portant révision totale ou partielle de la présente Convention et à moins que la nouvelle convention n'en dispose autrement, la présente Convention cesserait d'être ouverte à la ratification, à l'acceptation ou à l'adhésion, à partir de la date d'entrée en vigueur de la nouvelle convention portant révision.

#### Article 38

Conformément à l'article 102 de la Charte des Nations Unies, la présente Convention sera enregistrée au Secrétariat des Nations Unies à la requête du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

EN FOI DE QUOI ont apposé leurs signatures, ce vingt-troisième jour de novembre 1972.

Fait à Paris, ce vingt-troisième jour de novembre 1972, en deux exemplaires authentiques portant la signature du Président de la Conférence générale, réunie en sa dix-septième session, et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui seront déposés dans les archives de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et dont les copies certifiées conformes seront remises à tous les États visés aux articles 31 et 32 ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies.

Source : UNESCO